



**HAL**  
open science

# Joutes, emprises et pas d'armes en Castille, Bourgogne et France, 1428-1470

Sébastien Nadot

► **To cite this version:**

Sébastien Nadot. Joutes, emprises et pas d'armes en Castille, Bourgogne et France, 1428-1470. Sciences de l'Homme et Société. EHESS - Paris, 2009. Français. NNT : 2009EHES0142 . tel-03840212

**HAL Id: tel-03840212**

**<https://hal.science/tel-03840212v1>**

Submitted on 4 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## REMERCIEMENTS

Le travail présenté ici n'aurait jamais pu voir le jour sans l'aide et les conseils de nombreux spécialistes auxquels je tiens à témoigner ma gratitude.

À leur tête, j'aimerais tout naturellement citer Adeline Rucquoi qui a bien voulu diriger cette recherche. Lauréat de l'agrégation d'éducation physique et sportive et titulaire d'une maîtrise d'histoire délivrée par l'université d'Orléans, ne connaissant guère l'Espagne au delà de la chaleur de ses nuits d'été, je lui ai présenté une réflexion sur les joutes médiévales plus proche de l'intuition que d'un raisonnement fondé. Je tiens à souligner qu'elle a manifesté d'emblée de l'intérêt pour un projet qui était entièrement à construire. La disponibilité constante, la patience et la bonne humeur avec laquelle elle a accompagné chaque étape de ce travail m'ont permis de le mener à terme sans découragement. La célérité et la justesse de ses réponses à mes nombreuses interrogations, la rigueur et la qualité de ses recommandations et de ses corrections ainsi que son aide pour faciliter l'accès à certaines sources ont été essentielles pour nourrir mes recherches.

Précieux également ont été les conseils et les encouragements prodigués par Françoise Michaud-Fréjaville, à qui je dois à la fois mon initiation à l'histoire médiévale et à la paléographie ainsi que l'orientation vers cette recherche et la conviction qu'il m'était possible de la poursuivre au sein de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Mon travail n'aurait pu aboutir à de très grands résultats sans l'aide et l'amitié que m'ont témoignés tout au long de mes recherches les spécialistes espagnols que j'ai été amené à rencontrer. Les *Cursos de Formación de Historiadores* d'Ávila m'ont ainsi permis de progresser en paléographie, héraldique et généalogie et plus simplement en espagnol. Plus particulièrement, j'adresse mes remerciements à Eduardo Pardo de Guevara y Valdès, dont les interventions animées ont suscité ma curiosité et m'ont aidé à établir des connexions entre les chevaleries de la Péninsule ibérique et celles des territoires de France. De même, qu'il me soit

## REMERCIEMENTS

permis d'adresser ma reconnaissance à Michel Garcia qui, au cours de son séminaire de Littérature espagnole au Moyen Âge du collège d'Espagne à Paris, m'encouragea à poursuivre mes travaux et me délivra de précieuses recommandations.

La dispersion des sources m'a conduit vers de très nombreux lieux de travail. Parmi eux, je tiens à remercier la bibliothèque municipale de Bourges qui m'a ouvert les pages de ses manuscrits chaque fois que cela m'était nécessaire. L'Institut de Recherches et d'Histoire des Textes m'a délivré d'indispensables documents microfilmés ou photocopiés. Je souhaite également souligner l'accueil chaleureux et les précieux conseils de Natalia Elagina qui me permit également de consulter le manuscrit français F. XIV n° 4 relatant le Pas de Saumur et d'obtenir des reproductions de ses enluminures lors de mon passage à la bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg.

Nombreux sont les professeurs qui m'ont prêté attention et ont réfléchi aux problèmes que je leur ai soumis. Les documents commentés fournis par Werner Paravicini et Jacques Paviot m'ont été très utiles, de même que les commentaires plus informels de Philippe Contamine, de Christian de Mérindol ou de Rita Costa Gomez.

En concluant mon travail par une réflexion sur la période actuelle, la confrontation avec des historiens spécialistes de périodes plus récentes a également été riche d'enseignements. Je souhaite donc exprimer ma gratitude à Jean-Frédéric Schaub qui, bien au-delà de son rôle de jury lors de ma soutenance de mémoire de D.E.A., m'apporta un regard neuf sur mon sujet et particulièrement éclairant sur les relations entre la cour de France et d'Espagne. De même, j'adresse ma reconnaissance à Georges Vigarello et à Patrick Clastres, très habiles et ouverts au jeu de la controverse sur les origines du sport. Je remercie également Stéphane Mourlane de l'université de Provence, ami au regard avisé sur le phénomène sportif contemporain, dont l'intérêt porté à mes travaux a été synonyme d'encouragements.

Je tiens aussi à signaler les rôles de Sylvia Neveu, professeur à l'Institut Municipal d'Éducation Permanente de Bourges, qui m'a enseigné patiemment et joyeusement l'espagnol, et de Jean Michel, qui a bien voulu me livrer quelques-uns de ses secrets sur le traitement de texte.

La gestation d'une thèse est une longue aventure. Mes parents m'ont continuellement soutenu et m'ont apporté une aide conséquente de premiers lecteurs. Dans cet exercice qui constituait parfois une prouesse, il me reste à remercier Agnès qui a accepté de partager les vicissitudes d'une thèse au même titre que celles de la vie et dont le regard est certainement la première de mes motivations.

## INTRODUCTION

L'histoire des tournois de chevaliers n'est pas linéaire. Datant du XI<sup>ème</sup> siècle, les premières traces de ces formes d'affrontements les rapprochent des situations de guerre. À partir du XIII<sup>ème</sup> siècle, l'individualisation des combats donne naissance à la joute. Cette transformation majeure est davantage centrée sur l'exploit personnel que sur le défoulement ou la préparation militaire. La manière de tournoyer se transforme aussi au gré de codifications de plus en plus précises et nombreuses. La diversité des formes de tournois s'explique également par les spécificités régionales et les conditions particulières à chaque événement.

La tentation est grande de réduire à un modèle unique toutes les formes d'affrontements identifiées sous le nom de tournois. Pourtant, du XI<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle, se distinguent plusieurs catégories : les tournois proprement dits, les joutes, les Tables Rondes ou encore les pas d'armes, pour ne citer que les principaux.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, une manière originale de combattre se développe dans plusieurs cours de la chrétienté : le pas d'armes. La spécificité de ce nouveau genre d'affrontement réside dans les motivations des combattants, dans la dimension théâtrale des confrontations et dans leur organisation selon une réglementation et un protocole de défi précis.

## INTRODUCTION

Il peut paraître surprenant de s'arrêter sur cette forme particulière de tournoi dont le côté éphémère (quelques centaines d'années) et l'objet (ce ne sont que des jeux chevaleresques) laissent penser que l'on touche à l'anecdotique, à l'accessoire, en d'autres termes, au superflu.

Pourtant, plusieurs éléments viennent contredire cette première impression.

Le premier renvoie à notre construction historique des systèmes de pratiques physiques : le silence et la quasi-absence de travaux dans le domaine médiéval à ce sujet semblent indiquer que rien n'existe entre les Jeux Olympiques antiques et la création du sport moderne.

Plus encore, aucun lien n'est établi entre le sport actuel et les activités physiques du Moyen Âge alors que le sport moderne est régulièrement comparé aux pratiques physiques antiques qui le précèdent pourtant de plus de deux mille ans.

Cet état de fait incite à s'arrêter sur les pratiques médiévales, pour mieux réfléchir aux ponts qui unissent – ou scindent – les deux périodes.

Afin d'éclairer le long intervalle qui sépare la fin des Jeux Olympiques antiques de l'avènement du sport moderne, l'étude des pas d'armes, à travers la lecture de chroniques de la fin du XIV<sup>ème</sup> et du XV<sup>ème</sup> siècle, m'a semblé pertinente. En effet, aborder une période de plus de mille ans n'est pas un exercice aisé. L'accessibilité des sources relatives aux pas d'armes, leur nombre et une certaine part de hasard m'ont orienté vers cette période et la description de ces grandes fêtes de chevalerie.

Les pas d'armes sont particulièrement racontés dans les chroniques castillanes, bourguignonnes et françaises ou dans les poèmes angevins. Les sources d'informations, assez nombreuses et relativement faciles d'accès, offrent la possibilité d'aller à l'encontre des représentations classiques des joutes à cheval du Moyen Âge.

Contrairement aux images télévisuelles, souvent anachroniques et presque toujours simplificatrices, ces formes de combats étonnent par leur complexité. Le niveau d'élaboration et de structuration de ces événements chevaleresques permettent de dépasser les clichés habituels concernant les tournois et d'envisager sous un autre jour l'ensemble des pratiques physiques médiévales. Un pas d'armes se construit à l'intérieur d'un univers complexe qui mêle le maniement des armes et des chevaux à la culture courtoise et à ses orientations esthétiques. Organiser ou participer à un pas d'armes s'inscrit dans une dynamique sociale à forts enjeux financiers et politiques. Certes, les affrontements relèvent du jeu, facilement considéré comme futile, mais ce jeu où s'exprime la violence – les chevaliers y trouvent parfois la mort – ouvre des perspectives intéressantes sur les rapports sociaux au XV<sup>ème</sup> siècle.

## INTRODUCTION

L'aspect multiculturel des pas d'armes – les cours des royaumes de France, d'Angleterre et de la Péninsule ibérique sont concernées – rend leur analyse difficile. Toutefois, cette richesse est intéressante pour montrer que les pratiques physiques médiévales ne sont pas aussi primitives que l'image véhiculée par la plupart des historiens du sport.

L'étude du phénomène des pas d'armes implique de se pencher sur la chevalerie et la noblesse au XV<sup>ème</sup> siècle et ces milieux ne peuvent se comprendre qu'à travers leur dimension « internationale ». Or, les pas d'armes se pratiquent en différents royaumes ou duchés situés en Europe de l'ouest.

Parler du caractère international ou européen des pas d'armes est peut-être exagéré et prématuré, il reste néanmoins que leur étude laisse apparaître des éléments communs dans la manière de combattre : des chevaliers d'origines variées s'opposent selon des règles identiques. Au-delà de la situation physique vécue par les chevaliers, l'environnement social des combats met en évidence des éléments partagés de culture, d'éducation, de divertissement et de langage. En parallèle à ces fêtes d'armes, des questions diplomatiques et politiques sont traitées. Ces événements ne se résument donc pas à quelques échanges de coups de lance ou d'épée.

Jacques Le Goff nous dit que « L'histoire se fait avec des documents et des idées, des sources et de l'imagination »<sup>1</sup>. Cette réflexion s'applique ici puisque l'imagination et les idées prennent généralement le pas sur l'interprétation des sources. C'est parce que ce dernier angle est riche (du fait du nombre de sources) et souvent en contradiction avec les impressions établies, que j'ai voulu étudier le phénomène des pas d'armes.

La dimension historique des pas d'armes accroît encore leur intérêt : ils se posent en dignes successeurs des tournois des siècles précédents. En effet, une filiation concrète peut s'établir entre les tournois, joutes et Tables Rondes. Un jeu d'échelles peut alors s'instaurer.

Sur la durée : les pas d'armes sont des pratiques physiques élaborées progressivement au cours de plusieurs siècles.

Dans l'espace : le phénomène des pas d'armes apparaît dans de nombreuses cours différentes. Sur l'échiquier social : ces grandes fêtes chevaleresques, d'abord destinées à la noblesse, sont aussi révélatrices de nombreuses autres formes de pratiques physiques appréciées de tous les milieux sociaux, paysans, bourgeois et nobles.

Décrypter les enjeux des pas d'armes et explorer leur environnement donne un aperçu de ce que peut être une pratique physique du XV<sup>ème</sup> siècle.

Cette première étape permet d'avoir une idée claire des exigences qui s'imposent au pratiquant comme à l'organisateur d'un pas d'armes. L'entraînement, la technique gestuelle et

---

<sup>1</sup> Jacques LE GOFF, *Un autre Moyen Âge*, Paris, 1999, p. 13.

## INTRODUCTION

la technologie mis en œuvre pour se protéger dans des affrontements réglementés et dirigés par des arbitres avertis, font des pas d'armes des pratiques physiques élaborées.

Le motif courtois et les évocations culturelles orchestrés selon des mises en scène destinées aux spectateurs – notamment les dames – ajoutent une forte dimension intellectuelle et affective à l'implication physique des combattants.

Ce découpage classique entre physique, affectif et intellectuel, utilisé par convention pour tenter de restituer la complexité, n'est pas une modélisation définitive et adaptée (si ce découpage de l'individu n'est guère pertinent de nos jours, il ne peut l'être davantage au Moyen Âge). Il en découle que l'étude des pas d'armes renvoie à celle des chevaliers dans leurs pratiques physiques mais aussi sociales.

Envisager dans leur complexité et leur signification les pas d'armes apporte un éclairage multiple : sur la période, sur la société dans laquelle ils se sont développés, sur les individus qui participent et sur la continuité (ou discontinuité) dans l'histoire des pratiques physiques de l'Antiquité à nos jours.

Par la suite, une recherche sur la place occupée par les pas d'armes dans les sociétés où ils se développent peut être entamée afin d'investir le champ de questionnement « sportif ». Phénomène marquant du XX<sup>ème</sup> siècle, le sport codifié et réglementé est né en Grande Bretagne, selon la plupart des spécialistes<sup>2</sup>. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, dans le milieu bourgeois, le développement industriel aurait favorisé les conditions de sa naissance et permis son accroissement comme « un fait de civilisation original, caractéristique de notre époque, participant du jeu et du travail, dont la dominante est la recherche de la prouesse physique dans le cadre de règlements et d'institutions spécifiques et qui est chargé accessoirement de significations socio-politiques »<sup>3</sup>.

Le sport serait ainsi une création du début du XIX<sup>ème</sup> siècle qui emprunte certaines valeurs et modes de fonctionnement à l'Antiquité. Cette idée paraît communément admise et le parallèle entre les Jeux Olympiques antiques et le sport moderne est souvent souligné. L'activité corporelle renvoie à la fois au corps et à un système de valeurs, de codes. L'analogie entre olympisme et sport semble convenir aux historiens comme à l'opinion générale et ses différents relais médiatiques : les pratiques physiques antiques sont les parents du sport contemporain<sup>4</sup>. La restauration des Jeux Olympiques par Pierre de Coubertin repose en partie sur ce lien établi. Plusieurs analyses récentes vont dans ce sens. Bernard Jeu développe cette idée et décrit le sport comme « un patrimoine qui se transmet, soit par des descriptions

---

<sup>2</sup> Jacques THIBAUT, *Sports et éducation physique. 1870-1970*, Paris, (1<sup>ère</sup> éd. 1967), 1997, p. 17.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>4</sup> Bernard GILLET, *Histoire du sport*, Paris, Que sais-je ? n°337, 1965. Jean LE FLOC'HMOAN, *La genèse des sports*, Paris, 1962.

## INTRODUCTION

littéraires, soit par la pratique des jeux populaires traditionnels »<sup>5</sup>. Marc Durand souligne que « C'est le même esprit de compétition qui faisait s'affronter les guerriers Achéens sur la grève près de Troie, lors des jeux funèbres en l'honneur de Patrocle, les champions des grands jeux de la Grèce ancienne, les premiers athlètes des Jeux Olympiques du début de notre siècle, les premiers concurrents du tour de France »<sup>6</sup>. Notre mémoire collective semble se satisfaire pleinement de l'idée de lien entre le sport contemporain et des pratiques physiques plus anciennes, à condition qu'elles relèvent de l'Antiquité.

Né avec l'ère industrielle, le sport entretient donc un rapport privilégié avec les Jeux Olympiques, qu'ils soient modernes ou antiques. En revanche, la plupart des historiens qui s'intéressent à la question du sport ne distinguent pas de filiation directe entre les pratiques physiques médiévales et le sport moderne<sup>7</sup>.

La perspective est étonnante et contestable : l'histoire du sport serait construite sur des bases antiques, pour connaître ensuite un grand vide temporel de plus de 1400 ans, jusqu'à sa renaissance (ou sa création) au XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>8</sup>.

L'assimilation des pratiques physiques antiques à la notion de sport sans questionnement sur les pratiques de la période intermédiaire reflète cette idée de Jacques Le Goff sur la période médiévale, perçue, dit-il, par les humanistes comme « un intermède médiocre, un entracte de la grande histoire, un creux de la vague du temps »<sup>9</sup>.

Peut-on parler de la relation entre les Jeux Olympiques de l'Antiquité et le sport actuel sans se préoccuper des pratiques physiques qui ont eu cours entre les deux périodes ? S'interroger sur la définition du sport actuel est-il envisageable sans se préoccuper du passé proche et lointain ?

---

<sup>5</sup> Bernard JEU, « Place et fonction du sport dans la culture et l'histoire universelle », *Pour un humanisme du sport*, Paris, 1994, p. 45 : « Ce sont les plus grands qui ont parlé de sport dans l'Antiquité, Homère dans l'Iliade et l'Odyssée, Virgile dans l'Énéide ».

<sup>6</sup> Marc DURAND, *La compétition en Grèce antique*, Paris, 1999, p. 7.

<sup>7</sup> Yves Pierre BOULONGNE, « Les origines de l'idée olympique dans le monde occidental », *Pour un humanisme du sport*, Paris, 1994, p. 7 : « Le sport moderne (...) apparaît en Grande Bretagne, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est une création originale qui s'organise dans le cadre idéologique de la première révolution industrielle ».

<sup>8</sup> Le survol en trois pages des pratiques physiques de l'an 369 à 1520, alors que plus de six cent couvrent la période allant de 1789 à nos jours, est significatif dans : Jean DURRY, *L'Almanach du sport. Des origines à 1939 et De 1939 à nos jours*, Encyclopaedia Universalis, Paris 1996.

<sup>9</sup> Jacques LE GOFF, *Un autre Moyen Âge, temps travail et culture en occident : 18 essais*, Paris, 1999, Préface, p. 14.



## INTRODUCTION

Définir le sport moderne est un exercice périlleux<sup>10</sup>. Mais, chercher à le comparer avec des pratiques très anciennes l'est encore davantage puisque les sources sont rares, parfois difficiles à analyser, et que les problèmes de méthodes sont nombreux.

Par ailleurs, cette hypothétique filiation qui fait un pas de géant pour relier sport antique et sport moderne n'est peut-être qu'une habile construction destinée à renforcer les valeurs du sport moderne. Pour mieux étayer leur argumentaire et asseoir le système de pratiques, Pierre de Coubertin et les nombreux chantres du sport contemporain sont allés puiser des références dans les pratiques physiques antiques, justifiant celles qu'ils voulaient retrouver dans le sport contemporain.

Il faut néanmoins différencier l'image qu'a laissée l'œuvre de Coubertin de ce qu'il a vraiment écrit. En effet, il considère que le sport connaît une longue histoire ininterrompue de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge. S'agissant du chevalier, Coubertin le caractérise ainsi : « La passion sportive s'empare ainsi de lui, le soulève et, à travers lui et par lui, va se répandre sur toute l'Europe occidentale d'Allemagne en Espagne, d'Italie en Angleterre, la France servant de carrefour central au mouvement »<sup>11</sup>. Le Moyen Âge représente pour Coubertin des siècles de « puissante activité sportive », laquelle décline à la Renaissance<sup>12</sup>.

À l'inverse, Norbert Élias affirme que la loyauté, caractéristique de l'éthique sportive, est un élément fondamental qui distingue les jeux de l'Antiquité du sport moderne<sup>13</sup>. En prenant l'exemple de la lutte ou de la boxe, Élias montre notamment que le degré de violence physique toléré hier était bien supérieur à celui qui est aujourd'hui admis par des règles plus détaillées. Aussi, s'étonne-t-il qu'on insiste si souvent sur les continuités entre les jeux traditionnels de l'Antiquité et les sports modernes. Si l'argumentation d'Élias est discutable, l'absence d'interrogation sur une éventuelle continuité entre les pratiques médiévales et le sport actuel l'est davantage.

La question centrale – parce que la moins étudiée et surtout parce qu'elle renvoie à une interrogation légitime pour l'historien comme pour le curieux – se situe dans la période allant de la dernière célébration des Jeux Olympiques antiques, à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle, au moment de l'apparition du phénomène sportif, à partir des années 1830, en Angleterre.

---

<sup>10</sup> Pierre BOURDIEU, « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de sociologie*, Paris, 2002, p. 181 : « Le champ des pratiques sportives est le lieu de luttes qui ont, entre autres choses, pour enjeu le monopole de l'imposition de la définition légitime de la pratique sportive et de la fonction légitime de l'activité sportive ».

<sup>11</sup> Pierre de COUBERTIN, *Pédagogie sportive*, Librairie J. Vrin, Paris, 1972, p. 31.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 36 : « Il semble surprenant qu'après cinq siècles d'une si puissante activité sportive, le mouvement ait décliné (...) la Renaissance qui surexcita la haute classe, détourna les uns vers le culte exclusif des choses de l'Esprit et les autres vers les élégances mièvres de la vie de cour ».

<sup>13</sup> Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, 1994, p. 188

## INTRODUCTION

Seules quelques études sur le sujet existent, qui ne font pas des pratiques physiques l'objet central de leur propos. Jean-Michel Mehl apporte des informations précieuses sur les pratiques corporelles dans son large panorama des jeux au royaume de France<sup>14</sup>. Cependant, les dimensions potentiellement sportives de ces jeux n'y sont pas particulièrement développées, à juste titre, puisqu'il s'agit autant de décrire des pratiques physiques que des jeux de hasard, de cartes ou de dés. De même, Jean Verdon envisage-t-il les pratiques physiques à titre d'exemple dans ses travaux relatifs aux loisirs mais sans chercher à développer un modèle d'analyse de leur évolution ni de leurs caractéristiques<sup>15</sup>.

Des ouvrages généraux abordent la question d'un sport intemporel comme ceux de Jean Le Floc'hmoan ou de Jean-Jules Jusserand<sup>16</sup>. Dans leurs discours pleins d'emphase et d'enthousiasme, les mises en relations sont absentes. Elles sont pourtant indispensables pour donner corps aux informations clairsemées tout au long de leur ouvrage. Il faut admettre qu'étudier les pratiques physiques sur tout le Moyen Âge est une tâche ardue.

Dans ce dernier exercice, Bernard Merdrignac esquisse un tableau de ce qu'il nomme « le sport au Moyen Âge »<sup>17</sup>. Il fait une compilation des positions théoriques relatives à l'histoire du sport, en confrontant les positions des tenants d'un sport universel et éternel à celle d'un sport née au XIX<sup>ème</sup> siècle. Dévoilant un riche éventail des activités physiques médiévales, Merdrignac ouvre la porte à une discussion engagée sur le rapport entre le système des pratiques physiques du Moyen Âge et le sport contemporain.

À côté de ces aperçus généraux sur le Moyen Âge, des travaux centrés sur une seule activité comme la danse, la chasse ou encore la course à pied, font émerger la complexité et la diversité des pratiques physiques médiévales<sup>18</sup>.

Dans le cas présent, la méthode utilisée sera assez similaire. Elle consistera à analyser dans le détail les pas d'armes en tant que pratiques physiques. Ensuite, sera mesurée la portée sociale et culturelle du phénomène des pas d'armes, sans perdre de vue la diversité géographique et contextuelle qui le caractérise. Une réflexion pourra alors être engagée sur le rapport que ce type d'activité physique entretient avec la société qui la porte comparé à la place occupée par une activité sportive dans la société actuelle. Pour cela, l'analyse singulière du

---

<sup>14</sup> Jean-Michel MEHL, *Les jeux au royaume de France du XIII<sup>ème</sup> au début du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 1990.

<sup>15</sup> Jean VERDON, *Les loisirs en France au Moyen Âge*, Paris, 1980.

<sup>16</sup> Jean LE FLOC'HMOAN, *La genèse des sports*, Paris, 1962. Jean-Jules JUSSERAND, *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, (1<sup>ère</sup> éd. 1901), Paris, 1986.

<sup>17</sup> Bernard MERDRIGNAC, *Le sport au Moyen Âge*, Rennes, 2002.

<sup>18</sup> Germaine PRUDHOMMEAU, *Histoire de la danse. Des origines à la fin du Moyen Âge*, tome 1, Paris, 1986. Henry L. SAVAGE, « Hunting in the Middle Ages », *Speculum*, Vol. 8, n° 1, janvier 1933, pp. 30-41. Gérard BRUANT, *Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied*, Paris, 1992. *La chasse au Moyen Âge, Actes du colloque de Nice (22-24 juin 1979)*, (Denis MENJOT, dir.), Paris, 1980.

## INTRODUCTION

phénomène des pas d'armes doit être repositionnée dans un ensemble plus vaste de pratiques pour s'autoriser à établir un parallèle avec le sport, phénomène pluriel.

Les interrogations précédemment soulevées m'ont amené à retracer l'évolution des formes de tournois. Il s'arrête en 1428, date à laquelle le premier pas d'armes a pu être identifié : à Valladolid, en Castille. Cet historique permet d'aboutir à une première définition des pas d'armes, dans un cadre temporel qui prend fin en 1470, avec le Pas de la Dame Sauvage, tenu à Gand. Après cet historique et une première définition des pas d'armes, seront précisées les limites temporelles et géographiques de l'analyse du phénomène des pas d'armes.

Hors du contexte de la guerre, les combats de chevaliers sont souvent assimilés au genre unique du tournoi. Probablement apparu vers le XI<sup>ème</sup> siècle, le tournoi est la forme primaire de toutes les situations d'opposition entre cavaliers. Il peut se définir comme l'affrontement en rase campagne de deux groupes de guerriers à cheval, armés de lances, identifiés par des armoiries, qui s'efforcent de capturer hommes et chevaux adverses pour les rançonner<sup>19</sup>.

Richard Barber et Juliet Barker notent que « vers les années 1125-1130, une soudaine abondance d'allusions aux tournois apparaît dans les chroniques de plusieurs pays d'Europe »<sup>20</sup>. Il est donc vraisemblable qu'au XII<sup>ème</sup> siècle, la pratique du tournoi soit répandue à travers l'Europe.

L'idée originelle de cette pratique est certainement d'imiter la bataille. Les descriptions des XI<sup>ème</sup>, XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, présentent des situations où les incidents, charges, fuites, prises, rançons et violences sanguinaires, rappellent sans cesse les schémas de la guerre. Dans ce jeu martial, un groupe de cavaliers munis de lances, en rangs serrés, donne la charge contre un autre groupe<sup>21</sup>. Barber et Barker considèrent que la tenue de la lance d'une main et maintenue à l'horizontale, grâce à un crochet intégré à l'armure, est apparue dans la deuxième moitié du XI<sup>ème</sup> siècle et que le tournoi semble être né du besoin d'entraînement suscité par cette nouvelle technique. Cette forme d'attaque est assez souvent utilisée à la guerre (notamment par les guerriers francs lors de la première croisade). Sa dimension collective nécessite une bonne organisation : le tournoi peut se concevoir comme une répétition générale de la bataille. Cependant, il se distingue du fait de guerre par le refuge dont disposent les cavaliers et par son but qui n'est pas la mort de l'adversaire mais sa capture. Simulacre de

---

<sup>19</sup> Jacques MORSEL, « Tournoi », *Dictionnaire du Moyen Âge*, (Claude GAUVARD, Alain de LIBERA, Michel ZINK, dir.), Paris, 2002, p. 1399.

<sup>20</sup> Richard BARBER, Juliet BARKER, *Les tournois*, Woodbridge, 1989, p. 26.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 25.

guerre et forme d'entraînement, il dégénère très souvent : la frontière entre guerre et tournoi est parfois confuse<sup>22</sup>.

Derrière le terme générique de tournoi se cache une grande diversité de pratiques. D'une région à une autre, les règles ne sont pas toujours identiques. De même, selon le milieu social, des différences s'opèrent.

À la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, les tournois sont devenus populaires au-delà des cercles fermés de la chevalerie<sup>23</sup>. Il n'y a pas que la noblesse qui joute<sup>24</sup>. De nombreux exemples de bourgeois participant à des combats sont avérés<sup>25</sup>. Ainsi, la diversité des formes de tournois est-elle liée à une double influence temporelle et sociale. En effet, au XV<sup>ème</sup> siècle, la joute n'est pas l'apanage de la seule noblesse. Plus ou moins tolérée pour les individus issus d'autres classes sociales, elle revêt des formes très diverses.

Tous les milieux sociaux masculins apprécient cet exercice et le pratiquent. Cependant, des participants de milieux trop disparates socialement ne peuvent pas s'affronter : un petit paysan ne jouera pas contre un grand seigneur. Au mieux, il pourra assister à ses confrontations.

Les activités de combats courtois sont très nombreuses, diversifiées et larges, à travers toute l'Europe. Par exemple, Claude Blair rapporte que de nombreuses formes de joutes sont pratiquées en Allemagne à la fin du XV<sup>ème</sup> et au début du XVI<sup>ème</sup> siècle. La « *Gestech* » ou la « *Rennen* », probablement apparues vers le XIII<sup>ème</sup> siècle, deviennent clairement réglementées vers les années 1400<sup>26</sup>. Ailleurs, les bourgeois de certaines villes s'affrontent régulièrement à la lance et à cheval. Présentée par Évelyne Van Den Neste, la liste relative aux joutes organisées dans les villes de Flandres au XV<sup>ème</sup> siècle est impressionnante<sup>27</sup>. Concernant la Péninsule ibérique, José Hinojosa Montalvo repère des pratiques multiples telles que *Las carreras de caballos* ou le *Joc de darts*, qui sont effectuées par des nobles mais aussi par des hommes plus modestes qui remplacent les chevaux par des animaux moins chers et moins prestigieux<sup>28</sup>.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 30 : « Ce n'est pas la dernière fois qu'un tournoi servira d'alibi à de vieux règlements de compte », à propos des débordements du tournoi de Roncaglia (Italie, 1158).

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 98 : En 1453, les jouteurs de Pavie sont de « simples citoyens ».

<sup>24</sup> Évelyne VAN DEN NESTE, *Tournois, joutes et pas d'armes dans les villes de Flandres à la fin du Moyen Âge, 1300-1488*, École des Chartes, Paris, 1996, p. 50.

<sup>25</sup> Boris BOVE, « Les joutes bourgeoises à Paris entre rêve et réalité (XIII<sup>ème</sup>-XIV<sup>ème</sup> s.) », *Le tournoi au Moyen Âge*, Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale, numéro 2, Lyon, 2003, pp. 135-162.

<sup>26</sup> Claude BLAIR, *European armour*, London, 1958, p. 160 : « In Germany in the late 15th and early 16th centuries many types of jousts were practised but all were variations on two basic courses, the Gestech and the Rennen or Scharfrennen. The origins of both courses are probably to be sought in the 13th century but they do not seem to have become clearly defined until the period round 1400 ».

<sup>27</sup> Évelyne VAN DEN NESTE, « Chronologie des tournois », *Tournois, joutes et pas d'armes dans les villes de Flandres à la fin du Moyen Âge, 1300-1488*, op. cit., pp. 211-332.

<sup>28</sup> José HINOJOSA MONTALVO, « Juegos, fiestas y espectáculos en el reino de Valencia : del caballero andante al Moro juglar », *Fiestas, juegos y espectáculos en la España medieval*, Madrid, 1999, p. 70.

## INTRODUCTION

Certains paysans s'adonnent aussi à des jeux assez proches, qui diffèrent des pas ou des joutes bourgeoises par les moyens mis en œuvre. Le *Liber de Virtutibus Philippi*, rédigé en 1452 par Jean Germain, évêque de Chalon-sur-Saône, en témoigne : « les Gantois, dans les joutes, se provoquent, tantôt avec des gaules, tantôt avec des pieux, parfois avec des perches servant à la pêche ; ils s'essaient aux tournois... et s'imaginent faire les chevaliers en montant des chevaux loués ; n'ayant pas d'écusson nobiliaire, ils s'attachent des bandeaux sur la poitrine et se frappent d'immenses bâtons en guise de lances aiguës. Ne sachant lancer leurs chevaux, ils les pressent des talons, bien plus que des éperons ; les éclats de rire, bien plus vite que la portée de leurs coups, abattent les compagnons qu'on leur oppose »<sup>29</sup>.

À partir du milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, le guerrier est inspiré par un ordre de valeurs qui repose sur l'amour courtois. Le roman, nouveau genre littéraire, est associé à cette transformation. Tandis que les chansons de gestes racontaient les avatars des batailles, la littérature chevaleresque évoque les exploits des chevaliers dans les combats amicaux<sup>30</sup>.

« Le tournoi est la forme originelle des jeux chevaleresques largement décrits dans les romans de Chrétien de Troyes »<sup>31</sup>. Au départ simple jeu guerrier, il s'infléchit à mesure que de nouvelles valeurs imprègnent la chevalerie. Le mariage entre littérature et tournoi leur permet de s'enrichir mutuellement. Cette imprégnation courtoise des tournois donne à chaque affrontement son originalité.

Le modèle de combattant développé dans les romans de Chrétien de Troyes fait des émules. D'*Érec et Énide* (vers 1170) à l'inachevé *Conte du Graal* (1185), il mêle guerre, dévotion, amour courtois et met en relation jeux de cours et jeux guerriers. Chrétien de Troyes a pu puiser son inspiration à la cour de Champagne dans laquelle il séjourna longuement. Henri de Troyes, comte de Champagne, est un fervent tournoyeur. Marie de Champagne, sa femme, est la fille de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine. Or, Aliénor a été au cœur d'une cour brillante, tenue à Poitiers et en Aquitaine de 1165 à 1173. Là-bas, se sont rencontrés des auteurs de romans antiques comme Benoît de Sainte-Maure et des troubadours comme Bernard de Ventadour. Aliénor a épousé Henri Plantagenêt en 1152 et est devenue reine d'Angleterre en 1154. Elle a eu cinq enfants de lui dont Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre et Aliénor, femme du roi Alphonse VIII de Castille. La cour qu'elle tient à Poitiers à partir de 1165

---

<sup>29</sup> Vincent FRIS, « Analyse de chroniques bourguignonnes », *Bulletin de la société d'histoire et archéologie de Gand*, Gand, 1905, chap. LX, pp. 190-212.

<sup>30</sup> Chrétien de TROYES, *Romans*, Paris, 1999 (Érec combat en tournoi après un mariage célébré à Caradigan dans *Érec et Énide*, *op. cit.*, pp. 127-128. Cligès triomphe au tournoi d'Oxford, dans *Cligès*, *op. cit.*, pp. 429-439. Lancelot combat devant Guenièvre au tournoi de Noauz, dans *Le chevalier à la charrette*, *op. cit.*, p. 671. Yvain et Gauvain vont de tournoi en tournoi, dans *Le chevalier au Lion*, *op. cit.*, p. 798. Gauvain prend part à un tournoi pour défendre la « pucelle aux petites manches », dans *Le conte du Graal*, *op. cit.*, p. 1084).

<sup>31</sup> Évelyne VAN DEN NESTE, *op. cit.*, p. 50.

correspond à une période de brouille où elle se tient à l'écart de son mari Henri II, roi d'Angleterre. La proximité de Chrétien de Troyes avec Marie de Champagne ou Aliénor, leurs cours et leurs chevaliers peut expliquer son inspiration à la fois liée à l'Antiquité et à « la nouvelle matière de Bretagne, centrée sur les thèmes arthuriens, mythes fondateurs de la cour Plantagenêts »<sup>32</sup>. La cour des Plantagenêts est restée célèbre pour ses grands tournoyeurs. Guillaume le Maréchal, dont la vie a été reconstituée par Georges Duby, a servi successivement Henri II d'Angleterre puis ses fils Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre. Alors que Guillaume le Maréchal en est encore à ses premières armes, il est arrêté lors d'une escarmouche dans le Poitou. Aliénor d'Aquitaine le tire de sa captivité en l'échangeant contre des otages. Dès lors, elle le nourrit et l'équipe. À partir de cette période, les cent vingt sept feuilles de parchemin analysées par Georges Duby révèlent les nombreuses participations de Guillaume le Maréchal à des tournois<sup>33</sup>. Cette anecdote pourrait paraître accessoire mais elle révèle cette nouvelle forme de communauté, qui associe les tournoyeurs, ceux qui écrivent à leur sujet et les cours princières. Par ailleurs, on sait que Chrétien de Troyes est passé au service du comte de Flandres vers 1173, tandis que Guillaume le Maréchal a été recruté par le même comte dans ses troupes en 1176. Ces deux hommes, l'un romancier, l'autre guerrier-tournoyeur se retrouvent donc plusieurs fois autour d'Aliénor ou du comte de Flandres. Les cours sont devenues les points de convergence entre lesquels hommes de lettres et hommes de guerre circulent.

Par l'effet d'alliances et de mariages, une culture de chevalerie de cour se développe sous des traits communs dans les espaces ibérique, bourguignon, angevin, français, portugais et anglais. Le phénomène n'est pas nouveau. La Guerre de Cent ans oppose les hommes en même temps qu'elle brasse les origines, du fait des fréquents retournements d'alliances. Au-delà de cette guerre, les nombreux échanges, depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, provoquent des influences réciproques<sup>34</sup>. L'exemple de la reconquête de l'Espagne étaye cette idée : « les Espagnols avaient reçu l'aide de chevaliers venus du nord des Pyrénées, de Bourgogne principalement, mais aussi d'Aquitaine et de Normandie, apport qui se renouvela au cours des décennies suivantes »<sup>35</sup>. De même, les croisades des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles favorisent les échanges culturels dans les milieux de la chevalerie notamment par l'intermédiaire des nombreux ordres

<sup>32</sup> Françoise PARADIS, « Chrétien de Troyes », *Dictionnaire du Moyen Âge*, (Claude GAUVARD, Alain de LIBERA, Michel ZINK, dir.), Paris, 2002, p. 286.

<sup>33</sup> Georges DUBY, *Guillaume le Maréchal ou Le meilleur chevalier du monde*, Paris, 1984, p. 51 : « De descriptions de tournois, le récit que j'utilise est plein à ras bord ».

<sup>34</sup> Adeline RUCQUOI, *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, Paris, 1993, p. 197 : « La réorganisation des premières décennies du XI<sup>ème</sup> siècle et la réouverture du chemin de Compostelle favorisèrent l'établissement de contacts étroits entre le nord de la Péninsule ibérique et les royaumes issus de l'ancien empire carolingien ».

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 205 : « C'est dans cette période que la campagne du Cid, Rodrigo Díaz de Vivar, aboutit à l'occupation, certes éphémère, du royaume de Valence entre 1094 et 1099 ».

## INTRODUCTION

religieux-militaires<sup>36</sup>. Aussi, le phénomène des tournois, endroit d'affrontements et d'alliances par excellence, connaît-il des évolutions et des influences à l'image de celles qui traversent les cours les plus puissantes. À cette période, les tournois ne reposent pas encore sur un ensemble parfaitement codifié mais des coutumes se mettent en place. Le phénomène gagne en importance grâce à sa dimension spectaculaire qui garantit sa popularité à travers toute l'Europe de l'ouest.

Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, le tournoi prend un tournant dans sa forme : il s'individualise. Jean Flori explique la transition du tournoi vers la joute « par suite de l'individualisme des chevaliers, de leur quête de renommée, des progrès de l'armement défensif et du goût du public, particulièrement féminin, désireux d'assister aux tournois »<sup>37</sup>. Les joutes sont alors de plus en plus nombreuses à être décrites sans pour autant que les tournois disparaissent. La chanson de Gilles de Chin en est le révélateur. Écrite vers 1230-1240, elle rapporte les hauts faits de Gilles de Chin, chevalier du Hainaut, qui participe à différents genres de tournois : une mêlée à Auxerre (équipe contre équipe), un grand tournoiement à Trazegnies (duel), un tournoi grand et plénier à Maastricht (duel) ou encore un tournoi à Garde Saint Rémy où il affronte cinq adversaires simultanément<sup>38</sup>. Désormais, les romans multiplient les descriptions de tournois, qu'il s'agisse de romans d'aventures comme *Sone de Nansay*, *Guillaume de Dole* ou bien de romans arthuriens, à l'image du *Tristan en prose*<sup>39</sup>. Plus encore, certains romans se focalisent uniquement sur les tournois. Le *Roman du Hem*, récit rapporté par le héraut Sarrasin, décrit un tournoi de trois jours qui se serait déroulé dans la Somme, en 1266. L'auteur dépeint les combats ainsi que les dames et seigneurs déguisés en personnages arthuriens dans une atmosphère générale de fête<sup>40</sup>. Encore appelés tournois, les affrontements qui ont lieu à Chauvency en 1285, décrits par Jacques Bretel, font apparaître clairement certains individus, tel Henri III de Luxembourg<sup>41</sup>. Le tournoi devient joute en même temps que la narration glorifie davantage ses héros.

---

<sup>36</sup> Alain DEMURGER : « Ordres religieux-militaires », *Dictionnaire du Moyen Âge*, (Claude GAUVARD, Alain de LIBERA, Michel ZINK, dir.), Paris, 2002, p. 1025.

<sup>37</sup> Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1999, p. 148.

<sup>38</sup> Philippe MOYEN, « Tournois grans et pléniers, grant tournoiement et tornoy : la hiérarchie des tournois dans La chanson de Gilles de Chin », *Le tournoi au Moyen Âge*, Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale, numéro 2, Lyon, 2003, pp. 21-29.

<sup>39</sup> Jean RENART, *Guillaume de Dole ou le roman de la rose*, traduit en français moderne par Jean Dufournet, Jacques Kooijman, René Menage, Christine Tronc, Paris, 1988. *Le Roman de Tristan en prose*, (Philippe MÉNARD, dir.), 9 volumes, Genève, 1987-1997. *Sone de Nansay*, éd. Moritz Goldschmidt, Tübingen, 1899. Pour un aperçu des tournois dans les romans d'aventures, voir le tableau récapitulatif de Claude LACHET, *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Champion, 1992, pp. 410-411.

<sup>40</sup> SARRAZIN, « Roman du Ham », *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre suivie du Roman du Ham*, Paris, 1840, réédition New-York Library, 1965, pp. 213-384.

<sup>41</sup> Jacques BRETTEL, *Le tournoi de Chauvency*, Liège-Paris, 1932.

## INTRODUCTION

L'évolution dans la manière de tournoyer et de décrire ces événements est inspirée des romans chevaleresques des siècles précédents qui mettent en avant un personnage inspiré du réel ou imaginé. Comme les prouesses dans les tournois leur assurent une carrière brillante et la renommée, l'identification des chevaliers en action doit être facile et leurs exploits individualisés<sup>42</sup>. Avec la personnalisation du combat, les affrontements intègrent progressivement d'autres évolutions : la dramatisation et la théâtralisation. Le tournoi devient organisé pour que le public, notamment féminin, reconnaisse les participants et puisse choisir ses héros. Les entrées des chevaliers dans les lices se font attendre et s'effectuent en musique. Les annonces des crieurs mettent en tension les spectateurs. Les chevaliers ont revêtu des étoffes et des signes distinctifs : les joutes se donnent à voir en tant que véritables spectacles. Dans le même temps, une mise en relation encore plus étroite avec la mode littéraire – les références y deviennent systématiques – et une réglementation des combats de plus en plus précise se mettent en place.

Le dictionnaire de Sebastián de Covarrubias, de 1611, explique la transition technique du tournoi vers la joute par le passage d'un combat de groupes à un affrontement à un contre un, avec une toile séparant les deux combattants et obligeant les chevaux à respecter un couloir de course<sup>43</sup>. Ce changement dans la forme s'accompagne d'une modification essentielle de l'objectif du combattant puisqu'il ne cherche plus à faire prisonnier son adversaire mais à le désarçonner et, au fil du temps, à rompre sa lance sur lui.

La déclinaison du tournoi vers la joute, où seuls deux chevaliers s'affrontent en même temps, sur un espace nettement délimité, est caractéristique d'une évolution culturelle. À partir de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, au fur et à mesure de l'individualisation et de la codification des combats, la pratique des joutes devient plus courtoise<sup>44</sup>. La courtoisie s'entend à la fois comme un art de vivre, un idéal de chevalerie et une éthique plus raffinée dans le rapport entre hommes et femmes. Les mécanismes de cour se transposent dans les joutes : « La quête de l'amour et celle de la gloire ne peuvent en effet être dissociées de la pratique de ces combats et de la démonstration publique et spectaculaire de la prouesse »<sup>45</sup>. Les différences avec les combats des siècles précédents sont à la fois techniques et conceptuelles.

Dans une période où les genres de combats de chevaliers se multiplient et se font de plus en plus courtois, de nouvelles formes vont encore naître. Dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, le modèle

---

<sup>42</sup> Georges DUBY, *Guillaume le Maréchal ou Le meilleur chevalier du monde*, Paris, 1984.

<sup>43</sup> Sebastián de COVARRUBIAS, *Tesoro de la lengua castellana o española*, Barcelona, 1943, p. 724.

<sup>44</sup> Richard BARBER, Juliet BARKER, *op. cit.*, p. 48 : « La vaste mêlée ouverte, qui avait dominé le XII<sup>ème</sup> siècle et une bonne partie du XIII<sup>ème</sup>, tend désormais à céder la place aux joutes plus réduites ».

<sup>45</sup> Danielle QUERUEL, « Tournois et romans d'aventure en Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle », *Le tournoi au Moyen Âge*, Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale, numéro 2, Lyon, 2003, p. 45.



## INTRODUCTION

du « chevalier errant » se répand sur une large partie de l'Europe, à l'image d'Ulrich von Lichtenstein, seigneur d'Autriche. Son parcours est décrit dans une autobiographie romancée : voyageant sur des milliers de kilomètres, il attribue un nom arthurien à ceux qui réussissent à briser contre lui trois lances sans être désarçonnés. De cette manière, il les admet à sa Table Ronde<sup>46</sup>.

Le jeu de la Table Ronde, pratique antérieure aux pas d'armes puisqu'elle est identifiée dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, témoigne de la relation entre littérature et combat courtois. Il est difficile d'attribuer une date à la première joute tenue sous forme de Table Ronde. L'interdiction d'une rencontre de ce type en Angleterre en 1232 montre que le jeu devait exister au début du XIII<sup>ème</sup> siècle<sup>47</sup>. L'historien anglais Mathieu Paris (mort en 1259), se référant à des faits survenus en 1252, explique que pour s'entraîner, certains chevaliers anglais firent un jeu de lances différent du commun et vulgaire tournoi, dénommé jeu de la Table Ronde<sup>48</sup>. Il s'organisait autour du thème des chevaliers de la Table Ronde, selon un scénario inspiré par les romans arthuriens.

Lors d'une Table Ronde, chaque combattant endosse le nom et le rôle de l'un des célèbres chevaliers. Les décors des lieux des combats renvoient aussi à l'univers arthurien. Les dames ont des rôles définis : elles aident les chevaliers à se préparer en amenant leurs armes et elles récompensent le vainqueur. Le temps des combats est prolongé par un repas autour d'une grande table, à la manière du roi Arthur avec ses chevaliers.

Dans le *Libro de la orden de caballeria*, datant de 1275, Ramon Llull énumère les exercices auxquels doivent se livrer les chevaliers<sup>49</sup>. Jouter, aller aux tournois, tenir Tables Rondes et chasser font partie de leurs obligations. Le jeu de la Table Ronde est donc pratiqué et connu de l'Angleterre à la Péninsule ibérique dès la deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. *La gran conquista de ultramar castellana*, ouvrage postérieur d'une vingtaine d'années au précédent et dont l'auteur est anonyme, parle de ce jeu inventé par les anciens en Angleterre, France et Allemagne, afin de maîtriser le maniement de la lance<sup>50</sup>. Le jeu de la Table Ronde suit une organisation précise. Pour signifier leur défi, les chevaliers attaquants viennent frapper d'une lance un bouclier orné des armes du chevalier défenseur. Ensuite, les dames pour qui les

---

<sup>46</sup> Ulrich von LIECHTENSTEIN, *Frauendienst*, Göppingen, 1987.

<sup>47</sup> « 1225-1232 », *Calendar of Patent Rolls, Henry III - Richard III (1216-1485)*, vol. 2, Prepared under the superintendence of the Deputy Keeper of the Records, Public Record Office, London, 1893-1916, p. 492.

<sup>48</sup> Martín de RÍQUER, *Caballeros medievales y sus armas*, Madrid, 1999, p. 157.

<sup>49</sup> Ramon LLULL, *Llibre de l'orde de cavalleria*, Barcelona, 1988, p. 177 : « córrer cavall, bohornar, lansar a taulat, enar ab armas, torneys, fer taules radones, esgremir, cassar cers, orces, senglars ».

<sup>50</sup> *La gran conquista de ultramar castellana*, Bogotá, 1979, p. 576.

## INTRODUCTION

chevaliers combattent, les équiper de leurs casques, écus et lances<sup>51</sup>. Au cours du combat, si l'attaquant (celui du dehors) ou le défenseur (celui du dedans) chute de cheval, son adversaire peut récupérer ses armes et se mettre au service de la dame qui dirige l'affrontement. La chronique précise également l'origine du nom du jeu : un jour avant la fin des combats, une table ronde est mise entre les tentes des chevaliers combattants afin que tous mangent ensemble, comme au temps du roi Arthur<sup>52</sup>.

Les caractéristiques du jeu de la Table Ronde se précisent davantage à travers la *Crónica* de Ramon Muntaner, rédigée vers 1325<sup>53</sup>. Cette chronique explique en quoi consiste le jeu à partir d'un combat de 1291, à Calatayud (en Aragon). Il s'effectue dans des lices. À l'une des extrémités est construit un château de bois dans lequel patiente le chevalier défenseur. Il se tient prêt à lutter contre ceux qui désirent se mesurer à lui. Le défi lancé, les trompettes retentissent et le chevalier défenseur sort du château pour combattre celui qui l'a provoqué. La lutte se fait à cheval, avec des lances<sup>54</sup>.

Ramon Muntaner évoque le jeu de la Table Ronde en diverses circonstances : en 1274, Jaime I d'Aragon et son gendre Alphonse X de Castille se rencontrent, ce qui donne lieu à des festivités et à la tenue de plusieurs Tables Rondes à Valencia. En 1287, à Oloron en Gascogne, une entrevue du roi d'Angleterre Édouard 1<sup>er</sup> avec Alphonse le Libéral, roi d'Aragon se conclut sur le jeu. En 1291, à Tarascon, il est pratiqué. Lors de négociations entre Jaime II d'Aragon et Sanche IV de Castille, cette même année, on y joue encore à Calatayud. Pour l'occasion, le roi et la reine de Castille sont présents. Le roi de Castille et celui d'Aragon jouent, accompagnés par des hommes des royaumes de Castille, Aragon, Catalogne, d'Angleterre, de Valencia ou de Gascogne<sup>55</sup>. Les *Crónicas de los reyes de Castilla* rapportent que quelques années plus tard, en 1330, le couronnement d'Alphonse XI de Castille à Burgos est une nouvelle occasion

---

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 575 : « el cavallero de los de fuera que quisiessse justar, armarse ya e cubriría su cavallo de sus señales, e yría a aquel palenque, e daría con el cuento de la lança en un escudo de aquéllos. (...) e rogaría a aquella dueña o donzella que él oviesse allí traýdo, que le ponga el yelmo en la cabeça e que le dé el escudo e la lança (...) cavalgará el cavallero en su caballo e yrá a justar con el otro (...) e havrá de hazer armas por su amor, e traer aquellas armas que ella le da ».

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 576 : « llámanle el juego de la tabla redonda, que no por la otra que fue en tiempo del rey Artús ».

<sup>53</sup> Ramon MUNTANER, *Crónica*, 9 vol., Barcelona, 1927-1952.

<sup>54</sup> Martín de RÍQUER, *Caballeros medievales y sus armas*, *op. cit.*, pp. 155-156 : « Supone esto que el juego de la tabla redonda se hacía en unas lizas, en uno de cuyos extremos se había montado un castillo de madera donde se recluía el caballero que mantenía el juego, dispuesto a luchar con todo aquel que se acercase con intención de justar con él. Cuando esto ocurría los del castillo tocaban la trompeta, y el caballero defensor o mantenedor salía del castillo dispuesto a combatir con el provocador. La lucha se hacía a caballo con lanzas ».

<sup>55</sup> Ramon MUNTANER, *Crónica*, t. I, Barcelona, 1927, pp. 56-59.

d'organiser des « *tablas* »<sup>56</sup>. *La chronique catalane* de Pierre le Cérémonieux évoque aussi ce jeu lors des fêtes organisées pour son couronnement à Saragosse, en 1336<sup>57</sup>.

Tout au long du XIV<sup>ème</sup> siècle, les Tables Rondes se pratiquent en de très nombreux lieux puisque des formes semblables de combats ont pu être identifiées dans la Péninsule ibérique, dans les villes d'Italie, en Angleterre, en Allemagne et en France<sup>58</sup>. Il est à noter que le terme « *tabla* » est utilisé tout au long du XV<sup>ème</sup> siècle dans les chroniques castillanes pour dénommer l'endroit où se tient une joute<sup>59</sup>.

Les caractéristiques du pas d'armes ne se retrouvent pas intégralement dans cette pratique. Cependant, la logique des combats des Tables Rondes est déjà plus élaborée que celle des tournois. Le combat à la lance s'effectue dans un contexte théâtral où honneur chevaleresque et lutte pour le cœur d'une dame sont déjà présents, avec un référent littéraire d'arrière plan. La filiation entre jeu de la Table Ronde et pas d'armes, mise en doute par certains, est difficile à démontrer mais de fortes analogies existent<sup>60</sup>.

Dans un historique du tournoi menant vers la forme stylisée des pas d'armes, il est indispensable de préciser que l'apparition d'un genre de combat chevaleresque ne met pas nécessairement un terme au précédent. Aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, tournois et joutes sont toujours pratiqués selon des styles variés, par différents milieux sociaux et dans toute l'Europe occidentale. Un inventaire des différentes formes de combat à la lance et à cheval, que l'on regroupe commodément sous l'appellation « tournoi », montre une diversité étonnante au XV<sup>ème</sup> siècle : tournois, mêlées, joutes, behourd, Tables Rondes, jeu de cañas, courses de planchon, commençailles, essais, pas d'armes, emprises d'armes, épinette. Michel Stanesco dénombre une vingtaine d'appellations pour les évoquer parmi lesquelles on trouve encore : ahatine, assemblée, cembel, derei, estor, mellée, poigneiz, presse, pardon d'armes, trespignées, tupineis, bourdeis<sup>61</sup>. Si certaines paraissent être des déclinaisons locales d'un même jeu, d'autres présentent des différences notables. Les joutes à outrance, s'apparentant à des duels de

<sup>56</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. I, Madrid, 1953, p. 234 : « Et los caballeros de la banda, quel Rey avia fecho et ordenado pocos de tiempos avia, estaban todo el dia quatro dellos armados en cada tabla, et mantenian josta á todos los que querian jostar con ellos ».

<sup>57</sup> *Chronique catalane de Pierre IV d'Aragon, dit le Cérémonieux*, Tolosa - Paris, 1941, p. 77.

<sup>58</sup> Richard BARBER et Juliet BARKER proposent un inventaire intéressant dans *Les tournois*. Ils identifient la présence de Tables Rondes en Angleterre (Kenylworth et Warwick en 1279, Nefyn en 1284, Falkirk en 1302, Windsor, en 1344 et 1358, pp. 41-45), en France (Paris, en 1330 et 1332, p. 51), en Flandres (Hesdin en 1235, p. 56) ou encore en Allemagne (Merseburg en 1227, Neustadt en 1240, Nordhausen, en 1263 et 1267, pp. 59-62).

<sup>59</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, Madrid, 1946, p. 131 : « E asy llegado a la tabla, començaron a justar ».

<sup>60</sup> Martín de RÍQUER, *Caballeros medievales y sus armas*, Madrid, 1999, p. 161. L'auteur considère qu'il n'y a pas de filiation entre les deux phénomènes.

<sup>61</sup> Michel STANESCO, *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leiden, 1988, p. 74.

## INTRODUCTION

justice, continuent d'exister à cette époque. Elles doivent se terminer par la défaite cuisante de l'un des deux protagonistes, en faisant couler le sang, afin de régler des affaires d'honneur ou de justice. De même, les « duels judiciaires », « gages de bataille » et « champ mortel » présentent des similitudes avec les joutes courtoises dans leur réglementation mais ne reposent pas sur la même logique. Pour cette raison, nous les laisserons de côté.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, en même temps que la mode courtoise arrive à maturité au sein de la noblesse et de la chevalerie, les différentes sphères de pouvoir, dans la Péninsule ibérique, en France ou en Bourgogne, éprouvent un intérêt grandissant pour les combats chevaleresques. Mais, les autres milieux sociaux s'adonnent également aux joutes. À Arras, en 1428, des représentants des plus grandes familles bourgeoises de la ville s'affrontent en présence de Philippe le Bon<sup>62</sup>. Quelques années plus tard, à Bruges, en 1440, les bourgeois se mêlent aux nobles tels que le seigneur de Wavrin ou celui de Clèves pour combattre<sup>63</sup>. À ce sujet, Évelyne Van Den Neste rapporte des statistiques étonnantes : les villes du nord de la France organisent quantitativement plus de joutes ou de tournois que les nobles ou la cour ducal<sup>64</sup>. Les bourgeois de Lille peuvent s'enorgueillir d'avoir célébré les joutes de l'Épinette de 1283 à 1483 sans discontinuité (excepté en 1477). Plus surprenant encore, les habitants les plus humbles de la ville, éblouis par les jeux de ces riches bourgeois, essayent d'imiter avec leurs moyens ces joutes. De nombreux bans échevinaux des villes de Flandres mentionnent ces jeux : interdiction de jouter sur des tonneaux en 1399, 1402, 1403, sur chariot en 1424, 1431, 1433, 1436, 1437, sur des planches en 1431 et sur l'eau en 1446<sup>65</sup>. La fréquence des interdictions révèle que ces jeux sont prisés.

Ce bouillonnement de formes joutées qui anime le début du XV<sup>ème</sup> siècle dans les territoires de Bourgogne est à mettre en relation avec une situation politique des villes qui favorise ce genre d'événement. Les conditions sont différentes dans les autres cours européennes qui verront émerger le phénomène des pas d'armes. Probablement est-ce la raison qui explique un léger décalage dans l'apparition des pas d'armes aux différents endroits.

La Péninsule ibérique fait figure de pionnière pour organiser un pas d'armes dans toutes ses composantes. La Bourgogne puis la cour de France et celle d'Anjou viennent ensuite. Pour l'expliquer, un bref aperçu des situations politiques de ces cours permet de faire apparaître un moteur spécifique à l'avènement d'un pas d'armes : la concurrence politique et guerrière reportée sur le terrain de la joute. Les Castellans semblent avoir été les premiers capables de

---

<sup>62</sup> Archives Municipales d'Arras, BB7, f°15v. à 16v.

<sup>63</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, tome 5, L. Douët d'Arcq, Paris, 1861, p. 447.

<sup>64</sup> Évelyne VAN DEN NESTE, *op. cit.*, p. 127.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 149.

## INTRODUCTION

suspendre momentanément les guerres pour renvoyer leurs querelles sur les lices des pas d'armes.

Dans la Péninsule ibérique, la guerre fratricide entre Pierre I<sup>er</sup> et Henri de Trastamare, atteint son paroxysme en 1369 avec le meurtre du premier par le second. Probablement, cette agitation a-t-elle fait reculer momentanément le phénomène des joutes en Castille, qui connaît pourtant une tradition marquée en la matière. Cependant, il ne faiblit pas en Navarre où les rois Charles II puis Charles III en organisent fréquemment, notamment à Pampelune. La cour d'Aragon, traversée par les aléas d'une agitation politique permanente, est aussi amateur de joutes. Le couronnement de Ferdinand d'Aragon, en 1412, est l'occasion d'une fête chevaleresque somptueuse où l'on peut voir dans les décors et dans l'organisation générale des joutes les prémices des pas d'armes. Cette période correspond à une reprise intense de l'activité chevaleresque en Castille. En effet, le couronnement de Jean II comme roi de Castille, en 1406, marque un retour des joutes à la cour. Elles deviennent très fréquentes à compter du début des années 1420. L'entourage du souverain de Castille a pris la mesure de son engouement pour cette forme d'exercice et n'a de cesse de le satisfaire en organisant le plus souvent possible des affrontements courtois. Dans un climat tendu entre certaines factions de la noblesse, le roi, le connétable de Castille et les infants d'Aragon, chacun semble vouloir enchérir pour organiser des joutes plus retentissantes que l'autre. Au Portugal, le maître d'Avis est élu roi sous le nom de Jean I<sup>er</sup> du Portugal par les *Cortes* de Coïmbra en 1385. L'avènement de la nouvelle dynastie s'accompagne d'un renouvellement de la noblesse qui entoure le roi. Ce dynamisme est marqué par la tenue de nombreuses joutes, notamment autour du futur roi Édouard, fils de Jean I<sup>er</sup>, associé au pouvoir de son père dès 1411. Dans un contexte où tout est bon pour affirmer et afficher sa supériorité – dans les relations internes et externes de la Castille, l'Aragon, la Navarre et le Portugal – les joutes sont particulièrement appréciées par les hauts dignitaires du pouvoir. En 1428, la situation de la Péninsule ibérique est favorable à ce que le *Passo de la Fuerte Ventura* se tienne à Valladolid. Ce fait d'armes est destiné à fêter le départ de la cour de Castille de Léonor d'Aragon vers son futur époux Édouard du Portugal (frère d'Isabelle du Portugal). Une fois les combats terminés, une importante délégation accompagne Léonor d'Aragon jusqu'à Lisbonne où se tiennent de nouvelles joutes en 1429<sup>66</sup>. Celles-ci sont disputées en présence d'Isabelle du Portugal (sœur d'Édouard du Portugal et future duchesse de Bourgogne) et de la délégation bourguignonne venue chercher la future épouse de Philippe le Bon.

---

<sup>66</sup> Richard VAUGHAN, *Philip the Good*, New edition with an introduction of Graeme Small, Woodbridge, 2002, p. 182.

## INTRODUCTION

Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, la Bourgogne est marquée par ses mauvaises relations avec le camp armagnac, sur fond de guerre avec les Anglais. Cette situation est ponctuée par l'assassinat du duc d'Orléans en 1407 qui trouve sa réponse en 1419 dans le meurtre du duc de Bourgogne. Les rivalités exacerbées peuvent difficilement s'exprimer sur un autre terrain que celui de la guerre. La présence anglaise et sa supériorité affirmée depuis la bataille d'Azincourt s'associent mal avec des relations courtoises. Le règne du duc de Bourgogne Jean sans Peur connaît de nombreuses joutes<sup>67</sup>. Mais, la période qui suit immédiatement son assassinat est confuse, laissant peu de place au divertissement des chevaliers qui doivent être prêts pour le véritable combat. Aussi, faut-il attendre quelques années de reprise en main du duché par Philippe le Bon, nouveau duc de Bourgogne, pour retrouver une activité chevaleresque intense. Les années 1430 sont ponctuées de faits d'armes courtois à la cour de Bourgogne, à commencer par les festivités qui sont organisées en 1430 à Bruges, pour le mariage de Philippe le Bon et Isabelle du Portugal. Une série de joutes y est tenue qui s'inscrit dans la continuité du *Passo de la Fuerte Ventura*, de joutes disputées en septembre 1428 à Coïmbra ou encore à Lisbonne à la fin de cette même année<sup>68</sup>. Cependant, les joutes de Bruges ne semblent pas encore présenter toutes les caractéristiques d'un pas d'armes, même si elles s'en approchent, notamment en mettant en relation la cour de Bourgogne et celle du Portugal. On doit attendre quelques années pour voir se dérouler le premier pas d'armes à la cour de Bourgogne : le Pas de l'Arbre Charlemagne, en 1443. Deux années plus tard, la cour de France et celle d'Anjou importent ce mode d'affrontement qui y connaîtra son apogée dans la deuxième moitié du XV<sup>ème</sup> siècle.

En France, la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle est marquée par des joutes retentissantes aux formes proches des pas d'armes. L'entrée dans Paris de la reine de France Isabeau de Bavière en 1389 est amplement célébrée. De nombreux spectacles de rue ont lieu afin de marquer les esprits de la population parisienne. Des joutes sont tenues. Cependant, les caractéristiques d'un pas d'armes ne s'y retrouvent pas entièrement. Il n'est pas question de la défense d'un lieu. Les notions de spectacles et de joutes ne sont pas aussi fusionnelles : les combats ne semblent pas reposer sur une histoire et un scénario élaboré. La dimension théâtrale manque. Le récit de Froissart est très intéressant à ce sujet puisque, lors d'un tournoi destiné à célébrer la reine, les chevaliers se plaignent de la trop grande quantité de poussière levée par les chevaux lors des courses, non pas parce qu'elle les gêne dans le combat mais parce que leurs coups n'ont pas pu être appréciés pleinement<sup>69</sup>. Le roi ordonne d'arroser la place pour les journées suivantes : le

---

<sup>67</sup> Bertrand SCHNERB, *Jean sans Peur*, Paris, 2005.

<sup>68</sup> « Lettre du prince Henry à son père Jean I<sup>er</sup> du Portugal, de Coïmbra, le 22 septembre 1428 », Peter RUSSELL, *Prince Henry « the navigator ». A life*, New Haven and London, 2000, pp. 365-369.

<sup>69</sup> Jean FROISSART, « Les chroniques », *Historiens et chroniqueurs du Moyen Âge*, Paris, 1952, p. 616 : « et disoient les aucuns que leurs faits en avoient été perdus ».

## INTRODUCTION

spectacle commence à être un paramètre important même si on est encore loin des décors stylisés et fastueux du XV<sup>ème</sup> siècle. De même, les joutes de Saint-Inglevert, l'année suivante, ne paraissent pas marquées de l'empreinte théâtrale qu'on retrouve dans chaque pas d'armes. Par ailleurs, ces deux événements, comme plusieurs autres faits d'armes de la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, décrits par différents auteurs comme Jean Froissart, ne sont jamais appelés pas d'armes<sup>70</sup>. Les joutes de Saint-Inglevert, connues à travers cinq témoignages contemporains, sont dénommées de différentes manières : jeux, joustes, *gladiatorius ludus*, *duellum* ou encore table ronde<sup>71</sup>. De plus, comme le souligne Élisabeth Gaucher, les joutes de Saint-Inglevert se déroulent dans un décor purement utilitaire, tandis que le Pas de la Fontaine aux Pleurs, comme les autres faits d'armes de cette nature, accueillent « tout un matériel d'affabulation » ayant pour fonction de donner un effet de roman et une logique théâtrale aux combats<sup>72</sup>. Au crépuscule du XIV<sup>ème</sup> siècle en France, les pas d'armes sont probablement en gestation mais la situation politique est très instable sur des portions importantes du territoire. De la bataille d'Azincourt jusqu'aux premières trêves de Charles VII avec l'Angleterre en 1444, les possibilités de divertissements chevaleresques sont réduites dans le royaume de France exsangue.

Dans cet emballement des combats courtois que connaît la fin du Moyen Âge, le côté guerrier des joutes reste présent. Cependant, leur dimension spectaculaire s'accroît pour dépasser le seul affrontement physique. Les combats s'inscrivent dans un environnement de plus en plus théâtralisé. Un engouement se développe autour de formes particulières de joutes, les plus nobles et les plus prestigieuses : les pas d'armes et les emprises d'armes.

À l'aube du XV<sup>ème</sup> siècle, emprises et pas d'armes vont fleurir progressivement un peu partout en Europe de l'ouest : États bourguignons (Bourgogne, Brabant et Flandres), France, Anjou, Provence, Castille, Aragon, Andalousie, Portugal, Angleterre, Écosse.

Ces combats de chevaliers s'inscrivent dans la lignée des tournois, joutes et Tables Rondes des siècles précédents mais font apparaître une organisation, des manières de combattre et des enjeux nouveaux. Plus complexes que leurs prédécesseurs, emprises et pas d'armes, reflètent et expriment les phénomènes de mode ayant infiltré les chevaleries des différents royaumes.

---

<sup>70</sup> Jean FROISSART, *Chroniques*, 25 volumes, Bruxelles, 1867-1877.

<sup>71</sup> Élisabeth GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert : perception et écriture d'un événement historique pendant la guerre de Cent Ans », *Le Moyen Age. Revue d'histoire et de philologie*, n°2, Paris, 1996, p. 233.

<sup>72</sup> Élisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, 1994, p. 562.

## INTRODUCTION

À la manière d'un simulacre de situation militaire, le pas d'armes est un exercice de joute consistant à défendre un « pas » ou passage contre quiconque relève le défi. Les participants obéissent à la fiction de défendre ou d'attaquer un passage, un pont ou une croisée de chemins contre tout venant<sup>73</sup>. Il suffit à un chevalier de toucher de sa lance les armes arborées par le gardien du pas pour que l'affrontement courtois soit provoqué entre deux combattants. L'objectif du chevalier est de rompre des lances sur son adversaire ou d'échanger avec lui un nombre déterminé de coups d'épée ou de hache.

La dénomination « pas d'armes » renvoie à une situation militaire classique au Moyen Âge. En situation de guerre, les troupes défendent des positions stratégiques. Les chevaliers interdisent le passage d'un col, d'un pont, d'une entrée de ville à tous ceux qui voudraient le franchir. Cette logique militaire d'un lieu stratégique défendu, transposé dans le domaine des tournois, aboutit à la construction d'un nouveau genre : le pas d'armes. Les combattants y jouent chacun leur rôle : on parle de gardiens et d'assaillants. Les uns feignent de défendre un passage contre d'autres venus pour le forcer. L'organisation en deux camps rappelle celle des jeux de Tables Rondes qui opposent ceux du dedans (les chevaliers qui défendent une Table Ronde) à ceux du dehors (les chevaliers venus défier les précédents).

Écrit au début du XV<sup>ème</sup> siècle, *Le livre des faits du Maréchal Boucicaut* utilise cette terminologie de défense d'un pas pour raconter un épisode guerrier de Louis de Culant en Turquie<sup>74</sup>. De même, Diego Enriquez del Castillo présente-t-il dans sa chronique la résistance des troupes réunies autour de l'archevêque de Tolède face à celles du roi de Castille au pas de Medina del Campo<sup>75</sup>. Toutefois, cette situation, qui fait du Tolédan le chef des gardiens d'un pas, n'est pas nouvelle. La littérature épique médiévale est riche dans ce domaine. L'épisode militaire le plus célèbre du Moyen Âge est probablement celui raconté dans *La chanson de Roland*. Datant du XII<sup>ème</sup> siècle, l'épisode guerrier raconté dans la chanson correspond à une campagne militaire des troupes de Charlemagne de la fin du VIII<sup>ème</sup> siècle. Roland, fidèle

---

<sup>73</sup> Annette LINDNER, « L'influence du roman chevaleresque français sur le pas d'armes », *Publications du Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes*, n°31, Neuchâtel, 1991, p. 67.

<sup>74</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Maingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 2, 3 et 4<sup>ème</sup> parties, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Tome VII, éd. par M. Petitot, Paris, 1825, p. 41 : « Le bon messire Louys de Culant qui gardoit le pas, comme dict est, n'y travailla mie en vain. Car tant s'y peina à tout l'estandart du mareschal, et la bonne compaignée qu'il avoit, que nonobstant que il eust fort combatu, et qu'il trovast qui bien luy deffendist, si gaigna-il le pas malgré tous les ennemis : dont il doibt grand honneur avoir. Car tant est celui pas forte place, que le bon roy de Cypre, qui autresfois à le prendre s'estoit travaillé, oncques n'en peut venir à chef ».

<sup>75</sup> Diego ENRIQUEZ DEL CASTILLO, *Crónica del Rey don Enrique el Cuarto*, Madrid, 1953, p. 163 : « para resistir el paso de Medina al rey é a sus caballeros (...) determinaron de se poner en armas é resistir la pasada ».



## INTRODUCTION

serviteur de Charlemagne, défend le passage entre l'Espagne et la France à Roncevaux. Dans cette bataille contre les Sarrasins emmenés par Marsile, il perd la vie. La chanson raconte comment, avant l'assaut, le neveu de Marsile fait le vœu d'aller « porter le premier coup à Roland »<sup>76</sup>. Douze barons des troupes maures vont ensuite se succéder pour affirmer leur intention de combattre Roland, à l'image d'Estremaris, qui déclare : « J'irai à Roncevaux au passage des ports »<sup>77</sup>. Ce schéma classique sera aussi celui des pas d'armes. Le poème du XIII<sup>ème</sup> siècle retraçant les exploits guerriers de Saladin fait également état de cette situation guerrière de défense d'un pas<sup>78</sup>. L'histoire de la protection du passage qui ouvre sur la terre d'Angleterre par les troupes du roi Richard (Cœur de Lion) et de son attaque par celles de Saladin est encore très en vogue au XV<sup>ème</sup> siècle<sup>79</sup>. Dans le récit en prose, cet épisode guerrier fait d'ailleurs suite au tournoi de Ponthieu et précède d'autres aventures chevaleresques.

La mise en scène de la défense d'un lieu ou d'un passage par un chevalier est un élément qui fait l'originalité des pas d'armes par rapport au tournoi ou à la joute classique. L'identification précise de ceux qui le défendent ou viennent l'attaquer l'est aussi.

Dans les différentes formes de tournois et de joutes, l'incertitude liée à l'issue d'un combat et les risques encourus par les chevaliers engendrent l'émotion des spectateurs. Cette prise de risque constitue aussi un élément central de la logique des pas d'armes. Même si les armes se font plus courtoises, les blessures sont encore fréquentes et la mort présente dans ce genre de rencontre.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, l'idée de pas ou de passage se retrouve fréquemment dans le moment qui mène de la vie à la mort. Les mots d'Álvaro de Luna qui demande à un religieux de ne plus le quitter jusqu'au « pas de la mort » reflètent cette image<sup>80</sup>. L'auteur de la *Crónica de don Álvaro de Luna* explique plus loin ce qu'il advint du corps du connétable, une fois passé le pas de vie à mort<sup>81</sup>. De même, Georges Chastellain montre-t-il à quel point l'idée de passage, très présente dans l'imaginaire chevaleresque, peut se rapporter à celle de la mort lorsqu'il écrit *Le*

---

<sup>76</sup> *La chanson de Roland*, présentée par Gérard Moignet, Paris, 1989, p. 85.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 85-91.

<sup>78</sup> Rita LEJEUNE, « Le premier cycle de la croisade, de Godefroy à Saladin, entre la chronique et le conte de fées, 1100-1300 », *Les épopées romanes, L'épopée en France*, (rééd. C. Winter), Heidelberg, 1986.

<sup>79</sup> « Saladin », introduction par Micheline de Combarieu du Grès, *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre Sainte XII<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècle*, Danièle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1997, pp. 421-498.

<sup>80</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna, Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, Madrid, 1940, p. 430 : « rogó con mucha afición al religioso que no lo dexase ni se partiesse dél fasta el paso de la muerte ».

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 435 : « E así passado su paso de vida a muerte por el bienaventurado Maestre, su cuerpo fué sepultado en una iglesia que es fuera de Valladolid ».

*pas de la mort*<sup>82</sup>. Aussi, la notion de risque est-elle à intégrer dans la réflexion sur cette forme de combat. Elle donne du souffle à l'émotion que peuvent ressentir les combattants comme les spectateurs à chaque course de lance ou coup d'épée. Lorsque les fiers chevaliers s'affrontent pour la défense ou l'attaque symbolique d'un passage, ils peuvent se retrouver devant le plus effrayant d'entre eux : celui qui mène de la vie à la mort.

La tradition du défi guerrier vient s'ajouter au simulacre de situation militaire. Vers 1445, Alfonso de Cartagena détaille dans le *Doctrinal de los caballeros* les caractéristiques du défi : il est lié au déshonneur, à un tort ou à des dommages<sup>83</sup>. L'une de ces trois conditions suffit à un *hidalgo* pour en défier un autre. L'issue du combat doit permettre de laver l'affront, compenser les dommages et récupérer l'honneur. Cette idée du défi reprend celle développée dans les *Partidas*, au XIII<sup>ème</sup> siècle<sup>84</sup>. Ce texte est précis et fait apparaître que le droit de défier un homme est un privilège : la qualité minimale requise est d'être noble<sup>85</sup>.

Dans le cas des pas d'armes ou des emprises, la notion de défi est légèrement différente, il ne s'agit plus de laver un affront mais d'afficher sa bravoure aux yeux de tous et acquérir la notoriété qui sera assimilée à une élévation vers les plus grands honneurs. Cet aspect n'est pas vraiment nouveau dans les affrontements entre chevaliers.

Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, Anne Commène rapporte dans l'*Alexiade* les propos d'un chef barbare participant à la croisade de Constantinople en 1098. Celui-ci se présente comme un guerrier invincible : « À un carrefour où je suis né, il y a un sanctuaire élevé de longue date où quiconque désire livrer un combat singulier vient se poster dans ce but, et là il demande à Dieu son aide, tandis qu'il attend sur place l'homme qui osera le défier. À ce carrefour, je suis resté longtemps sans rien faire à attendre un antagoniste ; mais l'homme assez audacieux pour cela n'est jamais venu »<sup>86</sup>. À l'image de ce chef barbare, la défense d'un pas se comprend comme une démonstration de force dont le chevalier gardien ou attaquant peut tirer grand honneur. La transposition de ce genre de situation guerrière vers l'affrontement courtois est en germe dans les romans de Chrétien de Troyes, à l'image du dangereux passage de pierre qui mène au Pont

---

<sup>82</sup> Georges CHASTELLAIN, « Le pas de la mort », *Œuvres*, Tome VI, Bruxelles, 1864.

<sup>83</sup> Alonso de CARTAGENA, *Doctrinal de los caballeros*, Santiago de Compostela, 1995, pp. 201-203.

<sup>84</sup> ALFONSO X EL SABIO, *Las siete partidas*, Partida VII, Título 11, ley 2, Madrid, 1992, p. 389 : « *por qué razones y en qué manera puede desafiar un hombre a otro* ».

<sup>85</sup> *Ibid.*, Partida VII, Título 11, ley 1, *op. cit.*, p. 389 : « *desafiar pertenece señaladamente a los hidalgos y no a los otros hombres (...)* El hidalgo es aquel que es nacido de padre que sea hidalgo ».

<sup>86</sup> Anne COMMÈNE, *Alexiade*, t. II, Paris, 1967, p. 230.

## INTRODUCTION

de l'Épée dans *Le chevalier de la Charrette*<sup>87</sup>. Les romans de chevalerie du XIII<sup>ème</sup> siècle décrivent de nombreux épisodes similaires<sup>88</sup>.

Le pas d'armes met en scène le défi, qui n'est plus lié au déshonneur ou à un tort, mais lancé pour démontrer sa bravoure et son orgueil. Le chevalier s'engage dans la défense ou l'attaque d'un pas par amour ou en quête de reconnaissance mais d'abord par défi. Contrairement aux gages de bataille, contemporains des pas d'armes, le défi n'est pas lancé pour réclamer justice et n'a pas pour objectif la mort de l'un des protagonistes. Dans ce cas précis, Olivier de la Marche explique dans son ouvrage du XV<sup>ème</sup> siècle intitulé *Le livre de l'advis de gaigne de bataille*, que le combat est provoqué parce qu'un homme a été offensé mais qu'il n'en existe nulle part la preuve<sup>89</sup>. L'offensé et l'offenseur, pour garder leur honneur, décident alors ensemble de combattre.

Lors d'un pas d'armes, il s'agit bien de s'éprouver pour montrer son honneur mais selon la logique du défi amoureux. La mise en scène fait apparaître clairement que le motif avancé des combats ne renvoie pas à une question de justice terrestre ou à un désaccord mais à la démonstration de l'attachement d'un chevalier à une dame. Le chevalier défenseur du pas porte un signe distinctif qui montre son allégeance (bracelet, couvre-chef, anneau...). Combattre revient à montrer sa bravoure et permet au chevalier de signifier qu'il est digne de la dame pour laquelle il s'est engagé.

Même si les raisons de participer à un pas d'armes diffèrent d'un chevalier à un autre, tous peuvent dans le même temps augmenter leur prestige s'ils se sont comportés dignement. En effet, les deux opposants peuvent faire preuve de bravoure. Le résultat paraît accessoire. C'est une logique assez nouvelle puisque parmi les protagonistes, il n'y a pas nécessairement de perdant, contrairement aux tournois et aux joutes des siècles précédents où l'objectif était la capture ou la chute de l'adversaire. Les plus beaux coups restent la meilleure manière de s'illustrer mais la victoire ne se prend pas seulement sur son adversaire, elle se gagne par le

---

<sup>87</sup> Chrétien de TROYES, *Le chevalier de la Charrette*, *op. cit.*, p. 562 : « Le passage à franchir est bien gardé et bien défendu. Il ne suffira pas d'y venir pour qu'on vous l'abandonne, il faudra prendre maints coups d'épée et de lance et en donner autant avant de passer au-delà ».

<sup>88</sup> « Des aventures de Lancelot à la fin de la Folie Tristan », *Le Roman de Tristan en prose*, tome 1 (Philippe MÉNARD, dir.), Genève, 1987, p. 66 : « Li cevaliers ki le pont gardoit estoit ja montés sour son ceval tous garnis et tous appareilliés de ferir. Dont s'escrue, tant com il puet : signeur cevalier aventureux, autre passage querés que cestui se vous a moi ne volés jouter, car bien saciés certainement que quitement vous ne poés cest pont passer ! ».

<sup>89</sup> Olivier de la MARCHE, « Le livre de l'advis de gaigne de bataille », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois*, (Bernard PROST, dir.), Paris, 1878, p. 23 : « c'est ung offensé qui requiert son offenseur, comme celluy qui ne le peult par preuve actaindre, sinon de corps seulement, et vient demander droit devant le juge, et gecte son gaigne d'un gand ou chapperon. Le gaigne doibt estre racheté par la bataille tant de l'appellant que du deffendeur. Il ne se gecte point de gaigne aultre que le consentement des parties, qui se veulent, pour avancer leur honneur, esprouver et combattre ».

## INTRODUCTION

regard d'une dame. L'idée de défi, amoureux et armé, est aussi constitutive de la nature des pas d'armes.

Loin des tournois semi-improvisés des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, les pas d'armes relèvent d'une organisation mûrement réfléchie et anticipée. Leur préparation s'effectue avec minutie<sup>90</sup>. Certains pas d'armes sont prévus plus d'un an à l'avance. Avant même le début des combats, ils requièrent la participation d'une centaine de personnes pendant plusieurs jours car l'installation des lices, des tribunes et d'un décor nécessite une attention et un travail importants. De son côté, un réseau organisé de hérauts colporte l'information en des lieux précis. Ils ont supplanté le bouche-à-oreille hasardeux des siècles précédents.

De même que l'événement a été soigneusement préparé, le moment de l'affrontement est particulièrement structuré. Le déroulement des combats suit des règles préalablement édifiées, mises par écrit en une succession de chapitres. Les chevaliers se doivent de les connaître et les officiers d'armes ont à cœur de les transmettre puis de les faire respecter.

Pour faire vivre ces défis à mi-chemin entre amour et art martial, l'improvisation n'a pas sa place dans l'organisation. Tout ce qui peut être réglé à l'avance l'est grâce à un protocole précis venant orchestrer les différentes phases des journées de combat.

Par leur mise en scène, la logique de spectacle poussée à son maximum distingue encore davantage les pas d'armes des autres formes de tournois ou joutes. Ils peuvent se concevoir comme un simulacre épuré de guerre dans lequel les chevaliers jouent un rôle d'acteur en s'opposant à l'épée, la lance ou la hache<sup>91</sup>.

Beauté, succès, recherche de la nouveauté, incertitude, « médiatisation », connivence avec les attentes du public et rentabilité, sont les ingrédients qui caractérisent le mieux cette forme de spectacle. Alors qu'un tournoi peut être ou ne pas être spectaculaire (il peut se réduire à sa plus simple expression : l'affrontement de cavaliers à la lance, sans recherche systématique d'originalité dans sa mise en œuvre), un pas d'armes l'est par essence et chaque événement de ce nouveau genre cherche à être original.

Art de la guerre en temps de paix, le pas d'armes est presque toujours associé à des festivités : mariage, naissance, célébration de paix, signature de traité, entrée de ville.

La musique, la poésie, et les allégories viennent parfaire les effets dramatiques du combat. Le spectacle et l'originalité de chaque pas d'armes ont plusieurs facettes : le visible, le

---

<sup>90</sup> Georges DUBY, *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Paris, 1984, pp. 126-130 : Georges Duby écrit au sujet du tournoi de Lagny qui se situe à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle qu'« une fois le tournoi commencé, on s'aperçoit que l'organisation est assez sommaire et qu'il n'y a guère de règle explicite pour l'affrontement : il s'agit de faire un maximum de prisonniers dans le camp adverse afin de pouvoir les rançonner contre libération ».

<sup>91</sup> René FEDOU et collectif, *Lexique historique du Moyen Âge*, Paris, 1980.

## INTRODUCTION

mystérieux, l'imaginaire et l'incertitude. Le visible concerne à la fois les décors, la mise en scène qui accompagne les combats, l'allure des combattants et leur manière de jouter. Le mystérieux, organisé pour attiser la curiosité repose sur les différents modes et niveaux de communication qui s'instaurent. À travers une histoire partiellement dévoilée et des signes volontairement porteurs de sens, les acteurs et les spectateurs ont à résoudre une sorte d'énigme à entrées multiples. Qui combat, pourquoi et pour qui ? Une dame se cache-t-elle derrière cette entreprise ? Ce chevalier est-il vraiment en concurrence avec celui qu'il affronte ? Que signifie cette devise, ces lettres brodées sur la tenue du combattant ? Ce chevalier domine-t-il cet autre lorsqu'il joute ? La curiosité est attisée par des voies diverses et l'imaginaire est très sollicité. En effet, certains combattants renvoient directement à des personnages de roman, par la manière dont ils s'habillent, par l'histoire qu'ils déclament avant de combattre ou par les coups qu'ils portent à leurs adversaires. L'influence de la littérature, l'empreinte de la cour, les notions de défi et de risque se juxtaposent pour donner aux pas d'armes toute leur ampleur.

Différentes catégories thématiques peuvent se distinguer : pas d'armes amoureux, pas de croisade ou pas littéraire<sup>92</sup>. Le thème du pas est en relation avec la littérature épique, les romans de chevalerie et différents pans de la culture courtoise du XV<sup>ème</sup> siècle qui véhiculent des images idéales de chevaliers errant à la recherche de la prouesse militaire, pour un prince, par amour d'une dame ou de Dieu. Le chevalier, sur le modèle de ceux de la cour du roi Arthur, tente de montrer sa force et combat. L'illustre exemple du Tournoi de Noauz, décrit dans *Le chevalier de la charrette* est significatif : Lancelot combat devant la reine Guenièvre et de nombreuses autres dames, prêtes à épouser les chevaliers valeureux<sup>93</sup>.

Il est difficile d'aborder le rapport entre culture livresque et pas d'armes. Est-ce la littérature qui, s'infiltrant dans les mentalités des tournoyeurs et des organisateurs de combats, s'intègre dans le scénario des fêtes chevaleresques ? Ou bien, est-ce l'idée guerrière de la défense d'un lieu, déclinée selon un schéma de combat original et novateur, qui motive les écrivains à rapporter ces événements ? Il semble que les pas d'armes sont les fruits d'une influence de la littérature sur le domaine des tournois. Chaque pas d'armes est accompagné d'une histoire, plus ou moins romancée, qui donne son atmosphère aux combats et qui vient éclairer les spectateurs ou les assaillants désireux de connaître les raisons de l'engagement du gardien du pas. Le nom même du pas est souvent évocateur du thème qui est développé dans l'histoire qui précède, accompagne et termine la tenue d'un pas. *Passo Honroso*, Pas de l'Arbre

---

<sup>92</sup> Colette BEAUNE, « Introduction au Pas du Perron Fée », *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, p. 1165.

<sup>93</sup> Chrétien de TROYES, *Le chevalier de la charrette*, op. cit., p. 654.

## INTRODUCTION

Charlemagne, Pas de la Pastourelle ou Pas de la Fontaine aux Pleurs sont autant de désignations qui résonnent déjà dans l'imaginaire de chacun.

Cette orientation vers le spectacle est probablement liée à la puissante pénétration de la culture courtoise dans les milieux de la chevalerie et de la noblesse ainsi qu'à la volonté d'innover propre au milieu des tournoyeurs, qui doivent rendre leurs affrontements attrayants.

L'emprise d'armes repose sur une logique identique à celle des défis chevaleresques des pas d'armes. Les combats prennent la même forme autour d'un scénario qui fait une belle place aux dames, dans un décor destiné à éblouir. Le spectacle est au cœur de ce genre d'affrontement où les combats s'effectuent aussi avec des lances, des haches ou des épées. Dans le code de courtoisie chevaleresque, l'emprise est à la fois l'action qu'entreprend le chevalier (le voyage qu'il effectue à la recherche d'adversaires de joute) et l'objet qu'il fait vœu de porter sur lui en signe de défi (symbolisant son dévouement).

Sebastián de Covarrubias renvoie le terme d'emprise au verbe « *emprender* » qui signifie traîner une négociation difficile et éprouvante<sup>94</sup>. Le voyage du chevalier qui mène une emprise a bien ce caractère. Il est éprouvant puisque les arrêts correspondent à des temps de combat et il oblige à la négociation car les souverains ne sont pas toujours prêts à laisser combattre des étrangers chez eux (même courtoisement).

Parallèlement, le terme « emprise » correspond en langage militaire à ce qui est peint sur les écus des chevaliers errants, sur les étendards des capitaines de guerre. En affichant ce symbole à la vue de tous, le chevalier montre qu'il veut affirmer sa valeur en combattant.

Concrètement, l'emprise est donc à la fois l'action de défi et l'enseigne visible par tous, qui signifie cette volonté. Par élégance et pour être original, l'enseigne utilisée peut être une écharpe, la partie décorée d'un vêtement, un bracelet ou encore un anneau. Quand le défi est relevé, ce qui n'est pas toujours le cas, un combat est mené à une ou plusieurs armes. Le principe qui consiste à rompre sa lance sur son adversaire ou bien à asséner un nombre déterminé de coups (d'épée, de hache ou de lance) est identique à celui des pas d'armes.

En dehors de maigres différences, les emprises reposent ainsi sur une logique similaire à celle des pas d'armes et seront étudiées parallèlement. Toutefois, elles se distinguent sur un point particulier : lors d'une emprise, le chevalier se déplace pour aller défier les autres, généralement dans diverses cours étrangères, tandis que lors d'un pas d'armes, ce sont les assaillants qui arrivent de différents lieux pour répondre au défi lancé par le gardien du pas. Ainsi, Jacques de Lalaing se rend-il dans les cours de la Péninsule ibérique puis en Angleterre

---

<sup>94</sup> Sebastián de COVARRUBIAS, *Tesoro de la lengua castellana o española*, Barcelona, 1943.

## INTRODUCTION

dans le cadre de l'emprise dite du « Bracelet d'or ». Mais, lorsqu'il défend le Pas de la Fontaine aux Pleurs, il reste à Chalon-sur-Saône, dans l'attente de chevaliers étrangers.

Une seconde différence entre les deux formes de défi chevaleresque, liée à la première, réside dans le fait que lors d'un pas d'armes, le gardien enchaîne souvent plusieurs combats sur un même lieu tandis que lors d'une emprise d'armes, il n'y a qu'un seul combat par lieu. En terme d'investissement physique, le gardien d'un pas d'armes est généralement davantage sollicité et doit passer plus de temps à la joute que lors d'une emprise d'armes. Inversement, l'emprise oblige au voyage tandis que le pas d'armes permet au gardien d'attendre ses adversaires.

Ces deux premières différences en entraînent une troisième : les décors des emprises d'armes sont généralement moins élaborés que ceux des pas d'armes puisque le chevalier n'est pas chez lui et surtout parce qu'il effectue plusieurs combats en différents lieux, laissant un temps de préparation plus court. En dehors de ces détails, l'esprit qui anime les combattants comme les spectateurs semble identique, qu'il s'agisse d'emprises ou de pas d'armes. De la même manière, la précision des préparatifs et le côté théâtral des joutes n'exclut en rien la dimension physique des combats et le risque de blessure. L'essence des combats, qui consiste à affirmer sa supériorité, n'a pas disparu. L'affrontement peut être considéré comme un jeu mais l'intégrité physique peut à tout moment être atteinte. La violence, partiellement maîtrisée par un système de règles à respecter, ne disparaît pas.

En partie comparable à des spectacles, les emprises et pas d'armes contiennent leur part de jeu dangereux qui les distingue clairement du divertissement sans risque et fait d'eux un exercice physique original de scène, de culture et de sang. Dans la mesure où emprises et pas d'armes sont très ressemblants, ils seront analysés simultanément.

Le premier pas d'armes identifié répondant à toutes les caractéristiques de ce genre de fête chevaleresque s'est déroulé dans la Péninsule ibérique, en 1428, à Valladolid. Toutefois, aucun élément ne permet d'affirmer qu'il est effectivement le premier événement de ce type. Des joutes antérieures contenaient peut-être déjà toutes les caractéristiques d'un pas d'armes. La transition d'une forme de joutes à l'autre ne correspondant pas à une rupture brutale, l'identification du premier pas est délicate. Cependant, toutes les joutes portées à ma connaissance, qui précèdent cette date de 1428, ne présentent pas entièrement les signes distinctifs d'un pas d'armes.

Le *Passo de la Fuerte Ventura*, tenu en mai 1428 à Valladolid, sera donc considéré comme le premier événement du genre. Le second à regrouper tous les « ingrédients » est le *Passo Honroso*, tenu en 1434, à nouveau en Castille. Ces deux manifestations permettent d'établir cette région comme lieu d'émergence du phénomène.

## INTRODUCTION

À partir des années 1440, les pas d'armes passent les Pyrénées. Dès lors, ils s'enchaînent régulièrement, en France, dans les États bourguignons et au sein des cours de la Péninsule ibérique.

Déterminer les bornes chronologiques qui restreignent l'étude d'un sujet est un exercice périlleux mais nécessaire. L'année 1428 sera considérée comme date du premier pas d'armes et point de départ de cette étude. Toutefois, de nombreuses joutes élaborées sont avérées avant cette date. Tel est le cas par exemple de l'emprise de Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, portée vers la Péninsule ibérique en 1403 ou encore les joutes tenues en 1414 à Saragosse pour célébrer l'avènement de Ferdinand, nouveau roi d'Aragon<sup>95</sup>. Celles de 1430, à Bruges, qui marquent l'union du duc de Bourgogne avec Isabelle du Portugal correspondent à l'émergence du phénomène des pas d'armes en Bourgogne. Dans les descriptions qu'on en connaît, ces dernières joutes ne recouvrent pas exactement les dimensions précédemment présentées, correspondant à la définition d'un pas d'armes. Cependant, la recette générale des finances de la ville de Lille parle de « pas de joustes » en 1431<sup>96</sup>. Sans qu'on sache exactement de quelle rencontre chevaleresque il s'agit, cette mention indique que les pas d'armes sont connus à la cour de Bourgogne à cette date.

La borne finale de ce travail a été plus délicate à choisir. La méthode préconisée par Jacques Le Goff, dans son étude sur Saint Louis, m'a paru adaptée. Elle consiste à traiter le sujet « dans une durée suffisante pour repérer la dialectique de la continuité et du changement »<sup>97</sup>. Cette dialectique nous mène jusqu'aux années 1460 période à laquelle le phénomène est arrivé à maturité. Le dernier fait d'armes envisagé sera donc le pas tenu à Gand en 1470.

Cette période correspond aussi à un moment particulier dans les cours qui ont vu les pas d'armes se développer.

En Bourgogne, Charles le Téméraire, amateur de pas d'armes, succède à son père Philippe le Bon, en 1467. En matière de fêtes chevaleresques, la continuité semble assurée et les années 1460-1470 se caractérisent encore par un engouement pour les pas d'armes. Cependant, la fin de règne très instable de Charles le Téméraire s'accompagne de la mise au second plan des différentes formes de joutes en Bourgogne. Sans disparaître, elles n'ont plus le faste des précédentes.

---

<sup>95</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, volume 1, L. Douët d'Arcq, *op. cit.*, pp. 76-80. Jerónimo ZURITA, *Anales de la Corona de Aragón*, tomo 5, libros 12, Zaragoza, 1980.

<sup>96</sup> Archives départementales du Nord, Lille, *Recette générale des finances, Chambre des comptes*, B 1945 (1431).

<sup>97</sup> Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Paris, 1996, p. 14.



## INTRODUCTION

En France, le règne de Charles VII donne lieu à de nombreuses joutes à partir de 1445 et, plus encore, après 1453 avec le règlement du conflit franco-anglais. À sa mort en 1463, son fils et successeur Louis XI est peu enclin aux joutes, leur préférant la chasse.

À la même période, René d'Anjou, organisateur de plusieurs pas d'armes, se retire dans ses états de Provence : sa cour semble se refermer sur elle-même.

Dans la Péninsule ibérique, l'union des royaumes de Castille, d'Aragon et de Navarre minimise l'impact du phénomène des pas d'armes<sup>98</sup>. Au Portugal, l'effet de mode qui s'était porté un temps sur les pas d'armes se tourne chaque jour davantage vers les conquêtes outre-atlantique. Dans l'enthousiasme des découvertes maritimes, les joutes courtoises ne sont plus prédominantes.

En Angleterre, la Guerre des Deux Roses qui oppose les maisons royales de Lancastre et d'York a commencé dès 1455. Les années 1460 correspondent à un moment de guerre civile intense. Les jouteurs sont amenés à exercer leur talent sur les champs de guerre ou bien à se rendre à l'étranger pour participer à des combats courtois. Les joutes courtoises, dans cette cour comme dans les autres, deviennent donc des préoccupations de second rang même si elles ne disparaissent pas pour autant.

Le dernier événement chevaleresque qui sert d'appui à cette étude est le Pas de la Dame Sauvage, tenu à Gand en 1470. Il fait suite au Pas du Perron Fée (1463) et à celui de l'Arbre d'or (1468), qui ont apporté puis stabilisé les dernières évolutions.

Ce ne sont pas les derniers pas d'armes, loin s'en faut. Un survol des rencontres courtoises organisées à partir de 1470 (date du dernier pas étudié ici) et au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle laisse apparaître une activité toujours aussi intense dans ce domaine.

À la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, les joutes restent des activités physiques à risque, comme en témoigne le décès de Gaston V de Foix, prince de Viane, lors d'un tournoi à Libourne, en 1470<sup>99</sup>. Le nombre des combats à la lance ne faiblit pas, tel le tournoi qui a lieu à Romans (Dauphiné) en 1484 ou ce pas d'armes, tenu par Claude de Vauldray à Lyon, en 1490, au cours duquel Pierre Terrail, futur chevalier Bayard, fait ses premiers exploits<sup>100</sup>. De 1491 à 1493,

---

<sup>98</sup> L'annexion définitive de la Navarre a lieu en 1512 mais, à cette date, elle vit depuis une vingtaine d'années sous une sorte de protectorat de ses voisins désormais unis depuis 1479 : l'Aragon et la Castille.

<sup>99</sup> Arnaud d'ESQUERRIER, « Chronique », *Chroniques romanes des comtes de Foix*, Nîmes, 1999, p. 145.

<sup>100</sup> LE LOYAL SERVITEUR, *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, Paris-Lyon-Saverne, 1960, pp. 36-37 : « un gentilhomme de Bourgogne qu'on nommait messire Claude de Vauldray (...) fit supplier le roi, que pour garder d'oisiveté tous jeunes gentilshommes, lui voulût permettre de dresser un pas, tant à cheval comme à pied, à course de lance et coups de hache ».

Bayard, qui semble s'ennuyer en garnison à Ayre, en Picardie, multiplie les joutes<sup>101</sup>. En particulier, il en organise et en dispute, dotées « pour le mieux faisant d'un bracelet d'or et d'un bel diamant pour donner à sa dame »<sup>102</sup>. Bayard, qui souhaite vraisemblablement se mettre en avant, n'hésite pas à combattre à cheval, à la lance puis à l'épée, et à pied, à la lance et à la hache<sup>103</sup>. Le Pas de Sandricourt, tenu en 1493, dont le récit est connu grâce au héraut d'armes du duc d'Orléans est également d'un faste impressionnant<sup>104</sup>. En 1494, Claude de Vauldray joute à la cour de Maximilien de Habsbourg à Anvers, en tant que « noble chevalier esclave et serviteur de la Belle Géante »<sup>105</sup>. La ville de Lyon connaît encore les exploits de Claude de Vauldray au cours de joutes destinées à célébrer l'entrée de Charles VIII dans la ville, en 1495, après une expédition italienne<sup>106</sup>. Comme pour la période précédente, selon les personnages présents, les affrontements font plus ou moins l'objet d'attention de la part des mémorialistes. Ainsi, seules quelques allusions rappellent qu'un pas s'est tenu à Moulins, en Bourbonnais, avant 1497<sup>107</sup>. Par contre, les aventures chevaleresques du chevalier Bayard sont détaillées. Le contexte du duel qu'il remporte en 1503 contre le célèbre capitaine espagnol Alonso de Sotomayor est largement raconté, de même que ses exploits l'année suivante au sein d'une compagnie de treize Français qui affrontent treize Espagnols<sup>108</sup>. La chronique de Bayard évoque d'autres joutes, dans lesquelles « le chevalier sans peur et sans reproche » n'est pas impliqué, comme à Ferrare en 1510, lorsque Santa Cruz et Azevedo, deux capitaines espagnols, joutent à outrance ou encore quand le seigneur espagnol de Peralta affronte le capitaine Aldano<sup>109</sup>. Le début du XVI<sup>ème</sup> siècle connaît donc toujours le même engouement pour les joutes courtoises. Par exemple, Claude de Salins, serviteur du futur Charles Quint, tient un pas en 1512, en son

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 66 : « Il y fut deux ans, durant lequel temps se firent plusieurs tournois et ébattements ».

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>103</sup> *Ibid.*, pp. 59-60.

<sup>104</sup> *Un Tournoi à Romans en 1484*, présenté par le Dr Ulysse Chevalier, Romans, 1888. Le héraut ORLÉANS, *Le Pas des armes de Sandricourt, relation d'un tournoi donné en 1493 au château de ce nom*, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal par A. Vayssière, Paris, 1874.

<sup>105</sup> Jean MOLINET, *Chroniques de Jean Molinet*, tome 3, publiés par Georges Doutrepoint et Omer Jodogne, Bruxelles, 1937, pp. 393-403.

<sup>106</sup> « Mémoires de l'histoire de Lyon, 1573 », *Chronique de Savoye, revue et augmentée par M. Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu, ian de Tournes, imprimeur du roi, Lyon, 1561*, p. 276 : « y estoit le roy des principaux tenans, où il fait preuve de sa vertu et vaillance plus que son age et sa qualité ne requeroit » et p. 277 : « et fallut necesseraiment defendre vaudray la iouste, la lice et les rangs : dont ce chevalier remporta en sa maison tresgrand honneur ». Claude de Vauldray est expérimenté puisqu'il a déjà gardé le Pas de la Dame Sauvage à Gand, en 1470 : Olivier de la MARCHE, *Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, pp. 55-95.

<sup>107</sup> « Relation du pas d'armes que messire Claude de Salins soutint en son château de Vincelles, le 6 mars 1512 », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (Bernard PROST, dir.), Paris, 1878, p. 232 : « à ce noble pas exécuté à Molins en Bourbonnois, vous avez parti au grant honneur et bienfait de l'exécution d'icelluy noble pas, je vous ai choisi... ».

<sup>108</sup> LE LOYAL SERVITEUR, *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, *op. cit.*, pp. 124-126.

<sup>109</sup> *Ibid.*, pp. 267-272.

château de Vincelles<sup>110</sup>. De son côté, Montjoie, roi d'armes du roi de France, relate le Pas de l'Arc Triomphal, tenu à Paris en 1514, en l'honneur de l'entrée de la nouvelle reine dans la ville<sup>111</sup>. L'événement est retentissant<sup>112</sup>. Les grands moments de la vie de cour sont toujours accompagnés de manière quasi-systématique par des joutes, à l'image de l'entrée de François I<sup>er</sup> à Paris, après son couronnement, le 15 février 1515<sup>113</sup>. De même, des joutes sont tenues lorsque François I<sup>er</sup> entre victorieusement dans Milan en novembre 1515<sup>114</sup>. La Castille connaît la même activité : en 1517, le futur Charles Quint participe à des joutes à Valladolid<sup>115</sup>. Près d'un siècle après le *Passo de la Fuerte Ventura*, le phénomène est toujours vivace, étendu et enraciné dans les habitudes. Le Tournoi de Nozeroy, en Franche-Comté, tenu du 24 décembre 1519 au 2 janvier 1520, présente toutes les caractéristiques d'un pas, comme s'il s'agissait d'une adaptation théâtrale d'une pièce classique<sup>116</sup>. Le gardien doit garder un arbre garni d'oranges. L'une des journées de combat a lieu en salle, dans le château. Il y a même une bataille amicale autour de l'attaque et la défense d'un bastillon<sup>117</sup>.

À cette période, la dimension diplomatique des joutes est manifeste, comme en témoignent celles tenues pendant huit jours à l'occasion de l'entrevue du Camp du Drap d'Or, entre François I<sup>er</sup> et Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1520<sup>118</sup>.

En matière de joutes, le XVI<sup>ème</sup> siècle apparaît donc dans la continuité, même si les affrontements se font de plus en plus théâtraux et de moins en moins violents. De nouveaux simulacres, dénommés carrousels, peuvent encore se concevoir comme une prolongation du phénomène des pas même s'ils présentent des caractéristiques spécifiques, les chevaliers en

<sup>110</sup> « Relation du pas d'armes que messire Claude de Salins soutint en son château de Vincelles, le 6 mars 1512 », *op. cit.*, pp. 223-233.

<sup>111</sup> MONTJOIE, *Le Pas des armes de larc triumphal ou tout honneur est enclos tenu a l'entree de la Roynne à Paris en la rue Saint-Anthoine près les tournelles par puissant seigneur monseigneur le duc de Valloys et de Bretagne*, Rédigé et mis par escript par Montioye roy d'armes selon les compaignees et iournees ainsi comme le tout a este fait, Nouuellement imprime à Paris, Publication sans lieu ni date.

<sup>112</sup> Robert de la MARK, seigneur de Fleurange, « Histoire des choses mémorables advenues du reign de Louis XII et François I<sup>er</sup>, en France, Italie, Allemagne et les Pays-Bas, depuis l'an 1499 jusques en l'an 1521 », *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, Tome 5, Paris, 1838, pp. 44-45 : « ledict sieur d'Angoulesme (...) entrepris les joutes et tint le pas ». Martin du BELLAY, « Les mémoires de messire Martin Du Bellay contenant plusieurs choses advenues au royaume de France, depuis l'an 1513, jusques au trespas du roy François I<sup>er</sup> », *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, *op. cit.*, p. 131 : « on nomma ladite assemblée le camp de Drap d'Or (...) conclurent que audit lieu se feroient lisses et eschaffaulx, où se feroit un tournoy... »

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>115</sup> Robert MACQUÉREAU, *Chroniques de la maison de Bourgogne*, Panthéon Littéraire, Paris, 1838, p. 77.

<sup>116</sup> « Relation du Tournoi de Nozeroy », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (Bernard PROST dir.), *op. cit.*, pp. 236-259.

<sup>117</sup> *Ibid.*, pp. 257-259.

<sup>118</sup> Robert de la MARK, seigneur de Fleurange, *op. cit.*, pp. 70-71.

## INTRODUCTION

armures y combattant généralement avec des massues rembourrées et des épées émoussées<sup>119</sup>. En 1533, le mariage du roi de France Henri II avec Catherine de Médicis, célébré avec fastes, est accompagné de joutes<sup>120</sup>. En 1549, Philippe, futur roi d'Espagne, participe à de prestigieuses festivités à Binche (dans l'actuelle Belgique). Dans une succession de joutes, Philippe d'Espagne parvient à franchir les obstacles du Pas Fortuné, de la Tour Périlleuse et du Chevalier au Lion d'or bloquant l'accès à l'Île Heureuse...<sup>121</sup> Cependant, la mort tragique du roi de France lors d'une joute, à Paris, en 1559, diminue l'engouement pour ce genre d'exercice, dans une période où l'avènement des armes à feu contribue aussi à le faire tomber en désuétude. Le profond changement de la chevalerie n'est pas non plus étranger à cette évolution. L'esprit de *Don Quichotte* commence à souffler.

Comme ils ne présentent pas de caractéristiques nouvelles et se situent dans une phase de déclin de la chevalerie les joutes et pas d'armes postérieurs à 1470 ne seront pas étudiés.

Plus de vingt pas d'armes et une dizaine d'emprises serviront cette étude qui s'étend de l'année 1428 à l'année 1470. L'espace géographique couvert s'étend de la Péninsule ibérique, à la France et aux États bourguignons (donc un espace qui comprend des villes comme Bruxelles, Bruges ou Gand). Parmi les combats retenus, certains ont aussi eu lieu en Angleterre ou en Écosse.

On pourra regretter que l'espace germanique et celui des villes italiennes n'aient pas été abordés de manière systématique mais, cette démarche aurait nécessité une trop grande quantité d'informations supplémentaires à traiter. Toutefois, chevaliers italiens et allemands sont souvent présents sur l'espace géographique étudié à l'occasion de plusieurs pas d'armes et emprises. Une recherche en direction de ces pays permettrait sans doute de mettre à jour des formes de joutes voisines à celles des pas d'armes. Si l'espace géographique dans lequel se situent les emprises et pas d'armes étudiés n'est pas suffisamment large pour pouvoir parler

---

<sup>119</sup> Claude BLAIR, *European armour*, London, 1958, p. 168 : « the carousel was an etiolated form of tourney in which the armoured contestant fought each other with padded clubs and blunted swords, the object being to smash the opponent's crests ».

<sup>120</sup> Un tableau d'Antoine Caron exposé au musée du Louvre en témoigne.

<sup>121</sup> Jerónimo CABANILLAS, « Relación muy verdadera de las grandes fiestas que la serenísima Reina doña María ha hecho al Príncipe nuestro señor en Flandes, en un lugar que se dice Vince, desde 22 de agosto hasta el postrero día del mes », *Relaciones de los reinados de Carlos V y Felipe II*, vol. II, (Amalio HUARTE, dir.), Madrid, 1950, pp. 199-221. Alonso de SANTA CRUZ, *Crónica del emperador Carlos V*, vol. V, (Ricardo BELTRÁN Y RÓZPIDE y Antonio BLÁZQUEZ Y DELGADO-AGUILERA, dir.), Madrid, 1925, p. 267. Juan Cristoval CALVETE DE ESTRELLA, *El felicísimo viaje del muy alto y muy poderoso príncipe don Felipe*, 2 vol., Madrid, 1930. Pierre de BOURDEILLE, abbé et seigneur de BRANTÔME, *Oeuvres complètes*, tome 1, chap. XXIV, Liechtenstein, 1977, p. 105.

## INTRODUCTION

d'Europe, une étude attentive de la provenance des participants montre une diversité qui n'est pas sans rappeler cet ensemble. C'est pourquoi il sera question de phénomène européen.

La démarche entamée ici repose consciemment sur le principe selon lequel « le passé n'est pas considéré pour lui-même, mais reconstruit à la mesure du présent »<sup>122</sup>. Mettre à jour des pratiques communes à travers l'Europe du XV<sup>ème</sup> siècle – vers une culture européenne médiévale – est une reconstitution largement liée au contexte actuel. Toutefois, au-delà des spécificités locales, apparaissent les caractéristiques d'une chevalerie qui semble constituer les prémices d'une entité européenne. Discuter cette hypothèse présuppose la compréhension du milieu social dans lequel se développe le phénomène des pas d'armes. Les coups de lances, d'épées ou de haches ne prennent de sens qu'en regard de l'ensemble des conditions humaines, géographiques et historiques qui les entoure. Analyser les pas d'armes est un exercice largement tributaire des genres de vie, des goûts et des idées qui se développent dans les sociétés du XV<sup>ème</sup> siècle.

Dans une première partie seront mis en valeur les aspects visibles des pas d'armes en tant que pratique physique. Un peu à la manière du novice qui découvre un sport pour la première fois, il s'agira de faire apparaître ce qui est à la portée immédiate du regard. Les équipements de combats, les types d'armes ainsi que les caractéristiques des chevaux utilisés seront présentés. L'analyse portera sur ce qu'il peut y avoir de commun avec la guerre et avec les tournois des siècles précédents. Elle sera également dirigée vers ce qui est spécifique aux pas d'armes et qui les rapproche des activités sportives actuelles, notamment du point de vue du règlement, du déroulement et de l'issue des combats. Ensuite, un regard sera porté sur l'investissement physique des chevaliers. La mesure de ce paramètre sera effectuée à partir de plusieurs critères : blessures occasionnées, nombre, durée et fréquence. Ce point paraît essentiel pour pouvoir discuter plus avant de la nature des pas d'armes : sans investissement physique, cette pratique ne pourrait être envisagée dans sa dimension sportive. De même, les pas d'armes seront abordés dans leur dimension ludique afin d'estimer la part du jeu dans ce genre d'activité et de comparer les joueurs aux joueurs des sports modernes.

Les pas d'armes seront ensuite analysés comme spectacles. Cette dimension renvoie à plusieurs domaines. En premier lieu à l'aspect géographique : la scène des pas est européenne. L'organisation des fêtes chevaleresques relève d'un travail de professionnels qui voyagent d'une cour à une autre, d'une ville à la suivante et suit des formes protocolaires précises. Le spectacle renvoie également à une culture européenne commune qui mêle l'esprit guerrier des combattants aux valeurs courtoises. En second lieu, le spectacle des pas peut être observé sous

---

<sup>122</sup> Élisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle)*, op. cit., p. 545.

## INTRODUCTION

ses aspects concrets : agencement des décors, entrée en lice des champions, regard des spectateurs... Mais, l'analyse du spectacle ne s'arrête pas là et on analysera quel rôle il joue dans la construction de l'image du chevalier idéal. Chroniqueurs et romanciers puisent leur inspiration et trouvent parfois leurs héros dans les pas. Un parallèle avec les composantes spectaculaires des sports contemporains pourra être établi.

Enfin, après avoir analysé les pas d'armes comme une pratique physique et comme un spectacle, il conviendra de déterminer l'impact économique et politique de ce genre de fêtes d'armes. En effet, si la courtoisie entre dans la construction progressive de la personnalité des chevaliers, il est indispensable d'évaluer les enjeux de pouvoir et d'argent pour comprendre leur investissement dans les pas et de souligner que les chevaliers cherchent à plaire aux princes qui financent les pas d'armes, en véritables mécènes. À ce stade, la question de la violence sera abordée pour voir si la théorie de Norbert Élias sur la civilisation des mœurs peut s'appliquer aux pas d'armes. Ce faisant, il sera possible de montrer que les problèmes relatifs à l'argent et à la violence dans le champ sportif actuel ne sont pas des phénomènes nouveaux.

Pour mener à bien ce travail, différents types de sources ont été utilisés : chroniques, romans, poésies, traités d'éducation, militaire ou d'équitation.

Les sources les plus importantes sont celles qui donnent un accès direct aux informations sur les pas d'armes et emprises qui ont pu avoir lieu au cours du XV<sup>ème</sup> siècle. Dans ce domaine, les chroniques constituent la source principale d'analyse. Attachés à décrire et glorifier la vie des souverains ou des chevaliers, les chroniqueurs s'étendent parfois avec une minutie étonnante sur les événements marquants de leurs parcours. Ils sont souvent les témoins oculaires de ce qu'ils rapportent. Cela ne les exempte pas de commettre des erreurs. Certains poèmes – plus proches de la chronique rimée que d'un texte allégorique – voués entièrement à rendre hommage aux courageux participants d'un de ces faits d'armes, apportent aussi des précisions de première catégorie.

Écrivains castillans, bourguignons, français, aragonais ou angevins se sont intéressés à la guerre, aux événements de leur cour, aux fêtes comme aux voyages des hommes dont ils entretiennent la mémoire.

Traversées par l'exaltation de l'idéal chevaleresque et ses rituels de cour, les chroniques présentant les pas d'armes sont nombreuses. Elles constituent l'essentiel des sources utilisées car elles permettent d'aborder les pas d'armes au-delà des frontières. Dans des styles variés et avec des préoccupations diverses, elles offrent plusieurs angles d'approche. Centrés sur un

## INTRODUCTION

participant ou sur plusieurs protagonistes, focalisés sur les combats ou davantage sur les décors, les chroniqueurs apportent une quantité importante d'informations.

Bien que l'organisation de la chevalerie ne soit pas identique des deux côtés des Pyrénées, les chroniques célèbrent un même idéal fait d'éthique, d'héroïsme, d'esthétisme et de fantaisie. La lecture comparée des chroniques relatant un pas d'armes permet d'identifier les caractéristiques communes de ces fêtes d'armes et d'en souligner les spécificités.

Les zones d'ombres laissées par les chroniqueurs et leurs glorifiantes descriptions sont autant de révélateurs qui viennent compléter l'analyse des pas d'armes.

Les chroniques du XV<sup>ème</sup> siècle offrent une grande diversité dans la part attribuée au récit des faits d'armes accomplis par les chevaliers.

Certaines sont exclusivement centrées sur la relation d'un pas d'armes tandis que d'autres les présentent parmi un ensemble beaucoup plus vaste. Par ailleurs, des chroniques ne contenant aucune description de pas d'armes demeurent utiles à la compréhension du phénomène. Contemporaines ou antérieures à la période d'étude, elles permettent notamment de s'interroger sur l'origine des pas et sur la filiation entre les pratiques chevaleresques des siècles précédents et celles du XV<sup>ème</sup> siècle. Les contextes d'émergence et de réalisation des différents pas peuvent donc aussi s'expliquer grâce à ce type de sources.

Les chroniques dont l'écriture est centrée uniquement sur la présentation d'un pas d'armes sont peu nombreuses mais riches en informations. Le *Libro del Passo Honroso defendido por el excelente cavallero Suero de Quiñones* écrit par Pero Rodríguez de Lena est un ouvrage fondamental. Il décrit jour après jour le déroulement du *Passo Honroso* tenu en 1434, pendant trente jours, à proximité d'Astorga en Castille. L'auteur rapporte minutieusement les combats auxquels il a assisté. Les conditions de préparation des affrontements et leur réalisation sont précisément détaillées. La quantité de combats décrits permet de disposer d'un large inventaire des techniques de frappe à la lance. Ce témoignage, uniquement centré sur la description du *Passo Honroso*, est le plus complet identifié à ce jour. Il permet de construire une représentation très élaborée de ce que pouvait être un pas d'armes.

D'un style d'écriture très différent, le manuscrit français F. XIV n°4 de la Bibliothèque Nationale de Saint-Pétersbourg présente une chronique rimée du Pas de Saumur, tenu en 1446. Après quelques feuillets évoquant un autre pas d'armes qui s'est déroulé entre Razilly et Chinon en 1446, le manuscrit dépeint longuement le Pas de Saumur sur un ton poétique. Certains vers sont difficiles à comprendre mais ils apportent des renseignements inestimables sur les décors, le scénario et les participants. Le contenu du texte et l'importante iconographie qui l'accompagne permettent d'analyser le phénomène des pas d'armes à la cour de France, et plus particulièrement à celle d'Anjou, réunie pour l'occasion autour du roi René. L'identité des

## INTRODUCTION

participants est révélée et, pour beaucoup, la qualité de leur prestation lors des combats à la lance est commentée. Ce manuscrit, jusqu'ici très peu utilisé, est une mine d'informations sur le déroulement d'un pas<sup>123</sup>.

Le manuscrit français 1974 de la Bibliothèque Nationale de France retrace de manière précise le Pas de la Bergère, défendu à Tarascon, en 1449. Il est également présenté sous forme de poème et a pour spécificité d'être écrit par l'un des chevaliers combattants : Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou puis de Provence, qui a auparavant participé au Pas de Saumur. Autour d'un thème pastoral unique pour un pas d'armes, ce témoignage, vu de l'intérieur, est très riche en informations et démontre que les chevaliers peuvent aussi être écrivains. Le texte fait apparaître une relation étroite entre combats, milieu courtois et littérature. Essentiellement centré sur l'apparence des combattants et de leurs montures, il évoque souvent la devise des chevaliers et leur manière de se présenter sur les lices. Si les descriptions techniques des coups de lance n'apparaissent pas, un décompte de celles qui sont rompues est effectué. De la sorte, le poème s'intéresse au résultat de chaque combat.

Le Pas du Perron Fée est également l'objet d'un texte qui lui est entièrement consacré. Dans plusieurs manuscrits, on le trouve à la suite du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, puisqu'il s'agit de raconter les exploits de Philippe de Lalaing, frère de Jacques. Toutefois, la relation du Pas du Perron Fée est à considérer comme une œuvre affranchie de toute autre : la narration de l'événement est conçue comme une histoire qui commence par l'annonce de la tenue d'un pas d'armes et s'achève sur la remise des prix à l'issue du dernier combat. Les circonstances qui amènent le chevalier Philippe de Lalaing à entreprendre puis à tenir le Pas du Perron Fée, à Bruges, en 1463, sont décrites. La légende qui donne sens à l'entreprise du chevalier, les chapitres du pas, les combats qui se succèdent et l'allure des décors sont finement détaillés. L'auteur est anonyme mais l'objectif de cet ouvrage est certainement d'enrichir la famille Lalaing de hauts faits chevaleresques. Au-delà des informations qui permettent d'établir des statistiques intéressantes sur l'investissement physique des chevaliers, ce témoignage décrit un pas d'armes à une date où le phénomène est parvenu à pleine maturité.

Disputé quelques années plus tard, le Pas de la Dame Sauvage est décrit par Olivier de la Marche dans le *Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*. Cette relation d'une quarantaine de pages nous permet une nouvelle fois d'appréhender les motifs du chevalier défenseur, l'organisation générale du pas et les

---

<sup>123</sup> Christian de MÉRINDOL, *Les fêtes de chevalerie à la cour du roi René : emblématique, art et histoire. Les Joutes de Nancy, le Pas de Saumur et le Pas de Tarascon*, Paris, 1993. Gabriel BIANCOTTO, « Le pas d'armes de Saumur (1446) et la vie chevaleresque à la cour de René d'Anjou », *Le roi René*, Avignon, 1986, pp. 1-16.



## INTRODUCTION

descriptions des combats. Très précises, les descriptions permettent de comparer à partir de critères identiques ce pas d'armes à celui du Perron Fée ou celui de l'Arbre d'or (lui aussi rapporté par Olivier de la Marche dans ses mémoires).

Les cinq documents précédemment cités, qui s'intéressent à la description d'un seul fait d'armes, sont essentiels. Cependant, de nombreuses autres descriptions de pas d'armes ou d'emprises se trouvent insérées dans des chroniques à vocation plus large.

Celles qui contiennent la description d'un pas d'armes sans pour autant en faire un élément central de leur contenu sont fréquentes. Plusieurs chroniques ibériques du XV<sup>ème</sup> siècle, relatant la vie de souverains ou de chevaliers, évoquent ou décrivent précisément des pas d'armes.

*Le Victorial* est une sorte de chronique rapportant les aventures du chevalier Pero Niño. En écrivant cet ouvrage, Gutierre Díaz de Gamez, porte-bannière de Pero Niño, mêle fiction et histoire, rapprochant parfois cet ouvrage du roman. Cependant, la qualité et la quantité d'éléments évoquant la vie quotidienne du chevalier castillan en font un document unique et précieux. Les passages qui tiennent davantage de la fiction n'enlèvent rien à la précision des informations concernant l'art militaire et les joutes auxquelles participe Pero Niño, en France ou en Castille. Premier affrontement chevaleresque nommé « pas d'armes », le *Passo de la Fuerte Ventura*, tenu en 1428, est évoqué avec des précisions sur la participation de Pero Niño : il joue le rôle de saint Paul parmi les douze apôtres qui entourent le roi de Castille dans l'exercice des armes. La chronique exprime aussi la tristesse de l'auteur concernant la mort prématurée de *don Juan* du Portugal (fils de Pero Niño), jouteur réputé qui s'illustra notamment lors du *Passo Honroso*.

Sous une forme très différente, la *Crónica del Halconero de Juan II*, écrite par Pedro Carillo de Huete, serviteur du roi de Castille, relate également le *Passo de la Fuerte Ventura*. Trois pages, essentielles pour cette étude, y sont consacrées : contexte, date, origine des défenseurs et des *conquistadors*, décor et protocole sont partiellement révélés. Le *Passo Honroso*, défendu par Suero de Quiñones, n'est pas évoqué mais l'auteur s'intéresse à des joutes ayant eu lieu quelques jours avant, en mai 1434, à Valladolid, avec bon nombre d'acteurs communs au *Passo Honroso*. Par ailleurs, cette chronique contient de nombreuses autres descriptions de joutes, intéressantes à étudier car parfois très proches dans leur forme d'un pas d'armes. Plusieurs emprises d'armes sont abordées : celle de Juan de Merlo à Arras en 1435, celle de Gutierre Quijada en Bourgogne la même année ou encore celle d'un chevalier allemand venu porter un défi en terres ibériques, à Ségovie. La *Crónica del Halconero de Juan II* offre également un panorama de la vie politique castillane et met en lumière les conditions d'émergence du premier pas d'armes.

## INTRODUCTION

Les *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel* rapportent aussi de nombreuses fêtes qui ont donné lieu à des joutes, dans la Péninsule ibérique et parfois dans les États bourguignons. Le *Passo de la Fuerte Ventura* est évoqué bien qu'il ne soit pas nommé ainsi. Le *Passo Honroso* fait l'objet d'un paragraphe même s'il est placé par l'auteur à l'année 1433. Cependant, c'est surtout la description du *Passo de Valladolid*, tenu en 1440, qui nous intéresse ici puisque les *Crónicas de los reyes de Castilla* représentent la source unique connue qui rapporte ce fait d'armes. Comme dans la chronique précédente, on peut affiner, par la lecture de cet ouvrage, la perception de l'échiquier politique et envisager les relations entre les personnages essentiels de Castille et d'Aragon.

La *Crónica de Enrique IV*, écrite par Diego Enriquez del Castillo, nous permet de découvrir le *Passo de Madrid*, tenu vers 1460. Ce fait d'armes s'inscrit dans un ensemble vaste de joutes tenues sous le règne d'Henri IV, roi de Castille, digne successeur en la matière de son père Jean II. Le mariage d'Henri IV avec la sœur du roi Alfonso du Portugal, en 1455, est célébré par des joutes à Séville. Le baptême de la fille d'Henri IV est aussi l'occasion de joutes. Le mariage de son favori Beltrán de la Cueva est encore suivi d'un tournoi. La chronique fait donc apparaître un règne où les combats courtois scandent la vie publique du souverain.

Parmi les chroniques castillanes, une relation minutieuse sur la vie du connétable de Castille Miguel Lucas de Iranzo nous est parvenue sous le titre de *Hechos del condestable Miguel Lucas de Iranzo*. Elle fait apparaître un homme avide de pouvoir et amateur de fêtes. Celui-ci organise de nombreux tournois, joutes et courses de taureaux lors de son séjour à Jaén, ville du sud de la Péninsule ibérique qu'il s'est vu attribuer par le roi de Castille (pour l'écartier des arcanes du pouvoir de la couronne). Disposant de tous les pouvoirs sur Jaén, il organise fréquemment des jeux dans la ville. Parmi eux, un pas d'armes est tenu et décrit par cette chronique, en 1461. Même si Miguel Lucas de Iranzo occupe une position de quasi vice-roi de Jaén, sa biographie montre que l'organisation et la tenue d'un pas d'armes ne sont pas toujours restées l'affaire des rois ou des grands princes.

Du côté bourguignon, même si elles ne décrivent aucun pas d'armes, les *Mémoires de Lefèvre de Saint Remy* sont particulièrement intéressantes à plusieurs titres. D'abord, en raison de l'identité de l'auteur qui est roi d'armes de la Toison d'or, spécialiste des fêtes de chevalerie et à ce titre, juge du Pas de la Fontaine aux Pleurs et de plusieurs emprises d'armes. Ensuite, parce que l'auteur raconte le déroulement d'une joute à Arras, en 1435, opposant le chevalier castillan Juan de Merlo au seigneur de Charny, l'un des proches du duc de Bourgogne. Ce fait d'armes est particulièrement intéressant : Juan de Merlo joute au printemps 1434 à Valladolid contre Álvaro de Luna (connétable de Castille), puis combat Suero de Quiñones (gardien du

## INTRODUCTION

*Passo Honroso*) avant de porter son emprise en France pour finalement combattre le seigneur de Charny, futur organisateur et défenseur du premier pas d'armes en Bourgogne, en 1443. Cette connexion entre *Passo Honroso* et Pas de l'Arbre Charlemagne, aussi révélée par la *Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, est intéressante à relever. Au-delà du lien avéré entre deux pas d'armes appartenant à un espace géographique distinct, on peut dégager de ces mémoires les nombreuses rencontres entre chevaliers des cours de Castille ou du Portugal et ceux des cours de France ou de Bourgogne. Ces mémoires donnent corps à l'idée d'une chevalerie européenne.

En évoquant directement cinq pas d'armes, les *Mémoires d'Olivier de la Marche*, constituent une autre source de première importance. Les circonstances du Pas de l'Arbre Charlemagne sont décrites avec minutie. Ce pas d'armes est le premier, intitulé comme tel, à se dérouler en Bourgogne, à proximité de Dijon, en 1443. La participation de chevaliers venus de Castille, Piémont, Savoie, Gascogne ou Allemagne en fait un événement international retentissant. En revanche, le Pas de la Pèlerine, tenu en 1446, est présenté comme un échec, faute d'un nombre suffisant de combattants. Il permet néanmoins d'étudier le phénomène sur une échelle géographique plus vaste puisqu'il se tient à Saint-Omer. *Les Mémoires d'Olivier de la Marche* présentent encore le Pas de la Fontaine aux Pleurs (1449-1450) puis le Pas du Chevalier au Cygne (1454) et celui, plus tardif, de l'Arbre d'or (1467). De cette manière, Olivier de la Marche offre un éclairage du phénomène sur la durée.

De même, *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* est un ouvrage de premier plan. Centré sur la vie du héros, l'auteur évoque l'éducation intellectuelle, physique et courtoise du chevalier au sein de sa famille puis, au service de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Très riche en descriptions de combats courtois, *Le livre des faits* rapporte les joutes du chevalier Jacques de Lalaing au Pas de Nancy en 1445 ou celles qu'il conduit dans le cadre de l'emprise du « Bracelet d'or », à travers différentes cours de la Péninsule ibérique à l'Angleterre. *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* décrit aussi, de manière approfondie, le Pas de la Fontaine aux Pleurs, tenu par Lalaing pendant une année complète, de 1449 à 1450. Cette version du célèbre pas vient compléter celle d'Olivier de la Marche. Les contradictions entre les deux témoignages permettent de mesurer la difficulté d'interprétation de ce genre de source écrite. D'après Colette Beaune, *Le livre des faits*, comme beaucoup d'œuvres historiques médiévales, est une compilation de différents textes rédigés par plusieurs écrivains. Peut-être est-ce pour cette raison qu'il prend une forme entrelacée, entre biographie héroïque, roman, descriptif de joutes et de pas, récit de voyages et chronique de guerre.

## INTRODUCTION

*Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* est un ouvrage majeur pour comprendre les raisons d'être, l'organisation et la portée des pas d'armes, dans un univers bourguignon largement ouvert sur l'étranger. Il permet d'approcher le phénomène des pas d'armes dans sa dimension internationale en évoquant des combats en Bourgogne, en Castille et en Angleterre.

La *Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, qui s'étend de 1400 à 1444, présente de nombreux faits d'armes. Elle décrit notamment l'emprise de Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, qui effectue en 1402 un voyage jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle au cours duquel il combat à armes courtoises sept fois en sept lieux différents. La chronique évoque des affrontements semblables, en 1414, opposant des Portugais et des Français à Saint-Ouen. La lecture du texte fait apparaître que, dans les vingt années qui suivent, le contexte politique est particulièrement agité en France, de la bataille d'Azincourt en 1415 jusqu'au début des années 1440 qui marquent le redressement de la couronne de France. Même si cette période correspond à un ralentissement dans la fréquence des combats courtois en France et en Bourgogne, la chronique en évoque plusieurs : en Savoie en 1421, à Arras en 1423, à Paris en 1424, à Bruxelles en 1428, à Bruges et à Arras en 1429, à Paris en 1431, à Bohaing en 1435. À cette dernière date, la *Chronique d'Enguerran de Monstrelet* s'arrête longuement sur les joutes opposant Juan de Merlo au seigneur de Charny, à Arras. Ce fait d'armes déjà rapporté par *Lefèvre de Saint Rémy* montre le mode probable de diffusion des pas d'armes. On voit comment le phénomène des pas d'armes s'est construit à l'échelle internationale. Les descriptions de joutes tenues à Saint-Omer en 1439 et à Bruges en 1440, dans le cadre de fêtes à la cour de Bourgogne, viennent s'ajouter aux précédentes. Ces deux villes apparaissent ainsi comme des centres privilégiés pour organiser des joutes courtoises. Enfin, les préparatifs et le règlement du Pas de l'Arbre Charlemagne (1443) sont décrits, permettant une confrontation constructive avec les informations livrées par *Les Mémoires d'Olivier de la Marche*.

Dans le prolongement de la *Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, la *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, qui couvre la période allant de 1444 à 1461, se penche sur plusieurs faits d'armes. Le combat de Jacques de Lalaing contre Jean de Boniface, en 1445 à Gand, est décrit avec précision. Un ton identique est utilisé pour présenter l'affrontement du seigneur de Ternant contre Galiot de Baltasin, l'année suivante, à Arras. Une allusion au Pas de Saumur précède la description de joutes à Tours, en 1447. La chronique permet ensuite de suivre le parcours chevaleresque de Jacques de Lalaing dans son emprise en Écosse, l'année suivante, avant de présenter le Pas de la Belle Pèlerine puis celui de la Fontaine aux Pleurs. Mathieu d'Escouchy s'intéresse aussi au Pas du Chevalier au Cygne, tenu à Lille en 1454 ainsi qu'aux Joutes de la Licorne, la même année, à Cambrai. Enfin, la chronique apporte des éléments

## INTRODUCTION

supplémentaires de réflexion en évoquant les joutes tenues à Ulm, en 1454, à l'occasion du séjour du duc de Bourgogne dans l'empire germanique. Le nombre de combats courtois rapportés dans la *Chronique de Mathieu d'Escouchy* est donc élevé, ce qui la rend précieuse et nous permet d'effectuer des recoupements avec les chroniques précédentes.

Concernant la cour de France, les nombreuses chroniques de la période ne s'intéressent guère aux pas d'armes. Toutefois, sur un ton assez proche du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, notamment parce qu'elle est centrée sur les exploits d'un personnage, *L'histoire de Gaston IV de Foix* est une source très riche pour explorer les faits d'armes. Dans cet ouvrage, Guillaume Leseur expose le Pas de Nancy (1444), celui de Chalon-sur-Saône (1445), des allusions aux Pas de Razilly et de Saumur (1446) et une description détaillée du Pas de Barcelone (1455). Les lieux des pas d'armes auxquels participe le comte de Foix sont significatifs de l'étendue géographique du phénomène. Cette chronique permet d'associer clairement la cour de France au phénomène des pas d'armes et montre d'ailleurs que Charles VII ne semble pas avoir été aussi distant des fêtes chevaleresques qu'on l'affirme souvent.

Cette *Histoire de Gaston IV de Foix* ne nous est pas parvenue intégralement mais Henri Courteault, qui l'a publiée, a écrit un article sur des feuillets manquants. Dans *Le manuscrit original de l'histoire de Gaston IV de Foix par Guillaume Leseur, additions et corrections à l'édition de cette chronique*, il explique comment il a pu recueillir certaines parties supplémentaires du texte original et en livre le contenu.

Les données apportées sont capitales : elles concernent neuf faits d'armes, dont six sont inconnus par d'autres sources.

Outre le Pas de Chalon-sur-Saône, celui de Saumur et celui de Chinon, déjà repérés ailleurs, la chronique évoque le Pas du Géant à la Blanche Dame du Pavillon, l'Emprise du Cœur Volant Vermeil aux Larmes Blanches et des joutes dans la forêt de Thilley (en Ille-et-Vilaine) pour l'année 1446. Un tournoi tenu aux Montils (à proximité de Tours), en 1447, est aussi rapporté. Enfin, le Pas du Chevalier Aventureux tenu le 1<sup>er</sup> mai 1448 à Bourges ainsi qu'un tournoi effectué quelques temps plus tard au Bois-sir-Amé (près de Bourges) sont brièvement décrits (seuls les principaux combattants sont cités). Ces différents faits d'armes se font sous l'autorité du roi Charles VII, dont Gaston IV de Foix est l'un des proches à cette période. Le complément à l'*Histoire de Gaston IV de Foix* présenté par Henri Courteault permet de mesurer à quel point pas d'armes, emprises et autres joutes remplissent le quotidien de certains chevaliers et de quelques acteurs essentiels de la vie politique française du XV<sup>ème</sup> siècle. Grâce à ce texte, il apparaît que Gaston de Foix participe à plus de dix faits d'armes, dont sept pas. Par ailleurs, le hasard qui a permis à Henri Courteault de compléter l'*Histoire de*

## INTRODUCTION

*Gaston IV de Foix* montre que le phénomène est difficile à mesurer et probablement sous-estimé, du fait de l'absence ou de la perte de traces écrites concernant les combats courtois. Cet aperçu des sources évoquant directement des pas d'armes fait apparaître que ce sont les chroniqueurs castillans et bourguignons qui se sont livrés le plus à cet exercice.

Certaines chroniques du XV<sup>ème</sup> siècle n'évoquant pas directement une emprise ou un pas présentent un intérêt non négligeable pour comprendre le phénomène. En particulier, celles qui traitent de la cour de France comblent les manques laissés par la faible quantité de sources directes relatives aux pas d'armes français.

*Le livre des faits du bon messire Jean le Meingre, dit Boucicaut* (1366-1421) nous permet de suivre les aventures de ce chevalier qui participe à de nombreuses joutes (dont celles de Saint-Inglevert en 1390). Son parcours est d'autant plus intéressant qu'il se situe au carrefour des différentes cours européennes où va se développer le phénomène des pas d'armes. De plus, l'auteur effectue un portrait approfondi du chevalier et de son éducation. La vie de Boucicaut s'achève quelques années avant que les premiers pas d'armes soient identifiés. Le livre permet de découvrir comment s'inscrivent les tournois et joutes dans le parcours individuel d'un chevalier voyageur et peut servir d'introduction à une réflexion sur le phénomène des pas d'armes.

Sur une période plus longue, puisqu'elle remonte aux temps anciens d'Hercule pour se terminer en 1471, les *Anciennes chroniques d'Angleterre* de Jean de Wavrin, seigneur du Forestel, conseiller et chambellan de Philippe le Bon, permettent de compléter le tableau historique des joutes, tout particulièrement celles opposant Français, Anglais et Bourguignons. Faisant la part belle au XV<sup>ème</sup> siècle, une quinzaine d'allusions ou de descriptions de joutes de cette période apportent de nouvelles informations sur le sujet.

La *Crónica de don Álvaro de Luna* décrit aussi de nombreuses joutes, offrant la possibilité de suivre le parcours jalonné de faits d'armes de plusieurs protagonistes du *Passo Honroso*. Álvaro de Luna est attentivement décrit dans sa trajectoire, de son jeune âge jusqu'à sa mort tragique. La chronique écrite sur lui permet une étude attentive de ce personnage exceptionnel connu pour avoir organisé ou participé à plusieurs pas d'armes. Par recoupement, elle facilite la compréhension d'autres chroniques castillanes en apportant de nombreux éléments sur la situation politique dans la Péninsule ibérique.

De la même manière, diverses chroniques, relatives au règne de Charles VII – celles de Thomas Basin, de Jean Chartier, du héraut Berry où encore les *Vigiles de Charles VII* de Martial d'Auvergne – sont des sources utiles concernant l'histoire de France de 1405 à 1461. Certes, elles passent sous silence où n'évoquent que très brièvement les pas d'armes, mais elles

## INTRODUCTION

permettent de suivre le parcours de plusieurs chevaliers français largement impliqués dans les combats courtois, à l'image de Poton de Saintrailles.

Par ailleurs, le manuscrit français 5054 de la B.N.F. des *Vigiles de Charles VII* contient des enluminures de Poton de Saintrailles, Pierre de Brezé, Bertrand de Beauvau ou encore Gaston IV de Foix, grands joueurs de pas d'armes, ainsi que l'image d'un affrontement du Pas de Nancy, en 1445. Exceptionnellement, une représentation visuelle d'un pas d'armes peut ainsi être associée aux habituelles descriptions des chroniqueurs.

Dans ce panorama, *Le jouvencel* de Jean de Bueil se situe en marge des chroniques officielles du règne de Charles VII et laisse apparaître un contre-modèle de chevalier, centré sur ses missions de guerrier et éloigné des préoccupations de cour (et donc des combats courtois). Le contraste entre ces deux modèles de chevaliers relativise la part prise par le phénomène des pas d'armes dans le quotidien des chevaliers. *Le jouvencel* rappelle que dans leurs pratiques quotidiennes, si les chevaliers aspirent à réussir une carrière brillante, tous ne participent pas à des pas d'armes.

Autre œuvre originale, le *Journal d'un bourgeois de Paris* fait découvrir la chevalerie sous un angle nouveau. Contrairement à la plupart des chroniques citées jusqu'ici, son auteur anonyme ne semble pas être issu du milieu de la cour. Au sujet de joutes tenues à Saint-Ouen en 1415, celui-ci n'hésite pas à parler de folle entreprise. Il ne se gêne pas non plus pour déclarer que, comparées aux joutes destinées à célébrer les mariages de certains parisiens, les joutes effectuées en 1431 pour honorer le sacre d'Henri VI comme roi d'Angleterre et de France sont bien petites. Les combats chevaleresques ne sont pas regardés par cet écrivain d'une manière ébahie ni décrites sous des formes imposées. Cependant, si le *Journal d'un bourgeois de Paris* ne décrit aucun pas d'armes, c'est probablement parce qu'il n'y en a pas eu à Paris à cette période.

Certaines chroniques antérieures au XV<sup>ème</sup> siècle et au phénomène des pas d'armes nous paraissent fondamentales pour sa compréhension.

Un parchemin de 127 feuilles, composé de 19914 vers, a permis à Georges Duby de raconter et de commenter l'histoire de Guillaume le Maréchal, célèbre chevalier mort en 1219. Cet ouvrage intitulé *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde* est une source intéressante. S'il est difficile d'affirmer que le parchemin et son contenu ont eu quelque influence au XIII<sup>ème</sup> siècle et dans la période qui suit, le témoignage utilisé par Georges Duby est très précieux car cette biographie est la première du genre concernant un chevalier. Champion de tournois jusqu'à 40 ans, Guillaume le Maréchal sert fidèlement les Plantagenêts (Henri II, Henry le Jeune et ses cadets Richard Cœur de Lion et Jean Sans Terre) et finit sa vie comme régent d'Angleterre. En suivant l'ascension de Guillaume le Maréchal, habilement

## INTRODUCTION

présentée par Georges Duby, on peut assister au théâtre de la chevalerie des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles. Le document décrit seize tournois et insiste sur l'abondance de ce genre d'événements. Pour cette raison, il est indispensable à la compréhension de l'évolution du tournoi vers la joute et les pas d'armes.

Légèrement plus tardive que le précédent, *La gran conquista de Ultramar* est un prototype de la littérature chevaleresque castillane. Écrit vers la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, le texte s'inspire de différentes histoires (La chanson du chevalier au Cygne, L'enfance de Godefroy de Bouillon) et les articule avec des faits historiques et des légendes. Révélant les luttes qui opposent chrétiens et musulmans, *La gran conquista de Ultramar* est particulièrement intéressante pour ses récits du Jeu de la Table Ronde et parce qu'il élargit l'espace géographique de naissance des pas d'armes.

De même, *Les chroniques de Jean Froissart* offrent-elles un tableau instructif du XIV<sup>ème</sup> siècle, particulièrement dans le domaine des joutes et des relations entre les différentes cours européennes. Froissart évoque et décrit quantité de combats courtois de la deuxième moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle, avec une attention toute particulière pour ceux qui se développent en 1389, lors de l'entrée dans Paris d'Isabeau de Bavière, épouse du roi de France Charles VI et pour les joutes de Saint-Inglevert qui se déroulent l'année suivante. Ces joutes marquent les prémices, au moins symboliques, de l'évolution des combats courtois, qui deviennent de plus en plus stylisés, théâtralisés et insérés dans des événements destinés à marquer les esprits. La lecture des chroniques de Froissart montre que les pas d'armes ne sont pas le fruit d'une transformation brutale mais qu'ils se sont construits par petits changements successifs.

La lecture de toutes ces chroniques dévoile un phénomène qui retentit sur un espace géographique large. Leur contenu fait apparaître que les participants ont des origines qui dépassent largement la France, la Péninsule ibérique et la Grande Bretagne. Cependant, les chroniques utilisées resteront liées à cette aire en considérant, malgré un contexte politique parfois contradictoire, que les et les possessions angevines font partie du royaume de France.

Plutôt que d'élargir encore l'espace géographique de recherche, il m'a paru plus utile d'approfondir l'étude du phénomène des pas d'armes en l'ouvrant à certains romans du XV<sup>ème</sup> siècle. En effet, certains utilisent le motif du pas d'armes dans leur intrigue, ce qui invite à explorer la dimension culturelle des pas en regard de cet autre mode d'expression.

En plus des chroniques, un nombre impressionnant de romans, antérieurs ou contemporains du XV<sup>ème</sup> siècle, apporte un éclairage différent. Les romans des siècles précédant le développement des pas d'armes permettent de comprendre ce qui pousse les chevaliers à s'engager dans les combats courtois. Les romans contemporains du phénomène témoignent de l'impact de ces fêtes chevaleresques en les évoquant largement. Ce genre de



## INTRODUCTION

sources suscite une réflexion sur la mise par écrit du déroulement des pas d'armes. Le fait « que le récit soit fictif importe peu : c'est la perspective qui compte, la volonté de créer un effet de vérité, même si les moyens mis en œuvre se limitent à un simple revêtement historique »<sup>124</sup>.

L'interprétation de certains romans est très intéressante, avec toutes les limites de méthode que ce type d'ouvrage impose. Sans chercher à ouvrir de grandes perspectives par une imposante liste, le choix de quatre œuvres romanesques m'a semblé plus pertinent.

Datant du XII<sup>ème</sup> siècle, les romans attribués à Chrétien de Troyes sont d'un recours indispensable pour comprendre les origines des pas d'armes et leur logique.

*Érec et Énide*, *Cligès*, *Le chevalier de la charrette* (ou Le roman de Lancelot), *Le chevalier au lion* (ou Le roman d'Yvain), *Le conte du Graal* (ou le Roman de Perceval) peignent un idéal de chevalerie qui va inspirer les cours de l'Europe dans les siècles suivants. La caractéristique première des pas d'armes s'y trouve : Lancelot, Perceval ou Gauvain sont fréquemment obligés de forcer un passage ou un pont dans leurs aventures. De plus, on peut affirmer que l'idée de courtoisie, telle qu'elle traverse l'œuvre de Chrétien de Troyes, a eu dans les siècles suivants, en France comme en Castille, une résonance très importante.

Le *Libro del caballero Zifar* est la première nouvelle de chevalerie conservée en écriture castillane. Écrite aux alentours de 1300, vraisemblablement par Ferrán Martínez, elle semble avoir eu du succès en Espagne ainsi que dans certaines cours européennes voisines<sup>125</sup>. La matière de Bretagne – le cycle arthurien – apparaît comme une source possible d'inspiration. L'atmosphère qui règne dans ce roman a pu imprégner la pensée de ses lecteurs ou auditeurs, au nombre desquels figurent les aventuriers bien réels des pas d'armes.

Deux romans de langue différente méritent d'être présentés ensemble : la *Crónica Sarracina* et *Saintré*. Issus de sphères géographiques différentes, ils évoquent d'une manière assez semblable des événements à mots couverts. En effet, ces deux ouvrages fictifs font écho à l'histoire du XV<sup>ème</sup> siècle. La *Crónica Sarracina*, écrite en 1430 et *Saintré*, achevé vers 1455, présentent le parcours de leurs héros respectifs : Sacarus (*Crónica Sarracina*) et Jean de Saintré. De la façon dont ils sont écrits, ils peuvent servir de documents historiques d'appui. En effet, les détails sur les jeux de cours en Castille ou en Anjou sont nombreux. Chaque héros est décrit dans sa participation à de nombreuses joutes et pour chacun à un pas d'armes. Ces pas

---

<sup>124</sup> Jean Philippe GENET, « La signification historique des genres littéraires : histoire et littérature politique en Angleterre », *Théorie et pratique de l'écriture au moyen âge*, Littérales, 4, Actes du colloque Palais du Luxembourg/Sénat, 5 et 6 Mars 1987, présentés par Emmanuelle Baumgartner et Christiane Marchiello-Nizia, Paris, 1988.

<sup>125</sup> Francisco HERNÁNDEZ, « Ferrán Martínez, Escrivano del rey, canónigo de Toledo y autor del Libro del Cavallero Zifar », *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, 81.2, Madrid, 1978, pp. 289-325.

## INTRODUCTION

d'armes reconstitués et romancés semblent profondément inspirés d'événements réels, permettant ainsi d'approfondir l'analyse des combats courtois à cette période.

Un autre type de source témoigne de l'esprit et de la culture des cours dans lesquelles s'organisent les pas d'armes : ce sont les traités de chevalerie ou d'éducation, les textes allégoriques et la poésie. Pour utiliser ces ouvrages, deux niveaux d'analyse s'imposent. D'abord, parce que le phénomène des pas d'armes est « international », les contextes pluriels de son développement doivent être abordés. Les connaissances relatives aux cours de Castille, de France ou de Bourgogne permettent de mieux comprendre pourquoi les pas d'armes y ont particulièrement brillé. Ensuite, parce que l'étude du phénomène des pas d'armes requiert, en amont, l'identification des conditions de leur mise en œuvre et, en aval, la mesure de leurs conséquences.

Jacques Le Goff écrit que « L'individu n'existe que dans un réseau de relations sociales diversifiées et cette diversité lui permet aussi de développer son jeu. La connaissance de la société est nécessaire pour voir s'y constituer et y vivre un personnage individuel »<sup>126</sup>. Ce raisonnement vaut pour l'étude de tout fait social. Il ne peut être étudié hors de son contexte d'émergence et de développement. Traités militaires, traités d'éducation, panégyriques, allégories et poésies permettent d'avancer dans cet exercice. Trop nombreux pour être décrits ici, ils le seront au fur et à mesure des chapitres de cette étude.

Au terme de la présentation des sources essentielles de ce travail, il convient de préciser que l'analyse historique qui repose sur un seul type de sources pose problème. Cependant, même si l'écriture ne permet pas de reconstituer l'image parfaite d'un événement, elle est la seule source empruntée ici.

Paul Ricœur écrit que « Les difficultés de la connaissance historique commencent avec la coupure que représente l'écriture »<sup>127</sup>. L'écriture ne peut rendre compte parfaitement d'une pratique. De plus, ce sont presque uniquement des chroniques et des romans qui ont été utilisés. Les événements ne se sont pas nécessairement passés comme cela est rapporté. Ce qui a été écrit au XV<sup>ème</sup> siècle n'a pas forcément le même sens aujourd'hui, car la grille de compréhension du lecteur est différente. Par ailleurs, les chroniqueurs n'écrivent pas tout et leurs intentions ne peuvent être considérées comme accessoires.

---

<sup>126</sup> Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Paris, 1996, pp. 21-22.

<sup>127</sup> Paul RICŒUR, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 4, Paris, 2000, p. 736.

## INTRODUCTION

La seule lecture des chroniques, romans, poésies et de quelques traités n'est pas entièrement satisfaisante pour qui veut construire une représentation du passé aussi précise que possible.

Les limites de l'écriture comme source de l'histoire sont à prendre en compte et il ne faut pas « prendre pour des réalités matérielles les réalités de l'imaginaire et, détourner de sa fonction et de son sens un document qui n'a pas été fait pour témoigner pour ce genre de réalités »<sup>128</sup>.

Conscient des vides que peut laisser une étude qui ne repose que sur l'interprétation de l'écriture, il m'a paru difficile d'envisager le phénomène des pas d'armes en dépassant le cadre des types d'ouvrages déjà cités.

Ces sources apportent déjà une quantité d'informations difficiles à organiser. Aussi, des documents de natures diverses pouvant amener des précisions considérables – documents comptables, sources iconographiques et héraldiques – n'ont-ils pas été interrogés de manière systématique.

L'analyse des comptes (de ville, de seigneurs) aurait certainement été un complément intéressant. Cependant, pour les événements considérés, le recueil m'est apparu difficile voire impossible. En effet, chaque pas d'armes ne semble pas avoir fait l'objet d'un travail dans ce domaine. Les documents comptables n'ont pas forcément existé. Ils ont pu également disparaître. Pour ceux existants, l'éclatement géographique des lieux de pratiques rend difficile leur recherche et leur étude. Aussi, cette voie a-t-elle été volontairement rangée au second plan.

C'est donc conscient des limites liées au matériel historique utilisé que cette étude a été menée.

---

<sup>128</sup> Jacques LE GOFF, *Un autre Moyen Âge*, Paris, 1999, p.673.

## UNE PRATIQUE PHYSIQUE

Dans une acception traditionnelle de sa définition, tout sport relève d'une mise en jeu du corps, d'une pratique physique, comme le rappelle Christian Pociello pour qui « les sports révèlent toujours et irréductiblement (...) des propriétés physiques et techniques »<sup>129</sup>.

Le sportif, qu'il soit cycliste, footballeur ou nageur, utilise son corps et, pour tirer le meilleur parti de celui-ci, doit s'entraîner et suivre parfois un régime de vie particulier. Cet investissement physique est la première caractéristique des sportifs. Dans son ouvrage intitulé *Du rituel au record, la nature des sports modernes*, Allen Gutmann définit les sports comme « des compétitions physiques et ludiques, c'est-à-dire des compétitions non utilitaires, qui intègrent la mesure des performances physiques aussi bien qu'intellectuelles »<sup>130</sup>. Allen Gutmann précise que les échecs, bien que compétitifs, ne constituent pas un sport car ils ne sollicitent aucune habileté physique.

Suivant l'activité qu'il pratique, le sportif a besoin d'un équipement spécifique, qu'il pourra, dans certains cas, adapter aux circonstances. Ce matériel, destiné à protéger, à améliorer la performance ou à être identifiable est parfois très lourd (un voilier pour naviguer, un avion pour sauter en parachute, une voiture pour la formule 1) ou plus léger (un baudrier pour l'escalade, une raquette pour le tennis, un ballon pour le football). Le sportif peut également recourir à l'aide d'un animal dans son activité (le cheval pour le jockey, les chiens de traîneau pour le conducteur d'attelage).

Chaque sport se caractérise ainsi par un matériel particulier qui renvoie aux conditions spécifiques de sa pratique. Une large gamme d'équipements est destinée à protéger des blessures. En effet, mettant en jeu le corps, la pratique d'un sport n'est pas exempte de risques, que ce soit des blessures propres à l'effet d'usure de l'activité (le genou du footballeur, l'épaule du golfeur) ou qu'elles soient dues à des incidents ou accidents de jeu (un placage au rugby, une chute de cheval, une sortie de route en rallye). En dépit d'une anticipation des dangers et

---

<sup>129</sup> Christian POCIELLO, *Les cultures sportives*, Paris, 1995, p. 49.

<sup>130</sup> Allen GUTMANN, *Du rituel au record, la nature des sports modernes*, Paris, 2006, p. 25.

des soins apportés pour y pallier par les pratiquants, le risque peut aller jusqu'à la mort. Sans se hisser au niveau des gladiateurs antiques, les cas de sportifs décédés durant leur pratique sont légion. Des plus célèbres (le pilote Ayrton Senna, le navigateur Éric Tabarly, le cycliste Tom Simpson) aux plus anonymes (les randonneurs pris par une avalanche, les amateurs malheureux de parapente), aucun sportif ne peut s'engager dans son activité sans être soumis au risque. Pour le limiter, une réglementation chaque année plus détaillée est élaborée et doit être respectée.

Le sport est une activité réglementée. En situation compétitive, les règles doivent satisfaire à la logique du jeu de confrontation et au principe d'égalité au départ des participants. En situation non compétitive, la pratique est encadrée par des règles de sécurité (les skieurs occasionnels ont l'obligation de respecter les consignes établies par les responsables des stations de sport d'hiver). Chaque sport est ainsi encadré par des règles écrites, que font respecter des juges, des arbitres ou des responsables, lesquels sont choisis pour leurs qualités et leurs connaissances. Les infractions sont punies par des avertissements, des exclusions, des sanctions financières... Toutefois, les règles sont sujettes à des variations (le décompte des points au tennis lors d'un tournoi du Grand Chelem n'est pas le même que dans les compétitions de second rang). Les tentatives de contournements font également partie de la logique sportive. Le dopage en est l'exemple le plus flagrant mais d'autres formes de tricherie existent en nombre.

Activité physique à risque et réglementée, un sport est aussi un jeu. Il est d'ailleurs présenté comme cela dans de nombreux cas : on joue au tennis, on joue au basket-ball, on joue au ping-pong. Et, comme dans tout jeu, il y a des amateurs et des professionnels, il y a ceux qui jouent pour de l'argent et ceux qui le font par amour du sport.

En regard de cette première approche du sport considéré comme un jeu corporel réglementé, les sources dont on dispose pour les pas d'armes seront étudiées en s'intéressant à l'équipement des combattants, à leurs techniques et stratégies d'affrontement, à leur investissement physique, aux risques qu'ils courent (s'ils en courent), à l'existence ou non de règles précises et d'éventuelles tricheries, et enfin, à la dimension ludique de ce genre de joutes.

## I - Le matériel, les règles et l'affrontement

Tous les chroniqueurs le disent à leur manière : combattre lors d'un pas d'armes est affaire de spécialistes. En premier lieu, il faut disposer d'une armure adaptée et savoir s'équiper correctement. Ce processus, assez long, doit être minutieux pour que le chevalier soit efficacement protégé. L'armure étant coûteuse, les chevaliers plus modestes utilisent celle de la guerre avec quelques modifications de leur invention, notamment pour se conformer aux règles des pas. S'il s'agit d'un riche chevalier, son armure répondra aux spécificités et dangers de l'arme utilisée. En effet, lors d'une emprise ou d'un pas d'armes, les combats peuvent se disputer selon différentes combinaisons : à pied ou à cheval, à l'épée, la lance, la hache ou la dague. Le plus souvent, les confrontations s'effectuent à une seule ou à deux armes. En second lieu, les chevaliers doivent être compétents dans le domaine de l'équitation. Aucun chevalier ne s'illustre par ses seuls combats à pied, même s'ils sont fréquents. Allier équitation et maniement des lances ou des épées est un exercice exigeant : il faut guider son cheval, utiliser une arme à grande vitesse et déceler les failles de l'adversaire. La stratégie élaborée, au même titre que le maniement des armes et du cheval, permet de mesurer l'expertise du joueur. Le respect des règles établies et du code d'honneur courtois, implicitement admis, révèle aussi la grandeur du combattant.

L'habit ne fait pas le moine et il ne suffit pas d'être bien équipé pour exceller à la joute. Être un homme de guerre averti ne suffit pas non plus : les pas d'armes reposent sur des règles écrites qu'il faut connaître et intégrer dans l'action. S'il existe de nombreux points communs entre les différents pas, des singularités demeurent. Gare à l'erreur, un coup apprécié ici sera interdit ailleurs. Les chevaliers doivent donc maîtriser une large gamme de techniques pour alimenter la stratégie qu'ils jugeront la plus pertinente au regard des règles édictées. Parfois, le score brut est le seul critère pour déterminer le champion. Mais, généralement, un affrontement ne se résume pas à conclure qu'un chevalier a gagné au détriment de son adversaire. Un jeu beaucoup plus subtil, tout en nuances, s'effectue sous le regard des juges. Plusieurs paramètres entrent en compte. Pour briller aux yeux des dames, juges et autres spectateurs, l'éthique personnelle des combattants compte autant que les gardes, coups d'épée, de hache ou de lance qu'ils utilisent. Ce principe essentiel, guidé par les lois du spectacle, oriente les chevaliers dans leur façon de se défendre et d'attaquer, dans leur respect des chevaux et dans leur recherche forcenée de l'exploit.

En dépit d'un cadre réglementaire écrit, quelques situations sont sujettes à interprétation et certains champions n'hésitent pas à enfreindre les règles du combat, poussés

par leur désir de vaincre et de plaire. Qu'importe, les contrevenants ne font que susciter davantage l'intérêt du public et poussent à préciser chaque fois davantage les règles d'affrontement.

### 1 ) S'équiper

Une analyse du matériel utilisé (les armures, les montures et les différentes armes) permet de comprendre en partie les aspects réglementaires des pas d'armes et les techniques de combat utilisées par les chevaliers.

Dans le *Doctrinal de los caballeros*, écrit en 1445 pour Diego Gómez de Sandoval, Alfonso de Cartagena rappelle que, pour aller à la guerre, le chevalier doit être vigilant sur la qualité du fer, du cuir, de tout ce qui protège, sur le poids de l'armure et la qualité des armes qui doivent être solides mais légères<sup>131</sup>. Les mêmes principes s'appliquent aux pas d'armes. Leur logique spécifique de combat, particulièrement dans la volonté de renforcer les effets spectaculaires et de limiter les blessures, permet d'expliquer les différences qu'on peut relever entre le matériel des joutes et celui de la guerre. Par ailleurs, des variations s'opèrent également en fonction de l'arme offensive utilisée et du recours ou non à un cheval.

Il n'est pas toujours fait mention du type d'équipement utilisé par les chevaliers dans les descriptions des pas. Parfois, les chroniques s'arrêtent à préciser seulement que les combattants utilisent des armures de guerre, de joute, simples ou doubles, évoquant en de rares occasions des armures royales, dont la spécificité ne transparait pas<sup>132</sup>.

#### a - Les armures

Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, les armures de fer, complétées par quelques pièces de cuir, sont majoritairement adoptées par les chevaliers, à la guerre comme à la joute. Dans les chroniques, les informations sur leur provenance sont rares, voire absentes. Les centres prestigieux qui produisent les armures de guerre sont probablement aussi ceux qui fabriquent les armures courtoises. Beaucoup de villes sont connues dans ce domaine. Les deux plus réputées sont certainement celle de Milan et celle d'Augsbourg. Les villes germaniques ont acquis une belle renommée à l'image de Nuremberg et Landshut. Toutefois, les pays où se déroulent les pas d'armes ont aussi leurs propres centres de production : Burgos, Séville,

---

<sup>131</sup> Alonso de CARTAGENA, *Doctrinal de los caballeros*, Edición José Maria Vina Liste, Santiago de Compostela, 1995, p. 29.

<sup>132</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, Edición y estudio por Juan de Mata Carriazo, Madrid, 1946, p. 23.

Calatayud, Tolède, Almería, Grenade ou Cordoue, Bruges, Anvers, Tournai, Gand et Bruxelles, Londres, Paris, Beauvais, Chartres, Valenciennes, Bordeaux, Tours ou encore Lyon<sup>133</sup>. Aussi, est-il difficile de déterminer la provenance des armures des jouteurs, d'autant que les plus prestigieux peuvent en avoir plusieurs.

Les armures utilisées lors des pas d'armes et emprises présentent certaines caractéristiques différentes de celles utilisées pour la guerre. D'après Claude Blair, la première référence à une armure présentant des adaptations pour être fonctionnelle lors d'un tournoi date de celui de Windsor, en 1278<sup>134</sup>. Il précise que les premières armures spécialement conçues pour la joute remontent au XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>135</sup>.

Harnais (*arnés* en castillan) est le terme générique qui désigne l'équipement militaire de l'homme de guerre ainsi que celui de son cheval, en dehors des protections de tête et des armes. Les chroniqueurs utilisent souvent ce terme pour dénommer l'armure des jouteurs. Lors des pas, les chevaliers se présentent parfois avec des armures simples mais le plus souvent avec des armures doubles<sup>136</sup>. En fait, un harnais double est un harnais simple renforcé par des pièces de protection au niveau des points faibles habituellement frappés par les jouteurs. Les zones où se logent le « double » sont les pectoraux (plastron), l'avant de l'épaule la plus exposée (spallière), la jointure du bras et de l'avant-bras (cubitière) et le bras (garde-bras).

Jean Flori considère que les armures de joutes, épaisses et dissymétriques, atteignent des poids supérieurs à 50 kg, pouvant aller jusqu'à 80 kg, les armures de guerre se situant autour d'un poids moyen de 25 à 30 kg<sup>137</sup>. Ce poids maximum de 80 kg est avéré pour les joutes des XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles. On pourrait penser qu'il en est de même pour l'armure des chevaliers d'un pas d'armes, elle aussi plus lourde et moins mobile que celle de guerre, les chevaliers n'ayant pas à répondre à des sollicitations aussi variées (pas d'attaque par derrière ni d'attaque par des gens à pied, armes identifiées). Cependant, la description des exploits de Boucicaut – qui est probablement destinée à montrer davantage de force qu'il n'en a – ramène ce poids à une moindre mesure. À la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, Boucicaut est décrit en train de sauter

<sup>133</sup> Claude BLAIR, *European armour*, London, 1958, pp. 77-108. Voir aussi Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, 2 volumes, De Boeck, Bruxelles, 1995 et 2004.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 156 : « The earliest reference to special armour for the tournament I have been able to trace occurs in the accounts for the royal tournament held in the park at Windsor on the 9<sup>th</sup> july, 1278 ».

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>136</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *Libro del Passo Honroso defendido por el excelente cavallero Suero de Quiñones*, Valencia, 1970, p. 20 : « Suero non tenia mas que arnés sencillo ».

<sup>137</sup> Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 105.



sur son cheval directement sans utiliser les étriers alors qu'il est armé de toutes pièces<sup>138</sup>. Son armure ne peut peser 80 kg. D'une manière générale, il est vraisemblable que le poids des armures des jouteurs lors des pas d'armes n'excède pas les 50 kg. En effet, aucun chroniqueur ne s'arrête sur l'éventuelle difficulté que pourrait représenter le poids des armures lors des pas d'armes. Dire qu'elles sont légères serait rabaisser la performance des chevaliers, ce que ces écrivains ne souhaitent pas généralement, et affirmer qu'elles sont trop lourdes reviendrait à souligner la faiblesse physique de ceux qui les portent. Aussi, les commentaires dans ce domaine n'abondent-ils pas.

Si le poids n'est pas une préoccupation des chroniqueurs, l'agencement des pièces qui forment l'armure l'est davantage : la bonne répartition de la charge sur tout le corps est essentielle. Une distribution équilibrée permet aux chevaliers de maintenir une bonne liberté de mouvement lorsqu'ils évoluent dans les pas d'armes. Par ailleurs, Claude Blair fait apparaître que le premier problème posé par les armures est davantage lié à la ventilation qu'au poids<sup>139</sup>. Cette remarque paraît très justifiée : les exemples de chevaliers en manque d'air pendant les pas d'armes sont nombreux, notamment lorsqu'il s'agit de moments chauds de l'année, en particulier dans la Péninsule ibérique.

L'adaptation de l'armure aux conditions des joutes ne s'arrête pas aux seules questions de poids et de ventilation. Les chevaliers s'affrontent face à face, une lice séparant la course de leurs chevaux. Ils ne peuvent donc pas être frappés partout. En conséquence, l'arrière du corps et parfois un côté (celui qui peut difficilement être atteint par un coup de lance) ne sont pas protégés. De plus, comme la réglementation des armes lors d'un pas les rend moins blessantes, les protections peuvent encore être limitées (et donc le poids diminué). En revanche, les zones à risque font l'objet de protections particulières. Les chevaliers ont des armures dissymétriques offrant une surprotection du côté gauche, le plus exposé quand ils se croisent. Le bouclier, présent à la guerre, est remplacé par la rondelle, renfort de protection directement fixé sur l'armure, du côté gauche, cible la plus facile à atteindre dans les joutes des pas d'armes. Cette pièce de forme circulaire se situe sous l'épaule, protégeant en partie la jointure entre l'aisselle et le bras<sup>140</sup>. Ce type d'armure déséquilibrée se retrouve dans les courses de lances à cheval. Pour les combats à l'épée et à la hache, les protections restent importantes. Des traitements particuliers peuvent aussi être opérés, comme au Pas de la Fontaine aux Pleurs, où se murmure

<sup>138</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Maingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 1<sup>ère</sup> partie, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome VI, éd. par M. Petitot, Paris, 1825, p. 391 : « sailloit, sans mettre le pied à l'estrier, sur un coursier armé de toutes pièces ».

<sup>139</sup> Claude BLAIR, *European armour*, *op. cit.*, p. 191.

<sup>140</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 42 : Au cours du *Passo Honroso*, Martin de Almeyda frappe Gomez de Villacorta sur sa rondelle (*arandela*).

dans les tribunes que Jean de Boniface a trempé son armure d'une eau qui empêche le fer de prendre dessus, lui permettant de résister aux coups de Jacques de Lalaing<sup>141</sup>.

Les chapitres du *Passo Honroso* sont clairs : les combats doivent s'effectuer en harnais de guerre, sans bouclier ni targe et sans qu'il y ait plus d'une doublure pour chaque pièce du harnais<sup>142</sup>. Provocateur, Juan de Merlo prend un malin plaisir à demander comme une faveur de jouter en armure simple<sup>143</sup>. Cependant, les combattants ont l'habitude de garnir l'espace qui sépare l'armure métallique du corps de renforts de cuir. Lorsqu'il n'y a pas de règle à ce sujet, certains multiplient les épaisseurs de protection sur les zones sensibles aux coups. Ainsi, les joutes des pas d'armes étudiés s'effectuent-elles quasiment toujours en harnais double. Lors du Pas du Perron Fée, une première série de joutes se dispute en harnais de guerre tandis qu'une autre oblige à combattre en harnais de joute<sup>144</sup>. Cette organisation permet à ceux qui souhaitent prendre des risques de le faire sans exclure les amateurs de joutes plus tranquilles. La différence n'échappe pas aux spectateurs comme aux chroniqueurs qui savent apprécier la bravoure des chevaliers. Le Pas de la Fontaine aux Pleurs laisse la liberté à chacun de choisir un harnais simple ou double. De cette manière, les opposants peuvent se rencontrer avec des protections très différentes. Libre à chacun de montrer qu'il souhaite prendre des risques dans l'aventure. Cependant, les habitués de ce genre d'exercice ne semblent pas se mettre en péril à la légère. Ainsi, Jacques de Lalaing, capable d'enlever certaines parties de son harnais à la lance ou à la hache quand il se sait hors de danger, n'hésite pas à se présenter avec une protection maximale lorsqu'il affronte Jacques d'Avanchies à l'épée. Un autre combat, qui oppose Jacques de Lalaing à Jean de Boniface, est écourté à la demande de ce dernier car il manque une pièce à son harnais et il considère qu'il est trop en danger pour continuer<sup>145</sup>.

Sans être nécessairement lié à la question du danger, un problème d'armure peut empêcher la poursuite des combats. Au *Passo Honroso*, conformément aux chapitres qui le réglementent, le combat de Pedro de los Rios contre Anton de Funes est interrompu pour leur

---

<sup>141</sup> Olivier de la MARCHE, « Mémoires d'Olivier de la Marche », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, J.A.C. Buchon, Panthéon littéraire, Paris, 1836, p. 437.

<sup>142</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 4 : « en arneses de guerra, sin escudo ni tarja, nin mas de una dobladura sobre cada pieza ».

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 38. Les juges refusent cette requête teintée de bravoure excessive et lui envoient deux armures doubles pour qu'il choisisse la meilleure et laisse l'autre au défenseur.

<sup>144</sup> « Le Pas du Perron Fée », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1167-1192.

<sup>145</sup> « Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, p. 1330.

permettre de faire redresser leurs harnais endommagés dans un choc<sup>146</sup>. Lors de la rencontre entre Jean de Luxembourg et le bâtard de Bourgogne au Pas de l'Arbre d'or, la rupture du faucre, dès les premières courses, est synonyme de fin de combat<sup>147</sup>. En l'absence de cet indispensable crochet fixé à son armure, le chevalier ne dispose plus d'appui solide pour reposer la base de sa lance et ainsi la maintenir à l'horizontale. Dès lors, impossible de manier la trop grande et trop lourde lance : le combat est stoppé<sup>148</sup>. En effet, cet ennui technique ne peut être résolu dans le temps imparti de trente minutes pour chaque opposition. Le faucre (*ristre* en castillan) permet de réduire les problèmes de force et de se centrer sur la précision. Aussi, si l'un des combattants en est privé, il est nettement désavantagé. Cette pièce de l'équipement semble être généralisée à tous les joueurs<sup>149</sup>. Au *Passo Honroso*, la même mésaventure arrive à Jofre Jardin lors de la première course qu'il réalise contre Sancho de Ravanal, avec les mêmes conséquences<sup>150</sup>.

Pour limiter ces difficultés et se parer au mieux des blessures, les chevaliers s'équipent de manière minutieuse. Antoine de la Salle nous livre une description précise de la séance d'habillage et d'équipement qui précède les joutes<sup>151</sup>. Le chevalier nu est d'abord revêtu d'un pourpoint en toile par ses valets. Cette première épaisseur sert de point d'attache aux autres éléments de la tenue, notamment aux pièces de cuir qui amortissent les chocs et limitent la pénétration des pointes des armes. Toile et cuir évitent aussi que l'armure ne blesse la peau. La seconde étape consiste à mettre les chausses et les éperons ainsi que les harnais de jambes. Ensuite, les valets positionnent les garde-bras, garnis de cuir à l'intérieur, lacés ensemble et recouverts de menus bâtons de bois. Un passe-aiguillettes permet de faufler les aiguillettes, sortes de cordons en cuir munis d'une extrémité métallique pointue avec laquelle sont assemblées les parties indépendantes des habits et de l'armure. Tous les éléments protégeant les bras sont reliés entre eux par une double toile cousue, laissant leur liberté aux articulations. Après les jambes et les bras, c'est au tour du corps d'être armé : une chemise couverte de cuir vient le revêtir. La partie recouvrant la poitrine est percée de petits losanges ou de ronds pour la

<sup>146</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 15 : « Viendoles los jueces los arneses falsados, los compelieron salirse á los aderezar (conforme á las leyes del Honroso Passo) y tornando de presto remendados corrieron otras tres veces ».

<sup>147</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 551.

<sup>148</sup> Malcolm VALE, « Le tournoi dans la France du Nord, l'Angleterre et les Pays-Bas (1280-1400) : étude comparative », *Théâtre et spectacles hier et d'aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance*, Avignon, 1991, p. 268 : « L'apparition de l'appui de la lance vers 1380 permit au combattant monté de coucher, baisser, lever et manipuler la lance plus facilement. Cette innovation joua également un rôle fondamental en permettant d'amortir le choc de recul durant la joute ».

<sup>149</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 13 : « las trompas sonaron, é los justadores arremetieron, saliendo con las lanzas en los ristes ».

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 18 : « é se le quebraron las pontecillas de su ristre ».

<sup>151</sup> Antoine de la SALLE, « Des anciens tournois et faitcz d'armes », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (Bernard PROST, dir.), Paris, 1878, p. 210.

ventilation. Le plastron de l'armure est positionné par-dessus puis vient se poser la cotte d'armes. Les espaces vides ont été soigneusement remplis de feutre pour être plus doux et éviter que la rouille du fer ne soit en contact avec la chair. Reste alors à munir la tête d'un bassinnet, lacé au reste de l'armure. Par-dessus celui-ci est cramponné un grand heaume de tournois en fer. La tête armée, les jointures des épaules et des coudes sont munies de rondelles de protection<sup>152</sup>. L'équipement, constitué de très nombreuses pièces, ne fait plus qu'un par assemblage (crochet, fil, anneaux). Cette manière de procéder permet de maintenir une certaine souplesse des articulations tout en essayant de garantir des coups les parties à risque du corps. Au passage, la description d'Antoine de la Salle nous révèle pourquoi les chevaliers mettent du temps à se préparer avant d'entrer en lice.

La tête fait l'objet d'une protection particulièrement attentive. Les formes des casques sont variées mais un principe essentiel consiste à ne laisser aucun endroit qui permette à la lance de s'accrocher ou de pénétrer. Les casques sont donc de lourdes protections intégrales<sup>153</sup>. Seul un espace, le plus limité possible, est réservé à la vision. Parmi les nombreuses réflexions qu'il mène sur la manière de s'équiper, le roi Duarte du Portugal précise dans son traité équestre qu'il faut armer correctement son casque pour voir car, dit-il, c'est un défaut de nombreux jouteurs de s'élancer à l'aveugle<sup>154</sup>. La vision est un point clef dans l'art des joutes. Elle mène Jean de Chassa à abandonner la lice du Pas de l'Arbre d'or, jugeant qu'il est mal armé pour voir<sup>155</sup>. Elle oblige Jacques de Lalaing à régler sa visée entre chaque course de lance<sup>156</sup>. Le compromis entre une bonne vue et une haute protection est difficile à trouver : plus l'espace de vision est grand et latéralisé plus les risques sont élevés. Cependant, des chevaliers combattent volontairement en limitant leur protection à ce niveau, à l'image de Girard de Roussillon lors du Pas de la Fontaine aux Pleurs, « le premier qui oncques avoit combatu ledict messire Jacques de Lalaing à visage découvert »<sup>157</sup>. Cet effet de mode – prendre des risques à visage découvert, acte de bravoure d'excellence – est répandu dans toutes les cours, même si les Portugais et les Castillans en sont à l'origine. Olivier de la Marche précise que lorsqu'un chevalier n'attache pas son armet, abaissant ainsi sa protection de tête, il court à la manière d'Espagne<sup>158</sup>.

---

<sup>152</sup> *Ibid.*, pp. 210-211.

<sup>153</sup> Le *Royal Armouries Museum* de Leeds (Angleterre) présente parmi ses collections un casque de joute de la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle qui pèse 10 kg.

<sup>154</sup> Dom EDUARTE DE PORTUGAL, *Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela que fez El-Rey Dom Eduarte de Portugal e do Algarve e Senhor de Ceuta*, Lisboa, 1944, p. 82.

<sup>155</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 555.

<sup>156</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, op. cit., p. 1329.

<sup>157</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 439.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 430.

À la hache ou à l'épée, l'armure peut être différente. Elle se conforme aux caractéristiques du combat. Par exemple, pour des combats à l'épée, le *Traictié de la forme et devis d'ung tournoy* précise que « le timbre doibt estre sur une pièce de cuir bouilly, laquelle doibt estre bien faultrée d'ung doy d'espez ou plus par le dedens »<sup>159</sup>. Pour son combat à la hache contre Jacques de Lalaing, plutôt qu'un bassinnet classique pour la joute, Jean Pitois a préféré « une sorte de chapeau de fer forgé avec une protection de cou très haute »<sup>160</sup>. Cette défense remonte jusqu'aux yeux. La protection de la tête répond donc généralement aux impératifs liés à l'utilisation de l'épée ou de la hache. Toutefois, cela n'est pas systématique. Lors du combat à pied entre Jacques de Lalaing et Jean de Boniface, le chroniqueur du Pas de la Fontaine aux Pleurs précise que les deux adversaires arrivent avec les mêmes habillements – les lances en moins – que lors de leur combat à cheval<sup>161</sup>.

Quoi qu'il en soit, chaque forme de combat est précédée d'une réflexion sur le type d'équipement de protection à adopter. Comme le rappelle Olivier de la Marche, celui qui connaît le métier des armes sait que les combats à l'épée d'estoc nécessitent des harnais de haute protection<sup>162</sup>. Tout est question de dosage. Le chevalier qui apparaît trop protégé sur la lice ne mérite pas la même gloire que celui qui s'expose volontairement au risque. Pour cette raison, Jacques de Lalaing enlève progressivement, combat après combat, certaines protections au Pas de la Fontaine aux Pleurs. Après celle de visage, il joute sans harnais de jambe et sans gantelet droit<sup>163</sup>. L'assurance et la mesure du risque permettent au chevalier d'abaisser ses protections afin d'enrichir sa réputation de ce genre de fanfaronnade. Ce jeu dangereux fait partie de l'esprit des pas pour lesquels les armures sont spécifiquement préparées.

### **b - Les montures**

Les affrontements à cheval sont essentiels dans les emprises comme dans les pas d'armes. Les courses à la lance constituent un temps fort du spectacle. Les chocs sont à la fois violents et bruyants, jusqu'à faire des étincelles, sous le regard ravi du public. Dans ce tumulte, les chevaux sont considérés comme de précieux partenaires.

À la guerre comme à la joute, la bonne utilisation du cheval est un moyen supplémentaire de s'affirmer pour le combattant. Cette réalité de terrain tient aussi à une image

---

<sup>159</sup> « Traictié de la forme et devis d'ung tournoy », *Oeuvres complètes du Roi René*, tome 2, Angers, 1845, p. 10.

<sup>160</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1343.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 1330.

<sup>162</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 446 : « Mais les armes de l'estoc, fêrus sans rabat, désiroient seureté de harnois : comme chacun qui congnoist le noble métier d'armes le peut légèrement entendre ».

<sup>163</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, pp. 1338-1340.

ancienne : les grands guerriers sont connus pour leurs exploits cavaliers, à l'image d'Alexandre et son cheval Bucéphale. Les animaux sont hissés sur un piédestal<sup>164</sup>. Fidèles compagnons, ils enrichissent les lices de leur présence : la vitesse est augmentée, l'image à regarder est embellie et ils ajoutent de l'incertitude aux combats par leur côté imprévisible.

Le cheval est apprécié et coûte cher : on en prend soin. L'aménagement du lieu de combat, les règles des pas d'armes et les défenses recouvrant l'animal poursuivent cette orientation. Ces considérations relatives à la protection des chevaux différencient l'esprit de la guerre de celui des joutes. Au contraire du combat guerrier, le chevalier évite de blesser le cheval de son adversaire lors d'un pas. Ce serait aller à l'encontre de la courtoisie. Toutefois, les accidents demeurent et pour les éviter, il ne suffit pas de se préoccuper de l'apparence de sa monture. En 1433, le roi Duarte de Portugal achève d'écrire « Le livre qui enseigne à bien monter sur toutes les selles »<sup>165</sup>. Cet ouvrage, très original pour l'époque, se présente sous la forme d'un traité sur l'apprentissage de l'équitation, particulièrement intéressant dans le domaine de la technique de la joute au XV<sup>ème</sup> siècle. L'auteur, familier des fêtes équestres, ouvert sur les autres cours européennes, livre ses connaissances relatives à l'art équestre en pleine période d'épanouissement du phénomène des pas d'armes en Castille. Ainsi, après avoir conseillé de s'exercer à la joute en temps de paix, le roi Duarte donne-t-il seize conseils pour être bon cavalier<sup>166</sup>. Ils concernent à la fois l'équipement du cheval, la position du cavalier, l'entraînement nécessaire pour être habile en selle et des recommandations sur la psychologie du combattant, notamment dans sa relation au cheval.

### ➤ **Connaître son cheval**

Les utilisateurs de chevaux savent que leurs animaux méritent une grande attention pour être efficaces. Le temps passé à les dresser pour un exercice comme la joute est nécessairement long. Au-delà de l'aspect physique du cheval, c'est la psychologie de l'animal qui pose le plus de problèmes. Les yeux masqués, dans une atmosphère bruyante, enchaînant les courses avec des à-coups liés aux chocs des lances, les chevaux, animaux relativement craintifs par nature, doivent être particulièrement entraînés pour l'exercice. Dans les chroniques, les exemples de chevaux paniqués par l'atmosphère des lices sont courants. Au Pas de l'Arbre d'or, le cheval du marquis de Ferrare refuse de s'approcher de la lice, à tel point que

---

<sup>164</sup> Brigitte PRÉVOT, Bernard RIBÉMONT, « Le cheval littéraire », *Le cheval en France au Moyen Âge*, Orléans, 1994, pp. 203-254.

<sup>165</sup> Dom EDUARTE DE PORTUGAL, *Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela que fez El-Rey Dom Eduarte de Portugal e do Algarve e Senhor de Ceuta*, Lisboa, 1944.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 12.

la confrontation est annulée<sup>167</sup>. L'Italien n'a sans doute pas pris les précautions nécessaires pour mener son cheval au combat. Au Pas de la Dame Sauvage, l'énervement des deux destriers à l'issue de l'affrontement empêche Claude de Vauldray et Rousquin de Fay de se saluer en se touchant de la main<sup>168</sup>. Dans cette même fête de chevalerie, le gardien du pas frappe dans le vide et son épée lui échappe à cause du cheval de son adversaire Pierre de Salins. Olivier de la Marche, qui décrit l'événement, rend le cheval de l'assaillant responsable de ce mauvais dénouement parce qu'il est trop « craintif d'approcher<sup>169</sup> ». Au cours du même pas d'armes, les difficultés du chevalier allemand Frédéric de Flamessan sont encore liées à son cheval, qui manque de puissance pour soutenir les coups de son adversaire<sup>170</sup>. La situation se répète une nouvelle fois dans le combat suivant, à l'avantage de Claude de Vauldray<sup>171</sup>.

La connaissance technique et psychologique du cheval se révèle à travers les prestations des combattants. L'entraînement des chevaux tout comme celui des hommes est donc d'une impérieuse nécessité. Les descriptions des pas d'armes montrent que les combattants sont préparés minutieusement à l'exercice équestre. Par ailleurs, un aperçu des contenus éducatifs des jeunes nobles le confirme. Dans son traité, le roi Duarte indique qu'à force d'entraînement, le cavalier doit dompter ses peurs tant vis-à-vis de ses adversaires que pour mettre en confiance son cheval<sup>172</sup>. Les conditions matérielles doivent être optimales car, faut-il le rappeler, le chevalier est confronté à un exercice difficile. Il doit savoir monter un cheval avec un harnachement encombrant et encore manipuler une lance peu maniable, dans l'attente d'un coup de l'adversaire. Pour ces raisons, le roi Duarte précise qu'une préparation du combattant et un dressage spécifique de l'animal s'imposent pour la joute<sup>173</sup>.

La position du corps (jambes, bras, buste) doit permettre dans un juste équilibre de lever correctement sa lance. Cette position est intimement liée à la manière dont le cheval est équipé et dont le chevalier le monte. Les premiers enseignements du traité du roi Duarte concernant l'équipement relatif au cheval vont dans ce sens. Ils se rapportent aux réglages de selles et d'étriers ainsi qu'à la position du cavalier pour éviter la chute. Pour le roi portugais, bien équiper son cheval est une première étape indispensable. Certains chevaliers experts ont

<sup>167</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 563.

<sup>168</sup> Olivier de la MARCHE, « Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469 », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (B. PROST, dir.), Paris, 1878, p. 88 : « par la fierté de leurs chevaulx ».

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 81 : « ne pavoit soustenir le fais ne les cops de l'entrepreneur ne la puissance de son cheval, et tellement que le cheval dudit allemand fut fort reculé, et jusques en dangier d'estre abbatu sur son cul ».

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>172</sup> Dom ÉDUARTE DE PORTUGAL, *op. cit.*, p. 57 : « saber mostrar sua segurança ».

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 85 : « Da enssynança de enderençar bem o cavallo na justa ».

bien compris que le bon traitement de l'animal est une source de performance plus élevée. Jean de Boniface fait cureter les fers de son cheval par ses serviteurs entre chaque course, ce qui permet un appui plus ferme dans le sable et donc une course plus rapide<sup>174</sup>. Avant et pendant les combats, ce point semble important à surveiller. En effet, les pieds de l'animal conditionnent tous les aplombs des membres. S'ils sont entretenus, les risques de déviation des appuis sont réduits et l'efficacité augmentée. Outre l'entretien du cheval, son échauffement est parfois envisagé. Guillaume Leseur explique la vivacité du cheval du comte de Foix lors d'une course au Pas de Nancy par son échauffement préalable<sup>175</sup>. Les chevaliers peuvent donc se distinguer par leurs qualités équestres, qui ne se limitent pas seulement à enfourcher le cheval mais englobent les soins prodigués et la prise en compte de la psychologie des chevaux. Lorsque Jacques de Lalaing quitte le château familial pour rejoindre la cour du duc de Bourgogne et y terminer son éducation, son père lui donne quatre chevaux et les harnais nécessaires ainsi qu'un valet pour panser les chevaux<sup>176</sup>. Cette attention paternelle est la preuve que ce qui a trait aux chevaux ne doit pas être laissé au hasard.

Certaines descriptions nous montrent que tous les chevaliers ne sont pas experts en la matière. Parfois, le manque de préparation est évident. Le chevalier Ordoño de Valencia en fait l'expérience et demande l'autorisation aux juges du *Passo Honroso* de sortir de la lice en plein combat, afin de changer sa selle trop petite pour accueillir sa large armure<sup>177</sup>. Cheval agacé, énervé ou manquant de puissance, la responsabilité du cavalier paraît souvent importante dans ces problèmes. Généralement, la solution la plus simple consiste – quand cela est possible et autorisé – à changer de cheval, ce que prévoient par exemple les chapitres du Pas de la Bergère ou du *Passo Honroso*. Dans ce dernier, Juan de Soto utilise ce droit, parce que son cheval ne va pas à sa volonté. Le changement s'effectue très vite puisque Pero Rodríguez de Lena précise qu'on lui amène une autre monture sans que son adversaire n'ait besoin de relever sa visière<sup>178</sup>.

Lorsque les chevaliers manquent d'attention à l'égard de leurs montures, les conséquences se font donc sentir. Ainsi, Adolphe de Clèves est-il plus ou moins critiqué pour n'avoir pas changé son cheval qui s'essoufflait un peu plus à chaque course lors du Pas de l'Arbre d'or. Le chroniqueur le regrette car la joute aurait été mieux courue en réglant ce

---

<sup>174</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 421 : « avoyent ceux qui le servoyent une coustume qu'à chascune course, ou bien souvent, l'on nettoyoit du curetel les quatre pieés de son cheval ».

<sup>175</sup> Guillaume LESEUR, « Histoire de Gaston IV de Foix », tome 1, *Chroniques françaises inédites du XV<sup>ème</sup> siècle*, publié par Henri Courteault, Paris, 1893, p. 155 : « Et à cette venue mondit sieur de Foix avoit son coursier déjà eschauffé, et partit plus prompt et plus bruamment que les autres foix ».

<sup>176</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1213.

<sup>177</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 38.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 22.



problème<sup>179</sup>. Ponctuellement, des éléments indépendants de l'action du chevalier viennent modifier la donne. Pendant les deux premières courses d'un affrontement, le cheval de *don Juan* de Portugal ne court pas. La raison de cet inexplicable refus est finalement révélée par le chroniqueur : les deux hommes en charge de l'animal lui ont fait inhaler des vapeurs de vin pour qu'il entre en lice<sup>180</sup>. Les difficultés qui s'ensuivent pour le chevalier sont compréhensibles. Cette anecdote révèle l'intérêt pour le champion de savoir s'entourer de valets compétents. Plus rarement, sans raison apparente, le cheval est mis en cause par le chroniqueur pour expliquer la mauvaise prestation d'un combattant. C'est ce qui arrive au Pas du Perron Fée lorsque le gardien affronte monseigneur de Grimberghe. Ce dernier ne rompt aucune lance « par la faute de son cheval »<sup>181</sup>.

La bonne marche d'un combat à cheval peut facilement s'enrayer en raison d'un problème lié à l'animal. Quelques chevaux font l'objet d'une reconnaissance personnifiée dans le milieu des pas d'armes, probablement parce qu'ils sont à la fois bien dressés et bien montés. Les chroniqueurs en connaissent même parfois le nom. Aussi, a-t-on parfois l'impression que l'affrontement se joue à deux contre deux. Les chevaliers ont donc intérêt à se doter d'une solide connaissance équestre.

### ➤ Protéger les chevaux

Symboles de force et véritablement utiles, les chevaux sont entourés d'attention. Il faut dire que ceux destinés à la guerre et aux joutes, appelés destriers, sont fort chers. L'organisation des pas d'armes l'a prévu : le plus souvent, ceux qui perdent leur cheval dans un affrontement sont dédommagés, comme le précise par exemple le seizième chapitre du *Passo Honroso*<sup>182</sup>. Olivier de la Marche explique la raison du prix très élevé des chevaux vers 1445 par la pénurie liée à un engouement important pour leur acquisition. En effet, dit-il, à cette période, les ordonnances successives promulguées par Charles VII sur les gens d'armes de France les organisent par compagnies au sein desquelles les chevaux sont nombreux et indispensables<sup>183</sup>. Olivier de la Marche ajoute que dès lors, il semble admis par tous que, plus on se montre sur un

---

<sup>179</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 546.

<sup>180</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 60.

<sup>181</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1183.

<sup>182</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 5 : « Si qualquier Caballero ó Gentil-ome de los que conmigo estarán, matáre caballo á qualquiera que alli viniere á faser armas, que yo se le pagaré ».

<sup>183</sup> Thomas BASIN, *Histoire de Charles VII*, tome 2, éditée et traduite par Charles Samaran, Paris, 1944, p. 19 : Le roi de France a assemblé une armée régulière avec à sa tête quinze capitaines et 1500 lances (comprenant chacune deux archers et un valet monté et armé et deux palefreniers chargés de six chevaux).

beau cheval et plus on a de chance d'être bien placé au sein de ces compagnies<sup>184</sup>. Cette réflexion vaut pour les pas d'armes.

Tenant compte du prix des chevaux et de leur caractère sacré, plusieurs éléments convergent pour les protéger. L'installation de la lice entre les deux couloirs de course évite la possibilité de choc entre les chevaux, leur axe de déplacement étant imposé par une barrière. La hauteur de la séparation empêche aussi les coups bas qui pourraient atteindre les pattes des animaux. L'aménagement de l'espace d'évolution est donc une première forme de protection.

Les règlements des emprises et pas d'armes sont élaborés comme une autre forme de protection systématique des chevaux. Plusieurs chapitres sont toujours destinés à défendre des mauvais coups. Des sanctions sont prévues pour les chevaliers qui touchent de leur lance le cheval adverse. Par exemple, dans le décompte du *Passo Honroso*, toucher le cheval adverse de sa lance équivaut à perdre un point<sup>185</sup>. Parfois, les chevaux peuvent être protégés par un point de règlement qui relève des aspects financiers. Les chapitres du Pas de la Bergère sont formels : celui qui blesse un cheval ne peut espérer recevoir de prix<sup>186</sup>. Au Pas de la Dame Sauvage, quiconque tue le cheval de l'adversaire doit en payer le prix aux juges et ne pourra recevoir de récompense<sup>187</sup>. La stratégie des champions n'intègre donc pas les chevaux comme des cibles. Pour cette raison, ils ne font pas l'objet d'une protection aussi lourde qu'à la guerre pour laquelle ils sont équipés d'armures depuis des siècles. Les défenses sont légèrement moins importantes lors des pas d'armes mais, comme pour les chevaliers, une attention toute particulière est portée aux points sensibles. Les animaux sont munis d'une protection de tête, de poitrail et protégés sur toute la partie gauche, davantage offerte aux coups. La selle est aussi prolongée par des protections, essentiellement du côté sensible. Ainsi équipés, ils peuvent résister à certaines frappes sans être blessé. Toutefois, les écrivains ne s'arrêtent guère sur ces protections et préfèrent discourir sur leurs robes, leurs couvertures et ornements.

### ➤ Les chocs subis par les chevaux

En dépit de leurs protections et des règlements qui sanctionnent les coups qui leur sont portés, les chevaux subissent régulièrement des chocs. Souvent sans conséquences, ils

---

<sup>184</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 408 : « de là se tira le roy françois à Nancy en Lorraine. Et de plus en plus croissait la feste, la joute et la pompe. Et fut en ce temps que chevaux de parage se vendirent si cher en France ».

<sup>185</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 6 : « Si algun caballero encontra poco o mucho en el arnés del otro, debe ser cuenta la lanza por rompida, por la fealtad del encuentro ».

<sup>186</sup> Louis de BEAUVAU, *Le pas d'armes de la bergère maintenu au tournoi de Tarascon, avec un précis de la chevalerie et des tournois*, édité par G.A. Crappelet, 2<sup>nd</sup> éd., Paris, 1835, p. 67 : « qui cheval blesse, en vain se travaille : le prix avoir aussi plus ne s'atende ».

<sup>187</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 64.

occasionnent parfois des chutes. Les chroniqueurs se plaisent à les relever comme au cours de ce combat de Gaston IV de Foix au Pas de Châlons-sur-Marne où, « le cheval dudit ardenois cheut sur le cul, et tint à bien peu que homme et cheval ne renverserent par terre »<sup>188</sup>. Le plus souvent, la chute du cheval et de son cavalier n'ont pas pour origine un coup porté directement sur l'animal. La force du choc sur certaines parties de l'armure du chevalier peut y suffire. Au *Passo Honroso*, un coup puissant de Pedro de Nava sur le plastron de Lope de la Torre, en direction du cœur, fait tomber à terre ce dernier ainsi que son cheval<sup>189</sup>. De même, la frappe de Pedro de Silva sur le garde-bras gauche de Pedro de los Rios, entraîne la chute de son cheval à terre<sup>190</sup>. Ces rudes collisions réclament quelques temps morts mais les combats reprennent, sans même changer de cheval.

Parfois, le choc subi par le cheval est beaucoup plus préjudiciable. Le cheval du comte d'Escalles est tué dans un combat contre le bâtard de Bourgogne au cours de l'emprise menée par ce dernier à Londres, en 1467<sup>191</sup>. Apparemment, l'absence de lice pour séparer et guider la course des deux animaux en est à l'origine. Cependant, la barrière n'est pas une garantie absolue : Lope de Ferrera frappe le cheval de Sancho de Villacorta sous le niveau de l'œil gauche, lors de leur affrontement au *Passo Honroso*. Le fer et un bout de la hampe d'environ un empan pénètrent sous la protection de l'animal. Villacorta n'a pas d'autre solution que de descendre de sa monture, retirer la lance de son destrier et se procurer un autre cheval<sup>192</sup>.

Deux combats du *Passo Honroso* font figure de cas exceptionnels dans le non-respect des chevaux. À chaque fois, un chevalier mécontent d'avoir eu son cheval blessé s'en prend à son tour au destrier de son adversaire. En quelque sorte, la frappe de Sancho de Ravanal sur la croupe du cheval d'Alfon de Cavedo apparaît comme la réponse au mauvais coup qu'avait subi le cheval du premier quelques courses auparavant. En rompant les parements et en faisant saigner le cheval de son adversaire, Ravanal se fait justice (du moins fait-il justice à son cheval). Cette pratique peu courtoise n'est pas du goût des juges qui déclarent la lance de Cavedo rompue, pour la laideur du coup de Ravanal. Le contentieux autour de la question des chevaux ne s'arrête pas là puisque Ravanal touche à nouveau le cheval de Cavedo à la seizième course<sup>193</sup>.

Dans le combat qui oppose Lope de Estuñiga à Juan de Villalobos, les chevaux sont encore pris pour cibles : dès la première course, Estuñiga touche le cou du cheval de Villalobos

<sup>188</sup> Guillaume LESEUR, *op. cit.*, tome 1, p. 188.

<sup>189</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 40.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>191</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 524.

<sup>192</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 58.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 37.

tandis que ce dernier fait de même au destrier d'Estuñiga, déchirant les parements de l'animal. Villalobos change son cheval blessé. La huitième course du combat semble être la réponse de la première : Villalobos perce l'oreille du cheval d'Estuñiga, faisant jaillir le sang. Les juges déclarent alors la lance d'Estuñiga rompue et les armes terminées. La querelle des chevaliers s'est tournée vers leurs chevaux<sup>194</sup>.

À quelques exceptions près, les chevaux sont épargnés par les vilains coups. Dans la multitude de rencontres que les chroniqueurs des pas d'armes ont détaillées, très peu signalent ou laissent deviner de véritables agressions à leur rencontre. Comme ces animaux sont utiles, appréciés et chers, les pas d'armes sont élaborés pour qu'ils soient protégés. Le risque zéro n'existe pas et quelques accidents graves surviennent mais ils font partie du quotidien et les chevaliers savent qu'ils doivent être attentifs dans les différents domaines de leur pratique équestre. Même s'ils existent, les cas de blessure de chevaux restent donc faibles en proportion des combats. On peut oser la comparaison et affirmer que les chevaliers sont plus souvent blessés que leurs montures lors des emprises et pas d'armes : la lice qui sépare les courses est pour les animaux un véritable rempart.

### c - L'armement

Aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, à la guerre comme au tournoi, l'armement du chevalier se compose essentiellement, selon Pierre André Sigal, de la lance et de l'épée, accessoirement de la masse d'armes<sup>195</sup>. Au XV<sup>ème</sup> siècle, l'épée est toujours l'arme caractéristique du chevalier et la lance celle des combats à cheval. Cependant, la hache est particulièrement appréciée dans les emprises et pas d'armes alors que la masse d'armes ne l'est pas. Plus rarement, certaines armes peuvent aussi servir : dagues, bourdons, gagne-pain<sup>196</sup>.

Le type d'arme utilisée lors d'une emprise ou d'un pas est chaque fois défini par avance. Parfois, les affrontements se succèdent au moyen d'un seul type d'arme. C'est le cas de la plupart des pas tenus dans la Péninsule ibérique, en France et notamment à la cour d'Anjou. Le *Passo de la Fuerte Ventura*, le *Passo Honroso* ou celui de Valladolid s'organisent autour de joutes à cheval avec lances. Il en va de même pour les Pas de Nancy, de Châlons-sur-Marne, de Saumur ou de Tarascon. En revanche, à la cour de Bourgogne, les combats sont plus diversifiés puisque lances, épées et haches sont utilisées alternativement. Néanmoins, même en Bourgogne, la joute à cheval est la plus prisée et la majorité des combats s'effectuent à la lance

---

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>195</sup> Pierre André SIGAL, « Les coups et blessures reçus par le combattant à cheval en occident aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles », *Le combattant au Moyen Âge*, (Philippe CONTAMINE, dir.), Nantes, 1991, p. 173.

<sup>196</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, pp. 88 et 91.

car la visibilité du combat est accrue par rapport à l'utilisation de l'épée ou de la hache. L'autre intérêt se situe dans le côté spectaculaire des coups : les lances explosent sur l'adversaire quand la charge atteint son objectif.

À ce niveau, une différence apparaît entre les emprises d'armes et les pas. Les premières reposent sur un seul duel tandis que les seconds s'organisent autour d'une succession d'affrontements à un contre un. Les organisateurs des pas n'ont pas besoin de structurer les combats pour qu'ils se prolongent : un combat très court est immédiatement suivi d'un autre. À l'inverse, dans une emprise, un seul affrontement à la lance peut s'achever en moins de trente minutes. Pour pallier cette trop grande rapidité éventuelle des combats, l'ajout d'armes s'avère être un bon moyen pour assurer un temps de confrontation satisfaisant pour les spectateurs. Outre les préférences des chevaliers, le choix des armes est donc une garantie de spectacle. Ce dernier doit durer, connaître des moments intenses et être visuellement facile d'accès.

### ➤ **La lance**

La lance est l'arme la plus représentative des pas d'armes et aussi la plus prisée par les organisateurs. En dehors du Pas de la Dame Sauvage où l'utilisation de la lance est accessoire et le Pas du Perron Fée qui repose pour partie sur l'épée, tous les pas font de la lance l'arme reine. Les coups brutaux, rapides et faciles à identifier, y compris pour le spectateur novice, assurent un spectacle de qualité.

La lance se compose de plusieurs parties : la hampe, le fer et la rondelle. La hampe est la partie allongée qui constitue le corps de la lance. Elle peut être en bois de frêne ou en sapin qui offre une possibilité d'éclatement supérieur, donc une dangerosité de frappe moindre. Le matériau utilisé permet de distinguer les lances de joutes de celles de guerre où les combattants recherchent des bois résistants. Viollet le Duc considère que la longueur d'une lance est d'au moins quinze pieds (soit plus de quatre mètres cinquante), atteignant parfois les cinq mètres<sup>197</sup>. Il faut tout de même considérer qu'environ quatre vingt centimètres se situent en arrière de la main porteuse, de manière à faire contre-poids et à reposer sur le faucre<sup>198</sup>. En effet, une lance pèse de quinze à dix-huit kilogrammes<sup>199</sup>. Il est donc nécessaire de réfléchir à la position de son centre de gravité. L'arrière de la lance est souvent conçu pour être plus lourd, à proportion, que l'avant. La longueur de lance correspond à une situation courtoise. Des lances plus courtes sont nécessaires à la guerre tandis que celles des pas d'armes présentent l'avantage d'offrir un spectacle plus ample et se rompent avec plus grand fracas. La rondelle, en acier, empêche la

---

<sup>197</sup> Eugène VIOLLET LE DUC, *Encyclopédie médiévale*, Paris, 1978, p. 390.

<sup>198</sup> Antoine de la SALLE, *Saintré, op. cit.*, p. 139 : « le roi demanda que l'on vérifie la longueur des lances, qui devaient être, de la pointe jusqu'en bas, à l'arrêt de la lance de treize pieds ».

<sup>199</sup> Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 101.

main de glisser en servant de butoir, ce qui permet d'appuyer les coups. La rondelle sert aussi de protection puisqu'elle couvre une zone tout autour de l'avant du gantelet, sur un diamètre d'une quinzaine de centimètres. Étant donné la longueur et le poids de la lance, un système d'attache sur l'armure est conçu pour que le chevalier puisse la tenir à une main, l'autre tenant les rênes et supportant éventuellement un bouclier.

Le fer est fixé au bout de la hampe, la plupart du temps émoussé, afin de limiter la possibilité de pénétration directe dans l'armure adverse. Cependant, certains combats s'effectuent avec des lances au fer pointu et tranchant, on parle alors de lance à fer émoulu. Ce modèle, utilisé au *Passo de Valladolid*, explique l'arrêt prématuré de cette fête de chevalerie en raison de la gravité des blessures. En effet, la pointe à fer émoulu est faite pour percer l'armure de l'adversaire<sup>200</sup>. Il en est de même pour le Pas de l'Arbre Charlemagne dont les chapitres précisent que « le noble homme qui touchera à l'escu violet, semé de larmes d'or, sera tenu de courre onze courses de lances à fers émoulus »<sup>201</sup>. Pour ce pas, comme pour celui de la Belle Pèlerine, il n'y a donc pas une volonté manifeste de diminuer le risque lié aux affrontements.

Le choix des fers est un des paramètres essentiels de modulation du risque encouru dans l'exercice de la joute. Généralement, le contexte courtois des pas conduit à les réglementer pour qu'ils soient moins dangereux. Cette question reste néanmoins délicate à trancher pour les organisateurs car il faut préserver les chevaliers des blessures et en même temps maintenir un niveau de risque suffisamment élevé : sans lui, point de bravoure démontrée. De nombreuses discussions relatives au choix des fers ont cours entre chevaliers et juges. Les litiges à ce sujet sont fréquents. Au *Passo Honroso*, même si le type de fers est prévu par les chapitres, il faut toute la diplomatie de Lope d'Estuñiga pour convaincre *don Juan Niño* de Portugal de présenter ses lances aux juges afin d'en vérifier la conformité<sup>202</sup>. Après de longues tergiversations, ce dernier finit par accepter de faire monter des fers retravaillés par les armuriers du pas<sup>203</sup>.

Au fil du temps, de plus en plus de précautions sont prises pour prévenir les blessures. Dans les pas les plus tardifs, les lances utilisées sont moins dangereuses. La pointe n'est plus aussi acérée. La partie finale de la lance, souvent dénommée « rocher », est constituée d'une couronne à trois branches non contondantes. De la sorte, le fer a moins de chance de pénétrer l'armure adverse. L'utilisation de lances dites courtoises (c'est à dire au fer émoussé en arrondi, évasé ou en rocher) occasionne des chocs moins risqués et limite les blessures. Cette volonté est organisatrice de la plupart des règlements des pas et se traduit par des interdictions et des

<sup>200</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, p. 567.

<sup>201</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 376.

<sup>202</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 4 : « lanzas rompidas por el asta, con fierros fuertes ».

<sup>203</sup> *Ibid.*, pp. 59-60.

obligations sur la forme des lances. Au Pas de la Bergère, les rochers sont dits courtois<sup>204</sup>. Le Pas du Perron Fée suit également cette orientation puisque les courses se font « avec des lances mesurées garnies de crochets à bouts ronds »<sup>205</sup>. La recherche de sécurité se traduit également par d'autres aspects. Ainsi, le chapitre XII du règlement du Pas de la Fontaine aux Pleurs précise qu'« ils courront avec des lances identiques jusqu'à ce qu'elles soient rompues ou le fer abîmé sur une longueur d'un doigt au moins : ils utiliseront des selles de guerre sans que le cavalier soit attaché à ladite selle »<sup>206</sup>. L'adaptation permet alors à celui qui réceptionne le coup de lance d'amortir le choc par un effet de recul, puisqu'il n'est pas attaché à la selle. Si le risque de chute demeure, celui de prendre un coup du rocher à pleine vitesse sans l'amortir est amoindri.

L'étroite surveillance des juges concernant le type de lances utilisées est également destinée à maintenir l'égalité des chances. Ce principe est presque toujours présent dans les chapitres. Il peut se traduire par l'utilisation de lances identiques, à l'image du Pas de Saumur dans lequel les combattants s'avancent avec « pareille lance, longueur n'avoit différence »<sup>207</sup>.

Le plus souvent, les lances ne sont pas parfaitement semblables. Dans ce cas, elles sont présentées aux deux chevaliers, la bienséance laissant le combattant assaillant choisir le premier. Au *Passo de la Fuerte Ventura*, les chevaliers semblent disposer à leur guise d'au moins deux sortes de lances : normales ou grosses. Les premières sont plus faciles à rompre, donc intéressantes à utiliser. Les secondes, plus résistantes, permettent de frapper plus fort et de montrer sa puissance. Cet aspect n'échappe pas au fauconnier-écrivain du roi de Castille qui souligne que le souverain a émerveillé le public pour avoir rompu deux grosses lances, ce que personne d'autre n'a réussi ce jour là<sup>208</sup>. Au *Passo Honroso*, les chevaliers effectuent leur choix parmi un chariot de lances. Ils peuvent choisir des petites, moyennes ou grosses lances, sans tenir compte de ce que fait l'adversaire. De même, lorsque Jacques de Lalaing combat contre Jean de Boniface à Gand, la lance du Bourguignon est plus grosse et plus solide que celle de son adversaire. Cette situation n'est pas forcément avantageuse si on considère que l'une des manières de vaincre est de rompre plus de lances que son opposant. Quoi qu'il en soit, les deux protagonistes se sont mis d'accord, au préalable, par l'intermédiaire des juges et des rois d'armes.

---

<sup>204</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 68.

<sup>205</sup> *Le pas du Perron Fée*, *op. cit.*, p. 1170.

<sup>206</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1320.

<sup>207</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tourney de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 4v.

<sup>208</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, p. 22 : « E quebró el dicho señor Rey dos varas muy fuertes ».

Parfois, il arrive que les chevaliers fassent une demande exceptionnelle pour utiliser leur lance personnelle. Dans ces rares cas, les armes sont obligatoirement soumises à l'approbation des juges et l'information est transmise à l'adversaire pour qu'il puisse éventuellement choisir de combattre avec des pièces de harnais en plus ou en moins. De cette manière, l'égalité des chances au départ est assurée. Les chapitres du Pas de la Pèlerine en donnent un exemple : « et livrera la belle Pèlerine les lanches toutes d'une sorte et longueur, dont le chevalier étranger avera le choix au prendre ; mais chacun chevalier fournira de fers à son plaisir »<sup>209</sup>. L'assaillant choisit sa lance dans un stock d'armes identiques mais il peut y installer les fers de son choix, étant précisé par ailleurs que les lances sont à fer émoulu.

L'étude du type de lances utilisées lors des pas d'armes fait apparaître plusieurs tendances. Tout d'abord, ces armes, spécifiques à la joute, tendent à devenir de moins en moins dangereuses. Ensuite, les différentes alternatives (lances identiques, choisies ou soumises à vérification) permettent de respecter le principe d'égalité des chances au départ. Enfin, le choix de la lance s'insère dans une stratégie complexe : chaque chevalier la choisit en fonction de ses forces, de ses faiblesses et de ses objectifs. Si les deux champions ne disposent pas forcément d'un matériel identique, il est librement consenti et réfléchi. L'expertise du chevalier se révèle donc à travers sa capacité à choisir le matériel le plus adapté à la situation.

### ➤ La lance à pied

Les combats opposant des chevaliers à pied avec des lances sont plutôt rares dans le cadre des pas. Quand ils ont lieu sous cette forme, ils ne sont pas essentiels et précèdent une autre arme. À pied, la lance est uniquement introductive aux affrontements. Son utilisation consiste parfois à donner le signal de début du combat.

Les lances utilisées à pied sont plus courtes que celles prévues pour les joutes à cheval. Cependant, leur longueur varie selon le règlement et la forme d'affrontement imposée aux chevaliers. En effet, on peut distinguer les situations de « pous » de lance de celles de jet.

L'affrontement en « pous » de lance reproduit celui de la joute à cheval mais sans l'animal. Les chevaliers s'avancent à pied l'un vers l'autre et doivent rompre leur lance en frappant l'adversaire par la pointe. La vitesse des coups est nettement atténuée par rapport aux combats à cheval puisque la vitesse créée par les animaux a disparu. Le recul dont dispose le chevalier après chaque coup lui permet de prendre de l'élan. Cependant, à pied, compte tenu de l'équipement qu'il porte, on peut considérer que sa vitesse de déplacement est quasi-nulle. La seule vitesse de bras entre en compte, ce qui limite beaucoup les chocs violents. Ainsi, dans le combat à pied du seigneur de Ternant contre Galiot de Baltasin, les chevaliers doivent-ils

---

<sup>209</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, p. 227.



reculer de sept pas après chaque assaut<sup>210</sup>. Ces quelques mètres d'élan n'aboutissent pas à des chocs très brutaux ni dangereux, du fait de la faible maniabilité des armes.

L'utilisation de la lance, à pied, reste quelque peu marginale et absente des grands pas d'armes, que ce soit celui du *Passo Honroso*, de l'Arbre Charlemagne, de la Fontaine aux Pleurs ou de l'Arbre d'or. Sa présence n'est pas révélée par les chroniqueurs, ce qui signifie que les chevaliers ne s'opposent pas de cette manière ou bien que ce ne sont pas des moments importants des combats, l'essentiel reposant sur les autres formes d'opposition. Quand le règlement prévoit de débiter un combat à pied avec des lances, les chevaliers sont souvent pressés de passer à une autre arme. Lors de l'emprise menée par Jacques de Lalaing en Écosse, le chevalier bourguignon, accompagné de Simon de Lalaing et Hervé de Mériadec, affronte trois seigneurs écossais<sup>211</sup>. Les six chevaliers s'opposent à pied, munis de lances. Avant la rencontre, les Bourguignons ont décidé de jeter immédiatement leurs lances pour se saisir de leurs haches. Face à cette stratégie, les Écossais tentent d'abord de résister avec leurs lances mais les abandonnent rapidement, au profit de leurs haches. Seul James de Douglas tente un coup d'estoc au visage de Mériadec avant de prendre sa hache. Ce déroulement de combat montre bien qu'à pied, la lance n'est pas une arme essentielle mais plutôt encombrante.

Le deuxième type d'affrontement à pied avec des lances consiste à jeter l'arme sur l'adversaire, comme un javelot. Dans ce cas, la lance sert aussi d'arme introductive à une autre. Cependant, ces jets de lance réclament une grande attention de la part des chevaliers car les coups peuvent être décisifs : la lance peut alors transpercer les protections des combattants. D'un geste décidé, Jean de Rebremettes cherche à viser la tête d'Henri de Sasse et Georges Chastellain, admiratif, écrit que, s'il l'avait atteint, il l'aurait tué<sup>212</sup>. De son côté, le seigneur de Haubourdin fait la douloureuse expérience d'un jet de lance contre le bâtard du Béarn, au Pas de la Belle Pèlerine. Touché au bras, le fer pénètre la chair profondément<sup>213</sup>. Ici aussi, la lance est introductive à une autre arme mais elle s'avère plus dangereuse que pratiquée en « pouss » de lance.

### ➤ L'épée

L'épée est l'arme emblématique des chevaliers. Elle est nécessaire pour leur adoubement et certaines, à mi-chemin entre mythologie et histoire, sont vénérées, à l'image de Durandal, l'épée incassable de Roland, d'Excalibur, l'épée mythique remise par Merlin à Uter

---

<sup>210</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 410.

<sup>211</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, pp. 1309-1312.

<sup>212</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », traduits du moyen français, présentés et annotés par Claude Thiry, *Splendeurs de la cour de Bourgogne, récits et Chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, p. 873.

<sup>213</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 429.

Pendragon puis transmise à son fils, le roi Arthur, ou encore de Tizona, l'épée du Cid, qui avait appartenu au légendaire roi Búcar du Maroc.

Même si les combats à cheval à la lance sont les plus répandus, ceux à l'épée sont fréquents, sauf en terres ibériques où ils sont absents. Le Pas du Perron Fée et surtout celui de la Dame Sauvage attribuent même une place essentielle à cette arme. Toutefois, d'une manière générale, le prestige des combats à l'épée paraît moindre au regard de l'écho qu'en ont fait les chroniqueurs. Aussi, l'analyse des combats à cette arme est-elle peu évidente et les conclusions incertaines. Les grandes tendances dans les stratégies et techniques à l'épée sont difficiles à identifier même si l'ouvrage de Fiore dei Liberi, *Flos Duellatorum*, datant des années 1410, apporte quelques éclaircissements transposables aux pas d'armes<sup>214</sup>. Un combat au cours du Pas de l'Arbre Charlemagne, un autre pendant celui du Pas de la Fontaine aux Pleurs et ceux de Galiot de Baltasin contre le seigneur de Ternant et de Jacques de Lalaing contre Jean de Boniface lors d'emprises, permettent également d'avancer certaines hypothèses sur la manière d'utiliser cette arme de poing.

Derrière le terme générique d'épée se cache une quantité d'armes aux formes variées. Parmi celles utilisées lors des pas d'armes, on distingue la dague, l'épée à une main et la grosse épée à deux mains. Au-delà des variations de longueur de lame et de prise de main, leur mode d'utilisation n'est pas uniforme. Certains règlements obligent à frapper d'estoc, c'est-à-dire avec la pointe de l'épée. D'autres, préconisent les épées de taille avec lesquelles on utilise le tranchant de la lame. Comme pour les lances, la forme et la manière d'utiliser les épées sont strictement réglementées et soumises à des vérifications systématiques des juges.

Les dagues sont rarement utilisées lors des pas et quasiment aucun affrontement ne s'effectue avec cette seule arme. Plus longues qu'un couteau, mais plus courtes qu'une épée, elles mesurent environ cinquante centimètres, poignée comprise. Ces armes maniables sont extrêmement dangereuses car elles permettent de passer aisément entre les défauts des armures. Autorisées ou interdites, les juges veillent scrupuleusement à leur utilisation. En 1467, lors de l'emprise d'armes portée devant le roi d'Angleterre, le bâtard de Bourgogne dispose, comme son adversaire le comte d'Escalles, de trois « bâtons » : une lance, une hache et une dague, qu'ils peuvent utiliser au moment où ils le désirent<sup>215</sup>. À l'inverse, lors de l'emprise d'armes entre le seigneur de Ternant et Galiot de Baltasin, ce dernier se présente avec plusieurs dagues accrochées à son cheval pour le combat d'épée. Le roi d'armes Toison d'or lui signifie l'interdiction précisée par la voie des chapitres de combattre avec une dague. Baltasin s'en

---

<sup>214</sup> Fiore dei LIBERI, « Flos Duellatorum », *Manuale di arte del combattimento del XV secolo*, (Marco Rubboli et Luca Cesari), Rimini, Italia, 2002.

<sup>215</sup> Le terme de « bâtons » est fréquent dans les chroniques bourguignonnes. Derrière cette appellation sont rangées indifféremment épées, haches, lances courtes, dagues et masses d'armes.

excuse et enlève ses armes superflues<sup>216</sup>. Armes guerrières par excellence, destinées à achever un adversaire, les dagues sont surtout des armes de parure ou de complément dans le cadre courtois des pas. Seule l'emprise d'armes entre Gonzalo de Guzmán et Luys de Fazes comprend un combat complet au moyen de cette arme<sup>217</sup>. Cependant, le terme « *dagas* » utilisé par le fauconnier du roi de Castille dans sa chronique laisse planer un doute sur la nature exacte de l'arme. On peut penser que le terme employé signifie qu'il s'agit là d'une épée à une main. En effet, il semble difficile que les deux adversaires échangent cinquante coups et s'affrontent aussi longtemps avec des armes prévues pour porter un coup définitif.

Lors des pas d'armes, les combats, avec des épées plus longues et plus lourdes que les dagues, sont fréquents. Le *Traictié de la forme et devis d'ung tournoy* permet de se faire une idée des caractéristiques des épées qui doivent être utilisées : munies de lames larges d'au moins quatre doigts (environ cinq centimètres) afin de ne pas pénétrer par la vue du casque de l'adversaire, leur longueur doit avoisiner la taille du bras plus la main de celui qui la porte (environ quatre vingt centimètres)<sup>218</sup>. Cette description correspond à des combats à cheval, peu nombreux à l'épée lors des pas d'armes. En effet, sur tous les cas envisagés, seul le Pas de la Dame Sauvage a systématisé l'affrontement équestre à l'épée. Sinon, les combats à cheval s'effectuent avec plusieurs armes dont l'épée, comme en témoigne l'emprise de Galiot de Baltasin contre le seigneur de Ternant ainsi que celle de Jacques de Lalaing contre Jean de Boniface. Ces derniers disposent d'ailleurs d'une grosse épée pesante d'estoc, qu'ils peuvent jeter comme un javelot, d'une épée attachée à la ceinture et d'une dague que Lalaing choisit de ne pas porter, étant donné le nombre d'armes dont il dispose déjà.

À pied, les épées sont plus longues et plus lourdes car elles peuvent être plus facilement saisies à deux mains (il n'y a pas besoin d'un bras pour diriger le cheval). Le héros du roman *Saintré* tient son épée à deux mains contre Nicollo des Malletestes<sup>219</sup>. Les épées d'estoc ont une taille de lame d'environ un mètre à un mètre quarante, comme au Pas de l'Arbre Charlemagne ou lors du combat à pied de l'emprise de Galiot de Baltasin contre le seigneur de Ternant<sup>220</sup>. Dans le cadre du Pas de l'Arbre Charlemagne, Antoine de Vauldray affronte Jean de Compays

<sup>216</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 413 : « Sur quoy l'escuyer s'escusa moult courtoisement, et prestement fit toutes icelles dagues oster ».

<sup>217</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II, op. cit.*, p. 27.

<sup>218</sup> « Traictié de la forme et devis d'ung tournoy », *Oeuvres complètes du Roi René*, tome II, Angers, 1845, p. 11 : « elle doit estre large de quatre doys, à ce qu'elle ne puisse passer par la veue du heaulme, et doit avoir les deux tranchans larges d'un doy d'espez. Et affin qu'elle ne soit pas trop pesante, elle doit estre fort voidée par le meilleu (...) et toute doit estre aussi longue que le bras avec la main de celluy qui la porte ».

<sup>219</sup> Antoine de la SALLE, *Saintré*, traduit en français moderne par Roger Dubuis, Paris, 1995, p. 192.

<sup>220</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 411 : « deux estocs, que l'on nomme espées d'armes ».

à l'épée à pied. Les deux chevaliers tiennent aussi leurs épées à deux mains<sup>221</sup>. La description des prises laisse supposer qu'il s'agit d'armes ressemblant à des lances, avec des fers longs ou bien de très grandes épées, comparables à la Claymore<sup>222</sup>. Plus tardif, le Pas du Perron Fée requiert des épées rabattues, donc beaucoup moins dangereuses. Ce détail de règlement révèle une nouvelle orientation des combats qui sera étudiée lors de l'analyse du déroulement des affrontements<sup>223</sup>.

Bien que les formes d'épées (d'estoc ou de taille) et les situations de combat (à pied ou à cheval) soient différentes, les coups produits se font aussi bien avec la pointe que le tranchant. Les épées autorisées sont strictement vérifiées mais leur utilisation semble moins précisément codifiée, à l'image de Claude de Vauldray et Francisque d'Este, qui se frappent à la fois de la taille, du revers, du poing et du pommeau de l'épée au Pas de la Dame Sauvage<sup>224</sup>.

Comme pour les combats à la lance, le principe d'égalité au départ prévaut. Généralement, cela se traduit dans les faits par l'utilisation d'épées identiques des deux côtés pour un même combat. Ainsi, les épées utilisées par deux champions qui s'affrontent sont-elles semblables au Pas de l'Arbre Charlemagne, au Pas de la Pèlerine, lors du combat à pied entre Galiot de Baltasin et le seigneur de Ternant ou encore au Pas du Perron Fée (de même taille et de qualité identique). Ce point de règlement est systématiquement rappelé pour affirmer les principes d'égalité et de justice.

Les règles autorisent donc des formes de combat variées : à cheval ou à pied, avec une arme unique ou avec plusieurs dont l'épée, qui peut être d'estoc ou de taille. Parfois, le matériel ou le règlement oriente l'utilisation des épées comme des masses. D'une manière ou d'une autre, dans un genre de combat à l'épée assez éloigné de l'escrime des siècles ultérieurs, les chevaliers, munis d'épées quasi-identiques, peuvent montrer leurs vertus guerrières.

### ➤ **La hache**

D'un pas à un autre, les chevaliers utilisent des haches aux formes et caractéristiques variées. Généralement, celles utilisées par les champions comportent une lame appelée « tranchant » et à l'opposé un marteau, taillé à facettes. Le manche se termine souvent par un fer de lance en forme de pointe : lorsque Jean de Rebremettes affronte Henri de Sasse, leurs haches sont à pointes de diamant émoussé. Georges Chastellain fait remarquer que si elles avaient été

---

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 391.

<sup>222</sup> La Claymore est une grande épée à deux mains très populaire en Écosse et en Irlande du XIV<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle, d'une longueur de 1m50 à 1m80, avec une poignée pouvant atteindre cinquante centimètres et un poids de trois à cinq kilos, ce qui en fait une arme très légère par rapport à sa taille.

<sup>223</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1170.

<sup>224</sup> Olivier de la MARCHÉ, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 92.

pointues en haut et en bas, Henri de Sasse aurait couru un grand risque lors de l'affrontement<sup>225</sup>. Ces haches rendues courtoises ne sont pas systématiques dans les pas d'armes où l'on choisit plutôt l'épée si l'objectif est d'organiser des combats peu risqués. Ainsi, rencontre-t-on souvent dans les récits des haches sur lesquelles sont montées des dagues. La tête des haches présente un côté tranchant et un autre avec une pointe droite ou crochue qui remplace le marteau. Les combattants portent des coups de taille ou d'estoc. Tranchante, pointue et maniable, l'arme est redoutable comme le laisse supposer le traité sur le jeu de la hache datant du XV<sup>ème</sup> siècle<sup>226</sup>. Parfois tenue à deux mains, mesurant près d'un mètre cinquante (ce qui la rapproche de certaines haches de guerre), la hache est à la fois coupante, lourde et animée d'une vitesse importante. Les grands mouvements circulaires, initiés par le bras, offrent un levier d'action important (la longueur de bras s'additionnant à la longueur du manche) et donc une possibilité d'accélération considérable pour la tête de hache.

Olivier de la Marche établit une comparaison intéressante entre les lances et les haches utilisées lors des pas d'armes : les dagues qui sont fixées sur les haches sont identiques aux fers des lances pour jouter en armes de guerre, sans rocher<sup>227</sup>. Autrement dit, ces armes n'ont rien de courtois. De plus, ces haches sont décrites comme « longues et pesantes »<sup>228</sup>. Tout est fait pour que ces armes soient dangereuses.

Alors que les combattants du Pas de l'Arbre Charlemagne utilisent des haches fournies par l'organisateur, les chevaliers choisissent l'arme avec laquelle ils veulent combattre au Pas de la Pèlerine. L'importante liberté laissée aux combattants dans le choix de leur hache n'exclut pas, comme avec la lance ou l'épée, l'approbation des juges. Avec cette arme, plus encore qu'avec les autres, les litiges sont nombreux. En effet, si les chevaliers utilisent fréquemment les lances qui leur sont proposées et ont des épées suffisamment standardisées pour réussir à l'examen des juges, les haches paraissent beaucoup plus variées dans leur forme et leur dangerosité. Beaucoup sont équipées pour la guerre et possèdent une sorte de botte secrète. À ce titre, les règlements prévoient qu'il n'y ait aucun élément caché. De plus, lorsque la hache est acceptée, l'adversaire doit avoir connaissance de ses propriétés, chose non négligeable dans la mesure où sa visière l'empêche parfois de voir finement ce qui se passe pendant le combat. De nombreuses haches sont donc refusées par les juges ou sont sujettes à modifications. Ainsi, lorsque Jacques de Lalaing affronte Diego de Guzmán, les juges castillans font changer la

---

<sup>225</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 874.

<sup>226</sup> Bibliothèque Nationale de France, Paris, *Le Jeu de la Hache*, Manuscrit français 1996. Sydney ANGLO, « Le jeu de la hache. A fifteenth century treatise on the technique of chivalric axe combat », *Archeologia*, t. 109, 1991, pp.113-128.

<sup>227</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 435.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 435.

hache de ce dernier. Dangereuse, non respectueuse des chapitres définis par le chevalier bourguignon pour toute la durée de l'emprise du « Bracelet d'or », elle est rejetée par les juges qui considèrent que le combat serait inégal<sup>229</sup>. Confrontés au même problème lorsque Lalaing affronte Thomas Keith à Bruges, les juges consentent à ce que l'écuyer garde sa hache bien qu'il s'agisse d'une entorse au règlement prévu : la hache est double, à taillant et marteau avec une longue et large dague sur le devant. Le taillant est très aigu ce qui en fait une arme dangereuse. Même si, de l'avis général, l'écuyer doit avoir la même hache que Lalaing (ce qui est le cas le plus fréquent dans les pas d'armes), ce dernier accepte de combattre Keith dans ces conditions. Il en subira les conséquences puisqu'il sera blessé au cours de ce combat. Tirant les leçons de cette mésaventure, les combats de Jacques de Lalaing, au Pas de la Fontaine aux Pleurs, se feront avec des armes semblables pour les deux adversaires.

Dans certains pas d'armes, les combats débutent donc avec une inégalité liée à la hache employée. Mais, cette disparité n'est tolérée qu'après vérification et accord entre les chevaliers et les juges. Elle a des conséquences sur la technique de combat de chacun des deux protagonistes : la forme de la hache qui favorise la puissance, la force ou la précision, peut être avantageuse pour un chevalier et désavantageuse pour un autre, selon ses qualités. La hache utilisée par le bâtard de Béarn contre le seigneur de Haubourdin nécessite une grande précision. Pour vaincre, le Béarnais tente de viser le visage ou les défauts de l'armure de son adversaire avec une dague fortement déliée de sa hache. Olivier de la Marche fait remarquer qu'avec ce type d'arme et cette stratégie, son adversaire risque de grands dommages au visage<sup>230</sup>.

Ainsi, les combats à la hache sont-ils probablement ceux où les différences entre les armes des deux opposants sont les plus flagrantes. Il en résulte que l'enchaînement des actions et l'allure générale des combats à cette arme sont très variés, comme en témoigne le combat entre le seigneur de Ternant et Galiot de Baltasin, où seuls les maillets doivent servir<sup>231</sup>. L'utilisation de ces grosses haches pesantes, accompagnée de l'interdiction d'utiliser leur côté pointu, donne à ces affrontements des allures de combats à la masse d'armes.

À la hache comme à la lance ou l'épée, les armes utilisées ne sont pas complètement uniformisées. D'un pas à un autre les exigences peuvent différer et la forme des armes varier. Toutefois, le principe d'égalité au départ demeure et s'illustre particulièrement du point de vue des armes utilisées : de préférence, les deux opposants sont équipés de manière identique. Utiliser un matériel de combat comparable lors d'un duel est un fondement de la chevalerie

---

<sup>229</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1288.

<sup>230</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 429.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 412.

imprimé dans les esprits par les romans de Chrétiens de Troyes<sup>232</sup>. Si les armes sont dissemblables, celles qui sortent trop de la norme sont refusées par les juges. En cas de moindre différence, elles sont acceptées et les deux adversaires en connaissent les caractéristiques, ce qui tend à rendre l'opposition plus juste.

L'utilisation de trois grandes catégories d'armes – lance, épée, hache – entraîne des combats aux allures variées, les libertés laissées par les règlements dans chacune augmentant encore cette diversité.

### 2) Combattre

Après avoir envisagé les conditions matérielles des combats, notre attention se portera à présent sur leur déroulement avec en premier lieu les règles qui les régissent. Pour l'essentiel des pas d'armes, les chapitres qui les organisent sont connus et nous permettent d'évaluer avec précision les éléments importants qui structurent les affrontements. Les chapitres du *Passo Honroso* ou du Pas de la Fontaine aux Pleurs sont des modèles du genre. Ils prévoient le type d'armes autorisé, les règles de leur utilisation et les équipements de protection adaptés. Ils précisent les modalités à suivre en cas de blessure, de litige ou en cas de guerre. Ils envisagent les prêts de chevaux, les récompenses. Enfin, ils s'accompagnent d'explications sur les raisons de la tenue du pas et sur la manière de procéder si trop d'assaillants venaient à défier le gardien<sup>233</sup>.

Les chapitres ont donc une double fonction : ils règlent des points précis du combat et définissent l'esprit qui doit régner lors des affrontements. Dans certains cas, les sources sont lacunaires, les chapitres ne sont pas connus et rien ne vient expliquer le règlement des combats. Toutefois, la description des oppositions donne des informations dans ce domaine. C'est le parti choisi par Olivier de la Marche lorsqu'il décrit le Pas de l'Arbre Charlemagne. Il préfère détailler les affrontements, considérant que les chapitres sont trop longs à rapporter<sup>234</sup>. Néanmoins, la remarque du chroniqueur laisse supposer que le règlement de ce pas est précis et détaillé.

Entre culture guerrière et courtoise, la lecture des chapitres permet donc de comprendre, en partie, la manière dont un affrontement se déroule. En partie seulement car à ces chapitres – codification écrite de l'affrontement – s'ajoutent des habitudes d'organisation

---

<sup>232</sup> Chrétien de TROYES, « Le chevalier de la Charrette », *Romans*, Paris, 1999, p. 523 : « Chevaliers se toi plest a moi combatre par igal, pran ton escu et ton cheval et ta lance si joste a moi ».

<sup>233</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, pp. 1319-1320 et Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, pp. 4-6.

<sup>234</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 376.

implicites. Tout n'est pas écrit. Un ensemble de représentations et de valeurs complètent ou entrent en concurrence avec les règles. L'individu adapte sa pratique en élaborant une stratégie, sorte de compromis entre les obligations liées aux règles, techniques de combat et ses objectifs personnels.

Des paramètres communs se dégagent de la lecture des chapitres des pas d'armes. Ils concernent les objectifs de l'affrontement et les consignes sur la manière de combattre à la lance, l'épée ou la hache. Après étude des règlements de plusieurs pas ou emprises, les techniques utilisées (c'est-à-dire les actions effectuées sur un coup) et les stratégies (choix du chevalier en fonction d'une projection qu'il effectue sur tout le combat) paraissent plus faciles à traduire. Encore faut-il y ajouter des données liées à la culture chevaleresque, non écrites, mais de l'ordre des attitudes, pour commenter et comprendre les affrontements, notamment dans la détermination du vainqueur et l'issue de la rencontre. À ce sujet, le *Traictié de la forme et devise d'ung tournoy*, rédigé vers 1446, définit les règles idéales du tournoi ainsi que le cérémonial complexe qui l'entoure, offrant un exemple intéressant de la mise par écrit du protocole d'un tournoi.

Dans ces domaines, les juges et officiers d'armes sont indispensables. Au sein des différentes cours européennes, ils assument des fonctions similaires. Pièces maîtresses de l'organisation des pas d'armes, ils sont les garants de l'équité entre les combattants, faisant respecter les règlements établis pour les joutes. Ils décident de ce qui est régulier, doivent trancher sur des situations qui n'ont pas été envisagées par les chapitres du pas et veillent au bon déroulement des combats. Ils peuvent aussi interrompre une rencontre. Ce dernier rôle est parfois directement assumé par un prince, notamment si le pas a une origine essentiellement diplomatique (mieux vaut ménager un champion et éviter sa défaite publique quand il représente une cour amie plutôt que de le laisser perdre, au risque de le ridiculiser). Pour marquer la fin d'un combat (s'il ne s'agit pas du terme prévu par les règles), il revient alors au prince de jeter un bâton. Le geste est signifiant : lorsque les règles ne suffisent pas, la justice de combat est assurée par le prince.

Si la nature du pas est davantage détachée du contexte politique et plus liée à une entreprise personnelle pour l'honneur, les rois d'armes et hérauts établis en comités jugent de manière autonome. Dans ce cas, le chevalier défenseur peut aussi donner son avis, comme le fait Jacques de Lalaing pour attribuer la hache d'or, l'épée d'or et la lance d'or au Pas de la Fontaine aux Pleurs.

Enfin, si les combats s'effectuent dans un environnement symbolique fort, où le motif des combattants est d'honorer une dame, ce qui est un cas très fréquent, les spectatrices sont consultées pour déterminer le chevalier le plus valeureux.



Toutefois, si un souverain, son représentant, des chevaliers ou même des dames peuvent assumer à un moment donné une fonction de juge, il revient aux professionnels en la matière d'exercer la fonction organisatrice et régulatrice des combats. Roi d'armes et hérauts sont indispensables pour arbitrer les affrontements. Suivant le type de pas et les motifs qui ont contribué à sa mise en œuvre, les juges qui donnent le verdict final peuvent avoir des origines et fonctions très diverses. Le déroulement et l'issue des combats sont donc dépendants d'un certain nombre d'aléas (quelles sont les règles, qui juge et selon quels critères ?). La prouesse physique a une influence variable sur le jugement final.

### **a - Combat à la lance**

Pour décrire les combats dans cette arme, plusieurs étapes sont importantes : étude du règlement (objectifs, contraintes matérielles et critères de réussite pour le chevalier dans son action), déroulement des combats (techniques et stratégies d'attaque et de défense) et issue des affrontements.

#### **➤ Règlements et objectifs**

L'objectif d'un chevalier est de rompre plus de lances que son adversaire en les cassant sur son armure. Généralement, la victoire ou la défaite revient à celui qui en a brisé le plus grand nombre. Cependant, chuter au sol peut être synonyme de défaite immédiate. Blesser le cheval adverse peut aussi entraîner la perte de la rencontre ou, au minimum, de lourdes pénalités. Enfin, laisser tomber sa lance au sol conduit parfois à un arrêt des combats et à la défaite du chevalier désarmé. Certains coups semblent se situer hors de ce mode de décompte et être particulièrement appréciés. Par exemple, « déheaimer » son adversaire, c'est-à-dire enlever sa protection de tête, est une manière d'affirmer sa supériorité. Claude Blair rapporte que les joutes en Allemagne reposent souvent sur un système de décompte des points qui tient compte de l'endroit touché avec la lance. Frapper à la tête est alors mieux évalué que toucher le tronc<sup>235</sup>. Cependant, aucun calcul de ce type n'apparaît explicitement dans les chapitres des emprises et pas étudiés. Cela n'empêche pas les chroniqueurs de s'extasier sur la qualité d'une attaque portée à la tête. Le plus beau coup de lance est un motif de satisfaction pour les champions, d'autant qu'il fait presque toujours l'objet d'une récompense.

Des situations particulières, envisagées par les règlements, concernent les affrontements à la lance à pied : « pous » ou jet. La distance de placement et de remplacement est

---

<sup>235</sup> Claude BLAIR, *European armour, op. cit.*, p. 159 : « Points were awarded for the number of lances broken and according to the part of body struck. For example, an atteint on the head counted more than one on the trunk ».

toujours précisée de même que le type d'armes et le nombre de coups à jouer. Cependant, l'objectif y est clair : ne pas se blesser pour pouvoir entrer dans le véritable combat (à une autre arme) qui doit suivre.

À cheval, le principe de rompre des lances sur son adversaire pour obtenir la victoire est commun à tous les pas et emprises. Pour chaque événement, l'objectif à atteindre lors des affrontements peut s'exprimer par le nombre de lances à rompre, la quantité de courses de lances à effectuer ou encore le temps de combat.

### ***Rompre un nombre prédéfini de lances :***

Souvent, lorsque les champions entrent en lice, ils savent qu'ils doivent rompre un nombre défini de lances avant leur adversaire. Le premier qui rompt deux, trois ou quatre lances (selon les pas) sur l'armure de son adversaire sort vainqueur du combat. À chaque fois qu'il s'élançait, le chevalier espère donc briser sa lance sans que son adversaire en fasse autant. Pour gagner, il doit obligatoirement atteindre le chiffre fixé et s'inscrire dans une stratégie offensive.

Le Pas de la Gueule du Dragon, tenu à proximité de Chinon, impose que les courses s'enchaînent jusqu'à ce que l'un des deux protagonistes ait rompu deux lances<sup>236</sup>. Cet objectif est relativement rapide à atteindre puisque deux courses peuvent suffire pour terminer un combat. La grande quantité de joueurs qui doivent se succéder dans les lices explique ce choix des organisateurs. Les descriptions du *Passo de la Fuerte Ventura* laissent supposer que l'objectif est aussi de rompre deux lances : le roi de Castille a excellé, en parvenant à ce décompte<sup>237</sup>. Pour le *Passo Honroso*, un premier objectif collectif est fixé : défenseurs et attaquants rassemblés doivent rompre trois cents lances en trente jours de combat. Ce critère est très général (et largement au-dessus de la réalité). Aussi, les chapitres précisent-ils qu'il faut que trois lances soient rompues pour qu'un combat s'achève. Le même objectif de trois lances à rompre est encore donné pour le Pas de Nancy et le Pas de la Bergère<sup>238</sup>. Au cours de ce dernier, le chevalier ne peut pas remporter le prix du combat s'il tombe à terre avec son cheval, s'il est blessé ou s'il blesse le cheval de son adversaire. Au *Passo de Valladolid*, l'objectif est proche des précédents puisque quatre lances doivent être brisées par combat.

Lorsque le nombre de lances à rompre est le but défini, le problème de la gestion du temps de combat peut se poser. Pour le *Passo Honroso*, trois courses peuvent suffire pour

---

<sup>236</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 2v : « Sans rompre deux lances pour elle / Contre son courtois enemy ».

<sup>237</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, p. 22.

<sup>238</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 67 : « A celui qui ses trois lances rompues de hors venu ara plus gentement ».

achever le combat mais il en faut parfois plus de vingt-cinq. Aussi, ce mode de fonctionnement est-il de moins en moins utilisé car il pose des problèmes dans l'organisation et la prévision du temps nécessaire. À partir des années 1450, si le principe de rompre des lances reste, l'objectif à atteindre est redéfini, de manière à s'assurer que la joute se déroule dans une fenêtre temporelle stable.

### ***Effectuer un nombre de courses prédéfini :***

À l'inverse de la situation précédente, de nombreux pas d'armes organisent les combats autour d'un nombre préalablement établi de courses à réaliser. Dans ce cas, les champions savent exactement combien de fois ils vont s'élancer et se croiser. Cette méthode permet d'envisager de manière assez précise le temps de combat : par expérience, les organisateurs des pas d'armes peuvent facilement déterminer combien de temps il faut pour réaliser un nombre de course défini. L'incertitude n'est donc pas relative à la durée du combat mais au nombre de lances qui seront rompues. De plus, ce procédé permet des comparaisons intéressantes entre les combattants. Celui-ci aura rompu deux lances en vingt courses, cet autre en aura brisé sept...

Onze courses doivent être effectuées au Pas de l'Arbre Charlemagne, vingt-sept pour l'emprise de Jacques de Lalaing (relevée par Jean de Boniface), vingt-cinq pour le Pas de la Fontaine aux Pleurs, six pour le Pas du Chevalier au Cygne, neuf pour ceux qui ont touché le deuxième écu au Pas du Perron Fée et onze pour ceux qui ont touché le troisième. Là encore, si le mode de fonctionnement est identique entre ces pas, la durée des combats ne l'est pas : effectuer neuf courses ou vingt-sept requiert un temps très différent. La lecture du manuscrit de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg laisse supposer que, dans le règlement du Pas de Saumur, six courses sont à réaliser (lorsque le seigneur de Brion affronte le sire de Beauvau, comme il y a égalité à l'issue des six courses, une septième est effectuée). Ces combats, relativement courts au regard des autres pas, relèvent d'un choix délibéré, lié au grand nombre de participants qu'il faut réussir à faire passer dans les lices. Ce mode d'organisation semble convenir aux chevaliers et aux organisateurs. Il laisse même la possibilité de ne pas trop s'engager et, éventuellement, de jouer sur des stratégies défensives puisqu'il n'y a pas obligation de s'exposer en voulant à tout prix rompre sa lance.

### ***Des situations intermédiaires :***

Les méthodes qui consistent à décompter le nombre de courses ou celui des lances rompues présentent chacune des avantages et inconvénients. Certains pas d'armes choisissent une situation mixte. Au Pas de Nancy, les chevaliers doivent rompre six lances ou bien l'affrontement est stoppé au bout de douze courses, et dans ce cas on regarde lequel a rompu le

plus de lances pour désigner le vainqueur<sup>239</sup>. Lors du *Passo de Madrid*, les chevaliers disposent de six courses mais doivent rompre trois lances pour être récompensés<sup>240</sup>. Le règlement intègre donc à la fois les notions de nombre défini de courses à effectuer et le nombre de lances à rompre. Selon une logique similaire, les jouteurs du Pas du Compagnon à la Larme Blanche doivent rompre en un minimum de courses le plus de lances possibles<sup>241</sup>. De cette manière, les combats traînent moins en longueur et sont davantage tournés vers l'offensive et donc le spectacle.

### ***Combattre pendant un temps donné :***

Le Pas de l'Arbre d'or fait figure de cas à part puisque chaque combat est défini par sa durée : trente minutes. Cette formule est adoptée par des organisateurs chevronnés qui ont su tirer de leur expérience du passé cette durée de combat. Ce temps, au cours duquel chaque chevalier doit rompre le plus grand nombre de lances, correspond à une vingtaine de courses et à près de cinq lances rompues. Finalement, cette séquence de trente minutes, matérialisée par un sablier qui s'écoule, est proche du temps moyen des combats des autres pas. Cependant, cette standardisation du temps des affrontements est à l'origine de stratégies nouvelles : quand un champion mène au score, il peut faire durer autant que possible les préparatifs à la course suivante pour entretenir son résultat, sans jouter plus. Cette manière de procéder, si elle n'est pas réprimandée par les juges, peut alors aboutir à des combats très pauvres en affrontements. Néanmoins, au Pas de l'Arbre d'or, la possibilité de « jouer la montre » est jugulée par d'autres critères, non explicites, mais tout aussi puissants. Pour éviter de paraître couard, les champions maintiennent un rythme élevé de combat, s'obligeant à ne pas perdre trop de temps entre chaque course.

### ***Des objectifs implicites :***

La plupart des objectifs à atteindre pour un combattant sont inscrits d'emblée dans les chapitres du pas. Au-delà du fait qu'il faut rompre sa lance, les règlements révèlent pour chacun les attentes particulières des organisateurs. Ainsi, la manière dont les lances doivent être rompues est-elle précise pour le Pas de l'Arbre d'or : elles doivent être brisées suffisamment

---

<sup>239</sup> Guillaume LESEUR, *op. cit.*, tome 1, p. 145 : « XII courses et six lances rompues de chacun survenant ou autant que on pourroit rompre de lances en faisant lesdites XII courses ; car se plus y en pouvoit avoir que le nombre des six, c'estoit à l'honneur et à l'avantage de celui qui les pouvoit rompre, mais que elles fussent bien rompues, sans fraude et deshonneste atteinte, en lieu non prohibé ne deffendu ».

<sup>240</sup> Diego ENRIQUEZ DEL CASTILLO, *Crónica del Rey don Enrique el Cuarto*, t. III., Biblioteca de Autores Españoles, n°70, Madrid, 1953, p. 113.

<sup>241</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 862.

loin de chaque extrémité (grappe et rochet) pour être comptabilisées<sup>242</sup>. La lecture du règlement suffit généralement à comprendre le décompte des points. Cependant, certains comportements ne peuvent pas s'interpréter à partir de cette seule grille de lecture. Au cours de la description des combats, d'autres objectifs apparaissent. Au-delà des chapitres des emprises et pas d'armes, des détails des chroniques révèlent pourquoi et de quelle manière on doit combattre.

Le 21<sup>ème</sup> chapitre du *Passo Honroso* précise que la raison et le droit des armes doivent guider les chevaliers dans leurs combats. Cette référence renvoie à un code implicite qui correspond aux valeurs de bonne conduite du chevalier. Les garants de ce code de chevalerie sont les juges désignés mais aussi les spectateurs et spectatrices. Cet aspect semble peser sur les différents pas d'armes.

Le premier critère de réussite d'un combattant, évident, quelle que soit l'emprise ou le pas d'armes, est de rompre davantage de lances que son adversaire. Cependant, ce n'est pas le seul élément qui est pris en compte dans sa réussite ou son échec. Au *Passo de la Fuerte Ventura*, le critère de réussite essentiel, au-delà du décompte de lances rompues, est certainement de se faire remarquer par son apparence ou par son panache dans les combats. Les différents défenseurs ou conquistadores entrent dans cette logique, afin de briller devant un public qui juge autant l'apparence que les véritables compétences dans les armes. Si cela lui est possible, le combattant cherchera à ridiculiser son adversaire tout en montrant pour qui il remporte la victoire. De leur côté, les principaux protagonistes – roi de Castille, roi de Navarre, infant d'Aragon – profitent de cette arène pour affirmer leur puissance. Ils doivent séduire l'assistance et leurs chevaliers doivent s'illustrer.

Les critères de réussite (et donc les objectifs) des combattants sont très diversifiés. Parfois, ils sont faciles à décoder mais souvent il n'est possible que d'émettre des hypothèses, à l'image du Pas du Chevalier au Cygne dans lequel le seul but indiqué est de faire de son mieux au jugement des dames<sup>243</sup>. Les circonstances de cette fête d'armes (les chevaliers font vœu de croisade autour de leur prince) laissent supposer que les chevaliers s'engagent davantage pour s'affirmer dans l'entourage proche du duc de Bourgogne que pour séduire les dames.

Si les objectifs concrets d'un combat sont donc facilement accessibles, les objectifs personnels d'un champion sont beaucoup plus complexes et difficiles à établir. Ils reposent en grande partie sur les profils sociaux des chevaliers qu'il s'agira d'étudier pour considérer quels avantages ils peuvent retirer de leur implication dans un pas d'armes.

---

<sup>242</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 549 : « et rompirent plusieurs bois, dont on ne faisoient nulle mention en ce pas, car nulles lances ne furent tenues pour rompues, s'il n'y avoit quatre doigts de francs au-dessous du roquet, ou devant la grappe ».

<sup>243</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 118.

L'examen des buts et des critères de réussite (implicites ou explicites) des affrontements des différents pas montrent que la forme des combats n'est pas libre. Tout n'est pas contrôlé mais la logique de l'activité et les règles définies orientent largement la motricité, la logique et donc la conduite des combattants.

### ➤ Techniques et stratégies

Pour Jean-Jules Jusserand, l'affrontement à la lance lors des joutes et tournois accorde une place essentielle à la force et ne fait « aucune place pour les feintes menues, les habiles parades, les bottes secrètes »<sup>244</sup>. Parmi les trois grandes formes de combat des pas d'armes (lance, épée, hache), les joutes à la lance paraissent être celles qui nécessitent la moins grande technique : le problème de l'équitation résolu, les alternatives de coups à cette arme semblent moins variées. Ce point de vue est à nuancer car le chevalier doit choisir une technique de frappe suivant l'endroit qu'il souhaite atteindre. Les règles propres à chaque affrontement, les caractéristiques de l'adversaire et la manière dont le champion veut s'illustrer conditionnent ses choix. De plus, s'il n'est pas très respectueux du règlement et du code de courtoisie, il s'ouvre une gamme encore plus large de coups. Ainsi, les manières de s'affronter à la lance et à cheval, au cours des pas d'armes, ne sont-elles pas aussi uniformes du point de vue technique que ne le laisse supposer Jean-Jules Jusserand.

La stratégie d'un combat à la lance se fait au coup par coup, c'est-à-dire course après course. Contrairement à l'épée ou la hache où on peut prévoir des enchaînements, jouer sur la fatigue de l'adversaire ou sur une faiblesse de l'armure, la stratégie à la lance s'envisage dans un espace d'alternatives assez réduit : quel endroit viser, quelle vitesse et quel mode gestuel de protection choisir.

Si l'affrontement à la lance à cheval est moins stratégique et technique que dans les autres armes, il ne suffit pas d'être fort et solidement posé sur son cheval pour être efficace. Les seules qualités de puissance n'expliquent pas la réussite ou l'échec d'un chevalier qui combat dans le cadre d'un pas d'armes. L'utilisation de la lance dans les tournois des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles semble uniquement reposer sur ce paramètre. Cependant, l'évolution des combats courtois se répercute sur la technique d'utilisation de la lance. En son temps, Dante voyait déjà la nuance entre tournoi et joute : « *ferir torneamenti e correr giostra* »<sup>245</sup>. Au tournoi, l'objectif du cavalier est grossier : frapper l'adversaire pour le désarçonner. À la joute, le principe s'affine, il faut rompre d'une certaine manière la lance. De même, lors d'un pas d'armes, sauf exception, la mort ou la blessure du rival ne sont pas recherchées. En premier lieu, il faut briser

---

<sup>244</sup> Jean-Jules JUSSERAND, *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, Paris, 1986, p. 100.

<sup>245</sup> Alighieri DANTE, *Commedia, Inferno*, canto XXII, Milano, 1987, p. 222.

sa lance, le plus souvent avec des restrictions quant à la manière de le faire. La technique est donc nécessaire car l'objectif s'est affiné. Le jouteur n'est pas seulement une sorte de projectile, lancé plus ou moins vite selon l'allure de son cheval. La lecture des descriptions de combat montre que du chevalier novice à l'expert, il y a plusieurs moyens de briser sa lance et de résister aux coups adverses.

Pour charger, le chevalier se dresse sur ses étriers, penche son corps en avant et plie fortement le bras droit, sans quoi il ne pourrait résister à la violence du choc. Cette position idéale n'est pas toujours suffisante et parfois, elle n'est pas adoptée au bon moment. Pero Rodríguez de Lena parle de revers quand le chevalier subit le choc sans y résister. Par exemple, Juan de Castellanos prend un grand revers lors de sa première course contre Sancho de Raval, en raison de la force de l'impact de sa lance et surtout de celle de son adversaire<sup>246</sup>. Le chroniqueur considère cet aspect pour distinguer les bons chevaliers des autres. Subir un revers marque à la fois la qualité de l'attaque de l'adversaire et le défaut de sa propre défense. Pour réussir dans l'attaque comme dans la défense, la position du corps est donc importante.

Une lice sépare les deux jouteurs qui s'affrontent selon une direction opposée. La lance sous le bras droit, le champion fait passer le bout vers l'oreille gauche du cheval, afin qu'elle franchisse la lice et puisse atteindre son adversaire, le plus souvent sur sa partie gauche. Claude Blair souligne, parmi les particularités des armures à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle, que les trous effectués pour améliorer la ventilation sur le seul côté droit des casques sont conçus et localisés de manière à éviter d'offrir à l'adversaire un point de faiblesse. En effet, la configuration des deux opposants lorsqu'ils se croisent (lance tenue par le bras droit, couchée en croisée, à l'arrière de l'encolure du cheval), les chevaliers ne peuvent guère toucher que le côté gauche de leur adversaire<sup>247</sup>.

La lice du *Passo Honroso* mesure environ cent trente mètres (146 pas d'environ 90 centimètres)<sup>248</sup>. Les chevaliers s'élancent sur une distance de quarante mètres, au bout de laquelle ils ramènent leur lance parallèle au sol (elle était jusque là quasi-perpendiculaire). Quelques mètres avant de se croiser, contrôlant la course de leur cheval, ils doivent orienter la lance vers l'avant pour viser.

La variété des coups réalisés par les chevaliers résulte des différentes stratégies : soit ils essaient de rompre un maximum de lances sans se soucier des autres possibilités, soit ils tentent

---

<sup>246</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 33 : « é assi Castellanos tomó un gran revès por la fortaleza del encuentro, que rescibió, é que él dió ».

<sup>247</sup> Claude BLAIR, *European armour, op. cit.*, p. 69 : « the small ventilation holes below the sights are on the right side only, indicating that it had already become the practise to couch the lance accross the horse's neck so as to meet one's opponent left side to left side ».

<sup>248</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 7 : « un gran liza de madera, que tenia ciento é quarenta é seis pssos en largo »

## UNE PRATIQUE PHYSIQUE

de mettre rapidement leur adversaire en difficulté, par exemple en le blessant. De cette manière, ils n'ont pas besoin d'aller jusqu'au décompte final des lances brisées pour être déclarés vainqueurs.

Le plus souvent, les chevaliers utilisent des stratégies mixtes. Elles découlent d'une adaptation aux conditions toujours particulières du combat en cours. Le score, son état physique et celui de l'adversaire, ses compétences ou encore l'enthousiasme du public sont autant d'éléments qui influent largement sur les choix stratégiques d'un champion. Ainsi, Jacques de Lalaing, en chevalier expert, sait-il se montrer capable de modifier ses plans. Au Pas de Nancy, il frappe souvent en plein écu, ce qui lui vaut de rompre sa lance à tous les coups. Dans ce pas, comme pendant celui de la Fontaine aux Pleurs, il essaie également d'assommer ses opposants en les touchant à la tête. Le chevalier bourguignon tente aussi plusieurs fois de les faire tomber au sol en les frappant en plein corps avec beaucoup de vitesse. Les chevaliers, n'étant pas attachés à leurs selles comme pour la guerre, tombent fréquemment à terre ce qui arrête le combat de manière glorieuse pour le vainqueur. Une autre stratégie, plus délicate, consiste pour Lalaing à viser l'ocillère du heaume de son adversaire. Ce dernier coup, difficile à réaliser tant la cible est réduite, est synonyme de triomphe lorsqu'il est réussi. Lalaing parvient même à subtiliser le heaume de l'un de ses adversaires pour le porter au bout de sa lance et le donner à voir au public. Lalaing réalise ses coups avec plus ou moins de bonheur. Parfois, il ne touche même pas son adversaire mais, quand il y parvient, sa stratégie devient payante puisqu'elle le mène le plus souvent à la victoire. Finalement, Lalaing alterne des techniques de précision (par exemple pointer la visière du casque adverse) et des techniques de vitesse et de force destinées à provoquer un impact violent. Selon l'adversaire et les premiers coups qu'il réalise, Lalaing choisit l'une ou l'autre des stratégies.

D'autres choix peuvent se présenter suivant le type de règlement. S'il s'agit de réaliser un nombre de courses défini par avance et qu'un chevalier a rompu plus de lances que son opposant, il peut adopter une stratégie défensive pour essayer d'empêcher son adversaire de revenir au score. Le champion utilise alors des techniques d'évitement. Jean de Boniface engage même une stratégie qui consiste à invoquer un problème d'étourdissement alors que la nuit est en train de tomber, pour maintenir un décompte qui lui est favorable. La prise en compte du temps est intervenue dans sa stratégie. Cet aspect se retrouve pendant le Pas de l'Arbre d'or. En effet, comme il s'agit d'oppositions qui durent trente minutes, les combattants qui mènent au score utilisent des stratégies sans risque, optent pour des techniques de contournement et recherchent l'écoulement du temps.



La possibilité offerte au chevalier d'enlever une partie de sa protection pour montrer sa bravoure est un autre facteur influençant la stratégie. Pour l'un, il faut défendre la zone dévoilée, tandis que pour l'autre l'endroit volontairement fragilisé devient une cible de choix.

L'objectif prioritaire du chevalier (éviter les chocs, marquer des points en rompant sa lance, épater le public ou bien blesser son adversaire) l'amène également à faire des choix stratégiques concernant les zones visées. Au cours du *Passo Honroso*, les endroits qui sont le plus souvent touchés sont le bras et l'avant bras gauche (qui représentent à eux seuls plus de la moitié des zones d'impacts), suivis par le reste de la partie gauche du corps (épaule et poitrine). Rien n'interdit aux combattants du *Passo Honroso* de viser la tête, ce qui arrive parfois, mais l'exercice paraît difficile et les coups passent souvent à côté. De plus, si le règlement est défini, son interprétation et son utilisation laissent des libertés aux chevaliers qui, suivant qu'ils agissent de manière courtoise ou pas, le respectent plus ou moins. Per Davio, un chevalier aragonais, choisit la lance la plus solide pour affronter Suero de Quiñones, parce qu'il a vu que le gardien du pas n'a qu'une protection simple. Cette stratégie traduit clairement sa volonté de faire mal à son adversaire. Cette logique, contraire à celle de l'affrontement courtois, lui vaut d'être critiqué par Pero Rodríguez de Lena<sup>249</sup>. Néanmoins, la stratégie belliqueuse de Per Davio paie : le combat est stoppé par les juges en raison de la blessure de Suero de Quiñones. Cet exemple suffit à montrer que la logique de combat n'est pas figée. Ici, le choix du type de lance s'est effectué en fonction d'une faiblesse (matérielle) du défenseur et des objectifs de l'attaquant. De même, Gonzalo de Castañeda ne joute pas de manière courtoise contre Suero de Quiñones. Alors que le cheval du gardien du pas s'est arrêté dans sa course, Gonzalo de Castañeda vient le frapper, au mépris de la courtoisie selon laquelle il aurait dû relever sa lance<sup>250</sup>.

Les stratégies à la lance sont donc multiples et dépendent de plusieurs éléments : les caractéristiques du règlement, les points forts et faibles (physiques, techniques et matériels) des deux chevaliers qui s'affrontent et l'évolution de ce rapport de force. Les conditions environnementales (la nuit, la pluie) et celles relatives au milieu humain (indications des juges, commentaires des spectateurs et spectatrices) sont aussi prises en compte dans l'élaboration des stratégies et influencent le déroulement des combats. Pour ce faire, les chevaliers utilisent alternativement des stratégies offensives et défensives pour lesquelles ils disposent de techniques variées, qu'ils acquièrent au gré de leur expérience, de l'entraînement et grâce aux conseils qui peuvent leur être donnés. L'affrontement à la lance à cheval intègre donc ces

<sup>249</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 20 : « E como Davio supo que Suero non tenia mas que arnés sencillo, pidió una de las lanzas mas gruesas ».

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 28 : « é non curando Castañeda de cortesia, pues debiera esperar é alzar la lanza, non fizo tal ».

dimensions offrant ainsi une certaine liberté aux chevaliers dans les stratégies et techniques qu'ils utilisent.

### ➤ **Les issues des combats à la lance**

La manière dont se termine un combat à la lance est intimement liée au règlement et à la notion de victoire. La connaissance des points de règlement d'un pas d'armes permet d'expliquer la plupart des fins de combat. Personne ne s'étonne lorsque les juges signifient le terme d'un affrontement après onze courses de lance pour le Pas de l'Arbre Charlemagne ou bien après trente minutes d'exercice au Pas de l'Arbre d'or : c'est ce que prévoit le règlement. En revanche, la notion de victoire est souvent plus complexe tant elle se distingue du modèle classique des tournois et des activités duelles actuelles. Elle dépasse souvent la simple victoire sur l'adversaire en englobant simultanément l'avis du public et celui des juges. La victoire n'est réelle que si elle répond aux motivations du combattant, aux ambitions des promoteurs de l'événement et aux attentes des spectateurs. Les combats sont des spectacles : il ne suffit pas de vaincre, il faut aussi impressionner, séduire et convaincre. Les combats interrompus par un problème de matériel laissent généralement un goût d'inachevé, comme dans le cas de Jacques de Trazegnies lors du Pas du Perron Fée ou de Jean de Boniface au cours du Pas de la Fontaine aux Pleurs (pour des problèmes de harnais). Néanmoins, la mesure de la victoire peut presque toujours s'effectuer grâce aux chroniqueurs. Bien que leur jugement soit subjectif et qu'ils aient généralement un fort parti pris, ils expriment des manières de percevoir l'issue des rencontres. Libre à chacun d'interpréter leurs dires.

Plusieurs modes de traitement de ce moment de la rencontre peuvent se dégager des chroniques. Le chroniqueur peut choisir de terminer sa description par une phrase convenue, comme le fait Olivier de la Marche pour le Pas de l'Arbre Charlemagne. Après l'évocation de chaque combat, Olivier de la Marche termine simplement par la phrase « et ainsi furent icelles armes faictes et accomplies »<sup>251</sup>. Si le lecteur désire savoir qui a vaincu, une simple addition suffit à déterminer qui a rompu le plus de lances. Le cas échéant, il peut envisager lequel des champions a fait les atteintes les plus dures. Cependant, choisir un vainqueur et un vaincu au seul regard du nombre de lances rompues ne semble pas toujours intéresser les chroniqueurs. Ce décompte n'est pas toujours un élément essentiel du jugement. Les juges et spectateurs peuvent s'attacher à mesurer la vaillance ou encore la courtoisie des combattants. Ce qui compte le plus est alors d'avoir mené honorablement le nombre de courses précisé par les chapitres. L'esprit est tout à fait différent puisque ce sont les chevaliers qui ont bien combattu

---

<sup>251</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, pp. 376-392.

qui sont valorisés. Dans ce cas, ce n'est pas le résultat brut qui prévaut mais plutôt les prouesses physiques, la débauche d'énergie fournie ou la manière de paraître.

Le chroniqueur laisse souvent le lecteur tirer des conclusions quant au vainqueur. Ainsi, l'issue et le résultat des affrontements du Pas du Perron Fée ne sont guère évoqués que par le score en nombre de lances rompues. S'il est nécessaire au lecteur de faire le décompte pour voir apparaître une nette domination du gardien pour les combats du deuxième écu et des résultats beaucoup plus mitigés ailleurs, le chroniqueur s'arrête tout de même sur les plus belles performances. Les résultats bruts ont ainsi peu d'importance, sauf pour les meilleurs. Le chroniqueur insiste sur les prix que reçoivent Adolphe de Clèves pour le deuxième écu et Jacques de Luxembourg pour le troisième.

Pour le *Passo Honroso*, chaque issue de combat laisse place à un commentaire. En majorité, il s'agit d'une déclaration solennelle des juges, satisfaits d'avoir vu les deux protagonistes accomplir avec honneur leurs armes<sup>252</sup>. Mais, parfois, lorsque le combat est inachevé, le chroniqueur prend parti et indique celui qu'il considère comme vainqueur, alors même que les trois lances réglementaires n'ont pas été rompues<sup>253</sup>. Ainsi, lorsque la nuit met un terme au combat de Jacques de Lalaing contre Jean de Boniface, à Gand en 1445, le premier est mené par le second qui a rompu une lance de plus. Pourtant, Lalaing, faisant valoir que Boniface est resté longtemps étourdi suite à un coup de lance, revendique aussi la victoire. Finalement, chacun des deux protagonistes s'entend dire qu'il mérite la victoire et sur cette sorte d'égalité, le chroniqueur conclut que « à la vérité, tous ceux qui étaient présents disaient que jamais ils n'avaient vu porter de coups aussi âpres sur un si grand nombre de courses »<sup>254</sup>. Outre la nuit tombante, l'approche de l'heure du repas du midi suffit parfois à suspendre un combat. Au *Passo Honroso*, lorsque ce genre de situation se produit, l'affrontement ne reprend pas forcément. La désignation du vainqueur est alors peu claire. Ce cas de figure nous renseigne sur la faible importance attribuée à la mesure du résultat.

Quand un événement exceptionnel survient, la désignation du vainqueur est perturbée, parfois même ignorée des chroniqueurs, même si, le plus souvent, elle va de soi. Lorsque Juan de Merlo blesse Suero de Quiñones, Pero Rodríguez de Lena s'attarde sur la douleur du gardien du pas à la fin du combat. De la sorte, le chroniqueur souligne la bravoure de Suero de Quiñones et fait oublier le verdict des armes, qui était favorable à Juan de Merlo. La blessure et

---

<sup>252</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 13 : « los jueces dieron sus justas por complidas, pues avian rompido tres lanzas entre ambos, é les mandaron salir de la liza, é Suero convidó á cenar al Aleman ».

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 43 : Sancho de Ravanal est très mécontent de ne pas pouvoir finir son combat contre Gonzalo de León, sous prétexte que celui-ci est mal disposé pour avoir bu une jarre d'eau.

<sup>254</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1255.

la description qui en est faite ont permis au gardien du *Passo Honroso* de sortir par le haut de son combat. À l'inverse, lorsque le bâtard de Béarn est blessé au visage par le seigneur de Haubourdin, le ton est totalement différent : le chroniqueur du Pas de la Pèlerine insiste sur la blessure, largement synonyme de défaite aux yeux de tous, en écrivant que : « le chevalier larmoyoit de déplaisir et de honte »<sup>255</sup>. En soulignant le poids de la défaite, le chroniqueur met en valeur le vainqueur. Ces deux exemples montrent que la diversité des manières d'obtenir la victoire est renforcée par le récit qui peut être fait des combats.

Les chroniqueurs n'ont pas le souci d'indiquer qui a gagné sur des critères arithmétiques. Ils insistent seulement sur celui qui a gagné leurs faveurs. Le résultat brut des combats est un détail qui importe peu. Le plus souvent, l'essentiel est de préciser que les combats se sont bien passés et qu'ils ont eu pour suite une fête ou un banquet somptueux. Pedro Carillo de Huete, chroniqueur du *Passo de la Fuerte Ventura*, rapporte qu'à l'issue des combats, tous les grands personnages présents sont allés dîner ensemble puis dormir à l'hôtel de l'amiral de Castille<sup>256</sup>. Le côté rassembleur de la fête chevaleresque prend le pas sur le résultat des combats. De même, dans des pas comme celui de Saumur, de Tarascon ou de Razilly, ce qui est essentiel, dans un premier temps, est d'arriver jusqu'au terme du combat. Ensuite, la bravoure, la détermination, la violence des coups et parfois l'habileté d'un chevalier interviennent pour juger de la qualité du combat. Mais, le fait même d'être présent dans la lice semble suffire pour faire dire au chroniqueur que l'issue du combat est heureuse pour les deux champions. Le score importe peu, c'est la manière, autrement dit, le spectacle qui prévaut.

Au Pas de l'Arbre d'or, la détermination du vainqueur revêt une importance particulière car le perdant offre un prix symbolique au chevalier victorieux. Ainsi, un décompte systématique est-il effectué pour que celui qui rompt le moins de lances des deux s'acquitte du paiement d'une verge d'or au bénéfice de son vainqueur. Toutefois, le résultat n'est pas le seul paramètre puisque celui qui sera déclaré meilleur combattant lors de ce pas est monseigneur d'Arguel, qui a pourtant été vaincu par le gardien du pas, mais s'est très bien comporté en rompant treize lances.

Parfois, le terme du combat est houleux. Au *Passo Honroso*, Rieimbao de Corvera et Francí Desvalls, qui désiraient combattre à outrance, terminent chacun leur combat par la blessure de leurs adversaires respectifs : Diego de Bazan et Lope de Aller. Le comportement de Rieimbao de Corvera et ses diverses contestations amènent Pero Rodríguez de Lena à supposer

<sup>255</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 430.

<sup>256</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II, op. cit.*, p. 22.

que le chevalier catalan n'est pas venu au *Passo Honroso* pour gagner en renommée, mais plutôt pour y provoquer des problèmes<sup>257</sup>.

À certaines occasions, la situation est tellement confuse que les juges préfèrent parler d'égalité, à l'image de Louis de Chevallart contre le gardien du Pas du Chevalier au Cygne. Les deux se rencontrent si durement qu'ils vont à terre, « forçant en tel fahon que, pour ce coup, force fut à l'un et à l'autre de habandonner les joustes pour cellui jour »<sup>258</sup>. L'égalité peut aussi être prévue par certains règlement : lors du Pas du Perron Fée, Philippe de Lalaing et Jacques de Luxembourg terminent leurs onze courses avec six lances rompues chacun.

Les chroniqueurs s'arrêtent aussi sur des issues non prévues par les chapitres du pas. Le cas du chevalier d'Esclavonie, censé gagner gloire et honneur au Pas de l'Arbre d'or, est particulier : sans combattre, le juge accepte de tenir pour faites les armes du chevalier qui « pourroit faire perdre le temps aux autres coureurs sans grand fruit »<sup>259</sup>.

L'éventail des situations de fin de combat est donc très large. Les chroniqueurs utilisent parfaitement ce moment pour donner des signes d'amitié à leurs champions favoris, n'hésitant pas à oublier certains détails et insistant sur d'autres.

Dans des combats où l'excellence repose sur une multitude de facteurs, l'issue ne semble pas toujours donner lieu à l'attribution d'un vainqueur et d'un vaincu. Les chroniqueurs attachent peu d'importance au résultat brut d'un combat, ce qui reflète sûrement l'état d'esprit dans lequel les combats sont conduits.

### **b - Combats à l'épée**

Pour les combats à l'épée, les mêmes étapes qu'à la lance seront envisagées successivement : étude du règlement (objectifs, contraintes matérielles et critères de réussite pour le chevalier dans son action), déroulement des combats (techniques et stratégies d'attaque et de défense) et issue des affrontements.

#### **➤ Règlements et objectifs**

Si le principe de rompre des lances dirige clairement la conduite des chevaliers à la joute, quels que soient par ailleurs les points de règlement qui viennent s'y ajouter, le principe directeur des combats à l'épée semble moins évident. L'objectif est généralement de donner plus de coups à son adversaire qu'on en reçoit de sa part, même si, dans certains cas, le but véritablement poursuivi reste assez flou. Les juges paraissent eux-mêmes indécis et discutent

---

<sup>257</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 55 : « en lo qual semeja que non vino de su tierra, por ganar honra con obras, sinon por contender en achaques ».

<sup>258</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1864, p. 129.

<sup>259</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 555.

beaucoup pour interpréter les points de règlement. Ainsi, au Pas de la Dame Sauvage s'interrogent-ils longuement pour savoir si Charles de Viesville peut reprendre son combat après avoir été privé de son épée par son adversaire<sup>260</sup>. L'existence des combats à pied renforce encore la complexité des affrontements à l'épée. Dans ceux-ci, les adversaires ont généralement un nombre de coups d'épée déterminé à donner mais la victoire est conditionnée par d'autres paramètres. Par exemple, les assaillants du Pas de l'Arbre Charlemagne peuvent défier le gardien en quinze coups avec des épées d'estoc<sup>261</sup>. Toutefois, des sanctions sont prévues si l'un des chevaliers laisse tomber son arme au sol. Le manque de précision du récit d'Olivier de la Marche sur le déroulement du seul combat à l'épée et à pied du Pas de l'Arbre Charlemagne laisse des zones d'ombre sur le but réel de l'affrontement. S'agit-il d'asséner en premier quinze coups à son adversaire ou bien les quinze coups résultent-ils de l'addition des actions des deux champions ? De plus, même s'il paraît logique que l'adversaire soit touché pour comptabiliser un coup, rien ne vient le confirmer pour ce pas d'armes. Seule certitude : la victoire peut s'acquérir de deux manières. Il faut faire perdre l'arme à son adversaire ou bien le toucher plus souvent.

Les combats à pied du Pas de la Fontaine aux Pleurs reposent sur un principe similaire : les chevaliers s'affrontent à grands coups d'épée. Cette fois-ci, la limite du combat est fixée par l'assaillant. Jacques d'Avanchies, le seul à défier Lalaing à l'épée pendant ce pas d'armes, demande sept coups. Les combattants doivent reprendre trois pas d'écart, sans poursuite, après chaque assaut. Les deux opposants se replacent donc à trois (ou six ?) pas l'un de l'autre avant de lancer une nouvelle attaque. Par ailleurs, ce n'est pas la chute de l'arme mais celle du combattant qui donne lieu à une sanction : offrir un rubis à la dame du pas.

Le Pas de la Pèlerine prévoit des combats à l'épée, à pied et à cheval. À cheval, l'opposition à l'épée fait immédiatement suite à une course de lances et se joue alors en cinq coups. À pied, l'affrontement commence par un jet d'épée suivi d'un combat avec des épées de corps en dix-neuf coups, avec poursuite (les combattants enchaînent les coups sans se replacer après une touche). Le combat est terminé si l'un des deux est porté à terre ou « desbastonné », c'est-à-dire qu'il perd son épée. Il est précisé que les champions ne sont pas autorisés à en venir aux mains<sup>262</sup>. Néanmoins, ces chapitres, plus élaborés qu'au Pas de l'Arbre Charlemagne, ne sont pas mis en application puisque le Pas de la Pèlerine ne voit se dérouler aucun combat à

<sup>260</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, op. cit., p. 79.

<sup>261</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 390.

<sup>262</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, op. cit., p. 229 : « ne porront les chevalliers mettre main l'un sur l'autre, ainchois combatteront de bastons seullement sur painne d'estre blasmez et reprins d'honneur ».

l'épée. En revanche, l'emprise de Galiot de Baltasin contre le seigneur de Ternant s'effectue aussi bien à pied qu'à cheval et dans chaque cas, à l'épée. À pied, le but est de toucher l'adversaire avec le bout de son épée, ce qui est proche dans l'esprit de l'escrime moderne. Le combat doit se faire en onze « pous d'espée », avec un éloignement à cinq pas entre chaque coup, la poursuite étant interdite. Cela signifie que les chevaliers doivent se replacer à distance entre chaque assaut et qu'avant de frapper leur adversaire, ils doivent d'abord s'en éloigner à cinq pas. À cheval, les armes utilisées se succèdent, sans qu'on en connaisse les dispositions. Comme à la guerre, l'épée est portée dans un fourreau attaché à la ceinture, pendant la confrontation à la lance. Ensuite, l'épée est frappée de taille, à grands coups, mais le but exact des deux adversaires reste flou<sup>263</sup>.

Jusqu'aux alentours de 1460, les règles ne sont pas uniformes. Les objectifs des affrontements à l'épée ne sont pas explicites et reposent sur des habitudes de combat forgées de longue date.

À cette période, deux pas d'armes s'effectuent pour partie à l'épée et à cheval. Après avoir disposé d'une lance qu'ils peuvent utiliser à leur gré jusqu'à ce qu'elle soit rompue, les vingt-quatre chevaliers de la première session de combat du Pas du Perron Fée « pourront frapper jusqu'à ce que l'assaillant ait donné vingt-deux coups d'épée, celui qui en aura asséné le plus sera vainqueur de son compagnon »<sup>264</sup>. Le combat s'arrête donc normalement sur le vingt-deuxième coup de l'assaillant. Si le défenseur en a donné plus, il est déclaré vainqueur, s'il en a donné moins, il est perdant. Au Pas de la Dame Sauvage où l'épée est l'arme principale, une seule course de lance doit précéder dix-sept coups d'épée. Si l'un des deux adversaires chute au sol, le combat est achevé. Si un combattant perd son épée, il revient au duc de Bourgogne de mettre fin au combat ou de redonner une épée pour continuer<sup>265</sup>.

Quels que soient les faits d'armes étudiés, la question du type de coup qui entre dans le décompte se pose clairement : il n'est pas rare de voir une utilisation « totale » de l'épée. Ainsi, lorsque Jean du Byes affronte Claude de Vauldray, les deux chevaliers sont si proches qu'ils se mettent plusieurs coups de pommeaux : on ne sait pas si ces coups sont comptés<sup>266</sup>. Dans un tel contexte, le désir d'Antoine de la Salle de mettre de l'ordre dans ce genre de combat se comprend aisément. Son traité sur les armes, datant de 1450, insiste sur quelques règles de courtoisie à l'épée, comme de frapper de haut en bas (ce qui est peu dangereux) ou, au minimum, de s'assurer que son adversaire porte toujours son heaume si la frappe part du bas

<sup>263</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 414.

<sup>264</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1170.

<sup>265</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 63.

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 82.

vers le haut, de travers ou d'estoc. À l'épée, considère cet expert en armes, les fautes d'honneur sont légion mais ne donnent pas forcément lieu à une punition de la part des juges<sup>267</sup>. Il faut dire que la lecture des chroniques ne permet pas toujours de savoir si toucher certaines parties de l'armure est interdit ou à l'inverse valorisé. Par exemple, lorsque Charles de Visan touche Claude de Vauldray «entre les quatre points», tout juste apprend-on que son coup est apprécié<sup>268</sup>.

Les règles édictées pour les combats à l'épée ne sont donc pas uniformes. Elles ne sont d'ailleurs pas particulièrement détaillées par les chroniqueurs. Probablement est-ce aussi parce que ce n'est pas pour cette arme que les écrivains trouvent les descriptions du plus bel effet.

### ➤ Techniques et stratégies

À l'image des règles et des objectifs des combats à l'épée, relativement peu précis, les techniques et stratégies employées à cette arme sont très variées.

Dans les confrontations à pied, l'épée est le plus souvent employée pour frapper, en particulier avec le plat de la lame, comme si l'intention première était de cabosser l'armure de l'adversaire.

Au cours du Pas de l'Arbre Charlemagne, Antoine de Vauldray affronte Jean de Compays. Chacun tient son épée à deux mains. Si les épées servent à la fois d'estoc et de taille, les coups les plus fréquents sont portés sur le gantelet de la main (celle qui porte l'épée) et en direction du heaume. Olivier de la Marche en dit peu sur le déroulement de l'affrontement et conclut que «les escuyers furent puissants, durs et courageux aux armes»<sup>269</sup>. La puissance de frappe semble avoir été plus importante que la précision dans ce combat. La même impression prévaut lorsque Jacques de Lalaing opte pour une tactique singulière face à Jacques d'Avanchies lors du Pas de la Fontaine aux Pleurs. Gêné par son casque mal ajusté, d'Avanchies doit gérer un problème de vision. Ce désavantage oblige le malheureux à se défendre, uniquement pour éviter une défaite directe et déshonorante. Pour ne pas chuter, ni perdre son épée ou être blessé, il adopte une position repliée de défense, ne se déplaçant pas et attendant que Lalaing vienne le frapper. Lalaing, ayant rapidement perçu que son adversaire est en difficulté, emploie une tactique toute à son honneur, en affirmant nettement sa supériorité sans le ridiculiser. Il assène des coups puissants mais à des endroits peu dangereux, avec le plat

---

<sup>267</sup> Antoine de la SALLE, «Des anciens tournoys et faitz d'armes», *Traicté de la forme et des devis comme on fait les tournois* (Bernard PROST, dir.), Barraud, Paris, 1878, p. 212.

<sup>268</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, op. cit., p. 80. Ces quatre points matérialisent une partie de l'armure qui recouvre les pectoraux et la partie haute de la sangle abdominale.

<sup>269</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 391.



de l'épée, tandis que Jacques d'Avanchies résiste en essayant de parer au mieux les attaques<sup>270</sup>. La stratégie de l'un semble liée à un problème matériel. Celle de l'autre est élaborée en fonction de critères sociaux empreints de courtoisie. En réalité, d'Avanchies s'est probablement engagé dans ce combat à l'épée sans être expert à cette arme. Sa motivation relevant sans doute du fait que, seul assaillant du Pas de la Fontaine aux Pleurs à cette arme, il sera forcément récompensé<sup>271</sup>.

La confrontation à pied entre le seigneur de Ternant et Galiot de Baltasin, commencée à la lance, est très différente. Ternant utilise une stratégie relativement simple et logique puisqu'il essaie de frapper de son épée sur un endroit déjà affaibli par les coups de lances. De son côté, Baltasin tente des touches à la tête, aux bras, aux épaules, à la main et, éventuellement, sur les défauts des protections. Ces zones de faiblesse, situées fréquemment au niveau des articulations et du visage, sont les premiers endroits que les champions cherchent à frapper, puisque leur atteinte est synonyme de mise en danger. Cette stratégie de bon sens, développée par Baltasin, est employée dans beaucoup d'affrontements. Le seigneur de Ternant et Galiot de Baltasin se touchent de nombreuses fois puisqu'ils doivent changer deux fois d'épées, les pointes étant abîmées<sup>272</sup>. Par ailleurs, le heaume de Baltasin est complètement faussé, tandis que Ternant reçoit à la dernière attaque un coup puissant sur le gantelet<sup>273</sup>. La précision est donc accompagnée de la force dans cet affrontement. À cheval, leur opposition commence par des courses de lances, dont l'une, très violente, fait tourner l'épée de Ternant autour de la taille et la rend difficile à attraper. Baltasin profite de l'incident et vient frapper d'estoc et de taille son adversaire qui n'a que son gantelet à mettre en opposition. L'épée de Ternant tombe au sol. Mais, elle lui est rendue et le combat se termine par une opposition équitable<sup>274</sup>.

L'affrontement équestre à l'épée est plus rugueux qu'à pied, car la vitesse des chevaux accroît la dureté des coups et limite l'expression des qualités de précision.

Même si elle fournit peu d'éléments descriptifs sur les combats, les stratégies et les techniques, la chronique du Pas du Perron Fée apporte indirectement de précieuses informations. Les vingt-quatre combats arrivent à terme et seul un léger incident est à noter, lorsque le cheval de Philippe de Lalaing est porté à terre par un coup d'estoc de Jean de

<sup>270</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1340.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 1320. Le meilleur assaillant à chaque arme est récompensé. D'Avanchies est le seul épéiste, il reçoit donc le prix à l'épée.

<sup>272</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 412.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 412 : « par bonne aventure il ne fut point blessé ».

<sup>274</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 95 : « ce n'estoit point honnorablement fait de ainsy combattre, sans que son adverse partie fut pourveu de baston ».

Damas<sup>275</sup>. Une première déduction s'impose : la violence est maîtrisée. Dans les affrontements antérieurs au Pas du Perron Fée (1463), les épées ne semblent pas suffisamment maniables pour être précises au point de viser des zones stratégiques (le visage et les défauts des armures). Cette situation conduit généralement à des coups qui tordent et abîment les protections sans vraiment mettre en péril les combattants. Au contraire de la dague meurtrière, l'épée engage alors les chevaliers vers des affrontements où la force est sollicitée mais sans grand risque pour les combattants. Le Pas du Perron Fée marque une évolution du modèle de combat à l'épée. L'affrontement brutal, sans risque majeur, ne séduit plus. Aussi, la pratique de l'épée s'orientent-elle vers des combats où la finesse technique devient plus recherchée. Les coups d'estoc priment sur ceux de taille, leur violence importe moins, ce qui compte étant de toucher l'adversaire par de belles attaques. Enfin, les scores du Pas du Perron Fée, chiffrés avec précision, font apparaître de faibles écarts entre les opposants. Des décomptes aussi proches laissent entrevoir des options tactiques élaborées et variées et des techniques de plus en plus fines.

Finalement, les rares données qui transparaissent de la chronique du Pas du Perron Fée montrent que les affrontements à l'épée sont à cette date en pleine mutation : l'épée est de moins en moins utilisée comme une masse, mais plutôt comme une arme de précision. L'escrime moderne est vraisemblablement en germe dans les pas d'armes de la deuxième moitié du XV<sup>ème</sup> siècle.

Le Pas de la Dame Sauvage, tenu quelques années après le Pas du Perron Fée, n'a pas complètement évacué les vieilles tendances. La force est toujours requise chez les épéistes, comme en témoignent les marques laissées sur les harnais par la puissance des coups<sup>276</sup>. La robustesse des combats est démontrée lorsque Claude de Vauldray subit un tel assaut de Jacques de Damas que la visière de son heaume en est toute déclouée<sup>277</sup>. De même, le bris de plusieurs épées près de la croisée de l'arme montre-t-il la dureté des chocs<sup>278</sup>. Cependant, les épées sont rabattues, donc moins blessantes. De plus, les gardes de la lice interviennent très vite et souvent pour séparer les champions lorsque les juges estiment que l'un est en danger ou que le combat devient trop confus. D'ailleurs, les coups qui plaisent ne sont plus seulement les plus puissants : Claude de Vauldray ne paraît pas dominer outrageusement Rousquin du Fay mais

---

<sup>275</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1179.

<sup>276</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 74 : « et donna à l'entrepreneur de grans cops qui sont demourés escrips et parissant sur le harnas ».

<sup>277</sup> *Ibid.*, pp. 76 et 84.

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 76.

lorsqu'il coupe le plumas qui orne le heaume de ce dernier, le coup d'épée est particulièrement apprécié<sup>279</sup>.

À l'orée du XVI<sup>ème</sup> siècle, les déroulements des combats à l'épée montrent une tendance à privilégier la précision par rapport à la force. L'objectif n'est plus de vaincre son adversaire en le mettant hors d'état de combattre, encore moins en le tuant, mais de le dominer au score, en le touchant plus souvent, à la recherche de coups extraordinaires. Cette nouvelle orientation dans les combats à l'épée est celle qui se poursuivra, au-delà des pas d'armes, dans les siècles suivants, vers une opposition plus technique, plus stratégique et aussi moins violente.

### ➤ Les issues des combats à l'épée

Comme les combats à la lance, ceux à l'épée connaissent des issues variées. Des cas d'égalité sont avérés mais le plus souvent un vainqueur et un vaincu se dessinent, score à l'appui. Néanmoins, un flottement règne parfois sans qu'on sache si la responsabilité en incombe aux chroniqueurs ou bien si réellement l'intérêt est ailleurs que dans le résultat de la rencontre.

Au Pas de l'Arbre Charlemagne, l'issue du combat entre Jean de Compays et Antoine de Vauldray est considérée « sans avantage de perte de place ou de battons, l'un envers l'autre »<sup>280</sup>. Lorsque le juge jette le bâton, les gardes vont séparer les deux hommes qui ont chacun enfoncé leur épée dans la visière de l'autre. Olivier de la Marche rapporte que les deux champions ont bien accompli leurs armes. Aucun vainqueur ne se dégage de l'affrontement. Les chevaliers se quittent satisfaits, puisque le duc de Bourgogne l'est.

Tantôt, le chroniqueur fait apparaître clairement le vainqueur. *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* insiste sur l'éclat de la victoire du Bourguignon contre Jacques d'Avanchies. Tantôt, la détermination du vainqueur reste accessoire. Dans le combat entre le seigneur de Ternant et Galiot de Baltasin, les champions se retirent dans leur tente après avoir accompli les onze « pous » d'épée prévu par les chapitres de l'emprise<sup>281</sup>. Quelques jours plus tard, dans le combat à cheval, le seigneur de Ternant fait tomber son épée mais les chapitres de cette emprise ne le sanctionnent pas et les deux chevaliers se quittent sans que se révèlent un vainqueur et un vaincu.

Dans tous les affrontements qui précèdent, le combat à l'épée est suivi d'une opposition dans une autre arme, comme si l'épée était introductive et jugée moins importante. Cette situation donne peu de valeur au résultat de l'affrontement à l'épée puisque la suite est décisive.

---

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>280</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 391.

<sup>281</sup> *Ibid.*, p. 412.

Le Pas du Perron Fée et le Pas de la Dame Sauvage fonctionnent différemment. En effet, l'affrontement à l'épée n'est pas suivi d'une autre arme, mais succède à une opposition rapide à la lance. C'est donc le décompte des coups d'épées qui fait ici résultat. À chaque combat du Pas du Perron Fée, le score est annoncé, sans commentaire sur la manière d'y parvenir, ce qui est une nouvelle manière de présenter les confrontations. On sait combien de fois Philippe de Lalaing a dominé son adversaire et combien de fois il l'a été lui-même. Six fois, il a asséné moins de vingt-deux coups à son adversaire pendant que celui-ci atteignait ce score. Neuf fois, il y a égalité à vingt-deux partout. Une fois le chroniqueur ne parvient pas à déterminer le décompte exact. Huit fois, Philippe de Lalaing a donné plus de vingt-deux coups à son adversaire. L'issue chiffrée des combats à l'épée donne donc six défaites, neuf égalités et huit victoires au gardien du pas. C'est la première fois que l'on parle vraiment de victoire à l'épée sur son adversaire suite à un décompte. Comme les descriptions des combats sont absentes, la notion de courtoisie n'apparaît pas pour déterminer le champion le plus vertueux. Sur ces résultats chiffrés, le gardien ne domine pas nettement ses adversaires. Probablement est-ce davantage dans la quantité de combats effectués sur une courte période qu'il faut chercher la performance du gardien du pas que dans ses qualités d'épéiste.

Au Pas de la Dame Sauvage, les officiers d'armes présents sur la lice interviennent régulièrement pour s'interposer entre les protagonistes lorsque le nombre de coups d'épée prévu par le règlement est atteint. On ne sait pas trop s'il faut les séparer parce qu'ils souhaitent encore en découdre ou s'ils n'ont pas effectué leur décompte au fur et à mesure, laissant cela aux juges<sup>282</sup>. Quoi qu'il en soit, l'intervention est nécessaire. Après avoir été séparés, les combattants sont ramenés devant les juges et se touchent les mains. À ce moment là, les champions échangent des remerciements, même si le combat a été rude.

De la lecture des chroniques ressort l'idée que l'épée, perçue comme moins dangereuse que la hache et moins spectaculaire que la lance, est un peu boudée des grandes rencontres chevaleresques. Néanmoins, l'évolution qui se dessine à l'occasion du Pas du Perron Fée indique une nouvelle orientation des affrontements à l'épée, vers des duels d'estoc et non de taille, plus de technique et moins de puissance et un renouvellement de leur intérêt.

### **c - Combats à la hache**

Pour les combats à la hache, il convient d'analyser également l'étude du règlement (objectifs et contraintes matérielles), le déroulement des combats (techniques et stratégies d'attaque et de défense) et l'issue des affrontements.

---

<sup>282</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 74.

### ➤ Règlements et objectifs

De manière générale, les combats à la hache se font à pied, pour l'honneur ou bien « à outrance ». Dans ce dernier cas, jusqu'aux siècles précédents cela signifiait que le combat durait jusqu'à la mort d'un des chevaliers. Au XV<sup>ème</sup> siècle, en dehors des affaires de justice et sauf accident, les affrontements à outrance ne reposent plus sur l'obligation de décès de l'un des deux champions. Ainsi, lorsque les faits d'armes de Jacques de Lalaing en Écosse sont dits à outrance, cela ne signifie pas que la mort d'un combattant est attendue mais que le combat ne peut s'achever que si l'une des parties s'avoue vaincue ou bien si le juge jette le bâton. Les confrontations à la hache ont donc des issues moins violentes qu'auparavant. Pourtant, elles reposent sur une logique plus brutale qu'à la lance ou à l'épée.

Les combats à outrance, soldés par l'arrêt du juge, ne sont pas les plus fréquents. La plupart des confrontations sont prévues sur la base d'un total de coups à asséner à l'adversaire. Cette logique prévaut dans les chapitres du Pas de l'Arbre Charlemagne qui précisent que les combats à la hache s'effectuent en quinze coups. Ce total n'est pas le seul à orienter l'action des champions : être porté à terre ou être « désembattoné », revient à perdre le combat<sup>283</sup>. Les mêmes règles organisent l'affrontement du seigneur de Ternant contre Galiot de Baltasin, avec toutefois un élément singulier puisque les deux champions ne doivent utiliser que le maillet de leur arme, les haches devant être sans pointe<sup>284</sup>. Ces contraintes supplémentaires rapprochent le combat de ceux effectués avec des masses d'armes.

Des règles communes à chaque rencontre à la hache apparaissent. En même temps, un ou deux points spécifiques donnent aux confrontations un caractère unique. Au Pas de la Pèlerine, les combattants s'engagent pour dix-sept coups de hache (ce qui est quasiment semblable aux cas précédemment évoqués) mais les affrontements peuvent être écourtés par la défaite d'un chevalier qui poserait une main ou un genou à terre ou qui serait « désembattoné ».

L'objectif lors de l'emprise de Lalaing contre Thomas Keith est légèrement différent des précédents. Son principe directeur est que le combat doit durer jusqu'à ce que « l'un des deux soit porté par terre »<sup>285</sup>. Le nombre de coups de hache est donc lié à la manière dont évolue la confrontation.

En résumé, trois principes peuvent guider les confrontations à la hache : un nombre de coups défini à échanger, faire pour le mieux en attendant l'arrêt du juge ou porter son adversaire à terre. Des objectifs secondaires, comme blesser son adversaire ou le faire sortir de la zone de combat, orientent également la conduite des champions.

---

<sup>283</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 376. Être « désembattoné » signifie ici perdre sa hache.

<sup>284</sup> *Ibid.*, p. 412.

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 667.

Lors du Pas de la Fontaine aux Pleurs, les attaquants ont le choix du nombre de coups de hache à réaliser pour que les armes soient accomplies. Cependant, ils doivent le préciser aux juges avant le combat. Gaspart de Durtain demande et exécute soixante-quatre coups tandis que Jean de Villeneuve en demande soixante-quinze<sup>286</sup>. Chaque attaque à la hache doit être accomplie sans reculer, c'est-à-dire qu'entre chaque assaut les adversaires se remettent à distance. Une fois qu'ils ont repris leur position, ils doivent toujours avancer pour porter leur coup. Toutefois, rien ne précise ce qui arrive à un chevalier qui reculerait. Par contre, si un combattant tombe à terre de tout son long ou perd sa hache, les faits d'armes sont tenus pour accomplis. Ce dernier paragraphe met en évidence les deux situations déshonorantes pour les combattants : tomber au sol ou laisser échapper son arme avant le nombre de coups prévus.

Le combat entre Henri de Sasse et Jean de Rebremettes repose sur des bases légèrement différentes. La confusion apparente du règlement n'est certainement due qu'à la volonté de conjuguer un fort effet d'annonce à des conditions évitant les blessures<sup>287</sup>. D'une part la confrontation est présentée comme redoutable : les champions doivent combattre à la hache « si longuement que l'un dirait le mot d'arrêt ; s'il tombait et perdait son arme, il pourrait se relever et reprendre son arme autant de fois et aussi longtemps que l'un se rendit, sauf toutefois la hauteur et le bon plaisir du prince »<sup>288</sup>. D'autre part, les pointes des haches doivent être courtoises. En d'autres termes, les règles diffèrent des combats précédents en ce qu'elles sont censées distinguer nettement un vainqueur et un vaincu. Elles peuvent se rapprocher d'un combat à outrance si les champions sont entêtés et si le duc y trouve son plaisir. Cependant, les armes utilisées sont peu dangereuses. Cet exemple montre bien la concordance entre la mise au point des règles et ce qu'on attend des confrontations. Ici, il s'agit de proposer un combat intense aux yeux du public mais dont la dangerosité est limitée.

Les objectifs et les règles sont donc variés et influencent la forme des combats. Le type de hache, le nombre de coups et la formulation des principes de l'affrontement engagent vers des combats plus ou moins violents. La notion de défaite et de victoire n'est pas toujours le point central du combat. Plutôt que les objectifs annoncés dans les chapitres du pas, les règles, le type de hache utilisée, la situation et les qualités personnelles des chevaliers permettent de comprendre les techniques et stratégies choisies.

---

<sup>286</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, pp. 1338-1339.

<sup>287</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 868 : « messire Jean envoya à messire Henri ses chapitres, qui ne contenaient guère d'instructions ».

<sup>288</sup> *Ibid*, p. 868.

➤ **Techniques et stratégies**

Généralement, les affrontements s'effectuent avec des haches tenues à deux mains. Néanmoins, celles-ci peuvent être supportées pendant quelques secondes avec une seule main et ainsi autorisent les coups donnés avec le gantelet de la main libérée. Plus qu'aux autres armes, les combats à la hache se transforment fréquemment en pugilat.

En première intention, la logique d'un combat est la même qu'à l'épée. Chacun vise les parties fragiles habituelles : tête, mains et articulations. La stratégie de Pedro Vásquez de Saavedra contre le seigneur de Charny, gardien du Pas de l'Arbre Charlemagne, va dans ce même sens. Avec une pointe située à la base du manche de sa hache, il frappe à plusieurs reprises sur la main de son adversaire pour lui faire perdre son arme<sup>289</sup>. Le seigneur de Charny esquivé ces coups prévisibles et tente, par trois fois, de frapper son adversaire sur le pied, pour le déséquilibrer. Par ailleurs, les deux protagonistes ont enlevé leur protection de tête dès le début du combat, à l'initiative du chevalier espagnol. Par conséquent, ils tiennent leur hache de manière à avoir le maillet (situé à l'autre bout du manche) devant le visage, en guise de protection<sup>290</sup>. Les combats à la hache à visage découvert sont très fréquents. Au Pas de la Pèlerine, le seigneur de Haubourdin a connaissance du type de hache que messire Bernard de Béarn doit utiliser (une hache avec une dague longue et fortement déliée qui permet de pénétrer dans les trous de la visière du bassinot). Haubourdin choisit donc de ne pas porter de visière, ce qui améliore la visibilité, parce qu'il sait que cette visière ne le protégera pas de ce type de hache. À l'opposé, messire Bernard cherche à toucher le visage de son adversaire, point faible essentiel.

Le combat entre Henri de Sasse et Jean de Rebremettes montre que les aspects techniques et stratégiques des combats ont fait l'objet d'une étude attentive de la part des chevaliers : « messire Jean était le mieux formé, parce que Mériadec, un des hommes les plus renommés du monde, et des plus redoutables en une telle situation, par l'intelligence et l'œil subtil qu'il possédait, avait été son conseiller »<sup>291</sup>. Un jeu de feintes et contre-feintes s'établit entre les deux opposants. Avec leurs haches, ils cherchent à se toucher dans « les défauts de l'armure et les charnières pour endommager les corps »<sup>292</sup>. Continuellement, Sasse est à visage découvert, il doit donc avoir une garde haute pour se garantir des coups à cet endroit, ce qui l'oblige à défendre plutôt qu'attaquer.

<sup>289</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 381 : « L'Espagnol fêrit le seigneur de Charny sur la main dextre ».

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 381.

<sup>291</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 873.

<sup>292</sup> *Ibid.*, p. 874.

Souvent, on peut décoder plusieurs phases stratégiques dans un même combat. Après avoir usé de différentes méthodes contre Jean de Boniface, Jacques de Lalaing finit par se saisir de l'arme de son adversaire devant le public gantois ébahi. D'abord sur la défensive, le Bourguignon donne ensuite des coups violents sur la main de son adversaire puis le frappe au niveau de la visière de son bassinnet. Il utilise donc trois techniques différentes, très classiques, pour parvenir à ses fins. Jean de Boniface résiste puis abandonne sa hache, saisissant celle du chevalier bourguignon.

Si la réflexion et la précision sont souvent utilisées, si les failles des armures et les extrémités du corps sont les plus attaquées, les stratégies qui usent de la force sont encore plus fréquentes. Galiot de Baltasin attaque de manière très primaire en fonçant sur le seigneur de Ternant, qui l'évite et le frappe sur l'arrière. Le chroniqueur ne dit pas si la technique de force est plus appréciée et efficace que celle d'évitement et de vitesse. Dans leurs trois duels parallèles, les compagnons d'armes réunis autour de Jacques de Lalaing contre des seigneurs écossais donnent lieu à des stratégies variées qui finissent toutes au corps à corps. Jacques de Lalaing s'y engage très vite, à la dague puis à la seule force des bras. Simon de Lalaing et son adversaire, peu subtils dans le maniement de la hache, utilisent leur puissance sans chercher à esquiver<sup>293</sup>. Le troisième, Mériadec porte son adversaire au sol et le laisse se relever pour mieux le faire chuter à nouveau. Les trois affrontements parallèles tournent donc vite au pugilat et les techniques de hache sont donc secondaires.

Quelques mois plus tard, dans un combat contre Thomas Keith, Jacques de Lalaing joue de feintes et masque ses intentions. Son adversaire, comme le public, ne sait pas avec quelle extrémité de sa hache il va frapper. Olivier de la Marche précise que, si Keith a pris sa hache de manière à frapper avec la tête, Lalaing laisse le doute sur un coup de queue ou de tête<sup>294</sup>. Toutefois, après quelques coups, le Bourguignon est obligé de modifier complètement sa stratégie, suite à une blessure réduisant ses capacités d'action. D'une situation de supériorité, tournée vers l'offensive avec des coups précis, Lalaing passe à une autre stratégie, sa blessure demandant que le combat soit écourté. Il tente un assaut définitif au cours duquel il amène son adversaire au sol en le tirant par le plumet. Dominateur, Lalaing utilise à nouveau cette technique contre Jean de Boniface au Pas de la Fontaine aux Pleurs. Les stratégies et techniques de Lalaing sont donc variables et liées au contexte. Cependant, il cherche souvent à gagner en frappant son adversaire au visage, comme contre Diego de Guzmán, en 1448 à Valladolid. À cette occasion, il touche trois fois Guzmán dans la fente de son casque et lui fait trois plaies au visage. Guzmán en lâche sa hache et tente la dernière sortie honorable en pareil cas : prendre à

---

<sup>293</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 423 : « guères duits de soubtiveté de jeu de hache ».

<sup>294</sup> *Ibid.*, p. 427.



bras le corps Lalaing et le sortir hors des lices. Tandis que Lalaing est sur l'offensive du début à la fin du combat, Guzmán, qui a pris la mesure de son adversaire, opte d'abord pour une stratégie défensive puis tente le *K.O.*, pour se sortir d'une situation fortement compromise. De même, lorsque Jacques de Lalaing casse sa hache contre Gaspart de Durtain lors du Pas de la Fontaine aux Pleurs, le chevalier bourguignon, poussé dans ses derniers retranchements, doit se débrouiller avec les restes de son bâton pour se défendre<sup>295</sup>. En difficulté, il ne choisit pas le corps à corps, preuve qu'il dispose d'une palette variée de techniques pour combattre et mettre son adversaire dans l'incertitude. Cette faculté de transformer sa stratégie initiale en fonction des événements se retrouve lors du combat de Saintré contre Enguerran de Cervillon. Le jeune écuyer s'aperçoit que son adversaire a modifié sa stratégie parce qu'il est blessé, et transforme aussi la sienne<sup>296</sup>.

À l'image des nombreux combats de Lalaing, les stratégies et les techniques se pensent avant et au cœur des combats, en référence à des apprentissages. À la hache, les attaques et défenses sont multiples et la stratégie souvent élaborée. La force, souvent utilisée en ultime recours, fait partie de l'éventail des solutions possibles. Son utilisation n'est pas synonyme de brutalité gratuite et non réfléchie : elle constitue une option tactique à part entière, s'intercalant entre des coups plus précis.

Si les armes et les règles de ce genre de combat paraissent assez frustes, le déroulement des combats montre une activité de force et d'adresse qui sollicite la réflexion. Une qualité essentielle repose sur la capacité d'adaptation des chevaliers à des situations changeantes qui requièrent parfois d'agir et de réfléchir en même temps.

### ➤ **Les issues des combats à la hache**

Généralement, à l'issue d'un combat, les deux combattants se retrouvent devant le juge qui leur signifie qu'il tient les armes pour accomplies. Les champions se touchent alors la main en signe de reconnaissance puis vont se désarmer. Ce geste est presque toujours signalé par les chroniqueurs. En revanche, la désignation d'un vainqueur n'est pas toujours effectuée. Les combats se terminent fréquemment lorsque le nombre de coups fixés au départ est atteint, sans qu'on sache qui a le plus souvent touché son adversaire. De fait, il en résulte une égalité à la lecture des chroniques, même si, aux yeux des spectateurs, un chevalier apparaît certainement plus valeureux que l'autre.

L'absence d'un vainqueur désigné n'est pas seulement liée aux chroniqueurs. Pour certains combats, les juges ne semblent pas faire de distinction entre vainqueur et vaincu. Au

---

<sup>295</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1339.

<sup>296</sup> Antoine de la SALLE, *Saintré, op. cit.*, p. 148 : « quand il eut compris ce qu'il en était, tout d'un coup il asséna son coup sur la main gauche qui tenait la hache et la fit tomber du poing ».

Pas de l'Arbre Charlemagne, l'égalité finale entre Pedro Vásquez de Saavedra et le seigneur de Charny aboutit au refus de chacun de sortir en premier des lices. Il faut l'arbitrage du duc de Bourgogne pour en décider : comme la coutume le préconise, le gardien du pas sort en dernier<sup>297</sup>. Dans ce combat, sortir en premier pour le gardien aurait implicitement signifié sa défaite. Le seigneur de Ternant et Galiot de Baltasin n'ont pas non plus réussi à se départager, en dépit de styles de jeu très différents. Les deux combattants proposent au duc de Bourgogne de poursuivre l'affrontement mais celui-ci refuse, considérant les armes comme accomplies<sup>298</sup>. Le cas est identique au Pas de la Pèlerine. Aucun vainqueur n'est désigné lorsque le seigneur de Haubourdin et messire Bernard de Béarn sont stoppés dans leur combat à la hache<sup>299</sup>. La confrontation entre Jacques de Lalaing et Jean de Boniface à Gand est également arrêtée par le juge en situation d'égalité réglementaire. Le Bourguignon a de quoi être déçu car il venait de faire lâcher prise à son adversaire et l'avait à sa merci. Cependant, le règlement de l'emprise ne donne pas la victoire pour ce genre d'avantage. Le duc de Bourgogne a pris sa décision : le combat s'achève sur une égalité. Lalaing tient sa revanche quelques années plus tard au cours du Pas de la Fontaine aux Pleurs. Cette fois-ci, il fait tomber Boniface au sol et la victoire est éclatante<sup>300</sup>.

La succession de combats à la hache du Pas de la Fontaine aux Pleurs fait apparaître des issues variées. Girard de Roussillon, le visage ensanglanté d'un coup de la pointe de Lalaing, s'agrippe à la hache de son adversaire. Le combat aurait dû se prolonger mais le juge l'arrête, « redoutant les grands dangers de l'affaire »<sup>301</sup>. L'affrontement contre Jean de Villeneuve va à son terme en cinquante-cinq coups, dans un combat « grand et farouche »<sup>302</sup>. Un autre, Gaspard de Durtain, casse sa hache avant le dixième coup. Quelques jours plus tard, le seigneur de Saint-Bonnet est envoyé à terre sur le dos, après avoir effectué un combat au corps à corps avec le gardien du pas : abandonnant rapidement leur hache, les deux opposants s'adonnent à des prises que le chroniqueur du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* compare à de la lutte<sup>303</sup>. Contre Jean de Boniface, Lalaing ne choque personne en prenant à pleins bras son adversaire pour le sortir de la lice. Le chevalier sicilien n'est pas offensé par ce geste et paraît même ravi lorsqu'il fait mine de découvrir l'identité de son adversaire à l'issue du combat. Au cours du même pas, Jacques d'Avanchies perd sa hache au

<sup>297</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 381.

<sup>298</sup> *Ibid.*, p. 412.

<sup>299</sup> *Ibid.*, p. 429.

<sup>300</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1331.

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 1337.

<sup>302</sup> *Ibid.*, p. 1338.

<sup>303</sup> *Ibid.*, pp. 1334-1335 : « le chevalier du pas lui tint la tête par-dessous le bras comme dans la prise de lutte qu'on appelle cornemuse ».

quatorzième coup. Le juge jette le bâton dans une indifférence totale vis-à-vis du résultat. À l'évidence, d'Avanchies n'est pas considéré comme un adversaire sérieux pour le gardien du pas. Il sert uniquement de faire valoir. Cinq jours plus tard, le combat à la hache qui oppose Lalaing à Jean Pitois se termine mal. Les deux champions tiennent respectivement la hache de leur adversaire quand Pitois frappe Lalaing au visage avec son gantelet. Le juge stoppe le combat tandis que Lalaing s'emporte contre son adversaire du jour : « Jean, je ne peux me retenir de vous dire qu'il est digne d'une femme seulement de combattre avec un gant, quand on a une arme à la main dont on peut se servir »<sup>304</sup>. Le code courtois des combats semble avoir été piétiné et rien dans le déroulement de l'affrontement ne justifie un tel dérapage aux yeux de Lalaing, lequel fustige son adversaire devant le juge. Même s'il n'y a pas de vainqueur désigné, le comportement exemplaire de Lalaing face à un adversaire discourtois lui donne une victoire morale largement soulignée par le chroniqueur.

Fréquemment, à l'image des différents combats du Pas de la Fontaine aux Pleurs, des incidents ou éléments inattendus surviennent. Ces incisives, dans le déroulement classique des combats, maintiennent les spectateurs en alerte. Les chevaliers amenés au sol, qui perdent leur hache ou la cassent, les blessures et les échanges de coups de poings, donnent à l'issue des rencontres des tons variés. Ce n'est pas le seul résultat brut qui suscite l'émoi dans le public.

L'affrontement entre trois Écossais et trois Bourguignons en est un premier exemple. Jacques de Lalaing a tenté de sortir son adversaire des lices en le soulevant mais le combat est stoppé sans réel vainqueur, Simon de Lalaing et son adversaire ne se départagent pas vraiment tandis que Mériadec obtient une victoire éclatante en faisant « choir à bouchon contre le sablon » son adversaire<sup>305</sup>. Ce résultat sans appel donne à l'aventure des trois chevaliers de Bourgogne une allure de triomphe, du point de vue d'un chroniqueur bourguignon. Les écrivains jouent facilement sur le verdict des armes pour encenser leur favori. Probablement, un chroniqueur écossais aurait-il écrit une toute autre histoire de ces confrontations...

Comme aux autres armes, l'analyse de l'issue des combats à la hache fait intervenir l'interprétation des chroniqueurs. Cette capacité à commenter les combats donne ainsi lieu à des descriptions succulentes. Pour son laudateur, Jacques de Lalaing, blessé grièvement à l'avant-bras gauche, achève son combat contre Thomas Keith de manière héroïque. Plutôt que d'abandonner, voyant qu'il ne peut plus tenir sa hache – sa tentative pour bloquer le manche sous son bras gauche et diriger l'arme du bras droit avorte – le chevalier bourguignon prend vivement Keith, le tire et le fait chuter au sol. En d'autres situations, cette méthode aurait été jugée peu courtoise. Dans ce contexte difficile, Lalaing est complimenté pour sa bravoure. Son

---

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 1343.

<sup>305</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 423.

action paraît justifiée aux yeux du juge et des spectateurs. Lalaing a même réussi à séduire le public : non seulement sa blessure n'arrête pas le combat mais elle déclenche une action décisive.

À l'inverse, Bernard de Béarn, blessé au visage pendant le Pas de la Pèlerine, est obligé d'abandonner. L'issue du combat est pour lui dramatique et Olivier de la Marche ne l'épargne pas : « le chevalier larmoyoit de déplaisir et de honte »<sup>306</sup>. En effet, ne pas parvenir au terme du combat selon les modalités prévues est pour lui un grand déshonneur. La victoire ou la défaite ne sont pas toujours des critères surveillés mais accomplir ses armes vaillamment et jusqu'au terme prévu est essentiel.

Parfois le juge stoppe volontairement le combat pour éviter de désigner un vainqueur. Le contexte politique et diplomatique explique fréquemment ce choix. Ainsi, le combat de Sasse contre Rebremettes est-il arrêté au moment le plus violent et serré de leur bataille<sup>307</sup>. Peut-être est-ce parce que le duc de Bourgogne ne veut pas prendre le risque de l'affront énorme que représenterait la défaite de son chevalier ni celui de laisser tuer un chevalier étranger mais néanmoins ami. L'explication donnée par le chroniqueur suite à cet arrêt est légère : les deux chevaliers ont, dit-il, fait une démonstration suffisante de leur vaillance au combat. C'est une issue sans vainqueur ni vaincu alors qu'il y avait un affront à laver au-delà du simple défi courtois. Cette fin de combat confirme que, si l'annonce faisait croire à un combat terrible et peut-être mortel, ce sont bien les règles (utilisation de pointes courtoises) qui donnent le véritable esprit au combat.

En résumé, différentes issues sont possibles pour clore un combat à la hache. Les plus fréquentes sont les victoires liées à un point de règlement : blessure, adversaire au sol, perte de l'arme ou corps à corps. Viennent ensuite les succès remportés par arrêt du juge, d'après un code courtois implicite. Il n'est pas dit qu'il y a un vainqueur mais, le plus souvent, le meilleur combattant apparaît quand même aux yeux de tous. Parfois, l'arrêt s'effectue sur une sorte d'égalité : le nombre de coups prévus ayant été accompli et la vaillance des deux opposants démontrée. Dans ces cas assez fréquents, où les chroniqueurs n'expriment pas clairement le résultat, plusieurs hypothèses sont possibles. La première est que la détermination d'un vainqueur et d'un vaincu n'intéresse personne. Ensuite, plus vraisemblablement, le résultat peut être délibérément masqué lorsque le vainqueur n'est pas celui qu'espère le chroniqueur, rarement impartial. Troisièmement, la confusion ou l'absence de désignation d'un vainqueur peut incomber aux défaillances des chroniqueurs. En effet, comme dans certains cas ils ne font

---

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 430.

<sup>307</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 875.

que rapporter des propos entendus, sans avoir été les témoins oculaires du combat, la distorsion de l'information est grande.

À la hache comme aux autres armes, l'affrontement est réglementé mais il offre un espace de liberté qui laisse le scénario de chaque combat ouvert, pour le plaisir du public. Il ressort que le chevalier peut triompher de différentes manières : vaincre son adversaire, remporter une victoire sur lui-même, obtenir la faveur des dames, obtenir le suffrage des juges, impressionner et gagner le respect de ses pairs. Quel que soit le genre de victoire qu'il recherche, le champion s'accomplit uniquement s'il a intégré le code implicite (courtois) qui dirige les comportements et les règles (qu'il peut contourner), autorisant les actions qu'il entreprend.

### 3 ) Tricher et être discourtois

Bon nombre de combats ne se déroulent pas comme prévu. Deux points méritent d'être soulevés. Le premier concerne les inévitables vides laissés par les chapitres des pas. Le second se rapporte aux contournements volontaires et aux infractions nombreuses des champions. Le respect de la règle n'est pas une donnée figée : parfois elle n'est pas suffisamment définie, parfois d'autres paramètres poussent le chevalier à l'enfreindre.

La lecture des chapitres des pas ou emprises, aussi précise soit-elle, laisse toujours des zones d'ombre dont les chevaliers peuvent tirer parti s'ils désirent la victoire à tout prix ou s'ils sont mal intentionnés. Dans les chapitres de l'emprise que vient porter Jean de Boniface à Anvers, il est écrit que les combattants seront armés de harnais ne comportant aucun artifice destiné à tricher<sup>308</sup>. Lorsque Jacques de Lalaing s'aventure en Espagne, il précise à son tour que pour relever son emprise, chacun doit utiliser des harnais comme on a coutume de les porter (ce qui laisse une grande liberté dans leur élaboration) et que les haches seront classiques, sans croc ni autre mauvaise ruse<sup>309</sup>. La faible quantité de restrictions laisse une grande marge de manœuvre aux chevaliers. Seul le code de courtoisie, implicite, ajoute quelques limites. Il revient alors aux combattants de respecter les usages même si l'intervention des juges vient également réguler les situations ne faisant pas l'objet d'une réglementation précise. Par exemple, la hache de Diego de Guzmán est changée car les juges considèrent qu'elle n'est pas conforme aux chapitres de l'emprise de Jacques de Lalaing<sup>310</sup>. Rien ne dit que le seigneur castillan a délibérément essayé de tricher mais les juges interviennent de manière à ce que le

---

<sup>308</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1252

<sup>309</sup> *Ibid.*, pp. 1262-1263.

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 1288.

code de courtoisie s'applique : une chance égale de gagner doit s'offrir aux deux et l'utilisation d'une arme trop dangereuse doit être évitée.

La comparaison entre les règles du *Passo Honroso* et la manière dont les combats se déroulent est intéressante. Les chapitres sont élaborés de manière précise. Les juges veillent scrupuleusement à leur application. Néanmoins, tout n'est pas prévu et certains assaillants ne semblent pas préoccupés par le respect du code de courtoisie. Juste avant le premier combat, le règlement est déjà discuté. Les juges apportent une précision de taille : les chevaliers devront mettre leur lance dans les arrêts et non sur la cuisse, dès le départ<sup>311</sup>. Cette mise au point ne plaît pas à Suero de Quiñones mais elle est appliquée. L'anecdote montre que les juges peuvent imposer de nouvelles règles aux combattants lorsqu'un point particulier n'a pas été anticipé par le règlement, y compris lorsqu'il s'agit du gardien du pas. Cependant, au cours du *Passo Honroso*, si quelques flottements dus à des imprécisions dans la formulation des chapitres apparaissent, l'essentiel des problèmes relève de tricheries volontaires ou de pratiques peu courtoises, d'une gravité variable. L'infraction de Juan de Villalobos est un premier exemple de tricherie sans réelle conséquence : celui-ci est pris en train de jouter avec une selle haute et forte, aux arçons renforcés (ce qui ne correspond pas à une selle de guerre). Devant cette faute mineure, les juges sont cléments et Lope d'Estuñiga, en généreux adversaire, autorise la fin de ce combat<sup>312</sup>. L'attitude des juges est bien différente à l'égard de la tricherie de Diego Zapata. Celui-ci a utilisé des étriers non réglementaires contre le gardien Pedro de Nava<sup>313</sup>. La colère des juges est d'autant plus importante qu'ils s'aperçoivent de cette méprise alors qu'ils sont venus vérifier que Zapata n'était pas blessé à l'issue du dernier coup de lance de l'affrontement. Les juges, dupés, se plaignent auprès de Gutierre Quijada, capitaine de la compagnie du fraudeur<sup>314</sup>. Celui-ci est prévenu qu'aucun de ses compagnons ne sera autorisé à utiliser de tels artifices sous peine d'être refoulé du champ de combat. Au-delà de ces transgressions du règlement, ce qui marque le plus le chroniqueur du *Passo Honroso* sont les attitudes discourtoises de certains compétiteurs. Sans les accuser directement de tricherie (puisque le règlement n'a pas été véritablement transgressé), Pero Rodríguez de Lena souligne les manquements au respect du code courtois implicite, considéré comme plus important encore que les règles. C'est pourquoi, lorsque Gonzalo de Castañeda ne relève pas sa lance, voyant pourtant que le gardien du pas est en difficulté, son attitude est-elle jugée de manière très négative par le chroniqueur, d'autant plus que l'un des défenseurs du pas, dans une situation

---

<sup>311</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 10 : « E los dos jueces lo aceptaron , é aún añadieron algunas cosas á los capítulos , que el mesmo Suero tenia publicados ».

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 36.

identique, avait évité volontairement un assaillant. Devant ce comportement, qui aurait pu être dangereux, le chroniqueur préfère s'en remettre au jugement des lecteurs et implore Dieu de choisir la sentence adaptée au mauvais geste de Castañeda<sup>315</sup>. Per Davio pousse encore plus loin l'incorrection. Avant son combat contre le gardien du pas, sous des prétextes fallacieux, ce chevalier catalan réclame le harnais double qu'utilise habituellement Suero de Quiñones. En valeureux défenseur du *Passo Honroso*, celui-ci accepte et se munit d'un harnais simple, beaucoup moins protecteur. De plus, Per Davio choisit la lance la plus robuste parmi celles qui lui sont proposées, conscient de la moindre résistance de l'armure de fortune de Suero de Quiñones<sup>316</sup>. Calculateur, Per Davio indique aussi par ce geste qu'il veut blesser son adversaire. Pero Rodríguez de Lena, choqué par ce comportement indigne, interroge ses lecteurs en leur demandant si une telle chose renferme de la noblesse ou de la vilénie<sup>317</sup>. Cet incident fait apparaître un large espace entre règlement du pas et code de courtoisie. Si certains chevaliers paraissent très soucieux d'éviter le moindre écart, d'autres sont en infraction par ignorance, insouciance ou suivant un plan organisé. En effet, parmi les quelques soixante-dix assaillants du *Passo Honroso*, ceux qui posent problème sont issus de la cour d'Aragon (dont fait partie le Catalan Per Davio) ou de la compagnie de Gutierre Quijada. Loin des beaux principes de la courtoisie, les individus issus de ces deux groupes semblent désireux d'en découdre, animés par le désir de nuire à la faction castillane que représentent les défenseurs du *Passo Honroso*.

Ce que les champions ne savent pas, c'est que leur contournement du règlement ou les tricheries obligent les organisateurs de combats courtois à créer de nouvelles règles. Observer comment l'axe de déplacement des chevaux a pu évoluer en est un exemple. Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, en France ou en Bourgogne, rien ne sépare la course des chevaux lorsque les chevaliers s'opposent à la joute. À l'occasion d'une joute à Paris en 1415, puis en 1429 lors de joutes à Bruges, les champions s'affrontent à la « Portugaise », c'est-à-dire avec une toile qui sépare la course des chevaux. Cette mode va se répandre et tous les pas d'armes vont utiliser une séparation. Cependant, celle-ci n'empêche pas la course en croisée : en partant d'un des coins de la lice, le chevalier a une course d'élan oblique par rapport à la toile et bénéficie ainsi de tout le flanc gauche de l'adversaire, tout en évitant la pointe de sa lance. Cette tactique est utilisée au Pas de l'Arbre Charlemagne<sup>318</sup>. Elle l'est encore au Pas de la Pèlerine et pose un

---

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>318</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 390 : « Ledict comte (de Saint Martin) avoit acoustumé de courre d'un coin de la lice, et d'aborder sur son homme, comme au milieu de la toile ; et que de celle traverse ledict Vauldray qui couroit du droit et du long de la toile le veoit venir en croisée ».

problème car les courses ne sont pas équivalentes<sup>319</sup>. Les organisateurs des pas d'armes suivants vont apporter la solution à cette pratique : une double lice va être installée. Chaque combattant est donc contraint de se mouvoir dans un couloir délimité d'un côté et de l'autre. Les courses des chevaux sont donc obligatoirement parallèle et en sens contraire. D'une certaine manière, les innovations dans les règlements ou dans l'aménagement du terrain de combat émanent des contournements ou des tricheries des chevaliers.

La volonté de contrôler l'allure que prennent les combats est aussi un motif de réglementation plus précise. Cette raison permet d'expliquer pourquoi un chapitre du Pas de la Dame Sauvage précise que si un chevalier souhaite en venir aux mains à l'issue de son combat, il doit prévenir à l'avance<sup>320</sup>.

Même si les chroniqueurs restent souvent muets sur les pratiques peu courtoises des champions, ils livrent parfois des épisodes succulents, dans la lignée de l'affrontement entre le seigneur de Balse et *don Juan Pimentel* qui se livrent à un curieux manège<sup>321</sup>. *Don Juan Pimentel* se plaint du cheval de son adversaire qui relève trop la tête, permettant au malicieux seigneur de Balse de se protéger derrière. Devant le refus de l'Allemand de changer de monture, *don Juan Pimentel* prévient qu'il risque de blesser le cheval car il est impossible de toucher le cavalier en évitant l'animal. Le seigneur de Balse préfère rester dans cette situation, imaginant peut-être que l'Espagnol n'osera pas s'attaquer au cheval. Il n'en est rien, le coup de bluff ne marche pas et *don Juan Pimentel* rompt sa lance sur la tête de l'animal.

« Tout au long de l'histoire des épreuves sportives, l'acceptation de la règle reste incomplète et les infractions sont nombreuses : les tricheries et violences sont exacerbées par l'élévation des enjeux monétaires ou l'excitation chauvine ou nationaliste »<sup>322</sup>. La question du respect des règles ne se réduit pas seulement aux réactions des combattants. Il faut ajouter que dans les mécanismes de transgression, les juges jouent un rôle important. Sur commande du prince qui les a nommés ou pour des raisons qui leur sont propres, ils prennent parfois des décisions favorables à l'un des champions. Sans doute est-ce pour cette raison que le chroniqueur du Pas de Saumur s'émerveille de l'exceptionnelle impartialité des juges qui « a nulluy nestoit favorable »<sup>323</sup>.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 430 : « le seigneur de Haulbourdin prit sa course au coing de la lice et vint aborder à la toile ainsi qu'en croisée ».

<sup>320</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 63.

<sup>321</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p.525.

<sup>322</sup> Jacques DEFRANCE, *Sociologie du sport*, Paris, 1997, p. 8.

<sup>323</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 6v.



Le niveau d'élaboration des règles des pas d'armes et le rapport établi entre ces règles, les chevaliers et les juges, témoignent d'une activité physique élaborée, complexe, réfléchie. Les vides réglementaires auxquels répondent de nouvelles solutions montrent que les combats sont régis par un code de plus en plus précis. Les transgressions et les tricheries ne sont pas révélatrices de la pauvreté des règles mais plutôt d'une activité intense de réflexion pour les mettre en application ou les contourner. Roger Caillois écrit à ce sujet que le « tricheur reste dans l'univers du jeu. S'il en tourne les règles, c'est du moins en feignant de les respecter »<sup>324</sup>. La variété des situations de combat, la part importante de l'interprétation dans la mise en application des règles et leurs évolutions sont autant de signes que le phénomène des pas d'armes est plein de vitalité.

Les combattants qui participent à un pas d'armes développent une activité physique élaborée. Construits progressivement, des règlements précis régissent les rencontres dans les différentes armes. Les champions doivent donc être capables de s'adapter aux contraintes des épreuves auxquelles ils sont confrontés. De plus, ils doivent le plus souvent utiliser un cheval, animal docile mais qui nécessite de longs apprentissages pour le maîtriser en situation de joute. Certaines difficultés viennent encore s'ajouter, liées à la dangerosité de l'exercice : les chevaliers sont munis d'armures, carcans pesants mais indispensables, qui rendent leurs oppositions encore plus ardues. Dans ce cadre contraignant, les combattants développent les techniques et les stratégies qu'ils croient les meilleures. La variété des coups, l'aspect structuré des affrontements et la recherche de la victoire dévoilent une activité physique aux ressorts complexes. Les formes originales qu'elle peut prendre sont encore multipliées par l'attitude des champions qui n'hésitent pas toujours à tricher ni à enfreindre les règles de la courtoisie. Les ingrédients d'une activité intéressante par l'expertise qu'elle requiert, la complexité qu'elle offre et l'issue incertaine qui la caractérise, sont donc rassemblés.

## II - Une pratique physique édulcorée ?

Dans la *Crónica Sarracina* Pedro de Corral prête ces mots à son héros Sacarus, s'adressant après une joute à l'un de ses adversaire grièvement blessé : « pour cela son fait les

---

<sup>324</sup> Roger CAILLOIS, *Les jeux et les hommes (le masque et le vertige)*, Paris, 1958, p. 104.

hommes, et pour cela ils prennent l'ordre de chevalerie pour éprouver leur corps et savoir combien ils valent<sup>325</sup>.

Les pas d'armes sont-ils seulement des représentations théâtrales de joutes ? Peut-on parler à leur sujet de pratiques physiques intenses ? Évoquant l'une des journées du *Passo de la Fuerte Ventura*, Jean-Pierre Barraqué et Béatrice Leroy parlent « d'une sorte de ballet à cheval, sans violence » et de « fêtes simulant les combats »<sup>326</sup>. Cet aspect théâtral sera largement développé dans la partie suivante. Néanmoins, l'étude de l'investissement énergétique des chevaliers à travers les temps de combat, leur nombre et leur fréquence, doit permettre d'évaluer leur engagement physique lors d'un pas d'armes. Le dénombrement des blessures et l'appréciation de leur gravité offre aussi une possibilité de mesure de l'intensité et du risque physique encouru lors des combats. Par ailleurs, si les mentions d'entraînement sont rares dans les chroniques, leur analyse apporte des éclaircissements sur la préparation physique des combattants.

### **1 ) Durée et fréquence des combats**

Pour connaître l'investissement physique des chevaliers, la durée, le nombre et la fréquence des combats, sont des repères intéressants. Ces données diffèrent selon le rôle des combattants (assaillant ou défenseur), le règlement appliqué et les aléas des combats. Le nombre, la durée et la fréquence des confrontations varient d'un pas à l'autre. Néanmoins, ces éléments nous renseignent sur l'implication physique des chevaliers.

Dans certains cas, l'analyse relative à l'investissement physique des champions est rendue difficile car les données sont lacunaires. Par exemple, tout juste peut-on affirmer que le *Passo de la Fuerte Ventura* est très court en lui-même (il ne dure qu'une seule journée) mais qu'il est inséré dans un nombre élevé de journées de joutes. Ainsi, la plupart des combattants ont-ils effectué plusieurs combats au cours des mois de mai et juin 1428. De même, les données concernant le *Passo de Valladolid*, le *Passo del Pardo*, le *Passo de Jaén* ou encore celles du Pas de Razilly sont-elles partielles. Par ailleurs, le très faible nombre de confrontations du Pas de la Belle Pèlerine rend son analyse peu significative. En revanche, les chroniques d'autres pas d'armes apportent des informations intéressantes sur les temps d'affrontement et permettent de calculer la fréquence des combats.

---

<sup>325</sup> Pedro de CORRAL, *Crónica del rey Don Rodrigo, postrimero rey de los godos (Crónica Sarracina)*, vol. 1, Madrid, 2001, p. 298 : « para eso son los ombres, e por eso toman la orden de cavallería por provar sus cuerpos e saber cuánto valen ».

<sup>326</sup> Jean-Pierre BARRAQUÉ, Béatrice LEROY, *Des écrits pour les rois*, Limoges, 1999, pp. 84-85.

Trois chiffres ont été retenus afin d'établir des comparaisons : le nombre moyen de combats par jour du pas, le nombre moyen de combats par jour de joute du pas (on retire donc les jours de repos) et le nombre moyen de combats par jour pour le gardien du pas. En effet, ce dernier est généralement le plus sollicité. Ces données permettent de mesurer l'implication physique des chevaliers pour préciser s'ils s'exercent beaucoup, longtemps, régulièrement et si tous les chevaliers respectent les mêmes dosages d'activité.

Dans une optique de comparaison, trois catégories de pas d'armes ont été distinguées selon leur durée : ceux qui se déroulent sur une ou deux journées et qui sont donc de même nature que les emprises, ceux qui durent une semaine et ceux qui se tiennent pendant un mois ou plus. Par ailleurs, l'analyse repose essentiellement sur les combats à cheval et à la lance même si le Pas de la Dame Sauvage, qui repose uniquement sur des combats à l'épée, a également été pris en considération.

### **a - Les pas d'armes d'une ou deux journées**

Plusieurs pas d'armes se tiennent sur une ou deux journées. Du point de vue temporel, ils se rapprochent donc des emprises d'armes qui reposent elles aussi sur des moments de combats d'un à deux jours.

Le Pas de Nancy est gardé pendant un jour mais il est inséré dans un ensemble de festivités qui voient d'autres joutes. Cinq défenseurs entourent le roi René pour garder le pas. Douze rencontres ont lieu comportant chacune douze courses de lance. Les défenseurs se remplacent à tout moment tandis que les assaillants effectuent obligatoirement douze courses successives, c'est-à-dire un combat complet. Comme les défenseurs se remplacent, la comptabilité du nombre de combats effectués n'est pas intéressante. Seules les courses effectuées apportent des renseignements. Ce nombre s'élève à 136 puisque le combat de Charles VII n'a donné lieu qu'à quatre courses<sup>327</sup>. Au total, plus de quatre-vingt lances ont été rompues mais l'analyse de ce chiffre est délicate puisque certains combats ne sont pas détaillés. De cet ensemble, il ressort que le défenseur Pierre de Brezé est très sollicité : il a cinquante-six courses à son actif, ce qui signifie qu'il a passé environ une heure trente à combattre pendant la journée (Pour courir vingt courses, il faut une trentaine de minutes). Pour les assaillants, l'investissement est moindre : ils effectuent au maximum un combat, soit douze courses pour un temps inférieur à trente minutes.

Le Pas de Châlons-sur-Marne, qui se tient sur une seule journée, enregistre une activité similaire chez les assaillants. Le nombre de lances rompues est de soixante-deux, ce qui laisse

---

<sup>327</sup> Guillaume LESEUR, *op. cit.*, tome 1, pp. 129-172. (12 x 11 + 4 = 136).

supposer un nombre de combats légèrement inférieur ou égal au Pas de Nancy, puisque chaque affrontement comporte dix courses. En revanche, les combats sont plus équitablement répartis entre les défenseurs. Pour eux, le temps maximum de combat est inférieur à une heure quinze, tandis que pour les assaillants il ne doit guère excéder les vingt minutes.

Un rythme assez proche gouverne le Pas du Chevalier au Cygne, tenu sur une journée, principalement par Adolphe de Clèves qui combat au moins cinq fois<sup>328</sup>. Mathieu d'Escouchy comme Olivier de la Marche sont assez confus dans leurs rapports. Le premier recense un total de quinze combats tandis que le second en dénombre bien d'autres. Quoi qu'il en soit, la densité de ce pas est bien réelle : le nombre élevé d'affrontements ne permet pas un temps de récupération important pour le gardien. Bien que certains combats soient très brefs, à l'image de celui de Girard de Roussillon contre Adolphe de Clèves, l'activité physique du défenseur est intense<sup>329</sup>. Sa résistance est d'ailleurs mise à mal, au point qu'à la suite de sa chute lors du cinquième combat, Adolphe de Clèves ne reprend plus les combats. Remplacé, il laisse à un autre le soin d'affronter les assaillants impatients.

Dans la Péninsule ibérique, le *Passo de la Fuerte Ventura* se tient sur une journée mais s'insère en réalité dans un ensemble plus vaste<sup>330</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai 1428, un tournoi est organisé par Álvaro de Luna. Le 18 mai se tient le *Passo de la Fuerte Ventura* à l'initiative de l'infant Henri d'Aragon. Le 24 mai, une joute est disputée sous la direction du roi de Navarre. Le 6 juin, le roi de Castille en tient une. Enfin, le 8 juin, un combat courtois oppose Gonzalo de Guzmán à Luys de Fazes. Il s'agit donc d'une succession de journées de joutes dont les protagonistes ne sont pas toujours les mêmes. Sur la journée spécifique du *Passo de la Fuerte Ventura*, les informations manquent pour discuter de l'investissement physique des champions. Le *Passo de Jaén* se tient également sur un ou deux jours. Fernán Mexía, principal défenseur, est accompagné par douze défenseurs<sup>331</sup>. Sans précision supplémentaire, le nombre important de défenseurs pour un pas si court laisse supposer un investissement physique mesuré pour chacun des participants.

Ces pas d'armes, réalisés sur une ou deux journées, offrent des tempos similaires de combats. Le gardien principal est celui qui joute le plus longtemps, le plus souvent et qui dispose des temps de repos les plus brefs. À son activité physique qui avoisine une heure trente, il faut ajouter les temps de préparation et d'attente des adversaires, qui se déroulent parfois dans

<sup>328</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, pp. 127-130.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 127 : Adolphe de Clèves n'effectue qu'une seule course pour transpercer le bouclier de son adversaire.

<sup>330</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, pp.19-27 et *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 446-447.

<sup>331</sup> *Hechos del Condestable don Miguel Lucas de Iranzo*, ed. J. de Mata Carriazo, Madrid, 1940, p. 59.

des conditions inconfortables. Pour le gardien principal, l'investissement physique est parfois important. Ses partenaires sont sollicités moins longtemps. En effet, certains gardiens ne jouent pas plus que les assaillants, soit environ vingt minutes pour douze courses de lances (sauf incident). Toutefois, l'insertion de la plupart des pas d'armes précédents dans un ensemble plus vaste de journées de joutes nuance l'analyse précédente et l'investissement physique de tous les champions (gardiens ou assaillants), s'il est mesuré, paraît assez régulier.

Beaucoup plus en vue, Gaston IV de Foix affronte successivement quarante-deux combattants lors du Pas du Pin aux Pommes d'or. En une ou peut-être deux journées, il rompt quatre-vingt deux lances et ses adversaires plus de soixante-quinze<sup>332</sup>. Gaston IV doit effectuer trois courses contre chaque défenseur, soit un total théorique de 126 courses pendant toute la durée du pas. Le chiffre est considérable et suppose d'avoir combattu pendant près de six heures<sup>333</sup>. Si ses adversaires effectuent chacun un bref passage, qui n'oblige pas à une grande préparation, Gaston de Foix est nécessairement très affûté physiquement pour supporter un tel rythme. Ce dernier pas d'armes, encore plus que les précédents, fait apparaître que s'il peut y avoir des combattants relativement peu préparés physiquement, certains sont de véritables athlètes. Notamment, les gardiens principaux de chaque pas semblent avoir un investissement physique élevé, relevant d'une solide préparation.

### **b - Les pas d'armes sur une semaine**

Plusieurs pas d'armes connaissent un temps de compétition proche d'une semaine. Sur cette durée, le Pas du Quesnoy, défendu en 1456 par Guillaume Moulon, est le seul à n'avoir qu'un seul gardien. Celui-ci affronte successivement vingt-cinq assaillants durant huit journées de joutes<sup>334</sup>. Le détail des vingt-cinq combats n'est pas donné mais on sait que chaque affrontement se termine lorsque l'un des deux joueurs a rompu six lances sur son adversaire. Ce point de règlement nécessite un nombre de courses compris entre quinze et vingt pour une durée proche de trente minutes. Guillaume Moulon effectue une moyenne de trois à quatre confrontations par jour tandis que les assaillants n'en effectuent qu'une seule. Il peut donc combattre jusqu'à deux heures par jour. L'intensité des affrontements est élevée car il faut rompre les six lances en un minimum de courses pour gagner le prix du pas. De plus, le temps des combats ne s'arrête pas aux joutes du pas, d'autres confrontations sont à mener en parallèle.

---

<sup>332</sup> Guillaume LESEUR, *op. cit.*, tome 2, p. 59 : « durant lesdits deux jours, le susdit chevalier du Pin savoir est mondit sieur le conte de Foix y delivra XLII coureurs (...) rompit quatre vingt deux lances et en furent rompues sur luy plus de soixante quinze ».

<sup>333</sup> Gaston combat six heures le même jour ou bien trois heures par jour, si le pas s'étale sur deux jours.

<sup>334</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 861.

Après sa joute contre le bâtard de Bourgogne, Guillaume Moulon doit encore participer à un défi contre « tous venants », au cours duquel s'affrontent simultanément quinze ou seize champions<sup>335</sup>. Le gardien du pas connaît donc une activité physique très intense et prolongée tandis que certains assaillants semblent aussi déployer un fort investissement en participant à la fois au pas et à des joutes annexes.

Les autres pas qui se déroulent sur une semaine ont plusieurs gardiens. Les chapitres du Pas de la Bergère prévoient une répartition réfléchie dans le temps des affrontements. Le poème du pas révèle que les rencontres ont lieu les 3, 5 et 8 juin 1449, soit trois journées réparties sur une semaine<sup>336</sup>. Ainsi, les dix-huit combats du pas sont espacés de manière assez homogène : quatre la première journée, sept la suivante et sept la dernière. Chaque assaillant ne joute qu'une seule fois tandis que Philippe de Lenoncourt et Philibert de Laigue se répartissent la garde du pas pour combattre deux fois par jour au minimum et cinq fois au maximum. Si on considère les moments de préparation ou de changement de gardien du pas et les pauses possibles entre deux affrontements, le temps moyen d'un combat doit approcher les trente minutes puisqu'on voit qu'en cinq heures (les affrontements ont lieu de 13 heures à 18 heures), sept combats ont lieu au maximum, ce qui signifie qu'ils durent nettement moins d'une heure. Même pour les gardiens l'investissement physique est dosé. Le contexte du pas explique ce mode d'organisation : tous les participants sont au service du roi René, la logique veut donc qu'il n'y ait pas de blessure ni d'incident. Le Pas de la Bergère est un modèle de gestion de l'investissement physique des participants, sans pour autant donner l'impression de les restreindre.

La même impression vaut pour le Pas de l'Arbre d'or qui se tient pendant neuf jours, auxquels s'ajoute une journée de grand tournoi. Au total, vingt-sept combats ont lieu. Leur fréquence est variable, notamment parce que le premier et le dernier jour ne proposent qu'un seul affrontement. Dans l'ensemble, la moyenne est de trois ou quatre combats par jour. Les courses de lances s'effectuent dans un temps très précis de trente minutes, un sablier faisant foi. Le temps total de combat par jour est donc d'environ deux heures (trois ou quatre fois trente minutes). Cette durée fixe permet de rompre dix lances en moyenne (avec un maximum de dix-sept pour Adolphe de Clèves) et d'effectuer environ vingt courses. Le bâtard de Bourgogne, premier gardien du pas effectue quatorze combats en cinq jours, ce qui est considérable. Pour les autres gardiens, le temps de combat est plus difficile à établir puisqu'ils défendent et attaquent aussi parfois. Parmi eux, le plus actif est Philippe de Poitiers qui entre en lice sept fois en deux jours. Globalement, la participation des combattants est mesurée même s'il faut encore

---

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 862.

<sup>336</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 68.

ajouter la course de « planchon » ou de « bourdon » qui prolonge chaque combat (Le planchon est une arme courtoise à mi-chemin entre l'épée et la lance tandis que le bourdon est une sorte de gros bâton proche d'une lance courte et épaisse). Néanmoins, on peut penser que le dosage est réfléchi et que les organisateurs parviennent à imposer les temps de combat, y compris aux chevaliers les plus fougues.

Le compromis entre un fort engagement physique et un risque peu élevé semble trouvé au Pas de la Dame Sauvage. Claude de Vauldray en est le gardien pendant huit jours (dont trois où il n'y a pas de combat). Les confrontations ont lieu l'après-midi, à partir de quatorze heures. Une course de lance et dix-sept coups d'épée constituent l'affrontement. Seize assaillants viennent se frotter au gardien pendant environ trente minutes à chaque fois. Pour eux, l'investissement physique est modéré mais révélateur d'une bonne condition physique. Il faut préciser que trente minutes à la lance n'équivalent pas à trente minutes à l'épée. Si l'affrontement à la lance est un enchaînement avec des pics d'intensité élevés, l'utilisation de l'épée (à cheval) demande une résistance de tous les instants en même temps que le déploiement d'une grande quantité d'énergie. Malgré cela, l'attention portée aux épées pour qu'elles soient peu dangereuses permet d'allier en même temps dépense physique, minoration des risques et spectacle, puisque les affrontements se font à cheval. Aussi le gardien a-t-il conscience que pour relever son défi, il doit être extrêmement bien préparé car son investissement physique est très relevé.

Lors des pas d'armes tenus sur plusieurs journées, les différences entre les participants en termes de nombre, de durée et de fréquence de combats sont encore plus importantes que pour ceux qui se déroulent sur une seule journée. Cependant, le même constat s'impose : il est difficile de participer à un pas d'armes sans être un minimum préparé à l'événement. Pour les gardiens, la préparation physique doit être d'autant plus importante qu'ils décident de tenir le pas en solitaire.

### **c - Les pas d'armes sur un mois ou plus**

Les fêtes d'armes qui durent un mois ou plus sont celles qui ont le plus marqué les chroniqueurs. Pour plusieurs pas, des statistiques peuvent être établies afin d'analyser l'investissement physique des champions.

Les chapitres du *Passo Honroso* affichent clairement l'objectif à atteindre : trois cents lances doivent être rompues en un mois. Le décompte s'effectue en additionnant toutes les lances rompues : celles des gardiens et celles des assaillants successifs. Chaque combat repose sur un total de trois lances rompues. Ce chiffre atteint, l'affrontement prend fin. Le nombre

idéal de combats sur toute la durée du *Passo Honroso* est donc de cent (300 lances à rompre à raison de trois rompues par combat). Après analyse du compte rendu du chroniqueur, il apparaît que soixante-huit combats ont effectivement eut lieu<sup>337</sup>. Au total, 177 lances ont été rompues et 727 courses ont été effectuées<sup>338</sup>. Néanmoins, ces chiffres importants sont à relativiser : chaque assaillant a combattu une seule fois et les défenseurs sont intervenus de trois à quatorze fois. En comparant le nombre moyen de courses effectué ici par rapport au Pas de l'Arbre d'or, dont est connue la durée exacte de chaque affrontement, on peut considérer qu'un combat du *Passo Honroso* dure en moyenne entre quinze et vingt minutes. Cette donnée est corroborée par le récit de Pero Rodríguez de Lena qui indique combien il y a de combats par jour et parfois l'heure de début et de fin. Cependant, les combats du *Passo Honroso* peuvent durer de cinq à plus de trente minutes<sup>339</sup>. La quantité de courses réalisées et le temps passé sur le terrain varient donc largement d'un chevalier à un autre. Ces différences sont confirmées par le décompte des lances rompues qui montre aussi des écarts importants. Durant le *Passo Honroso*, considérant que les affrontements ne commencent réellement que le 12 juillet pour se finir le 9 août, trois combats quotidiens ont lieu en moyenne<sup>340</sup>. Pour les gardiens les plus actifs, le rythme des combats est d'environ un tous les deux jours pendant toute la durée du pas. Plus exactement, à l'image de Sancho de Ravanal ou de Gomez de Villacorta, il s'agit de deux combats le même jour suivi de trois ou quatre jours de repos. Cela correspond à un peu plus d'une heure de combat dans la journée. Ainsi, aucun des joueurs ne suit un rythme de combat forcené. La préparation physique doit être convenable pour descendre dans la lice régulièrement et pour éviter les blessures mais ces chiffres montrent qu'il n'y a pas d'exploit dans la quantité et la durée des combats effectués par les champions.

Les règles courtoises, un grand nombre de défenseurs et une répartition raisonnable des combats permettent de diminuer légèrement la dangerosité du pas. Toutefois, certaines confrontations sont repoussées pour laisser les défenseurs panser les blessures légères. Le *Passo Honroso* se trouve tout de même plusieurs jours sans gardien valide à opposer aux assaillants. Aussi, peut-il être considéré comme un pas d'armes où l'investissement physique

---

<sup>337</sup> On peut dénombrer 72 combats tout au long du *Passo Honroso* ou bien 68 si on considère que quatre sont commencés par un défenseur mais terminés un autre jour et par un autre défenseur.

<sup>338</sup> Ce décompte est présenté par Juan de Pineda, à la fin de l'ouvrage de Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 68. En moyenne, 2,6 lances ont été rompues et dix courses ont été effectuées par combat. L'écart entre 2,6 et 3 (décompte réglementaire de lance à rompre) s'explique par les combats stoppés avant terme.

<sup>339</sup> Pour parvenir au décompte réglementaire de trois lances rompues lors d'un combat, les chevaliers du *Passo Honroso* courent entre trois et vingt-cinq courses.

<sup>340</sup> Il y a interruption des combats le dimanche 18 juillet, le 21, le 22 et le dimanche 25 juillet ainsi que le dimanche 1<sup>er</sup> août. Il reste donc vingt-quatre jours effectifs de combat.



des chevaliers est mesuré, sans pour autant être parfaitement maîtrisé, ni par eux, ni par les organisateurs.

Suivant une cadence assez proche du *Passo Honroso*, le Pas de Saumur dure environ six semaines<sup>341</sup>. Au cours de cette période, les gardiens entrent en lice de une à huit fois, alors que les assaillants combattent une seule fois (à l'exception de Pierre de Brezé et de Louis de Bueil) pour des confrontations en une dizaine de courses. L'investissement physique des différents chevaliers est donc raisonné ne donnant lieu à aucun incident. Sur une durée équivalente, dix-sept combats ont lieu au cours du Pas de l'Arbre Charlemagne. La cadence des combats est moins soutenue que pour le *Passo Honroso* ou le Pas de Saumur. Le seigneur de Charny garde le pas, aidé par douze chevaliers. Aucun d'entre eux ne défend plus de deux fois le pas. Près des deux tiers des journées sont sans affrontement, soit par faute d'assaillant, soit pour le repos, comme pour Jean de Chaumergis qui bénéficie d'une semaine de relâche entre ses deux combats. S'il peut y avoir jusqu'à trois confrontations quotidiennes, jamais un chevalier ne joute plusieurs fois le même jour. Du côté des assaillants, seul Jacques de Visque effectue plus d'un combat. Rien d'excessif non plus dans le format de combat puisque onze courses sont nécessaires à la lance. Au total, vingt-six lances sont rompues, ce qui est très faible par rapport au *Passo Honroso*<sup>342</sup>. Lors du Pas de l'Arbre Charlemagne, les chevaliers ne sont donc pas confrontés à des problèmes de fatigue physique importants puisque les combats qu'ils font sont peu nombreux, espacés et d'une durée ordinaire.

Le Pas de la Fontaine aux Pleurs se démarque des précédents, non par l'intensité de l'investissement physique de son gardien, mais par sa durée. En effet, Jacques de Lalaing va affronter dix adversaires différents sur une période d'un peu plus de huit mois. Le temps du Pas de la Fontaine aux Pleurs ne ressemble pas à celui des autres pas envisagés. Les trois premiers combats sont très espacés, de février à juin 1450<sup>343</sup>. Les sept autres sont très rapprochés, du 2 au 13 octobre. Cette grande variabilité dans la fréquence des combats s'explique par le moment de la venue des chevaliers assaillants. L'objectif initial de Lalaing d'affronter trente chevaliers en un an n'est pas respecté puisqu'il s'arrête à dix, faute de combattants supplémentaires. En ce qui concerne la durée de chacun des combats, les précisions sont faibles. Les affrontements à la hache sont de plus en plus longs puisque le nombre de coups requis par les assaillants va grandissant, de vingt coups pour les premiers combats jusqu'à près de soixante lors des

---

<sup>341</sup> Le Pas de Saumur est défendu par vingt-cinq chevaliers contre près de quatre-vingt assaillants successifs.

<sup>342</sup> Il manque la description d'un affrontement du Pas de l'Arbre Charlemagne, ce chiffre correspond donc seulement à quinze joutes.

<sup>343</sup> Le calendrier des combats du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* paraît plus vraisemblable que celui des *Mémoires d'Olivier de la Marche*, un peu confus sur le sujet.

derniers. Ce chiffre est probablement gonflé par le chroniqueur pour faire valoir la performance de Lalaing. Toutefois, les combats dépassent vraisemblablement les trente minutes à chaque fois. L'investissement physique des assaillants est classique et celui du gardien du pas est très raisonnable. Ce qui fait l'originalité du Pas de la Fontaine aux Pleurs est donc la longue disponibilité du défenseur. Jacques de Lalaing est physiquement capable, à tout moment de l'année, de descendre dans la lice pour combattre. Le rythme du Pas de la Fontaine aux Pleurs ne démontre pas de qualités exceptionnelles du défenseur mais nous apprend qu'un chevalier est préparé à se rendre disponible en permanence pour ce genre d'exercice physique.

Les choses sont très différentes au Pas du Perron Fée. En gardien solitaire, Philippe de Lalaing effectue soixante-quatre combats sur une période de vingt-quatre jours. Les combats s'organisent en trois sessions de quatre jours, séparées par plusieurs journées de repos. Le gardien entre en lice pour la première session les 23 et 29 avril et 5 et 6 mai. La deuxième session a lieu les 8, 9, 11 et 12 mai, tandis que la troisième s'enchaîne, les 13, 15 et 17 mai. Lors de ces journées de combat, Philippe de Lalaing affronte en moyenne six chevaliers. La durée moyenne des rencontres est assez difficile à évaluer et variable d'une session à l'autre. Toutefois, elle se situe entre vingt et trente minutes (Lors de la première session, une course de lances est suivie de vingt-deux coups d'épée. Lors des deux autres sessions, les combats s'achèvent à l'issue de neuf ou onze courses de lances). Certains chevaliers affrontent Philippe de Lalaing à plusieurs reprises, comme Adolphe de Clèves ou Jacques de Luxembourg mais leur investissement physique reste modéré. Le nombre des combats, la fréquence et la durée atteignent ici un niveau très élevé pour un même gardien de pas. La performance paraît exceptionnelle : en combattant de trois à huit fois par jour, Philippe de Lalaing cherche peut-être à effacer des mémoires les exploits de son frère Jacques. Moins brillant que son aîné, il a trouvé dans l'aspect répétitif et la démonstration de son endurance une voie pour s'illustrer. Pour cela, la gestion de la durée, de la fréquence et du nombre des combats paraît millimétrée : une planification précise orchestre le pas d'armes de manière à maintenir un compromis optimal entre le nombre de combats et un état physique satisfaisant du gardien. Philippe de Lalaing s'affirme par une prise de risque calculée : un chevalier bien entraîné peut multiplier son activité sans multiplier les dangers.

Pour le *Passo de Valladolid*, la donne est différente<sup>344</sup>. Vingt défenseurs et quarante jours doivent permettre à Ruy Díaz de Mendoza et ses compagnons de faire oublier le *Passo Honroso* ou du moins d'en égaler les performances. Pourtant, rien ne se passe comme prévu et le roi de Castille en écourte la durée, en raison de la gravité des blessures. Aucune donnée

---

<sup>344</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 567.

statistique ne peut être établie pour cette fête chevaleresque mais il apparaît clairement que l'étalement dans le temps d'un pas d'armes n'est pas une garantie de bonne gestion du risque physique.

Les pas d'armes sur un mois ou plus n'ont donc pas tous le même format du point de vue de l'investissement physique des chevaliers. Toutefois, en dehors du *Passo de Valladolid*, où les organisateurs ont commis l'erreur d'utiliser des armes trop dangereuses, il semble que les chevaliers ne sont jamais poussés dans leurs limites. Seul, le Pas du Perron fée fait apparaître un haut niveau d'exigence pour le gardien. Ce pas, relativement tardif, est probablement révélateur d'une double orientation : soit le pas propose un rythme léger de combats, soit le rythme est soutenu à la condition que les chevaliers soient bien préparés et que les dangers inhérents aux combats soient moindres.

La majorité des pas d'armes, sur une journée ou sur une durée plus longue, fait apparaître que l'investissement physique des chevaliers est modéré. Les cas de chevaliers très actifs sont rares et ne permettent pas de considérer que ceux-ci sont excessifs dans leur pratique. L'analyse des descriptions montre plutôt que leur activité physique est réfléchie et anticipée.

Du côté des chevaliers comme de celui des organisateurs, le capital physique est l'objet d'attention. La joute comporte par nature des risques que chacun cherche à maîtriser. Aussi, les facteurs de blessure tels que la durée, le nombre et la fréquence des combats sont-ils appréhendés et limités. Le choix des équipements et le type d'armes ont leur importance mais des qualités physiques minimales sont également requises. Olivier de la Marche considère que la notion de forme physique est importante et rappelle les propos d'Honoret Bouvet dans *L'arbre des batailles* pour qui l'homme qui a passé l'âge de soixante ans ne doit plus être reçu pour combattre par les juges car il est physiquement diminué<sup>345</sup>. Le dosage de l'activité physique des chevaliers est un paramètre important qui n'est pas laissé au hasard dans une pratique aussi risquée que la joute. Même s'il n'est pas au centre des préoccupations des chroniqueurs, l'entraînement semble faire partie du quotidien des chevaliers et permet d'apprendre à gérer cela. Il en sera question lors de l'analyse de l'éducation et du modèle de chevalier qui concourt dans les pas d'armes. Importante ou modérée, la dépense d'énergie tourne rarement à la débauche. Les risques encourus lors des pas d'armes sont trop importants pour être pris à la légère. L'engagement physique des chevaliers lors des joutes est

---

<sup>345</sup> Olivier de la MARCHE, « Le livre de l'avis de gage de bataille », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (Bernard PROST, dir.), *op. cit.*, p. 7 : « l'homme qui passe soixante ans ne doit par juge estre receu à exécuter gage de bataille, pour ce que de icelluy les membres deffensifz et l'alaine de l'homme son altérez et diminuez de leur puissance ».

incontestable. Toutefois, les champions sont-ils mesurés, à la recherche d'une démonstration de leur supériorité physique sans s'exposer au-delà de leur capacité.

### 2 ) S'exposer aux blessures

Les chroniqueurs expliquent souvent l'organisation des joutes – de la plus simple où il suffit de deux combattants décidés à s'affronter jusqu'aux plus élaborées comme les pas d'armes – par souci d'éviter l'oisiveté des chevaliers. Ils ne soulignent guère l'intérêt que peut représenter ce genre d'affrontements comme entraînement à la guerre et envisagent encore moins de détailler d'éventuelles séances préparatoires à l'exercice de la joute. Pourtant, le risque encouru par les champions dans les rencontres courtoises laisse supposer qu'ils anticipent les jours de combats publics en travaillant régulièrement leurs techniques et en s'astreignant à être préparé physiquement.

#### a - Entraînement et lutte contre la « recreantise »

L'entraînement des champions à la guerre ou pour les joutes est peu évoqué dans les chroniques, les romans ou les poèmes. Cette partie subalterne de la vie des combattants ne présente pas un grand intérêt aux yeux des écrivains. Toutefois, les rares informations à ce sujet sont suffisamment claires pour affirmer que cette phase occupe tous les champions avant leurs épreuves.

Gutierre Díaz de Gamez raconte comment au début du XV<sup>ème</sup> siècle, à la veille de grandes joutes, les chevaliers vont s'entraîner : « Ils choisirent le lieu et le jour pour la fête et la joute. En attendant que le moment fût venu, ils s'en furent tous faire l'essai à une place hors de la ville appelée la Cousture Sainte-Catherine »<sup>346</sup>. Le chroniqueur précise qu'« essayer, pour les Français, consiste à jouter les uns contre les autres aussi vigoureusement que possible et chacun du mieux qu'il peut. Mais dans ces essais, on ne porte ni soubreveste ni cimier »<sup>347</sup>. La veille des tournois est ainsi un temps d'entraînement, en guise de répétition générale<sup>348</sup>. Les textes du

---

<sup>346</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *Le Victorial. Chronique de don Pero Niño, comte de Buelna (1378-1453)*, traduit et présenté par Jean Gautier Dalché, Turnhout, 2001, p. 244.

<sup>347</sup> *Ibid.*, p. 245.

<sup>348</sup> Bibliothèque Nationale de France, Paris, SICILLE, *Traité du noble office d'armes*, Manuscrit français 387, fol. 53v : « après le midy, chascun tournoyeur est tenu de venir sur les rengz, monté sur son cheval en la haulte scelle sur quoy il doibt tournoyer, et est en jupon, atout ung baston en sa main, et ilecq doibt faire ses essais qu'on appelle monstre ; alors sont les dames et les damoiselles aux fenestres, qui regardent les souplesces et les habilités et appertises des gentilzhommes, comment ilz se gouvernent à cheval, comment ilz se coeuvent de leur baston contre les cops des aultres, et comment ils se entrefierent de hault en bas, comment ilz se enversent sur les cruppes de leurs chevaulx et se regettent habillement, lesquelles appertises d'armes sont moult plaisantes à veoir ».

XV<sup>ème</sup> siècle évoquent ces séquences sous les dénominations d'*épreuves*, d'*essais* ou d'*escremies*<sup>349</sup>. Les entraînements ne se situent pas seulement à brève échéance d'une joute. Lefèvre de Saint-Rémy rapporte par exemple qu'en 1424, Philippe le Bon, « en ce beau parc de Hesdin, qui est l'un des beaux du royaume, se trouvoient tous les matins pour prendre alaine ; et, avecques che, avoit plusieurs certains lieux et place secrettes où il exercitoit son corps à combattre et faire ses essais. Et là avoit plusieurs nobles hommes qui luy montroient la science de combattre et sçavoir deffendre »<sup>350</sup>. De même, son fils, comte de Charolais, est-il décrit en train de se préparer à des joutes publiques. Pour l'occasion, Jacques de Lalaing offre une opposition de choix<sup>351</sup>.

Généralement, les mentions de jouteurs qui s'entraînent concernent seulement les grands princes, car leurs chroniques, plus détaillées, prêtent attention à tous les gestes quotidiens. Malgré ce déficit apparent d'informations au sujet de l'entraînement des chevaliers, quelques données viennent démontrer que cette phase est importante dans la vie d'un jouteur. Le bon sens qui guide les champions à se préparer sérieusement aux joutes n'échappe pas au poète du Pas de Saumur lorsqu'il écrit : « Pource qu'on dit que l'exercite / Darmes est tel qui ne le xite / L'entendement sen debilite / Comme il fait d'autres mestiers / Ou usance l'omme abilite »<sup>352</sup>. Comparant la joute à tout autre métier, le poète considère que sans s'exercer le champion perd son habileté, tandis qu'en pratiquant régulièrement, il peut progresser dans son art. L'entraînement est donc un passage indispensable pour quiconque souhaite briller dans les lices. Il se décompose en plusieurs phases distinctes. Dans la jeunesse du chevalier, cette étape est capitale comme temps de formation aux armes, ce dont témoigne l'ouvrage du roi Duarte de Portugal, excellent manuel pour organiser les différentes phases d'apprentissage et de répétition<sup>353</sup>. La préparation à la joute s'effectue sur le long terme, pendant toutes les années d'initiation puis de perfectionnement. Dans *Le livre des faits du bon messire Jean le Maingre dit Boucicaut*, il est mentionné que ce dernier s'entraîne aux armes dès qu'il est en situation de

<sup>349</sup> Jean Pierre JOURDAN, *Pas d'armes, joutes et tournois dans le royaume de France et le duché de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle inédite, Université Paris IV, Juin 1981, pp. 178-179.

<sup>350</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Buchon, Paris, 1838, p. 476.

<sup>351</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 452 : « trois jours avant la feste l'on fit essayer le comte, et, par délibération des seigneurs et dames de la court, fut ordonné que le comte, nouvel homme d'armes, courroit la première lance contre messire Jacques de Lalaing ».

<sup>352</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 46r.

<sup>353</sup> Dom EDUARTE DE PORTUGAL, *Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela que fez El-Rey Dom Eduarte de Portugal e do Algarve e Senhor de Ceuta*, Edição crítica Joseph M. Piel, Lisboa, 1944.

repos, sans plus de précisions<sup>354</sup>. Au sujet du fils de Pero Niño, Gutierre Díaz de Gamez écrit qu'à six ans, il montait déjà de grands chevaux et qu'à « quatorze ans, il prit des armes contre ses adversaires. Il rompa de fortes lances à cheval »<sup>355</sup>. De même, Guillaume Leseur dit de Gaston IV de Foix dans ses jeunes années que : « armé et à cheval, ils luy avoient veu manier une grosse lance d'armes et la courir le long d'un guerret en s'esbatant et s'essayant avec un tas de jeunes seigneurs et gentilshommes de sa maison »<sup>356</sup>.

Avant de se présenter à des grandes joutes, les moments pour s'aguerrir sont nombreux, comme en témoigne Olivier de la Marche qui signale dans la période qui précède la tenue du Pas de l'Arbre Charlemagne des « joutes à selles plattes, et en harnois de joute, de jeunes gens ; et de nouveaux jouteurs, pour apprendre le mestier »<sup>357</sup>. Lorsque Suero de Quiñones fournit des armes et des chevaux aux deux frères Fablas qui doivent jouter, ces derniers s'empressent d'aller les essayer pour garder les meilleurs de chaque<sup>358</sup>. L'entraînement sert donc aussi pour retenir le matériel et les chevaux les mieux adaptés au combat. Une fois adulte, l'entraînement aux armes occupe le quotidien. Il est souvent difficile de distinguer la part préparatoire à la guerre et celle spécifique aux joutes. Cependant, même si des exercices similaires peuvent servir aux deux, il existe un entraînement adapté aux jeux chevaleresques. Il consiste notamment à réaliser des séances d'équitation et de maniement des armes, suivant en cela les conseils d'Eustache Deschamps : « Exercitez-vous au matin / Se l'air est cler et enterin / Et soit voz mouvemens trempez / Par les champs, es bois et es prez »<sup>359</sup>. Gutierre Díaz de Gamez fait état du goût pour tous les exercices équestres à la cour de Castille : « la mère du roi faisait faire souvent des joutes, des jeux de cannes, des tournois à pied ou à cheval, de sorte que les chevaliers joutaient presque tous les jours »<sup>360</sup>. Cette régularité témoigne de la préparation probable des champions aux grands événements que représentent pour eux les pas d'armes.

<sup>354</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Maingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 1<sup>ère</sup> partie, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome VI, *op. cit.*, p. 390 : « s'essayoit à saillir sur un coursier tout armé, puis autre fois courroit ou alloit longuement à pied, pour s'accoutumer à avoir longue haleine, et souffrir longuement travail. Autre fois ferissoit d'une coignée ou d'un mail grand piece, et longuement, pour bien se duire au harnois, et endurcir ses bras et ses mains à longuement férir ».

<sup>355</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *Le Victorial. Chronique de don Pero Niño, comte de Buelna (1378-1453)*, *op. cit.*, p. 344.

<sup>356</sup> Guillaume LESEUR, *Histoire de Gaston IV de Foix*, tome 1, *op. cit.*, p. 62.

<sup>357</sup> *Mémoires d'Olivier de la MARCHE*, *op. cit.*, p. 377.

<sup>358</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 13 : « les dió Suero sus armas por gentileza, é les envió quatro poderosos caballos, en que escogiessen cada uno el suyo ».

<sup>359</sup> Eustache DESCHAMPS, « D'un notable enseignement pour continuer santé en cors d'omme », *Œuvres complètes*, publiées par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, volume 8, Paris, 1878, pp. 340-341.

<sup>360</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *Le Victorial. Chronique de don Pero Niño, comte de Buelna (1378-1453)*, *op. cit.*, p. 309.

La volonté d'être bien préparé aux situations d'affrontement explique en partie les volumes d'entraînement des chevaliers. Un autre facteur intervient : l'occupation des périodes de paix par de saines activités, notamment physiques, renvoie à la peur de la « recreantise ». La lecture d'*Érec et Énide* suffit à comprendre cet état réprouvé : après quelques mois d'inactivité, coulant le parfait amour, Érec est confronté à la rumeur qui l'accuse d'être « recreant »<sup>361</sup>. Pour cette raison, le chevalier est contraint de quitter son épouse et de partir en quête d'aventures. Concrètement, si le chevalier mérite de se reposer après la guerre, ce temps ne doit pas durer. Son activité doit reprendre, si nécessaire par des formes jouées, comme le sont les pas d'armes. Olivier de la Marche raconte que le Pas de l'Arbre Charlemagne est lancé par le seigneur de Charny « à l'occasion du temps oiseux »<sup>362</sup>. La conversation qui précède le Pas de Nancy, entre le comte du Maine et le comte de Saint-Pol, rapportée par le chroniqueur de Jacques de Lalaing, sous-entend la même démarche : « Vous avez entendu raconter devant les dames comment on organise chaque jour fêtes, tournois et danses à la cour de Bourgogne. Nous qui sommes en grand nombre à la cour du roi, nous ne faisons que dormir, boire et manger sans nous exercer aux armes »<sup>363</sup>. De son côté, Alfonso de Cartagena expose son point de vue sur le sujet dans le *Doctrinal de los caballeros* : les tournois et joutes se déroulent en temps de paix mais restent des figures de la guerre<sup>364</sup>. Les pas peuvent donc être considérés comme des périodes intermédiaires : on ne fait pas la guerre mais on s'y prépare. Le gardien du Pas de la Belle Pèlerine lance son défi pour la noblesse de son entreprise mais surtout pour occuper les chevaliers en l'absence de guerre<sup>365</sup>. Le Pas de Barcelone semble également être destiné à contrecarrer l'oisiveté des compagnies du comte de Foix et du roi de Navarre<sup>366</sup>. Occupier le temps libre en joutes et autres exercices d'armes apparaît donc comme une priorité car l'inactivité des chevaliers pose divers problèmes. D'une part, il faut canaliser leur énergie montante et, d'autre part, l'idée même d'oisiveté n'est pas en bon terme avec celle de noblesse des armes. Hors des sentiers de la guerre, les chevaliers doivent donc se plier à l'exercice des armes. Dans ce cadre, les pas sont des moments qui permettent de joindre l'utile à l'agréable.

<sup>361</sup> Chrétien de TROYES, « Érec et Énide », *Romans, op. cit.*, p. 141 : « Viel et Jone, petit et grant ; recreant vos apellent tuit ».

<sup>362</sup> *Mémoires d'Olivier de la MARCHE, op. cit.*, p. 376.

<sup>363</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1229.

<sup>364</sup> Alonso de CARTAGENA, *Doctrinal de los caballeros, op. cit.*, p. 242 : « torneos e justas, lo cual, aunque se faze en paz pero es ensaye y figura de guerra ».

<sup>365</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 250 : « essauchier le noble estat de chevallerie, et pour soy y occuper, pour ce que, Dieu mercy ! On est à présent en ces marches assez à repos du travail des guerres ».

<sup>366</sup> Guillaume LESEUR, tome 2, *op. cit.*, p. 44 : « mondit sieur de Foix, considerant que les seigneurs, nobles et gentilzhommes, tant de la maison dudit sieur roy Johan de Navarre que aussi de la sienne, ne faisoient que vagabonder et passer le temps en oysivetez, pensa en soy mesmes que pour aucunement les resveiller et habilliter à l'exercice des armes, et aussi congnoistre et essayer les bons corps, desduyre et esbatre les dames, il mectroit sus ung pas de jouxtes ».

Les pas d'armes peuvent se concevoir comme des entraînements à la guerre, mais surtout les champions effectuent des séances d'exercices aux armes destinés à mieux les préparer aux joutes.

Les champions ne viennent pas se mesurer aux autres sans préparation. L'entraînement fait partie de leur quotidien. L'activité physique est à la fois conçue comme une occupation positive s'opposant à la « recreantise » et comme un temps préparatoire aux combats sous toutes leurs formes. Finalement, la vie des champions est rythmée par leurs obligations professionnelles (essentiellement la guerre) et par leur temps libre, qu'ils occupent à des activités de divertissement. Celles-ci sont parfois purement ludiques mais elles ont aussi une dimension salubre puisqu'elles permettent de progresser dans l'exercice des armes. S'entraîner et participer à des joutes ou des pas sont donc des étapes qui structurent le temps des chevaliers.

### **b - Les risques**

La gestion de l'investissement physique est un paramètre non négligé par les compétiteurs lors des pas d'armes car combattre, même courtoisement, comporte un risque : la blessure. La question de la dangerosité des pas d'armes mérite un examen approfondi pour prendre position entre la présentation sanglante qui peut en être faite ou la tentation de certains à n'y voir qu'un simulacre de guerre.

Contrairement à une idée assez répandue, même si les pas d'armes et les différentes joutes du XV<sup>ème</sup> siècle sont théâtralisés, les risques ne sont pas absents, les blessures sont fréquentes et la mort d'un chevalier n'est pas rare. Comme aucune blessure n'est survenue lors des combats à l'épée décrits dans les différents pas d'armes, on peut imaginer que cette arme est moins violente que les autres (à cette période) et s'oriente, par voie réglementaire, vers un raffinement du combat. Pour les affrontements à la hache ou à la lance, la blessure guette constamment les combattants, novices ou experts.

Seul le Pas de la Bergère fait figure de cas à part, dans la mesure où aucune blessure n'est signalée. L'absence de réelle rivalité entre les chevaliers qui s'affrontent et le nombre relativement faible de combats peut expliquer cette spécificité. En revanche, tous les autres pas d'armes et quasiment toutes les emprises font apparaître que la blessure fait partie du quotidien des champions. Quand elle n'est pas importante, par exemple un simple étourdissement, un peu de vinaigre et d'eau de rose sur le visage permettent la reprise des activités. L'efficacité du remède est d'ailleurs attestée par le rétablissement du seigneur de Charny, après son malaise lié



à un choc frontal au Pas de Châlons-sur-Marne<sup>367</sup>. Généralement, les chroniqueurs n'insistent pas sur ces petits incidents certainement fréquents. La chronique du *Passo Honroso* fait exception par sa précision. On y apprend que Juan de Merlo, en bon capitaine de compagnie, vient plaider la cause de Gonzalo de León auprès des juges. Le protégé de Juan de Merlo est indisposé après avoir bu une trop grande quantité d'eau, mal accoutumé aux grandes chaleurs de juillet. Juan de Merlo demande simplement que Gonzalo de León soit libéré de son combat, ce que les juges acceptent. Bien que le cas ne soit pas grave, cette anecdote montre que les juges du *Passo Honroso* prennent en compte l'état physique des combattants. De leur côté, les défenseurs du pas connaissent tous au moins une blessure, tant et si bien que le 4 août, aucun des dix défenseurs du pas ne peut assurer la garde du pas. Suero de Quiñones et ses acolytes doivent laisser passer quelques jours pour qu'un premier défenseur se rétablisse, puis un autre. Certains ne pourront pas réapparaître pendant toute la durée du pas. Devant une telle hécatombe, on comprend que les chevaliers dosent avec attention leur investissement physique. Les conditions de combat sont suffisamment risquées pour ne pas en rajouter. Celles-ci sont d'ailleurs régulièrement rediscutées lorsque les situations sont jugées trop dangereuses.

Au Pas de Nancy, Pierre de Brezé est vivement critiqué lorsqu'il utilise une grosse lance contre le roi de France Charles VII<sup>368</sup>. Il faut dire que les chocs sont parfois très violents, à l'image de celui que subit Philippe de Lenoncourt face à Gaston de Foix. Lenoncourt, frappé à la visière du casque, est décroché de son cheval puis traîné sur quatre ou cinq mètres au bout de la lance de son adversaire<sup>369</sup>. Grièvement blessé, il ne peut reprendre les combats et est remplacé par Jacques de Lalaing. Le Pas de Châlons-sur-Marne connaît les mêmes avatars. Le comte de Saint-Pol envoie le seigneur de Janly au sol, sans grande gravité, tandis que Louis de Bueil est sérieusement blessé à l'épaule par un assaillant<sup>370</sup>. Plus étonnante est la blessure de ce spectateur, touché par les éclats des lances de Gaston IV de Foix et du seigneur de Beauvau<sup>371</sup>. La rencontre se prolonge et le seigneur de Beauvau doit être à son tour évacué de la lice, étourdi par un puissant coup de lance de son adversaire<sup>372</sup>.

<sup>367</sup> Guillaume LESEUR, *op. cit.*, tome 1, p. 180.

<sup>368</sup> *Ibid.*, p. 151: « le roy courut contre messire Pierre de Braizé et rompirent tous deux, le roi sur le plastron, Braizé sur l'escu du Roy, dont à celuy cop il desarma le roy, et fut blasmé ledit de Braizé de ce qu'il couroit si gros boys contre le roy ».

<sup>369</sup> *Ibid.*, p. 160: « nostredit prince l'assigna si bien que le rochet se fourra par laditte veue dedans le heulme, et vous enleva en son court de pointe de lance ledit de Lenoncourt et par dessus les arçons et la croupe du cheval, il le porta pendu à sa lance plus d'une grande lance loings tout envers au milieu de la lice, si estourdy qu'il demeura là grand piece qu'il ne savoit s'il estoit en ciel ou en terre ».

<sup>370</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>371</sup> *Ibid.*, p. 187: « et en vollerent les esclats presque à veue perdue especialement le rochet, qui au choir bleça ung homme ».

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 189.

Point de pas d'armes sans blessure, pourrait-on dire : à Saumur, Philippe de Lenoncourt renverse le seigneur de Maupas et son cheval. Le chevalier se retrouve hors d'état de combattre<sup>373</sup>. Lors d'une emprise, Jacques de Lalaing est blessé par la pointe de la hache de Thomas Keith : le bras est percé de part en part, les veines et les nerfs sont coupés<sup>374</sup>. Au Pas de la Belle Pèlerine, qui ne comprend que deux combats, Bernard de Béarn est blessé au menton<sup>375</sup>. Au Pas du Chevalier au Cygne, Adolphe de Clèves et Louis de Chevallart se rencontrent si violemment qu'ils chutent tous les deux ainsi que leurs chevaux<sup>376</sup>. Enfin, au Pas de l'Arbre d'or, le bâtard de Bourgogne, gardien principal, est blessé au genou par le coup d'un cheval<sup>377</sup>. À peine Philippe de Poitiers a-t-il eu le temps de le remplacer qu'il est à son tour victime d'un accident<sup>378</sup>. Difficile donc de prétendre que les chevaliers ne sont que des acteurs à l'abri du danger dans des simulacres de guerre.

Les médecins et autres chirurgiens sont très sollicités pendant la tenue d'un pas. Olivier de la Marche reconnaît leur talent lors de la blessure du bâtard de Bourgogne, au Pas de l'Arbre d'or<sup>379</sup>. Au Pas de la Fontaine aux Pleurs, Gonzalve Vargas, originaire de la Péninsule ibérique et médecin personnel de Philippe le Bon, est choisi par Jacques de Lalaing pour ses compétences. Tous les pas d'armes disposent donc d'une équipe médicale, ce qui témoigne des risques potentiels encourus lors des joutes. Récompensés au *Passo Honroso*, félicités au Pas de l'Arbre d'or, ils ne parviennent pas toujours à maintenir en vie les chevaliers malheureux.

À la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, Georges Chastellain disserte sur le passage qui mène tout homme vers la mort, long couloir qui mène de vie à trépas<sup>380</sup>. Cette ombre est présente dans tous les pas d'armes. Effrayée par le danger, réel ou fictif, la comtesse de Nevers veut acheter le combat qui oppose son favori à Gutierre Quijada. En donnant un diamant au chevalier castillan, elle souhaite que le jet de lance qui doit précéder l'affrontement soit annulé. Gutierre Quijada refuse de déroger aux chapitres de son emprise<sup>381</sup>. Rien de néfaste n'arrivera au protégé de la

<sup>373</sup> Henri COURTEAULT, « Le manuscrit original de l'histoire de Gaston IV de Foix par Guillaume Leseur, additions et corrections à l'édition de cette chronique », *Annuaire – bulletin de la Société de l'Histoire de France*, tome 43, 2<sup>ème</sup> partie, Paris, 1906, p. 196.

<sup>374</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1315.

<sup>375</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 430.

<sup>376</sup> *Ibid.*, p. 490 : « le Chevalier au Cigne et Louis du Chevalaut s'entre-rencontrèrent si rudement, que tous deux s'entre-portèrent par terre, les chevaux sur leurs corps tel atournés, qu'il fut force à l'un et à l'autre d'abandonner la joute pour ce jour ».

<sup>377</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 560 : « le bastard de Bourgogne eut un grand coup de pié de cheval au-dessus du genouil, dont il fut très-grièvement blécé, et en très grand danger, s'il n'eut esté bien secouru par bons chirurgiens ».

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. 563.

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 560.

<sup>380</sup> Georges CHASTELLAIN, « Le pas de la mort », *Oeuvres de Georges Chastellain*, Kervyn de Lettenhove, Tome VI, Volume 3, Paris, 1864.

<sup>381</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 523.

comtesse mais l'anecdote, destinée à se moquer de ce piètre adversaire, fait apparaître que la peur de la mort existe dans ces moments de combats.

La liste est longue des chevaliers décédés pendant ces fêtes de chevalerie. Álvaro de Sandoval est tué par un coup de lance de Ruy Díaz de Mendoza au *Passo de la Fuerte Ventura*. Le misérable Asbert de Claramunt décède de la pénétration du fer de lance dans son œil gauche au *Passo Honroso*. Le *Passo de Valladolid* est abrégé à cause de la mort de Pedro Puertocarrero et de Juan de Salazar en combat tandis que Diego de Sandoval et Don Enrique, frère de l'amiral de Castille, y sont grièvement blessés<sup>382</sup>. Les cours de France et d'Anjou, balbutiantes dans l'organisation de pas d'armes, connaissent une première victime dès celui de Saumur (1446). Auvergnas Champion, conseiller du roi René, meurt à cause d'un éclat de lance reçu au visage<sup>383</sup>. L'année suivante, la consternation règne à la cour de France à la suite de la mort de Louis de Bueil, lors d'une joute contre l'Anglais Jean de Chalon. Hasard ou amélioration des conditions de sécurité, les pas d'armes de la deuxième moitié du XV<sup>ème</sup> siècle ne connaissent pas de victime.

Les rencontres des pas d'armes sont l'occasion de blessures bénignes ou plus graves, pouvant entraîner la mort. Les combats marquent les corps et les esprits. La lecture des chroniques montre que les activités physiques des chevaliers à l'occasion des pas d'armes sont risquées et les combats livrés ne sont pas des pratiques physiques édulcorées.

Au terme de l'analyse quantitative des affrontements et qualitative des blessures, on s'aperçoit que l'implication des chevaliers varie selon les pas d'armes et le rôle qu'ils y tiennent. Être gardien demande plus d'efforts qu'être assillant puisque les combats se répètent. Parfois, la courte durée de combat et le faible nombre d'affrontements réalisés incitent à penser que les chevaliers n'ont pas besoin d'une préparation physique importante. À l'inverse, certains chevaliers apparaissent comme de véritables machines de combat tant les épreuves qu'ils vivent sont longues et nombreuses.

De même que les armes et les techniques sont variées lors des différents pas d'armes, les rythmes de combat sont divers et les bons chevaliers se montrent capables de s'y adapter. Être un champion n'implique pas systématiquement des prouesses physiques d'endurance et des qualités techniques exceptionnelles. En revanche, une bonne gestion de son potentiel physique est indispensable. Mal préparé, la multiplication des combats devient une situation à haut risque dans une activité où le danger est bien réel.

Au gré des descriptions apparaissent des chevaliers très puissants, d'autres habiles, certains se jouant de leur adversaire en les évitant. Tous ont en commun de s'impliquer

---

<sup>382</sup> *Ibid.*, p. 567.

<sup>383</sup> Henri COURTEAULT, *op. cit.*, p. 195.

physiquement et de s'exposer à un risque. Pour le limiter, les champions n'hésitent pas à inclure des entraînements dans leur emploi du temps quotidien. Tout est question d'équilibre : les meilleurs sont ceux qui maîtrisent le mieux les techniques en les utilisant à bon escient pour faire basculer le rapport de force en leur faveur. Dans ce cadre, la gestion physique à court terme (pendant le combat) et celle à long terme (sur la durée d'un pas ou sur plusieurs) doivent permettre de limiter les blessures, de dominer ses adversaires et de plaire au public.

### III - Des jeux pour les chevaliers

Jean-Michel Mehl écrit dans *Les jeux au royaume de France* que « Le noble consacre un temps important à jouer » puis ajoute que « Par les jeux aussi, le noble se distingue »<sup>384</sup>. Concept aux larges contours, le jeu anime les champions qui s'affrontent dans les lices des pas d'armes. Cependant, il faut préciser comment et pourquoi ils jouent. Le besoin de divertissement et le plaisir occasionné par l'activité de combat expliquent en partie l'implication des champions et des grands princes dans les pas. Le jeu dont il est question dans les pas est une activité réglée par des juges qui se réfèrent à un code préalablement édicté : le jeu n'est pas libre. Néanmoins, il est suffisamment ouvert pour permettre aux amateurs comme aux spécialistes de s'y épanouir.

#### 1 ) Jouter pour jouer

Il est rare que les chroniqueurs associent directement le jeu à la pratique des armes. Quand ils le font, c'est pour dénigrer les individus s'adonnant à des activités ludiques. Ainsi, l'auteur du *Journal d'un Bourgeois de Paris* écrit-t-il qu'une fois les tailles levées, les seigneurs passent leur temps en « loisirs de femmes », par peur des coups de lances<sup>385</sup>. Ceux qui se divertissent sont souvent présentés de manière négative, d'autant plus lorsqu'il s'agit des chevaliers, qui sont alors accusés d'oublier leurs missions sérieuses. Pourtant, le jeu dans toutes ses composantes est un moteur puissant de l'investissement des champions dans les pas.

---

<sup>384</sup> Jean-Michel MEHL, *Les jeux au royaume de France du XIII<sup>ème</sup> au début du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 1990, p. 195.

<sup>385</sup> *Journal d'un Bourgeois de Paris. 1405-1449*, Paris, 1881, p. 370 : « mais quant la taille estoit cuillie et qu'ilz l'avoient par devers eulx, plus ne leur en challoit que de jouer au dez, ou chacer au boys, ou dancier, ne ne faisoient mis, comme on souloit faire, ne joutes, ne tournois, ne nulz faiz d'armes pour paour des horions, brief, tous les signeurs de France estoient tous devenus commes femmes ».

**a - Jouer**

Dans une définition classique, le jeu représente un moyen d'apprentissage et de découverte du monde, dans lequel l'enfant reproduit l'expérience des anciens. L'activité alors développée est guidée par la recherche du plaisir. En même temps, le jeu sert à canaliser le surplus d'énergie de l'individu. *Le livre des faits du bon chevalier messire Jean Le Maingre, dit Boucicaut* établit un lien direct entre jeu et joute. Évoquant les combats organisés pour célébrer le couronnement de Charles VI, en 1380, il dépeint l'amusement des jeunes et des futurs chevaliers comme une chose naturelle<sup>386</sup>. Dans cette logique, poussé par son envie d'apprendre et de se dépenser, le jeune comte de Charolais s'exerce à la joute dans le parc de Bruxelles contre Jacques de Lalaing, en 1451<sup>387</sup>. Il est décrit par Olivier de la Marche comme « chaud, actif et dépit, et desiroit en sa condition enfantine, à faire ses vœux »<sup>388</sup>. Cette séquence, préparatoire à la joute publique que le jeune comte doit tenir quelques jours plus tard, est un moment qui allie découverte, formation aux armes et dépense physique. Tout participant à un pas a connu cette étape d'apprentissage par le jeu. L'âge de maturité atteint, le plaisir éprouvé reste intact, tout comme l'énergie déployée. En tant que mode d'éducation, de dépense d'énergie et de reproduction de l'expérience des anciens, les pas offrent donc une pratique ludique appréciée.

Le jeu se caractérise aussi par une éventuelle implication du corps et de ses fonctions adaptatives, régulatrices et sensori-motrices. Les pas d'armes entrent dans cette catégorie et participent au développement moteur ainsi qu'à l'éducation physique des champions<sup>389</sup>. Dès 1283, le *Libro de los juegos* (Livre des jeux), composé par l'entourage d'Alfonso X le Sage, présente une classification des jeux qui inclut les pratiques physiques<sup>390</sup>. Elles sont essentiellement préparatoires à la guerre : tournoyer, s'exercer à la lance, à l'arbalète, à l'arc, faire de l'escrime, lutter, courir, sauter, lancer des pierres et des flèches, s'affronter à la pelote.

<sup>386</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Maingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 1<sup>ère</sup> partie, *op. cit.*, p. 398 : « pour cause du jeune roy, à qui jeunesse, puissance et seigneurie admonestoient de se soulacier et esbattre, comme à jeune cœur qui a puissance est chose naturelle ».

<sup>387</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 453.

<sup>388</sup> *Ibid.*, p. 453.

<sup>389</sup> Liliane MESSIKA, *Imaginaires de jeux. L'enfant, le jeu, la ville*, Paris, 2000, pp. 38-40 : « Le jeu est un complément de l'apprentissage de son propre corps (...) le jeu a aussi d'autres fonctions dans le développement physique ».

<sup>390</sup> « Prologo del Libro de los juegos », *Crestomatía del español medieval*, (Ramón MENÉNDEZ PIDAL, dir.), Madrid, I, 1965, pp. 249 : « las mugieres que non cavalgan e estan encerradas an a usar desto (açedrex), e otrossi los omnes que son vieios e flacos (...) o los que son en poder ageno assi como en prission o en cautiverio o que van sobre mar ».

Elles ont pour but de rendre plus fort et aussi d'amuser les pratiquants<sup>391</sup>. En tant qu'entraînement (à la guerre) et aboutissement de l'entraînement (les chevaliers se préparent pendant des heures pour briller le jour des combats courtois), les pas se présentent comme des jeux.

En même temps qu'ils permettent de développer certaines qualités physiques, les jeux ont également une fonction sociale de différenciation. Dans son *Rapport de synthèse sur les jeux à la Renaissance*, Jean-Claude Margolin souligne le rôle du jeu « comme un facteur d'intégration ou de solidarité sociale, où si l'on veut de sociabilité »<sup>392</sup>. À travers les pas d'armes, les individus découvrent les rôles qu'ils seront amenés à jouer en société<sup>393</sup>. La présence aux joutes participe à la construction identitaire qui s'appuie déjà sur les distinctions entre homme et femme, jeune et âgé, noble et non noble, chevalier de haut rang et joueur mineur.

De plus, les joutes, sorte de mise à l'épreuve, correspondent parfaitement à la définition d'Henri Wallon pour qui « le jeu permet à chacun de tester ses limites »<sup>394</sup>. Durant un pas, les jeunes chevaliers comme les anciens peuvent mesurer leur expertise aux armes à travers leur prestation dans les lices. Ils ont aussi la possibilité d'évaluer leur popularité et donc de se situer socialement.

Un nouvel élargissement de la définition du jeu permet de le considérer comme un espace de réduction des tensions, nées de l'impossibilité de réaliser tous ses désirs. Le jeu courtois, l'envie d'en découdre et la dépense d'énergie liés aux pas d'armes sont donc pleinement associés à la sphère du ludique<sup>395</sup>. Les pas d'armes sont donc des jeux, quelle que soit la définition accordée à ces derniers.

La notion de jeu développée par Roger Caillois apporte encore un autre éclairage intéressant : improductif et incertain, il permet d'exercer une activité dans un système de règles et repose sur des structures abstraites difficilement applicables au réel<sup>396</sup>. Le jeu, poursuit-il,

---

<sup>391</sup> *Ibid.*, p. 249 : « cavalgando, assi como boffordar y a alañar e tomar escud y lança y tirar con ballesta o con arco, o otros iuegos de qual manera quiere que sean que se pueden fazer de cavallo, y como quiere que esto se torne en usu y en pro de fecho de armas por que non es esso mismo llaman le iuego, y los otros que se ffazen de pie, son assi como esgremir, luchar, correr, saltar, echar piedra o dardo, ferir la pelota, y otros iuegos de muchas naturas en que usan los omnes los miembros por que sean por ello mas rezios y reciban alegria ».

<sup>392</sup> Jean-Claude MARGOLIN, « Rapport de synthèse sur les jeux à la Renaissance », *Les jeux à la Renaissance*, (Philippe ARIÈS, Jean-Claude MARGOLIN, dir.), Paris, 1982, p. 667.

<sup>393</sup> Gunter GEBAUER, Christophe WULF, *Jeux, rituels, Gestes. Les fondements mimétiques de l'action sociale*, Paris, 2004, p. 181 : « Caillois et Geertz démontrent une correspondance entre les principes fondamentaux du jeu et ceux de la réalité sociale ».

<sup>394</sup> Henri WALLON, *L'évolution psychologique de l'enfant*, Paris, 1968 (1<sup>ère</sup> éd. 1941), p. 62.

<sup>395</sup> Philippe GUTTON, *Le jeu chez l'enfant*, Paris, 1973, p. 21 : « le jeu est une activité de compensation aux sacrifices imposés par la réalité ».

<sup>396</sup> Roger CAILLOIS, *Les jeux et les hommes*, Paris, 1967 (1<sup>ère</sup> éd. 1958), p. 43.

peut faire accepter la notion d'adversaire, d'échec éventuel, de malchance, de fatalité. Si la dimension improductive des jeux pourrait être discutée, cette grille de lecture du jeu ne dément pas la forte dimension ludique des pas d'armes, elle s'y applique parfaitement. C'est dans ce sens qu'on peut interpréter la phrase de Georges Chastellain lorsqu'il écrit que le Pas du Compagnon à la Larme Blanche « n'était qu'ébattement, et non pas chose qui touchait profondément à l'honneur »<sup>397</sup>.

### **b - Un jeu tout en nuances**

Des nuances sur la manière de jouer peuvent être relevées d'un pas à un autre et d'un combattant à l'autre. Pendant plusieurs siècles, les tournois et les joutes médiévales révèlent une orientation prédominante vers la compétition. Dans le rapport à l'autre qui se construit au cours des joutes, il y a une évidente volonté de prendre le dessus sur celui qui est considéré comme adversaire. Michel Stanesco rappelle à ce sujet qu'il y a souvent à perdre et à gagner dans ces compétitions chevaleresques (chevaux, armes, amour, honneur)<sup>398</sup>. Dans les pas comme dans les emprises, chacun des deux protagonistes tient un rôle : gardien ou attaquant. Le *conquistador* doit forcer le passage. Le défenseur doit l'en empêcher. La logique oblige à réfléchir le combat en terme de vainqueur et de vaincu. Certes, les éléments qui interviennent sur le résultat et sur la détermination d'un gagnant sont variés et parfois dilués dans de nombreuses constatations à tel point que l'on ne sait pas toujours vraiment qui a gagné. Mais, pour le jouteur en action, il est question de suprématie et son comportement s'inscrit dans un cadre compétitif. À Arras, en 1435, le seigneur de Charny et Juan de Merlo sont très déçus d'avoir été arrêtés tôt dans leur affrontement par le duc. Juan de Merlo manifeste son désappointement auprès de Philippe le Bon : il n'est pas content d'avoir fait un long déplacement pour si peu – dit-il – et, probablement, parce qu'il n'a pas eu le temps de montrer sa supériorité<sup>399</sup>. Comment expliquer aussi l'attitude de Lope de Estuñiga, en situation d'égalité avec son adversaire, qui réclame de reprendre un combat interrompu la veille par la nuit, alors qu'il ne reste qu'une seule lance à rompre ?<sup>400</sup> Quelle autre raison oblige les gardes à séparer Jacques de Lalaing et Diego de Guzmán alors que le roi de Castille a donné le signal de la fin

<sup>397</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 862.

<sup>398</sup> Michel STANESCO, *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leiden, 1988, p. 119.

<sup>399</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet 1400-1444*, L. Douët d'Arcq, volume 5, *op. cit.*, p. 143.

<sup>400</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 16.

des combats ?<sup>401</sup> L'esprit compétitif est toujours présent dans les pas, comme en témoignent les nombreuses situations où les combattants sont insatisfaits de n'avoir pu prouver clairement leur supériorité. De même, lorsque Suero de Quiñones annonce que le *Passo Honroso* doit permettre de rompre trois cents lances ou bien que Jacques de Lalaing affirme vouloir effectuer trente combats courtois avant ses trente ans, un même élan, tourné vers la performance, les anime. Cet état d'esprit compétitif n'a rien de surprenant pour des combattants qui, leur vie durant, sont en permanence soumis aux lois concurrentielles et de performance, vers cette posture quotidienne qui les pousse toujours à montrer qu'ils sont les plus forts. Un épisode de la vie à la cour de Bourgogne l'illustre parfaitement. En 1466, Philippe le Bon s'adresse de la manière suivante à deux combattants, l'un tchèque, l'autre bourguignon, qui viennent de s'affronter à la joute et à la lutte : « Vous jouez ainsi vos vies, comme si vous ne vouliez pas vivre »<sup>402</sup>. L'émulation pousse les chevaliers à risquer la mort pour prouver leur supériorité. Peut-être qu'en ce sens, pour certains champions du XV<sup>ème</sup> siècle, les mots de Jean-Jules Jusserand sont adaptés quand il dit que « les jeux ressemblaient à la guerre et la guerre ressemblait aux jeux »<sup>403</sup>.

Profondément marqués par l'esprit compétitif et la volonté d'exceller, les pas d'armes ne se distinguent guère des joutes des siècles précédents dans ce domaine. Ce qui les caractérise se situe davantage dans leur environnement, la dimension théâtrale de l'événement et les jeux d'acteurs. Du passage, que les champions feignent de garder, aux énigmes qui transparaissent de leur devises jusqu'aux jouteurs gardant faussement l'anonymat pendant la durée des combats, une large place est faite aux jeux de simulacre<sup>404</sup>. Lorsque le bâtard de Brabant se présente pour jouter au Pas du Perron Fée, il joue indéniablement un rôle. Il est vêtu d'un costume à clochette et munis d'un harnais relevé par une crête rouge à la manière d'un coq, attributs de la folie<sup>405</sup>. Accompagné d'une suite en habits d'hommes sauvages, son apparition dans les lices relève d'une scène de théâtre. La spontanéité du jeu est relayée au second plan pour abandonner à l'univers fictif et à des attitudes compliquées les premiers rôles.

<sup>401</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », éd. François MORAND, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, Paris, 1884, p. 195.

<sup>402</sup> Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE, *Dangereux occident, le voyage de Léon de Rozmital jusqu'à Saint Jacques de Compostelle*, Cahiers de Recherches Médiévales (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> s.), n°3, Orléans, 1997, p. 68.

<sup>403</sup> Jean-Jules JUSSERAND, *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, op. cit., p. 12.

<sup>404</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, op. cit., pp. 1330-1331 : À l'issue de son combat à pied contre Jacques de Lalaing dans le cadre du Pas de la Fontaine aux Pleurs, Jean de Boniface demande au juge de bien vouloir lui révéler le nom de son adversaire. Dans la mesure où Boniface a déjà affronté Lalaing trois ans auparavant, que le combat à pied fait suite à un combat à cheval mené dix jours plus tôt, on voit mal comment Boniface ne pourrait pas connaître l'identité de son opposant, unique gardien du pas.

<sup>405</sup> *Le Pas du Perron Fée*, op. cit., p. 1177.



Le hasard, que les chevaliers appellent la fortune, entre aussi en jeu, souvent considéré comme un élément important de leurs succès ou de leurs échecs. La chronique relatant les exploits de Jacques de Lalaing y fait fréquemment allusion et conditionne la réussite du chevalier bourguignon à la bonne fortune<sup>406</sup>. De même, le décor et le nom du *Passo de la Fuerte Ventura* sont des références directes aux aléas auxquels sont soumis les combattants qui viennent garder et défier le pas. La mort d'Asbert de Claramunt au cours d'une joute du *Passo Honroso* est attribuée à la malchance<sup>407</sup>. Si les joutes ne peuvent être considérées comme des jeux de hasard, celui-ci intervient et les chevaliers en sont parfaitement conscients.

Enfin, on ne peut exclure les aspects émotionnels liés à la relation physique créée avec l'environnement. L'exercice auquel sont soumis les combattants a quelque chose de vertigineux, surtout pour les novices. La vitesse de course des chevaux et les chocs provoquent des sensations fortes dont les chevaliers sont friands. Le traité du roi Duarte de Portugal sur l'art équestre fait apparaître clairement que la peur est présente et que les futurs chevaliers doivent se préparer progressivement à ce genre d'affrontement<sup>408</sup>. La hauteur du cheval, la mauvaise qualité de la vision, limitée par les casques, et la vitesse de course, font des joutes des activités de vertige : une émotion forte peut naître des conditions physiques et matérielles de l'affrontement. À cela s'ajoute la conscience du risque encouru. Lorsque le Piémontais Martin Ballart emploie des arguments fallacieux pour éviter un combat à pied auquel il s'était pourtant engagé dans le cadre du Pas de l'Arbre Charlemagne, seule la peur semble expliquer son attitude. Ballart, qui a réussi tant bien que mal à esquiver les coups lors de son affrontement à cheval contre Jean de Chaumergis, préfère être considéré comme un « grand venteur, et apparent de petite vertu » que de se risquer encore une fois au combat<sup>409</sup>. Sensations mal contrôlées, émotions fortes, peur des coups, les joutes permettent de jouer avec la peur et le vertige.

Les pas d'armes intègrent donc les quatre dimensions du jeu décrites par Roger Caillois<sup>410</sup>. Les joutes se présentent avec des potentialités de jeu d'une extraordinaire richesse. Toutefois, chaque fait d'armes affirme par voies réglementaires certaines orientations du jeu. Ainsi, le Pas de l'Arbre Charlemagne est-il davantage ancré dans l'esprit compétitif que celui

---

<sup>406</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1270 : « ils se disaient les uns aux autres que messire Jacques ne pouvait manquer de parvenir, si Dieu le laissait vivre, à un très grand honneur ».

<sup>407</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 55 : « *tan gran desventura* ».

<sup>408</sup> Dom EDUARTE DE PORTUGAL, *Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela que fez El-Rey Dom Eduarte de Portugal e do Algarve e Senhor de Ceuta, op. cit.*, p. 57 : « *saber mostrar sua segurança* ».

<sup>409</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 388.

<sup>410</sup> Roger CAILLOIS, *Les jeux et les hommes, op. cit.*, p. 49. Pour classer les jeux, Roger Caillois distingue quatre dominantes : compétition, hasard, simulacre et vertige.

du Pas de la Bergère. S'agissant d'un affrontement international, le résultat de chaque combat du Pas de l'Arbre Charlemagne est primordial. En revanche, au Pas de la Bergère, le spectacle est centré sur les apparences, sans réel souci du résultat. Les spectateurs participent et jouent aussi, notamment en interprétant la mise en scène et les décors qui lui donnent son originalité. La part du simulacre semble ici prédominante. À l'inverse, au *Passo de Madrid*, le vertige est omniprésent et la peur des blessures a raison du jeu puisque le roi de Castille fait stopper les combats.

Par delà ces quatre dimensions – compétition, simulacre, hasard et vertige – une échelle de liberté et de complexité du jeu est introduite par Roger Caillois<sup>411</sup>. L'activité ludique est plus ou moins spontanée, laissant parfois s'exprimer le goût de la difficulté gratuite. Dans les pas d'armes, ces échelles correspondent à l'espace de liberté laissé aux champions par le règlement et aussi à la manière dont chacun d'entre eux peut ou non s'affranchir des conventions sociales. La lecture des chroniques permet d'observer que la nature contraignante de l'affrontement et les risques encourus limitent la liberté des joueurs dans leurs actions. Les traductions de cette liberté, quand elle existe, sont diverses. Elle se traduit parfois par la volonté affirmée de certains d'enlever des pièces de leur armure pour rendre le défi plus intéressant, pour que la fièvre s'empare d'eux et des spectateurs au moment des chocs. La complexité du jeu lors des pas d'armes est plus grande que lors des joutes des siècles précédents. En effet, à mesure que le nombre de règles augmente et se précise, que le jeu social entre joueurs et avec le public s'affine, le degré d'élaboration des joutes augmente et requiert une expertise plus grande et diversifiée.

Esprit compétitif, jeux de simulacre, force du hasard et courses vertigineuses : les pas d'armes constituent un jeu formidable par la variété des ressorts ludiques qu'ils peuvent solliciter. D'une complexité qui requiert une certaine expertise pour en comprendre les mécanismes tout en offrant un sentiment de liberté suffisant à ceux qui le pratiquent, les pas sont des divertissements très appréciés. Incontestablement, les chevaliers jouent quand ils joutent comme en témoigne les termes utilisés par Pero Rodríguez de Lena pour décrire le *Passo Honroso* « *para las armas jugar* »<sup>412</sup>.

---

<sup>411</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>412</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 9.

### c - Jouter par plaisir : Suero de Quiñones

« Les nobles jouent, et ils donnent à jouer ou regardent jouer » écrit Jean-Michel Mehl dans son ouvrage sur les jeux au royaume de France<sup>413</sup>. Les pas d'armes permettent effectivement le contentement de besoins variés pour ceux qui joutent comme pour ceux qui regardent. Des plus grands souverains aux jeunes écuyers, une même allégresse les entraîne à rejoindre les lices pour s'affronter ou regarder le spectacle. Norbert Élias et Éric Dunning évoquent la quête du plaisir dans les loisirs<sup>414</sup>. Le plaisir est déjà dans l'affrontement mais il se déploie également dans les tribunes, à la seule vue du spectacle, et aussi par la relation de séduction qui s'installe entre acteurs et spectateurs. Rien de tel que de prendre des risques et de montrer son savoir-faire devant des tribunes garnies. Le plaisir éprouvé répond à la satisfaction de se montrer le plus fort ou le plus séduisant.

Jean Flori distingue dans ces formes d'affrontements « l'irrépressible désir de s'affronter, de se surpasser, de vaincre, l'amour du combat, la soif d'être et de paraître, le goût de la fête, l'ivresse des sons, la griserie des odeurs et le chatoiement des couleurs des écus, des armes, des bannières et des chevaux »<sup>415</sup>. À travers la chronique du *Passo Honroso*, il est possible d'apprécier les plaisirs éprouvés par un chevalier comme Suero de Quiñones dans les combats courtois auxquels il participe et qu'il organise. En particulier, on peut relever à quel point le chevalier semble s'épanouir dans sa relation aux autres. Suero de Quiñones vivait jusque là dans l'ombre de son père Diego Fernández de Quiñones et de son frère Pero de Quiñones<sup>416</sup>. Le moment où il annonce sa volonté de tenir un pas devant Jean II de Castille est déjà un instant public d'importance<sup>417</sup>. Suero de Quiñones s'affiche parmi les personnages importants de la cour. Le chevalier accueille probablement avec plaisir la nouvelle notoriété que lui procure son entreprise. La volonté de réaliser une performance inégalée jusque là, affirmée dans le défi qu'il lance de rompre 300 lances en trente jours, lui apporte certainement une fierté qui le remplit de bonheur<sup>418</sup>.

Cependant, dès le début du pas, ces plaisirs à moyen terme s'estompent provisoirement derrière les moments de satisfaction immédiate. En premier lieu, Suero de Quiñones éprouve des plaisirs directement liés aux combats. Gonzalo de Castañeda, avec qui la partie a été rude,

<sup>413</sup> Jean-Michel MEHL, *Les jeux au royaume de France du XIII<sup>ème</sup> au début du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 1990, p. 207.

<sup>414</sup> Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, 1994, pp. 83-121.

<sup>415</sup> Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, op. cit., p. 144.

<sup>416</sup> Fernando GÓMEZ REDONDO, *Historia de la prosa medieval castellana, III, Los orígenes del humanismo. El marco cultural de Enrique III y Juan II*, Madrid, 2002, p. 2411.

<sup>417</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, op. cit., p. 3 : « estando en su sala en grandes fiestas é gasajado ».

<sup>418</sup> *Ibid.*, p. 3.

félicite Suero de Quiñones pour ses qualités de combattant et se réjouit d'avoir pu l'affronter<sup>419</sup>. En tant que jouteur, Suero de Quiñones semble être à son aise, comme en témoignent ses multiples confrontations et son désir de combattre même le jour de la Saint-Jacques. Pero Rodríguez de Lena ne s'y trompe pas en écrivant que Suero de Quiñones se livre à mort lors de sa confrontation avec Per Davio<sup>420</sup>. Suero de Quiñones joue avec sa vie mais aussi avec le public qui ne sait pas toujours dans quel état se trouvent les champions. À la suite d'un coup de lance qui a pénétré son casque au niveau de la tempe, il rassure les spectateurs en hurlant « Ce n'est rien ! Ce n'est rien ! Quiñones ! Quiñones ! »<sup>421</sup>. Même pour les observateurs initiés, le suspens est à son comble tant il est difficile de savoir quand un chevalier est gravement atteint. Indéniablement, le combat et la montée d'adrénaline qui l'accompagne est le plaisir premier de Suero de Quiñones. Celui-ci montre définitivement son engouement pour l'exercice lorsqu'il demande aux juges d'enlever une pièce de harnais, ce qu'il a déjà fait – dit-il – au nom de sa dame lorsqu'il a combattu les Maures quelques temps auparavant<sup>422</sup>. Un plaisir guerrier accompagne la tenue du pas comme l'attestent les descriptions des blessures. Pero Rodríguez de Lena prend par exemple le temps de décrire avec minutie celle de Diego de Mansilla : lorsqu'on retire le morceau de lance planté dans son bras, celui-ci s'évanouit après avoir vu le sang gicler comme fait le vin quand on ouvre une cuve<sup>423</sup>. Même si les blessures sont des incidents regrettés, elles participent au spectacle et animent le cœur guerrier des champions.

Suero de Quiñones apprécie aussi de regarder les confrontations des autres. Une tribune lui est spécialement réservée pour regarder quand il ne joute pas<sup>424</sup>. Autour des combats, Suero de Quiñones a de multiples raisons de prendre du plaisir. Chaque journée est rythmée par des temps musicaux « qui réjouissent, font battre les cœurs et égayent les humeurs des combattants »<sup>425</sup>. Le vacarme qui précède le premier combat est accueilli avec ravissement par tous ceux qui sont présents dans les tribunes<sup>426</sup>. Au cours du pas, une joute musicale est même organisée entre deux joueurs de trompette en guise de divertissement<sup>427</sup>. Le plaisir des oreilles est accompagné par celui des yeux. Suero de Quiñones est le premier à parader en habits

<sup>419</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>420</sup> *Ibid.*, p. 20 : « é por este encuentro se libró de la muerte ».

<sup>421</sup> *Ibid.*, p. 20 : « Non es nada, non es nada, Quiñones, Quiñones ».

<sup>422</sup> *Ibid.*, p. 35 : « por servicio de su dama avia entrado en la batalla, que el Rey avia dado á los Moros en el Reyno de Granada, con el brazo derecho desnudo ».

<sup>423</sup> *Ibid.*, p. 23 : « le sacaron el trozo del brazo, tras el qual corrió un gran chorro de sangre, como sale el vino de la cuba ».

<sup>424</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>425</sup> *Ibid.*, p. 9 : « al amanecer, comenzaron á resonar las trompetas é otros menestres altos, é a mover é azorar los corazones de los guerreros » ; p. 11 : « las músicas comenzaron su alvorada, moviendo los humores de los peleadores » ; p. 19 : « regocijando las trompetas el reir de la mañana ».

<sup>426</sup> *Ibid.*, p. 12 : « mandaron los Jueces sonar toda la música con grandes estruendos, é en tono rasgado de romper en batalla ».

<sup>427</sup> *Ibid.*, p. 50.

somptueux, donnant le ton pour les autres journées de combat<sup>428</sup>. Le décor est aussi destiné à contenter le regard et le jeu sur les devises enrichit encore les ébattements<sup>429</sup>.

Lorsque les chevaliers se présentent pour combattre, Suero de Quiñones est ravi de les accueillir<sup>430</sup>. Les repas offrent également des occasions régulières de prendre du bon temps entre combattants. Suero de Quiñones ne manque pas d'inviter à dîner ses adversaires directs et de participer aux banquets donnés chaque soir<sup>431</sup>. Ce moment permet de faire connaissance, de se retrouver et souvent de se faire des éloges mutuels, ce qui a d'autant plus d'importance que de nombreux seigneurs de haut rang viennent à ces fêtes<sup>432</sup>. Les réjouissances s'accompagnent de danses<sup>433</sup>. Le temps des combats est parfois suspendu pour mettre à l'honneur les défenseurs comme les assaillants<sup>434</sup>. L'absence d'adversaire permet par exemple de prolonger les festivités pendant trois jours<sup>435</sup>. Dans ce jeu de relations sociales et d'amitiés, Suero de Quiñones est sollicité à plusieurs reprises pour armer chevalier de jeunes prétendants<sup>436</sup>. Pour ces nouveaux adoubés, le geste revêt son importance mais pour le gardien du pas c'est un signe de reconnaissance qu'il peut goûter avec plaisir.

Les plaisirs sont variés parmi lesquels les blagues de certains chevaliers confèrent une atmosphère détendue au pas. Si Pero Rodríguez de Lena se dit offusqué par les propos de Francès Davio, le vœu de ce dernier devant les juges et le public, consistant à promettre de ne plus séduire les nonnes, a de quoi faire rire<sup>437</sup>.

Les divertissements mondains ne s'arrêtent pas aux relations entre chevaliers, la présence des dames suscite grand intérêt. Suero de Quiñones fait des apparitions dans les lices destinées à séduire. Il combat pour une dame et porte les signes à la vue de tous de ses sentiments. Suero de Quiñones a ses propres jeux d'amour mais participe aussi à ceux des autres. Certaines dames confient un de leurs gants aux juges du pas, attendant pour le récupérer qu'un chevalier veuille bien défier les gardiens en leur nom<sup>438</sup>. À Lope de Mendoza, déçu et qui voudrait jouter davantage parce qu'il estime ne pas en avoir fait assez pour plaire à la dame de

<sup>428</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>429</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>430</sup> *Ibid.*, p. 26 : « Suero de Quiñones, que folgaba mucho con la llegada de tan noble caballero ».

<sup>431</sup> *Ibid.*, p. 12 : « Suero convidó a cenar al Aleman ».

<sup>432</sup> *Ibid.*, p. 8 : « Muchos grandes señores concurren á estas fiestas por las honrar ».

<sup>433</sup> *Ibid.*, p. 14 : « Estuñiga combidó a cenar á Fabla con Suero de Quiñones, donde cenaron muchos Caballeros con gran gasajo, é danzaron sobre cena ».

<sup>434</sup> *Ibid.*, p. 26 : « En este dia non se fiscieron mas armas ; porque Suero de Quiñones con sus nueve compañeros folgaron con los caballeros, que con ellos se avian probado sobre la guarda del Honroso Passo ».

<sup>435</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>436</sup> *Ibid.*, pp. 22-23.

<sup>437</sup> *Ibid.*, p. 21 : « Mosen Francès dixo alli delante muchos caballeros, que lo oyeron, que fascia voto á Dios de jamás en su vida tratar con monja, nin la amar ; porque fasta alli avia amado á una ».

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 17.

ses pensées, Suero de Quiñones promet d'aller la voir et de lui dire à quel point il est un grand chevalier et grand guerrier<sup>439</sup>. Le pas d'armes est ainsi l'occasion de s'immiscer dans le jeu courtois, à son compte ou pour ses compagnons et adversaires.

Allégresse du guerrier, sentiment de puissance au combat, plaisirs des sens, bien-être dans le jeu social, devant un public ravi, Suero de Quiñones semble s'épanouir parfaitement au cours du pas qu'il garde.

### **2 ) Les maîtres du jeu**

Les pas d'armes sont régis par des chapitres, règles écrites qui définissent notamment la manière de combattre et de gagner honorablement. Des juges sont désignés pour en faire respecter l'esprit. Le règlement préalablement édicté n'empêche pas la contestation. Les juges savent y résister mais les jouteurs, généralement regroupés au sein de compagnies, tentent par différents moyens d'obtenir leurs faveurs et d'infléchir le verdict des armes.

#### **a - Des juges expérimentés**

Dans la plupart des cas, le juge suprême est à l'origine du pas, financièrement parlant. Par exemple, le duc de Bourgogne est très souvent décisif dans la conduite et l'achèvement d'un combat. Cependant, la tâche peut s'avérer trop lourde, notamment lorsque le pas dure toute la journée ou s'étale sur plusieurs semaines voire plusieurs mois. Des juges sont alors désignés par l'organisateur du pas pour le seconder quand il est présent ou bien le remplacer. Généralement, deux à quatre juges sont ainsi choisis.

Au *Passo de la Fuerte Ventura*, Diego de Ribera, gouverneur de la province d'Andalousie, Rodrigo de Perea, gouverneur de Cazorla, Pedro Carillo de Huete, premier fauconnier du roi de Castille et auteur présumé de la *Crónica del Halconero de Juan II* ainsi que Juan Carrillo de Toledo, premier *alcalde* de la ville de Tolède, sont les juges désignés<sup>440</sup>. Ces quatre personnages, qui assument des fonctions de premier ordre à la cour de Castille, ont été mandatés par le roi qui prend part aux combats. Le choix s'est porté sur ces individus parce qu'ils sont considérés comme des hommes d'expérience en matière d'armes et parce qu'ils sont

---

<sup>439</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>440</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, p. 22 : « E desta justa eran juezes Diego de Ribera, adelantado de la Andalucía, e el adelantado de Caçorla, Rodrigo de Perea, e Pedro Carillo de Huete, falconero mayor del Rey, e jhoan Carillo de Toledo ». Le terme de gouverneur est la traduction choisie de *Adelantado* en fonction de la définition proposée par Sebastián de COVARRUBIAS, *Tesoro de la lengua castellana o española*, (1ère éd. 1611), éd. M. de Riquer, Barcelona, 1943, p. 41. *Alcalde* correspond à une magistrature municipale.

proches du roi à cette période<sup>441</sup>. En les désignant, Jean II de Castille leur prouve son soutien et en fait des sujets fidèles. La position des juges est alors confortable dans la mesure où critiquer leurs décisions reviendrait à s'en prendre à la personne du roi. Néanmoins, un facteur supplémentaire explique la présence de ces juges. Ce n'est pas seulement parce que le roi joute qu'il n'est pas juge, c'est aussi parce que ces hommes servent d'intermédiaires, de soupapes de sécurité : un chevalier mécontent s'en prendra aux juges sans mettre en cause directement Jean II de Castille. Les juges servent donc de protection tout en laissant la possibilité au principal organisateur des joutes de garder le contrôle sur le déroulement du pas. Le jeu est donc dirigé par des juges difficilement contestables et capables de faire respecter et accepter les règles.

Dans le cas du *Passo Honroso*, les choses sont différentes. Deux juges officient en permanence : Pero Barba et Gomez Arias de Quiñones, accompagnés dans leur tâche par le roi d'armes Portugal, le héraut Monreal et les poursuivants Vanda et Sintra. Ni le roi de Castille ni Álvaro de Luna ne sont présents. Les deux juges doivent donc affirmer leur autorité et résoudre seuls les litiges. Bien qu'étant des chevaliers confirmés, puissants et habitués des faits d'armes, ils éprouvent certaines difficultés à gérer les divers cas de tricherie et les contestations. De plus, la présence sur les lieux du pas de personnages importants de la cour de Castille pose certains problèmes, qu'il s'agisse de *don Pedro de Velasco*, de *don Juan Pimentel* ou de *don Enrique*<sup>442</sup>. En effet, ces hauts personnages peuvent interférer avec autorité et avoir un avis contraire à celui des juges. Dans une situation où Catalans et Aragonais souhaitent rabaisser toutes les initiatives castillanes, l'éloignement du roi de Castille et de son connétable est une difficulté pour Pero Barba et Gomez Arias de Quiñones. Cette distance entre Jean II de Castille et les juges qu'il a désignés signifie que l'événement est de moindre importance ou avec des risques d'embrassement que le souverain refuse d'affronter directement. Du fait de la position des juges, le jeu est donc davantage soumis aux contestations et aux infractions.

La même situation ne se retrouve pas ailleurs. D'une manière générale, plus le contexte politique est agité, plus la désignation des juges est importante et délicate. En effet, lorsque des confrontations entre étrangers ou bien entre factions rivales ont lieu, les plus hauts personnages sont présents pour réguler les comportements intempestifs. Par exemple, au Pas de l'Arbre Charlemagne, le duc de Bourgogne officie pour les premiers et les derniers combats, se faisant remplacer lorsqu'il s'absente plusieurs jours. Son remplaçant occasionnel, Louis de Bourgogne, comte de Nevers, peut conduire sereinement l'ordonnance de la lice, à l'abri du pouvoir du duc

---

<sup>441</sup> Adeline RUCQUOI, *Valladolid au Moyen Âge (1080-1480)*, Paris, 1993, p. 282 : Rodrigo de Perea a reçu en 1410 des parts de la vieille muraille de Valladolid et y a fait édifier un palais. Il intervient donc en juge très local.

<sup>442</sup> *Don Pedro de Velasco* est comte de Haro. *Don Juan Pimentel* est le fils du comte de Benavente et de Majorque. *Don Enrique* est le frère de l'amiral de Castille *don Fadrique*.

de Bourgogne<sup>443</sup>. Le cas échéant (si le duc de Bourgogne et le comte de Nevers sont absents), il revient au maréchal de Bourgogne, comte de Fribourg et de Neuchâtel, d'assurer la bonne tenue du pas<sup>444</sup>. Accompagnés de hérauts et de rois d'armes, le comte de Nevers comme le comte de Fribourg jugent ainsi en toute quiétude. Même éloignée, l'aura du duc suffit à faire oublier aux champions toutes vellétés de tricherie ou de contestation. Rien ne vient remettre en cause l'ordre établi par les règles du jeu.

Lors de l'emprise du Bracelet d'or, au cours de laquelle Jacques de Lalaing affronte Diego de Guzmán à Valladolid, les juges du combat sont Jean de Luna et Pedro de Ferrera, tous deux fils d'Álvaro de Luna, connétable de Castille<sup>445</sup>. La nomination des juges est l'apanage de ce haut dignitaire qui veille à choisir des gens de confiance. En désignant ses fils, il réfute toute contestation de la part des chevaliers et en même temps les honore. Álvaro de Luna met aussi en lumière des membres de sa famille, donnant ainsi un coup de pouce à leur carrière.

Dans un cadre détendu, la désignation des juges est moins capitale car ils ne sont confrontés qu'à de petits problèmes de personnes, loin des situations larvées opposant des groupes rivaux. Au Pas de Saumur, quatre juges officient<sup>446</sup>. Hardoin Fresneau et le seigneur de Martigué sont deux chevaliers reconnus. Antoine de la Salle est un expert dans le domaine des armes, des armoiries et des règles de combats. Le seigneur de Tucé représente le roi de France auprès du roi René<sup>447</sup>. Ces quatre hommes sont assistés de l'écrivain Guillaume Bernart et de deux clercs. Le climat du pas est à la détente : il n'y a pas de tension collective entre les représentants du roi de France et du roi René. Seuls des différends individuels sont envisageables. Le pas est ainsi mené sereinement, d'autant plus que le roi René est présent pour la plupart des combats. Si une contestation voit le jour, l'expert en armes apporte sa réponse, soutenue par les juges aguerris tandis que la présence du roi René vaut à elle seule approbation.

Au Pas de la Dame Sauvage, le profil des juges est analogue à ceux du Pas de Saumur. Ce sont des chevaliers chevronnés, des personnages de haut rang et des spécialistes des armes<sup>448</sup>. Philippe Pot, Jean de Rubempré, Gilles Goblet (nouveau roi d'armes de la Toison

<sup>443</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 382.

<sup>444</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet 1400-1444*, volume 6, L. Douët d'Arcq, *op. cit.*, p. 72.

<sup>445</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p.1287.

<sup>446</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 5v.

<sup>447</sup> Baudouin de Champagne, seigneur de Tucé est conseiller de Charles VII de 1429 à 1438, puis trésorier d'Anjou à partir de 1445. Hardouin Fresneau, seigneur de Fenolières est conseiller de René d'Anjou et capitaine d'Angers et de Monfaucon. Guillaume de la Jumelière, seigneur de Martigué est un fidèle chevalier du roi René. Antoine de la Salle est l'auteur (entre autre) d'un traité sur les tournois et du roman de *Saintré*.

<sup>448</sup> Olivier de la MARCHE, *Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 67.



d'or) et Pietre Was (vraisemblablement Pedro Vásquez de Saavedra), bénéficient ainsi du soutien total de Charles le Téméraire qui est à l'origine du pas. Les critères de sélection sont un gage de tranquillité pendant le déroulement d'un pas. Lorsqu'une personne ou un collègue de deux ou quatre juges réunissent ces conditions, les tricheries, incidents d'arbitrage, contestations et problèmes inattendus sont généralement limités. Les mécènes s'offrent des intermédiaires de luxe qui relaient leurs décisions, gèrent les litiges et éventuellement assument l'impopularité.

Une logique similaire est sous-jacente au Pas de la Fontaine aux Pleurs. Le roi d'armes Toison d'or a été désigné par le duc de Bourgogne. Sa personnalité, sa connaissance des armes, sa position au sein de l'ordre de la Toison d'or, son parcours remarquable, ses relations avec de nombreux personnages de haut rang et sa fidélité à Philippe le Bon font de lui l'homme de la situation. Aucun combattant ne peut se permettre de contester ses décisions. En le faisant, il mettrait en cause le duc en personne tant la complicité entre le roi d'armes et son maître est grande. Habituellement, le duc de Bourgogne aime être le juge suprême des combats courtois qu'il organise. Pour le Pas de la Fontaine aux Pleurs, qui s'étale sur près de huit mois, il ne peut pas se le permettre. Toison d'or lui-même se fait remplacer par le héraut Charolais ou par Guillaume de Sercy en raison de ses nombreuses occupations et de la durée du pas<sup>449</sup>. Dans ce jeu d'adultes, les tentations d'enfreindre les règles sont d'autant moins grandes que les rivalités sont maîtrisées et que les juges désignés sont connus pour leurs compétences en matière d'armes.

Afin de mettre un frein aux logiques concurrentielles exacerbées, les juges, généralement chargés de remettre les récompenses, transigent parfois avec les règles strictes d'affrontement. Loin de découler du déroulement des combats, l'attribution des prix répond à une mise en scène et à des impératifs autres que ceux de la confrontation proprement dite. À l'issue du Pas de Nancy, « heraulx et poursuivans s'en vindrent aux dames (...) pour savoir d'elles à qui devoit estre donné le prix, tant de ceulx de dedans que de ceulx de dehors ; lesquelles dames les renvoyerent au juges pour en dire les oppinions »<sup>450</sup>. Les dames et les juges se font des politesses pour savoir qui désigner. Au Pas de l'Arbre d'or, le même va et vient s'opère : les rois d'armes et hérauts vont consulter les juges pour savoir à qui décerner le prix. Les juges les renvoient vers les dames. Celles-ci s'estimant suffisamment honorées par cette consultation retournent aux juges la décision finale. Ces derniers s'en rapportent à l'ordonnance des chapitres, à savoir que le meilleur chevalier est celui qui a rompu le plus de

<sup>449</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1332 : « à sa place fut commis sur l'ordre du duc un noble, prudent et sage écuyer nommé messire Guillaume de Sercy, bailli de Chalon ».

<sup>450</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 169.

lances en trente minutes. Ainsi, le choix des champions à récompenser permet de mettre en avant les dames et les juges, même si la décision semble davantage relever des orientations édictées par le mécène. La remise d'un prix à Jacques d'Avanchies à l'issue du pas de la Fontaine aux Pleurs montre clairement cette tendance. D'Avanchies a combattu de manière très approximative et a été complètement dominé par Lalaing. Cela ne l'empêche pas de recevoir la récompense comme meilleur à épéiste alors qu'il n'a pas été capable d'en donner un seul coup, en raison de problèmes de vision<sup>451</sup>. Les dames comme les juges qui ont été consultés doivent s'en remettre au choix du duc de Bourgogne, qui a vraisemblablement récompensé d'Avanchies en fonction d'intentions politiques. Philippe le Bon détermine qui doit être gratifié sur des critères dépassant les seuls coups de lances. La réalité des combats ne correspond pas à la désignation des vainqueurs : le duc de Bourgogne n'a pas assisté à la plupart des affrontements. De même, au Pas du Perron Fée, Jacques de Luxembourg rompt six lances tandis que Simon de Herbais, Roussequin Gamel ou Philippe de Bourbon en rompent sept. En dépit d'un score moins élevé, c'est pourtant Jacques de Luxembourg qui reçoit le prix de la joute<sup>452</sup>. La simple application du règlement ne convient pas pour distinguer les meilleurs. Dans ce domaine, la décision du mécène ou de son envoyé est souveraine.

Comme la direction des moments de combats, la remise des prix est du ressort des organisateurs. Même si un jeu de politesse est mis en place pour interroger les dames, les juges ou d'autres champions, la décision finale est souvent prise par le prince qui décide, selon les circonstances, de faire valoir son verdict directement ou par l'intermédiaire des juges. Un jeu autour du jeu se développe ainsi. Les combats sont réglés et les juges se chargent de les encadrer. Cependant, au-delà d'une application rigoureuse des chapitres des pas, ces derniers disposent d'une certaine latitude pour orienter les confrontations.

### **b - Jouter aux couleurs d'une compagnie : les débuts du chauvinisme**

Autour du jeu individuel qui oppose un combattant à un autre se développent des logiques collectives de confrontation auxquelles les juges doivent être en mesure de répondre. Le fonctionnement des pas repose sur une organisation qui comprend au minimum deux groupes opposés : attaquants et défenseurs. Cependant, au-delà de cette première distinction, d'autres s'affichent ou sont ressenties clairement. Parfois, plusieurs hommes appartiennent à une même compagnie, créant autour de leur groupe une solidarité face à n'importe quelle agression ou difficulté rencontrée. Il arrive aussi que plusieurs maisons soient représentées. Les

---

<sup>451</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, pp. 1340 et 1347.

<sup>452</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1192.

chevaliers affichent alors pour quelle famille ils combattent. Ces différentes formes de clans génèrent des relations plus ou moins cordiales entre les chevaliers présents lors d'un pas.

Lors du Pas de la Bergère ou de celui de Jaén, la dynamique collective d'opposition ne transparait guère. En effet, à Tarascon, les chevaliers sont tous des fidèles du roi René. Il n'y a pas d'étrangers et les joutes s'effectuent dans un climat très détendu. Les affrontements sont un prétexte au regroupement d'un seul clan. De même, au *Passo de Jaén*, les combattants sont tous des partisans du connétable Miguel Lucas de Iranzo. Dans son contexte festif aucun groupe antagoniste ne se dessine. Pour ces deux pas, la dynamique compétitive anime peu les participants et être assaillant ou défenseur n'a guère d'importance. La victoire sur l'autre paraît accessoire, les adversaires dans les lices ne sont pas des ennemis en dehors.

Au Pas de Châlons-sur-Marne, chevaliers du roi René, chevaliers bourguignons et français se retrouvent pour célébrer la paix. La volonté générale d'apaisement limite la notion de confrontation entre les groupes en présence. Les enjeux politiques freinent les excès possibles. Les souverains cherchent à minimiser les contentieux et les affrontements qui auraient trop de signification dans leur résultat sont évités. La victoire ne doit pas dépasser le cadre de l'affrontement individuel car aucun camp ne doit sortir vainqueur. Ce genre de pas où les actions des champions ne sont pas immédiatement mises au compte du groupe qu'ils représentent est plutôt rare. Généralement, la victoire – sous toutes ses formes – dépasse le cadre individuel. Par exemple, au Pas du Perron Fée, les chevaliers joutent systématiquement sous la bannière d'un groupe. En effet, lors de sa tenue, la cour de Bourgogne est traversée par des courants politiques instables : la noblesse bourbonnaise, l'entourage de l'héritier (le comte de Charolais) et l'ancien groupe gouvernemental (Familles de Croy, Créquy, Clèves et Lalaing). Trois clans s'affrontent et reportent dans les lices leurs différends. Au final, la maison ayant cumulé le plus de victoire sortira renforcée du pas. Si les combats restent maîtrisés – la présence du duc de Bourgogne limitant les écarts de conduite – chaque participant affiche clairement les couleurs du camp qu'il défend. Par exemple, les chevaux des partisans de Charles le Téméraire ont des housses noires et violettes<sup>453</sup>. Ce jeu sur les couleurs n'est pas nouveau : lors de joutes tenues en 1434 à Valladolid, quinze chevaliers couverts de jaune affrontent successivement quinze chevaliers vêtus de vert<sup>454</sup>. Les champions adoptent des éléments signifiants leur appartenance, mettant en évidence que les confrontations individuelles s'additionnent pour former une opposition collective entre deux camps.

Lorsque les oppositions sont avant tout collectives, les chevaliers s'organisent pour arriver sur les lieux à plusieurs. Au Pas de l'Arbre Charlemagne, Jean de Compays,

<sup>453</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, pp. 1183-1184 et 1187.

<sup>454</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 516.

accompagné de chevaliers et écuyers de Savoie, vient combattre sur invitation du duc de Bourgogne<sup>455</sup>. Compays affronte les gardiens du pas dans une atmosphère détendue, marquée du sceau de l'amitié. Six de ses compagnons peuvent ensuite se mesurer respectivement à l'un des gardiens du pas. À l'inverse, les différentes compagnies qui viennent défier les gardiens du *Passo Honroso* sont animées d'une certaine volonté de nuisance. Les Catalans comme les Aragonais ont une solidarité propre à leur compagnie qui contraste avec l'animosité qu'ils développent vis-à-vis des gardiens du pas. De même, la compagnie essentiellement castillane de Gutierre Quijada, très solidaire autour de son noyau familial, orchestre-t-elle une attitude provocante à l'égard des gardiens et contestataires envers les décisions des juges<sup>456</sup>. L'hostilité manifestée par Gutierre Quijada envers le gardien du pas est probablement liée à leurs positions respectives, l'un appartenant au parti d'Álvaro de Luna et du roi de Castille tandis que l'autre semble se ranger du côté des infants d'Aragon. L'arrivée sur les lieux du *Passo Honroso* de la compagnie de Gutierre Quijada montre bien la détermination du Castillan et de ses partenaires : contrairement aux autres participants, celui-ci installe sa propre tente sur le camp alors que Suero de Quiñones a pourtant pris soin d'en mettre une à sa disposition<sup>457</sup>. Par la suite, les combats des hommes de la compagnie sont émaillés d'une succession de litiges sur lesquels Gutierre Quijada cherche toujours à avoir le dernier mot. La réprimande des juges lui reprochant d'avoir amené des compagnons peu appréciés ne semble pas beaucoup le gêner<sup>458</sup>. Gutierre Quijada reçoit même directement la critique des juges pour la tricherie d'un chevalier de sa compagnie, ce qui montre que si les combats sont individuels, leurs implications sont collectives.

Suivant le contexte politique des pas, le jeu « d'équipe » revêt différentes formes. La logique d'affrontement collectif du *Passo de la Fuerte Ventura* paraît assez simple. Un chevalier d'Aragon se retrouve opposé à un Castillan ou bien à un Navarrais. Malgré une situation politique tendue, les confrontations ne dépassent pas le cadre courtois et les chevaliers respectent autant que possible le règlement<sup>459</sup>. Les champions des différents partis ont vraisemblablement reçu des consignes afin de ne pas attiser davantage les haines réciproques. De plus, dans ce pas où les camps sont antagonistes et clairement identifiés, l'organisation

<sup>455</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, pp. 383-384.

<sup>456</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 27 : « Gutierre Quijada, é Garcia Osorio su primo, é Rodrigo Quijada, é Alfon Quijada, é Bueso de Solís, é Juan de Castellanos, é Diego Zapata, é Juan de Villalobos, é Alfon de Cavedo de Xuara é Gonzalo de Castañeda ».

<sup>457</sup> *Ibid.*, p. 28 : « non se queriendo servir de las muchas tiendas de Suero de Quiñones ».

<sup>458</sup> *Ibid.*, p. 36 : « Los Jueces dixeron á Gutierre Quijada, que avia fecho mal en traer en su compañía á Diego de Zapata contales apajeros ».

<sup>459</sup> Les différents chroniqueurs du *Passo de la Fuerte Ventura* ne mentionnent pas d'infraction même lorsque l'un des sujets de l'infant d'Aragon meurt dans la lice. Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, pp. 19-27. *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, pp. 446-447.

même de l'événement révèle une volonté de ne heurter personne : chaque parti organise les joutes et défend à son tour les lices. Tout est fait pour qu'aucun camp ne se sente lésé.

Au-delà de la logique d'affrontement individuel qui caractérise les pas, des confrontations collectives s'organisent. Un champion est le représentant d'une maison, d'un parti ou d'une compagnie. La dynamique de groupe est d'ailleurs largement renforcée par les tournois qui ouvrent, accompagnent ou marquent la fin d'un pas. Dans ces cas fréquents (*Passo de la Fuerte Ventura*, Pas de l'Arbre Charlemagne, Pas de Châlons-sur-Marne, *Passo de Madrid*, Pas du Quesnoy, *Passo de Jaén*, Pas de l'Arbre d'or) les attaques collectives d'équipes adverses alternent avec des situations à un contre un. Opposés aux mêmes ennemis, des solidarités se construisent, se faisant généralement l'écho des intérêts des mécènes. Les combats courtois permettent donc parfois de marquer l'adversaire politique mais les débordements sont généralement évités. C'est le rôle des juges que d'encadrer ces confrontations physiques et partisans.

Le jeu qui se développe lors des pas d'armes est donc sous le contrôle de juges. Ces derniers ont une expérience importante de la pratique des armes et sont choisis pour leur capacité à insuffler un esprit digne et emprunt d'honneur. Cependant, des groupes de pression n'hésitent pas à tenter d'influer sur le cours des rencontres en amoindrissant un mauvais coup ou une infraction afin d'infléchir la position des juges. Un jeu partisan se développe autour des rencontres, souvent lié à la défense d'un champion de sa compagnie, comme les prémices du chauvinisme.

### **3 ) De l'amateur au professionnel**

Parmi les combattants qui participent à un pas se trouvent en même temps des joueurs désintéressés et d'autres entièrement envahis par l'espoir de gagner de l'argent. Pour certains, à l'image de Suero de Quiñones, la part importante de plaisir procuré par les affrontements explique l'engagement. De leur côté, les grands princes descendent dans les lices et croisent le fer pour satisfaire leur besoin de jeu. À l'inverse, pour des chevaliers plus modestes, le jeu n'est pas l'élément moteur comparé à la nécessité de gagner de l'argent.

#### **a - Princes joueurs**

Les années de jeunesse des souverains sont jalonnées par de nombreuses participations à des joutes. Dès cette période, leur engagement est synonyme de plaisir et de volonté de montrer leur force. Avant de devenir duc, Philippe le Bon était un joueur régulier, comme à

Lille en 1413<sup>460</sup>. Jeune duc, son activité se poursuit, notamment contre le Roi de l'ÉpINETTE ou le Forestier de Bruges en 1423<sup>461</sup>. Par la suite, le duc est à l'origine de nombreuses joutes, ce qui prouve son goût pour ce genre de divertissement. Néanmoins, ses combats se font de plus en plus rares en raison de son âge et de ses responsabilités<sup>462</sup>. Son inclination pour les joutes se transmet à ses fils. Antoine, bâtard de Bourgogne concourt dans un nombre considérable d'emprises et de pas d'armes. De même, Charles le Téméraire est considéré par ses contemporains comme « moult-puissant et rude jousteur »<sup>463</sup>. Le plaisir de combattre anime Charles le Téméraire. Cependant, il réduit à son tour sa participation comme joueur quand il devient duc. Comme son père, son rôle de promoteur prend le dessus sur celui de participant car il semble admis qu'à la cour de Bourgogne la place du duc soit davantage dans les tribunes que sur les lices. Le plaisir de jouter se satisfait peut-être en d'autres occasions mais, dans ces grands rendez-vous publics, le plaisir des ducs se limite à admirer et à juger les combats. Charles le Téméraire fait une entorse à ce principe en joutant trente minutes au Pas de l'Arbre d'or et en participant au tournoi final<sup>464</sup>. Duc depuis peu et entouré pour l'occasion de hauts personnages de toute l'Europe, il a probablement besoin de montrer sa fougue et ne peut résister à l'allégresse que lui procure cette activité. Chez la plupart des souverains, le plaisir de la joute se retrouve, à l'instar de Jean II, roi de Castille, décrit par Fernán Pérez de Guzmán comme un grand chasseur, qui réussit très bien dans la joute et le jeu de « cañas »<sup>465</sup>. Suivant le contexte, un prince décide de jouter, de juger ou de n'être que spectateur. Dans tous les cas – sauf ennui physique passager – les princes pourraient se résoudre à rester dans les tribunes. Aussi, leurs incursions fréquentes dans les lices s'expliquent-elles par le simple plaisir du jeu et des mécanismes qu'il active chez tout individu. L'absence d'obligation signifie que les princes aiment jouter. Ils incarnent ainsi par excellence le jeu amateur – de celui qui aime – en participant aux combats.

Les grands princes ne sont pas les seuls à s'affronter de manière désintéressée au cours des pas. Affranchis d'obligations ou de soucis financiers, certains chevaliers entrent aussi en jeu en amateurs. Cela ne signifie pas qu'ils pratiquent l'activité à un faible niveau ou qu'ils sont mal préparés comme pourrait le laisser entendre le terme amateur dans son sens actuel. Ils

<sup>460</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, op. cit., p. 357.

<sup>461</sup> Jean Pierre JOURDAN, *Pas d'armes, joutes et tournois dans le royaume de France et le duché de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 139.

<sup>462</sup> À la date du premier pas en terres bourguignonnes (1443), Philippe le Bon a déjà 47 ans.

<sup>463</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 453.

<sup>464</sup> *Ibid.*, pp. 566 et 567.

<sup>465</sup> Fernán PÉREZ DE GUZMÁN, *Generaciones, semblanzas*, Biblioteca de Autores Español, n°68, t. II, Madrid, 1953, p. 256 : « usaba mucho la caza y el monte (...) é aun justaba bien ; en juego de cañas se habia bien ».

aiment jouer et par conséquent aiment jouter, s'adonnant à cette pratique sans regard des intérêts financiers qu'elle peut représenter.

### **b - La quintessence des champions**

Les pas regroupent des chevaliers pour jouter. Ces individus sont logiquement les plus qualifiés pour pratiquer cet exercice par leur métier des armes. Ils bénéficient des meilleurs atouts : disponibilité, goût de l'effort et du risque, habitude du maniement des chevaux et des armes. Dans les meilleures conditions, ces spécialistes peuvent s'affronter et montrer qu'ils méritent d'appartenir à la fine fleur de la chevalerie.

À côté des princes qui s'impliquent en amateurs dans les combats, l'essentiel des participants agit en professionnel dans les lices. Pour tous, la joute est un jeu. Mais, pour la plupart, il en va de leur revenu, d'une faveur obtenue et de la démonstration de leurs qualités guerrières, garantie d'un recrutement ultérieur intéressant dans des troupes militaires. En réalité, dans les rangs des chevaliers, les amateurs purs, totalement désintéressés n'apparaissent guère, pas plus d'ailleurs que des combattants uniquement motivés par l'appât du gain. Avec des profils variés, les jouteurs des pas d'armes se situent donc tous entre amateurs et professionnels. Leur condition sociale et les circonstances de la vie les rapprochent plus ou moins de chacun de ces deux pôles.

La chronique du *Passo Honroso* témoigne de la diversité des situations. Suero de Quiñones lance le défi du *Passo Honroso* afin de gagner en renommée<sup>466</sup>. En même temps, la raison amoureuse est à l'origine de son engagement : le gardien tente de prouver sa valeur pour être libéré d'un vœu réalisé en l'honneur d'une dame. Des motifs religieux évoqués autour de l'apôtre saint Jacques semblent aussi guider le champion dans cette année jubilaire<sup>467</sup>. Espoir de renommée, goût de l'aventure, amour et dévotion sont ainsi les raisons officielles motivant le champion. Mais des raisons plus fortes, moins élégantes, occupent une place prépondérante. Au *Passo Honroso* comme dans les autres pas, le plaisir du jeu et l'argent motivent les combattants. Suero de Quiñones appartient au cercle des proches d'Álvaro de Luna et on imagine facilement que son entreprise est liée aux questions de pouvoir en Castille. Dans un système clientéliste, Suero de Quiñones se lance dans l'aventure sur ordre du connétable. Son investissement total dans le *Passo Honroso* n'est donc pas totalement désintéressé. En revanche, il faut distinguer l'organisation générale du pas des moments où Suero de Quiñones combat. En effet, son premier souci n'est pas d'exceller à la joute mais de réussir l'organisation

---

<sup>466</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 2 : « tomar quisiesse por parcioneros de la honrosa é muy famosa empresa por él pensada ».

<sup>467</sup> *Ibid.*, p. 3 : « en nombre del Apostol Sanctiago yo he concertado mi rescate ».

du pas, comme une étape favorisant sa carrière. Cela l'oblige à organiser les joutes en professionnel mais lui permet de jouter en amateur. Suero de Quiñones, dont on a vu qu'il prend grand plaisir à jouter, n'est donc ni totalement amateur ni totalement professionnel. Parmi les neuf défenseurs qui l'accompagnent, quasiment tous sont membres de sa famille mais seul Lope d'Estuñiga est déjà considéré comme un chevalier réputé. Ce dernier a probablement des motifs de jouter similaires à ceux de Suero de Quiñones. Chez lui, le plaisir du jeu paraît central (sans pour autant ignorer la gloire recueillie au passage) tandis que chez les autres gardiens, il faut impérativement se faire connaître et gagner de l'argent. Tous les gardiens du pas n'ont donc pas le même profil de joueurs, entre amateurs et professionnels.

De même, du côté des assaillants, les manières d'aborder les combats varient. Le comportement de *don* Juan de Portugal indique que seul le jeu l'intéresse : il joute pour une dame, prend des risques en enlevant une pièce de harnais, souhaite choisir l'adversaire le plus réputé, préfère les plus grosses lances et se plaint de ne pas pouvoir combattre plus longtemps<sup>468</sup>. En revanche, lorsque Juan de Merlo se présente pour affronter Suero de Quiñones, c'est en joueur professionnel<sup>469</sup>. Son parcours, qui sera évoqué par la suite, ainsi que son attitude le démontre. Parmi les onze compagnons réunis autour de lui, aucun n'est véritablement renommé<sup>470</sup>. Pour ces joueurs anonymes, leur participation est donc une première heure de gloire. S'ils veulent réussir, ils n'ont pas d'autre choix que de se hisser au meilleur niveau. Leur implication n'est pas désintéressée et ils ont dû se préparer intensément car une telle occasion ne se représentera pas forcément. Aussi, même s'ils n'ont pas encore acquis une haute réputation, on peut supposer qu'il s'agit de chevaliers habiles dans l'exercice. La compagnie de jouteurs réunie autour de Gutierre Quijada présente un caractère similaire à celle de Juan de Merlo. Le plaisir du jeu les anime mais l'obligation de résultat paraît essentielle, ce qui explique en partie leur attitude toujours à la limite de la tricherie.

Parmi les personnages de haut rang qui viennent au *Passo Honroso*, certains joutent, d'autres pas. Aucune obligation ne s'impose à eux. La liberté de participer, sans souci des conséquences matérielles et l'absence d'obligation à exceller dans l'exercice s'ils ont décidé d'y participer, permet de distinguer les amateurs. Rien n'empêche pour autant que l'un d'entre eux soit un excellent joueur, à l'image de Charles le Téméraire, qui montre son talent en croisant le fer au Pas de l'Arbre d'or<sup>471</sup>. En revanche, pour beaucoup, l'implication dans les

---

<sup>468</sup> *Ibid.*, pp. 60-61.

<sup>469</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>470</sup> *Ibid.*, p. 32 : Les onze compagnons de Juan de Merlo sont : Alfonso de Deza, Anton de Deza, Galaor Mosquera, Lope de la Torre, Pero Carnero, Juan de Soto, Martin de Almeyda, Pero Vásquez de Castilblanco, Juan de Carballo, Pedro de Torrecilla et Diego de Sanct Roman.

<sup>471</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, pp. 565-566.



combats est largement conditionnée par le besoin de gagner sa vie. La nature du jeu change donc et il devient beaucoup plus sérieux. L'efficacité devient alors nécessaire et est affaire de spécialistes des armes. Aussi, à l'image du *Passo Honroso*, chaque pas d'armes réunit princes et chevaliers amateurs, champions mi-amateurs, mi-professionnels et grands spécialistes de la joute. Les pas rassemblent donc autour d'un même jeu nobles et chevaliers de haute réputation avec les combattants les meilleurs.

Dans le milieu très codifié de la chevalerie, le jeu a donc une place de choix. Considéré comme une activité qui permet de s'affirmer, de défier, de se déguiser, d'avoir peur et de faire peur, d'inventer, de susciter la nostalgie, de poursuivre les faveurs du destin, il a aussi une importante vocation sociale. Il permet aux amoureux du jeu de rencontrer ceux qui excellent dans l'exercice des armes : la quintessence des champions se rejoint, au-delà de la distraction individuelle, unissant dynamiques de compétition et de spectacle<sup>472</sup>.

En conclusion de cette première partie, on peut affirmer que les pas d'armes correspondent parfaitement aux définitions du sport qui le considèrent d'abord comme une pratique physique.

En effet, disputer des joutes lors d'un pas d'armes requiert un équipement spécifique et une bonne maîtrise de l'équitation. Les armures sont adaptées au type de combat prévu. Un affrontement à la lance et à cheval ne suppose pas les mêmes protections qu'à l'épée ou à la hache : les combattants surprotègent le côté du corps le plus exposé sans se préoccuper de la zone dorsale qui ne risque pas les coups. Cette évolution de l'armure correspond à un processus de rationalisation du matériel utilisé : les armures des tournois des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles sont quasi-identiques à celles employées à la guerre tandis que celles des pas tiennent compte des spécificités de la joute. L'utilisation d'un cheval conditionne aussi le modèle de protection utilisé. Lorsque le champion en a les moyens, il n'utilise donc pas son équipement de guerre. Les chevaux sont également munis de protections en fonction des dangers de ce genre de rencontres, car les nombreuses règles destinées à protéger les animaux n'empêchent pas qu'ils subissent des chocs violents. Le jouteur, s'il veut être efficace, doit bien connaître son cheval et le rassurer dans un contexte bruyant et stressant. Il doit ensuite être capable de monter de telle manière qu'il puisse se concentrer uniquement sur le maniement de son arme. La lance

---

<sup>472</sup> Johannes HUIZINGA, *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, 1938.

nécessite de la précision : spatiale pour viser au bon endroit et temporelle pour le faire au bon moment, lorsque les deux adversaires se croisent. L'épée, suivant qu'elle doit être utilisée d'estoc ou de taille, est une arme d'habileté ou de force. De même, selon le modèle de hache, ces deux qualités peuvent être sollicitées mais la plupart des règlements valorisent davantage la puissance à cette arme.

Comme pour toute activité sportive, les pas d'armes requièrent donc un équipement et des accessoires spécifiques dont les évolutions sont liées à une volonté de rationaliser les combats, à la recherche d'une plus grande efficacité et à des tentatives pour mieux protéger les concurrents.

L'orientation des combats est clairement réglementée par des textes écrits, connus des participants, que des juges désignés pour toute la durée des épreuves font appliquer. Chaque pas définit à quelle arme sera relevé le défi. Ensuite, chapitre après chapitre, est stipulé ce qui est autorisé et ce qui est interdit ainsi que les diverses modalités de l'affrontement. À la lance, le principe est de rompre davantage de lances que son adversaire, sachant que certains coups peuvent être primés (faire tomber l'autre, toucher le casque...). À la hache et à l'épée, le combat consiste à dominer son adversaire (en lui faisant perdre son arme ou s'effondrer au sol) dans un nombre prédéfini de coups.

La quantité et la précision des règles auxquelles sont soumis les combattants et l'omniprésence de juges et d'arbitres pour les faire respecter témoignent ainsi d'une activité clairement codifiée qui rapproche les pas d'armes des activités sportives actuelles.

Suivant les différentes armes, les combats prennent des allures variées. Les techniques et stratégies employées démontrent les qualités des champions et témoignent des nécessaires apprentissages et entraînements. Les meilleurs champions, à l'image de Jacques de Lalaing, sont capables dans le même temps de maîtriser leur cheval, de produire un large éventail de coups quelle que soit l'arme utilisée, de répondre aux contraintes du règlement, pour s'adapter à chaque combat et gérer, le cas échéant, l'imprévu.

En plus du règlement, ou tout n'est pas dit ni anticipé, un code prévaut aux combats : celui de l'honneur et de la courtoisie. Sa prise en compte entraîne certaines attitudes, amène à privilégier le beau geste et permet au chevalier moyen d'accéder au statut de grand champion. Le revers de ce profil existe. Les cas de tricherie, de contestation du règlement et d'enfreinte du code courtois sont nombreux. L'analyse de la mécanique d'affrontement comprend aussi celle de ses débordements.

La maîtrise de gestes techniques élaborés, la nécessité de s'entraîner et l'esprit compétitif dans lequel se tiennent les joutes illustrent donc la dimension sportive des pas d'armes.

Cette dynamique autour d'une activité précisément codifiée n'est pas le seul aspect qui rapproche les pas d'armes du sport. En effet, les joutes offrent une grande variété de situations ludiques, entre compétition, simulacre, hasard et vertige. Le jeu (dont les ressorts sont multiples) est essentiel pour comprendre l'implication des combattants dans les pas.

Pour tous, la joute est un jeu. Les grands princes et les chevaliers de haut rang croisent le fer parce qu'ils aiment le côté ludique des combats. Le plaisir et l'amusement qui les motivent font d'eux des amateurs : ils aiment jouter. Cela ne signifie pas que leur niveau de performance est bas. Parmi eux figurent d'excellents jouteurs. Toutefois, les plus habiles dans les lices sont certainement ceux qui ont fait du métier des armes leur profession. Afin de compléter les dividendes perçus pour leur activité militaire, certains chevaliers participent aux pas d'armes en professionnels de la joute. Parfois, à l'image de Juan de Merlo, le combat courtois paraît même être l'activité principale. Pour ces spécialistes, l'excellence au combat, quel qu'il soit, est indispensable car elle leur permet de gagner leur vie. Le plaisir des uns s'accompagne de la nécessité vitale des autres. Dans ces combats courtois où professionnels et amateurs se rencontrent, l'enjeu peut se mesurer à la volonté de gagner et au chauvinisme des compagnies de combattants. Les participants des pas d'armes entretiennent ainsi les mêmes rapports au jeu que les sportifs d'aujourd'hui.

Cependant, si les pas d'armes sont des jeux – désintéressés ou sérieux – le risque est également une dimension à prendre en compte pour comprendre les comportements des combattants. Derrière ce risque, caractérisé par des blessures fréquentes et parfois très graves, l'investissement physique des champions est bien réel. Le corps des combattants, masqué et protégé par les lourdes armures, est abondamment sollicité. Les champions produisent rarement des exploits hors norme mais il ne faut pas non plus considérer que la dimension physique de leur activité est faible. En fait, la participation à un pas nécessite de gérer l'investissement corporel. A minima, un champion combat pendant trente minutes, de manière assez intense. Le plus souvent, en particulier pour les gardiens qui joutent davantage que les assaillants, les combats se répartissent sur plusieurs jours à raison d'une à deux heures quotidiennes dans les lices. Généralement, que le temps d'action soit relativement court ou plus prolongé, l'affrontement reste intense, notamment à la hache et à l'épée où l'enchaînement des coups témoigne d'une forte dépense énergétique. À celle-ci vient s'ajouter les heures passées à se préparer et à s'entraîner.

La dimension corporelle des joutes – entraînement, apprentissages, dépense physique, gestion de l'effort, prise de risque et accidents corporels – montre ainsi que les pas d'armes sont sportifs. Dans le roman historique qu'écrivit en 1430 Pedro de Corral, intitulé *Crónica Sarracina*, le héros Sacarus blesse Arditus, son premier adversaire, lors d'une joute tenue au

*Passo* du château d'Algriete. Le malheureux a deux côtes cassées et ne peut se relever après sa chute de cheval<sup>473</sup>. Un léger différend d'interprétation du règlement n'empêche pas Sacarus de dominer largement et de blesser Acrasus, son deuxième adversaire<sup>474</sup>. À l'épée ou à la lance, à pied ou à cheval, Sacarus domine tous ses opposants, alternant les coups puissants et les frappes précises de haute technicité. Eleastras, envoyé par le roi pour observer et faire un compte-rendu écrit des combats, témoigne des exploits sportifs de Sacarus contre pas moins de neuf adversaires<sup>475</sup>. La *Crónica Sarracina* est un roman médiéval mais rien n'interdit de penser que cette création de l'imaginaire corresponde à un ajustement de la réalité sportive des joutes<sup>476</sup>.

Investissement physique important, jeu codifié et réglementé sous la direction des juges, tricheries, contestations, chauvinisme, matériel spécifique et utilisation des chevaux : les pas d'armes offrent une pratique physique attrayante et structurée pour ceux qui l'exercent et ceux qui la regardent. Il ne s'agit donc ni d'une pratique édulcorée ni d'un exercice sauvage, mais d'un véritable sport au sens actuel du mot, qui allie exercice physique et amour du jeu.

Un extrait de la description du combat de Jacques de Lalaing contre Diego de Guzmán à Valladolid, en 1448, permet de rapprocher la joute de pratiques sportives actuelles :

« Ils se battirent à la hache et se donnèrent des coups si terribles, si serrés et précis que de leurs armes dont les tranchants étaient minces et acérés sortaient des étincelles. Ils combattaient si bien et se donnaient des coups si âpres que le roi et les spectateurs disaient qu'ils n'avaient jamais vu donner des coups semblables. Messire Jacques de Lalaing, voyant l'ardeur de son adversaire, tourna la pointe de sa hache vers le bas : il en frappa trois coups, l'un après l'autre, dans la fente du casque de son adversaire si rudement qu'il lui fit trois plaies au visage. Pourtant c'était messire Jacques qui avait la visière levée ! Il frappa le premier coup au sourcil gauche, le deuxième au bord du front du côté droit, et le troisième au-dessus de l'oreille droite. La bataille ne dura plus très longtemps par la suite car Diego perdit sa hache par une secousse de son adversaire. Sentant qu'il n'avait plus sa hache, il vint vivement vers messire Jacques les bras ouverts pour le prendre par le corps et l'emporter ainsi hors des lices : il s'était vanté de cette intention deux mois auparavant. Mais messire Jacques, devinant son intention, étendit le bras gauche pour l'empêcher d'approcher plus près. Il le repoussa d'un coup de poing, puis jeta sa hache sur le sable et mit la main à l'épée pour la dégainer. Alors le roi de Castille

---

<sup>473</sup> Pedro de CORRAL, *Crónica del rey Don Rodrigo, postrimero rey de los godos (Crónica Sarracina)*, vol. 1, Madrid, 2001, p. 288.

<sup>474</sup> *Ibid.*, pp. 291-292.

<sup>475</sup> *Ibid.*, pp. 287-302.

<sup>476</sup> Voir à ce sujet : Jean-Frédéric SCHAUB, *Oroonoko prince et esclave. Roman colonial de l'incertitude*, Paris, 2008, p. 62.

voyant que l'avantage était à l'un plutôt qu'à l'autre, encore que tous deux aient bien combattu, jeta le bâton, ce qui signifiait que les faits d'armes étaient accomplis »<sup>477</sup>.

---

<sup>477</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, pp. 1288-1289.

## UN SPECTACLE

Qu'on en critique les dérives ou qu'on s'en émerveille, le sport est unanimement reconnu comme un spectacle<sup>478</sup>. S'il se pratique, il est également destiné au regard des spectateurs qui peuvent être saisis par une performance, la beauté gestuelle ou une attitude hors du commun<sup>479</sup>. Le sport offre ainsi des temps et des lieux de rassemblement. Tantôt pratiqué sur des installations qui lui sont entièrement consacrées, tantôt organisé dans des endroits aménagés spécialement pour l'occasion, le sport se regarde, se décrit et se commente<sup>480</sup>. La construction de stades de plus en plus d'avant-garde, les différents aménagements urbains comme les débats considérables pour choisir l'emplacement des grandes compétitions témoignent de l'importance d'un lieu de pratique. Pour qui a foulé le sol du Colisée de Rome et embrassé du regard ses impressionnantes tribunes, la relation entre spectacle sportif et lieu de pratique est évidente. Par ailleurs, les batailles sont rudes pour pouvoir accoler le nom d'un pays, d'une ville, à celui de l'organisation des Jeux Olympiques. La géographie du sport n'est donc pas neutre, comme l'atteste la lutte sans merci entre Paris et Londres pour l'attribution des Jeux de 2012.

Une fois le principe d'un emplacement retenu, une logistique parfois très élaborée et requérant un grand nombre d'individus est mise en place pour aménager l'espace et préparer la manifestation sportive.

Souvent, les événements sportifs ont une vocation large : au-delà des rencontres locales, régionales et nationales, les confrontations sont internationales<sup>481</sup>. La coupe du monde de football, les tournois de tennis du Grand Chelem, les grands prix de formule 1, le

---

<sup>478</sup> Georges VIGARELLO, *Du jeu ancien au show sportif, la naissance d'un mythe*, Paris, 2002. « Le spectacle du sport », (Bernard LECONTE et Georges VIGARELLO, dir.), *Communication*, n° 67, Paris, 1998. « Critique de la modernité sportive », textes rassemblés par Frédéric BAILLETTE et Jean Marie BROHM, *Quel corps ?* Paris, 1995. Jean-Marie BROHM, Marc PERELMAN, *Le football, une peste émotionnelle*, Paris, 2006. Marc PERELMAN, *Le stade barbare : la fureur du spectacle*, Paris, 1998.

<sup>479</sup> Henry de MONTHERLANT, *Les Olympiques*, Paris, 1924. Michel SERRES, *Variations sur le corps*, Paris, 1999.

<sup>480</sup> « La Fabrique des sports », (Patrick CLASTRES, Cécile MÉADEL, dir.), *Le Temps des médias*, n°9, Paris, 2007-2008. Antoine BLONDIN, *Tours de France. Chroniques intégrales de l'Équipe, 1954-1982*, Paris, 2001.

<sup>481</sup> Georges VIGARELLO, « Le spectacle sportif, un show quasi universel », *Esprit*, avril 1987.

championnat américain de basket-ball ou le Tour de France cycliste focalisent les regards de la planète entière.

Le spectacle sportif ne semble pas connaître de limites géographiques et on peut parler de son universalité. La presse, la télévision ou internet s'en emparent, décuplant ses effets. Les médias jouent un rôle important en faisant connaître une compétition et ses participants, à l'avance ou pendant l'événement. Les journalistes servent de relais, alimentant les « modes » qui font que certains sports sont très médiatisés et d'autres pas.

Ce n'est pas par hasard que le spectacle sportif séduit autant : chaque événement est mis en scène avec attention, à l'instar de la cérémonie d'ouverture de chaque olympiade ou de la dramatisation d'une étape du Tour de France. Le plaisir des yeux des spectateurs et téléspectateurs est primordial en même temps que le suspens doit les maintenir en haleine.

Les organisateurs, largement aidés par les différents médias, s'ingénient à présenter le footballeur, le pilote de formule 1 ou le joueur de tennis en héros, tels les gladiateurs antiques. De leur côté, les grands champions sont de bons sportifs mais également d'excellents acteurs. Une oreille attentive dans les coulisses des tournois de tennis entend très rapidement que des joueurs comme Mac Enroe, Connors, Borg ou Noah manquent terriblement dans le panorama actuel de ce sport. Non parce que les joueurs d'aujourd'hui sont moins forts du point de vue tennistique (au contraire) mais parce que le spectacle qu'ils offrent n'est plus aussi attrayant.

Tout dans l'organisation d'une manifestation sportive se comprend dans la notion de spectacle et du rapport entre les pratiquants et les spectateurs. Cette communauté d'individus partage des références culturelles et sociales. L'exaltation de l'homme performant que l'on voit dans les courses en solitaire ou dans le tennis et le culte du corps qui imprègne quasiment toutes les activités sportives renvoie clairement à un état d'esprit – et à un état d'être – très répandu dans les sociétés modernes. Peut-être n'y a-t-il pas autant de fair-play qu'on l'aurait aimé. Probablement, les chauvinismes ou les nationalismes engendrent-ils des dérapages. Mais, une union se dégage, au-delà des frontières, dans l'amour partagé d'un sport.

Autour du spectacle sportif, un pan entier de culture se dessine. Le héros, tantôt humain auquel le public peut s'identifier, tantôt inhumain indiquant le chemin de la perfection, partage son talent, son jeu, son temps avec le public<sup>482</sup>. Parfois, ce dernier influence en retour l'attitude du champion idéal. Le rôle des femmes dans l'assistance (quand elles sont nombreuses) modifie les comportements d'un compétiteur et parfois même l'allure d'un sport. Il suffit pour cela d'observer la grâce d'un patineur pour comprendre que le regard influence le mode de pratique.

---

<sup>482</sup> Robert REDEKER, *Le sport est-il inhumain ?*, Paris, 2008.

Le sport est un spectacle complet. Même pratiqué seul et à l'abri des regards, il fait fonctionner l'imaginaire à travers la figure du champion idéal, référence commune du héros moderne.

Après avoir entrevu les dimensions spectaculaires du sport moderne, il faut maintenant examiner les récits de pas d'armes pour voir si, là encore, les définitions actuelles peuvent leur être appliquées et donc si le pas d'armes peut être vu à la fois comme un spectacle, avec son public, ses héros, un espace précis et des références communes.

### **I - Une « internationale chevaleresque »**

Dans son étude sur les tournois en France, Michel Parisse écrit qu'« il conviendrait de mettre en rapport les sociétés des divers pays et les diverses formes de tournois »<sup>483</sup>. Cette étape paraît indispensable à la compréhension du phénomène des emprises et pas d'armes. Elle s'appuie notamment sur l'élaboration d'une carte présentant les faits d'armes. À partir de cette géographie statique, l'analyse peut ensuite se porter sur l'étude dynamique des pas d'armes, c'est-à-dire l'observation des milieux humains dans lesquels ils se sont construits. Autour des champions, ces relations mettent en lumière le rôle essentiel des officiers d'armes. Messagers et organisateurs, ils établissent une relation physique entre les différents lieux de combat, les différentes villes et cours royales ou princières. À la fois poumon et cerveau des pas d'armes par les fonctions essentielles qu'ils y occupent, ils donnent vie à tous les lieux d'affrontement : pas de lice sans hérauts, pas de défi chevaleresque sans leur concours. Les officiers d'armes s'introduisent aisément dans les cours étrangères, préparant le terrain des chevaliers, annonçant et relevant les défis au nom des combattants. Ils donnent à l'univers de la chevalerie la fluidité qui permet des relations faciles entre des individus d'origines diverses mais partageant le métier des armes. Du côté des champions, le cas de la famille bourguignonne des Lalaing paraît suffisamment éclairant pour appréhender par l'exemple leur vie itinérante, faisant ainsi écho à l'article d'Adeline Rucquoi intitulé « Français et Castellans : une internationale chevaleresque »<sup>484</sup>.

---

<sup>483</sup> Michel PARISSÉ, « Le tournoi en France des origines à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle », *Das Ritterliche Turnier im Mittelalter* (Josef FLECKENSTEIN, dir.), Göttingen, 1985, p. 175.

<sup>484</sup> Adeline RUCQUOI, « Français et Castellans : une Internationale chevaleresque », *La France anglaise au Moyen Âge*, Actes du 111<sup>ème</sup> Congrès National des Sociétés Savantes, C.T.H.S., Paris, 1988, pp. 401-419.



## 1 ) Le circuit européen

La géographie des lieux où se tiennent les pas d'armes confrontée aux cours d'origines des champions et à leurs déplacements permet de mesurer l'étendue du phénomène des combats courtois.

Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, les relations sont nombreuses entre les cours qui occupent l'espace de la Péninsule ibérique. Les liens établis entre celles-ci et la France, la Bourgogne et l'Angleterre (cette dernière étant notamment présente en Aquitaine et Gascogne) laissent penser qu'il existe des éléments communs de culture qui ont pu se construire au gré des nombreux contacts humains. Les différentes cours ne se développent pas de manière isolée mais à partir de « réseaux » européens qui relèvent de domaines divers.

Les pas d'armes et les emprises sont l'occasion de rencontres entre les chevaliers, entre les cours. S'intéresser aux périple des combattants permet ensuite d'envisager les influences réciproques qui animent la chevalerie en Europe.

Le suivi des déplacements des champions n'est pas toujours aisé. Néanmoins, pour les plus prestigieux, les sources d'informations se recoupent et l'on dispose d'un ensemble de données assez étoffé et précis. Pour la majorité des combattants, plus modestes, l'exercice est beaucoup plus difficile. Aussi, faut-il préciser que les parcours des chevaliers présentés ici et les conclusions qui en découlent concernent essentiellement les combattants de haut rang, à l'image de ceux issus de la famille Lalaing.

### a - Les lieux des rencontres

Généralement, la géographie des lieux de combat fait apparaître des agglomérations constituées autour d'une cour : celle de Castille, celle de Bourgogne (qui se distingue par ses territoires d'en haut et d'en bas) et celle de France (au sein de laquelle la cour du roi René d'Anjou fait souvent figure de cour à part entière). Des combats portés en Angleterre, à Bâle ou en Autriche ont également pour origine ces cours.

Le *Passo de Jaén*, dont on pourrait penser par sa localisation qu'il repose sur une règle différente, correspond à une imitation des activités de la cour de Castille à Jaén par Miguel Lucas de Iranzo. Ce connétable, exilé au sud de la Péninsule ibérique, essaie probablement de reproduire ce qu'il a connu lors de son séjour à la cour du roi de Castille.

Les lieux où se déroulent les combats sont donc directement dépendants d'une géographie des cours princières ou royales touchées par l'engouement pour cette activité chevaleresque.

Les lieux d'affrontements sont disséminés sur un large territoire. Il faut donc structurer la communication de manière à faire correspondre les itinéraires des chevaliers (souvent en marge de la vie de cour, car éloignés vers les zones de guerre) avec ceux des spectatrices et des spectateurs potentiels. Ces derniers sont regroupés à la cour ou en ville. Aussi, une telle répartition dans l'espace et dans le temps des combats chevaleresques, attirant un public nombreux, suppose-t-elle qu'un solide réseau soit tissé entre tous les protagonistes de ces fêtes.

Les déplacements des chevaliers, pour rallier un pas d'armes ou pour d'autres raisons, convergent fréquemment avec ceux des autres, comme s'il existait pour ces champions des passages obligés. Ces lieux sont à la fois fixes et mobiles.

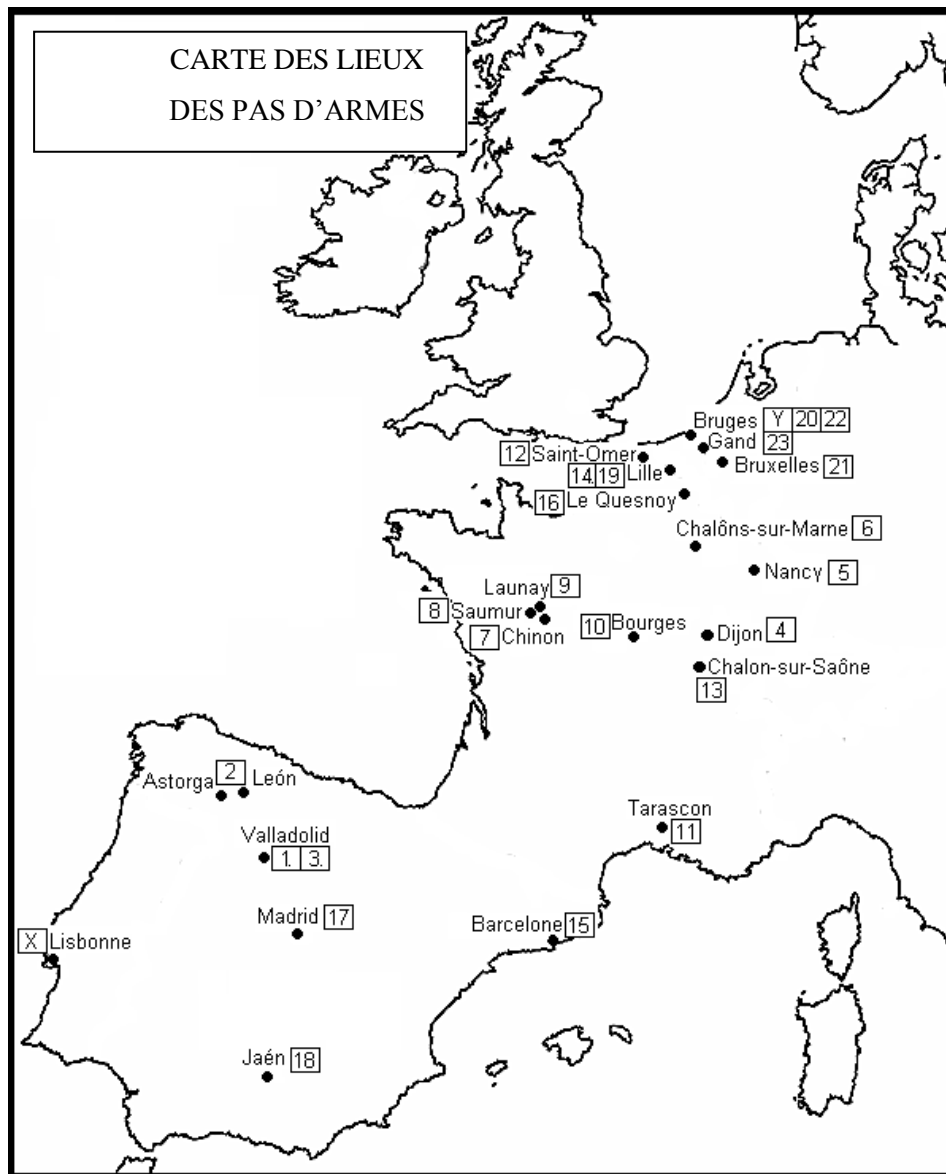
Certaines villes apparaissent comme des centres d'attraction vers lesquels se rendent inmanquablement les champions : Valladolid, Bruges, Arras. D'autres sont sur des axes essentiels de déplacement, comme Bordeaux, Bourges, Chinon, Dijon.

Mais, il y a aussi des points mobiles : les cours itinérantes, qui exercent leur pouvoir de séduction et attirent les champions.

La simple observation de la carte des lieux de combats courtois permet d'affirmer que le territoire concerné par le phénomène des pas et des emprises d'armes est étendu.

Il faut ajouter que les territoires frontaliers de ceux mis en évidence ici ne sont pas nécessairement exempts de ces formes de combats courtois (notamment les villes italiennes et de l'empire germanique). Cependant, dans le cadre de cette étude, les sources les concernant n'ont pas été utilisées.

Afin de distinguer les pas d'armes, sortes de « rencontres à domicile » des emprises d'armes, assimilables aux « rencontres à l'extérieur », deux cartes ont été réalisées, récapitulant les faits d'armes qui ont servi à cette étude.



- |  |  |
|--|--|
| 1- Passo de la Fuerte Ventura (1428)     | 13- Pas de la Fontaine aux Pleurs (1450)       |
| 2- Passo Honroso (1434)                  | 14- Pas du Chevalier au Cygne (1454)           |
| 3- Passo de Valladolid (1440)            | 15- Pas du Pin aux Pommes d'or (1455)          |
| 4- Pas de l'Arbre Charlemagne (1443)     | 16- Pas du Compagnon à la Larme blanche (1458) |
| 5- Pas de Nancy (1445)                   | 17- Passo del Pardo (1458 ?)                   |
| 6- Pas de Châlons-sur-Marne (1445)       | 18- Passo de Jaén (1461)                       |
| 7- Pas de la Gueule du Dragon (1446)     | 19- Pas de Lille (1461)                        |
| 8- Pas de la Joyeuse Garde (1446)        | 20- Pas du Perron Fée (1463)                   |
| 9- Pas du Géant à la Blanche dame (1446) | 21- Pas de la Dame Inconnue (1463 et 1464 ?)   |
| 10- Pas du Chevalier Aventureux (1448 ?) | 22- Pas de l'Arbre d'Or (1468)                 |
| 11- Pas de la Bergère (1449)             | 23- Pas de la Dame Sauvage (1470)              |
| 12- Pas de la Belle Pèlerine (1449)      | X et Y : Joutes à Lisbonne et Bruges (1429)    |

Sur la carte, présentant les lieux où se sont tenus les pas d'armes répertoriés dans cette étude, apparaît que les pays bourguignons « d'en haut » sont les plus fréquentés pendant la période observée avec des combats à Bruges (deux fois), Bruxelles, Gand, Le Quesnoy, Lille (deux fois) et Saint-Omer.

Ainsi, de 1449 à 1470, huit pas d'armes ont lieu dans ces terres appartenant au duc de Bourgogne. Ce chiffre élevé correspond à des séjours prolongés de la cour du duc dans cette partie de ses possessions.

Toutefois, les territoires bourguignons « d'en bas » ne sont pas délaissés : dès 1443, Marsennay-la-Côte (à proximité de Dijon) puis Chalon-sur-Saône, dont les combats s'échelonnent sur 1449-1450, étaient aussi choisis pour tenir des pas.

Au total, dix pas d'armes sont donc tenus sur les terres de Philippe le Bon puis de Charles le Téméraire entre 1443 et 1470.

Plus directement liées à la couronne de France, plusieurs pas d'armes ont été clairement identifiés à Nancy, Châlons-sur-Marne, Chinon, Saumur, Launay (résidence de plaisance du roi René, dans le Maine et Loire) et Bourges<sup>485</sup>.

Vers le sud, au cœur des possessions provençales du roi René, la ville de Tarascon accueille également un pas d'armes. Le roi René étant vassal du roi de France, les pas tenus à Chinon, Saumur, Launay et Tarascon peuvent tous être considérés comme « français », ce qui amène à un total de sept pas d'armes disputés dans le royaume de Charles VII (La cour de France et celle du roi René sont souvent rassemblées. En dehors du Pas de Tarascon, les autres faits d'armes reposent sur la participation commune de chevaliers de la cour de France et de celle d'Anjou).

Au-delà des Pyrénées, en Castille, deux pas sont disputés à Valladolid, un à Madrid et un à mi-chemin entre León et Astorga.

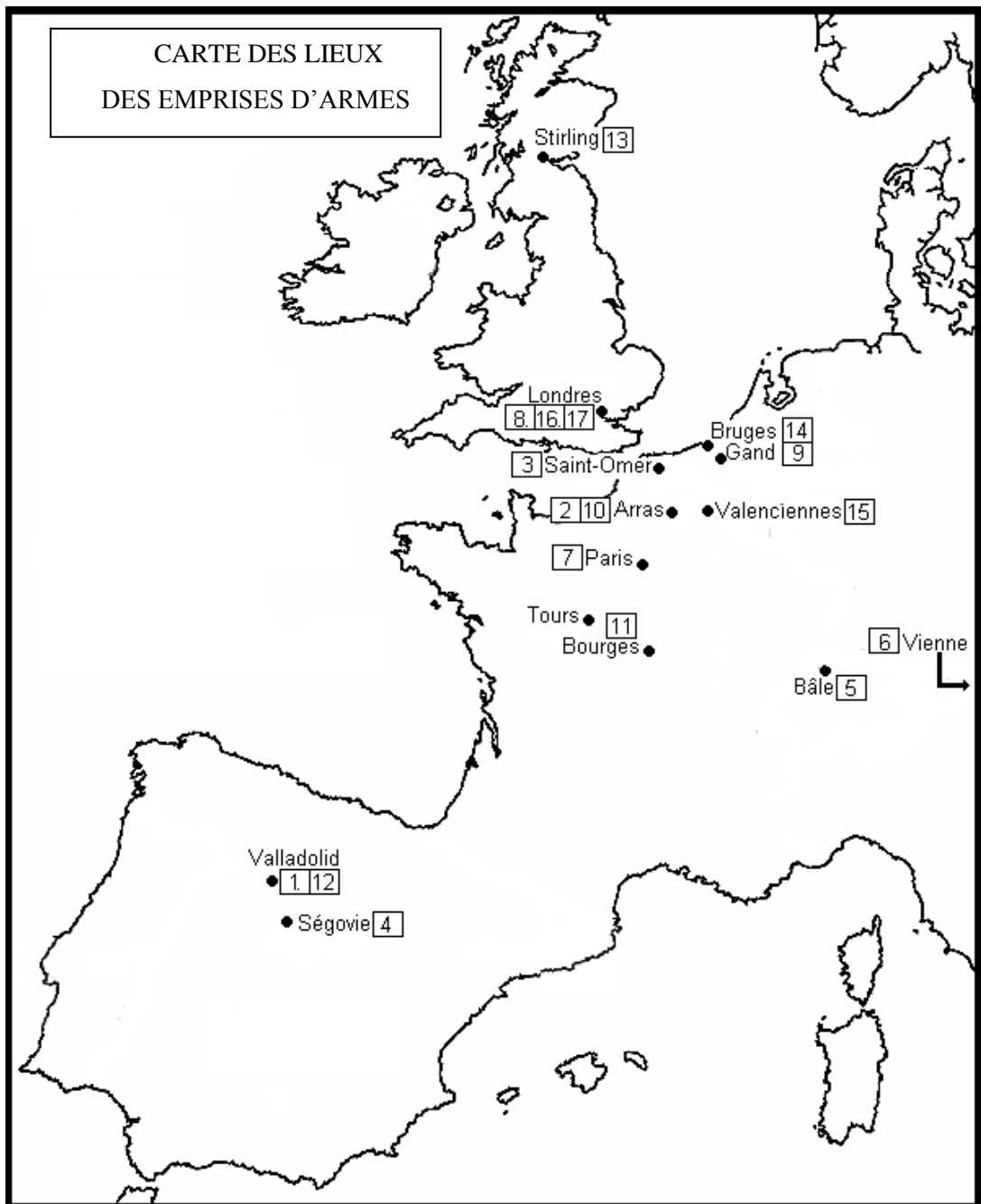
Beaucoup plus au sud, dans l'actuelle Andalousie, à Jaén, se tient aussi un pas.

L'Aragon est également la terre d'accueil d'un de ces faits d'armes à Barcelone.

En revanche, le Portugal ne semble pas connaître ce genre de manifestation même si les joutes de Lisbonne de 1429 (indiquées sur la carte) montrent que des rencontres similaires y ont eu lieu, préfigurant le phénomène des pas d'armes.

---

<sup>485</sup> Henri COURTEAULT, *op. cit.*, pp. 180-212 : Le Pas du Géant à la Dame Blanche du Pavillon a lieu à Launay (1446) et le Pas du Chevalier Aventureux à Bourges (1448).



- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| 1- Luys de Falces (1428)       | 10- Galiot de Baltasin (1446)                      |
| 2- Juan de Merlo (1435)        | 11- Emprise du Cœur Volant Vermeil (1446)          |
| 3- Gutierre Quijada (1435)     | 12- Jacques de Lalaing (1448)                      |
| 4- Le seigneur de Balse (1435) | 13- J. de Lalaing, S. de Lalaing, Mériadeuc (1448) |
| 5- Juan de Merlo (1435-1436)   | 14- Jacques de Lalaing (1448)                      |
| 6- Fernando de Guevara (1436)  | 15- Henri de Sasse (1458)                          |
| 7- John Astley (1438)          | 16- Jean de Chassa (1466)                          |
| 8- Philippe Boyle (1442)       | 17- Antoine, bâtard de Bourgogne (1467)            |
| 9- Jacques de Lalaing (1445)   |  |

Comme le montre cette deuxième carte, les lieux où se disputent les emprises sont plus diversifiés et se répartissent sur un espace plus étendu que celui des pas d'armes.

La logique même de l'emprise, qui veut qu'on porte un défi en différents endroits de manière à se faire connaître, explique cette situation. Toutefois, la plupart de ces lieux sont en corrélation avec ceux des pas d'armes. Sur les traces de Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, qui porta au tout début du XV<sup>ème</sup> siècle une emprise dans la Péninsule ibérique, nombreux sont les chevaliers à tenter l'aventure<sup>486</sup>.

De 1428 à 1470, la Bourgogne connaît une intense activité puisque six chevaliers errants viennent y porter leur emprise : à Arras (deux fois), Saint-Omer, Gand, Bruges et Valenciennes.

En Castille, Valladolid fait à nouveau figure de centre important de combats avec deux emprises tandis qu'une autre se tient à Ségovie.

La France apparaît comme le parent pauvre de ce genre d'événement avec deux emprises : l'une lancée et relevée entre Tours et Bourges, l'autre tenue à Paris<sup>487</sup>.

Enfin, à la périphérie de la zone des pas d'armes, plusieurs combats ont lieu : trois en Angleterre, un en Écosse et deux en terres d'Empire (un à Bâle et un à Vienne, en Autriche).

Qu'il s'agisse des pas d'armes ou des emprises, les lieux de combat se classent en plusieurs catégories. Le plus fréquemment, la place du marché d'une ville est investie pour l'occasion. Elle permet d'établir un trait d'union entre la noblesse, la bourgeoisie locale et le reste de la population. L'endroit offre un espace facile à aménager dans lequel le prince organisateur peut se montrer dans des conditions optimales de sécurité. Parfois, plutôt que la place principale d'une ville, un lieu de résidence de la noblesse est choisi, notamment si les convives attendus sont dans l'entourage très proche du prince organisateur. Le roi René est coutumier de cette pratique, à Launay comme en son château de Tarascon. Enfin, plus rarement, d'autres lieux sont désignés, comme pour le *Passo Honroso* où plusieurs facteurs politiques et stratégiques expliquent ce choix.

Il ressort du suivi des chevaliers des parcours superposables dont la différence essentielle repose sur le point de départ. Une sorte de carte de l'Europe chevaleresque du XV<sup>ème</sup> siècle peut ainsi se dessiner.

---

<sup>486</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, volume 1, L. Douët d'Arcq, *op. cit.*, pp. 76-80. Werner PARAVICINI, « Nobles hennuyers sur les chemins du monde : Jean de Werchin et ses amis autour de 1400 », *Campin in context. Peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin (vers 1375-1445)*, (Ludovic NYS et Dominique VANWIJNSBERGHE, dir.), Tournai, 2007, pp. 163-181. Werner PARAVICINI, « Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, chevalier errant », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée* (Françoise AUTRAND, dir.), Paris, 1999, pp. 125-144.

<sup>487</sup> Richard BARBER, Juliet BARKER, *Les tournois*, *op. cit.*, p. 138.

### **b - Des cours qui importent et exportent leurs champions**

Points de départ, de passage ou d'arrêt, trois cours se dégagent sur le parcours des champions des pas d'armes : celles de Castille, de Bourgogne et de France-Anjou. Elles sont à la fois organisatrices de pas et pourvoyeuses de nombreux combattants à destination des cours étrangères. Ces cours sont itinérantes mais s'organisent généralement autour de villes avec lesquelles elles entretiennent des rapports privilégiés, à l'image de Valladolid, au cœur des va-et-vient du roi de Castille et des autres souverains de la Péninsule ibérique. D'autres cours, plus effacées dans l'organisation de pas ou d'emprises, envoient de gros contingents de champions pour les représenter en terres lointaines. C'est le cas de celles du Portugal, d'Aragon, de Savoie ou du duc de Milan.

On peut admirer le jeu permanent d'allers et retours entre les cours qui, tantôt exportent leurs champions, tantôt importent ceux des autres. Dans cette logique de flux, le suivi du parcours de certains combattants fait apparaître l'importance des pas d'armes comme raison de voyager.

Les chevaliers de la cour d'Aragon et de Catalogne effectuent de fréquents voyages à vocation courtoise, à l'image de ceux de Miquel d'Oris, Pons en Perello et des nombreux Aragonais et Catalans venus en découdre au *Passo Honroso*<sup>488</sup>. De même, les Portugais s'expatrient-ils fréquemment pour aller porter ou relever un défi hors de chez eux, tant en Castille qu'à la cour du duc de Bourgogne. S'il n'a pas été possible d'identifier de pas d'armes sur les terres portugaises, de nombreux Lusitaniens s'exportent : au *Passo de la Fuerte Ventura*, ils sont célébrés puisque Léonor d'Aragon s'en va épouser le roi Duarte du Portugal. Au *Passo Honroso*, ils sont nombreux autour de *don Juan de Portugal* (fils de Pero Niño et de *doña Beatriz de Portugal*). Il faut encore préciser que cet esprit de la joute, tourné vers l'étranger n'est pas nouveau. Plusieurs Portugais combattent à Paris en 1415. Des joutes se tiennent également à Lisbonne en 1429 et dans la foulée, écuyers et chevaliers portugais se mêlent aux Bourguignons et combattent courtoisement lors du mariage de Philippe le Bon avec Isabelle du Portugal à Bruges<sup>489</sup>. L'alliance de la couronne du Portugal avec celle de Bourgogne semble orienter les chevaliers des deux cours vers les mêmes horizons lointains.

Au sein de la Péninsule ibérique, la cour de Castille apparaît comme la clé du phénomène des pas d'armes et des emprises. Elle envoie ou autorise fréquemment ses

<sup>488</sup> Martín de RÍQUER, *Caballeros medievales y sus armas*, Madrid, 1999, p. 62 : En 1400, Miquel d'Oris fait vœu de défier tout chevalier anglais qui se présentera à lui, à Paris. Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, pp. 252-254 : Pons en Perello défi les chevaliers du duc d'Orléans lors d'un séjour à Paris en 1406.

<sup>489</sup> Richard VAUGHAN, *Philip the Good*, New edition with an introduction of Graeme Small, Woodbridge, 2002, p. 182.

chevaliers à rejoindre l'étranger pour combattre courtoisement. Plusieurs célèbres champions, partis en mission dans toute la chrétienté, sont évoqués dans *Los claros varones de Castilla*, rédigé en 1485 par Fernando del Pulgar. Gonzalo de Guzmán, Juan de Merlo, Juan de Torres, Juan de Polanco, Alfarán de Vivero, Pedro Vásquez de Saavedra, Gutierre Quijada ou encore Diego de Valera ont acquis leur renommée par leurs expériences à l'étranger, jalonnées de combats courtois<sup>490</sup>. Fernando del Pulgar précise qu'il n'a pas vu autant de chevaliers étrangers venir dans le royaume de Castille que de chevaliers castillans aller chercher l'aventure dans les autres parties de la Chrétienté. En même temps qu'elle est installée dans la durée comme organisatrice de joutes et de pas d'armes, la cour de Castille envoie de nombreux chevaliers vers l'étranger.

La biographie romancée de Pero Niño, intitulée *El Victorial*, parce que le chevalier ne fut jamais vaincu, est très précieuse. En tant que guerrier ou combattant courtois, ce chevalier aux multiples fonctions se trouve à la croisée des zones d'échanges relevées jusqu'ici : Castille, Aragon, Navarre, Portugal, émirat de Grenade, Angleterre et France<sup>491</sup>. Grand capitaine de la couronne de Castille, il arpente les côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord lorsqu'il commande la flotte contre les Anglais. En Méditerranée, il combat les corsaires et les Sarrasins. Entre deux expéditions militaires, il apprécie de montrer ses talents de jouteurs. Pero Niño participe à des joutes à Paris, en 1406, dans lesquelles il croise le comte de Clermont, le comte de la Marche ou encore le comte de Tonnerre. Au cours d'une autre joute où sont présents plus de cent chevaliers, le Castillan enchaîne les combats et est opposé à Jean de One (ancien compagnon d'armes de Boucicaut) puis au chevalier allemand Sinque<sup>492</sup>. En 1409, il joute à Valladolid ainsi qu'en 1428, lors du *Passo de la Fuerte Ventura*. Pero Niño mêle ses activités guerrières, courtoises, économiques et diplomatiques, de telle sorte que les motifs exacts de chacun de ses déplacements sont difficilement perceptibles. Son parcours s'offre en modèle aux chevaliers castillans en mal d'aventure. La renommée de Pero Niño est probablement inspiratrice de la vocation de quelques champions et à l'origine de certaines joutes.

<sup>490</sup> Fernando del PULGAR, *Los claros varones de España*, Buenos Aires, 1948, p. 96.

<sup>491</sup> José VARGAS PONCE, *Varones ilustres de la marine española : Vida de don Pedro Niño, primer conde de Buelna*, Madrid, 1807. Aurélien de COURSON, « Aventures et prouesses d'un capitaine castillan et d'un chevalier français sur les cotes de Bretagne, Normandie et Angleterre, en l'an de grâce 1405 », *Annuaire du Morbihan pour l'année 1854*, Vannes, 1854, pp. 169-198. Ángel GONZÁLEZ PALENCIA, « Don Pedro Niño y el condado de Buelna », *Homenaje a don Miguel Artigas, II, Boletín de la Biblioteca Menéndez Pelayo*, Santander, 1932, pp. 105-146. María Teresa FERRER I MALLOL, « Els corsairs castellans i la campanya de Pero Niño al Mediterrani (1404) », *Anuario de Estudios Medievales*, 5, 1968, pp. 265-338. Adeline RUCQUOI, *Valladolid au Moyen Âge*, Paris, 1993, pp. 280-281.

<sup>492</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p.250.



D'autres chevaliers castillans présentent un profil similaire en s'aventurant à l'étranger pour des motifs courtois. Après sa participation au *Passo Honroso*, le chevalier Gutierre Quijada quitte la Castille pour se rendre à Jérusalem en 1435 avec Pero Barba<sup>493</sup>. À son retour, il affronte courtoisement Pierre de Haubourdin, bâtard de Saint-Pol, en 1435, à Saint-Omer<sup>494</sup>. Le périple de Quijada est marqué des jalons classiques d'un champion castillan : pèlerinage et combat courtois, menant notamment le chevalier à parcourir les territoires de Bourgogne et de France.

Le parcours de Pedro Vásquez de Saavedra est aussi original et exemplaire d'une véritable culture européenne du voyage<sup>495</sup>. Probablement originaire de Galice, il fait véritablement carrière à la cour de Bourgogne en spécialiste des faits d'armes chevaleresques et par son implication dans plusieurs ambassades et entreprises de croisade<sup>496</sup>. Né vers 1410, Saavedra se fait connaître en Bourgogne par un combat courtois tenu devant les gens de Philippe le Bon à Cologne<sup>497</sup>. « *Sir Peter Vasques of Spain* » joute contre *Sir Richard Woodvile* à Westminster, le 26 novembre 1440<sup>498</sup>. Il revient d'Angleterre avec les honneurs et entre probablement à cette période au service du duc de Bourgogne<sup>499</sup>. En 1442, le héraut Chasteaubelin est à la cour de Castille pour annoncer la tenue future du Pas de l'Arbre Charlemagne en Bourgogne. Saavedra l'a-t-il appris en Espagne ou ailleurs, toujours est-il qu'il figure parmi les assaillants du pas qui se tient en 1443 à proximité de Dijon. À la suite de ces affrontements courtois, il devient chambellan du duc de Bourgogne<sup>500</sup>. Saavedra est alors

<sup>493</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 2 : Pero Barba est l'un des juges du *Passo Honroso*.

<sup>494</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 523.

<sup>495</sup> Martín de RÍQUER, « Los caballerías de Juan de Merlo y Pedro Vásquez de Saavedra », *Anthropos : Boletín de información y documentación*, 12, Barcelona, 1989, pp. 125-133.

<sup>496</sup> Jacques PAVIOT, *La politique navale des ducs de Bourgogne, 1384-1482*, Lille, 1995, pp. 115-133. Jacques PAVIOT, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV<sup>ème</sup> siècle-XV<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, 2003, pp. 123-139.

<sup>497</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 379.

<sup>498</sup> Dominique de COURCELLES, « Le roman de Tirant lo Blanc et le vœu du Faisan : le pouvoir de la parole entre politique et littérature », *Le banquet du Faisan 1454 : l'Occident face au défi de l'Empire ottoman* (Marie-Thérèse CARON, Denis CLAUZEL, dir.), Arras, 1997, p. 182.

<sup>499</sup> *The Paston letters*, Notes and introduction by James Gairdner, London, 1904, volume II, p. 47 : « Moreover there is j. come in to Englonde a knight out of Spayne with a kercheff of pleasance I wrapped aboute hys arme, the quych knight wyl renne a cours with a sharp spere for his sovereyn lady sake, qwom other Sir Richard Wodvyle or Sir Christofore Talbot shall delyver, to the wyrchip of Englonde and off hem shelf, be Goddes grace ».

<sup>500</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 382 : « et fit de grands services au prince sur les infidèles en grandes ambassades et en guerre, par mer et par terre ».

incorporé aux forces navales du duc, ce qui l'amène à voyager vers l'orient<sup>501</sup>. Le parcours du Castillan est jalonné par les hauts faits chevaleresques de la cour de Bourgogne : il accompagne Jacques de Lalaing à chacun de ses combats du Pas de la Fontaine aux Pleurs, de 1449 à 1450<sup>502</sup>. En 1451, il participe à l'une des quatre ambassades envoyées par Philippe le Bon pour préparer la croisade<sup>503</sup>. En 1454, il assiste aux célèbres Vœux du Faisan et joute à cette occasion dans le cadre du Pas du Chevalier au Cygne<sup>504</sup>. Suite à cet événement, il est envoyé à la rencontre de Ladislas, roi de Hongrie, avec qui il dialogue le 18 avril 1454<sup>505</sup>. De là, il se rend à Francfort (octobre 1454), auprès du roi de France (fin novembre 1454) puis à la diète de Wiener Neustadt (janvier 1455). En 1458, Saavedra porte une enseigne de défi courtois à Lille que l'Allemand Henri de Sasse hésite à relever<sup>506</sup>. Finalement, Jean de Rebremettes porte les armes contre ce combattant, en étant instruit et conduit dans les lices par Saavedra. En 1462, Saavedra lance l'Emprise de la Dame Inconnue qui doit être disputée à Bruxelles, en octobre 1463 et en avril 1464<sup>507</sup>. En 1464, après l'échec à Marseille du projet de croisade menée par le bâtard de Bourgogne, Saavedra reste en Méditerranée avec le chevalier Frédéric Withem pour pratiquer la guerre de courses contre les infidèles et probablement aussi pour faire du commerce<sup>508</sup>. En 1467, lorsque le bâtard de Bourgogne se rend à Londres pour affronter courtoisement Lord Scales, il fait partie des huit personnages chargés de régler le combat<sup>509</sup>. En 1468, il est présent au Pas de l'Arbre d'or<sup>510</sup>. Enfin, en 1470, Saavedra figure parmi les quatre juges du Pas de la Dame Sauvage, tenu à Gand<sup>511</sup>. Parti de Castille sans renommée, son

<sup>501</sup> Jacques PAVIOT, *La politique navale des ducs de Bourgogne 1384-1482*, op. cit., pp. 115-120 : Waleran de Wavrin, accompagné de Pedro Vásquez de Saavedra, du chevalier picard Gauvain Quieret, de Dieric van Vienne, de Willem van Cattendijk et du chevalier anglais Hugh John, part de Bruges en avril 1444 pour rejoindre Venise. En juillet 1444, ils sont rejoints par les troupes de Pietro Zorzi, Girolamo Morosini, Antonio Loredan et Andrea Contarini et partent en croisade pour stopper l'avancée des Turcs. Les navires arrivent au printemps 1445 à Constantinople. L'expédition est un échec. Saavedra combat au côté des Hongrois à Buda en juillet 1445 avant de rejoindre la Bourgogne.

<sup>502</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, op. cit., p. 1327.

<sup>503</sup> Jacques PAVIOT, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV<sup>ème</sup> siècle-XV<sup>ème</sup> siècle)*, op. cit., p. 123 : Philippe le Bon envoie quatre ambassades simultanées : vers le pape Nicolas V, vers le roi de France, vers le roi d'Angleterre et vers les Hongrois. Pedro Vásquez fait partie de cette dernière.

<sup>504</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, op. cit., p. 129.

<sup>505</sup> Jacques PAVIOT, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV<sup>ème</sup> siècle-XV<sup>ème</sup> siècle)*, op. cit., pp. 136-137.

<sup>506</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », op. cit., p. 864.

<sup>507</sup> *La Joute de la Dame Inconnue à Bruxelles*, Compte rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, 3<sup>ème</sup> série, tome 11, Bruxelles, 1870, pp. 474-482.

<sup>508</sup> Georges LE BRUSQUE, « Une campagne qui fit long feu : le Saint Voiage de Philippe le Bon sous la plume des chroniqueurs bourguignons (1453-1464) », *Le Moyen Âge*, 112, Paris, 2006, pp. 529-544.

<sup>509</sup> Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France*, Burgundica VII, Turnhout, 2003, p. 345.

<sup>510</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 566.

<sup>511</sup> Olivier de la MARCHE, *Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, op. cit., p. 67.

parcours se termine en Bourgogne plein de lustre. Ce riche parcours aurait d'ailleurs inspiré le héros littéraire de *Tirant lo Blanc*, roman publié en 1490 et parmi les plus lus dans la Péninsule ibérique<sup>512</sup>. Fervent tournoyeur du XV<sup>ème</sup> siècle, il a constamment associé temps courtois, moments guerriers et diplomatie, faisant le lien entre deux cours essentielles : la Castille de ses origines et la Bourgogne, qui l'accueille et lui permet la réussite sociale.

D'un côté, les relations se tissent par l'intermédiaire des Castellans à l'instar de Juan de Merlo, de Diego de Valera au Pas de l'Arbre Charlemagne ou du parcours de Saavedra mais elles reposent également sur l'entourage bourguignon de Philippe le Bon. Déjà entraperçu, le rôle de Pierre de Bauffremont, seigneur de Charny, est déterminant dans les liens entre Castille et Bourgogne. Natif et sujet de Bourgogne, chevalier de la Toison d'or, il s'illustre dès 1430 en faisant partie de l'équipe des cinq chevaliers bourguignons qui affrontent courtoisement Poton de Saintrilles et les siens à Arras. En 1435, dans cette même ville, alors qu'il participe activement aux négociations du traité pour restaurer l'alliance entre Français et Bourguignons, il joute contre Juan de Merlo. Les connexions du Bourguignon sont donc autant françaises que castillanes. En 1443, le seigneur de Charny est premier gardien du Pas de l'Arbre Charlemagne. Conseiller et chambellan du duc de Bourgogne au moment de l'annonce du pas, il y affronte Pedro Vásquez de Saavedra. En 1445, le seigneur de Charny joute au Pas de Châlons-sur-Marne contre Jean de Lorraine<sup>513</sup>. Il se marie en 1446 avec l'une des filles du duc de Bourgogne et rejoint la cour de France installée à Chinon. Même s'il n'est pas mentionné par les chroniqueurs parmi les jouteurs ou l'assistance, le seigneur de Charny a donc pu être présent au Pas de Razilly, voire à celui de Saumur. En 1450, il assiste à une partie des combats du Pas de la Fontaine aux Pleurs. C'est même lui qui fournit les lances dans la lice à son neveu (Pierre de Chandio) tandis que Pedro Vásquez de Saavedra fournit celles de Jacques de Lalaing<sup>514</sup>. En 1468, le seigneur de Charny participe encore activement au Pas de l'Arbre d'or, se réservant une place d'observateur au Pas de la Dame Sauvage – probablement en raison de son âge – en 1470<sup>515</sup>. Tout en étant moins « international » que les précédents champions, son parcours l'a amené à rencontrer des chevaliers de tous horizons, avec un lien assez marqué pour ceux de la cour de France et de la Péninsule ibérique. Sa connaissance des autres cours s'est donc construite par ses contacts répétés avec des chevaliers étrangers ainsi que par les voyages de ses

---

<sup>512</sup> Joan MARTORELL, *Tirant le Blanc*, traduit du catalan par Jean-Marie Barberà, préface de Mario Vargas Llosa, Toulouse, 2003. Martín de RÍQUER, *Aproximació al Tirant lo Blanc*, Barcelona, 1990, pp. 168-171 : Peut-être est-ce parce que Pedro Vásquez de Saavedra défend Constantinople contre les Turcs en 1445 qu'il inspire l'auteur de *Tirant lo Blanc*.

<sup>513</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, pp. 180-181.

<sup>514</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 434.

<sup>515</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, p. 94.

homologues bourguignons complétant les siens. D'une manière générale, les sujets de Philippe le Bon figurent en nombre pour combattre courtoisement en terres étrangères au cours du XV<sup>ème</sup> siècle : en Castille et à travers toute la Péninsule ibérique (à l'image de Jacques de Lalaing) comme en Angleterre (à l'instar d'Antoine, bâtard de Bourgogne portant une empreinte à Londres en juin 1467), dans les villes de l'empire, de l'Italie et en orient.

La cour de France déploie aussi sa chevalerie à l'étranger. Compte-tenu des relations tendues avec la cour de Bourgogne au début du XV<sup>ème</sup> siècle, les affrontements courtois sont rares et sous haute surveillance. Au cœur des conflits militaires menés par Charles VII, Poton de Saintrailles connaît pourtant un parcours jalonné de combats courtois<sup>516</sup>. En 1423, il joute à Arras contre Lionel de Vendôme, en présence du duc de Bourgogne. Le 20 février 1430, Poton de Saintrailles participe à un combat courtois à cinq contre cinq opposant Français et Bourguignons<sup>517</sup>. Néanmoins, c'est à partir de 1435 – le Traité d'Arras normalisant les relations franco-bourguignonnes – que les affrontements courtois entre chevaliers issus des deux cours prennent un rythme plus soutenu, comme l'atteste la présence de chevaliers du Dauphiné et d'un écuyer gascon au Pas de l'Arbre Charlemagne (1443) ou comme au Pas de Nancy au cours duquel Bourguignons et Français peuvent rivaliser. Saintrailles profite de cette période pour augmenter sa cadence : en 1445, il joute contre Louis de Luxembourg lors du Pas de Nancy. En 1446, il affronte le comte de Foix au Pas de Razilly et joute contre Honoré de Berre lors du Pas de Saumur. Il participe aussi au Pas du Géant à la Blanche Dame du Pavillon, à l'Emprise du Cœur Volant Vermeil aux Larmes Blanches et à une joute tenue par le dauphin de France dans la forêt du Thilley (en Ille et Villaine). En 1447, à proximité de Tours, Saintrailles, est « témoin de bataille » d'une joute judiciaire opposant Louis de Bueil à Jean de Chalon, devant Charles VII<sup>518</sup>. Après cette période, il participe à la reconquête des territoires français sur les Anglais, dans le sud-ouest de la France comme en Normandie. Certes, il ne se rend pas dans la Péninsule ibérique mais il est fréquemment accompagné de mercenaires castillans, s'associant parfois

---

<sup>516</sup> Jean CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, tome 1, Paris, 1858, pp. 62-102. Guillaume COUSINOT, *Chronique de la Pucelle*, Caen, 1992, pp. 72-123. *Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449)*, Paris, 1881, pp. 229-272. Gilles le BOUVIER dit le héraut Berry, *Les chroniques de Charles VII*, Paris, 1979. Thomas BASIN, *Histoire de Charles VII*, tome 1, Paris, 1964. Enguerran de MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet 1400-1444*, tome 4, Paris, 1857-1860. Jean de WAVRIN, *Recueil des croniques et anciennes istories de la Grant Bretagne, à présent nommé Engleterre*, tome 3, Londres, 1879.

<sup>517</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, op. cit., p. 498 : Saintrailles est assisté de Théolde de Waleperghe, Philebert d'Abressy, Guillaume de Vez et Lestandart de Milly. Les cinq Bourguignons sont Simon de Lalaing, le seigneur de Charny, Jean de Wauldre, Nicolle de Menton et Philebert de Mouton.

<sup>518</sup> Henri COURTEAULT, op. cit., pp. 180-212. Le témoin de bataille assure un rôle d'officiel qui consiste à faire respecter les règles du défi. Comme il s'agit d'une affaire judiciaire, il faut un expert en armes.

avec le redoutable Rodrigo de Villandrando<sup>519</sup>. Aussi, sa trajectoire, alternant faits de guerre et faits courtois, est-elle internationale. Ses diverses rencontres avec Gaston IV de Foix, autre serviteur de la couronne de France, jouteur invétéré et voyageur par-delà les Pyrénées, accroissent encore sa connaissance globale de l'univers des armes courtoises.

L'exemple de Gaston IV de Foix est également très significatif de cette dimension internationale des champions de l'époque. Après avoir combattu à la cour de France et à celle d'Anjou lors de plusieurs pas d'armes, il en organise un à Barcelone en 1455. Sa manière de le tenir est calquée sur ce qu'il a connu auparavant. Le règlement et les différentes questions de protocole sont identiques<sup>520</sup>. De cette manière, Gaston de Foix contribue à ancrer de part et d'autres des Pyrénées des éléments communs de culture chevaleresque.

La diffusion des usages courtois se fait notamment par le passage des chevaliers de cour en cour. De nombreux combattants circulent entre la cour de France et celle d'Anjou Provence du roi René. Ainsi, Philibert de Laigue, l'un des gardiens du Pas de Saumur (1446), assure-t-il avec Philippe de Lénoncourt, la garde du Pas de la Pastourelle à Tarascon (1449). Ce dernier s'est déjà illustré par son rôle de gardien du Pas de Nancy (1445) et pour avoir reçu le prix du meilleur assaillant lors du Pas de Châlons-sur-Marne (1445)<sup>521</sup>. Ce va-et-vient entre les joutes françaises et celles du roi René n'a rien pour surprendre : Lénoncourt, grand écuyer du roi René, passe au service de Louis XI comme conseiller et chambellan. Le transfert d'un jouteur d'une cour à une autre, avec un léger décalage temporel, est souvent à l'image de son allégeance. Les changements de partis sont fréquents. Lorsque Guillaume Moulon, chevalier français, garde le Pas du Quesnoy en terres bourguignonnes et au nom du duc, il ne fait qu'annoncer et montrer qu'il s'écarte du roi de France pour renforcer ses liens avec Philippe le Bon. À la manière des chevaliers bourguignons, ceux de France s'exportent, d'autant plus que Charles VII a redonné à la cour de France son rang et réaffirmé la puissance de son royaume à partir de 1444. Dans le jeu à trois auquel se livrent la France, la Bourgogne et l'Angleterre pendant presque tout le XV<sup>ème</sup> siècle, les transfuges sont fréquents et les voyages tout autant, auxquels s'ajoutent les multiples alliances avec les différents royaumes de la Péninsule ibérique. Lorsque les conflits guerriers sont désamorçés, ils laissent fleurir les fêtes chevaleresques, motivant les chevaliers voyageurs.

---

<sup>519</sup> Antonio María FABIÉ, *Don Rodrigo de Villandrando, conde de Ribadeo : discurso leído en la junta pública de aniversario de la Real Academia de la Historia (1882)*, Madrid, 1882, pp. 88, 91 et 97. Adeline RUCQUOI, *Valladolid au Moyen Âge*, Paris, 1993, pp. 280-282 : Rodrigo de Villandrando, comte de Ribadeo, est le frère de Pedro de Corral, auteur de la *Crónica Sarracina*. Tous deux appartiennent à l'oligarchie de Valladolid.

<sup>520</sup> Guillaume LESEUR, tome 2, *op. cit.*, p. 44 : « Si fit escripre et ordonna ses chappitres en la forme et maniere qu'il veut et acoustumé d'en user ou pays de France ».

<sup>521</sup> Henri COURTEAULT, *op. cit.*, p. 192.

Malgré des situations de paix précaires, les cours profitent de la moindre occasion pour autoriser ou motiver leurs chevaliers à répondre aux défis courtois étrangers. Par exemple, de nombreux chevaliers de la cour du duc de Savoie sont présents lors du Pas de l'Arbre Charlemagne<sup>522</sup>. De même, la cour du duc de Milan favorise largement les voyages à des fins courtoises. En 1443, Jacques de Visque, comte de Saint-Martin, natif du Piémont et serviteur du duc de Milan, affronte l'un des défenseurs du Pas de l'Arbre Charlemagne. Deux ans plus tard, un autre serviteur du duc de Milan, le chevalier sicilien Jean de Boniface, porte une nouvelle emprise sur les territoires bourguignons<sup>523</sup>. Jacques de Lalaing relève le défi et le combat a lieu à Gand le 15 décembre 1445, présidé par le duc de Bourgogne<sup>524</sup>. L'année suivante, Galiot de Baltasin, un chevalier natif du royaume de Castille également au service du duc de Milan, arrive à Mons, en Hainaut, portant à son bras gauche une manchette de dame garnie de diamants et de perles en signe de défi<sup>525</sup>. Finalement, il joute contre le seigneur de Ternant à Arras. Une fois le combat terminé, Baltasin dîne avec le duc de Bourgogne avant de retourner à Milan, signe de l'importance attribuée à ce genre de jouteur. Jean de Boniface affronte une deuxième fois Jacques de Lalaing au Pas de la Fontaine aux Pleurs en 1449<sup>526</sup>. Le duc de Milan n'est pas le seul de la Péninsule italienne à envahir les lices des pas d'armes de ses champions. En 1434, le chevalier italien Luis de Aversa affronte Gomez de Villacorta dans le cadre du *Passo Honroso*<sup>527</sup>. Une trentaine d'années plus tard, Claude de Vauldray joute contre Francisque d'Este, marquis de Ferrare, au Pas de la Dame Sauvage<sup>528</sup>.

Finalement, dès que l'activité guerrière ralentit ou stoppe, les fêtes chevaleresques fleurissent. Les cours les plus importantes comme celles de Castille, de France ou de Bourgogne organisent des pas d'armes et autorisent des représentants à se rendre à l'étranger quand une rencontre est annoncée. Les royaumes plus modestes ou connaissant des difficultés passagères se contentent généralement d'envoyer leurs chevaliers sans prendre le risque d'assumer la lourde charge d'organiser des combats courtois de grande ampleur, à cause du coût et des éventuels troubles de l'ordre public qu'ils peuvent engendrer. Portugal, Aragon,

<sup>522</sup> Jean de Compays, seigneur de Torain, Bartholomy de Thymis, seigneur de la Bigarne, Josse de Saint-Jore, Jaquemart Brunier, Nycot de Villette sont des assaillants du Pas de l'Arbre Charlemagne venus de Savoie.

<sup>523</sup> *Mémoires Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 415. D'après Colette BEAUNE, en note du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1246, Jean de Boniface appartient à une famille de nobles chevaliers et juristes de Messine et s'est engagé à la cour de Milan auprès de Francesco Sforza.

<sup>524</sup> *Mémoires Olivier de la Marche, op. cit.*, p.421.

<sup>525</sup> *Ibid.*, p. 409.

<sup>526</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1329.

<sup>527</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 55.

<sup>528</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 87. L'identité de Francisque d'Este est difficile à repérer dans la généalogie de sa famille mais son origine italienne ne fait pas de doute.

Savoie et Angleterre s'assurent de leur présence par l'intermédiaire de quelques joueurs lorsque le contexte le leur permet.

À la périphérie, des champions de régions plus lointaines viennent tenter l'aventure. Un chevalier allemand combat au *Passo Honroso*. En provenance de l'empire germanique, Robert, seigneur de Balse, porte à son tour une emprise en Castille<sup>529</sup>. Le passage du chevalier donne lieu à plusieurs combats courtois puisque *don Juan Pimentel*, comte de Mayorga, relève le défi, ce qui donne lieu à plusieurs combats en 1435 au cours desquels s'illustrent aussi Pedro de Quiñones, Lope d'Estuñiga ou encore Diego de Bazan<sup>530</sup>. En 1436, comme une réponse, c'est au tour de *don Fernando de Guevara*, vassal du roi de Castille d'aller porter une emprise vers l'empire germanique. Messire Georges de Vourapag, de la maison du duc d'Autriche la touche pour montrer qu'il accepte le défi. Les combats ont lieu à Vienne en présence du duc<sup>531</sup>. L'Allemand Conrart de Belle-Val (venu avec la compagnie de Jean de Compays) combat au Pas de l'Arbre Charlemagne. L'écuyer allemand Frédéric de Flamessan, originaire du comté Palatin de Saxe, entre en lice au Pas de la Dame Sauvage. Certains champions de l'empire germanique participent donc aux pas d'armes ou emprises. Des combattants d'origine encore plus lointaine rejoignent également ces fêtes chevaleresques, à l'image d'Antoine de Trébizonde, chevalier d'origine grecque, qui joute lors du Pas de la Dame Sauvage<sup>532</sup>. Les pas d'armes et emprises sollicitent donc un large éventail de cours et de royaumes. Le modèle romanesque de Chrétien de Troyes s'est concrétisé : les chevaliers traversent l'Europe pour combattre courtoisement<sup>533</sup>.

Le cœur du phénomène des pas d'armes, dans lequel prolifèrent les voyages des chevaliers, se situe entre Péninsule ibérique, France angevine et Bourgogne. Cependant, un maillage s'effectue sur des territoires plus étendus. Les chevaliers circulent énormément sans hésiter à pousser leurs voyages vers des contrées éloignées pour des motifs courtois. Pour ceux qui appartiennent à ces régions lointaines, l'occasion est belle de se rendre au centre du phénomène, qui correspond à des territoires dynamiques, souvent riches et puissants.

Les chevaliers partent d'endroits variés pour se retrouver et connaître les mêmes lieux dans un contexte courtois. Passant par des endroits identiques, dans un ordre différent, ils se croisent, font connaissance, apprennent l'histoire de ceux qui les ont précédés. Ces mécanismes

<sup>529</sup> Il s'agit probablement d'une déformation par le chroniqueur espagnol du nom de Robert, seigneur de Saxe.

<sup>530</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, pp. 525-526.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 529.

<sup>532</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>533</sup> Chrétien de TROYES, *Le chevalier de la Charrette*, *op. cit.*, pp. 664-666 : le fils du roi d'Irlande et le fils du roi d'Aragon combattent au Tournoi de Noauz.

facilitent la construction de liens solides. Les chevaliers entreprennent beaucoup de voyages pour accumuler gloire et honneur dans les faits militaires ou courtois. Ils se rencontrent fréquemment à l'occasion des guerres, réceptions, mariages et échanges économiques. Autour du tournoi « se manifeste une identité commune » qui a pour socle le partage d'un espace de vie, de déplacement et de rencontre<sup>534</sup>.

### c - Les Lalaing : une famille de jouteurs sur le circuit des joutes

L'identité des protagonistes des différents pas et emprises révèle à quel point certains se sont fait une spécialité de parcourir les régions à la recherche de terrains pour exposer leurs qualités de champion. Se superposant avec d'autres activités, les joutes courtoises dévoilent un cercle de spécialistes des combats qui arpentent les cours et les villes à la recherche de la gloire. Plusieurs membres de la famille Lalaing figurent au rang de ces habitués des lices. Un regard porté sur ces fidèles serviteurs du seigneur de Hainaut puis des ducs de Bourgogne fait apparaître une activité professionnelle de tradition familiale tournée vers la joute.

L'ascendance de Jacques de Lalaing et de son frère Philippe explique leur omniprésence dans les pas d'armes mais aussi dans les temps forts de la chevalerie bourguignonne (réunion d'ordre, guerre, ambassade, pèlerinage). En effet, la famille regorge d'illustres ancêtres : Nicolas de Lalaing a accompagné Saint Louis à la croisade de 1270 à Tunis<sup>535</sup>. Monars de Lalaing, « bachelier de grande vaillance », figure au tournoi du Hem tenu vers 1280<sup>536</sup>. Simars de Lalaing accompagne Florent de Hainaut au tournoi de Chauvency, en 1285<sup>537</sup>. Enfin, Sansonneg de Lalaing assiste au tournoi de Mons en 1310<sup>538</sup>. Plus proche de Jacques de Lalaing, son grand père, Othe de Lalaing, bailli de Hainaut de 1398 à 1403, est également réputé pour sa pratique des armes et parce qu'« il fit nombre de beaux voyages aussi bien outre-mer qu'ailleurs »<sup>539</sup>. L'auteur du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* raconte comment Guillaume de Lalaing (le père de Jacques) avait dit à son père (Othe) qui lui demandait de se marier qu'il souhaitait au préalable « avoir vu plus de choses et pratiqué

<sup>534</sup> Nicole GONTHIER, Introduction à « Le tournoi au Moyen Âge », *Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale*, numéro 2, Lyon, 2003, *op. cit.*, p. 12.

<sup>535</sup> Félix BRASSART, *Le blason de Lalaing*, Douai, volume I, 1879, p. 66.

<sup>536</sup> SARRAZIN, « Roman du Ham », *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre suivie du Roman du Ham*, Paris, 1840, réédition New-York Library, 1965, p. 280 : « Doi baceler de grant vallance / Cascuns a cuevrechié u mance / Qu'il sont bien disne de l'avoir / lour nons vous ferai assavoir / pour voir se jou n'en entreprend / Boissés et Monnars de l'Aleng ».

<sup>537</sup> Félix BRASSART, *Le blason de Lalaing*, volume 1, *op. cit.*, p. 67 : « Simars de Lalain qui d'amors / Sert les amors et les clamors / Et quanque au mestier afert ».

<sup>538</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>539</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1207.



les armes, être allé outre-mer ou en quelque beau voyage comme jadis ont fait nos ancêtres »<sup>540</sup>. La culture familiale des Lalaing invite au voyage et à la carrière dans les armes. Elle imprègne la plupart des membres de la famille de Jacques. Guillaume de Lalaing a été un fidèle serviteur de la cour de Bourgogne<sup>541</sup>. Parmi les oncles de Jacques, deux s'illustrent particulièrement : Simon de Lalaing et Jean de Créquy.

Né vers 1405, Simon de Lalaing, l'un des frères de Guillaume, s'illustre dès 1426 lorsqu'il participe aux combats contre les mamelouks à Chypre<sup>542</sup>. En 1429, il brille au tournoi d'Arras<sup>543</sup>. Deux années plus tard, il est fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or, à Lille<sup>544</sup>. Jusqu'en 1435 Simon de Lalaing se range du côté anglais, sous les ordres de Jean de Luxembourg, comte de Ligny<sup>545</sup>. Passé cette date (et donc le Traité d'Arras), il combat contre eux. De 1436 à 1462, il est amiral de Flandres et grand veneur<sup>546</sup>. En 1437, il est nommé capitaine et gouverneur des deux châteaux et de la ville de l'Écluse (avant port de Bruges)<sup>547</sup>. Il mène une ambassade bourguignonne à Ferrare en 1438<sup>548</sup>. En 1443, accompagné du seigneur de Saveuse, du seigneur de Créquy et de Jacques de Lalaing, il prend part à la conquête de Luxembourg<sup>549</sup>. En 1448, il combat courtoisement en compagnie de Jacques de Lalaing à Stirling-Castle, contre des Écossais<sup>550</sup>. Cinq ans plus tard, il participe à la guerre de Gand au cours de laquelle Jacques de Lalaing trouve la mort<sup>551</sup>. Cependant, sa carrière continue : il participe au Banquet du Faisan en 1454 et fait vœu de croisade. Quelques mois plus tard, il part en ambassade, rejoignant Pedro Vásquez de Saavedra et Guillaume Fillastre à Francfort, se rendant ensuite auprès du roi de France, puis à Wiener Neustadt pour assister à la diète impériale<sup>552</sup>. En 1463, deux de ses fils (Josse et Simon) joutent au Pas du Perron Fée, tenu par son neveu Philippe de Lalaing<sup>553</sup>. En 1464, il part pour la croisade menée par le bâtard de

<sup>540</sup> *Ibid.*, p. 1027.

<sup>541</sup> Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France, op. cit.*, p. 288 : Guillaume de Lalaing a été élevé à la cour de Bourgogne avec Philippe le Bon de 1407 à 1409.

<sup>542</sup> Félix BRASSART, *Le blason de Lalaing*, volume 1, *op. cit.*, p. 105.

<sup>543</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, 1838, p. 498.

<sup>544</sup> Félix BRASSART, *Le blason de Lalaing*, volume 1, *op. cit.*, p. 105.

<sup>545</sup> Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France, op. cit.*, p. 290.

<sup>546</sup> Félix BRASSART, *Le blason de Lalaing*, volume 1, *op. cit.*, p. 105.

<sup>547</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>548</sup> Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France, op. cit.*, p. 290.

<sup>549</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p.1226.

<sup>550</sup> *Ibid.*, pp. 1309-1312.

<sup>551</sup> *Ibid.*, pp. 1402-1405.

<sup>552</sup> Jacques PAVIOT, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV<sup>ème</sup> siècle-XV<sup>ème</sup> siècle)*, *op. cit.*, pp. 138-139.

<sup>553</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, pp. 1176 et 1181.

Bourgogne mais qui avorte à Marseille<sup>554</sup>. Simon de Lalaing meurt en 1477<sup>555</sup>. Les nombreuses fois où Simon combat avec Jacques ou bien Philippe montrent une solidarité familiale remarquable. Celle-ci est encore renforcée par Jean V de Créquy, autre oncle de Jacques de Lalaing<sup>556</sup>. En 1429, Jean de Créquy apparaît comme chambellan de Philippe le Bon (qui l'a aussi fait chevalier). Dès 1431, il est fait chevalier de la Toison d'or et participe avec assiduité aux chapitres de cette institution<sup>557</sup>. En 1435, il figure parmi les négociateurs du traité d'Arras. En 1439, il organise des joutes en l'honneur du mariage de Charles le Téméraire avec Catherine de France<sup>558</sup>. Jean de Créquy exerce alors une intense activité diplomatique<sup>559</sup>. Il assiste au Pas de l'Arbre Charlemagne, tenu à proximité de Dijon en 1443<sup>560</sup>. En 1445, en tant que chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, il se rend à Châlons-sur-Marne pour voir la reine et préparer des conférences entre les deux parties. Il participe à cette occasion au pas d'armes organisé dans la cité<sup>561</sup>. Quelques années plus tard, de retour de Jérusalem, il assiste à plusieurs combats du Pas de la Fontaine aux Pleurs<sup>562</sup>. On le trouve encore au Pas de la Belle Pèlerine, près de Saint-Omer, où il figure en chevalier de la Table Ronde<sup>563</sup>. En 1454, il est présent au Banquet du Faisan à Lille qui est accompagné du Pas du Chevalier au Cygne<sup>564</sup>. Enfin, il assiste encore au Pas de l'Arbre d'or, en 1468, preuve qu'il lui tient à cœur d'être présent dans les moments publics essentiels de la vie de cour des ducs de Bourgogne<sup>565</sup>. En 1469, il porte en Angleterre le collier de l'ordre de la Toison d'or à Édouard IV, récemment élu, et clôt ainsi une longue carrière publique de quarante ans<sup>566</sup>.

Grâce à un père respecté à la cour de Bourgogne et des oncles particulièrement en vue, Jacques de Lalaing bénéficie d'un soutien privilégié du duc de Bourgogne. Jacques restera dans

<sup>554</sup> Jacques PAVIOT, *La politique navale des ducs de Bourgogne 1384-1482, op. cit.*, p. 132.

<sup>555</sup> Félix BRASSART, *Le blason de Lalaing*, volume 1, *op. cit.*, p. 105.

<sup>556</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, pp. 1208-1209 : Jean de Créquy est le frère de Jeanne de Lalaing, mère de Jacques et de Philippe de Lalaing.

<sup>557</sup> Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France, op. cit.*, p. 259 : Jean de Créquy entre dans l'ordre de la Toison d'or en 1430, lors du premier chapitre tenu à Bruges.

<sup>558</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>559</sup> *Ibid.*, p. 259 : En 1442 à Besançon, Jean de Créquy assiste à l'entrevue de Philippe le Bon et Frédéric, archiduc d'Autriche et roi des Romains. En 1443, avec le chancelier Rollin, Antoine de Croy, le seigneur de Montaigu, le seigneur de Ternant, le seigneur de Bergues et Simon de Lalaing, il rencontre le duc et la duchesse de Saxe.

<sup>560</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>561</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1245 : Jacques de Lalaing joute lors du pas d'armes organisé à cette occasion.

<sup>562</sup> *Ibid.*, pp. 1333-1334.

<sup>563</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 429.

<sup>564</sup> *Ibid.*, p. 502.

<sup>565</sup> *Ibid.*, p. 539.

<sup>566</sup> Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France, op. cit.*, p. 259.

les mémoires, comme en témoigne la biographie détaillée qui lui est consacrée et sa présence dans de nombreuses chroniques, françaises, bourguignonnes ou castillanes<sup>567</sup>. Il est né vers 1420<sup>568</sup>. À l'âge de sept ans, Jacques de Lalaing quitte les mains des femmes qui l'avaient éduqué jusque là. Son père le confie à un clerc qui lui apprend le latin et le français : Jacques doit savoir parler, écrire et comprendre<sup>569</sup>. Vers 1435, il abandonne la demeure familiale pour être élevé à la cour de Bourgogne avec Jean de Clèves<sup>570</sup>. Jacques de Lalaing peut ainsi nouer des relations utiles pour se faire connaître. Pendant l'adolescence, il chasse, excelle à la fauconnerie, joue aux échecs mais ne pratique pas encore les armes<sup>571</sup>. Entre 1435 et 1440, il apprend à jouter. En 1439, il accompagne son père Guillaume en Espagne, faisant ainsi partie de l'expédition qui escorte Agnès de Clèves, nièce de Philippe le Bon, jusqu'à son futur époux le prince de Viane, héritier du royaume de Navarre<sup>572</sup>. Les premiers combats courtois publics identifiés de Jacques de Lalaing se font en 1442, à Dijon<sup>573</sup>. L'année suivante, il tournoie à Bruxelles en présence du duc de Bourgogne et du duc de Clèves<sup>574</sup>. Cependant, c'est à partir de 1445 qu'il se fait véritablement connaître pour ses talents de jouteur. Au mois d'avril, il est présent à Nancy puis se rend à Châlons-sur-Marne où il joute en présence de Charles VII, du roi

---

<sup>567</sup> *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>e</sup> siècle, notices bio-bibliographiques*, (Raphaël de SMEDT, dir.), Francfort-sur-le-Main, 2000. Georges DOUTREPONT, « Le Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing. Une biographie romancée du XV<sup>e</sup> siècle », *Journal des Savants*, Paris, 1939, pp. 221-232. Martín de RÍQUER, « Andanzas del caballero borgoñon Jacques de Lalaing por los reinos de España y los capitulos del Siciliano Juan de Bonifacio », *Strenae* (mélanges offerts à Manuel Garcia Blanco), Salamanque, 1962, pp. 393-406. Élisabeth GAUCHER, « Le Livre des faits de Jacques de Lalaing. Texte et image », *Le Moyen Âge*, Paris, 1989, pp. 503-518. Élisabeth GAUCHER, *La Biographie chevaleresque (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1994. Colette BEAUNE, « Introduction du Livre des faits de Jacques de Lalaing », *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle REGNIER-BOHLER, dir.) Paris, 1995, pp. 1193-1409 ; Michelle SZKILNIK, *Jean de Saintré : une carrière chevaleresque au XV<sup>e</sup> siècle*, Genève, 2003. Michelle SZKILNIK, « Mise en mots, mise en images : Le cas du Livre des Faits du bon chevalier Jacques de Lalaing », *Ateliers de L'Université de Lille III*, Lille, 2003, pp. 75-87.

<sup>568</sup> Colette BEAUNE, *Introduction du Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1193.

<sup>569</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1210.

<sup>570</sup> Colette BEAUNE, « Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing », *op. cit.*, p. 1211 : Jean de Clèves, né en 1419, devient duc en 1448 (fils du duc Adolphe IV de Clèves et de Marie de Bourgogne, sœur du duc Philippe le Bon).

<sup>571</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1221.

<sup>572</sup> Monique SOMMÉ, « De Flandres en Navarre : le voyage d'Agnès de Clèves, nièce de Philippe le Bon et princesse de Navarre, en 1439 », *L'itinérance des seigneurs (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale n°34, Lausanne 2003, pp. 173-192. Werner PARAVICINI, « Un tombeau en Flandres : Hervé de Mériadeac », *Francia, forschung zur westeuropäischen geschichte*, Band 34/1, Mittelalter, Jan Thorbecke Verlag, Ostfildern, 2007, p. 100.

<sup>573</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 372 : Le premier combat courtois de Jacques de Lalaing a lieu à Dijon en 1438 (probablement une erreur de datation) à l'occasion du mariage de Jean de Salins et de la batarde du duc de Bavière.

<sup>574</sup> *Ibid.*, p. 406. Cette année 1443 marque aussi son apparition au conseil privé du duc de Bourgogne et sa participation à la prise de la ville et du château de Luxembourg (avec notamment Jean de Clèves, Simon de Lalaing et Jean de Créquy).

de Sicile, des reines de France et de Sicile, de la duchesse d'Orléans (Marie de Clèves) et de celle de Calabre<sup>575</sup>. Des ambassadeurs du duc de Milan, du roi de Castille, du roi d'Aragon, du duc de Savoie, de l'empereur de Constantinople et en provenance de Cologne sont également présents<sup>576</sup>. Lalaing s'ouvre les voies d'une renommée internationale. En septembre 1445, à Mons, il assiste au combat courtois du seigneur de Ternant contre Galiot de Baltasin<sup>577</sup>.

À partir de cette période, Jacques entame une série quasi ininterrompue d'entreprises courtoises. En décembre 1445, il affronte Jean de Boniface devant le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans, le comte de Charolais et le futur duc de Clèves, son compagnon de jeunesse. Lalaing est alors adoubé<sup>578</sup>. L'été 1446 marque le début de son emprise du Bracelet d'or qui le conduit à traverser la Péninsule ibérique<sup>579</sup>. Au cours de ce voyage, Jacques rencontre tous les souverains et personnages de haut rang que peut compter la Péninsule ibérique. Il se rend en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle comme à Notre-Dame de Montserrat et accomplit un combat courtois à Valladolid, le 3 février 1448, devant le roi de Castille et son connétable<sup>580</sup>. De retour après plus d'une année d'absence, Lalaing, accompagné de son oncle Simon, part en Angleterre à la recherche de nouveaux combats. C'est finalement à Stirling, en Écosse qu'ils croisent le fer courtoisement contre de nobles Écossais le 25 février 1449. À peine revenu en Bourgogne, Lalaing est défié par l'Anglais Thomas Keith, qu'il affronte à Bruges, en présence de seigneurs allemands, espagnols, écossais et italiens. À l'issue de ce combat, Jacques annonce la tenue du Pas de la Fontaine aux Pleurs<sup>581</sup>. Assisté de Pedro Vásquez de Saavedra, il y affronte des combattants d'origines diverses. Le dernier combat du pas achevé, Lalaing part pour Rome, comme pèlerin avant de se rendre à Naples pour une ambassade auprès d'Alphonse V d'Aragon<sup>582</sup>.

Ayant acquis une place de choix auprès de Philippe le Bon, Jacques de Lalaing est fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or, lors du chapitre de Mons<sup>583</sup>. En mai 1451, il part en

<sup>575</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 149 : À Nancy, Jacques de Lalaing joute au sein de l'équipe du roi de France constituée à cette occasion pour affronter celle du roi René.

<sup>576</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1224.

<sup>577</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 94 : Lalaing prête un cheval à Galiot de Baltasin pour le combat.

<sup>578</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1256.

<sup>579</sup> *Ibid.*, pp. 1262-1263 : Les douze chapitres de l'emprise du Bracelet d'or sont datés du 26 juillet 1446.

<sup>580</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, Paris, 1884, p. 192. *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 656.

<sup>581</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1325. Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, Paris, 1844, p. 213. Mémoires d'Olivier de la Marche, *op. cit.*, p. 434.

<sup>582</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 450.

<sup>583</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1349.

ambassade avec Jean de Croy et Toison d'or voir le pape et le roi d'Aragon<sup>584</sup>. Les chevaliers bourguignons en profitent pour porter deux colliers aux nouveaux élus de l'ordre qu'ils remettent à Naples (à Pedro de Cardona) et en Sicile (mais le comte de Colisano est mort lorsqu'ils y parviennent)<sup>585</sup>. Une fois rentré dans les territoires de Bourgogne, il exerce Charles le Téméraire à la joute dans le parc de Bruxelles<sup>586</sup>. En octobre 1451, Lalaing part à la rencontre du roi de France pour une nouvelle ambassade<sup>587</sup>. En 1453, Jacques de Lalaing est tué lors du siège de Poucques, près de Gand, dans la guerre qui oppose les troupes du duc de Bourgogne aux Gantois. En définitive, son parcours démontre que l'essentiel de ses activités est tourné vers les joutes. Même en mission diplomatique, son aura de champion l'accompagne et le sert.

L'épithète de Georges Chastellain est explicite « Ci-gît celui qui, en trente ans d'âge / Vingt-huit fois fit armes non par gages / De tel âge et de tel personnage / Le monde s'émerveillait ».

De cette mort prématurée naît une nouvelle carrière : celle de Philippe. Des trois frères de Jacques de Lalaing, Philippe est celui qui reprend le flambeau chevaleresque du défunt en adoptant son style de vie. Philippe, adoubé suite à la guerre de Gand par Philippe le Bon, devient chambellan ducal en 1453<sup>588</sup>. Il se distingue à la bataille de Gavre avant de jouter à Lille dans le cadre du Pas du Chevalier au Cygne (1454). Il participe à une nouvelle joute dans cette ville, en août 1458, puis au Pas du Quesnoy en octobre de la même année<sup>589</sup>. Il assiste au sacre de Louis XI en 1461 au cours duquel des joutes ont lieu<sup>590</sup>. En 1463, il garde le Pas du Perron Fée, à Bruges. Fort de son succès, il part pour une expédition en Orient avec le grand bâtard de Bourgogne<sup>591</sup>. Philippe de Lalaing meurt à la bataille de Montlhéry en 1465, comme son frère douze ans auparavant. La carrière des deux frères se ressemble. Autour d'une activité de joueur pour laquelle ils sont connus, ils voyagent, participent à des missions diplomatiques, tout en faisant la guerre, fonction première des chevaliers.

À la lumière des parcours de Jacques, de Philippe et de leurs oncles, la famille Lalaing se révèle être une entreprise de chevalerie, au service de la cour de Bourgogne. En tant que

<sup>584</sup> *Ibid.*, p. 1350.

<sup>585</sup> Jacques PAVIOT, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV<sup>ème</sup> siècle-XV<sup>ème</sup> siècle)*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>586</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 452. Le futur duc de Bourgogne est encore un apprenti joueur à cette époque.

<sup>587</sup> *Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1350.

<sup>588</sup> Colette BEAUNE, *Introduction du Pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1164 : Jacques de Lalaing décède cette année là, ce qui amène Colette Beaune à faire l'hypothèse d'une désignation destinée à « compenser » la mort de Jacques par la reconnaissance de son frère Philippe par le duc de Bourgogne.

<sup>589</sup> Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France, op. cit.*, p. 289.

<sup>590</sup> *Ibid.*, p. 289.

<sup>591</sup> *Ibid.*, pp. 288-289.

combattants, spectateurs ou organisateurs, ses membres sont presque toujours présents dans les pas d'armes et emprises lancés sous l'autorité du duc de Bourgogne. Ces connexions entre la cour de Philippe le Bon ou de son fils et la famille Lalaing s'inscrivent dans la durée puisqu'en 1470, plusieurs Lalaing sont encore présents au Pas de la Dame Sauvage<sup>592</sup>.

Pendant toute la durée du XV<sup>ème</sup> siècle, autour du jouteur emblématique qu'est Jacques, la famille Lalaing est au rendez-vous des pas d'armes et emprises. Outre ses compétences dans le domaine des armes, l'aura de ce dernier s'explique également par ses liens avec Jean de Clèves, devenu duc de Clèves en 1448, avec qui il a été élevé. Cette proximité avec la famille de Clèves lui ouvre des portes fraternelles, qu'il se rende au Portugal, en Aragon ou en Navarre. Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, jouteur réputé et frère de Jean de Clèves, se marie avec Béatrice, infante du Portugal et nièce d'Isabelle, duchesse de Bourgogne, en 1453<sup>593</sup>. Même si Jacques de Lalaing décède cette même année, il a pu bénéficier auparavant du réseau du seigneur de Ravenstein. En 1447, Jacques de Lalaing est accueilli en Navarre par Agnès de Clèves, sœur de Jean et d'Adolphe de Clèves, mariée à Charles d'Aragon, prince de Viane et héritier du royaume de Navarre<sup>594</sup>. Jacques de Lalaing a côtoyé Agnès de Clèves puisqu'ils ont été élevés ensemble à l'hôtel du duc de Clèves et Jacques l'avait déjà accompagné en Navarre en 1439. Marie de Clèves, autre sœur de Jean et Adolphe de Clèves, duchesse d'Orléans, apparaît plutôt comme un frein aux bonnes relations entre Jacques de Lalaing et son mari, le duc Charles d'Orléans, probablement parce que Jacques a longtemps eu le secret espoir de l'épouser<sup>595</sup>. Quoi qu'il en soit, lorsque Jacques de Lalaing part pour la Péninsule ibérique porteur de l'emprise du Bracelet d'or, il est membre de plusieurs puissants réseaux : familial, amical et ducal (comme représentant de Philippe le Bon). Ce jouteur voyageur part à l'aventure mais vers une aventure largement calculée et préparée.

À la manière des métiers qui se transmettent de père en fils, la joute apparaît comme un exercice ancré dans la culture des Lalaing. Cette particularité s'accompagne de leur impressionnante présence sur différents fronts et en différents lieux. La joute apparaît comme une tradition familiale au même titre que l'esprit voyageur. L'exemple de la lignée des Lalaing montre que l'image des chevaliers errants, solitaires, n'est pas celle qui prévaut chez les participants aux pas d'armes. Il s'agit davantage de jouteurs appartenant à plusieurs solides réseaux les aidant dans leur entreprise. Famille, amis, ordres de chevalerie et seigneurs sont

---

<sup>592</sup> Olivier de la MARCHE, *Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, op. cit., pp. 55-95.

<sup>593</sup> Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France*, p. 254.

<sup>594</sup> *Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing*, op. cit., pp. 1265-1271.

<sup>595</sup> *Ibid.*, p. 1234.

autant de points d'appui facilitant le voyage des champions qui s'inscrivent dans un circuit organisé de joutes courtoises.

## **2 ) Des professionnels de l'organisation**

La zone géographique où se développe le phénomène des pas d'armes est étendue et fait apparaître une organisation autour de plusieurs centres d'activité (cours et villes) éloignées les unes des autres. Un examen attentif du rôle des officiers d'armes permet de comprendre à quel niveau ils sont impliqués et comment ils facilitent la bonne circulation de l'information entre les différents lieux. Assurant les conditions adéquates à la bonne tenue d'un défi entre chevaliers, les rois d'armes, hérauts et poursuivants interviennent à plusieurs niveaux dans ce genre de rencontre. Leur indispensable participation dans les pas d'armes reflète leur importance dans la vie de cour.

### **a - Au cœur du défi**

Le défi est central pour expliquer l'attitude des champions dans les pas d'armes et les emprises. Tenir ou attaquer un pas, porter une emprise ou bien la toucher, sont des comportements et des gestes qui signifient qu'on lance un défi armé ou bien qu'on le relève. Provoquer, braver, inciter l'ennemi ou l'adversaire d'un jour au combat courtois est une manière d'éprouver sa force, son adresse, sa supériorité dans des conditions loyales. Nul besoin pour les chevaliers de parler la même langue pour comprendre qu'un défi est lancé ou pour y répondre. Ce geste typiquement chevaleresque ne connaît pas les frontières.

Les officiers d'armes jouent un rôle essentiel en définissant et reprecisant à chaque occasion les contours et les conditions d'un défi. Le droit de lancer ou de relever un défi courtois n'est pas offert à tous. Certaines qualités indispensables de noblesse, précisées dans l'annonce, sont nécessaires. Être chevalier ou écuyer est une condition indispensable mais n'est pas une garantie suffisante : encore faut-il que le prince autorise la participation d'un prétendant à ce genre d'événement. Lancer un défi et le relever sont des actes qui peuvent se faire selon des procédés variés mais dans tous les cas, les officiers d'armes jouent un rôle clé d'intermédiaires pour qu'une cérémonie solennelle voie le jour, permettant aux candidats aux combats de se déclarer.

#### **➤ La vérification des qualités requises**

Une phrase définissant les qualités requises pour être assillant se trouve en introduction des chapitres qui réglementent les pas d'armes. En préambule de la lettre du Pas de

la Fontaine aux Pleurs il est écrit que : « tous les nobles chevaliers ou écuyers, nobles de quatre lignées et sans reproche – qui seront tenus de prouver leur noblesse par lettres scellées d'un prince ou par le témoignage d'un chevalier ou d'un officier d'armes digne de foi – pourront toucher ou faire toucher lesdits écus »<sup>596</sup>. De même, le Pas du Perron Fée s'adresse « à tous nobles hommes, chevaliers ou écuyers »<sup>597</sup>. Parfois rien n'est dit et, dans ce cas, il semble qu'une acceptation commune fasse office de sélection. Au Pas du Quesnoy, « chacun qui le voulait » peut toucher l'emprise<sup>598</sup>. Cela s'entend parmi les individus d'un rang suffisant. Les conditions d'engagement reposent pour partie sur des règles implicites. Néanmoins, le plus souvent, la lettre du pas apporte toutes les précisions nécessaires et les hérauts se chargent d'effectuer les vérifications.

De préférence, les qualités requises des assaillants doivent se rapprocher autant que possible des qualités de celui qui défend le pas. Le cas du *Passo de la Fuerte Ventura* est exemplaire : rien n'est dit sur les qualités nécessaires des assaillants. Pourtant, les adversaires qui se présentent sont tous de haut rang. Personne n'envisage d'ailleurs d'engager des vérifications. Pour affronter l'infant Henri d'Aragon, gardien du pas, il faut être un roi, un prince ou un personnage de haute noblesse.

Au *Passo Honroso*, le fonctionnement est différent. Certes, Suero de Quiñones est un chevalier issu d'une famille réputée mais il défend le pas avec d'autres chevaliers moins prestigieux. Les candidats au défi peuvent donc être issus de milieux sociaux plus variés. Cependant, l'écramage a lieu à un deuxième niveau : lorsqu'un chevalier de renom se présente, Suero de Quiñones ou l'un de ses plus prestigieux compagnons lui est opposé. S'il s'agit d'un écuyer obscur, le gardien du pas lui envoie l'un de ses jeunes partenaires.

Dans tous les cas, les participants à un pas doivent faire preuve de leurs origines nobles. Très rarement, des bourgeois sont autorisés à entrer en compétition. Ces derniers doivent avoir un niveau social élevé. Quel que soit le pas d'armes envisagé, aucun prétendant au combat n'est exempt de vérification, s'il n'est pas parfaitement connu du gardien du pas et de ses officiers d'armes. Au final, selon les pas, un éventail social plus ou moins restreint de combattants peut relever le défi.

---

<sup>596</sup> *Ibid.*, p. 1318.

<sup>597</sup> *Le pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1170.

<sup>598</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 859.



➤ **L'autorisation du prince**

Au-delà des qualités de noblesse requises pour relever un défi, un écuyer ou chevalier doit obtenir l'autorisation de son prince pour combattre. Soumise à son bon vouloir et à un jeu complexe de relations, elle demeure incertaine.

Si des tensions diplomatiques existent entre deux cours, un souverain pourra interdire à l'un de ses chevaliers de combattre, même s'il est issu d'une famille suffisamment noble. L'hypothèse inverse peut aussi se produire : pour certains princes, ces affrontements courtois sont l'occasion de régler les différends. Lorsque les relations entre deux cours sont au beau fixe, les princes peuvent décider qu'en bons amis, leurs chevaliers peuvent s'affronter. Cette décision n'est pas non plus automatique : parfois, il ne faut pas prendre le risque d'entacher la qualité des liens qui unissent deux cours par des joutes qui pourraient dégénérer. Bonnes ou mauvaises, les relations entre deux cours n'expliquent pas toujours l'autorisation ou le refus d'un prince. Des éléments plus personnels et liés au contexte précis du défi expliquent les positions des souverains à l'égard de leurs chevaliers.

Le Pas de l'Arbre Charlemagne s'adresse « à tous nobles hommes exceptés ceux du royaume de France et du duc de Bourgogne »<sup>599</sup>. Si Français et Bourguignons sont exclus du rang des assaillants, deux raisons l'expliquent : les Français ne sont pas particulièrement les bienvenus tandis que les Bourguignons doivent uniquement figurer parmi les gardiens du pas.

Quelques années plus tard, Charles VII interdit à ses chevaliers de relever le défi du Bourguignon Jacques de Lalaing. Les tensions franco-bourguignonnes ne sont pas encore toutes réglées et le roi de France estime sans doute qu'un combat courtois à ce moment-là est sans intérêt pour lui. En Navarre, Jean de Lusse est à son tour privé de combat contre Lalaing par son prince qui explique que « les maisons de Navarre et de Bourgogne sont étroitement alliées, tant par ma sœur que par ma compagne, que je suis sûr que monseigneur le roi refusera de laisser accomplir des faits d'armes entre ceux de la maison de Bourgogne et ceux de la maison d'Aragon et de Navarre »<sup>600</sup>. L'argument repose sur une proximité trop grande entre les possibles protagonistes. L'amitié comme l'inimitié peuvent donc empêcher un affrontement courtois.

Lalaing n'est pas le seul à voir ses adversaires potentiels privés de combat. Après avoir tenu le Pas de Barcelone, le comte de Foix souhaite organiser un rassemblement similaire à

---

<sup>599</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 376.

<sup>600</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1266.

Valencia. Le roi de Navarre et d'Aragon s'y oppose, probablement parce que les chevaliers du comte risqueraient de semer le trouble dans la ville<sup>601</sup>.

L'autorisation du prince est donc obligatoire, pour garder ou attaquer un pas. Cette étape est parfois difficile à franchir tant elle tient au bon vouloir du prince. Ses relations politiques avec le pays d'origine du chevalier entrepreneur, son goût pour les combats courtois, ses humeurs et sa volonté de laisser libre cours à des fêtes chevaleresques sont autant d'éléments orientant ses choix.

Être autorisé à relever un défi est donc affaire d'appartenance sociale et de capacité à convaincre. Il faut être à la fois de condition noble et en bons termes avec son prince pour le persuader du bien-fondé de sa participation à ce genre d'événement.

➤ **La manière de relever le défi**

Lorsqu'un chevalier est décidé et autorisé à relever un défi (pas d'armes ou emprise), il doit encore se soumettre à un rituel destiné à porter à la connaissance de tous son désir de combattre. Selon les cas, il se charge lui-même de relever ce défi ou mandate un héraut.

Au *Passo Honroso*, chaque nouvel arrivant sur les lieux du pas est accueilli par un roi d'armes et un héraut envoyés par Suero de Quiñones pour connaître leur nom et la terre d'où ils viennent. Le 20 juillet 1434, le héraut Villalobos prévient Suero de Quiñones de l'arrivée prochaine du chevalier Gutierre Quijada et de sa compagnie<sup>602</sup>. Un second officier d'armes les inscrit de manière solennelle. Conformément aux conditions publiées, il enlève l'éperon droit des chevaliers désireux de combattre pour les suspendre à un drap situé sur l'estrade des juges, à la vue de tous. Relever le défi du *Passo Honroso* fait déjà partie de la mise en scène des combats.

Au Pas de l'Arbre Charlemagne, selon un procédé similaire destiné à marquer les esprits, les officiers d'armes gardent des boucliers que les assaillants viennent frapper à la lance ou font frapper par leur héraut, en signe de défi<sup>603</sup>. Olivier de la Marche décrit comment un héraut du roi de Castille vient relever le défi au nom de Pedro Vásquez de Saavedra et comment un autre fait de même pour Diego de Valera. Le héraut Savoie s'exécute à son tour au nom de six nobles hommes de Savoie<sup>604</sup>. Plus tard, Jacques de Visque, serviteur du duc de Milan fait encore toucher l'écu par le héraut Palatin<sup>605</sup>. Qu'il s'agisse des chevaliers ou de hérauts envoyés

---

<sup>601</sup> Guillaume LESEUR, tome 2, *op. cit.*, pp. 88-89 : « il se voulut armer et tenir ung pas de joutes à tous venans (...) survint devers luy le Roy Johann d'Arragon, son beau pere, en sa propre personne, pour le prier et requerir que pour l'amour de Dieu il s'alast desarmer ».

<sup>602</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 26.

<sup>603</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 378.

<sup>604</sup> *Ibid.*, p. 384.

<sup>605</sup> *Ibid.*, p. 386.

en leur nom, relever le défi est un acte spectaculaire. Généralement, après avoir enregistré les prétendants, les officiers d'armes autorisent ou interdisent les combats, au regard de l'origine des chevaliers. Ce procédé de vérification est présent avant et pendant tous les pas d'armes. Il nécessite souvent la discussion entre le premier cercle des officiers d'armes, organisateurs des combats, et celui des officiers étrangers, venus pour accompagner les chevaliers, comme le roi d'armes Portugal ou Villalobos lors du *Passo Honroso*. Des compétences dans le domaine de la généalogie et de l'héraldique sont requises à ce moment précis.

Au Pas de la Fontaine aux Pleurs, le poursuivant Montfort vient signifier la volonté de Pierre de Chandio de défier Jacques de Lalaing. Le poursuivant Valois fait de même pour Girard de Roussillon<sup>606</sup>. Quelques jours plus tard, ce sont encore les officiers d'armes Toulangeon, Limbourg et Piémont qui s'exécutent au nom des chevaliers qu'ils servent<sup>607</sup>. Ceux qui veulent défier Jacques de Lalaing doivent le signifier en touchant ou en faisant toucher une targe, sorte de petit bouclier, qui appartient au décor. Ils peuvent choisir entre trois targes : la blanche pour les combats à la lance et à la hache à dague, la violette pour l'épée et la noire pour les courses de lances. Le fait de toucher ou faire toucher une targe est un engagement définitif, sur l'honneur. Ainsi, lorsque Jean de Boniface touche les targes blanche et noire, le héraut présent inscrit-il son nom et lui demande où il loge<sup>608</sup>. Il n'est alors plus possible de faire marche arrière. Le même procédé est encore utilisé au Pas de Chinon et au Pas de Saumur.

Relever le défi ne s'effectue pas à la légère car il est question d'honneur. Tout engagement pris doit être tenu. La question est encore plus sensible lorsque le défi est pour la vie. Galiot de Baltasin touche l'emprise que porte le seigneur de Ternant. La manière de le faire signifie que le combat ne doit pas aller jusqu'à la mort alors que s'il avait arraché « la manchette de dame faite d'un délié violet, moult gentement brodé, garnie de diamans, de perles et autres pierreries », il se serait engagé pour la vie<sup>609</sup>. Jacques de Lalaing provoque Jean de Boniface d'une manière similaire en 1445. En touchant l'emprise du chevalier sicilien, il le défie à la hache et à la lance. Après ces combats, Lalaing décide de porter à son tour un bracelet d'or auquel est attaché un couvre-chef de plaisance, pour se rendre en France, en Navarre, en Castille puis en Écosse, dans l'espoir qu'un chevalier relève le défi.

Le rapport physique direct entre celui qui lance le défi et celui qui le relève n'est pas systématique avant les combats. Certains s'inscrivent par avance, par l'intermédiaire d'un héraut qui se déplace de cour en cour et fait l'annonce de l'emprise à venir au nom du chevalier. Les

<sup>606</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1331.

<sup>607</sup> *Ibid.*, p. 1333.

<sup>608</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 436.

<sup>609</sup> *Ibid.*, p. 408.

champions désireux de combattre sont alors engagés à distance. Ils combattront par ordre d'inscription.

Les modalités d'inscription à un pas sont donc relativement simples : il suffit de s'adresser au héraut responsable, quand il parcourt le royaume pour annoncer le pas ou sur le lieu de la manifestation quand elle a commencé. La possibilité de s'inscrire à distance permet d'assurer un nombre minimum de participants avant même le premier jour du pas. Pour les chevaliers attaquants, ce système garantit de trouver un adversaire et donc de ne pas se déplacer pour rien. Les lettres de bataille, qui signifient un défi direct à leur destinataire, optimisent les chances de trouver un combat et facilitent la mise au point des modalités de la confrontation. Par exemple, en 1428, le Catalan Francí Desvalls défie par ce moyen le chevalier Johan de Boxador. Par l'intermédiaire de hérauts, les lettres échangées entre les deux hommes pendant plusieurs mois aboutissent à la mise au point d'un affrontement<sup>610</sup>.

De temps à autre, le défi peut être relevé à plusieurs endroits. Le Compagnon à la Larme Blanche laisse ainsi la possibilité de toucher son enseigne à Arras et au Quesnoy. Douze assaillants le font dans la première ville et treize dans la seconde<sup>611</sup>. Parfois, une manière originale de relever le défi est mise au point : au *Passo de Jaén*, les chevaliers doivent passer sous un pont traversant la place où ont lieu les combats en signe d'engagement<sup>612</sup>. Probablement est-ce seulement du domaine de la mise en scène et les chevaliers qui veulent relever le défi se sont certainement déjà fait connaître mais cette manière de procéder renforce les effets spectaculaires.

Lancer ou relever un défi ne sont donc pas des actes anodins. Ils nécessitent d'informer, de demander, de dialoguer, de montrer sa capacité à respecter des principes de loyauté et de courtoisie. Un chevalier doit en être digne et avoir l'autorisation de son prince, avant de se soumettre à un cérémonial spécifique à chaque pas. Les officiers d'armes jouent un rôle important : acteurs essentiels de l'annonce de la tenue future de l'événement, ils en répandent la nouvelle puis assurent la réception des assaillants dont ils valident le droit à combattre. Face à des principes généraux de défi communément partagés, les officiers d'armes s'assurent que les champions ont bien intégré les règles propres à chaque confrontation. En plus de cet aspect purement technique de leur intervention, les officiers d'armes octroient également un caractère solennel à chaque moment du défi (lancement, relève puis combat effectif). La participation des champions suit un rituel largement orchestré par les officiers d'armes qui inscrivent les joutes dans une dimension théâtrale.

<sup>610</sup> Martín de RÍQUER, *Caballeros medievales y sus armas*, Madrid, 1999, pp. 53-59.

<sup>611</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 860.

<sup>612</sup> *Hechos del Condestable don Miguel Lucas de Iranzo*, Madrid, 1940, pp. 58-59.

### **b - Le rôle des officiers d'armes**

La mise en perspective de tous les pas d'armes et emprises permet de dégager des invariants dans leur préparation et de souligner l'importance des officiers d'armes.

L'annonce de la future tenue d'un pas est une des étapes importantes dans l'organisation de ce genre d'événement. Pour les chroniqueurs, compte-tenu de la précision avec laquelle ils peuvent le restituer, le discours solennel avertissant de la tenue de joutes semble constituer un premier événement en soi. Cette phase préalable au combat comprend l'annonce et la réponse à l'annonce : les candidats informés du déroulement du pas relèvent ou non le défi. Un nombre important de descriptions écrites évoque ces deux temps et permet d'en aborder les caractéristiques essentielles.

Le projet de pas est présenté au moyen d'une lettre souvent présentée intégralement dans les chroniques. Lorsque les écrivains ne restituent pas le document tel quel, ils se contentent de livrer ce qu'ils ont pu entendre lors de l'annonce ou bien, s'ils étaient absents, des informations qu'on leur a rapportées sur le sujet, de manière plus ou moins précise. Certaines chroniques ne révèlent pas le contenu des chapitres : Olivier de la Marche ne décrit qu'une partie de la lettre apportée au duc de Bourgogne à l'occasion du Pas de l'Arbre d'or. À l'inverse, les chroniques attribuées à Mathieu d'Escouchy présentent les chapitres du Pas de la Pèlerine ou de la Fontaine aux Pleurs, mais ne décrivent pas les combats, preuve que le temps de présentation revêt parfois une grande importance.

La lettre d'un pas d'armes correspond à l'annonce écrite de l'intention du chevalier gardien de lancer un défi<sup>613</sup>. Elle contient notamment les chapitres qui fixent la réglementation générale des combats. Elle expose le thème général du pas. En plus, cette missive énonce l'identité du gardien, le lieu, la date des combats et l'identité du prince commanditaire. Parfois, elle précise aussi les motifs qui poussent le champion à lancer le défi. La lettre et les chapitres qui régissent le *Passo Honroso* sont par exemple très détaillés dans ces domaines. À partir des informations contenues dans la lettre du pas, qui est lue en différents endroits, les chevaliers désirant prendre part aux combats peuvent s'organiser pour se rendre sur le lieu de l'entreprise chevaleresque, à la date fixée. Ils disposent alors des informations nécessaires sur la manière de relever le défi. Ce moment, où les assaillants viennent manifester leur intention de combattre, est un autre temps fort. Il occupe une place centrale dans les descriptions de certains pas d'armes (par exemple, cet aspect est très développé pour la tenue du Pas de Saumur mais est passé sous silence pour le Pas du Perron Fée ou celui du Chevalier au Cygne). La lecture publique de la lettre du pas ainsi que l'acte signifiant que le défi est relevé sont deux moments

---

<sup>613</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 2 : L'auteur utilise le terme de « *peticion* ».

clés précédents la tenue des joutes qui mettent en lumière à tour de rôle les deux catégories de combattants : les gardiens sont au centre de l'annonce du pas alors que les assaillants sont les pièces maîtresses lorsqu'il s'agit de relever le défi.

➤ **L'annonce de la tenue d'un pas d'armes ou d'une emprise**

La tenue d'un pas d'armes nécessite un rassemblement de chevaliers prêts à combattre. Deux types de situations peuvent se présenter. Dans la première, l'annonce du pas est faite alors que les chevaliers sont déjà rassemblés, à l'occasion d'un mariage, au retour de la guerre ou lors de la réunion d'un ordre de chevalerie. Dans ce cas, un chevalier présent lance le défi à ses congénères. Déjà présents sur les lieux de combat, les chevaliers désireux de se lancer dans l'aventure n'ont qu'à se manifester. Annoncer l'événement quelques jours à l'avance est alors suffisant. Ce mode de fonctionnement est pratique et économique puisqu'il n'est pas nécessaire d'engager des officiers d'armes pour diffuser l'information.

Une deuxième situation se présente fréquemment : l'annonce de la tenue du pas a pour but de créer le rassemblement. Dans ce cas, d'autant plus si le gardien ou le mécène du pas souhaite lui donner un caractère international, l'annonce doit être suffisamment anticipée. Ce modèle se rapproche de celui décrit par Chrétien de Troyes pour le Tournoi de Noauz auquel participe Lancelot : « On annonça pour le jour du combat une date très éloignée afin qu'il y eût plus de monde »<sup>614</sup>. En effet, il faut permettre à ceux qui viennent de loin d'être informés, autorisés, voire mandatés par leur souverain pour aller combattre. Plusieurs semaines sont alors nécessaires.

Pour une emprise d'armes, le chevalier entrepreneur va à la rencontre de ses adversaires, se déplaçant de ville en ville, en se faisant précéder de hérauts. Annoncer une emprise est donc un exercice différent, ce qui explique qu'on ne parle pas d'un gardien pour une emprise d'armes mais du porteur de l'emprise.

➤ **La lecture de la lettre et des chapitres du pas ou de l'emprise**

L'annonce de la tenue future d'un pas comporte toujours le rituel de la déclaration d'intention du chevalier devant la cour et son seigneur. Cette présentation solennelle est une lecture à haute voix des projets du chevalier défenseur. Elle énumère aux auditeurs le thème du pas, c'est-à-dire la raison de sa tenue, la nature des motifs qui poussent le chevalier à se lancer dans pareille entreprise et se poursuit par les chapitres qui le réglementent. Elle se fait devant une assemblée aussi large que possible, comprenant la cour et présidée par le prince dont le champion dépend. Plus son public est nombreux, plus l'officier d'armes en charge de l'annonce

---

<sup>614</sup> Chrétien de TROYES, *Le chevalier de la Charrette*, op. cit., p. 654.

dispose d'oreilles et de bouches pour répandre la nouvelle. Au préalable, le chevalier entrepreneur aura pris soin d'obtenir l'autorisation de son souverain pour organiser un tel événement, afin de ne pas prendre le risque d'être désavoué en public et surtout, pour bénéficier de son aide financière ou matérielle. L'accord de principe obtenu, le chevalier fait lire à haute voix la lettre du pas par un héraut. Profitant généralement d'un rassemblement (banquet, ambassade, réunion, fête), l'annonce de l'événement constitue le premier épisode solennel d'un pas d'armes.

La lettre d'annonce se décompose en plusieurs parties.

Elle commence systématiquement par une invocation consistant à énumérer les saints qui ont inspiré l'entreprise du chevalier. Le champion sicilien Jean de Boniface entreprend ses combats courtois en « l'honneur et à la louange de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très glorieuse mère et de monseigneur saint Georges »<sup>615</sup>. Saint Georges est fréquemment honoré puisqu'il est le patron de la chevalerie. De même, saint Michel ou saint Maurice, saints chevaliers, sont populaires chez les champions. Jacques de Lalaing se dit inspiré par Dieu, la glorieuse Vierge Marie, monseigneur saint Jacques, madame sainte Anne et monseigneur saint Georges<sup>616</sup>. Suero de Quiñones s'en remet à Dieu, à la Vierge et à l'apôtre saint Jacques<sup>617</sup>. Symbole de la Reconquista, saint Jacques est presque toujours la référence des chevaliers de la Péninsule ibérique. Pour cette raison peut-être et parce qu'il porte son nom, le Bourguignon Jacques de Lalaing s'en remet aussi à lui.

L'invocation est suivie de la dédicace au seigneur qui a accordé le droit de combattre au champion. La plupart du temps, une explication vient ensuite préciser que les intentions du chevalier sont nobles, loyales et bienvenues. S'il décide de garder l'anonymat au cours du pas, il s'en explique et fournit des garanties sur sa qualité de noble gardien. Ces préliminaires achevés, la lettre présente la date, le lieu et les armes qui caractérisent le pas<sup>618</sup>. Son thème, qui revient comme un leitmotiv, est évoqué à travers des éléments légendaires, parfois mythiques et souvent volontairement mystérieux. Il laisse entrevoir les motifs d'engagement du chevalier : pas amoureux, centré sur la délivrance de sa belle, pas de compagnon, pas de pèlerin ou encore pas purement littéraire<sup>619</sup>. Bien souvent, Dieu, un grand seigneur et une dame sont à l'origine d'une aventure que le chevalier se propose d'achever dans la splendeur des combats courtois. Honneur et courtoisie trouvent une place de choix parmi les motifs des champions afin de faire

<sup>615</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1251.

<sup>616</sup> *Ibid.*, p. 1317.

<sup>617</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 4.

<sup>618</sup> *Le pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1167 : « Et premièrement je mettrai par écrit les chapitres faits pour le pas ; et ensuite j'éclaircirai tous les mystères, cérémonies et ordonnances qui concernent les lances et les épées, et enfin je parlerai de la manière dont la chose fut conduite ».

<sup>619</sup> Colette BEAUNE, « Introduction », *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1165.

renaître l'esprit et l'idéal d'un âge d'or de la chevalerie. La lettre du Pas du Perron Fée renvoie à cette dimension : « une étrange et soudaine aventure m'est advenue (...) je dois éprouver mon corps et mes armes contre tous ceux qui voudront me faire l'honneur de venir me délivrer »<sup>620</sup>.

À la suite du thème sont énumérés les chapitres du pas au public. Cette phase consiste à présenter les règles que doivent respecter les chevaliers lors des combats. Généralement, le prix à payer en cas de défaite et à gagner en cas de victoire (ou de simple participation) s'ajoute aux précédentes descriptions. Suite à la première lecture effectuée à haute voix devant sa propre cour, le chevalier organise la diffusion de la lettre et de ses chapitres par l'intermédiaire de hérauts dans les cours des royaumes qu'il désire inviter.

À travers les différents pas d'armes étudiés, se dégagent plusieurs modalités pour annoncer l'événement. Elles sont fortement liées au temps qui sépare l'annonce de la tenue du pas des affrontements effectifs. Dans tous les cas, l'organisation mise en place pour annoncer l'événement suit des règles précises.

### ➤ **Lorsque le pas est annoncé peu de temps à l'avance**

Selon les circonstances, l'organisation d'un pas d'armes ou d'une emprise nécessite une anticipation plus ou moins importante. Si le public potentiel et les chevaliers sont déjà réunis pour d'autres motifs, l'annonce de l'événement n'a pas besoin d'être effectuée trop longtemps à l'avance. Cette situation se retrouve fréquemment lorsque les joutes s'inscrivent dans un ensemble plus vaste de festivités : ambassades, mariages ou réunions d'un ordre de chevalerie.

Pour les emprises d'armes, le porteur de l'annonce est généralement un officier d'armes qui précède le chevalier qui souhaite combattre. Dans le code de courtoisie chevaleresque, l'emprise est à la fois l'action qu'entreprend le chevalier et l'objet qu'il fait vœu de porter sur lui pendant toute la durée de l'action, symbole de son dévouement. Cette enseigne visible parle d'elle-même. Un chevalier sait qu'il peut en défier un autre à sa vue. Une emprise peut donc être relevée très rapidement et ne nécessite pas obligatoirement d'être précédée d'une annonce. Néanmoins, le passage préalable d'un héraut facilite la circulation de l'information et permet au futur assaillant d'aller à la rencontre du porteur de l'emprise.

Pour les pas d'armes, la variété des situations est beaucoup plus importante. Le *Passo de la Fuerte Ventura* ne semble pas avoir été annoncé longtemps à l'avance. La présence à Valladolid du roi de Castille et de son connétable favorise la venue de hauts personnages comme le roi de Navarre, l'infant Henri d'Aragon et l'infante d'Aragon. Le *Passo de la Fuerte Ventura* apparaît donc comme un rassemblement de circonstance et une marque d'affection pour l'infante Léonor, sœur des infants d'Aragon, venue à Valladolid pour saluer le roi de

---

<sup>620</sup> *Le pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1172.



Castille, son cousin et beau-frère, avant de rejoindre son futur époux Duarte, infant du Portugal. L'annonce du pas ne nécessite donc pas un effort particulier pour rassembler. Les chevaliers des princes rivaux sont déjà là. Le *Passo de Valladolid* est tenu dans des conditions similaires sous l'impulsion de Ruy Díaz de Mendoza. Il fait suite au mariage d'Henri, fils du roi Jean II de Castille avec *doña* Blanca, fille du roi de Navarre. Le mariage suscite l'intérêt et la venue de suffisamment de hauts personnages et de chevaliers pour qu'on puisse faire l'économie d'une annonce précoce et importante. Les prétendants aux combats sont déjà sur place et les spectateurs ne manquent pas. Cette même logique d'annonce se retrouve au Pas de Nancy. Elle s'effectue dans le cadre de la célébration du mariage de la fille du roi René avec le roi d'Angleterre Henri VI<sup>621</sup>. Les joutes ont lieu au moment où la délégation anglaise, emmenée par William Pole, est accueillie par le roi de France. De très nombreux chevaliers se pressent à Nancy pour l'événement. Les troupes de Pierre de Brezé stationnent dans la région depuis mars 1445 et celles qui sont allées en Suisse sous la coupe du dauphin attendent aussi depuis la fin du mois de janvier 1445 dans les environs<sup>622</sup>. Gaston de Foix, désireux de rallier les troupes de Charles VII, est également présent avec une importante compagnie. L'occasion est belle d'organiser un pas<sup>623</sup>. L'annonce ne nécessite pas d'être anticipée : les circonstances sont très favorables pour que de nombreux chevaliers soient intéressés et informés. Quelques semaines plus tard se tient le Pas de Châlons-sur-Marne<sup>624</sup>. La réception par le roi de France de nombreux ambassadeurs, en particulier de la duchesse de Bourgogne, implique que les prétendants au combat n'ont pas à se déplacer spécifiquement pour les joutes. Ils sont déjà présents, à l'instar du seigneur de Charny qui accompagne la duchesse<sup>625</sup>. L'annonce de la tenue du Pas de Châlons-sur-Marne a donc vraisemblablement été faite sur place, lorsque les ambassades sont arrivées.

Même si des informations précises manquent à ce sujet, le Pas de Chinon comme celui de Saumur ne semblent pas avoir fait l'objet d'une annonce de longue date. Les participants sont ceux qui entourent le roi René et Charles VII. Sans affrontements guerriers à mener, les chevaliers stationnés dans la région sont inoccupés. Probablement est-ce pour canaliser l'ardeur

---

<sup>621</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 145 : « aux nopces il y eut grande et notable feste qui dura huit jours ; à laquelle feste, pour l'amour des dames, ledit roi René de Secille, pere de laditte royne d'Angleterre et messire Loys de Luxembourg, comte de saint Pol, avoint fait crier unnes jouxtes audit Nancy ».

<sup>622</sup> *Les chroniques de la ville de Metz*, Metz, 1838, pp. 244-245.

<sup>623</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, pp. 123-124 : « Là on avoit fait crier un pas de jouxtes à tous venans ».

<sup>624</sup> La plupart des combattants du Pas de Châlons-sur-Marne étaient déjà présents à celui de Nancy.

<sup>625</sup> *Ibid.*, p. 175 : « Et, pour la venue de laditte duchesse de Bourgoigne, pour la festoyer et luy donner esbat, furent cryées audit Chalons unnes jouxtes, auxquelles jouxtes ils estoient quatre seigneurs qui tenoient les rens à tous venans ».

des chevaliers trop oisifs que les joutes sont programmées, sans grande anticipation. L'annonce du Pas de Barcelone se fait aussi dans le but d'occuper les chevaliers de Gaston IV de Foix. En 1455, ce dernier rend visite au roi Jean de Navarre, son beau-père. Après quelques jours passés dans la ville, Gaston prévient de la tenue d'un pas d'armes pour éviter à ses hommes et à ceux du roi de Navarre de trop vagabonder et de rester oisifs<sup>626</sup>. L'urgence de la situation amène à faire l'annonce et à lancer les premiers combats de manière quasi-simultanée.

Le cas du *Passo de Madrid* est légèrement différent. Alors que des ambassadeurs envoyés par le duc de Bretagne sont à Madrid, le roi Henri de Castille propose d'organiser des fêtes en leur honneur. En réalité, le but est surtout de les faire patienter. Le temps écoulé entre l'annonce des fêtes (et donc du pas d'armes) et le début des combats est bref. Il faut meubler le temps libre de la délégation bretonne. Encore une fois, l'effet d'annonce profite-t-il d'une assemblée généreuse et d'un contexte favorable.

Le Pas du Chevalier au Cygne est « crié », dix-huit jours à l'avance, lors d'un banquet offert par le duc de Clèves, en présence du duc de Bourgogne, des princes, seigneurs, dames et demoiselles de sa maison. De la sorte, les convives disposent de l'information pour venir ou envoyer leur champion se mesurer au gardien du pas<sup>627</sup>. En effet, dans ce moment qui précède les fameux Vœux du Faisan, destinés à engager de nombreux seigneurs vers la croisade, toute la chevalerie bourguignonne est déjà réunie pour une fête somptueuse à Lille, autour de Philippe le Bon. Pas de grande campagne d'information : les candidats aptes à relever le défi sont dans la salle du banquet. L'enthousiasme ambiant semble avoir motivé le duc de Clèves à lancer le défi. De même, à l'occasion de la venue du comte et de la comtesse de Nevers à la cour du duc de Bourgogne, Guillaume Moulon fait-il lire la lettre du Pas du Compagnon à la Larme Blanche par un More et deux officiers d'armes<sup>628</sup>. Le duc de Bourgogne est entouré d'une assemblée nombreuse de seigneurs et de princesses pour entendre cette annonce<sup>629</sup>. Si l'autorisation semble avoir été obtenue de longue date par Guillaume Moulon, le délai entre l'annonce publique par le More et le début des combats est court, quelques jours tout au plus. Dans ces différents pas, les gardiens profitent donc de l'élan apporté par la fête et la présence étrangère pour lancer une opération rapide. Ils brûlent de s'illustrer au plus vite dans des conditions favorables.

<sup>626</sup> Guillaume LESEUR, tome 2, *op. cit.*, p. 44.

<sup>627</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 118 : « laquelle avoit esté criée à ung banquet fait par le duc de Clèves, environ xviii jours paravant ».

<sup>628</sup> Marie Thérèse CARON, propose cette date pour la tenue du Pas au Quesnoy dans : *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la bibliothèque nationale de France*, Turnhout, 2003, p. 289.

<sup>629</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 859 : « en pleine assemblée des seigneurs qui s'y trouvaient, avec les quatre princesses et toutes les autres dames et demoiselles en très grand nombre ».

Les circonstances de l'annonce du *Passo de Jaén* sont différentes. Le pas s'adresse aux chevaliers qui appartiennent au cercle restreint du noble organisateur. Il n'est pas spécialement prévu à l'avance mais s'inscrit dans le prolongement des fêtes qui célèbrent le mariage de Miguel Lucas de Iranzo. L'annonce est effectuée un jour de semaine pour débiter le dimanche suivant : juste le temps d'adapter les lices à cette forme de combat<sup>630</sup>. Les participants potentiels se trouvent donc déjà présents à Jaén : banni de la cour de Castille, Miguel Lucas de Iranzo ne peut probablement pas faire venir des chevaliers d'horizons lointains.

Si ces pas s'inscrivent dans la continuité d'un rassemblement, la rapidité de l'enchaînement entre l'annonce et le déroulement des combats a toutefois des motifs variés. Le contexte politique, la volonté de faire patienter des visiteurs étrangers, d'occuper des troupes désœuvrées ou l'effet d'un élan collectif amènent à ces engagements rapides. Dans tous les cas, les efforts de communication avant les combats sont inutiles : seuls les chevaliers présents peuvent entendre et donc relever le défi.

Pour le Pas de la Bergère et celui de la Dame Sauvage, le délai entre l'annonce et le début des combats est relativement court mais ils ne font suite à aucun regroupement particulier. Le poursuivant du roi René, appelé Romarin, est chargé d'aller informer de la tenue future du pas de la Bergère « en tous lieux convenables »<sup>631</sup>. L'entreprise est fixée au mois de mai 1449. Romarin part répandre la nouvelle à environ trente lieues à la ronde : Marseille, Aix, Salon, Nîmes, Montpellier<sup>632</sup>. Le temps relativement restreint dont il dispose est lié à la volonté d'organiser une fête regroupant seulement les proches du roi René. Romarin proclame l'ouverture du pas le 1<sup>er</sup> juin, soit moins d'un mois après la première annonce. Cette fois-ci, le pas d'armes sert au rassemblement. S'adressant à un groupe proche et restreint, il ne nécessite pas une anticipation importante ni une logistique élaborée de communication. Cette même logique semble servir le Pas de la Dame Sauvage, crié et publié à l'initiative de Claude de Vauldray le 14 décembre 1469<sup>633</sup>. Le premier combat a lieu le 14 janvier 1470, soit exactement un mois plus tard. Juste avant le dernier combat du pas, le héraut Charolais donne de la voix pour annoncer une nouvelle joute, tenue un mois plus tard par quatre chevaliers de la Table Ronde<sup>634</sup>. Le rassemblement occasionné par le pas d'armes est ici l'occasion d'en créer un autre. Ces exemples montrent qu'un délai d'un mois est vraisemblablement le seuil minimum

---

<sup>630</sup> Hechos del Condestable don Miguel Lucas de Iranzo, *op. cit.*, pp. 58-59.

<sup>631</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 64.

<sup>632</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>633</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, p. 65 : « Le pas fut cryé par le roy d'armes de Brabant et lut par Charolois, le héraut ».

<sup>634</sup> *Ibid.*, p. 90.

permettant de prévenir et organiser ce genre d'événement lorsque les participants ne sont pas réunis par avance.

➤ **Lorsque le pas est annoncé longtemps à l'avance**

Les pas d'armes sont annoncés de quatre mois à un an à l'avance lorsqu'ils constituent l'élément central du rassemblement des participants, à l'exception des Pas de Tarascon et de la Dame Sauvage qui reposent sur un délai plus court. Ce temps est d'autant plus long que le pas se veut international : les chevaliers étant éparpillés géographiquement, un délai minimum est nécessaire pour que l'information leur parvienne.

Lorsqu'ils apprennent la nouvelle, les chevaliers doivent tout d'abord mesurer ce qu'ils peuvent gagner à participer à un tel événement. Ils s'interrogent sur les motifs pouvant les amener à s'engager dans ce genre d'aventure. En particulier, les qualités du gardien et du commanditaire du pas sont des éléments déterminants dans le choix des écuyers et des chevaliers.

La décision prise, il leur faut liquider les affaires en cours, leur absence pouvant durer plusieurs mois. Généralement, ils associent à leur participation au pas d'autres activités comme la diplomatie, le commerce, les arrangements familiaux et les pèlerinages. Enfin, ils doivent réunir l'argent nécessaire au voyage. À ce stade, l'autorisation de leur souverain se double le plus souvent d'une aide substantielle, d'autant plus s'ils s'entourent d'une importante compagnie. L'argent réuni et la logistique au point, ils peuvent partir. Reste à rejoindre le lieu des combats, ce qui peut encore nécessiter plusieurs semaines. Cette chronologie de la préparation au déplacement des chevaliers révèle un délai important entre l'annonce de la tenue d'un pas et les premiers combats. Ce laps de temps sert aussi au gardien à préparer l'événement.

L'organisation du *Passo Honroso* est un exemple de la précédente chronologie. L'annonce de sa tenue est effectuée le 1<sup>er</sup> janvier 1434, à Medina del Campo. La mise en scène est majestueuse. En présence d'une assistance nombreuse, Suero de Quiñones baise les pieds du roi de Castille puis, transmet au héraut Avanguardia une missive présentant les modalités de sa demande<sup>635</sup>. Devant le souverain et sa cour, Avanguardia déclame les raisons du défi et les chapitres du pas. Dès lors, plusieurs hérauts partent dans les différentes cours de la chrétienté pour diffuser l'information<sup>636</sup>. Débutant en juillet 1434, le *Passo Honroso* a donc été prévu plus de six mois à l'avance, laissant la possibilité aux chevaliers d'organiser leur venue et à Suero de

---

<sup>635</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 3 : «deseo justo é razonable es, los que en prisiones, ó fuera de su libre poder son, desear libertad : é como yo vassallo é natural vuestro sea en prision de una señora... ».

<sup>636</sup> *Ibid.*, p. 7 : « en el qual tiempo se fizo la divulgacion por toda la christiandad ».

Quiñones de préparer cette fête d'armes. L'origine géographique des combattants du *Passo Honroso* montre que l'information a été portée sur un espace étendu. Si certains combattants étrangers pouvaient déjà être en résidence à Valladolid ou de passage à proximité du pas, d'autres se sont déplacés spécialement pour l'occasion.

La chronologie des préparatifs du Pas de l'Arbre Charlemagne révèle une anticipation encore plus importante. Olivier de la Marche écrit qu'en mars 1442, le seigneur de Charny fit « publier un an devant, par tous les royaumes chrestiens une emprise d'armes »<sup>637</sup>. Comme l'écrit Enguerran de Monstrelet, la nouvelle que le seigneur de Charny doit « garder et deffendre ung pas séant sur le grand chemin venant de Digon à Auxonne » se répand<sup>638</sup>. Rois d'armes, hérauts et poursuivants, rémunérés par le seigneur de Charny, disposent ainsi de plusieurs mois pour transmettre l'information qui précise que les armes devront s'effectuer sous le jugement du duc de Bourgogne ou de son commis<sup>639</sup>. Cette annonce sur le lieu et la date du pas est accompagnée des chapitres qui réglementent le défi et le déroulement des affrontements<sup>640</sup>. Se voulant internationale, elle est effectuée jusqu'en Castille<sup>641</sup>. En effet, les chroniques des rois de Castille font état de la visite d'un héraut nommé Chasteaubelin en provenance de la cour de Bourgogne, expliquant le défi du seigneur de Charny<sup>642</sup>. Le roi de Castille autorise Diego de Valera à se rendre en Bourgogne pour combattre.

Le Pas de la Fontaine aux Pleurs est également prévu longtemps à l'avance, de manière à accueillir des combattants étrangers. En décembre 1448, Jacques de Lalaing signe la lettre précisant les modalités de son entreprise<sup>643</sup>. Il profite d'un public nombreux, à l'issue d'un combat courtois contre le chevalier Thomas Keith, pour effectuer son annonce solennelle. Au préalable, le chevalier bourguignon a demandé l'autorisation au duc de Bourgogne de tenir ce pas d'armes et donc d'en faire l'annonce<sup>644</sup>. Le défi de Lalaing et le règlement des combats sont criés à haute voix « dans les tribunes du duc de Bourgogne et publiés avant qu'il n'en descendît et que les spectateurs ne partent, afin que tous puissent les entendre »<sup>645</sup>. Le début des combats

<sup>637</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 376. (Mars 1442 ancien style, c'est-à-dire en 1443)

<sup>638</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, tome 6, L. Douët d'Arcq, *op. cit.*, pp. 71-72.

<sup>639</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 376.

<sup>640</sup> *Ibid.*, p. 376.

<sup>641</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, tome 6, L. Douët d'Arcq, *op. cit.*, p. 73 : « auront les nobles estrangiers, bon, sceur et loyal saufconduit de mondit souverain seigneur ».

<sup>642</sup> *Crónicas de los Reyes de castilla*, t. II, *op. cit.*, pp. 567-568 : « En este tiempo vino a la Corte del Rey Don Juan un Faraute del Duque Felipo de Borgoña llamado Xateobelin, el qual en la sala del Rey, estando juntos los Reyes de Castilla, é Navarra, y el Principe Don Enrique y el infante Don Enrique, é todos los otros Condes y Caballeros que en la Corte estaban, demandó al Rey licencia de parte de Micer Pierres de Brefemonte, señor de Charni, para publicar los capitulos de ciertas armas quel dicho Señor de Charni entendia de hacer ».

<sup>643</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 273.

<sup>644</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1317.

<sup>645</sup> *Ibid.*, p. 1322.

est prévu en novembre 1449, soit près d'un an plus tard. La première annonce puis la diffusion de l'information se font de manière très organisée. Jacques de Lalaing n'en est pas à son coup d'essai. Ayant déjà participé à un pas d'armes et porté plusieurs emprises en terres étrangères, il maîtrise la logistique préalable aux combats. Pourtant, l'agitation guerrière entre Anglais et Français du printemps 1449 en décale le début : le premier affrontement a lieu en février 1450. Les aléas de la scène politique et militaire sont venus interférer sur le plan préétabli.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1463, lorsque Philippe de Lalaing demande l'autorisation à Philippe le Bon d'organiser un pas d'armes, le commencement en est fixé au 6 février, à Bruxelles. Le Pas du Perron Fée débute finalement fin avril 1463, à Bruges<sup>646</sup>. Les raisons exactes de ce contretemps et du changement du lieu sont inconnues. Peut-être le délai initialement dévolu à l'organisation n'était-il pas suffisant. La lettre du pas fait état des chapitres qui réglementent les affrontements et précise que le chevalier a « obtenu la permission de pouvoir faire connaître partout son aventure afin d'en avertir chacun »<sup>647</sup>. Cependant, aucun élément n'explique comment l'information a circulé. En dépit de changement de date et de lieu, le nombre élevé d'assaillants montre l'efficacité de l'annonce et de sa divulgation.

Cette efficacité fait défaut dans l'organisation du Pas de la Belle Pèlerine. L'événement a pourtant été prévu à l'avance et annoncé « par toutes régions chrétiennes »<sup>648</sup>. L'affluence étant une condition du succès des joutes, la ville de Saint-Omer n'a pas hésité à rémunérer de nombreux hérauts pour qu'ils signalent le pas « en diverses marches, pays et royaumes »<sup>649</sup>. Le roi d'armes Artois s'est rendu successivement auprès du roi de France, en Bretagne puis en Normandie. Toison d'or est allé en Angleterre et en Écosse<sup>650</sup>. Le héraut Namur a effectué un long trajet, de l'Allemagne au Béarn, tandis que Chasteaubelin est retourné en Espagne<sup>651</sup>. En dépit de ces efforts, la tenue du pas est un échec puisqu'un seul combattant vient relever le défi. L'annonce n'a peut-être pas été faite au bon moment. Les hérauts se sont probablement montrés peu convaincants. L'infortune de l'entrepreneur du Pas de la Belle Pèlerine fait apparaître que les meilleurs moyens mis au service de l'information ne garantissent pas le succès : plus le pas est anticipé, plus il peut souffrir des aléas politiques.

Dans le cas des emprises d'armes, le plan d'action peut être très élaboré et anticipé. L'exemple de Jacques de Lalaing et de son emprise du Bracelet d'or est significatif. Non content de porter lui-même le signe de son défi, il prend soin de se faire annoncer à l'avance.

<sup>646</sup> *Le pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1174.

<sup>647</sup> *Ibid.*, p. 1172.

<sup>648</sup> Pagart d'HERMANSART, *Les frais du pas d'armes de la Croix Pèlerine*, Saint-Omer, 1892, p. 5.

<sup>649</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 259.

<sup>650</sup> *Ibid.*, p. 261.

<sup>651</sup> Le héraut Chasteaubelin est déjà allé en Castille en 1442 pour y annoncer le Pas de l'Arbre Charlemagne. *Crónicas de los Reyes de castilla*, t. II, *op. cit.*, pp. 567-568.

Selon les cours, les recherches des hérauts s'avèrent fructueuses ou non. À la cour de France, faute d'autorisation de la part de Charles VII, Lalaing n'a pas d'opposant. En revanche, ses messagers réussissent à en trouver un en Castille<sup>652</sup>. Revenu en Bourgogne à la fin de l'été 1447, Jacques de Lalaing se décide à repartir vers l'Écosse porter son emprise. Après avoir obtenu une nouvelle autorisation de Philippe le Bon, Lalaing charge le héraut Charolais d'apporter la lettre et les chapitres en Écosse, en juillet 1448<sup>653</sup>. Cette fois-ci, l'annonce est précisément orientée : elle s'adresse à James de Douglas. Ce dernier réceptionne la lettre et retourne son accord par l'intermédiaire du héraut Charolais. Ce procédé est intéressant : l'annonce a une destination précise. De cette manière, les préparatifs ne sont concrétisés que si l'adversaire choisi est certain de venir jouter. L'importante logistique humaine d'information dont bénéficie Lalaing lui permet donc d'optimiser ses opportunités de combats.

La relation entre le temps d'anticipation nécessaire à l'organisation d'une joute et le public qu'on souhaite y voir venir est clairement établie. S'il s'agit d'inviter des combattants étrangers, les hérauts bénéficient logiquement de plus de temps pour accomplir leur tâche.

L'organisation de ce genre de fête d'armes peut s'avérer parfois assez simple mais nécessite toujours d'avoir été pensée à l'avance. Le plus souvent, afin d'augmenter les chances de réussite, une activité logistique complexe et largement anticipée est mise en œuvre. Dans un domaine où rien n'est joué d'avance, du fait de la fragilité et de l'instabilité des relations humaines et politiques, les approximations sont à bannir.

### **c - Servir les princes et les chevaliers**

Pour comprendre pourquoi les officiers d'armes sont au cœur du défi et de l'organisation générale des pas d'armes et des emprises, il faut porter un regard sur leur rôle de serviteur.

Autour des princes et des chevaliers gravitent de nombreux officiers d'armes, qu'ils soient, selon leur place au sein de la hiérarchie, poursuivants, hérauts ou rois d'armes. Le poursuivant d'armes est un apprenti qui accompagne, aide et observe un héraut dans son travail. Il apprend la généalogie des grandes familles, les grands faits d'armes et de noblesse ainsi que la géographie d'une manière concrète. *Le traité du noble office d'armes* de Sicile, héraut du roi Alphonse V d'Aragon et de Sicile, précise clairement que pour devenir héraut, le poursuivant

---

<sup>652</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, pp. 1264-1265 : « il chemina vers le royaume de Navarre où il avait fait envoyé ses chapitres comme dans les autres royaumes chrétiens de Castille, d'Aragon, du Portugal, et en plusieurs lieux où il avait pu penser qu'on le délivrerait de son emprise : il avait fait partout annoncer ses chapitres et sa venue par un officier d'armes ».

<sup>653</sup> *Ibid.*, p. 1304.

doit avoir beaucoup voyagé, par terre et par mer et avoir assumé cette fonction pendant au moins quatre ans<sup>654</sup>. Cette phase d'apprentissage lui permet d'intégrer les codes qui régissent la noblesse, la chevalerie et la guerre et de tisser un réseau de relations en rencontrant les officiers d'armes des autres cours<sup>655</sup>. La charge se transmet fréquemment de père en fils mais il revient au prince de nommer les officiers d'armes. Ainsi, le fils du héraut Monreal est-il fait poursuivant d'armes par Suero de Quiñones à l'issue de son apprentissage et des services rendus au *Passo Honroso*<sup>656</sup>. Par la suite, le poursuivant d'armes peut espérer être nommé héraut, le plus souvent en lieu et place de celui qui l'a formé. Une fois héraut, il obtient parfois la reconnaissance suprême de son prince ou seigneur en gravissant un nouvel échelon, pour devenir roi d'armes et étendre ainsi ses prérogatives.

Les trois étapes de la carrière d'un officier d'armes sont synonymes de changement de nom. Cet aspect revêt un caractère intéressant car il aide à mieux repérer les officiers d'armes. En effet, leur système d'appellation renseigne souvent sur l'origine, les régions qu'ils représentent et éventuellement leur commanditaire. Par exemple, Gilles le Bouvier, né vers 1386 à Bourges, nommé héraut Berry en 1420 par le futur Charles VII, exerce dans la royauté d'armes du même nom, qui comprend Berry, Touraine, Languedoc, Auvergne, Bourbonnais et Poitou. De même, des noms de rois d'armes comme Portugal, Castilla, Brabant, Flandres ou Artois sont significatifs de leur provenance et de leurs lieux de prérogatives. Toutefois, le nom d'un héraut ne garantit pas toujours un accès direct à son identité et sa provenance, il peut également renvoyer à une inspiration littéraire ou allégorique : le roi René fait appel au poursuivant Romarin lors du Pas de Tarascon et le duc de Bourgogne est servi par le héraut Fusil au Pas de la Dame Inconnue.

Dans *Guillaume le Maréchal*, Georges Duby remarque que, dès la deuxième moitié du XII<sup>ème</sup> siècle, « chaque tournoi était annoncé une quinzaine de jours à l'avance [...] le bruit, qu'un combat se préparait à Eu s'était ainsi propagé en deux semaines à travers la France, le Hainaut, la Flandre, la Bourgogne et le Poitou, la Touraine, l'Anjou, la Normandie et la Bretagne »<sup>657</sup>. Cette rapidité, ajoute-t-il, sur une telle distance, suppose un système perfectionné de communication et l'intervention d'un corps de nombreux informateurs. Au XV<sup>ème</sup> siècle, l'échelle des déplacements pour annoncer les combats courtois semble s'être agrandie et son

<sup>654</sup> Bibliothèque Nationale de France, Paris, SICILLE, *Traité du noble office d'armes*, Manuscrit français 387, fol. 27v : « Le herault se doit faire de ung poursuivant d'armes qui ait esté poursievant par certain temps, bien voyagé en longtains voyages par terre et par mer [...] et que du mains ait esté poursievant en ce faisant, par l'espace de quatre ans ».

<sup>655</sup> Diego de VALERA, « Preheminencias y cargos de los oficiales », *Prosistas españoles del siglo XV*, pub. por Mario Penna, Biblioteca de Autores Españoles, n°116, Madrid, 1959, p. 170. L'auteur castillan attribue à Charlemagne l'organisation de la fonction de héraut et la définition de ses privilèges.

<sup>656</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 64.

<sup>657</sup> Georges DUBY, *Guillaume Le Maréchal*, *op. cit.*, p. 116.



efficacité aussi. Probablement est-ce en raison d'une meilleure organisation des officiers d'armes et d'une plus grande proximité de ces derniers avec les chevaliers et princes qu'ils servent. Cette amélioration du système de diffusion de l'information se manifeste à travers la fondation du collège des hérauts et rois d'armes en 1407, à Paris, qui permet de structurer leurs rapports et leurs missions. Cependant, c'est grâce à la fréquence de leurs rassemblements, quels qu'en soient les motifs, que les hérauts apprennent à se connaître, établissent des règles de fonctionnement plus précises et échangent leurs connaissances. Grâce à ces réseaux de plus en plus organisés, ils se déplacent plus aisément à travers les frontières pour assumer leurs missions, à l'image du héraut Berry, qui raconte dans le prologue de son *Armorial*, qu'il a entrepris de se transporter en tous lieux du royaume pour relever les noms et armoiries des nobles<sup>658</sup>.

Chaque prince, seigneur ou grand chevalier dispose d'un ou plusieurs officiers d'armes<sup>659</sup>. Leur nombre varie en fonction de l'étendue de la zone d'influence et de la richesse du seigneur. Diego de Valera évoque une organisation pyramidale où le roi d'armes dispose de deux hérauts, ayant chacun à leur tour sous leurs ordres deux poursuivants<sup>660</sup>. Une quinzaine d'officiers d'armes s'organise au service du duc de Bourgogne, sans compter les hérauts des villes sous son autorité qui peuvent aussi être sollicités.

Ces hérauts apparaissent dans différents domaines comme d'indispensables messagers et négociateurs. Discrets, derrière ceux qu'ils assistent, les officiers d'armes ont un rôle central dans toutes les affaires de chevalerie. Au XV<sup>ème</sup> siècle, ils rédigent des livres sur la matière des armes en spécialistes du droit des emblèmes et des étendards. Connaissant le métier des armes de longue date et l'histoire des grands combats guerriers et chevaleresques, ils sont également impliqués dans les négociations en vue d'alliances matrimoniales, de traités de paix<sup>661</sup>. Sur le champ de la guerre, l'immunité dont ils bénéficient leur permet de naviguer entre les forces ennemies et d'intervenir dans les relations entre les souverains, les seigneurs et les

---

<sup>658</sup> Gilles le BOUVIER, « prologue », *Armorial de France, Angleterre, Écosse Allemagne, Italie et autres puissances*, Paris, 1866.

<sup>659</sup> De nombreux autres ouvrages de hérauts castillans nous sont parvenus. Pedro GRACIA DEI, *Blason general y nobleza del universo*, Coria, Bartolome de Lila, 1489. Pedro GARCIA DEI, *Genealogía y blasón de los reyes de Castilla*, New York, Hispanic Society of America, Ms. B 2423. Pedro GRACIA DEI, *Linajes y armas...*, Madrid, BN, Ms.3322. CASTILLA, *Armas de los reinos de Europa, España y linajes españoles*, Madrid, BN, Ms. 3518. CASTILLA (?), *Libro de los linajes*, Real Bibioteca de El Escorial, Ms. Cast.1.II.17.

<sup>660</sup> Diego de VALERA, « Preheminencias y cargos de los oficiales », *Prosistas españoles del siglo XV*, *op. cit.*, p. 170 : « cada rey de armas llevase tanto como dos heraudes, y cada heraute tanto como dos prosevantes ».

<sup>661</sup> *Ibid.*, p. 169 : Diego de Valera fait remonter à la période de Jules César leurs principales attributions. En effet, l'empereur aurait demandé à des observateurs neutres de lui faire des rapports sur les prouesses des guerriers.

chevaliers<sup>662</sup>. Les rois d'armes et hérauts occupent donc un rôle central lors des affrontements guerriers ou courtois entre chevaliers.

Messagers, interprètes ou reconnus pour leurs qualités d'analyse d'une situation, ils deviennent indispensables lorsqu'un défi armé est lancé par un seigneur ou un souverain à un autre. Ainsi, en 1398, le chevalier castillan Pero Niño envoie-t-il un héraut d'armes défier tout écuyer ou chevalier du roi du Portugal<sup>663</sup>. De même, en 1402, le duc d'Orléans envoie une lettre de défi, de son château de Coucy, au roi d'Angleterre alors à Londres. Plusieurs échanges s'effectuent ensuite par l'intermédiaire du roi d'armes Champagne, du héraut Orléans et du roi d'armes Lancaster, au service du roi d'Angleterre<sup>664</sup>. Quelque temps plus tard, le comte Waleran de Saint-Pol défie à son tour le roi d'Angleterre. Cette fois, le héraut sollicité fait la navette entre le château du Luxembourg et Londres, dans un trajet encore plus long, qui nécessite encore de traverser la Manche<sup>665</sup>. En 1429, Álvaro de Luna, connétable de Castille, après avoir demandé la guerre sans résultat aux rois d'Aragon et de Navarre, propose par hérauts interposés de résoudre le conflit par un défi à deux contre deux, le connétable s'associant au comte de Benavente contre les deux souverains. Ce sont finalement le roi du Portugal et le roi de Castille qui interviennent par la voix de leurs hérauts pour trouver une solution<sup>666</sup>. En 1438, le roi René envoie son roi d'armes défier le roi d'Aragon pour mettre fin au conflit du royaume de Naples<sup>667</sup>. En 1446, Gaston IV comte de Foix confie la mission au héraut Bigorre d'aller défier Gilles de Bretagne, frère du duc, dont la réputation donne envie à Gaston de se mesurer à lui<sup>668</sup>. Des pratiques similaires mettent en jeu les hérauts sur des courtes distances ou de longs trajets, aussi bien au Portugal, en France, en Angleterre, en Castille qu'en Aragon.

En dehors de la diplomatie proprement dite et des défis lancés à des grands seigneurs ou à des souverains, les ordres de chevalerie, qui ont pour coutume de rassembler régulièrement leurs membres, imposent aussi de fréquents voyages aux hérauts<sup>669</sup>. À chacune des nombreuses réunions des chapitres de l'ordre de la Toison d'or, instauré par Philippe le Bon, de nombreux chevaliers et officiers d'armes se rassemblent dans une ville des États bourguignons

<sup>662</sup> Martín de RÍQUER, *Heráldica castellana en tiempos de los reyes católicos*, Barcelona, 1986, p. 42 : Les hérauts sont souvent récompensés par les cours étrangères qui les accueillent.

<sup>663</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 107.

<sup>664</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, tome 1, L. Douët d'Arcq, *op. cit.*, p. 52.

<sup>665</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>666</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, ed. por Juan de Mata Carriazo, Madrid, 1940, pp. 112-120.

<sup>667</sup> Jerónimo ZURITA, *Anales de la Corona de Aragón*, tomo 5, Zaragoza, 1980, pp. 175-176.

<sup>668</sup> Henri COURTEAULT, *op. cit.*, p. 203.

<sup>669</sup> *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>ème</sup> siècle. Notices bio-bibliographiques*, (Raphaël de SMEDT, dir.), préf. d'Otto de Habsbourg, Francfort-sur-le-Main, 2000.

soigneusement choisie. En 1431, les rois d'armes Berry, Brabant, Flandres, Artois et Hainaut, après des déplacements plus ou moins longs, sont présents à Lille au premier rassemblement de l'ordre de la Toison d'or. En 1451, les rois d'armes Rivez, Chypre, Aragon, Hainaut, Brabant, Flandres et Corbie se retrouvent à Mons pour un nouveau chapitre de l'ordre. Les hérauts Bourgogne, Charolais, Chasteaubelin, Beaumont, Franche-Comté ou Francquevie sont aussi présents, accompagnés de nombreux poursuivants<sup>670</sup>.

Dans le cadre de ses fonctions au sein de l'ordre, le roi d'armes Toison d'or voyage régulièrement pour nouer des relations entre les différents membres. Par exemple, il porte le collier de l'ordre de la Toison d'or au seigneur d'Antoing, nouvellement nommé au chapitre de Bruges, en 1432<sup>671</sup>. Le même motif entraîne le roi d'armes Jarretière à quitter l'Angleterre pour le Portugal en 1435 : il amène des robes et les insignes de l'ordre de la Jarretière au roi du Portugal et au duc de Coïmbra. Pour une mission similaire, le héraut Windsor se rend auprès du comte de Mortagne<sup>672</sup>. De même, l'ordre militaire du Croissant, créé en 1448 par le roi René d'Anjou et de Sicile, prévoit clairement dans ses statuts de nommer un roi d'armes qui « fera ou fera faire bien et diligemment les ambassades et messageries qui luy seront commises et ordonnées »<sup>673</sup>. En servant un ordre de chevalerie, les officiers d'armes se placent encore davantage au cœur de l'information et du voyage.

Quelles qu'en soient les raisons, ces rassemblements de chevalerie sont souvent ponctués de combats courtois. En 1440, les hérauts convergent vers Saint-Omer pour le mariage du duc d'Orléans qui précède de nombreuses joutes et un nouveau chapitre de l'ordre de la Toison d'or. Leur origine est parfois lointaine comme en témoigne la présence de Jarretière, roi d'armes d'Angleterre<sup>674</sup>. En 1458, à La Haye, le chapitre de l'ordre est suivi de l'affrontement entre le chevalier allemand Henri de Sasse et Jean de Rebremettes. Le roi d'armes Toison d'or est juge de ce combat qui a lieu à Valenciennes<sup>675</sup>.

Le rôle des hérauts ne se limite pas seulement à être présent, prévenir ou porter l'information. En septembre 1445, à Anvers, Jacques de Lalaing envoie chercher Toison d'or

<sup>670</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 346 : Le roi d'armes Rivez représente l'empereur germanique.

<sup>671</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, *op. cit.*, p. 527.

<sup>672</sup> *Syllabus of the documents relating to England and other kingdoms contained in the collection known as Rymer's foedera*, vol. II, 1377-1654, London, 1873, p. 661.

<sup>673</sup> « Institution de l'ordre militaire du Croissant », *Oeuvres complètes du Roi René*, tome 1, *op. cit.*, p. 63.

<sup>674</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, tome 5, L. Douët d'Arcq, p. 440.

<sup>675</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 871 : « fut commandé à Toison d'or, de par le duc et son maréchal, de faire les bans et cris accoutumés en tel cas ».

pour « requérir son conseil »<sup>676</sup>. Lalaing souhaite relever le défi de Jean de Boniface, un chevalier du roi Alphonse V d'Aragon. Pour cela, il consulte Toison d'or, considéré comme un expert en ces hautes matières. Ce dernier participe également à la finalisation du combat. Plus que de simples messagers, les héraults sont organisateurs, inspecteurs et parfois rapporteurs lors des pas d'armes ou emprises<sup>677</sup>. Après l'affrontement, Lalaing décide d'envoyer en France le hérault Charolais, situé au-dessous de Toison d'or dans la hiérarchie des officiers d'armes bourguignons, pour porter un nouveau défi chevaleresque<sup>678</sup>. Sans succès puisqu'il ne parvient pas à trouver d'adversaire pour son commanditaire, Charolais rejoint la Péninsule ibérique. Il précède l'arrivée du chevalier bourguignon, annonçant les motifs de sa venue et le règlement des combats<sup>679</sup>. De son côté, Jacques de Lalaing quitte les États bourguignons avec plusieurs chevaliers, le hérault Luxembourg et le poursuivant Loyal<sup>680</sup>. Ces derniers l'accompagnent dans sa chevauchée à la cour de France jusqu'en Navarre, Castille, Portugal et Catalogne. Lorsque Lalaing arrive en Castille, Diego de Guzmán, prévenu à l'avance, a déjà pu obtenir l'autorisation de son souverain pour relever le défi du chevalier bourguignon. Quelques mois plus tard, Lalaing envoie le même Charolais en Écosse pour proposer un nouveau défi et négocier avec les représentants de la cour les modalités d'un combat courtois. Une parfaite maîtrise des voies de communication permet à Charolais, qui a embarqué à Dunkerque pour rejoindre l'Écosse en juillet 1448, de trouver rapidement des gens bien informés lui indiquant où trouver le comte de Douglas<sup>681</sup>. Fin septembre, il quitte la cour d'Écosse pour rejoindre l'Écluse où est installée la cour du duc de Bourgogne. Au préalable, Charolais avait rejoint la cour d'Angleterre à Londres pour arranger un nouvel affrontement<sup>682</sup>. Ce voyage aux destinations multiples lui a permis de mettre au point plusieurs joutes pour Jacques de Lalaing.

L'exemple de Charolais montre qu'un hérault se déplace efficacement grâce aux relais dont il dispose – d'autres officiers d'armes – pour avancer rapidement. Charolais permet ainsi à Jacques de Lalaing de réussir son voyage en terres ibériques pour ensuite l'aider dans l'organisation du Pas de la Fontaine aux Pleurs. À cette occasion, toute la hiérarchie des héraults est représentée et organisée pour mener à bien la fête : le poursuivant Léal, les héraults

---

<sup>676</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1247.

<sup>677</sup> Élisabeth GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert : perception et écriture d'un événement historique pendant la guerre de Cent Ans », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, n°2, Paris, 1996, p. 232 : « les héraults d'armes, « inspecteurs » des tournois, chargés d'identifier les blasons des combattants, sont habilités parce qu'ils savent voir ».

<sup>678</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1258.

<sup>679</sup> *Ibid.*, p. 1273.

<sup>680</sup> *Ibid.*, p. 1260.

<sup>681</sup> *Ibid.*, p. 1305.

<sup>682</sup> *Ibid.*, p. 1312.

Toulangeon et Charolais et le roi d'armes Toison d'or servent Jacques de Lalaing<sup>683</sup>. Généralement, un pas d'armes repose sur l'intervention de plusieurs officiers d'armes avant et pendant la durée de l'événement, à l'image du *Passo Honroso* où le roi d'armes Portugal, le héraut Monreal, les poursuivants Vanda et Sintra sont présents à chaque combat. Ni Castilla, principal roi d'armes du roi de Castille, ni León, ni Avanguardia, intervenus dans les préparatifs des joutes, ne sont mentionnés sur les lieux du *Passo Honroso*. Cependant, Monreal, Vanda et Sintra sont sous leurs ordres et représentent la royauté d'armes de Castille.

Le défi est au cœur des combats courtois. Ses principes sont connus de tous les chevaliers. Cependant, la préparation d'un pas d'armes ou d'une emprise repose en grande partie sur l'efficacité des officiers d'armes. Par leur connaissance du droit des armes et de l'héraldique, c'est eux qui sont garants de la loyauté d'un combat. De plus, fruit de leur expérience de l'étranger, ils sont sollicités pour aller annoncer et relever les défis partout en Europe, au nom des chevaliers qui les envoient. Grâce à leur maîtrise de la géographie, au réseau auquel ils appartiennent et à leur connaissance des armes, ils jouent donc un rôle essentiel, notamment lors des pas d'armes à vocation internationale. Il s'agit de professionnels en matière d'armes, qu'elles soient guerrières ou courtoises. Les hérauts cimentent la communauté chevaleresque et sont donc des acteurs essentiels des pas d'armes.

### 3 ) Une culture européenne

« Le chevalier aventurier, nourri de lectures classiques et de romans et qui compte sur sa valeur et ses mérites propres pour s'élever au plus haut de l'échelle sociale, a remplacé le fidèle serviteur de la Couronne avec lequel il partage cependant l'amour de la patrie et de son roi » écrit Adeline Rucquoi au sujet des combattants de la Péninsule ibérique<sup>684</sup>. La communauté chevaleresque se rassemble ainsi autour d'une culture faite d'expériences, de coutumes, de rencontres et de références partagées.

La notion de culture est polysémique. Le sens commun la renvoie à des pratiques en relation avec l'art, le savoir, les lettres et les sciences. Elle permet alors de distinguer le lettré de l'inculte, le raffiné du grossier, le noble du commun. Ce premier niveau de définition est présent, voire omniprésent, dans les pas d'armes puisque chacun s'appuie sur des références littéraires issues de la matière de Bretagne, des textes bibliques ou des modèles hérités de l'Antiquité. La recherche du spectacle, les jeux de scène et les rôles endossés par les différents

---

<sup>683</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 450.

<sup>684</sup> Adeline RUCQUOI, « Français et Castellans : une Internationale chevaleresque », *La France anglaise au Moyen Âge, op. cit.*, p. 418.

acteurs des pas reposent sur l'appropriation et le partage d'éléments symboliques largement puisés dans la littérature. Mais, la lecture des chroniques ne fait pas seulement apparaître les influences de la littérature sur la forme des joutes. Elle permet aussi de mettre au jour en quoi et comment les pas d'armes participent d'un mouvement de renouvellement de la culture chevaleresque sur des bases communes à plusieurs cours européennes. La culture chevaleresque trouve dans les pas un temps fort d'expression. En permanente évolution, elle repose sur le jeu personnel de chaque champion et sur les influences qu'il subit ou provoque. « La relation entre la pratique du pas d'armes et la littérature, bien qu'incontestable et toujours signalée par les analystes modernes, n'est pas simple »<sup>685</sup>. L'hypothèse, d'un mécanisme à double sens peut être avancée : par des voies multiples, la littérature a un impact culturel sur le milieu des chevaliers qui s'investissent dans les pas d'armes. En retour, la pratique, qui impose diverses innovations pour rendre le spectacle plus attrayant, apporte un renouveau des valeurs véhiculées par les écrivains. Les pas d'armes, en prise avec le monde littéraire, sont au cœur de la culture chevaleresque européenne.

De manière moins restrictive, la culture peut être considérée comme l'ensemble des éléments représentatifs d'un groupe social : son organisation, ses pratiques et ses produits symboliques ainsi que leur transmission. Le rapport dynamique entre le domaine des idées, de l'écrit et de l'action par l'exercice même des combattants amène à un partage. Les références littéraires précédemment citées font toujours partie de la culture partagée mais d'autres éléments entrent en compte. Instrument de cohésion, de reconnaissance et de grandeur de la chevalerie, la culture oriente la vie matérielle, organise les interactions quotidiennes et fournit le cadre général du développement de ses relations. Dans le cas des chevaliers, la culture s'émancipe de son registre intellectuel pour investir le corporel, le physique, le sensible, le représentatif. Tout ce qui ressort de l'héraldique, de la pratique des armes, de l'équitation, constitue des domaines de savoir partagé par les chevaliers et les officiers d'armes ainsi que par certains spectateurs. Dans cette perspective, pas besoin d'expliquer ce qu'est un coup magistral à la lance ou ce que signifie une stratégie empruntée à un moment précis de combat. Le partage et la compréhension de savoir faire en matière de combat courtois ouvre un autre pan de culture commune à des individus d'origines variées.

Plus largement encore, la culture correspond à « ce qui est le propre d'une ethnie, d'une nation, d'une communauté – c'est-à-dire ses usages, ses croyances, ses mœurs, ses rites, ses

---

<sup>685</sup> Armand STRUBEL, « Les pas d'armes : le tournoi entre le romanesque et le théâtral », *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance*, Paris, 1991, p. 282 : « C'est l'imaginaire romanesque en général qui fournit la matière de la plupart des pas d'armes ».

fêtes, ses dieux, ses mythes »<sup>686</sup>. Sans rejeter les domaines précédents – références littéraires et savoir techniques du chevalier – les pas s’inscrivent alors dans une double dynamique : ils sont imprégnés de culture et participent en retour à son évolution. En particulier, la culture courtoise émerge et guide la conduite des joueurs : les champions bataillent amicalement pour la « fin amor ». Cette courtoisie en acte, qui s’exprime dans la manière de s’affronter, révèle un même esprit chevaleresque chez tous les combattants. En définitive, participer à un pas revient à montrer son appartenance à un groupe, à exprimer certaines valeurs et à en assimiler d’autres. À la croisée d’influences culturelles diverses, les pas sont à la fois à l’origine d’échanges, moments d’échanges et aboutissement d’échanges. D’une manière originale, ils rythment les relations européennes, comme le font les mariages ou les guerres, et sont capables d’initier les contacts, de motiver au voyage et de favoriser la communication entre les chevaliers.

Quelques exemples permettent de montrer qu’une culture chevaleresque globale présentant des traits communs dans les différentes cours européennes se développe. Un éclairage des formes de relations (contacts, échanges, cohabitations, partages, sources de connaissances communes) qui peuvent exister entre des chevaliers issus du royaume de France, de la cour de Bourgogne, de celle d’Angleterre et de celles de la Péninsule ibérique au XV<sup>ème</sup> siècle, fait apparaître de nombreux réseaux dont certains sont tissés autour des combats courtois.

### **a - Lettrés et guerriers**

Au sujet des pas d’armes, Armand Strubel prétend que « L’écrit garde la trace, amplifie et multiplie l’écho »<sup>687</sup>. Effectivement, la mise par écrit du déroulement d’un pas permet d’en prolonger les effets et d’en entretenir la mémoire. Cependant, la relation entre littérature et pas d’armes mérite aussi d’être envisagée dans le sens inverse pour s’apercevoir que ces fêtes chevaleresques s’inscrivent dans la même lignée que les romans, la poésie et certaines chroniques, qui tendent à donner forme à un idéal chevaleresque.

Les chroniqueurs aiment raconter le déroulement d’un pas. Ce qu’ils écrivent, consciemment ou non, laissent apparaître une image précise des chevaliers qui combattent. Le souci du vrai n’est pas pour autant primordial. En revanche, inscrire les protagonistes de leurs chroniques dans l’histoire par les hauts faits auxquels ils ont participé est essentiel. Le discours courtois alimente les pas en même temps que les pas lui donnent plus de force. Lorsqu’un

---

<sup>686</sup> Edgar MORIN propose cette définition inspirée des sociologues allemands du XIX<sup>ème</sup> siècle dans : « Le dialogue suppose l’égalité », *Le nouveau courrier de l’UNESCO*, janvier 2004, numéro spécial, p. 8.

<sup>687</sup> Armand STRUBEL, « Les pas d’armes : le tournoi entre le romanesque et le théâtral », *op. cit.*, p. 275.

écrivain décide de décrire un pas, il l'utilise généralement comme une délicate propagande d'un modèle d'attitudes et d'actions courtoises. L'association entre le monde des armes et celui des lettres se concrétise à l'occasion des pas.

➤ **Les pas comme littérature**

Si l'on s'en tient aux sources qui ont servi à cette étude, les pas d'armes sont utilisés dans tous les champs littéraires à large audience : chroniques, romans et poésies.

Dans une chronique, décrire la participation d'un chevalier à un pas renforce ses traits courtois et les inscrit dans les mémoires. Les exploits du comte de Foix à la joute sont particulièrement détaillés et occupent une place importante dans l'*Histoire de Gaston IV de Foix*, ce qui montre que ces épisodes chevaleresques revêtent une forte signification, y compris par rapport aux épisodes guerriers ou diplomatiques auxquels il prend part<sup>688</sup>. En utilisant de nombreuses descriptions de pas, Guillaume Leseur associe Gaston IV de Foix au modèle du champion idéal des romans de chevalerie. D'une manière similaire, Jean II, roi de Castille, est fréquemment montré en train d'assister ou de participer à des tournois, joutes ou pas d'armes. De la sorte, il peut espérer être considéré à l'égal du mythique roi Arthur, entouré de ses fidèles chevaliers. L'utilisation des pas d'armes dans les chroniques permet donc d'attribuer certaines qualités aux personnages décrits et leur assure une gloire éternelle. La renommée de Juan de Merlo repose sur cette donnée et se vérifie lorsque Diego de Guzmán décide de porter son casque de joute dans un combat courtois, en signe d'hommage au grand champion défunt<sup>689</sup>. En présentant les champions dans les lices ou les tribunes des pas, les chroniqueurs leur donnent une dimension beaucoup plus large que la seule figure du guerrier : ils les font pénétrer dans l'univers de la culture. Les champions ne sont pas présentés comme de simples combattants brutaux. Ils sont dotés d'une image qui leur assure une audience dans le milieu des lettrés<sup>690</sup>.

Le principe est identique dans les romans. Plutôt que de répéter qu'un personnage fictif correspond à l'idéal courtois, les auteurs les dépeignent en train de participer à un pas, avec tout ce que cela sous-entend du point de vue de leur image. Ils peuvent insister sur leur valeur de combattants hors pairs ou bien souligner certaines vertus sociales. La richesse des pas sert les écrivains, suffisamment habiles pour faire ressortir de ces moments les traits positifs qu'ils veulent attribuer à un individu. Dans la *Crónica Sarracina*, Pedro de Corral prend soin de

<sup>688</sup> Guillaume LESEUR, *Histoire de Gaston IV de Foix*, 2 volumes, Paris, 1893.

<sup>689</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 656.

<sup>690</sup> Adeline RUCQUOI, *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, *op. cit.*, p. 276 : « Quoique plus profane et moins juridique, leur culture fut reconnue et saluée par les ecclésiastiques sortis des universités – et souvent issus à leur tour du milieu nobiliaire – qui échangeait volontiers avec eux opinions, poèmes, lettres ou traités ».



raconter avec minutie un pas d'armes tenu par le héros Sacarus<sup>691</sup>. Cette description offre l'occasion de révéler toutes les vertus guerrières et courtoises de Sacarus ainsi que son rang puisque ses adversaires sont de la plus haute noblesse, ibérique ou étrangère. Dans le roman, les pas se déroulent entre deux périodes de guerre, indiquant au lecteur que même en temps de trêve Sacarus est actif et que ses passages à la cour ne sont pas des moments perdus en oisiveté. L'auteur souligne l'aisance de Sacarus dans le monde courtois sans laisser échapper sa nature de guerrier. Sacarus réunit donc toutes les qualités du chevalier parfait. Plutôt que de discuter longuement de ses relations ou d'insister sur ses atouts d'homme cultivé, Pedro de Corral a choisi un mode illustratif en le dépeignant au cœur de l'action d'un pas. Il s'inspire probablement du modèle de son frère, « Rodrigue de Villandrando – dont le nom fut longtemps associé en France à celui des Écorcheurs » pour écrire les scènes de batailles, d'amour courtois et de tournois<sup>692</sup>. Adeline Rucquoi précise qu'« il est significatif que l'un des épisodes les plus longs de ce récit merveilleux – du chapitre 32 au chapitre 163 – soit un tournoi donné à l'occasion du couronnement du roi et auquel participent des chevaliers étrangers »<sup>693</sup>.

De même, les nombreux combats courtois qui jalonnent le roman de *Saintré* sont-ils destinés à servir l'intrigue, tout en entretenant l'intérêt du lecteur. Antoine de la Salle insiste sur le caractère de son héros, capable d'aller combattre jusqu'à Barcelone, de tenir un pas ou encore d'affronter un terrible adversaire, dans l'espoir d'être digne de l'amour de sa dame. La précision de l'auteur sur les décors, les vêtements, les personnages et l'allure de chacun des combats reflète sa connaissance approfondie dans le domaine des joutes et permet de montrer que Saintré appartient au monde cultivé de la noblesse. Dans les romans, les pas d'armes servent donc de passerelles aux auteurs entre deux mondes souvent séparés. Ils apportent la preuve qu'un homme d'armes peut être raffiné et appartenir à la noblesse des lettrés.

Dans le domaine poétique, la mise en relation du monde des armes et de celui des lettres s'appuie également sur la description de pas d'armes. Les auteurs utilisent le cliquetis des armes courtoises pour faire sonner leurs rimes dans l'imaginaire du lecteur. Face à une réalité imparfaite, la dimension spectaculaire et les jeux d'amours fictifs qui inondent les pas retentissent dans les poèmes. Lorsque Louis de Beauvau écrit son texte du Pas de la Bergère, il laisse libre cours à son lyrisme courtois. S'il rend compte de l'événement en mettant parfois au premier plan la réalité du pas, se souciant par exemple de qui combat et combien de fois, il s'autorise également une grande liberté d'écriture. Louis de Beauvau, chevalier renommé sur le

---

<sup>691</sup> Pedro de CORRAL, *Crónica del rey Don Rodrigo, postrimero rey de los godos (Crónica Sarracina)*, tome 1, Madrid, 2001, pp. 284-312.

<sup>692</sup> Adeline RUCQUOI, « De Jeanne d'Arc à Isabelle la Catholique : l'image de la France en Castille au XV<sup>ème</sup> siècle », *Journal des savants*, Paris, janvier-juin 1990, p. 156.

<sup>693</sup> *Ibid.*, p. 157.

terrain de la guerre, s'ouvre une porte sur la littérature par l'intermédiaire du monde des armes qu'il connaît bien. En racontant le pas d'armes auquel il a participé, le chevalier devient poète et fait la jonction entre deux univers<sup>694</sup>. Le plus souvent, le pas d'armes est utilisé pour décrire, approfondir ou faire correspondre un thème littéraire et une intention de l'auteur. La restitution d'un fait d'armes se fait selon des angles choisis, qui permettent d'étayer le caractère, l'histoire ou les qualités sociales d'un personnage. Parfois, le pas d'armes devient un outil d'expression pour l'écrivain. L'objectif de l'auteur est alors d'exercer ses talents pour mieux séduire le lecteur en exprimant à sa manière le déroulement des affrontements mais aussi en dégagant ce qu'ils contiennent de métaphorique.

Littérature et pas d'armes se situent donc dans une dynamique qui emprunte au même imaginaire et qui semble émaner d'une même culture. L'intérêt des pas réside dans le fait que ceux-ci sont bien réels. L'écrivain peut en raconter le déroulement car ils sont suffisamment retentissants pour être considérés comme des objets de mémoire. Outils appréciés parce qu'ils permettent de souligner les hauts faits d'un combattant ou d'un prince, ils offrent un terrain propice à l'expression poétique. Avec l'utilisation des pas d'armes dans la littérature, la frontière entre la noblesse des armes et celle des lettres est abolie.

La relation entre pas d'armes et littérature est évidente, notamment parce que ceux qui patronnent les tournois, puis les pas d'armes, sont souvent les mêmes qui font la mode littéraire en commandant des ouvrages pour leur usage personnel. Lorsqu'il s'agit de décrire la vie d'un chevalier, deux tendances s'affrontent, l'une faisant la part belle au pas, l'autre lui préférant le véritable théâtre de la guerre. Dans une période où deux modèles de chevaliers peuvent être renvoyés dos à dos, les pas marquent une préférence nette pour la chevalerie de cour face à celle de la guerre. Le chevalier guerrier représenté par Jean de Bueil, qui laisse de côté l'idéalisme chevaleresque et ses méthodes de combats dépassées pour s'adapter aux nouvelles exigences de la guerre, ne correspond guère aux pas<sup>695</sup>. En revanche, celui qu'incarne Jacques de Lalaing en est l'exemple typique. Présenté comme un chevalier errant, respectueux d'un idéal et d'une tradition chevaleresque où la part d'imaginaire, de jeu de cour et de quêtes impossibles sont prépondérants, il satisfait pleinement à l'image du parfait chevalier courtois. Ce champion idéal est parfois éloigné des préoccupations guerrières. En effet, l'évocation des combats courtois renvoie à un être à la fois combattant et inséré dans des jeux de cour. La description d'un pas d'armes permet d'exalter les traits d'un chevalier complet (qualités de

---

<sup>694</sup> Louis de BEAUVAU, *Le pas d'armes de la bergère maintenu au tournoi de Tarascon, avec un précis de la chevalerie et des tournois, op. cit.*, pp. 80-82.

<sup>695</sup> Jean de BUEIL, *Le jouvencel*, tomes 1 et 2, Paris, 1887-1889.

guerrier, qualités sociales et culturelles) alors que la guerre ne véhicule que la prouesse physique et éventuellement l'intelligence stratégique.

Pas d'armes et littérature exaltent chacun à leur manière une chevalerie qui aurait atteint son plus haut degré de perfection. Au XV<sup>ème</sup> siècle, le domaine de l'écriture comme celui de l'expression physique – entre littérature et pas d'armes – sont deux moyens d'afficher un idéal ou de le discuter.

➤ **La littérature à l'origine des pas**

Les spectateurs qui se pressent dans les tribunes pour assister à un pas d'armes sont confrontés aux mêmes quantités de références littéraires que les lecteurs des chroniques rendant compte de ces événements.

Parfois le lien entre pas d'armes et littérature est évident, notamment lorsque le thème du pas est un épisode identifiable d'une œuvre. Plus directement encore, certains chroniqueurs rapportent comment tel ou tel chevalier a combattu à la manière d'un héros d'épopée ou de roman. Dans les deux cas, un transfert explicite de l'écrit vers l'univers des pas est effectué. Cependant, le plus souvent, l'emprunt est diffus. Le rapport entre un livre précis, un personnage de roman ou de poésie et le pas n'est pas direct mais un lien est établi entre l'histoire du chevalier qui tient le pas et un monde de symboles et de valeurs, qui se réfère à une ou plusieurs œuvres littéraires. « Les pas d'armes se développent sous influence de l'imaginaire romanesque »<sup>696</sup>. La seule évocation des noms permet de s'en apercevoir : Pas de l'Arbre Charlemagne, Pas de la Fontaine aux Pleurs ou encore *Passo de la Fuerte Ventura*. Chacun de ces événements est construit à partir d'une histoire expliquant les raisons du défi. Généralement, ce scénario renvoie à des sources identifiables appartenant à l'univers de fiction de la littérature chevaleresque. De part et d'autres des Pyrénées, des références littéraires similaires alimentent la trame des pas d'armes. Puisant aux mêmes sources, antique, de la matière de Bretagne, d'inspiration religieuse, mythique, poétique ou historique, au gré des modes, d'influences en contre-influences, les pas d'armes reposent sur un socle commun de culture littéraire.

---

<sup>696</sup> Armand STRUBEL, « Les pas d'armes : le tournoi entre le romanesque et le théâtral », *op. cit.*, p. 282.

L'inspiration la plus prégnante dans l'ensemble des pas provient des exploits d'Arthur et des chevaliers de la Table Ronde<sup>697</sup>. Guillaume de Malmesbury le premier, rapidement suivi de Geoffroy de Monmouth puis de Wace, ouvre la voie au mythe du bon roi guerrier, souverain courtois exemplaire, entouré de sa cour et de ses chevaliers<sup>698</sup>. Cependant, il revient à Chrétien de Troyes d'avoir fixé le mythe du roi, à partir de 1160, à travers les cinq romans qui nous sont parvenus<sup>699</sup>. Au XV<sup>ème</sup> siècle, ses œuvres sont lues et connues dans toute l'Europe. Elles définissent les contours d'une image idéale du chevalier errant. Ces écrits donnent au tournoi sa légitimité, celui-ci apparaissant comme un moyen de prouver sa valeur et son amour. Dans *Cligès*, Chrétien de Troyes révèle l'existence d'une forme de chevalerie qui s'est transmise de la Grèce à Rome, puis vers la France. *Cligès* met au jour une communauté et une géographie chevaleresque européenne qui s'étend de l'Angleterre à Constantinople et se retrouve dans les différents pas d'armes. Au-delà des spécificités de chacun des romans de Chrétien de Troyes, un univers et une sensibilité analogues se créent, servant de source d'inspiration aux organisateurs et joueurs des pas d'armes. Se définissant comme l'oubli des devoirs d'un chevalier, la « recreantise » dont est accusé Érec l'oblige à partir sur les routes pour combattre des brigands, des géants et le gardien d'un verger enchanté<sup>700</sup>. Dans *Le Chevalier au Lion*, Yvain ne se consacre plus qu'aux tournois, animé de cette même peur de la « recreantise »<sup>701</sup>. Ce motif du chevalier qui doit constamment être actif se retrouve toujours pour expliquer la tenue d'un pas. Le modèle type du chevalier courtois, toujours prêt pour l'aventure, au secours d'une dame, est incarné par Yvain, qui tue le gardien d'une fontaine merveilleuse avant d'épouser sa veuve<sup>702</sup>. Les éléments constitutifs du pas d'armes sont présents : la garde d'un lieu prometteur, l'aventure et le défi, le service d'une dame. Ainsi, la dénomination même du

---

<sup>697</sup> Emmanuèle BAUMGARTNER, Ian SHORT, « Introduction », *La geste du roi Arthur selon le roman de Brut de Wace et l'Historia Regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth*, Paris, 1993, p. 15 : « Arthur incarne exemplairement, à son avènement, les vertus cardinales du monde féodal du XII<sup>ème</sup> siècle : la noblesse de sang, du comportement, la prouesse, la « largesse », la mesure, la courtoisie et un appetit de gloire qui se manifeste aussi bien dans son impatience à conquérir le monde que dans son désir de perpétuer la mémoire de son règne et de ses exploits ».

<sup>698</sup> William of MALMESBURY, *Gesta Regum Anglorum*, edited and translated by Roger A. B. Mynors, Rodney M. Thomson, Michael Winterbottom, two volumes, Oxford, 1998-1999. Geoffroy de MONMOUTH, *Histoire des rois de Bretagne (Historia Regum Britanniae)*, traduit et commenté par Laurence Mathey-Maille, Paris, 1992. WACE, « Brut », *La geste du roi Arthur selon le roman de Brut de Wace et l'Historia Regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth*, présentation, édition et traduction par Emmanuèle Baumgartner et Ian Short, Paris, 1993, pp. 28-260.

<sup>699</sup> Chrétien de TROYES, « Érec et Énide », « Cligès », « Le chevalier à la charrette », « Le chevalier au Lion », « Le conte du Graal », *Romans*, Paris, 1999.

<sup>700</sup> Chrétien de TROYES, *Érec et Énide*, *op. cit.*, pp. 61-283.

<sup>701</sup> Chrétien de TROYES, *Le chevalier au Lion*, *op. cit.*, pp. 711-936.

<sup>702</sup> *Ibid.*, pp. 733-781.

Pas du Perron Fée (ou Faé) est une allusion à l'univers arthurien<sup>703</sup>. La description du fait d'armes commence par l'histoire d'un chevalier qui s'est perdu dans une lande : à la nuit tombée, le chevalier Philippe de Lalaing se retrouve devant un étroit passage barré par un perron. Il n'y a aucune habitation ni possibilité de demander son chemin. Seul un cor est accroché au perron. Le chevalier en sonne et voit apparaître un nain à la face renfrognée qui l'héberge pour la nuit. Le lendemain, le nain informe le chevalier qu'il est prisonnier de la dame du Perron Fée. Le chevalier comprend alors que pour se libérer, il devra tenir un pas d'armes<sup>704</sup>. L'aventure imaginée pour mettre en scène Philippe de Lalaing, gardien du pas, rappelle les aventures de Gauvain dans *L'Âtre Périlleux*, lorsqu'il vainc l'orgueilleux Faé, un chevalier féérique<sup>705</sup>.

Quand un chevalier se lance dans l'aventure d'un pas, il reproduit le scénario des romans, entre réel et surréal. Il s'invente un passage interdit ou difficile, à l'image du Pont de l'épée ou du Pont sous l'eau, que doivent franchir respectivement Lancelot et Gauvain<sup>706</sup>. Le mimétisme ne s'arrête pas là. Les éléments qui embellissent les pas reprennent les lieux évoqués dans les romans arthuriens. Fontaines, ponts et forêts sont ainsi scrupuleusement montés pour décorer les lieux de combat. De même, la tour en bois érigée à l'occasion de la plupart des pas s'inspire-t-elle probablement des nombreux châteaux qui jalonnent le parcours des héros imaginés par Chrétien de Troyes. Les similitudes sont encore renforcées par la présence d'animaux ou par des figurants communs aux romans et aux pas. Le lion, par exemple, très présent dans les romans, anime souvent les scènes des joutes, comme à Saumur où deux bêtes de chair et de sang sont amenées chaque jour sur le lieu des affrontements<sup>707</sup>. Du côté des figurants, nains, géants, ermites, jongleurs et musiciens s'immiscent dans les

---

<sup>703</sup> GODEFROY, *Lexique de l'ancien français*, Paris, 1971, p. 223 : « Faer, v. a. : enchanter, ensorceler // enlever par des enchantements // déclarer par un oracle // s. m. : action d'ensorceler // p. passé : enchanté, magique // fatal ».

<sup>704</sup> *Le Pas du Perron Fée*, op. cit., pp. 1167-1169.

<sup>705</sup> « L'âtre périlleux (Le Cimetière du Grand Péril). D'une aventure de Gauvain, le Bon Chevalier », traduction en français moderne de Marie-Louise Ollier, *La légende arthurienne. Le Graal et la Table ronde* (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1989, p. 694.

<sup>706</sup> Chrétien de TROYES, *Le chevalier de la charrette*, op. cit., pp. 519-520.

<sup>707</sup> Cet élément du scénario du Pas de Saumur rappelle comment Lancelot aperçoit deux lions enchaînés à un bloc de pierre sur l'autre rive du Pont de l'épée, dans Chrétien de TROYES, *Le Chevalier de la Charrette*, op. cit., p. 587.

spectacles des pas autant qu'ils sont présents dans les romans<sup>708</sup>. Au-delà des décors et des figurants, le mode de relation et de communication entre les protagonistes des pas ressemble souvent à celui décrit dans les romans. Par exemple, l'attitude et les propos tenus par les chevaliers catalans au *Passo Honroso* rappellent les sarcasmes dont le sénéchal Keu est coutumier à l'encontre de héros tels que Perceval, Érec ou Yvain.

De manière générale, la matière des romans de Chrétien de Troyes se retrouve donc en toile de fond des pas d'armes. Ainsi, l'auteur du poème du Pas de Chinon évoque-t-il la source d'inspiration de son thème : « *Es anciens romans ou on lit, qu'avoit jadis mal et delit, lors en la doloureuse garde, quant Lancelot le geant prit, son escu tumba par despit, devant le nain qui le reprit, commis au paveillon pour garde, puis le nomma joyeuse garde* »<sup>709</sup>. En particulier, les pas sont profondément marqués par le schéma du *Chevalier de la Charrette* : Lancelot est amoureux de la reine Guenièvre. Leur amour est impossible en raison du lien matrimonial qui unit Guenièvre et le roi Arthur, dont Lancelot se veut le plus fidèle des serviteurs. Ce modèle est en arrière plan de la plupart des pas, inspirant parfois directement les chevaliers, à l'image du seigneur de Hautbourdin, qui décide de jouer le rôle du célèbre chevalier au Pas de la Belle Pèlerine<sup>710</sup>. Pour l'occasion, le seigneur de Haubourdin a endossé une cote aux armes de Lancelot<sup>711</sup>. Le même motif orne le cheval du seigneur de Créquy tandis que celui du seigneur de Ternant arbore celles de Palamède, un concurrent habituel de Lancelot dans les romans arthuriens<sup>712</sup>. Parmi toutes les valeurs et postures sociales habituellement attribuées à Lancelot, il est difficile de dire celles qui poussent le seigneur de Haubourdin à revêtir une tunique aux

<sup>708</sup> Rares sont les pas d'armes sans nain ou géant. De même, les aventures des chevaliers de la Table Ronde les mènent presque toujours à rencontrer des nains et combattre des géants, à l'image d'Érec qui tue plusieurs d'entre-eux. (Érec est frappé au visage par le nain d'Ydier, Chrétien de TROYES, *Érec et Énide*, op. cit., pp. 70-71. Érec tue des géants, Chrétien de TROYES, *Érec et Énide*, op. cit., pp. 197-202. Érec sort vainqueur de son combat sur le géant Mabonagrain, Chrétien de TROYES, *Érec et Énide*, op. cit., pp. 248-256). Dans *Le Chevalier au Papegau*, le roi Arthur se noue d'amitié avec un nain dont le fils est un géant. Les deux l'accompagnent pour l'un de ses voyages. « Le chevalier au papegau », traduit et présenté par Danielle Régner-Bohler, *La légende arthurienne, le Graal et la Table ronde*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER dir.), Paris, 1989, pp. 1154-1161.

<sup>709</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 2v.

<sup>710</sup> En plus des aventures de Lancelot, ce pas s'inspire du Tristan en prose, œuvres très en vogue à la cour de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle. Palamède fait partie des chevaliers de la Table Ronde. *Lancelot, roman en prose du XIII<sup>ème</sup> siècle*, (Alexandre MICHAT, dir.), 9 volumes, Genève, 1978-1983. *Le Roman de Tristan en prose*, (Philippe MÉNARD dir.) 9 volumes, Genève, 1987-1997.

<sup>711</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 428 : « Tost après entra le seigneur de Haubourdin, la cote-d'armes de Lancelot du Lac au dos ».

<sup>712</sup> *Ibid.*, p. 429 : « Le cheval du seigneur de Créquy estoit couvert des armes de Lancelot du Lac à la bande de Benouhic ; et celui du seigneur de Ternant, des armes de Palamède ».

armes du chevalier mythique<sup>713</sup>. Cependant, cette attitude montre que l'imprégnation est à la fois directe (le déguisement de Lancelot, connu de tous) et diffuse (à travers le schéma commun du chevalier amoureux fait prisonnier).

Dans les romans arthuriens, Lancelot, Tristan, Palamède et la plupart des autres héros sont tour à tour captifs d'une dame, d'un autre combattant ou d'un vœu qu'ils ont prononcé. Ces différentes situations d'enfermement sont mises en scène dans les pas. Parmi les motifs lyriques les plus répétés, la prison d'amour est particulièrement importante, qu'il s'agisse de Cligès ou de Lancelot dans *Le chevalier de la charrette*. Elle est aussi très présente dans la littérature ibérique, d'inspiration arthurienne ou pas. Par exemple, dans *Cárcel de amor*, rédigé vers 1483, Diego de San Pedro expose de manière exemplaire ce qu'est l'amour courtois à travers l'intrigue et l'attitude des personnages<sup>714</sup>. Le chevalier Lériano, épris de Lauréola, lui dévoile sa flamme mais celle-ci reste muette devant ses avances. Persio, un rival, révèle l'idylle au père de Lauréola, roi du royaume. Celui-ci enferme sa fille et la condamne à mort pour infidélité. Lériano attaque alors le royaume et réussit à faire libérer Lauréola. Celle-ci ne répond pas pour autant aux avances de Lériano qui dépérit d'amour malheureux. Le sort du héros de *Siervo libre de Amor*, œuvre écrite par Juan Rodríguez del Padrón en 1439, dont le titre peut s'interpréter comme l'« esclave volontaire de l'amour », est assez similaire puisque son amour malheureux le mène au suicide<sup>715</sup>. Cette forme de scénario classique se retrouve souvent en arrière-plan des pas d'armes ibériques, bourguignons ou français. Le gardien est généralement présenté comme prisonnier d'amour. Au *Passo Honroso*, le gardien du pas Suero de Quiñones n'est pas seul dans cette situation<sup>716</sup>. Ses adversaires successifs ont aussi un statut de prisonniers comme en témoigne leur confinement dans une auberge entre le moment où ils se déclarent attaquants et leur combat<sup>717</sup>. L'image est poussée à son comble lors du *Passo de Jaén* puisque le chevalier défenseur est amené sur les lices dans une vraie cage, les mains attachées par une chaîne, dont il est libéré uniquement pour les combats<sup>718</sup>.

<sup>713</sup> *Alixandre l'Orphelin*, Manchester, 1951, p. XVI : Le nom du Pas de la belle Pèlerine rappelle l'emprise d'Alixandre l'orphelin pour sa dame. Dans ce roman du XV<sup>ème</sup> siècle, Alixandre défend le Pas de la Belle Garde en l'honneur d'une pèlerine contre des chevaliers de la Table Ronde.

<sup>714</sup> Diego de SAN PEDRO, « Cárcel de amor », *Obras completas*, II, Madrid, 1971.

<sup>715</sup> Juan RODRÍGUEZ DEL PADRÓN, *Siervo libre de amor*, edición, introducción y notas de Antonio Prieto, Madrid, 1976.

<sup>716</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 3.

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 27 : « El Juez les dió por carcel é posada el lugar de la Puente por dó passaban con el circuito del campo : é les mando, que de aquel término non saliessen, fasta que sus armas oviessen acabado, é todos los prometieron de buen grado ».

<sup>718</sup> *Hechos del Condestable Don Miguel Lucas de Iranzo*, *op. cit.*, p. 59 : « una manera de carcel en que venía la forma de su presona, con una espada metida por los pechos, y las manos atadas con una cadena ».

Parfois, les champions marquent davantage leur obligation envers Dieu que vis-à-vis d'une dame. Dans ce cas, en épigones de Perceval, la quête spirituelle du combattant est mise en avant. Lorsque Jacques de Lalaing tient le Pas de la Fontaine aux Pleurs, sa relation à une dame paraît moins forte que sa volonté de montrer sa dévotion. Dans le scénario du pas, la dame qui pleure peut être perçue comme l'évocation de sa déception amoureuse mais elle est surtout assimilable à la Chrétienté dans son ensemble que le chevalier voit menacée et souhaite défendre. Sans qu'un lien direct soit établi, *La fontaine amoureuse* de Guillaume de Machaut a pu inspirer le chevalier bourguignon dans le scénario de son pas<sup>719</sup>. En effet, Guillaume de Machaut est l'auteur de *La prise d'Alexandrie* qui relate les exploits de Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan<sup>720</sup>. Ce « héros chevaleresque et chrétien ardent » a pu inspirer Jacques de Lalaing<sup>721</sup>. D'autre part, certains vers de *La fontaine amoureuse* correspondent en tout point à l'univers créé à l'occasion du pas :

« En maint lieu va sa renommee / Et pour c'elle est ditte et nommee  
Partout la Fonteinne amoureuse / Qui mainte dame a fait joieuse  
Et maint amant pleindre et plourer »<sup>722</sup>.

Dans les pas sont mêlés les élans du cœur d'un chevalier pour une dame, pour son prince et pour Dieu. Cette attitude reproduit les mythes fondamentaux de l'œuvre de Chrétien de Troyes dans laquelle les champions aiment à laisser croire qu'ils sont dans un état d'amour, de malheur ou de désespoir<sup>723</sup>. Par ailleurs, les histoires de la Table Ronde affirment le lien de fidélité qui unit les chevaliers à leur roi tandis que l'aventure du Graal renvoie à une quête spirituelle.

La mode arthurienne s'exprime ainsi pleinement dans les pas et emprises. Au sujet des « esbatemens » qui se déroulent en 1446 à Saumur, Mathieu d'Escouchy écrit que les rois de France et de Sicile ont voulu suivre le modèle des anciens chevaliers de la Table Ronde autour de leur roi Arthur<sup>724</sup>. L'engouement pour ces références imaginaires ne se dément pas et perdure jusqu'à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Le Pas de Barcelone, tenu en 1455, semble trouver son inspiration dans une aventure racontée dans l'épisode du Chevalier au Pin du *Roman de Tristan*

<sup>719</sup> Guillaume de MACHAUT, *La fontaine amoureuse*, texte traduit et présenté par Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Paris, 1993.

<sup>720</sup> Guillaume de MACHAUT, *La prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan*, Genève, 1877.

<sup>721</sup> Bernard RIBÉMONT : « Dire le vrai et chanter des louanges : La Prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut », *Cahiers de Recherches Médiévales (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, n°10, Orléans, 2003, p. 155.

<sup>722</sup> Guillaume de MACHAUT, *La fontaine amoureuse*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>723</sup> Jean-Marie FRITZ, « Introduction », Chrétien de TROYES, *Romans*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>724</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaumont, *op. cit.*, p. 107 : « vouldissent ensievyr et tenir les termes que jadis les chevalliers de la Table Ronde, que mist sus en son temps ce très puissant prince le quel on trouve ès anciennes histoires avoir régné sy haultement, c'est assavoir le Roy Artus ».



en prose<sup>725</sup>. En effet, Gaston IV de Foix, qui défend le pas en tant que serviteur de la dame de la forêt secrète, se fait nommer le chevalier du pin<sup>726</sup>. Lors du Pas de la Dame Sauvage (1470), le héraut Charolais vient annoncer la tenue d'une prochaine joute dont les gardiens seront quatre chevaliers de la Table Ronde servis dans les lices par des dames<sup>727</sup>. L'univers arthurien de magie, de rites et de symboles permet aux organisateurs et aux jouteurs de donner à chaque geste ou attitude une signification et une part de mystère. Sur la base de connaissances communes, ils peuvent ainsi attiser la curiosité du public.

Or l'attrait pour la littérature arthurienne est généralisé en Europe<sup>728</sup>. « Chevaliers français et chevaliers castillans participent ainsi d'une même formation et si tous ne sont pas de fins lettrés, ils n'en baignent pas moins dans ce milieu »<sup>729</sup>. Des éléments forts traversent les frontières constituant les prémices d'une culture littéraire commune autour des aventures chevaleresques. Par exemple, nobles et jouteurs castillans s'abreuvent des mêmes sources culturelles et imaginaires : « Les romans du cycle d'Arthur, connus en Castille depuis longtemps, semblent avoir été traduits et donc largement diffusés à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle »<sup>730</sup>. Cette imprégnation se caractérise par des traductions nombreuses de romans de chevalerie étrangers ainsi que par des ouvrages originaux comme le *Libro del caballero Zifar*, écrit au début du XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>731</sup>. Dans ce roman, l'imagination du lecteur est transportée par l'idée de la mauvaise fortune, contre qui tout chevalier doit combattre avec honneur pour espérer vaincre. L'environnement courtois des pas d'armes castillans du XV<sup>ème</sup> siècle s'est sans doute inspiré du *Libro del caballero Zifar*. L'image de l'arc périlleux du *Passo de la Fuerte Ventura* correspond tout à fait à l'idée d'épreuves à affronter pour mériter les honneurs de chevalier. Le *Libro del caballero Zifar* n'inspire peut-être pas directement un pas d'armes mais il véhicule une idéologie chevaleresque qui a été réinvestie dans ces formes de combat. Aucune œuvre

<sup>725</sup> *Le Roman de Tristan en prose*, volume 7 (De l'appel d'Yseult jusqu'au départ de Tristan de la Joyeuse Garde), *op. cit.*, p. 253 : « a l'entree d'une forest, a une tour (...) et devant cele tour a un pin (...) Il dist qu'il pendroit cel escu a un pin et a tous les cevaliers qui la venroient, fuissent de chest pais u d'autre qui l'escu abatroient, il jousteroit a aus (...) Ceste coustume a il maintenue plus d'un an (...) ni vint cevaliers qui l'escu abatit, a qui il ne joustast (...) veoir se il peüssent abatre le cevalier del Pin ».

<sup>726</sup> Guillaume LESEUR, tome 2, *op. cit.*, p. 44 : « il y avoit ung chevalier aventureux, soy intitulant le chevalier du pin aux pommes d'or, serviteur à la dame de la secrete forest, lequel, pour l'amour de sa dame, entreprenoit de tenir le pas du Pin contre tous venans à faire troys courses de lances à rochet, en harnoy de jouxte, contre chacun survenant ».

<sup>727</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 69*, *op. cit.*, p. 90.

<sup>728</sup> Michel STANESCO, *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leiden, 1988, p. 20 : Un inventaire de la bibliothèque de Philippe le Bon à Dijon, réalisé entre 1420 et 1424, révèle une trentaine de romans et chansons de geste, parmi lesquels *Lancelot du Lac*, *Meliadus* et *Merlin*.

<sup>729</sup> Adeline RUCQUOI, « Français et Castillans : une Internationale chevaleresque », *op. cit.*, p. 409.

<sup>730</sup> *Ibid.*, p. 415.

<sup>731</sup> *Libro del caballero Zifar*, Madrid, 1982.

littéraire ne se dessine clairement comme référence ayant servi au scénario du *Passo de la Fuerte Ventura*. Toutefois, comme l'écrit Sylvia Roubaud à ce sujet, « il est difficile d'imaginer une mise en scène et des détails plus proches de ceux qui font la substance ordinaire des livres ; que les organisateurs de la manifestation aient ou non puisé à une source précise, il est hors de doute que des souvenirs littéraires ont inspiré leur ouvrage »<sup>732</sup>.

L'influence arthurienne n'est pas la seule à traverser les pas d'armes et les chroniques qui les évoquent. Les épopées de grands personnages mythiques ou historiques reviennent fréquemment. D'une manière plus ou moins exacerbée, chaque chevalier espère s'ouvrir les portes de la renommée en utilisant le nom ou l'aventure d'un héros de légende. Raviver l'esprit de Roland, qui défend le passage de Roncevaux au péril de sa vie, apporte un fond d'histoire sur lequel viennent se greffer plusieurs joutes courtoises. La bravoure et la fidélité de Roland sont souvent citées en modèles pour les champions. Le scénario du Pas de l'Arbre Charlemagne s'appuie sur les descriptions largement diffusées des aventures de Charlemagne en Espagne et du combat des preux chevaliers contre les Sarrasins<sup>733</sup>. Dans la *Chronique de Gaston IV de Foix*, le prince est aussi comparé à Roland pour sa vaillance<sup>734</sup>. De même, dans le poème du Pas de Saumur, André de Laval est-il admiré pour s'être montré plus conquérant et convaincant que Roland et Hannibal en leur temps<sup>735</sup>.

Alexandre est une autre figure de héros très copiée. D'abord développée par les auteurs grecs et romains, son image de guerrier idéal, à la fois combattant et conquérant, s'est largement propagée de part et d'autre des Pyrénées. Au Moyen Âge, les romans le concernant sont nombreux, évoquant des fées, des animaux surnaturels, des expériences fantastiques et des combats au corps à corps<sup>736</sup>. L'hommage respectueux d'Alexandre à Talestris, reine des

<sup>732</sup> Sylvia ROUBAUD, « Les Fêtes dans les romans de chevalerie hispaniques », *Les Fêtes de la Renaissance*, III, Paris, 1975, p. 336.

<sup>733</sup> *La chanson de Roland*, présenté par Gérard Moignet, Paris, 1989. *Roland à Saragosse*, éd. par Mario Roques, Paris, 1956. « Charlemagne », *Les grandes chroniques de France*, volume 3, publiées pour la Société de l'histoire de France par Jules Viard, Paris, 1923.

<sup>734</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 128 : « A nancy vint ce beau prince excellent, Trouver le roi, en cueur estincelant, De bruit acquerre pour monter en valeur, Maint hault vouloir d'honneur amonsselant, Fryant aux armes, vaillant comme un Roland ».

<sup>735</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 35r : « Le noble et gentilz mareschal, De France sus son blanc cheval, Escu tout houssé contrevail, De damas blanc et ne fait mal, Celluy jour mais plus hautement, Conques Rollant ny Hanibal, Ausquelz n'arrestoient murs ne pal ».

<sup>736</sup> *Le roman d'Alexandre*, éd. par Laurence Harf-Lancner, Paris, 1994. « El libro de Alixandre », *Poetas castellanos anteriores al siglo XV*, éd. José Pedro Pidal, Florencio Janer, Biblioteca de Autores Españoles n°57, Madrid, 1952, pp. 147-224. Vasque de LUCÈNE, « Faits du Grand Alexandre », traduit du moyen français et présenté par Olivier Collet, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 565-627. Jean WAUQUELIN, « Histoire du bon roi Alexandre », présenté par Olivier Collet, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques, op. cit.*, pp. 489-564. Galteri de CASTELLIONE (Gauthier de Châtillon), *Alexandreis*, In aedibus Antenoreis, Padoue, 1978.

amazones, dégage une atmosphère merveilleuse que certains pas d'armes ont pu chercher à recréer. La guerre, le voyage, l'organisation d'une chevalerie autour de lui, son portrait physique et son caractère jusqu'à sa relation avec son cheval Bucéphale font de la figure d'Alexandre un modèle idéal pour les champions des pas d'armes. Le *Roman de Perceforest* n'est probablement pas étranger à cet engouement. Composé vers 1340, l'histoire s'inspire en partie du *Roman d'Alexandre* et du *Lancelot en prose*<sup>737</sup>. L'un des manuscrits qui nous est parvenu, explicitement daté de 1459-1460, a été transcrit par David Aubert sur commande de Philippe le Bon<sup>738</sup>. Alexandre semble donc être un personnage de référence à la cour de Bourgogne. Les allusions à ce personnage sont très fréquentes dans les décors des pas comme dans les écrits des chroniqueurs, notamment lorsqu'ils veulent mettre en évidence la vaillance d'un champion.

Le Pas de l'Arbre d'or est un modèle du genre puisqu'il croise plusieurs épopées et romans relatifs à d'illustres combattants. Le scénario des combats est dicté par *Le roman de Florimont* dans lequel la « Dame de l'Isle Celée » est une fée qui offre son amour à Florimont, héros qui l'a délivrée de la captivité dans laquelle le tenait un dragon<sup>739</sup>. Le bâtard de Bourgogne garde le pas en jouant le rôle de Florimont, personnage de roman s'inspirant de la matière de Bretagne et du héros Alexandre<sup>740</sup>. Dans le roman d'Aimon de Varennes, Florimont, inspiré par la « Dame de l'Isle Celée », gagne un combat contre un lion qui ravage son royaume d'orient. Lors du pas, le bâtard de Bourgogne est doté d'un géant enchaîné par la « Dame de l'Isle Celée » destiné à l'aider dans ses aventures. Les références s'entremêlent volontairement. Jean de Chassa se présente pour attaquer le pas en faisant lire une lettre aux dames qui le décrit comme un chevalier esclave, né au royaume d'Esclavonie et conduit jusqu'au pas par une demoiselle errante<sup>741</sup>. Dans la lettre, Jean de Chassa explique aux dames que le modèle de plusieurs païens et du preux Saladin l'ont incité à se rendre en France puis jusqu'aux lices des combats<sup>742</sup>. Le Pas de l'Arbre d'or est aussi rythmé par de somptueux entremets. Chaque soir

<sup>737</sup> Nadine STEINFELD, « L'apport du roman de Perceforest pour la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisée », *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé » du 4 novembre 2005 à Nancy*, (Éva BUCHY, dir.), CNRS/Université Nancy 2/UHP, Nancy, 2006, p. 2 de l'article.

<sup>738</sup> *Ibid.*, p. 2 de l'article.

<sup>739</sup> Aimon von VARENNE, *Florimont, ein altfranzösischer abeteuerroman*, Alfons Hilka, Göttingen, 1932.

<sup>740</sup> Laurence HARF-LANCNER, « Florimont d'Aimon de Varennes : un prologue du Roman d'Alexandre », *Cahiers de civilisation médiévale*, volume 37, n°3, Poitiers, 1994, pp. 241-253.

<sup>741</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 553. Aimon von VARENNE, *Florimont, ein altfranzösischer abeteuerroman, op. cit.*, p. 105 : « Florimont por chevalerie / T'en vai a roi d'Esclavonie ».

<sup>742</sup> *Ibid.*, p. 554 : « plusieurs payens, et mesmement le preux Salhadin, estoient venus en France pour louanges et vertus acquerre... ».

de banquet, à l'issue des combats de la journée, des saynètes successives sont jouées pour évoquer les prouesses d'Hercule. À cette époque, le héros est source d'inspiration à la cour de Bourgogne. Dans le cadre des joutes du Pas au Chevalier au cygne, il avait déjà servi de modèle en figurant sur une grande tapisserie tendue dans la salle des repas<sup>743</sup>. La volonté de s'approprier sa légende et de l'inscrire dans l'histoire de la maison de Bourgogne peut s'exprimer idéalement dans les conditions du Pas de l'Arbre d'or<sup>744</sup>. Peut-être faut-il aussi voir là l'influence de la cour de Castille où Enrique de Villena a remis à l'honneur les exploits du mythique héros dans *Los doze trabajos de Hercules*<sup>745</sup>. Les chroniques castillanes présentent d'ailleurs Hercule comme l'un des héros fondateurs de l'Espagne<sup>746</sup>. La présence d'Hercule dans la *Crónica Sarracina* de Pedro de Corral montre que le héros est une référence très en vogue au début du XV<sup>ème</sup> siècle à la cour de Castille<sup>747</sup>. Ainsi, les exploits d'Hercule, d'Alexandre, de Charlemagne ou même de Saladin, largement développés dans la littérature, sont autant de tremplins pour construire les thèmes des pas<sup>748</sup>.

Quantité de légendes et de romans de chevalerie servent ainsi à alimenter l'univers des combats courtois. Tenu par Adolphe de Clèves, le Pas du Chevalier au Cygne s'inspire de l'histoire du même nom<sup>749</sup>. Cette légende évoque la famille de Clèves et Godefroy de Bouillon. Les champions aiment être comparés à ce chef de la première croisade dont les exploits ont été largement diffusés. Les poèmes concernant Godefroy de Bouillon et ses compagnons d'armes sont encore en vogue au XV<sup>ème</sup> siècle et associent dans l'imaginaire le Chevalier au Cygne et

<sup>743</sup> *Ibid.*, p. 490.

<sup>744</sup> Bertrand SCHNERB, *L'état bourguignon 1363-1477*, Paris, 1999, p. 322 : La légende d'Hercule raconte que le héros est passé en Bourgogne et a épousé une dame de haute naissance nommée Alise, qui a engendré la race des rois de Bourgogne.

<sup>745</sup> Enrique de VILLENA, « Los doze trabajos de Hercules », *Obras completas*, I, Turner, Madrid, 1994.

<sup>746</sup> Ana DOMÍNGUEZ RODRÍGUEZ, « Hércules en la miniatura de Alfonso X el Sabio », *Cuadernos de arte e iconografía*, Tomo II, 3, Fundación Universitaria Española, Madrid, 1989, p. 73 : « Hércules es uno de los grandes protagonistas de la General Estoria de Alfonso X el Sabio ». ALFONSO X EL SABIO, *General Estoria*, Primera parte, (Pedro SÁNCHEZ-PRIETO BORJA, dir.), Madrid, 2001. ALFONSO X EL SABIO, *General estoria*, Segunda parte, 2 vol. (Antonio G. SOLALINDE, Lloyd A. KASTEN, Victor R. B. OELSCHLÄGER, dir.), Madrid, 1961-1967.

<sup>747</sup> Pedro de CORRAL, *Crónica del rey Don Rodrigo, postrimero rey de los godos (Crónica Sarracina)*, tome 1, *op. cit.*, p. 172 : « Señor, verdad es que quando Hércules el Fuerte vino en España fizo en ella muchas cosas maravillosas ».

<sup>748</sup> « Le roman de Saladin », traduit du moyen français et présenté par Danielle Quéruel, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 467-479.

<sup>749</sup> Laurence HARF-LANCNER, *Le monde des fées dans l'Occident médiéval*, Paris, 2003, pp. 59-61 : Dans la tradition française, le chevalier au Cygne est l'ancêtre de Godefroy de Bouillon. Il incarne le jeune chevalier vaillant au combat. La légende entre dans la littérature allemande par le *Parzival* de Wolfram von Eschenbach en 1210 et par *Le chevalier au Cygne* de Konrad von Würzburg, mort à Bâle en 1287. Wolfram von ESCHENBACH, *Parzival*, trad. Danielle Buschinger, Jean-Marie Pastré et Wolfgang Spiewok, Paris, 1989. Konrad von WÜRZBURG, « Der Schwanritter », *Kleinere Dichtungen II*, (Edward SCHRÖDER und Ludwig WOLFF, dir.), Dublin-Zürich, 1974.

les tournoyeurs courtois, à l'image de La chanson de Gilles de Chin<sup>750</sup>. Dans son entreprise chevaleresque, Adolphe de Clèves n'hésite donc pas à emprunter l'identité et la gloire du Chevalier au Cygne. Cette référence n'est d'ailleurs pas exclusive à la Bourgogne : *La gran conquista de Ultramar* articule des faits historiques, des légendes ibériques et différentes histoires parmi lesquelles figurent *La chanson du chevalier au Cygne* ou *L'enfance de Godefroy de Bouillon*<sup>751</sup>. Les allusions au Chevalier au Cygne peuvent donc être comprises par l'entourage international du duc de Bourgogne car elles appartiennent à un fond culturel partagé.

Parfois, la littérature sert directement de modèle à un pas. Lors du Pas de la Fontaine aux Pleurs, Lalaing joue le rôle de Ponthus. Ce personnage est le héros de *Ponthus et Sidoine*, un roman en prose du XV<sup>ème</sup> siècle<sup>752</sup>. Le rôle masculin semble « taillé sur mesure » pour Jacques de Lalaing : Ponthus effectue de nombreux voyages afin de recouvrer l'amour de Sidoine et le royaume dont il est issu. Il se rend et combat en Angleterre, part à la reconquête de la Galice, affronte le roi de Bourgogne en duel. Les lieux dans lesquels se situe l'action du roman sont ceux que Jacques de Lalaing a réellement empruntés. La correspondance entre les nombreuses joutes auxquelles participe Ponthus et celle que Lalaing effectue est étonnante. Plus particulièrement, l'emprise qui fait de Ponthus le « Chevalier Noir aux Larmes blanches » a vraisemblablement servi de trame au scénario du Pas de la Fontaine aux Pleurs. L'emprise romanesque de Ponthus, qui dure un an, s'effectue à proximité de la Fontaine des Aventures. Les combats s'effectuent à la lance et à l'épée et les chevaliers vaincus deviennent les prisonniers de Sidoine<sup>753</sup>. Par ailleurs, un autre élément fort et commun aux deux situations se dégage à travers la lutte contre les païens : Ponthus s'attaque aux Sarrasins et Lalaing incarne la résistance de la Chrétienté menacée par les Turcs. Olivier de la Marche rapporte que les dames « l'appeloient le bon chevalier, et le nommoient pour un nouvel Ponthus, en vertus, vaillance et renommée »<sup>754</sup>. D'une manière plus générale, *Le livre des faits de Jacques de Lalaing* se situe à mi-chemin entre roman et biographie chevaleresque, comme celles de Gilles de Chin ou de Jean de Werchin, les plus illustres et vaillants chevaliers de Hainaut, dont la littérature vante

<sup>750</sup> *La chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin*, publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, éd. R. Chalon, Mons, 1837. *Gilles de Chin, poème de Gautier de Tournay, trouvère du XIV<sup>ème</sup> siècle*, éd. F. de Reiffenberg, Bruxelles, 1847.

<sup>751</sup> *La gran conquista de Ultramar*, Biblioteca de Autores Españoles, n°44, Madrid, 1926.

<sup>752</sup> « Ponthus et Sidoine », traduit du moyen français, présenté et annoté par Marie-Claude de Crécy, *Récits d'amour et de chevalerie XII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 2000, pp. 877-984.

<sup>753</sup> Marie-Claude de CRÉCY, « Introduction à Ponthus et Sidoine », *Récits d'amour et de chevalerie XII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., pp. 873-874.

<sup>754</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 450.

les exploits. L'univers des romans de chevalerie, qui connaît un vif succès au XV<sup>ème</sup> siècle et évolue sans cesse, pénètre la symbolique, les décors et les thèmes de tous les pas.

Les héros des romans de chevalerie et des épopées traversent des espaces géographiques larges. Nombreux sont les ouvrages qui présentent un discours, une histoire, dépassant les frontières. Cette ouverture sur l'étranger semble correspondre à un goût prononcé des lecteurs. Suivant cette mode, les pas d'armes évoquent des horizons inconnus empruntant au thème classique de l'ailleurs rêvé. L'*Histoire des seigneurs de Gavres* évoque des contrées lointaines<sup>755</sup>. La volonté de rendre chaque pas aussi international que possible est certainement liée à ce genre de roman. L'*Historia del noble cavallero Paris e de la muy hermosa donzella Viana* en est un autre exemple<sup>756</sup>. Entre tournois et croisades, l'histoire mentionne plusieurs *torneos*, dont un qui a lieu à Paris et réunit des chevaliers de France, d'Angleterre, de Flandres, d'Espagne, d'Allemagne, de Lombardie et de nombreux autres royaumes. La dimension internationale des tournois est donc utilisée dans les romans pour alimenter l'imaginaire des lecteurs.

Sous une autre forme littéraire, les traités suivent cette logique. Diego de Valera compare les protocoles respectifs de l'Espagne, la France et l'Angleterre en matière de défis dans son *Tratado de las armas*, attestant ainsi d'une dynamique d'échanges et de comparaisons entre plusieurs pays<sup>757</sup>. De même, Alfonso de Palencia entraîne son lecteur à suivre le périple du chevalier nommé *Exercicios* à travers l'Espagne, la France puis l'Italie dans le *Tratado de la perfección del triunfo militar* qu'il rédige en 1459<sup>758</sup>. La culture chevaleresque ibérique révèle une forte capacité à intégrer des espaces géographiques étendus.

La poésie est également une source d'inspiration. Davantage pour les atmosphères qu'elle suggère que pour inspirer un personnage en particulier, cette forme de littérature marque profondément les décors et mises en scène des pas. Le Pas de la Pastourelle emprunte clairement au genre poétique très en vogue dès le XIII<sup>ème</sup> siècle. La pastourelle est une chanson à personnages qui raconte généralement la rencontre d'un chevalier et d'une bergère<sup>759</sup>. L'atmosphère allégorique qui entoure la description des combats du Pas de la Pastourelle se rapproche du poème de *Regnault et Jehanneton*, probablement écrit par le roi René pour Jeanne

<sup>755</sup> *Histoire des seigneurs de Gavre*, publiée par René Stuij, Paris, 1993.

<sup>756</sup> *Historia del noble cavallero Paris e de la muy hermosa donzella Viana*, éd. Alvaro Galmés de Fuentes, Madrid, 1970.

<sup>757</sup> Diego de VALERA, « Tratado de las armas », *Prosistas castellanos del siglo XV*, pub. por Mario Penna, Biblioteca de Autores Españoles, n°116, Madrid, 1959.

<sup>758</sup> Alfonso de PALENCIA, « Tratado de la perfección del triunfo militar », *Prosistas castellanos del siglo XV*, pub. por Mario Penna, Biblioteca de Autores Españoles, n°116, Madrid, 1959.

<sup>759</sup> Michel ZINK, *La Pastourelle. Poésie et folklore au Moyen Âge*, Paris, 1972.

de Laval<sup>760</sup>. Ce type de poème se retrouve aussi chez Christine de Pisan dans *Le dit de la Pastoure*<sup>761</sup>. Au cours de ce pas, le thème pastoral a été transposé de la campagne à la cour pour être le schéma directeur du pas. Une figurante jouant le rôle de la pastourelle se rend sur les lices accompagnées de brebis. Les chevaliers gardant le pas sont appelés pasteurs et ceux qui l'assaillent sont nommés pastoureux par Louis de Beauvau<sup>762</sup>. Le Pas de la Pastourelle apparaît comme une tentative pour mettre en scène et jouer un poème.

Ce socle de culture littéraire commune s'accompagne d'un partage du langage spécifique aux armes. Ce qui touche à la guerre ou aux affrontements courtois dépasse les barrières des langues. Les chevaliers disposent d'un code commun. D'une part, les expressions essentielles se comprennent d'une langue à l'autre. Par exemple, l'appellation « pas d'armes » oscille entre pas, *paso* et *passo*, tandis qu'une emprise peut devenir *empresa*. D'une cour à une autre, la proximité du vocabulaire technique relatif aux joutes est remarquable. De plus, le latin et le français (langue privilégiée de l'héraldique) facilitent la compréhension mutuelle. En 1437, Diego de Valera semble maîtriser suffisamment le latin pour communiquer avec les Allemands ou plus tard avec les Français, à Montreux, quand il apporte son soutien à Charles VII<sup>763</sup>. Au Pas de l'Arbre Charlemagne, même s'il dispose de hérauts qui généralement connaissent plusieurs langues, ses compétences lui permettent de communiquer sans intermédiaires<sup>764</sup>. D'autre part, un langage gestuel est à l'œuvre dans la pratique des pas d'armes. Le chevalier expérimenté sait reconnaître la signification de certaines postures et situations sans avoir besoin de la parole. Olivier de la Marche raconte dans *Le livre de l'advis de gaigne de bataille* qu'il a vu plus de trente fois des combats de plaisance en lices et champs clos, en divers pays et royaumes, le plus souvent devant le duc Philippe le Bon<sup>765</sup>. Aussi, comme les participants ou les spectateurs réguliers, est-il capable d'interpréter toutes les phases d'un affrontement courtois sans avoir recours à la langue du pays dans lequel il se déroule.

Les pas d'armes et emprises prennent donc corps en se référant à un vaste ensemble littéraire. Celui-ci présente des traits communs dans toutes les cours. Si chacune d'entre elles exprime ses spécificités, un langage gestuel collectif s'est construit progressivement, évitant à

<sup>760</sup> « Regnault et Jehanneton ou Les amours du bergier et de la bergeronne », *Oeuvres complètes du Roi René*, biographie et notices de M. le comte de Quatrebarbes, tome 2, Angers, 1845.

<sup>761</sup> Christine de PISAN, « Le Dit de la Pastoure », *Oeuvres poétiques de Christine de Pisan*, tome II, Paris, 1891.

<sup>762</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 66.

<sup>763</sup> Jesús D. RODRÍGUEZ VELASCO, *El debate sobre la caballeria en el siglo XV, la tratadística caballeresca castellana en su marco europeo*, Valladolid, 1996, p. 218.

<sup>764</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 376.

<sup>765</sup> Olivier de la MARCHE, « Le livre de l'advis de gaigne de bataille », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois* (Bernard PROST, dir.), *op. cit.*, p. 2 : « ay veu trente fois faire armes de plaisance et combatre en lices et champ cloz, en divers pays et royauemes, et le plus devant le bon duc Phelippe ».

tout chevalier correctement préparé aux joutes courtoises de se sentir étranger dans quelles que lices que ce soit.

« Le chevalier errant n'a pas été trouvé par la littérature dans la pratique de la noblesse militaire : c'est le personnage créé par le roman et devenu ensuite, par mimétisme, une réalité »<sup>766</sup>. La toile de fond de chaque pas d'armes emprunte à la littérature. La matière de Bretagne est une source essentielle d'inspiration. La plupart des pas s'en inspirent, soit en faisant allusion à son univers, soit en établissant des liens clairs et évidents pour le public. Cependant les influences sont nombreuses. Épopées, traités ou romans font apparaître une culture chevaleresque qui dépasse les frontières et que la poésie propre à chaque cour aime aussi à montrer sous ses meilleurs jours.

### **b - Jouter pour la « fin'amor » : la courtoisie**

L'influence directe de la littérature sur les pas d'armes est évidente. Les décors, scénarios et rôles joués par les chevaliers témoignent du lien étroit avec les épopées, les romans et la poésie. Cependant, la littérature joue probablement un rôle encore plus fort sur les pas d'armes par l'intermédiaire des valeurs qu'elle véhicule, en particulier celles relatives au comportement que doit adopter un bon chevalier.

Chaque pas ou emprise est marqué de sentiments nobles et supérieurs, dépassant la relation de chair. Les jouteurs, animés par de nombreux motifs lorsqu'ils s'investissent dans les pas, font systématiquement référence à l'amour, rapporté à celui chanté par la littérature. Johann Huizinga a écrit que « L'amant courtois sera, du fait de son amour, vertueux et pur »<sup>767</sup>. Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, dans les tournois, l'amour donne lieu à une fiction, à un jeu. En Castille comme en France, la « mode » autour de l'idée de courtoisie n'est pas neuve. Les grands troubadours du XII<sup>ème</sup> siècle comme Guillaume IX d'Aquitaine, Cercamon ou Bernard de Ventadour, ont développé cette conception qui va devenir un thème récurrent de la littérature du Moyen Âge<sup>768</sup>. Une dame, inaccessible pour un chevalier, est l'objet d'une tension amoureuse et spirituelle qui n'est jamais satisfaite. L'amant chevalier est son serviteur et démontre par ses combats et ses manières de paraître son attachement.

---

<sup>766</sup> Armand STRUBEL, « Les pas d'armes : le tournoi entre le romanesque et le théâtral », *op. cit.*, p. 283.

<sup>767</sup> Johann HUIZINGA, *L'automne du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>768</sup> Henri-Irénée MARROU, *Troubadours et trouvères au Moyen Âge*, Paris, 1971.



À la cour de France, l'idéal courtois est omniprésent. Les *Lais de Marie de France* ou les romans arthuriens mettent en valeur les aventures des chevaliers amoureux<sup>769</sup>. *Le Roman de la Rose* expose un modèle de cet art d'aimer<sup>770</sup>. Depuis le XII<sup>ème</sup> siècle, la littérature développe une idée de l'amour qui doit se concevoir comme un véritable art, reposant sur des notions de politesse, de loyauté et de générosité auxquelles viennent s'ajouter celles d'élégance, de fidélité et éventuellement de discrétion.

En Angleterre, le règne d'Édouard III est également jalonné de combats courtois<sup>771</sup>. En particulier, en 1344, la Table Ronde de Windsor est l'occasion d'organiser des joutes devant plus de trois cent dames et d'ébaucher la création d'un ordre permanent de chevalerie inspiré du monde des romans<sup>772</sup>.

En 1399, le chevalier français Jean le Meingre, dit Boucicaut, donne naissance à l'ordre de l'Écu Vert à la Dame Blanche, dont l'un des fondements est le service des dames par les chevaliers<sup>773</sup>. Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, forte de l'appui de la reine Isabeau qu'elle a gagnée à sa cause, Christine de Pisan joue le rôle de défenseur du sexe féminin et se met elle-même en scène dans une réunion tenue chez le duc Louis d'Orléans. S'inspirant de l'exemple du maréchal Boucicaut et de la récente institution de la Cour Amoureuse, elle fonde l'ordre de la Rose, destiné à encourager et récompenser les loyaux défenseurs de la réputation des dames<sup>774</sup>. *Le Dit de la Rose*, qu'elle écrit en 1402, célèbre la fondation ce nouvel ordre<sup>775</sup>. À cette période, l'art d'aimer qui imprègne la littérature depuis plusieurs siècles semble se concrétiser pour devenir un modèle de vie. La courtoisie est à la fois une conception de l'amour et de la vie pour les chevaliers. Le jeu de la « fin'amor », dont les troubadours des siècles précédents ont été les chantres, conçu à la manière d'un rite, se révèle à travers l'action chevaleresque, permettant à l'amant de se montrer digne de sa dame.

<sup>769</sup> Marie de FRANCE, *Les lais de Marie de France*, traduit en français moderne par Pierre Jonin, Paris, 2003. Michel ZINK, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, 1992, p. 148 : *Le Lai de Lanval* renvoie à l'univers arthurien et le *Lai du chèvrefeuille* se rapporte à la légende de Tristan.

<sup>770</sup> Guillaume de LORRIS, Jean de MEUN, *Le roman de la rose*, Traduction, présentation et notes d'Armand Strubel, Paris, 1992.

<sup>771</sup> Richard BARBER, Juliet BARKER, *Les tournois*, op. cit., pp. 41-46.

<sup>772</sup> *Ibid.*, p. 45 : Édouard III d'Angleterre réactive le mythe du roi Arthur et des chevaliers de la Table Ronde en créant l'ordre de la Jarretièrre et en célébrant de nombreuses fêtes, tournois et joutes en l'honneur d'une dame, s'inspirant pour partie de la matière de Bretagne.

<sup>773</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 1<sup>ère</sup> partie, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome VI, éd. par M. Petitot, Paris, 1825, pp. 506-507 : « un moult notable et bel ordre (...) devoient porter chascun d'eulx liée autour du bras une targe d'or esmaillée de verd, à tout une dame blanche dedans (...) les treize chevaliers compaignons, portans en leur devise l'escu verd à la dame blanche ».

<sup>774</sup> Carla BOZZOLO, Hélène LOYAU, *La Cour Amoureuse, dite de Charles VI*, 3 tomes, Paris, 1982-1992. Bibliothèque Nationale de France, Paris, Manuscrits Français 5233 et 10469 : L'association connue sous le nom de « Court Amoureuse » est fondée dans l'hôtel du duc de Bourgogne le 14 février 1401. Cette cour a été instituée pour honorer le sexe féminin et comprend plus de 600 membres.

<sup>775</sup> Christine de PISAN, « Le dit de la Rose », *Oeuvres poétiques de Christine de Pisan*, Paris, 1891.

Dans le contexte des pas, la « fin'amor » délimite les contours d'une chevalerie d'un ordre supérieur, raffinée, digne d'appartenir à la véritable noblesse. Le chevalier essaie de combattre d'une manière aussi élégante que la relation entretenue avec sa dame. Georges Duby établit une homologie entre la « fin'amor » et le tournoi<sup>776</sup>. Les combattants trouvent sur le terrain courtois d'affrontement un lieu propice pour transmettre leurs états d'âme. Plus le chevalier est brave malgré la douleur qui accompagne son amour, plus il se montre exemplaire et désirable. L'amour malheureux est alors le plus digne d'intérêt dans les biographies car il est source inépuisable d'expression, de frustration et de motivation. Les signes exprimant cet état se situent à la fois dans la manière de combattre et dans l'environnement complexe des affrontements.

Partout en Europe, la chevalerie prend une coloration courtoise, guidée par le regard des dames. L'*Ordenamiento de la Banda* qui expose les règles de l'ordre de la *Banda*, créé par Alphonse XI de Castille en 1332, en est un exemple<sup>777</sup>. S'adressant aux meilleurs, il attend des chevaliers deux vertus essentielles : la loyauté envers leur seigneur et l'amour véritable d'une dame. Pour les chevaliers qui adhèrent à cette logique, l'influence littéraire ne fait pas de doute. L'idée d'une démarche amoureuse gratuite s'est répandue. Imprégné de l'image des couples légendaires dont l'amour impossible rend l'histoire passionnante, le monde des chevaliers trouve dans la dame une raison de combattre. Les pas d'armes s'inspirent nettement de la mode qui se développe autour de l'amour courtois et stylisé, régi par des normes où la dame est la cible de communications masquées. La référence à Lancelot, qui parvient par ses prouesses à retrouver Guenièvre grâce à la force de son amour, résonne encore au XV<sup>ème</sup> siècle. Cet amour adultère ne choque pas. Au contraire, les dames de la haute noblesse cherchent toutes à avoir leur Lancelot, c'est-à-dire un chevalier brillant et un amant délicat. Les pas sont d'excellents intermédiaires pour les champions : en joutant avec panache, ils y montrent leur amour. En retour, les pas sont le théâtre de nombreux témoignages de l'attachement des dames à un combattant. Entre réel et imaginaire, par des signes discrets, elles révèlent aussi leur penchant pour l'un des champions. L'érotique courtoise a ses règles et ses dangers. Elle nécessite une formation au même titre que le maniement des armes. L'amour courtois comme les combats chevaleresques nécessite endurance, maîtrise de soi et efforts sur le paraître.

Pendant la durée du pas, le respect du code courtois prouve la qualité du chevalier mais, surtout, il lui est indispensable pour pouvoir jouter. En effet, la plupart du temps, même si cela s'effectue sous forme de jeu, les chevaliers désirant combattre sont présentés aux dames qui

<sup>776</sup> Georges DUBY, *Mâle Moyen Âge. De l'amour et autres essais*, Paris, 1999, pp. 74-82.

<sup>777</sup> ALPHONSE XI, « Ordenamiento de la Banda », *La caballería castellana en la baja edad media. Textos y Contextos*, (Carlos HEUSCH, dir.), Montpellier, 2000, p. 75.

acceptent ou refusent leur participation<sup>778</sup>. D'une certaine manière elles sont juges lors des pas. Elles sont aussi grandes conseillères et interviennent même sur l'éducation des futurs champions.

Choisir une dame et la servir est une condition nécessaire à la bonne éducation d'un jeune noble. À ce sujet, l'exemple développé dans *Saintré* est frappant. Dès son plus jeune âge, Jean de Saintré est pris en main par la Dame des Belles Cousines qui lui donne de quoi acheter son premier costume, puis de quoi soigner son apparence quotidienne. Ayant en lui de grands espoirs, elle lui permet aussi d'avoir des domestiques et de bons chevaux. Pour Saintré, cet argent est le fondement de son total dévouement et de l'application des préceptes fixés par sa dame dans sa vie quotidienne, à savoir être « noble d'esprit et de cœur à tous moments »<sup>779</sup>. Enfin, sur les qualités même de combattant, la Dame des Belles Cousines expose les grands principes qu'il doit respecter<sup>780</sup>. Le roman d'Antoine de la Salle montre que la vie du chevalier est complètement soumise au bon vouloir de la dame<sup>781</sup>.

Les formes de combat des pas d'armes sont orientées par ce code de courtoisie appris et il n'est pas rare de rencontrer des situations où le chevalier tempère une réaction primitive pour respecter les normes de la « fin'amor ». Les règlements des pas guident aussi à leur manière le déroulement des combats pour que le chevalier puisse exprimer pleinement ses sentiments et sa bravoure devant des dames, sans pour autant les choquer. Le septième chapitre du *Passo Honroso* précise que trois dames du royaume de Castille, désignées par Suero de Quiñones, doivent l'accompagner. Elles sont garantes de la foi et de la respectabilité de tout ce qui se passe pendant la tenue du pas, notamment ce qui concerne les rapports du chevalier gardien avec la dame pour qui il a fait vœu de combattre. Les dames jugent donc si les chevaliers sont respectables au regard de critères courtois et s'ils méritent leur reconnaissance<sup>782</sup>.

Aucune cour n'échappe à cette imprégnation courtoise de tous les moments publics et les pas en sont un moment de démonstration. Sous les règnes de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, il n'y a pas de fêtes de cour sans dames<sup>783</sup>. La compétition s'instaure entre les

<sup>778</sup> *Mémoires d'Olivier de La Marche, op. cit.*, p. 545 : « en celle ordonnance marcha ledict seigneur jusques devant les dames ; et là se mit le chevalier à genoux (...) après ce que le chevalier eut présenté monsieur de Ravestain, il fut respondu par les dames qu'il fust le très-bien venu ».

<sup>779</sup> Antoine de la SALLE, *Saintré, op. cit.*, p. 82.

<sup>780</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>781</sup> *Ibid.*, p. 57 : « Eh ! Pauvre garçon que vous êtes : d'où sont venus les grands exploits, les grandes entreprises et les hauts faits de chevalerie de Lancelot, de Gauvain, de Tristan, de Guiron le courtois et des autres preux de la Table Ronde, de Ponthus aussi (...) si ce n'est de leur volonté d'être admis au service d'amour et de se maintenir en grâce auprès de celles qu'ils désiraient très fort avoir pour dames ? ».

<sup>782</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 4.

<sup>783</sup> Eric BOUSMAR, « La place des hommes et des femmes dans les fêtes de cour bourguignonnes », *Publication du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, n°34, Neuchâtel, 1994, p. 123.

chevaliers pour séduire le prince et les dames<sup>784</sup>. Cette dynamique explique que tous les pas d'armes empruntent au schéma de l'amour courtois. Au Pas de l'Arbre Charlemagne, Jacques de Visque provoque Guillaume de Vauldray pour montrer clairement son attachement à une dame tandis que Diego de Valera arbore une emprise au nom de la sienne<sup>785</sup>.

Les dames interviennent à différents niveaux. Le nom de l'emprise de la Belle Morienne est significatif du rôle d'inspiratrice d'une dame « emprise d'ung chevalier piteusement banny d'amours »<sup>786</sup>. Antoine de Bourgogne, Philippe de Crèveœur et Pedro Vásquez de Saavedra doivent également honorer la Dame Inconnue en tenant un pas. Dans ce jeu amoureux, la Dame Inconnue fait même parvenir une lettre au duc de Bourgogne pour signaler l'entreprise des trois chevaliers<sup>787</sup>. Le Pas de l'Arbre d'or fait aussi apparaître une forte relation entre les champions et les dames. Antoine de Bourgogne joue le rôle de Florimont et joute pour la Dame de l'Isle Celée<sup>788</sup>. De même, Jean de Chassa se présente-t-il pour gagner l'amour de sa dame tandis que Philippe de Poitiers se dit envoyé par la Dame Blanche<sup>789</sup>. Quelques jours plus tard, le comte de Roussy met en scène son amour et entre dans la lice, gardé par un nain qui détient les clés de sa prison d'amour<sup>790</sup>. Tout aussi empreint de symboles, le Pas de la Dame Sauvage repose sur la rencontre imaginaire de Claude de Vauldray avec une dame lors de son errance. Celle-ci lui redonne courage par sa « beaulté, douceur et courtoisie »<sup>791</sup>. Elle accepte de le prendre pour serviteur quand il aura « hanté et prins noureture en lieu digne d'acquérir vertus et loenges, et qu'il auroit fait voler et estendre le nom de luy par chevalereuses et nobles excercites »<sup>792</sup>. Sur ce, pour composer les chapitres réglant la manière de tenir un pas, le chevalier emprunte les « pénibles désers de Pensées (...) et marescaiges d'Imagination »<sup>793</sup>. La relation d'amour entre une dame et son chevalier gagne en complexité à mesure qu'on avance dans le temps. Le Pas de la Dame Sauvage atteint des sommets dans la mise en scène de l'amour courtois. Ce fait d'armes, tenu en 1470, est d'ailleurs probablement le dernier à souligner si fièrement la « fin amor » de Bourgogne.

<sup>784</sup> Georges DUBY, *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, *op. cit.*, p. 61 : « C'est le jeu, courtois. Il pimente la compétition permanente dont la cour est le lieu. Tous rivalisent. Qui gagnera l'amour de la dame pour s'attirer celui du seigneur ? »

<sup>785</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, pp. 376-394.

<sup>786</sup> Bibliothèque Nationale de France, Paris, Manuscrit français 1983, fol. 82r-83v.

<sup>787</sup> *La Joute de la Dame Inconnue à Bruxelles*, *op. cit.*, p. 475 : « Je, confiant de votre bounté, envoie par devers vous ung mien serviteur pour vous raconter à plein mon douloureux cas... ».

<sup>788</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 543.

<sup>789</sup> *Ibid.*, pp. 554-555.

<sup>790</sup> *Ibid.*, p. 560.

<sup>791</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>792</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>793</sup> *Ibid.*, p. 60.

À la cour de France ou à celle d'Anjou, un même esprit anime les acteurs des pas d'armes. Le roi René incarne la mise en pratique de la « fin'amor », tant il est profondément inspiré de littérature romanesque et de poésie, comme en témoigne *Le cœur d'amour épris* qui relaie les motifs romanesques présents dans le *Lancelot* en prose et la *Queste du saint Graal*. L'entrevue avec l'aimée, le combat pour l'enlever, les embuscades sur le chemin du retour, la défaite, la blessure et la retraite sont autant de schémas narratifs que l'on retrouve dans la première partie du *Cœur d'amour épris*. Le roi René laisse ensuite plus de place à l'imaginaire et à la fantaisie. Dans sa deuxième partie, le modèle n'est plus le roman arthurien mais *Le Roman de la Rose* et les œuvres plus récentes qui s'en inspirent. *Le cœur d'amour épris* est significatif de cette tendance où se côtoient quête religieuse et amoureuse, plaisirs et souffrances, fêtes et faits d'armes<sup>794</sup>. Connu pour les fastes de sa cour et parce qu'il s'intéresse de près aux pas d'armes, le roi René renforce les relations entre combat et courtoisie en développant un véritable modèle à suivre en matière d'affrontements chevaleresques<sup>795</sup>. Son *Traicté de la forme et devis d'ung tournoy* sert d'interface entre le monde de la pratique et celui de l'imaginaire chevaleresque. René d'Anjou entreprend plusieurs pas d'armes à l'intention du public féminin, comme celui de Nancy, en 1445, « pour l'amour des dames »<sup>796</sup>. L'année suivante, lors du Pas de Chinon, la reine de France est accompagnée jusqu'aux tribunes par Poton de Saintrailles qui combat pour elle et perd contre Gaston IV de Foix. La reconnaissance publique de la défaite du champion de la reine est considérée avec beaucoup de légèreté : la reine retourne dans les tribunes pour suivre les autres combats, prête à rire avec celles qui, comme elle, auraient choisi un champion défait<sup>797</sup>. Le Pas de Chinon fait apparaître une parfaite association entre combats et jeux de cour. Chaque chevalier est accompagné d'une dame dans les lices. Après la reine de France, la comtesse d'Evreux, Jeanne de Montberon, mademoiselle des Touches, Marguerite de Villequier, madame de Chastillon, mademoiselle de la Grève, Annette de Guise, Léonor de La Barre, madame de Precigny et bien d'autres vont assister au

<sup>794</sup> RENÉ d'ANJOU, *Le cœur d'amour épris* (M.T. GOUSSET, D. POIRION, F. UNTERKIRCHER, dir.), Paris, 1990. *Lancelot, Roman en prose du XIII<sup>ème</sup> siècle*, t. I-IX, (Alexandre MICHAT, dir.), Paris-Genève, 1978-1983. *La quête du Saint-Graal*, traduit en français moderne par Emmanuèle Baumgartner, Paris, 2005. Guillaume de LORRIS, Jean de MEUN, *Le roman de la rose*, Traduction, présentation et notes d'Armand Strubel, Paris, 1992.

<sup>795</sup> René d'ANJOU, « Traicté de la forme et devis d'ung tournoy », *Œuvres complètes du roi René*, tome I, Angers, 1845.

<sup>796</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.* p. 145 : « aux nopces il y eut grande et notable feste qui dura huit jours ; à laquelle feste, pour l'amour des dames, ledit roi René de secille, pere de laditte royne d'Angleterre et messire Loys de Luxembourg, comte de saint Pol, avoint fait crier unnes jouttes audit Nancy ».

<sup>797</sup> Henri COURTEAULT, *op. cit.*, p. 198 : « voir l'esbat pour s'en rire, spécialement de celles que elle verroit venir au chaffault, qui auroient laissé au Pas gant ou touret et seroient de sa livrée ».

combat de leur champion<sup>798</sup>. Le public sait pour qui joute chaque chevalier. Le ton est à la plaisanterie : la reine dit à mademoiselle de Montberon dont le champion a perdu : « Mettez-vous de mon rang, vous y pouvez bien, je y ai laissé le touret, et vous le gant, nous ne serons pas seules, ne vous chaille ! »<sup>799</sup>. C'est encore en riant que la reine accueille à côté d'elle madame de Chastillon dont le champion a été vaincu. Les joutes à la lance se prolongent par des joutes verbales et les plaisanteries des dames<sup>800</sup>. Mais, leur rôle ne s'arrête pas là : elles sont les garantes du bon comportement des chevaliers, comme l'écrit l'auteur du poème sur le Pas de Chinon : « trois dames bien avancées / au conseil furent assemblées / pour mectre ce pas en adresse »<sup>801</sup>. Elles sont aussi à conquérir symboliquement : le thème du Pas de Chinon consiste à secourir des fleurs de pensées qui symbolisent les dames. Les attaquants défient les gardiens du pas en renversant les fleurs de pensées représentées sur des boucliers. Les défenseurs doivent venir en aide à ces fleurs. Le combat se tient donc pour la conquête des dames.

L'auteur de *l'Histoire de Gaston IV, comte de Foix* rapporte les modalités de l'Emprise du Cœur Volant Vermeil aux Larmes Blanches : « le vainqueur envoyoit le vaincu prisonnier vers une dame ou damoiselle qu'il lui nommoit, laquelle seule pouvoit le délivrer en ouvrant avec une clef un petit cercle d'argent qu'un héraut lui avoit mis à la jambe en signe de captivité, et il donnoit à la dame un diamant de cent écus »<sup>802</sup>. L'importance des dames dans le scénario de chaque pas est sans cesse vérifiable.

Au sujet des tournois et des pas d'armes, Éric Bousmar écrit que « les dames donnent leur valeur aux prouesses des chevaliers. Ils agissent, elles regardent, inspirent, récompensent »<sup>803</sup>. Chaque pas est tenu au nom d'une dame dont l'identité est connue ou tenue secrète. Le Pas de Châlons-sur-Marne est clairement destiné à « la venue de laditte duchesse de Bourgoigne, pour la festoyer et luy donner esbat »<sup>804</sup>. En revanche, comme l'indique son nom, le Pas de la Dame Inconnue ne délivre pas l'identité de son initiatrice. C'est pourtant elle qui s'adresse par lettre de créance au duc de Bourgogne afin qu'il autorise la tenue d'un pas qu'un officier d'armes doit venir lui présenter : « je, confiant de votre bounté, envoie par devers vous ung mien serviteur pour vous raconter à plein mon douloureux cas, auquel, très excellent et

<sup>798</sup> *Ibid.*, pp. 198-201.

<sup>799</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>800</sup> *Ibid.*, p. 200 : La reine, voyant arriver vers elle Jeanne Paulmarde, dont le champion a gagné, lui dit : « vous avez été à la forge des bons serviteurs ! », à quoi Jeanne Paulmarde répond : « Madame, vous eussiez prié Monsieur votre serviteur d'aussi bon cueur que j'ay fait pour le mien, peut-estre qu'il vous en feust pris comme à my ».

<sup>801</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 4.

<sup>802</sup> Henri COURTEAULT, *op. cit.*, p. 202.

<sup>803</sup> Éric BOUSMAR, « La place des hommes et des femmes dans les fêtes de cour bourguignonnes », *op. cit.*, p. 143.

<sup>804</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 175.

très-puissant prince, je vous supplie qu'il vous plaise adjouster foi et crédence, et l'escouter bénignement de ma part »<sup>805</sup>.

Tous les pas sont observés par des dames, en nombre et de haut rang. Au *Passo de Jaén*, le chroniqueur des *Hechos del condestable don Miguel Lucas de Iranzo* ne relève nominativement que le connétable ainsi que « *la señora condesa, y las señoras doña Guiomar e doña Juana* », soulignant ainsi l'importance des dames dans les tribunes<sup>806</sup>. Enfin, il arrive que les dames s'occupent de remettre les prix aux meilleurs ou bien reçoivent des perdants un présent, comme au Pas du Pin aux Pommes d'or où les vaincus doivent se constituer prisonnier de la dame de la Secrète Forêt et lui remettre un rubis ou un diamant<sup>807</sup>. Des rôles précis sont donc attribués à chacune et le rapport instauré entre hommes et femmes correspond à celui de l'amour courtois.

Les conceptions qui traversent le phénomène des pas d'armes se concrétisent à travers une forme de sociabilité qui nécessiterait d'étudier plus avant la place et le rôle de la femme dans les multiples composantes de la société médiévale. Ce faisant, il apparaît lors des pas une mise en pratique corporelle de ce qui n'était jusque là qu'un art d'aimer théorique.

Cette forte imprégnation courtoise des joutes amène à juste titre Georges Duby à s'interroger : « Le jeu de combattre est-il, en fin de compte, autre chose que l'une des péripéties d'un autre jeu, le jeu d'amour ? »<sup>808</sup>.

Cependant, la raison courtoise, largement avancée par les combattants, s'interprète parfois comme un excellent prétexte. Tous les chroniqueurs font état de la volonté des champions de briller pour une dame. La courtoisie est donc le moteur déclaré de l'engagement des jouteurs<sup>809</sup>.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, comme dans les siècles précédents, les mobiles politiques, économiques et lignagers orientent la logique des mariages. L'amour s'exprime en dehors de la relation conjugale<sup>810</sup>. La femme noble ne choisit généralement pas son époux mais par la suite, elle accorde son cœur à l'élu de son choix qui lui jure sa foi. C'est une sorte de compensation pour la dame qui peut à son tour commander, être adulée et servie par un chevalier. En retour, le chevalier inassouvi en amour montre sa valeur à travers les combats et brille pour séduire. Sa

<sup>805</sup> *La Joute de la Dame Inconnue à Bruxelles, op. cit.*, p. 475.

<sup>806</sup> *Hechos del condestable Miguel Lucas de Iranzo, op. cit.*, p. 59.

<sup>807</sup> Guillaume LESEUR, tome 2, *op. cit.*, p. 44.

<sup>808</sup> Georges DUBY, *L'Europe au Moyen Âge*, Paris, 1984, p. 214.

<sup>809</sup> Michel STANESCO, *Lire le Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 49.

<sup>810</sup> Carlos HEUSCH, « L'amour et la femme dans la fiction chevaleresque castillane du Moyen Âge », *La chevalerie en Castille à la fin du Moyen Âge*, (Georges MARTIN, dir.), Paris, 2001, p. 165 : « les textes chevaleresques signifient la toute-puissance de l'amour en érigeant presque en modèles de comportement amoureux des relations adultérines ».

frustration est liée à l'inaccessibilité d'une dame, au rang de laquelle il ne peut se hisser. Lui étant de condition sociale inférieure, il la courtise par ses démonstrations dans les lices des pas.

Le champion affirme vouloir gagner le cœur de la dame pour laquelle il combat. Mais, un motif non-avoué subsiste : il est lié à sa volonté de se rapprocher des sphères supérieures de la noblesse par l'intermédiaire d'une dame de haut rang. Au sujet de Pero Niño, Jean Gautier Dalché rapporte à juste titre que « Le ton romanesque du récit de ses amours ne doit pas dissimuler que c'est probablement le souci d'ascension sociale, autant sinon plus que la passion qui a dicté ses choix »<sup>811</sup>.

La courtoisie s'exprime par un double jeu : celui de la séduction mais aussi celui de la cour, au sein de laquelle la compétition sociale est forte. D'une manière plus ou moins directe, le chevalier courtise son seigneur à travers sa participation à un pas d'armes. Son action n'est pas seulement dictée par une dame même si elle sert d'intermédiaire. L'ascension sociale passe par là : « Le seul moyen d'y parvenir est de s'attirer la sympathie du prince et des nobles les plus haut placés de la cour »<sup>812</sup>. Chacun essaye de gagner la confiance de l'autre, d'engendrer la sympathie et laisse croire qu'il est prêt à servir l'autre.

Le roman intitulé *Saintré* est une satire du genre courtois, qui met en évidence les mécanismes de cour. Une dame profite de la naïveté du jeune Saintré en lui demandant de lancer une emprise pour elle puis de tenir un pas d'armes. Saintré accepte tour à tour les défis, toujours plus difficiles à relever. Progressivement, il gagne la reconnaissance du prince et se fait connaître à la cour. Ses exploits chevaleresques lui permettent donc de gravir les échelons parmi les courtisans. Néanmoins, la fin du roman laisse clairement apparaître à quel point l'amour courtois censé animer la relation entre Saintré et sa dame est superficiel. Saintré est même ridiculisé pour sa grande crédulité. L'amour courtois, moteur apparent de ce gardien de pas est décrit par l'auteur comme un paravent destiné à masquer d'autres motifs : la volonté à tout prix d'ascension sociale de Saintré (même si elle s'accompagne d'un aveuglement dans sa relation amoureuse) et le cynisme de la dame qui se joue du jeune écuyer pour se distraire et amuser d'autres courtisans. Le roman de *Saintré* laisse donc supposer que la principale motivation des combattants à participer aux pas d'armes n'est pas le versant amoureux de l'amour courtois mais celui de la réussite à la cour. Probablement faut-il nuancer cet exemple. Le roman d'Antoine de la Salle, qui peut être classé parmi les œuvres critiques de la chevalerie courtoise, aborde la relation dame – chevalier sur un ton railleur qui souligne les défauts des personnages pour donner de l'épaisseur à son histoire. Mais, ailleurs comme dans la Péninsule ibérique, l'amour semble encore être à l'honneur, comme en témoigne l'*Historia de Oliveros de*

<sup>811</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 18.

<sup>812</sup> Norbert ÉLIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris, 1973, p. 19.



*Castilla y Artus de Algarve*, l'*Amadís de Gaula* ou avant eux, le *Libro del caballero Zifar*<sup>813</sup>. Aussi, concernant l'engagement des chevaliers dans les pas en Castille, l'amour courtois ne doit-il pas être sous-estimé même s'il recouvre d'autres passions.

Suero de Quiñones justifie la tenue du *Passo Honroso* par le fait qu'il est prisonnier en amour d'une dame : « Désir juste et raisonnable est, pour celui qui est prisonnier ou loin de son libre pouvoir, de souhaiter la liberté : et comme moi, votre vassal je suis prisonnier d'une Dame »<sup>814</sup>. Il est très probable que cette inspiratrice est *doña* Léonor de Tovar. En effet, à cette période, Suero (soutenu par son père) caresse l'espoir d'une union avec la fille de *don* Juan de Tovar, un courtisan figurant en bonne place dans l'entourage du connétable de Castille<sup>815</sup>.

Le discours courtois donne à l'amour une valeur très positive, loin de la logique des passions dont on doit s'écarter, comme le veut l'enseignement traditionnel de l'Église. L'amour peut être exprimé sans retenue mais surtout il rend les combats plus acceptables. A priori, rien ne justifie d'organiser de tels affrontements. Les seuls qui soient encouragés sont liés à la guerre. Dans les pas d'armes, il n'en est rien. Le motif courtois est très utile, notamment parce qu'il est associé à l'idée de danger<sup>816</sup>. Lors du *Passo Honroso*, tous les défenseurs – Suero de Quiñones et Lope d'Estúñiga en tête – évoquent l'amour pour justifier leur implication dans les combats<sup>817</sup>. La plupart des *conquistadores* adoptent aussi cet argument pour expliquer leur venue au *Passo Honroso*, comme Pero Carnero qui porte le gant d'Inès Álvarez de Biezma en haut de son casque pendant son combat<sup>818</sup>. L'amour courtois, tant décrit par les chroniqueurs, apparaît donc authentique mais aussi comme un prétexte précieux permettant de légitimer la participation à un pas d'armes. Il est difficile de savoir quelles sont les réelles motivations de chaque chevalier à participer à un pas. Dans l'entreprise des champions, obtenir une place de choix parmi les courtisans, souvent synonyme d'accès au pouvoir, parvenir à la reconnaissance

<sup>813</sup> « La historia de los nobles cavalleros Oliveros de Castilla y Artus d'Algarve : from romance to chapbook, the making of a tradition », *Hispanic seminary of medieval studies*, ed. by Ivy A. Corfis, Madison, 1997. Garcí-Ordoñez de MONTALVO, « Amadís de Gaula », *Libros de caballerias*, ed. por don Pascual de Gayangos, Madrid, 1963. *Libro del caballero Zifar*, ed. Joaquín Gonzáles Muela, Madrid, 1982.

<sup>814</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 3 : « Deseo justo é razonable es, los que en prisiones, ó fuera de su libre poder son, desear libertad... ».

<sup>815</sup> Luis ALONSO LUENGO, *Don Suero de Quiñones el del Passo Honroso. Estampas des camino de Santiago*, León, 1982, p. 230 : « Digo yo, Diego Fernández de Quiñones, que estando trabado casamiento por palabras de presente, de vos, Suero de Quiñones, mi hijo, con *doña* Léonor de Tovar, hija de don Juan de Tovar, señor de Cevico, criado del señor don Álvaro de Luna ».

<sup>816</sup> Carlos HEUSCH, « L'amour et la femme dans la fiction chevaleresque castillane du Moyen Âge », *La chevalerie en Castille à la fin du Moyen Âge*, (Georges MARTIN dir.), Paris, 2001, p. 164 : « L'amour est donc obligatoirement associé à l'idée de danger ».

<sup>817</sup> *Ibid.*, pp. 63-64.

<sup>818</sup> *Ibid.*, p. 47.

et acquérir des gains sont des motifs très forts qui s'abritent facilement derrière les paravents de l'amour courtois.

Profondément marqués par l'esprit de cour des romans de chevalerie, les pas d'armes offrent aux chevaliers et aux dames un terrain de jeu apprécié pour la « fin amor ». Lors de ces fêtes chevaleresques, le chevalier dévoué à sa dame apprend à développer des qualités de finesse et de courtoisie. Même si certains joueurs peuvent espérer attirer l'attention par l'expression brute de leur force, le jeu de séduction qui s'établit les oblige à faire des efforts sur leur apparence et leur comportement.

La relation chevaliers-dames infléchit à la fois la manière de combattre et la structure du temps d'affrontement. Afin de mettre en valeur les rôles féminins, les moments où les dames interviennent sont soulignés dans les chroniques. La présentation de l'histoire du pas, l'entrée en lices des chevaliers et la remise des prix – autant de temps forts pour les dames – sont particulièrement développés. En conséquence, les joutes en elles-mêmes sont probablement plus courtes que dans les siècles précédents tandis que les moments de présentation sont plus longs, à quoi il faut ajouter que les combats sont davantage réglementés, favorisant la visibilité des actions et les techniques raffinées au détriment de la puissance.

La mise en évidence de caractéristiques sociales communes (comme la relation courtoise précédemment discutée), le mode opérationnel d'organisation des pas d'armes répété ainsi que les rencontres des chevaliers (et des autres acteurs des joutes) dans l'espace européen témoignent d'un phénomène socio-culturel qui dépasse les frontières des royaumes.

L'approche géographique des lieux où se tiennent pas d'armes et emprises témoigne d'une structuration similaire de l'espace, qu'il soit français, ibérique ou bourguignon. Une cartographie de ces fêtes chevaleresques révèle que les chevaliers ne joutent pas n'importe où : les cours de Castille, de Bourgogne et d'Anjou sont les principaux centres d'attraction des champions. La lecture des chroniques montre que chacune de ces cours ne fonctionne pas en vase clos. Elles sont animées de nombreux mouvements. Avant, pendant et après les temps de combats courtois, un réseau de professionnels assure la communication entre elles. Rois d'armes, hérauts et poursuivants sillonnent un large territoire pour annoncer la tenue d'un pas d'armes, inscrire les volontaires et participer à l'organisation des combats. Assurant un maillage entre les grandes cours de la chrétienté et ses principales villes, ces spécialistes s'appuient sur une culture commune. Celle-ci a pour base la matière des armes. Elle leur permet d'échanger facilement entre eux mais aussi avec les chevaliers.

Au regard de l'origine des champions qui joutent lors des pas, le phénomène s'étend sur un large territoire qui va du sud de l'Espagne aux Pays-Bas et de l'Angleterre à l'Autriche et l'Italie. Dans cette immensité, le rôle des officiers d'armes est considérable. Ces spécialistes

des armes sont là pour ouvrir les voies entre les différentes cours de la chrétienté. Plus que de simples messagers, ils sont au cœur des relations entre des individus d'origines géographiques variées. Observer la carte des pas d'armes et emprises qui ont pu se dérouler au cours du XV<sup>ème</sup> siècle ne fait pas seulement apparaître un territoire étendu : une véritable organisation établit le lien entre les principaux lieux d'affrontements courtois. Un réseau humain structuré met en relation les cours, les villes et les chevaliers désireux de combattre. Avant même d'envisager les possibles éléments communs qui lient les chevaliers de ces différentes cours, un groupe homogène d'officiers d'armes se dévoile, soudé autour des questions relatives aux armes, notamment celles des combats courtois.

La plupart du temps, la tenue d'un pas est précédée de plusieurs moments solennels orchestrés par les hérauts : annonce du défi, lecture du thème et des chapitres du pas, réponse au défi des assaillants. Au cours de ces différentes étapes dont le point d'orgue est le moment des combats, chevaliers, écuyers et officiers d'armes forment un groupe qui partage une même inclination pour les combats courtois. Ce groupe est soudé par une culture commune internationale qui laisse apparaître des références littéraires partagées. Les pas d'armes mettent en scène la courtoisie chantée par les romans de chevalerie et les champions joutent pour la « fin amor », reproduisant les conduites de héros imaginaires et inspirant la nouvelle production littéraire.

## II - Un grand spectacle

La mise en jeu du corps dans des exercices éprouvants et à travers des techniques gestuelles élaborées est le point d'ancrage de tous les pas d'armes. Toutefois, leur très forte composante spectaculaire occulte parfois cet aspect physique.

Pour Armand Strubel, le pas d'armes est la forme la plus théâtralisée du tournoi et la plus imprégnée par la littérature qui constitue son monde de référence et son mode de transmission<sup>819</sup>. Il est difficile de présenter la notion de spectacle dans la mesure où elle se développe à travers de nombreux éléments. La décomposition classique de l'acte théâtral en phases successives est un recours intéressant. Préparatifs et mise en scène (avant), représentation (pendant) et résonance (après) se dessinent à l'étude d'un pas d'armes. Ces trois

---

<sup>819</sup> Armand STRUBEL, « Les pas d'armes : le tournoi entre le roman et le théâtre », *op. cit.*, p. 273.

temps peuvent être utilisés pour tenter de montrer en quoi les pas d'armes respectent les principes du spectacle, dans un jeu de scène qui se rapproche du théâtre.

L'énumération des différents acteurs intervenant au cours des pas d'armes montre à quel point ces événements réunissent des personnages nombreux, venus d'horizons variés. Au service des organisateurs et des combattants, plusieurs groupes sociaux – courtisans, officiers d'armes, serviteurs, artisans – se rejoignent pour permettre le bon fonctionnement de ces fêtes de chevalerie. De temps à autre, les chroniqueurs font part des préparatifs qui précèdent la tenue d'un pas d'armes. Même si le sujet est loin d'être central pour ces écrivains de la noblesse, ils mentionnent çà et là le travail effectué par les artisans. Certains sont sollicités pour préparer les lices, d'autres pour monter les tribunes tandis que des hommes, mi-artistes, mi-artisans, se voient confier les décors.

Le théâtre des combats doit être prêt pour accueillir dans les meilleures conditions les chevaliers ainsi que celles et ceux qui sont venus les admirer. Les chroniques signalent les nombreux détails des décors. Ils sont faits pour retenir l'attention et inscrire dans les mémoires chaque fait d'armes comme un événement unique. À ce jeu de description, Olivier de la Marche est un écrivain inégalé. Son intérêt pour ce domaine se comprend aisément puisqu'il est parfois chargé par le duc de Bourgogne de diriger l'élaboration des décors et la mise en scène des personnages.

Dans un cadre somptueux, les combattants font des entrées en lice remarquables par leur faste. Costumes, couleurs des étoffes, devises et autres artifices viennent distraire l'observateur avant que le combat ne commence. Une relation forte se noue entre chevaliers et spectateurs. Sur scène ou dans les tribunes, d'autres personnages s'immiscent dans ce jeu entre chevaliers-acteurs et public. Des figurants curieusement vêtus éveillent l'imagination. Les crieurs jouent de la voix sur commande des juges. Les oreilles comme les yeux doivent se régaler. Pas de joute sans musique : les ménestrels rythment l'événement.

Au-delà des deux combattants qui s'affrontent, le public dispose de nombreuses occupations. L'espace scénique est rempli de messages, d'allusions ou de détails propres à émerveiller ou susciter la curiosité. Lors des pas d'armes, « la noblesse se donne en spectacle »<sup>820</sup>.

C'est dans cette atmosphère que les tribunes peuvent se remplir : haute noblesse, bourgeoisie locale et courtisans en tous genres viennent prendre place autour des juges, des écrivains et du prince à l'origine du pas. Les dames sont toujours présentes et remarquées par

---

<sup>820</sup> *Ibid.*, p. 283.

les chroniqueurs, beaucoup moins bavards sur la présence du commun des mortels à ce genre de spectacle.

### 1 ) L'agencement et le décor des lieux de combat

La lecture des chroniques permet généralement de localiser précisément le lieu des combats d'un pas. De plus, le décor fait toujours l'objet d'intérêt chez les chroniqueurs, à tel point qu'il est parfois possible de reconstituer une image détaillée de l'endroit où se déroule un pas d'armes. En revanche, les informations sur le travail de préparation effectué en amont des combats sont rares. Les corps de métiers appelés à exercer leur talent pour préparer l'événement sont nombreux mais les détails à ce sujet sont peu fréquents dans les chroniques. Une analyse des comptes – lorsqu'ils existent – permettrait probablement d'approfondir cette question, à l'instar du méticuleux travail d'Évelyne Van den Neste sur les joutes dans les villes de Flandres<sup>821</sup>.

Les pas et emprises sont majoritairement des fêtes urbaines qui se déroulent sur une grande place de ville, souvent celle du marché. Dans tous les cas, des lices sont installées. Dans les chroniques, le terme de lice est utilisé pour parler de la zone d'évolution des combats et pour dénommer la partie en bois et en toile qui sépare la course des chevaux.

« Avant la moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, il n'y a pas de lieux théâtraux spécialisés. Autrement dit, il n'y a pas de salles de spectacles, mais plutôt des espaces théâtralisés ou susceptibles de l'être, d'abord l'enceinte des abbayes bénédictines, ensuite l'espace de l'église et, enfin, la place centrale de la ville »<sup>822</sup>. Pour les pas, le choix s'impose pour des questions d'espace et parce que ces endroits sont souvent associés aux moments de fêtes et de rassemblements publics. Plus rarement, l'aire de combat d'un pas d'armes est située hors la ville, ce qui offre l'avantage d'une plus grande liberté dans l'aménagement du lieu.

Urbains ou champêtres, les lieux de combats et leurs alentours sont largement décorés. En plus des constructions de bois et des aménagements de tentes, de nombreux éléments artistiques et symboliques agrémentent les alentours du pas. Des ouvrages de grande taille, visibles à distance et au travail minutieux, sont érigés pour l'occasion. Un large éventail d'artisans est sollicité : constructions en pierre, sculptures, peintures, draps et tapisseries. À chaque fois un pont, une porte ou un perron matérialise l'idée de passage. La décoration est choisie par l'organisateur en fonction de l'atmosphère qu'il souhaite donner au pas. Cette

---

<sup>821</sup> Évelyne VAN DEN NESTE, *Tournois, joutes et pas d'armes dans les villes de Flandres à la fin du Moyen Âge, 1300-1488*, École des Chartes, Paris, 1996.

<sup>822</sup> Elie KONIGSON, *L'espace théâtral médiéval*, Paris, 1975.

dimension qui touche au cadre visible entourant les combats est essentielle car elle donne vie à la notion de spectacle, dépassant largement le seul plaisir d'assister à un affrontement armé entre deux hommes.

Le décor doit simultanément faire écho à l'imaginaire de tout spectateur et à l'histoire du pas qui a motivé l'engagement du chevalier gardien dans son défi armé. À cette fin, un pont en bois décoré traversant la place destinée aux combats est érigé à l'occasion du *Passo de Jaén*<sup>823</sup>. Une inspiration amoureuse, un souffle d'aventure héroïque ou de croisade sont rappelés au moyen d'artifices variés.

Chaque pas offre son originalité : au *Passo de la Fuerte Ventura* un château de bois est peint de manière à donner l'illusion de la pierre, tandis qu'une croix et une grande fontaine en pierre de taille ornent les alentours du Pas de l'Arbre Charlemagne. Des images faciles à décoder remplissent tous les espaces. Par exemple, l'identité des chevaliers combattants est souvent véhiculée par des peintures représentant leurs armoiries, à l'image des lettres d'or ouvragées suspendues à une arcade en bois du décor du *Passo de Madrid*.

De manière plus complexe, toute une symbolique se dessine à travers les différentes constructions, objets, signes, animaux de pierre ou de chair. Certaines évocations restent difficiles à comprendre pour le spectateur, chroniqueur et lecteur. Une part d'inexpliqué laisse planer le mystère pour susciter la curiosité, toucher l'imaginaire, émouvoir et marquer les mémoires.

### **a - Le Passo Honroso**

La chronique de Pero Rodríguez de Lena est une belle occasion de plonger dans l'univers des combats du *Passo Honroso* et d'en connaître l'environnement. Situé à la campagne, le décor est posé à proximité du pont qui permet de franchir l'Órbigo, entre León et Astorga, sur le chemin français qui mène à Saint-Jacques de Compostelle<sup>824</sup>. Pour signaler l'événement et en donner la localisation, une statue d'un héraut en marbre, œuvre de Nicolás Francés, a été érigée à quelques kilomètres du pont<sup>825</sup>. Sa main droite indique le chemin vers Saint-Jacques de Compostelle. Sur celle-ci est écrit : « par là va le pas ».

---

<sup>823</sup> *Hechos del Condestable don Miguel Lucas de Iranzo, op. cit.*, p. 58.

<sup>824</sup> Le « *Camino Francés* » traverse le Nord-Ouest de la Péninsule ibérique de Roncevaux à Saint-Jacques de Compostelle. Les différentes voies empruntées en France convergent à Roncevaux. Le pont sur l'Órbigo est donc très emprunté par les pèlerins.

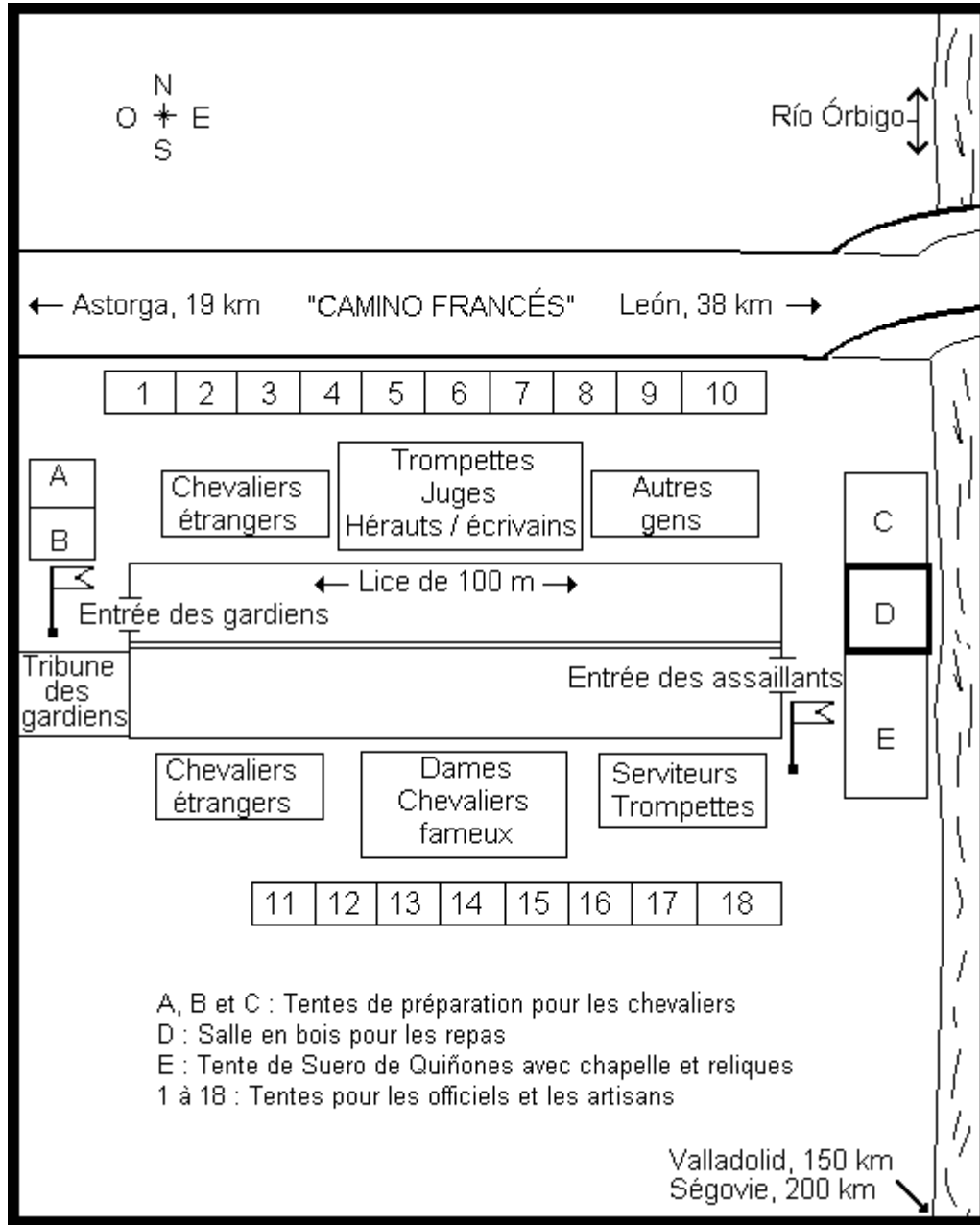
<sup>825</sup> Francisco Javier SÁNCHEZ CANTÓN, *Maestre Nicolás Francés*, C.S.I.C. Madrid, 1964. Nicolás Francés a été maître d'œuvre de Santa-Maria de Regla de León.

UN SPECTACLE

EL PASSO HONROSO (1434)

Tenu par Suero de Quiñones entre Astorga et León (Castille)

Schéma élaboré à partir du *Libro del Passo Honroso* (Pero Rodríguez de Lena)



Le choix du lieu, près d'un pont, renvoie indéniablement à l'imaginaire des romans de Chrétien de Troyes<sup>826</sup>. D'une certaine manière, Suero de Quiñones se lance sur les traces de Lancelot franchissant le Pont de l'épée pour atteindre la terre de Gorre, à la différence près que pour le héros du roman du *Chevalier de la charrette* le pont sépare ou rapproche le monde des morts de celui des immortels, tandis que pour le chevalier ibérique le pont sépare mais peut aussi rapprocher de la renommée.

Pour les chevaliers qui viennent au *Passo Honroso*, le franchissement du pont est l'acte qui symbolise la volonté de défier le gardien.

Si le lieu se veut champêtre, l'ensemble des tentes et échafaudages peut donner une impression de lieu de vie quasi-urbain. En effet, la lice en bois, aménagée sur une large étendue d'herbe de plus de cent mètres de long non loin du pont, est entourée de sept tribunes. L'une d'elle est réservée à Suero de Quiñones et ses compagnons quand ils ne joutent pas. De part et d'autre de la lice, six autres estrades permettent aux juges, rois d'armes, hérauts, cavaliers étrangers, trompettes, écrivains, représentants officiels des chevaliers, dames et autres spectateurs d'assister aux combats. Sur un cercle plus élargi, pas moins de vingt-deux tentes sont montées, dont deux grandes à l'entrée des lices, pour permettre aux chevaliers de s'armer. Une salle de bois d'environ dix mètres sur trois a été décorée de draps français et aménagée pour prendre les repas. Deux tables et un riche buffet offrent la possibilité à de nombreux seigneurs mais aussi à des gens « communs » de se réjouir quotidiennement. Attenante à cette salle, une chapelle de prière sous tente a été montée avec une attention toute particulière, puisqu'elle abonde en reliques et en riches décors.

Ainsi, un véritable campement, sorte de village éphémère, est installé pour faciliter le bon déroulement du *Passo Honroso*.

---

<sup>826</sup> Chrétien de TROYES, *Le Chevalier de la Charrette*, op. cit., p. 587.



### **b - Le Pas de l'Arbre Charlemagne**

Les combats du Pas de l'Arbre Charlemagne sont également organisés dans un espace extérieur aux grands centres urbains.

Le théâtre des affrontements se situe sur une importante voie de passage (la route qui va de Dijon à Nuits-Saint-Georges et Beaune) et au cœur d'un triangle de quelques kilomètres, formé par trois châteaux (Parigny, Marsennay, Couchy).

Ces trois demeures servent à l'hébergement et à la restauration des participants et des invités. Les combattants et les spectateurs de marque se retrouvent chaque soir dans ces lieux, suivant leurs qualités (assaillants, défenseurs, bourguignons, étrangers, haute noblesse...).

Le seigneur de Charny a prévu l'aménagement et le décor de ces trois endroits et des alentours.

En arrivant de Dijon, on croise d'abord une grande croix de pierre, au pied de laquelle reposent la cotte d'armes, le bassinet et les armes de combat du seigneur de Charny.

En poursuivant le chemin vers l'Arbre Charlemagne, on rencontre treize blasons en pierre, représentant les armes de tous les défenseurs. À proximité, une fontaine taillée dans la roche, surmontée de plusieurs images de Dieu peintes sur de grands tableaux, retient l'attention.

Enfin, on parvient à l'imposant Arbre Charlemagne auquel est suspendu un drap de haute lice, représentant les armes du seigneur de Charny. De part et d'autres, deux écus ont été accrochés, prêts à être renversés en signe de défi.

Sur l'emplacement choisi pour les combats, deux lices ont été construites, l'une pour les armes à pied, l'autre pour les armes à cheval. Plusieurs estrades et maisons de bois ont également été édifiées. Elles sont couvertes de draps et parées de bannières aux armes du seigneur de Charny, un emplacement étant réservé pour accrocher la bannière de l'assaillant du jour. Ainsi, un univers hermétique vient se refermer subtilement autour des participants au pas.

Ce pas s'organise autour des mêmes principes que le *Passo Honroso*.

Le point central, celui des combats, est le plus fourni en décorations. Autour, les artifices sont multiples mais leur nombre décroît à mesure que l'on s'éloigne des lieux de combats.

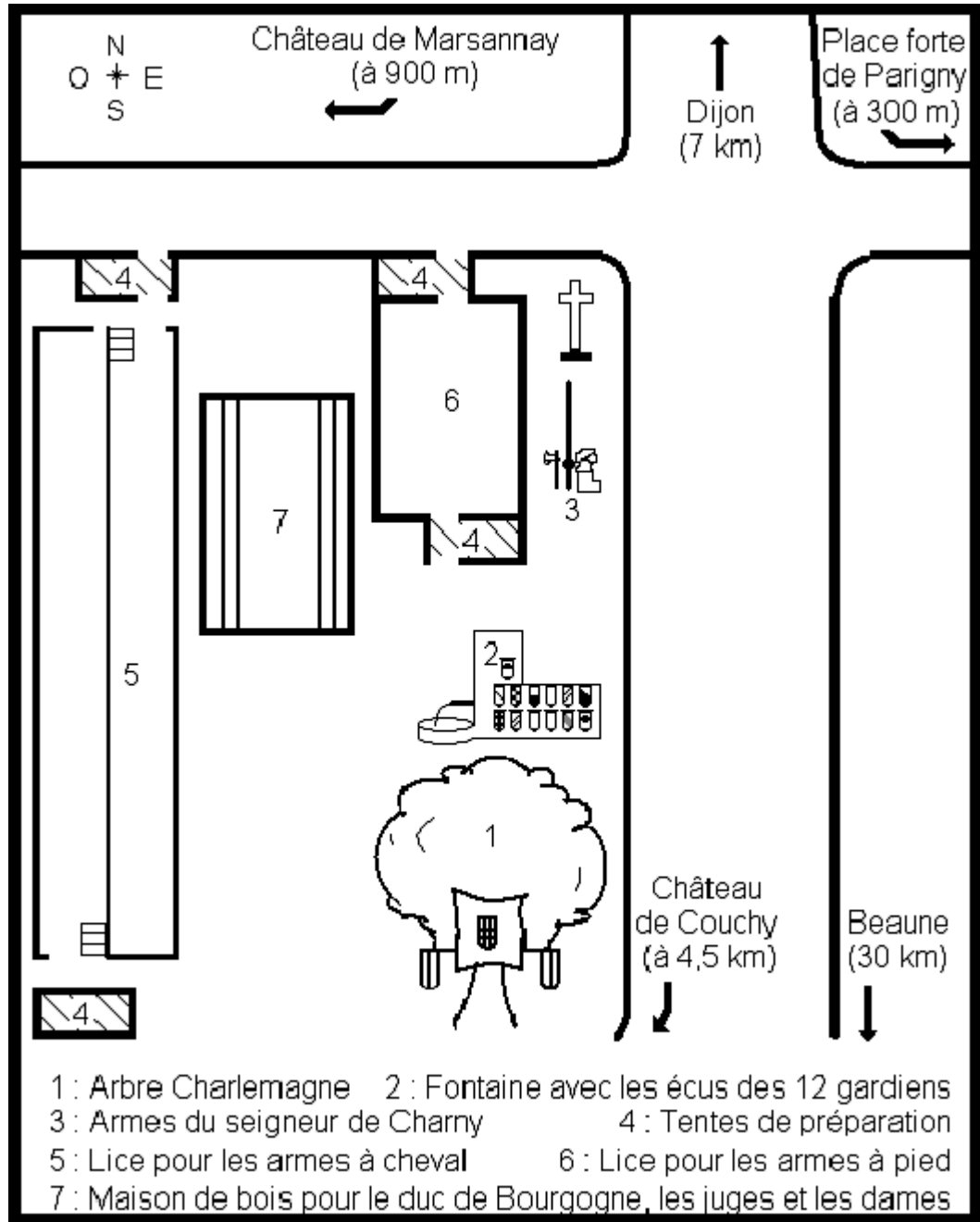
Dans les deux cas, les décors s'articulent autour d'édifices existants – un pont, des châteaux – auxquels sont ajoutées des marques de l'événement, à titre d'information et de symboles. Ces derniers s'adressent à l'affectivité, aux représentations et à la compréhension des spectateurs qui doivent faire le lien entre ce qu'ils voient, ce qu'ils connaissent et les joutes qu'ils sont venus observer.

UN SPECTACLE

PAS DE L'ARBRE CHARLEMAGNE (1443)

Tenu par le seigneur de Charny à proximité de Dijon

Schéma élaboré à partir des *Mémoires d'Olivier de la Marche*.



Une même organisation minutieuse se retrouve quelques années plus tard au Pas de Saumur avec une mise en scène élargie. En effet, le spectacle s'étend des lices, installées en dehors de la ville, jusqu'au château. Un perron marbré auquel pend l'écu des défis jouxte les lices. Il est gardé de chaque côté par deux lions de chair. Tout autour du lieu de combat, des tentes sont érigées. Plusieurs actes rythment la confrontation : un assaillant arrive d'un ermitage qui se trouve à proximité. Il renverse l'écu des défis. Un nain s'assure de son identité et lui demande s'il est certain de vouloir continuer l'aventure. Après réception de la réponse affirmative, le nain part à cheval au château et sonne du cor pour avertir qu'un défenseur doit se rendre sur les lices. Les spectateurs assistent au va-et-vient du nain entre les lices et le château de Saumur situé à environ un kilomètre du lieu de combat. À grands fracas et mené par une dame, le défenseur du jour sort de l'enceinte par le pont-levis abaissé. Les accompagnateurs des champions et les spectateurs se rendent alors en nombre jusqu'aux lices. Le déplacement est relativement court pour arriver au perron mais cette manière de procéder en élargissant la scène et le moment de spectacle permet aux badauds d'assister chaque jour à cette procession qui précède les combats.

### **c - Le Pas de la Fontaine aux Pleurs**

L'innovation consistant à produire un spectacle autour des combats paraît encore plus évidente pour le Pas de la Fontaine aux Pleurs. Jacques de Lalaing a choisi de faire disposer les lices sur le nord de l'île Saint-Laurent de la ville de Chalon-sur-Saône. La partie non construite de l'île Saint-Laurent laisse de la place pour installer des lices. Comme l'explique Colette Beaune, la scénographie du lieu est compliquée. Tentes, statues, fontaine à plusieurs jets et boucliers suspendus au cou d'une licorne en pierre créent un univers allégorique. Entre hymne à l'amour ou impression de croisade, son décodage s'avère aujourd'hui difficile. Toutefois, la formule choisie par Jacques de Lalaing pour se rendre sur le lieu de combat est très intéressante. Chaque fois, il part de l'église des Carmes, au nord-est de la ville puis emprunte un bateau pour passer un bras de la Saône. En traversant la ville et la rivière lentement, il s'offre à voir à tous ses habitants. L'utilisation d'un bateau n'est qu'un artifice puisqu'un pont existe. Cependant, ce mode de déplacement renforce l'impression de passage, de voyage<sup>827</sup>. Le point central du décor se situe à proximité des lices mais la ville toute entière sert de toile de fond à l'événement.

---

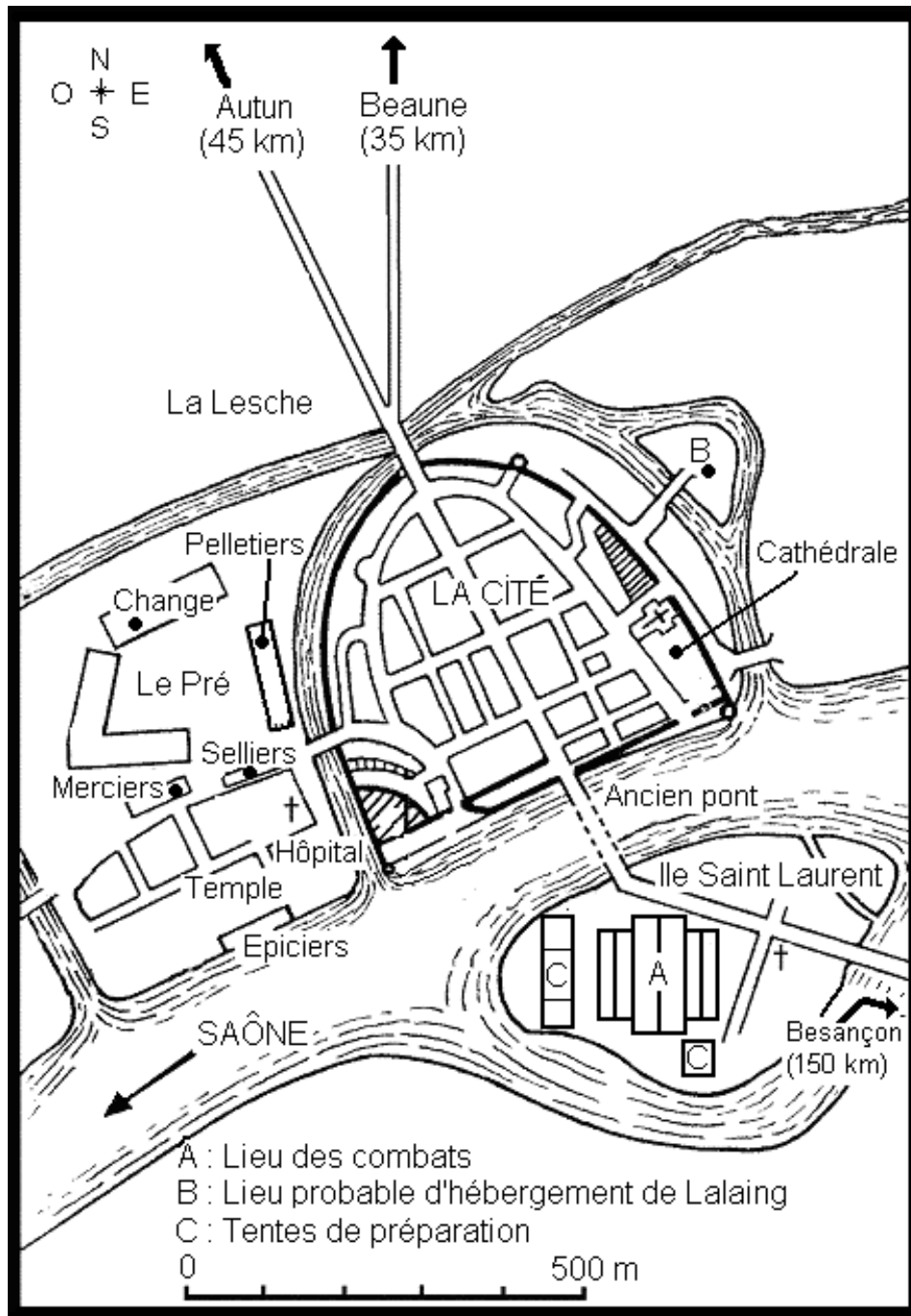
<sup>827</sup> Colette BEAUNE, « Notes », *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1325 : « L'île figure comme un ailleurs lointain ».

UN SPECTACLE

PAS DE LA FONTAINE AUX PLEURS (1449-1450)

Tenu par Jacques de Lalaing à Chalon-sur-Saône

Schéma élaboré à partir du plan de ville établi par Colette Beaune, « *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.) Paris, 1995 », p. XXXVII.



Dès le *Passo de la Fuerte Ventura*, une organisation similaire à celle des pas précédemment évoqués est à l'œuvre : « Toute la ville sert de scène de toile de fond aux diverses festivités qui se succèdent »<sup>828</sup>. Néanmoins, la place du marché de Valladolid sur laquelle sont construites les lices concentre l'essentiel des décors. Un château de bois, une roue symbolisant la bonne fortune et une arche en bois matérialisant l'arc du passage périlleux de la forte aventure structurent l'espace d'évolution des combattants. Sans entrer dans un décodage trop approfondi et peut-être lui aussi aventureux, une analyse des éléments qui agrémentent le pourtour des lices du *Passo de la Fuerte Ventura* paraît intéressante.

En effet, le château de bois construit pour l'occasion est un symbole héraldique du roi Jean II de Castille. Les tours de bois, dont une plus grande au centre, sont en quelque sorte sa signature. L'édifice rappelle sa puissance royale et joue un rôle pratique en permettant à des figurants hissés sur ses hauteurs d'être vus de tous. L'arc périlleux de la forte aventure renvoie à l'imaginaire du pas d'armes. Il concrétise l'esprit qui préfigure les combats : prendre un risque en franchissant le passage pour espérer la renommée, l'amour ou plus simplement la quiétude, à l'image du *chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes, traversant l'une des salles du château de la Pire Aventure, avant de pouvoir gagner le Verger, lieu de tranquillité<sup>829</sup>. À l'image de Lancelot se plaignant de la cruelle roue de la fortune alors qu'il est emprisonné par Méléagant, la grande roue en bois qui jouxte les lices du pas matérialise la fortune, thème récurrent de la littérature médiévale<sup>830</sup>. Elle renvoie à l'idée, très présente au XV<sup>ème</sup> siècle, que chaque individu est sous l'emprise d'une force supérieure qui conduit son destin<sup>831</sup>. La roue du décor est donc là pour rappeler qu'il faut faire preuve de nombreuses qualités lors des joutes du pas pour maintenir ou améliorer sa gloire et que nul n'est à l'abri d'un mauvais coup de la chance<sup>832</sup>. Dans le contexte du pas, le griffon doré qui figure au sommet de la plus haute des tours en bois a probablement une signification de force et de supériorité. En effet, le griffon, créature fantastique avec des ailes, des serres, une tête d'aigle et un corps de lion, est un hybride de deux animaux qui règnent l'un sur terre et l'autre dans le ciel. L'infant Henri d'Aragon, initiateur de la journée de joute du *Passo de la Fuerte Ventura*, s'approprie pour l'occasion

<sup>828</sup> Adeline RUCQUOI, *Valladolid au Moyen Âge (1080 – 1480)*, Paris, 1993, p. 283.

<sup>829</sup> Chrétien de TROYES, *Le chevalier au Lion*, *op. cit.*, pp. 879-888.

<sup>830</sup> Chrétien de TROYES, *Le Chevalier de la Charrette*, *op. cit.*, p. 685.

<sup>831</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 93 : Le gouverneur du jeune Pero Niño explique à ce dernier que la roue du monde n'est jamais au repos et ne laisse pas toujours les choses dans le même état, rendant parfois les grands petits. Le gouverneur ajoute qu'il convient de lutter et de travailler pour maintenir, voire dépasser en grandeur et en noblesse l'état dans lequel on se trouve.

<sup>832</sup> *Ibid.*, p.265 : « Quest-ce que la fortune, sinon la chance ? »

l'emblème de son père Ferdinand<sup>833</sup>. À ce défi, le roi de Castille répond lors de joutes tenues quelques jours plus tard : aux objets inanimés du *Passo de la Fuerte Ventura*, il réplique par des animaux de chair. Entouré de nombreux cavaliers et de gens de pied, le roi de Castille entre en lice précédé d'un ours et d'un très robuste lion<sup>834</sup>. Le lion est une figure très fréquente de l'héraldique et de l'imaginaire médiéval européen<sup>835</sup>. La nature de l'animal, inspirant force et majesté, en fait un animal légendaire<sup>836</sup>. Le poète Juan de Mena et le chroniqueur du roi de Castille écrivent que Jean II avait l'habitude d'avoir un lion à ses pieds ce qui ne manquait pas d'émerveiller (et probablement d'effrayer) les ambassadeurs<sup>837</sup>. L'ours représente aussi la puissance<sup>838</sup>. Michel Pastoureau rappelle que pendant longtemps, en Europe, le roi des animaux ne fut pas le lion mais l'ours<sup>839</sup>. Aussi, le roi de Castille s'assure-t-il de la présence des deux animaux, affirmant symboliquement sa force et sa domination.

L'environnement des combats est ainsi truffé de détails qui renvoient à diverses images dans l'esprit des spectateurs et des combattants. Au travers des récits des chroniqueurs, le *Passo de la Fuerte Ventura* apparaît particulièrement riche dans ce domaine. Grâce à cela, cette fête de chevalerie connaît un écho retentissant dans les cours de la Péninsule ibérique puis celles de France ou d'Angleterre. Toutefois, si l'attention portée au décor est de rigueur pour chaque pas, ce n'est qu'à partir des Pas du Chevalier au Cygne, du Perron Fée puis de l'Arbre d'or que le niveau de recherche et de travail pour orner les alentours des combats atteint son apogée. La mise en scène des combats intègre alors systématiquement l'approche des lices par les spectateurs et utilise à la fois des éléments du milieu naturel, des constructions anciennes et des réalisations spécialement conçues pour l'événement. Se rendre sur les lieux d'un pas, c'est aller

<sup>833</sup> Annie FRÉMAUX-CROUZET, *La chevalerie dans la couronne de Castille du XI<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 2001, p. 120 : En 1403, Ferdinand crée l'ordre de la Jarre et du Griffon (*Orden de la Jarra y el Grifo*) alors qu'il n'est qu'infant de Castille. Élu roi d'Aragon, cet ordre devient de fait aragonais et non plus castillan.

<sup>834</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, op. cit., p. 24 : « E lleba el señor Rey delante sy un muy fuerte león et un oso ».

<sup>835</sup> Michel PASTOUREAU, *Figures et couleurs. Étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Le Léopard d'or, Paris, 1986 : p. 159 : « Le lion est de très loin la figure héraldique la plus fréquente dans les armoiries médiévales ».

<sup>836</sup> Chrétien de TROYES a écrit *Le chevalier au Lion*. L'univers de ses romans est rempli de cette présence animale. Par exemple, deux lions sont enchaînés au Pont de l'épée et le gardent, dans *Le chevalier de la Charrette*.

<sup>837</sup> Juan de MENA, *Laberinto de Fortuna*, 1989, p. 170 : « Al nuestro rey magno bienaventurado / vi sobre todos en muy firme silla / digno de reino mayor que Castilla / velloso león a sus pies por estrado ».

<sup>838</sup> Enrique de VILLENA, « Los doze trabajos de Hercules », *Obras completas*, I, 1994, p. 66 : « Fue un grant gigante en África llamado Anteo, que por su fuerça vençia las fieras bestias ; caçava a manos los bravos leones e los ossos fieros afogava entre sus braços ».

<sup>839</sup> Michel PASTOUREAU, *Figures et couleurs. Étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Le Léopard d'or, Paris, 1986, p. 159 : « Il y a en définitive trois rois des animaux dans l'imaginaire et dans la sensibilité de l'homme occidental : l'ours, le lion et l'aigle ». Michel PASTOUREAU, *L'ours : histoire d'un roi déchu*, Paris, 2007. Giorgio COPPIN, *L'ours, art, histoire, symbolisme*, Paris, 1989.

au spectacle en pénétrant dans un monde magnifique où les étincelles et le cliquetis des armes ne sont pas les seuls émerveillements qui s'offrent au public. Sur les lices, là où les regards convergent, des draps sont suspendus çà et là, les armoiries des gardiens sont affichées, les chariots remplis de lances sont décorés et chacune des lances peintes de couleurs vives<sup>840</sup>.

Plus ou moins développé et élaboré, la plupart des pas usent d'un artifice pour affirmer leur originalité. Le Pas de Nancy joue beaucoup sur les couleurs des tribunes et des estrades<sup>841</sup>. La construction d'un grand pont surplombant les lices caractérise le *Passo de Jaén*. Le pin aux pommes peintes couleur or du *Passo de Barcelona* suffit à créer une atmosphère adaptée à ce genre d'événement<sup>842</sup>. Le but des organisateurs du Pas de la Dame Sauvage est de recréer un environnement naturel alors que les lices sont construites en pleine ville, place de la Visierie à Gand. Pour cela, des arbres embellissent les portes d'accès au terrain de joute et donnent l'impression de pénétrer dans un bois. Le Pas du Perron Fée s'emploie à marquer les esprits par divers artifices. En effet, un perron de presque cinq mètres d'où sort le chevalier défenseur pour combattre se trouve en bout de lice<sup>843</sup>. Ouvragé et peint de plusieurs couleurs (or, argent, azur, noir, rouge), il supporte trois écus et un cor que les assaillants doivent faire sonner pour signifier leur désir de combattre. Sur ses deux côtés, quatre hommes sont déguisés en griffons et manœuvrent la porte du perron quand cela est nécessaire<sup>844</sup>. Au milieu de la lice a été monté un grand pavillon couvert, garni de coussins de velours et de tapisseries où viennent s'asseoir les juges du pas et plusieurs autres officiers d'armes. De plus, les costumes des figurants et combattants font l'objet d'une attention particulière. Les accoutrements colorés et les entrées majestueuses des chevaliers complètent l'impression générale. Dans tous les pas, les éléments des décors ont un rôle informatif, doivent plaire aux yeux, marquer les mémoires, susciter la curiosité et surprendre.

<sup>840</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 10.

<sup>841</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, pp. 145-146 : « en la place du marchié de Nancy, et au droit du milieu d'icelles avoient fait faire un eschafault pour le roy et pour les princes et seigneurs, dames et demoiselles, et, de l'autre part, au droit d'iceluy en y avoit un autre pour les juges ; et si avoient à l'un des bouts de la lice leur pavillon tres fort honneste, qui estoit de belle soye blanche, verte et rouge. A l'autre bout de la lice, par où les survenans devoient faire leur venue, avoit un gros et hault pilier vert, auquel estoit attaché un papier cloué audit pilier, portans les chappitres desdittes jouxtes ».

<sup>842</sup> Jean Pierre JOURDAN, « Le thème du pas d'armes dans le royaume de France (Bourgogne, Anjou) à la fin du Moyen Âge : aspects d'un théâtre de chevalerie », *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance*, *op. cit.*, p. 285 : « Le pin est la figure du pas par excellence, il est une image reconnue de la puissance vitale, de même que l'orme ou le charme sont les arbres sortilèges de la captivité et de l'attente ». Christian de MÉRINDOL, « De l'emblématique et de la symbolique de l'arbre à la fin du Moyen Âge », *L'arbre. Histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, (Michel PASTOUREAU, dir.), Paris, 1993, pp. 105-125.

<sup>843</sup> *Le Pas du Perron Fée*, *op. cit.*, p. 1172 : « il y a avoit un perron de quatorze à quinze pieds de haut ».

<sup>844</sup> *Ibid.*, p. 1172.

Au-delà des questions de sensibilité et de plaisir des yeux, un autre aspect essentiel se dégage : une sorte de surenchère s'opère, à qui fera le plus et le mieux. Dans les esprits, un rapport direct s'établit entre la qualité des décors et la richesse (donc la puissance) de celui qui organise. Cette logique, que l'on ressent dès le *Passo de la Fuerte Ventura*, semble atteindre son paroxysme au Pas de l'Arbre d'or. Pour l'occasion, avec la volonté de s'affirmer en tant que nouveau duc de Bourgogne, Charles le Téméraire a fait appel aux services d'Olivier de la Marche. En lui confiant l'organisation des festivités de son mariage, il s'assure les compétences du meilleur spécialiste en matière de fêtes d'armes, de banquets et d'entremets. La place du marché de Bruges sert de lice. Elle est close à l'exception de deux entrées. Les grandes portes sont peintes avec comme motif un arbre d'or. Des bannières aux armes du bâtard de Bourgogne, gardien du pas, sont placées au-dessus des portes, tandis que d'autres, blanches à deux arbres d'or, sont suspendues à des tours. À l'opposé de la tribune des dames est planté un pin entièrement doré près duquel a été monté un perron à trois piliers, sur lequel se tiennent le nain, le géant et le héraut Arbre d'or. Sur celui-ci est inscrit : « De ce perron nul ne prenne merveille, c'est une emprise qui nobles cœurs réveille, au service de la tant honorée Dame d'honneur, et de l'Isle Celée »<sup>845</sup>. Enfin, la tribune des juges est richement tapissée tandis que les maisons et les tours qui cernent la place sont remplies de spectateurs, ce qui donne au cadre particulier de ce pas encore plus de grandeur. La lice du marché de Bruges est véritablement organisée comme un décor de théâtre, largement animé par des figurants mobiles. Au-delà de la place, les lieux des banquets qui jalonnent les festivités sont aussi ornés. Dans le contexte du mariage du dernier duc de Bourgogne avec Marguerite d'York, la maison de Bourgogne cherche toujours à affirmer son identité. Aussi, la figure d'Hercule ne surprend-elle pas dans le décor : selon une légende, Hercule est passé en Bourgogne et y a épousé une femme de haute noblesse qui a engendré la race des rois de Bourgogne<sup>846</sup>. Le pas est orchestré selon plusieurs trames dans lesquelles s'entrecroisent les histoires et les références que seuls un nombre restreint d'individus peut décoder entièrement. L'orientation théâtrale des combats atteint ici un degré ultime. Pour cette raison, une part congrue est réservée aux performances physiques des jouteurs dans les chroniques.

Du plus simple au plus complexe, du plus ancien au plus récent, en France ou dans la Péninsule ibérique, le décor est un élément central des pas d'armes. Subtilement imprégné de nombreux motifs littéraires, d'allusions politiques ou des plus élémentaires mises en relation avec l'univers des joutes, les décors s'offrent à un public heureux de recevoir un spectacle à multiples facettes.

<sup>845</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 543.

<sup>846</sup> Bertrand SCHNERB, *L'état Bourguignon, 1363-1477*, Paris, 1999, p. 322.



## 2 ) Entrer en lice

Au sens figuré, « entrer en lice » signifie aujourd’hui dans la langue française s’engager dans une lutte. De même, en espagnol, « *romper lanzas por* » est une expression courante qui veut dire défendre quelqu’un ou quelque chose ou bien le soutenir contre ceux qui l’attaquent ou le nient. Si ces expressions ont pris ce sens et se sont maintenues dans le langage courant, c’est probablement parce que les apparitions des chevaliers sur les aires de combat médiévales ont marqué les esprits et imprégné fortement l’inconscient collectif. Le poème du Pas de Tarascon dépeint ce rituel : « ce fu Pierre Carrion sans doutance / lequel estoit sur ung grison destrier / a bien courir assez gent et ouvrier / ung tour ou deux la lice avironna / la lance au poing et le pié en l’étrier »<sup>847</sup>. Lors des pas d’armes, tout est fait pour que ce moment impressionne : les vêtements des chevaliers, le jeu des couleurs, l’affichage des devises, le hennissement des chevaux couvert par le son des clairons. Dès leur entrée, l’attention du public se concentre sur les combattants.

### a - Tenues de combat et d'apparat

D’une manière générale, les chevaliers sont vêtus de manière à susciter le désir, à capter le regard. Les chroniques relatives au *Passo de la Fuerte Ventura* sont riches en détails sur l’entrée en lice du roi de Castille. Le souverain attire habituellement les regards mais ici, son apparence renforce encore cet effet. Paré d’un vêtement d’hermine avec des broderies dorées, d’un plumeau et d’un diadème dessinant sur sa tête une forme de papillon, le roi a une allure magnifique. De même, la présentation du chevalier tenant le Pas de l’Arbre d’or occupe-t-elle plusieurs pages des *Mémoires d’Olivier de la Marche*<sup>848</sup>. Accompagné d’un nain, d’un héraut et de plusieurs hommes, le seigneur de Ravestain est hissé sur une litière recouverte d’un tapis à la turque. Il est habillé à la manière des chevaliers des temps anciens mais avec beaucoup d’étoffes, de velours et de draps d’or. Son apparition fait penser à celle d’un personnage de roman. Superbe, il paraît presque l’égal du duc de Bourgogne qu’il vient saluer.

L’attention que portent les chevaliers à leurs vêtements est essentielle dans le jeu complexe des rapports sociaux. Georges Chastellain en explique une raison lorsqu’il décrit le Pas du Quesnoy : les chevaliers s’apprêtent avec soin et font de grands frais dans ce domaine

<sup>847</sup> Louis de BEAUVAU, *Le pas d’armes de la bergère maintenu au tournoi de Tarascon*, op. cit., p. 74.

<sup>848</sup> *Mémoires d’Olivier de la Marche*, op. cit., p. 544-555.

pour faire honneur au gardien du pas<sup>849</sup>. De la sorte, ils rendent aussi hommage au prince mécène qui se trouve derrière l'organisation du pas.

Les vêtements se comprennent comme une partie signifiante du décor. Les étoffes révèlent une hiérarchie et les couleurs sont un langage. Mode, goût personnel, richesse peuvent aussi expliquer les choix. De nombreux objets personnels viennent s'ajouter aux vêtements pour donner davantage de sens, comme ces chevaliers défenseurs du Pas de l'Arbre Charlemagne qui portent une emprise (probablement un morceau d'étoffe) accrochée au genou gauche, dorée et semée de larmes d'argent tandis que les écuyers sont munis d'emprises argentées semées de larmes dorées. L'armure et les vêtements que portent les chevaliers ont ainsi une fonction pratique et signifiante.

La première entrée en lice d'un champion correspond généralement à son apparition avant le temps des combats. Il effectue une sorte de tour d'honneur qui lui permet de se présenter au public et de rendre hommage au prince organisateur en s'arrêtant au pied de sa tribune. Dans cette situation, le chevalier n'a pas à supporter la contrainte des équipements de protection. Il s'habille librement. En revanche, lorsque le combattant entre en lice pour jouter, il est soumis à un triple impératif : allier protection, esthétique et communication avec le public.

Les aspects visibles de la tenue instaurent une relation entre le chevalier et les spectateurs qui s'inscrit dans une pratique collective reposant sur des règles établies. L'hypothèse de Petr Grigorevitch Bogatyrev sur une grammaire des usages vestimentaires faisant de l'utilisation des vêtements un comportement individuel conscient destiné à communiquer est très intéressante dans le cas des pas d'armes<sup>850</sup>. Les habits permettent de délivrer un message aux individus présents autour et dans les lices. À la manière d'une langue étrangère, les codes vestimentaires constituent un système de signes qui reste indéchiffrable pour l'observateur novice<sup>851</sup>. L'entrée en lice de la plupart des chevaliers est énigmatique, à l'image d'Antoine, bâtard de Brabant, qui pénètre sur l'aire de combat du Pas du Perron Fée avec une tenue extravagante. Accompagné d'une suite de pages en habits « d'incrédules » ou d'hommes sauvages, il est lui-même couvert de clochettes d'argent, la tête surmontée d'une crête de velours cramoisi encore surchargée d'orfèvrerie<sup>852</sup>. Généralement, les clochettes et la crête rouge de coq symbolisent la folie. Rien n'explique cet accoutrement. Toutefois, il doit avoir un sens pour les spectateurs avertis. De son côté, Adolphe de Clèves étonne le

<sup>849</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 860.

<sup>850</sup> Petr Grigorevitch BOGATYREV, *The functions of folk costume in Moravian Slovakia*, Mouton-La-Haye, 1971.

<sup>851</sup> Odile BLANC, « Historiographie du vêtement : un bilan », *Le vêtement, histoire, archéologie et symbolique vestimentaires au Moyen Âge*, (Michel PASTOUREAU, dir.), Paris, 1989, pp. 7-34.

<sup>852</sup> *Le Pas du Perron Fée*, *op. cit.*, p. 1177.

chroniqueur du Pas du Perron Fée par sa « tenue de velours blanc et bleu, faite de nouvelle et étrange façon », sur laquelle il a ajouté des barrettes de satin cramoisi<sup>853</sup>. La recherche de nouveauté, la volonté d'amuser ou d'impressionner expliquent le choix d'une tenue.

À travers les costumes, l'imaginaire de tous est donc sollicité. Parfois, la manière est simple, comme lorsque Philippe de Lalaing porte sur son heaume les atours d'une demoiselle<sup>854</sup>. Souvent, une composition plus complexe à interpréter est présentée aux regards, à l'image de la première entrée en lice de Suero de Quiñones au *Passo Honroso*. Le chevalier a certainement décidé de faire de cet instant un spectacle en lui-même. Pour cela, deux pages au service du gardien sont munies de cimiers qui forment déjà à eux seuls un décor. Suero de Quiñones et ses neuf chevaliers compagnons sont richement vêtus et positionnés pour s'offrir en spectacle. L'anneau que porte le gardien du *Passo Honroso* signifie son état de prisonnier d'amour. Cet objet fait partie des objets magiques de l'univers arthurien comme symbole de l'attachement. Le spectacle offert par Suero de Quiñones et ses compagnons laisse ainsi libre cours à la rêverie.

Les vêtements et autres éléments de parures sont souvent destinés à faire écho à l'histoire du pas. Guillaume Moulon se fait appeler « le compagnon à la larme blanche » lorsqu'il défend le Pas du Quesnoy. Pour l'occasion, il fait correspondre sa tenue à son nom en revêtant des habits de satin noir semés de larmes blanches et brodés de fil d'argent<sup>855</sup>.

La préoccupation des chevaliers ne s'arrête pas à leurs seuls vêtements. Deux points essentiels, car très visibles, sont particulièrement travaillés : la parure des chevaux et les ornements des casques. Les destriers sont l'objet d'une grande attention. Parfois, les chroniques évoquent leur couleur, leur allure et la manière dont ils sont arrangés. Riembao de Corvera monte un vaillant et puissant cheval de couleur rousse, très droit et qui vient d'Aragon, raconte Pero Rodríguez de Lena<sup>856</sup>. D'autres détails retiennent l'attention : au Pas de Nancy, le cheval du comte de Foix est nommé la « Grue » en raison de sa longue encolure<sup>857</sup>. Au Pas de la Bergère, l'intérêt du chroniqueur se porte sur les couleurs de robe des chevaux. Pierre de Carrion apparaît sur un grison<sup>858</sup>. Coaraze monte un cheval noir tandis que celui de Philibert de

<sup>853</sup> *Ibid.*, p. 1182.

<sup>854</sup> *Ibid.*, p. 1190.

<sup>855</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 860.

<sup>856</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 53. Chrétien de TROYES, *Le chevalier de la charrette*, *op. cit.*, p. 547 : Chrétien de Troyes se plaît à décrire un « cheval d'Espagne », preuve que la réputation des chevaux en provenance de la Péninsule ibérique n'est pas nouvelle.

<sup>857</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 157 : « La grue est un coursier Andeluzien nommé la Grue pour ce qu'il avoit longue ancoleure ; et toutefois c'estoit ung cheval estourdy et prompt à l'esperon, portant sa teste seche ».

<sup>858</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 74.

la Jaille est rouan. De leur côté, les deux défenseurs du pas ont des destriers bais dont la robe est alezane.

Si les chroniqueurs évoquent rapidement la couleur et l'allure générale des animaux, ils apportent une quantité considérable d'informations sur les couvertures, draps et velours qui les recouvrent. Ce point est essentiel puisqu'il entre en ligne de compte pour présenter un chevalier. La combinaison du cimier, des vêtements et des armoiries permet d'établir la carte d'identité du chevalier pour quiconque le regarde jouter.

Lorsqu'il s'agit des gardiens, l'étalage de richesse passe par de nouvelles houssures pour chaque apparition. Par exemple, Philippe de Lalaing, qui défend le Pas du Perron Fée, a recouvert son cheval d'une « houssure verte peinte d'or et d'azur » le 6 mai tandis que, le 8 mai 1463, il s'agit d'une « houssure brodée d'or et de soie, frangée de soie blanche et violette »<sup>859</sup>. Pour son dernier combat, Philippe de Lalaing se présente avec une nouvelle housse d'or, gaufrée de lettres romaines de velours bleu et bordée d'un drap violet découpé<sup>860</sup>. Chaque journée de combat est donc l'occasion pour lui de se montrer dans une nouvelle tenue et sur une monture ornée différemment. L'expression de la richesse et des fastes a trouvé là une voie idéale. Plus le chevalier est un personnage important et plus la parure de son cheval doit être belle, originale et faite de précieuses étoffes. La description des houssures du roi René lorsqu'il s'aventure au Pas de Nancy en est la parfaite illustration<sup>861</sup>.

Parfois, les chroniqueurs sont très sensibles aux ornements des casques des combattants. Ces derniers ne doivent rien négliger de leur apparence mais surtout ce repère est particulièrement visible et apparaît comme le principal indice permettant leur identification. L'utilisation d'un ornement de casque original et de taille imposante assure les chevaliers d'être reconnus. Le port d'une plume est très fréquent. Celles des autruches, grandes et exotiques, sont très prisées par les chevaliers. Au Pas de la Bergère, Louis de Beauvau se décrit portant une plume d'autruche rouge sur son heaume<sup>862</sup>. La couleur correspond à la devise qu'il affiche « Les plus rouges y sont pris » et à la décoration de ses lances, supportant des étendards de taffetas rouge. Pour chacun des autres combattants, il n'oublie pas de préciser l'aspect du casque et la couleur choisie. Au Pas de Saumur, la recherche d'effets au moyen des casques gravit un échelon supplémentaire : les chevaliers arborent de très grands ornements sur leurs casques, en rapport avec leur nom ou avec une aventure les concernant. Ainsi, le casque du

<sup>859</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, pp. 1180-1181.

<sup>860</sup> *Ibid.*, p. 1190.

<sup>861</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 147 : « le Roy de Secille vint tout le premier sur les rancs, et estoit monté sur ung coursier à une housseure de drap de veloux à couleur pourpre, brochée d'or, semée à estocs d'or tret et à crossettes d'or potencées ».

<sup>862</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 80.

chevalier Charles de Culant est surmonté d'une statuette représentant un lion d'or rampant entouré de deux hommes sauvages. Jacques de Clermont a choisi des têtes de serpents tandis que beaucoup d'autres animaux sont figurés en guise de cimiers : oiseaux, vache, sanglier. Geoffroy de Saint-Belin cherche peut-être à impressionner avec ses deux grosses cornes placées sur son casque tandis que Bertrand de la Tour a choisi la simplicité en accrochant à son casque une tour surmontée d'une plume rouge. Les enluminures qui accompagnent le texte du manuscrit du Pas de Saumur montrent que ces décorations sont de grande taille. Elles doivent être vues et identifiées à plusieurs mètres. Le chroniqueur poète du Pas de Saumur se dit lui-même impressionné par la taille du personnage que porte sur son casque Honoré de Berre, lorsqu'il s'avance pour affronter Poton de Saintrailles<sup>863</sup>. Certaines de ces statuettes semblent atteindre une cinquantaine de centimètres, ce qui souligne à quel point les combattants font des efforts pour soigner leur apparence.

Vêtements, houssures des chevaux, petits ornements divers et décorations des casques requièrent une attention soutenue des chevaliers. Dans cette sorte de compétition vestimentaire, le jeu des couleurs est aussi un facteur de distinction.

### **b - Les couleurs**

La variété des couleurs utilisées par les chevaliers pour les étoffes des vêtements, les houssures des chevaux, les ornements de casques et les divers objets qu'ils arborent est frappante. Les chroniqueurs en font état systématiquement. Les couleurs doivent plaire à l'œil mais ont aussi une signification. Un code semble présider à leur utilisation<sup>864</sup>. Cependant, il est difficile d'interpréter le sens de chacune d'elles de manière définitive car les évolutions paraissent assez rapides<sup>865</sup>. Une couleur qui représentait un sentiment peut exprimer une valeur opposée quelques temps plus tard. Néanmoins, il y a certaines constantes. Par exemple, la couleur dorée est souvent associée à la royauté. Le roi de Castille la porte au *Passo de la Fuerte Ventura*, affirmant au passage sa souveraineté. Cette couleur est parfois chassée gardée. Ainsi, les chevaliers qui l'accompagnent arborent-ils le vert, une couleur plus neutre, que l'on attribue

<sup>863</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tourney de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 18v : « Il pourtoit ung homme sauvaige / Tenant un baston d'appareil / Sus ung tortiz et me merveil / Qui ne lui donnoit grant travail / Tant estoit grant le parsonnaige ».

<sup>864</sup> Michel PASTOUREAU, *Figures et couleurs. Étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Le Léopard d'or, Paris, 1986, p. 35 : « Les couleurs médiévales : systèmes de valeurs et modes de sensibilité ». Michel PASTOUREAU, Dominique SIMONNET, *Le petit livre des couleurs*, Paris, 2005.

<sup>865</sup> Michel PASTOUREAU, *Jésus chez le teinturier : couleurs et teintures dans l'Occident médiéval*, Paris, 1997, pp. 9-11 : Michel Pastoureau effectue une mise en garde sur l'interprétation des couleurs en regard des difficultés documentaires, méthodologiques et épistémologiques, précisant que dans ce domaine, le danger de l'anachronisme guette toujours l'historien.

parfois à la jeunesse ou à l'espérance. De son côté, Suero de Quiñones défend le *Passo Honroso* sous les couleurs bleu, vert et or. Dans le *Tratado de las armas* de Diego de Valera, le vert est comparé aux arbres, aux champs et à l'émeraude, en signe de vertu et d'espérance. Le bleu évoque l'eau, le ciel, le fer et aussi la vertu et la loyauté<sup>866</sup>. Il est également emblématique de l'écu de la famille Quiñones. Quant à l'or, si le souverain autorise son port par d'autres que lui-même, il est symbole de richesse. Comme Suero de Quiñones, chaque chevalier participant à un pas choisit méticuleusement les couleurs qu'il arbore. De cette manière, il indique vers qui va sa fidélité, ses sentiments, aux spectateurs comme à ses adversaires. Dans certaines situations, elles prennent une importance particulière. Au Pas de l'Arbre Charlemagne, Pedro Vásquez de Saavedra se présente au duc de Bourgogne et au duc de Savoie tout de noir vêtu. Dans son *Blason general de todas las insignias del universo*, Pedro Gracia Dei attribue au noir la « fortaleza », c'est-à-dire la force<sup>867</sup>. De même, le roi René est-il affublé d'une tenue noire lorsqu'il défend le Pas de Chinon. La mélancolie, un problème de cœur, le malheur lié à la perte du royaume de Naples ou le deuil marquant la perte récente de son fils Louis peuvent expliquer le choix du roi René.

Parfois, la couleur exprime clairement une appartenance à un groupe de chevaliers. Au Pas du Perron Fée, le gardien affronte des jouteurs représentant différentes maisons. Les chevaliers de l'entourage proche du comte de Charolais sont en noir et violet tandis que ceux qui représentent le groupe gouvernemental (Lalaing, Croy, Créquy, Clèves) sont en gris et noir ou azur et argent. La couleur peut donc être un système d'identification de groupes et sous-groupes.

Artifices pour faciliter l'identification des combattants, manière d'afficher sa richesse, moyen de donner de la splendeur à l'entrée en lice des combattants, les couleurs sont donc très importantes et les chroniqueurs ne manquent pas de les relever avec précision.

### **c - Les devises, armoiries et messages codés**

À la vue des spectateurs, devises, inscriptions et petites phrases sont arborées par les combattants. Certains chroniqueurs se font une spécialité de les rapporter, sans vraiment les expliquer. Si toutes les chroniques n'en font pas état, il semble que les chevaliers s'ingénient systématiquement à déployer leurs devises lors des pas d'armes. La description du Pas de la Bergère est un modèle du genre. Pour les uns, la devise exprime un état d'être, un sentiment

---

<sup>866</sup> Diego de VALERA, « Tratado de las armas », *Prosistas castellanos del siglo XV*, Madrid, 1959, p. 138.

<sup>867</sup> Hispanic Society of America, New-York, Pedro GRACIA DEI, *Del Blason general de todas las insignias del universo*, ms. B2423.

particulier. Pour d'autres, c'est un moyen de mieux se faire connaître. Enfin, le plus souvent, c'est un message adressé à une dame : le chevalier souhaite prendre le public à témoin de son amour.

Le thème général des messages écrits est compréhensible mais il est souvent impossible d'en connaître aujourd'hui le sens précis : hors de leur contexte, les devises sont bien obscures<sup>868</sup>. « *Les rouges y sont pris* » est la devise que porte Louis de Beauvau au Pas de la Bergère. Elle devait être simple à comprendre mais le message n'a plus aujourd'hui un sens évident, tout juste apprend-on que le chevalier n'hésite pas à dire qu'elle est particulièrement bien adaptée à sa situation<sup>869</sup>. Plus difficile encore, certains messages sont construits volontairement pour susciter la réflexion. Que veut dire le « I » d'or arboré par Tanguy Duchâtel sur son couvre-chef ?<sup>870</sup> Louis de Beauvau, qui est jouteur mais aussi chroniqueur du Pas de la Bergère, ne donne aucune réponse. Par ailleurs, rien n'est dit sur la devise « ma cor Doi » (s'il plaît à Dieu), que porte habituellement Tanguy Duchâtel, révélant son origine bretonne. En fait, chaque combat est une opportunité pour créer de nouveaux signes ou de nouvelles devises, liés à la situation du moment. Claude de Vauldray, dont la famille a habituellement pour devises « *Acta non verba* », « Coup de lance des Vauldray » et « J'ai valu, vaulx et Vauldray », a choisi pour l'occasion du Pas de la Dame Sauvage l'inscription suivante : « V V ». Peut-être s'agit-il de l'abréviation de « Vaulx Vauldray ». Toujours est-il que le gardien du pas est décidé à laisser planer le doute sur les deux lettres qu'il fait figurer aux yeux de tous<sup>871</sup>. La difficulté s'accroît encore un peu lorsque les devises ne sont composées que d'initiales. Par exemple, il est compliqué de décoder les lettres « A.V.F. » qui parsèment la housure du destrier de Jean de Compays, au Pas de l'Arbre Charlemagne<sup>872</sup>.

Les spectateurs et les lecteurs des chroniques sont donc amenés à chercher des explications aux mots ou initiales qu'ils voient. L'interprétation en est parfois délicate. Louis de Beauvau, qui est pourtant au fait de tout ce qui se passe au Pas de la Bergère, reste perplexe

---

<sup>868</sup> Jean Pierre JOURDAN, « Les fêtes de chevalerie dans les états Bourguignons », *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'Âge Classique*, Paris, 1993, p. 273 : « Mêlées au décor de l'étoffe, les lettres ont une valeur figurative esthétique, ainsi qu'une fonction spéculative. Initiales du nom, du prénom de l'être aimé, d'un mot ou d'une devise, lettres « accolées », « couplées », « embrassées » sont dans leur comportement amoureux l'une des emblématiques de « l'amour ». La duplication de certaines lettres ajoutée à leur valeur numérale, morale, ésotérique ou phonétique, multiplie les possibilités combinatoires du sens ».

<sup>869</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 81 : « en lettre d'or ung mot que je compris, car à mon fait assez bien revenoit, et c'estoit : Les rouges y sont pris ».

<sup>870</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>871</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, pp. 67-68.

<sup>872</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 384.

devant la devise d'Honoré de Berre : « *Par lo ventre de Dieu, il n'y a point de telle, non, par lo sang de Dieu* »<sup>873</sup>.

Les messages écrits arborés par les chevaliers sont donc des sources d'informations brutes et succinctes, qu'il faut interpréter à la lumière de l'histoire du combattant. Au fil des apparitions sur les lices, le public doit résoudre les diverses énigmes proposées par les chevaliers. Sciemment, certains messages sont faciles à comprendre pendant que d'autres sont réservés à un cercle restreint de connaisseurs.

Lorsque Suero de Quiñones apparaît sur les lices du *Passo Honroso*, il délivre plusieurs messages écrits. Sa devise « *Si a vous ne plait de avoyr mesure, certes ie dis, que ie suis sans venture* » est inscrite sur un anneau qu'il porte autour du bras<sup>874</sup>. Ce premier message n'est pas lisible des tribunes. D'une certaine manière, Suero de Quiñones attise la curiosité des gens qui doivent se renseigner pour savoir ce qu'il contient. Il est probablement annoncé à haute voix par les hérauts. Cependant, il reste à l'interpréter. S'adresse-t-il aux chevaliers en leur demandant assistance pour réussir son aventure ? Cherche-t-il la considération d'une dame par sa démarche ? Veut-il faire comprendre que sans le regard de cette dame, son entreprise n'a pas de sens ? Chacun élabore ses réponses en s'aidant des autres inscriptions portées par le chevalier. En effet, Suero de Quiñones arbore à la vue de tous les trois mots « *Il faut délibérer* ». L'invitation à venir le délivrer est lancée. Le gardien ne s'arrête pas là et ajoute une information supplémentaire par l'intermédiaire de ses trois pages. Ils portent des casques ornés d'un arbre aux pommes d'or, d'un serpent et d'une épée sur laquelle est inscrite « *Le vray ami* ». Ce propos s'adresse certainement à sa dame. Pour les spectateurs, cet ensemble les invite sans doute à réfléchir au péché d'Adam. C'est donc une composition cohérente de messages écrits que le gardien du *Passo Honroso* affiche : il se signale porteur d'une empreinte, en attente d'un défi et se dit prêt à combattre pour être délivré de sa prison d'amour. Dans cette histoire, le public doit encore chercher qui est la dame secrète des pensées de Suero de Quiñones.

On peut constater que la plupart des devises sont inspirées par et adressées à une dame. Au Pas de la Bergère, Fouques d'Agout fait référence à une dame en portant « *L vault mieulx* »<sup>875</sup>. Ce « L » se substitue au pronom « elle » et est peut-être la première lettre du nom ou du prénom de la dame des pensées du combattant. Ce jeu autour du « L » montre bien l'esprit dans lequel sont présentées les devises. De même, lorsque Jean de Boniface affronte Jacques de Lalaing, affiche-t-il clairement qu'il est pèlerin d'amour par sa devise « *Qui a belle*

<sup>873</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 95.

<sup>874</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 9.

<sup>875</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 93.



*dame, la garde bien* »<sup>876</sup>. Un état d'esprit similaire anime Galiot de Baltasin dont la devise est : « *Je souhaite qu'avoir puisse de mes désirs assouvissance : et jamais autre bien n'eusse* »<sup>877</sup>. Le « J » et le « M » que porte fièrement Robert du Fay au Pas de la Bergère sont rapidement remplacés par « j'aime » dans l'esprit des spectateurs. Là encore, l'identité de la personne à qui s'adresse le message du chevalier n'est pas connue.

Les devises et messages écrits figurent partout : sur les houssures des chevaux, les vêtements, les bannières, sur les boucliers ou encore sur les lances. Le Pas de la Dame Sauvage oblige même chaque combattant à venir écrire sa devise sur un grand écu au moment où il se déclare assaillant. Les chevaliers se plient au protocole avec des messages succincts : Antoine de Luxembourg note « Antoine de Luxembourg, A l'innocent », Pierre de Salins affiche « Riens pour ma part », Philippe de Fontettes « J'atens l'heure » et Charles de Viesville « Je ne vœul autre »<sup>878</sup>.

Dans tous les cas, les devises ajoutent une dimension mystérieuse aux combats et renvoient à un univers complexe de communication. L'interprétation en est difficile dans la mesure où le message distillé est souvent équivoque. Parfois, une certaine provocation transparait dans la manière dont la devise est portée et libellée. Bien difficile de savoir ce que signifie et à qui s'adresse le « *Non es* » écrit sur les parements du cheval de l'infant Henri d'Aragon au *Passo de la Fuerte Ventura*. Troublante est l'inscription « *Lardón* » – qui veut dire voleur – portée par les chevaliers accompagnant le roi de Castille dans les lices le jour suivant<sup>879</sup>. Peut-être faut-il voir là un message signifiant que certains combattants sont identifiés par le roi de Castille comme ses bons sujets tandis que d'autres sont considérés comme mauvais, à l'image du bon et du mauvais larron qui furent crucifiés avec le Christ et l'accompagnèrent, l'un au paradis, l'autre en enfer. Il est difficile de savoir quel est le sens et à qui est destiné l'inscription mais on peut parfaitement imaginer qu'il y a un jeu de réponse entre les devises d'un jour et celles qui suivent.

En regardant entrer les chevaliers dans les lices, les spectateurs ne sont pas seulement confrontés à un spectacle visuel passif, ils doivent aussi réfléchir et s'interroger pour comprendre la signification des devises. Les indices sont plus ou moins délicats à interpréter. Pour saisir le message d'un chevalier, le public doit parfois recouper les informations apportées

<sup>876</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1328.

<sup>877</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 410.

<sup>878</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, pp. 68-76.

<sup>879</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II, op. cit.*, p. 25. L'édition de Juan de Mata Carriazo écrit « *Lardón* » mais probablement faut-il lire « *Ladrón* » qui signifie encore aujourd'hui « voleur » en espagnol.

par les couleurs, les armoiries, la forme du cimier et la devise. Un jeu de l'esprit est donc à l'œuvre.

D'une manière originale, le spectateur d'un pas d'armes est enveloppé et promené dans un univers symbolique d'une incroyable richesse<sup>880</sup>. Les dames, la croyance en Dieu, les conflits d'individus et les différends politiques sont autant de thèmes de communication. Dans cet environnement qui n'hésite pas à puiser ses références dans la littérature et le monde imaginaire, les chevaliers animent le décor. La dimension physique des combats semble parfois être relayée au second plan dans cet emballement d'informations visuelles où le spectateur a fort à faire pour tout observer.

### 3 ) Le plaisir des spectateurs

Outre la décoration des lieux de combat, du raffinement des vêtements, du jeu sur les couleurs, des multiples messages écrits ou de l'attention portée aux chevaux, de nombreux autres effets sont mis en place pour distraire et satisfaire le public. La musique est omniprésente et de fréquentes saynètes sollicitant des figurants accompagnent le spectacle des combats. Tout est fait pour attirer et séduire les spectatrices et spectateurs.

#### a - De la musique

La musique assure différentes fonctions au sein des pas d'armes. La première est d'offrir à toute personne présente des repères par rapport au déroulement des combats. En quelque sorte, la musique rythme les affrontements en signalant différents moments marquants. Au Pas de Saumur, cymbales, trompes et trompettes annoncent la sortie du chevalier par le pont abaissé. Ces premiers sons signalent donc aux individus dans l'enceinte du château et aux alentours que le gardien du pas se dirige vers le lieu de combat. La musique joue ainsi un rôle de rassembleur.

Un deuxième temps est systématiquement marqué par le jeu des musiciens : l'entrée en lice. Au Pas du Perron Fée, une grande diversité d'instruments annonce les combattants. Adolphe de Clèves est précédé de joueurs de flûtes et de tambourins<sup>881</sup>. Le bâtard de Brabant entre dans les lices au son d'une grosse cloche<sup>882</sup>. Josse de Wassenaer est accompagné d'un

---

<sup>880</sup> Jean Pierre JOURDAN, « Le thème du pas d'armes dans le royaume de France (Bourgogne, Anjou) à la fin du Moyen Âge : aspects d'un théâtre de chevalerie », *op. cit.*, p. 285 : « Le Pas apparaît comme une des créations les plus fécondes de la pensée symbolique au XV<sup>ème</sup> siècle ».

<sup>881</sup> *Le Pas du Perron Fée*, *op. cit.*, p. 1182.

<sup>882</sup> *Ibid.*, p. 1184.

homme jouant de la cornemuse<sup>883</sup>. De manière similaire, les entrées des chevaliers au Pas de Nancy se font à grand fracas : « trompettes et clérons menans grand et merveilleux bruyt »<sup>884</sup>. Généralement, les instruments destinés à attirer l'attention sont des cuivres ou des percussions. Josiane Bran-Ricci définit les « hauts instruments » comme ceux qui ont la puissance et l'éclat<sup>885</sup>. Ils sont indispensables pour les pas d'armes car l'atmosphère est souvent bruyante et il faut alerter dans un grand périmètre. Trompettes et tambourins signalent ainsi l'arrivée de Jean de Boniface dans les lices du Pas de la Fontaine aux Pleurs<sup>886</sup>.

Les éléments sonores peuvent jouer un autre rôle informatif pour les spectateurs. Par exemple, les assaillants du *Passo de la Fuerte Ventura* font retentir une cloche autant de fois qu'ils souhaitent effectuer de courses contre le défenseur du lieu<sup>887</sup>. Au Pas de la Dame Sauvage, un coup de trompette retentit pour signifier que la course de lance doit commencer. Ce mode de fonctionnement est fréquent car les chevaliers ne sont pas toujours dans de bonnes conditions pour se repérer visuellement. La musique est donc un complément utile qui sert l'organisation des combats. Parfois, les chevaliers sont peu attentifs aux signaux auditifs, à l'instar de Diego de Guzmán dans son entrée contre Jacques de Lalaing, à Valladolid, en 1448. En effet, les deux adversaires sont censés arriver sur les lices de manière simultanée, après le troisième coup de trompette<sup>888</sup>. Guzmán, étourdi ou irrespectueux, apparaît dès le premier coup.

Dans tous les cas, la musique est immanquablement associée aux combats pour en rythmer le protocole puis le déroulement. Elle sert de repère avant, pendant et après les affrontements.

Le rôle organisateur de la musique est presque toujours complété par celui de divertissement. À plusieurs reprises, Pero Rodríguez de Lena insiste sur l'omniprésence des musiciens qui jouent chaque jour pour animer les lieux de combat : la musique réjouit l'aurore,

---

<sup>883</sup> *Ibid.*, p. 1186.

<sup>884</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 154.

<sup>885</sup> Josiane BRAN-RICCI, « Les instruments de la musique savante vers la fin du XV<sup>ème</sup> siècle », *Le Banquet du Faisan. 1454 : l'occident face au défi de l'empire ottoman*, (Marie Thérèse CARON, Denis CLAUZEL, dir.), Arras, 1997, pp. 201-211. Trompettes droites (busines), trombones (saqueboutes), chalemies (haubois), bombardes, cornemuses, tambours, petites timbales, grands chaudrons et cors sont fréquemment utilisés dans les fêtes de la cour de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle.

<sup>886</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1328.

<sup>887</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 446 : « cada uno de los aventureros mandase dar tantos golpes en la campana, quantas carreras quisiese hacer ».

<sup>888</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1288 : « Les trompettes sonnèrent trois fois comme il avait été prévu. Mais messire Diego de Guzmán oublia l'ordre des juges. Car dès le premier coup de trompette, il sortit, tout à l'étourdie, de sa tente. Mais ses conseillers le rattrapèrent en hâte et le ramenèrent à l'intérieur. Cependant, au second coup de trompette, il fit de même. Le roi de Castille en fut très mécontent et, de la tribune où il était, il l'invectiva si haut que chacun l'entendit ».

écrit-il<sup>889</sup>. Le chroniqueur du *Passo Honroso* décrit l'appel quotidien des armes effectué par les musiciens au moyen d'instruments divers, notamment arabes<sup>890</sup>. Il fait aussi apparaître le côté festif auquel est associée la musique en évoquant le rôle de Petruzo, Pericón et Dalmao, trois joueurs de trompette présents en permanence sur les lieux du pas pour en faire l'animation. Le *Passo Honroso* donne même l'occasion d'accueillir la performance d'un joueur de trompette lombard<sup>891</sup>. La musique permet également d'éveiller les humeurs des combattants<sup>892</sup>. Associée aux autres artifices qui entourent les combats, elle donne du cœur aux champions qui doivent se rendre dans les lices.

La musique annonce et permet de rassembler le public au moment opportun, autour d'un combat. Elle aide souvent à rythmer les courses des chevaliers. Elle anime les tribunes et les rues adjacentes. De cette manière, elle marque l'événement du sceau de la fête. Elle divertit, se constituant même parfois en spectacle parallèle. Au Pas de l'Arbre d'or, les journées de joutes se terminent par de somptueux banquets avec des entremets, des danses et des chansons<sup>893</sup>. En outre, la musique donne du cœur à l'ouvrage aux chevaliers. Dans les moments de la journée qui suivent les combats, elle permet de prolonger les rencontres : avec la danse, elle agrmente les banquets. La musique est un ingrédient primordial des pas d'armes dans la mesure où elle constitue un élément de rencontre et de partage entre les participants.

### **b - Du théâtre**

L'une des caractéristiques essentielles des pas d'armes est l'insertion des combats dans un environnement théâtral avec ses décors, scénarii et acteurs. Certes, les premiers rôles sont joués par les combattants et les personnages prestigieux des tribunes mais, à côté d'eux, une multitude d'individus évolue sur la scène des affrontements. Destinés à enrichir les combats d'un divertissement supplémentaire, des personnages figurent ou s'activent pour jouer de petites saynètes avant, pendant et après les assauts. C'est toujours la volonté d'attiser la curiosité du public, d'affirmer la capacité de l'organisateur à mobiliser de nombreux acteurs et d'accroître la dimension spectaculaire des combats qui se retrouve dans ces activités.

Il est difficile d'exposer tous les rôles tenus car chaque pas d'armes présente plusieurs moments pendant lesquels les acteurs se donnent en spectacle. Néanmoins, les effets de mode permettent de distinguer des grandes catégories de personnages : nains et géants, sarrasins,

---

<sup>889</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 19 : « regocijando las trompetas el reir de la mañana ».

<sup>890</sup> *Ibid.*, p. 61 : « tocaron al arma las trompetas, chirumbelas, é atabales é axabebas Moriscas ».

<sup>891</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>892</sup> *Ibid.*, p. 11 : « las músicas comenzaron su alvorada, moviendo los humores de los peleadores, para les poner mayor brio é esfuerço en sus corazones ».

<sup>893</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 547 : « En chantant ceste chanson, fit ledict Lyon son tour parmy la salle ».

reclus, ermites et rôles féminins se partagent les scènes. Parfois, les figurants sont déguisés en animaux, mais l'exposition des bêtes de chair et de sang, avec une préférence marquée pour les lions, est plus fréquente. Lors des festivités du Pas de l'Arbre d'or, animaux véritables et imaginaires animent tous les décors : dromadaires, oiseaux d'Inde, singes, paons, cygnes, sangliers, éléphants, chiens, chevaux et cerfs côtoient les griffons, licornes et hommes-serpents<sup>894</sup>.

Avant le temps des combats, de petites séquences sont fréquemment jouées, comme des « mises en bouche » destinées à préparer le public aux combats. Au *Passo de la Fuerte Ventura*, l'infant Henri d'Aragon danse avec des gens de sa maison devant les spectateurs massés dans les tribunes. Une fois les danses terminées, des animaux sont lâchés sur les lices puis un entremets est présenté : douze demoiselles entourant une déesse viennent chanter, accompagnées de ménestrels<sup>895</sup>. Ensuite, le défi des chevaliers est mis en scène : ils doivent passer sous l'arc du passage périlleux. Dès lors, les cloches situées sur les tours aux extrémités de l'arc se mettent à retentir. Une dame sur un cheval sort de l'édifice conçu pour l'occasion. Elle est accompagnée d'un héraut qui demande à l'importun de retourner en arrière car il ne peut pas passer sans jouter. Tous les chevaliers, qui se prêtent au jeu, se déclarent alors prêts à combattre<sup>896</sup>. Cet enchaînement, régulièrement répété dans la journée, est très théâtral. Il préfigure l'atmosphère dans laquelle doivent se dérouler les combats. Pour le public, c'est l'occasion d'observer avec attention le chevalier assaillant suivant.

Ce même moment est mis en valeur au Pas de Saumur. En effet, à proximité du perron, un nain garde un écu dans un pavillon. Si un chevalier s'avise de renverser le bouclier, le nain va le faire savoir à une demoiselle qui se rend au château de Saumur pour en revenir avec un cavalier prêt à relever le défi. Lorsqu'il se déplace à cheval, le nain, revêtu d'un drap d'or, la tête couverte d'une toque à la manière des Maures, joue un véritable rôle en agitant une masse tenue avec le poing. Beaucoup plus marquant encore, deux vieux sarrasins mènent des lions en ouverture du défilé qui conduit chaque défenseur du château de Saumur jusqu'au lieu des combats.

Chaque pas offre ainsi un spectacle original. Au Pas de la Dame Sauvage, le gardien du pas entre dans la lice, précédé de quatre hommes déguisés en sauvages couverts d'or et de deux femmes à cheval habillées de façon identique<sup>897</sup>. Au Pas de la Bergère, des acteurs sont installés pour toute la durée du pas. Sans grande mobilité, ils font de la figuration : une dame joue une

---

<sup>894</sup> *Ibid.*, pp. 536-569.

<sup>895</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>896</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>897</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, p. 70.

pastourelle gardant ses brebis tandis que le chevalier gardien représente le pasteur. Cette dame est intégrée au décor puisqu'elle se tient sous un arbre, au bout de la lice<sup>898</sup>. La pastourelle est menée chaque jour sur le lieu des combats sur une haquenée guidée par deux jouvenceaux déguisés en habits de pastoureaux<sup>899</sup>. En quelque sorte, chaque pas d'armes propose une ouverture au combat, genre de scène théâtrale rapide, reproduite de manière similaire avant chaque affrontement. Dans ces jeux de rôle, il faut signaler que les dames sont presque toujours présentes. Chaque pas est accompagné de saynètes dans lesquelles elles figurent.

Dans l'ensemble des pas étudiés, le Pas du Chevalier au Cygne et celui de l'Arbre d'or se démarquent. Ces deux fêtes de chevalerie sont insérées dans un ensemble beaucoup plus large qui intègre de nombreux entremets et petits spectacles. Le Pas du Chevalier au Cygne s'inscrit autour des Vœux du Faisan qui engagent nobles et chevaliers à suivre Philippe le Bon pour une éventuelle croisade. Banquets, rassemblement de l'ordre de la Toison d'or, joutes, vœux de nombreux hauts personnages et Pas du Chevalier au Cygne sont autant de moments où figurants et acteurs s'activent pour imprimer un rythme de fête et de spectacle à cet épisode marquant de la cour de Bourgogne. Le Pas de l'Arbre d'or s'insère également dans un ensemble de journées festives. Autour des champions, trois acteurs principaux se détachent. Ils assument des rôles précis. Le premier est l'officier d'armes « Arbre d'or » qui mène les combats, enregistre les noms des champions et présente leurs blasons aux juges et spectateurs. Le second est « maistre Pierre, le petit nain de monseigneur le duc » qui gère le temps des courses au moyen d'un sablier<sup>900</sup>. Le dernier est un géant accroché à une chaîne et montré comme une bête curieuse. Hors des temps de combat, des entremets montés par Olivier de la Marche présentent les travaux d'Hercule, faisant appel à des dizaines d'acteurs. Au cœur des intrigues politiques, économiques et sentimentales de la cour, le chroniqueur bourguignon s'est appliqué à truffier ses spectacles d'allusions et de références diverses, probablement inspiré par Enrique de Villena, avec l'objectif de montrer la puissance de la lignée bourguignonne<sup>901</sup>.

Ces derniers exemples révèlent que le jeu théâtral qui accompagne les pas peut parfois prendre le dessus sur les temps de combat. Ce qui n'était qu'un léger agrément en préambule du *Passo de la Fuerte Ventura* est devenu un spectacle à part entière, quasi-concurrent de celui qu'offrent les champions.

<sup>898</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 65.

<sup>899</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>900</sup> Jean de HAYNIN, *Les mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies. 1465-1477*, tome I, Mons, 1842, p. 115.

<sup>901</sup> Enrique de VILLENA, « Los doze trabajos de Hercules », *Obras completas*, I, Madrid, 1994. Enrique de Villena choisi d'évoquer l'histoire d'Hercule parce que le héros est un modèle de vertu qui doit servir de miroir aux chevaliers en armes, agiter leur cœur pour la défense du bien commun et les inciter à suivre les prouesses des anciens.

Le décor planté, la mise en scène commande aux chevaliers d'arriver dans les lices au rythme d'un fond sonore. Les figurants accompagnent ce moment en jouant leurs petits rôles. Tout est prêt pour que les combats se passent dans les meilleures conditions. Cependant, il reste à informer le public sur les principes essentiels des affrontements, les conditions dans lesquelles ils peuvent regarder les combats, bref, leur fournir une grille d'interprétation des événements.

Dans tous les pas d'armes, cris et défenses sont effectués avant le début des combats. Cette phase de communication orale entre les juges et le public, par l'intermédiaire des hérauts et des crieurs, revient à préciser un certain nombre d'interdictions et de recommandations<sup>902</sup>. Généralement, ce moment consiste à expliquer brièvement la raison officielle du projet du gardien, le prince à qui il doit l'autorisation de combattre, et à donner ensuite des précisions sur les aspects réglementaires des combats. Les défenses s'adressent en particulier au public. Elles précisent qu'il est interdit de faire des signes, de donner des conseils au combattant ou d'avoir des attitudes qui pourraient les gêner. *Le livre du seigneur de l'Isle-Adam pour gaigne de bataille*, dont les principes et la mise en écrit datent de 1436, indique ainsi que : « nul, quel qu'il soit, ne preste force, conseil ou aultre aide aux combatans, et ne leur face signe, ne donne aucun enseignement, par parler ne aultrement, en quelconque manière que ce soit, sur ladite peine de corps et de biens »<sup>903</sup>. D'une joute à l'autre, les obligations ne sont pas toujours identiques. Parfois, le silence absolu est requis pendant la durée de la course, le public pouvant se relâcher, discuter et s'agiter avant la suivante. Dans certains cas, tout le combat doit se faire dans le silence, probablement pour donner le même caractère solennel que celui des gages de bataille, où l'on joue sa vie. Cependant, il est fréquent que les spectateurs puissent encourager leur champion et s'exprimer à volonté. Au *Passo Honroso*, les juges veillent aux principes édictés : tandis que le chevalier Lope d'Estuñiga est au combat, l'un de ses *criados* est rappelé à l'ordre, parce qu'il conseille son maître et lui donne des informations pendant le combat. Le *criado* de Lope d'Estuñiga manque de se faire couper la langue (comme cela est prévu et annoncé avant chaque combat pour tous ceux qui viendraient troubler l'affrontement). Les juges adoptent finalement une position plus clémentine, en ne lui faisant donner que trente coups de bâton<sup>904</sup>. Cette anecdote fait apparaître que la mise en scène concerne les chevaliers mais aussi le public et tous les individus présents autour des lices. Par le biais des règles qui s'imposent à lui, chaque individu est associé au spectacle. Cette manière de s'adresser aux gens, qu'ils soient

---

<sup>902</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, op. cit., p. 1327 : « Alors le juge, considérant que les deux champions étaient prêts à faire leur devoir, fit proclamer les cris au nom du duc, ainsi que toutes les autres semonces d'usage ».

<sup>903</sup> « Le livre du seigneur de l'Isle-Adam pour gaigne de bataille », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois* (Bernard PROST, dir.), Paris, 1878, p. 38.

<sup>904</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, op. cit., p. 14.

dans les tribunes ou à proximité des lices, fait pénétrer tout le monde à l'intérieur du cercle du spectacle. D'une certaine façon, même si les interdictions semblent avoir peu de portée car les sanctions sont rares, leur annonce renforce les autres effets théâtraux. L'attention est sollicitée, la tension monte : le public sait qu'il a un rôle à tenir. Le spectacle est total car chacun y participe.

### c - Du public

« Contrairement à l'opinion communément admise, les joutes ne sont pas un divertissement exclusivement aristocratique. Le spectacle est populaire ; la fête médiévale admet la participation de toutes les catégories sociales, sans se traduire pour autant, par une solidarité d'ordre ou d'état »<sup>905</sup>. La mise en œuvre d'une logistique importante pour faire des pas d'armes de grands moments de spectacle laisse supposer que le public est au rendez-vous. La lecture des chroniques ne permet pas une analyse très fine de ce qui se passe dans les tribunes, de qui vient et en quel nombre.

Les écrivains ne s'embarrassent pas d'un quelconque souci de précision dans le décompte des spectateurs présents lors d'un pas. Le plus souvent, ils en soulignent l'abondance, comme à l'occasion des joutes données à Bruges en février 1429 par Philippe le Bon, pour lesquelles « grant multitude y ot de gens de tous estas, que lesdites joustes regarderent, tant aux fenestres comme en plusieurs haulx eschaffaulx et hourdiz tout à l'entour de rues, pour ce faiz et drecez »<sup>906</sup>. Dans d'autres cas, les chroniqueurs se risquent à avancer des chiffres, parfois insolites, qu'il faut considérer avec précaution. Pour des joutes se déroulant à Valladolid en 1434, Pedro Carillo de Huete n'hésite pas à écrire qu'elles ont attiré plus de dix mille personnes<sup>907</sup>. Guillaume Leseur dénombre cent mille spectateurs enflammés par les coups de Gaston IV de Foix contre le roi René d'Anjou au Pas de Nancy<sup>908</sup>. De même, le clerc du registre aux mémoires d'Arras décrit-il une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes assistant au gage de bataille entre Hector de Flavi et Maillotin du Bourg en 1431<sup>909</sup>. L'enthousiasme des chroniqueurs se traduit par des chiffres exagérés.

<sup>905</sup> Jacques HEERS, « Les métiers et les fêtes médiévales en France du Nord et en Angleterre », *Revue du Nord*, n°218, volume LV, Lille, 1973, pp. 193-206.

<sup>906</sup> Archives générales du royaume de Belgique, Bruxelles, Registre 132, fol. 165v.

<sup>907</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, p. 157 : « Tanta que era más de diez mill personas, entre los unos y los otros ».

<sup>908</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 155 : « cent mille gents qui virent le choc ne se peurent tenir qu'à haulte voix ils ne s'écriassent Foix ! Foix ! Foix ! ».

<sup>909</sup> Archives municipales d'ARRAS, BB 7, fol. 50v : « Item, avoit aud. Gage de peupple de entre XL a L mille personnes comme heraulx disoient (...) tant en avoit es maisons, necquieres et sur les coupelles et combles que c'estoit merveilles a veoir et grant marchié sy chargié ».



Le dénombrement du public est rendu plus difficile encore par l'éparpillement de l'assistance. En effet, le spectacle n'étant pas seulement dans les lices, les spectateurs ne sont pas que dans les tribunes. Lors de l'emprise d'Henri de Sasse contre Jean de Rebremettes en 1458, Georges Chastellain rapporte qu'« une infinité de monde s'assemblait sur le marché de Valenciennes, tant aux fenêtres que sur le bas du pavé »<sup>910</sup>. De même, pour assister aux exploits de Claude de Vauldray qui tient le Pas de la Dame Sauvage, les spectateurs se massent dans les tribunes qui ont été construites tout autour de la place tandis que d'autres s'installent aux fenêtres des maisons<sup>911</sup>. Le public apparaît toujours nombreux mais il est difficile de le dénombrer, d'autant plus qu'il est présent en dehors des tribunes.

Comme le nombre, la composition des spectateurs semble varier d'un pas à l'autre. Des gens de milieux sociaux divers se retrouvent autour des exploits des chevaliers mais les chroniqueurs s'attardent surtout à souligner la présence des personnages de haut rang. Lors de l'emprise d'Henri de Sasse contre Jean de Rebremettes, Georges Chastellain souligne l'abondance de nobles hommes amassés autour des lices avant de s'intéresser à ceux en armes de la ville de Valenciennes et aux archers de l'hôtel du duc de Bourgogne, côtoyant des gens communs<sup>912</sup>. Dans le même ordre d'idée, on apprend que le *Passo de la Fuerte Ventura* réunit les plus grands dignitaires de Castille, de Navarre et d'Aragon. Le *Passo Honroso*, plus modeste puisque ni le roi de Castille ni son connétable ne sont sur les lieux, rassemble tout de même des personnages importants de la cour de Castille.

Si les meilleures places des tribunes sont occupées par les hauts personnages de la noblesse, les chevaliers sont également présents. Comme ils participent aux combats ou à leur organisation, ils prennent position dans le public avant ou après leur prestation. Dans les pas organisés en ville, la bourgeoisie semble constituer le plus gros des spectateurs. Cependant, les chroniqueurs n'apportent pas d'informations précises à ce sujet et sont encore plus silencieux pour dire la part prise par les gens du commun.

Quoi qu'il en soit, la foule des spectateurs est bigarrée. Elle l'est d'autant plus que la plupart des pas présentent un caractère international. Ceci ravit les chroniqueurs qui voient là un signe de réussite de l'entreprise. En 1448, lors du combat à Bruges de Jacques de Lalaing contre Thomas Keith, sont rassemblés « Allemands, Espagnols, Écossais, Italiens et d'autres

---

<sup>910</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 869 : « Il y avait aussi les nobles et les archers de son hôtel, formant la séparation avec la multitude du commun qui y était ».

<sup>911</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>912</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 869.

encore »<sup>913</sup>. Les pas d'armes ayant souvent lieu à l'occasion d'une ambassade, il est normal de voir des étrangers dans les tribunes. Par exemple, le *Passo de Madrid*, tenu vers 1460, est destiné à égayer le séjour du duc de Bretagne à la cour du roi de Castille. Cependant, il faut noter que les spectateurs étrangers d'un jour sont souvent les assaillants du lendemain. On ne fait pas des milliers de kilomètres seulement pour assister au spectacle. Les étrangers sont soit des participants au pas, soit des membres de la famille de l'un des participants, soit déjà présents pour d'autres motifs à proximité des lieux de combat. Les chevaliers venus de loin sont fréquemment accompagnés d'un frère, d'un cousin ou d'un oncle. Lors du Pas de la Fontaine aux Pleurs, ce sont les deux enfants et les deux neveux du seigneur d'Espiry qui assistent à son combat<sup>914</sup>. Quand il ne s'agit pas de membres de la famille, les combattants se déplacent souvent en compagnie d'une dizaine de chevaliers, sans qu'on sache combien de serviteurs les entourent et combien d'entre eux se trouvent dans les tribunes.

Au sein du public, une autre catégorie se distingue : les dames. Antoine de la Salle prétend dans son traité sur les tournois que les dames doivent être invitées à venir se placer sur les hourds et aux fenêtres avant la venue des juges<sup>915</sup>. De cette manière, il insiste sur leur importance dans les tribunes. Comme lui, la plupart des chroniqueurs soulignent la présence féminine, moteur de l'action des chevaliers. Lorsque Jacques de Lalaing, en champion local, va affronter Jean de Boniface, les rues de Gand se remplissent de curieux et surtout de curieuses : « sachez bien que les fenêtres et les portes des maisons devant lesquelles il passait étaient pleines de dames, de demoiselles, de bourgeoises et de pucelles »<sup>916</sup>. De même, Louis de Beauvau rapporte-t-il que nombreuses sont les dames et demoiselles de la région qui sont venues assister aux joutes du Pas de la Bergère. En provenance d'Avignon, Arles, Carpentras, Salon, Aix, Marseille, Montpellier ou Nîmes, l'assistance féminine est importante à Tarascon pour voir les champions s'affronter<sup>917</sup>. Au Pas de Saumur, les dames sont aussi présentes en permanence<sup>918</sup>. L'auteur de la chronique rimée du pas insiste sur leur nombre lors du banquet qui précède les premiers combats, leur participation et leur grande qualité<sup>919</sup>. Comme certains chevaliers combattent plus ou moins secrètement pour une dame, le public est dans l'attente du

<sup>913</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1316.

<sup>914</sup> *Ibid.*, p. 1337.

<sup>915</sup> Antoine de la SALLE, « Des anciens tournois et faitz d'armes », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (Bernard PROST, dir.), *op. cit.*, p. 212 : « Et quant les dames seront en leurs hours et fenestres venues à l'eure qu'il est ordonné, lors les seigneurs juges viennent sur leur hourt ».

<sup>916</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1255.

<sup>917</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 107.

<sup>918</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 4 : « Ces trois dames bien avancées / au conseil furent assemblées / pour mectre ce pas en adresse ».

<sup>919</sup> *Ibid.*, fol. 7v : « de dames y eut habondance » et fol. 8 : « en ce chastel au vraie amour (...) estoient celles nobles dames / Damoiselles de grant honneur / belles bonnes et de vailleur ».

moindre geste ou commentaire de celle qui pourrait trahir sa relation. Les dames regardent le spectacle et se donnent à voir en même temps. C'est en voyant jouter Pero Niño à Valladolid, depuis la maison où elle résidait que Beatriz de Portugal s'éprit de lui<sup>920</sup>.

Le reste des spectateurs peut parfois s'animer et jouer aussi un rôle dans la partition d'un pas. Dans certains cas, les écrivains décrivent même l'attitude du public à l'égard d'un affrontement : lorsque Jean de Villeneuve combat Jacques de Lalaing à la hache, au Pas de la Fontaine aux Pleurs, les spectateurs « y prenaient grand plaisir, car les voir combattre ne faisait rien risquer à personne sauf à ceux qui recevaient les coups »<sup>921</sup>. Lors du Pas de Nancy, les spectateurs, autorisés à manifester leur soutien, crient le nom de leur champion à la fin de chaque course<sup>922</sup>. Les rires et quolibets fusent lorsqu'un malheureux adversaire de Lalaing est démuné de son casque que le champion bourguignon promène au bout de sa lance<sup>923</sup>. L'auteur du *Livre des faits du bon chevalier messire de Jacques de Lalaing* ne manque pas de relever que les tribunes s'animent de conversations autour des exploits de Lalaing. Aussi, même si des interdictions peuvent être prononcées, requérant le silence et l'immobilité du public, il semble que, la plupart du temps, la ferveur s'empare des spectateurs. Chaque individu semble réagir en fonction de son groupe social d'appartenance et de sa localisation dans les tribunes. Une dame ne s'exclamera pas comme un serviteur mais une sorte de liesse semble animer cet espace commun. Elle se traduit par un enthousiasme bruyant et joyeux que seules les graves blessures peuvent interrompre.

L'exclamation du rédacteur du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* au sujet du chevalier bourguignon lorsqu'il sort de sa tente pour affronter l'Anglais Thomas Keith résonne très justement : « Quel spectacle ! »<sup>924</sup>. Comme pour une pièce de théâtre, le terrain de joute et les tribunes sont agrémentées de multiples détails visibles : tapisseries, peintures, constructions en bois ou en pierre. L'entrée en lice des chevaliers est un temps fort dans la mise en scène des pas d'armes, comme en témoigne la large part attribuée à ces moments dans les chroniques. Cet instant solennel permet d'identifier les combattants et de les évaluer en fonction de leur apparence. Jouant sur les couleurs, les étoffes des habits, l'ornement des cimiers et des chevaux ou encore les devises, les chevaliers endossent les premiers rôles d'un grand spectacle. Une succession de personnages, simples figurants ou véritables acteurs, viennent également jouer leur partition. La musique, les saynètes,

<sup>920</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, pp. 309-310.

<sup>921</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1339.

<sup>922</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p.154 : « ils parfirent chacun leurs cours jusques au bout de la lice, où les ung cryoient : Foix Foix Foix les autres Saint Pol Saint Pol, à grand bruyt de tropettes de part et d'autres ».

<sup>923</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1240.

<sup>924</sup> *Ibid.*, p. 1315.

l'organisation de l'espace : tout est pensé pour séduire le public au sein duquel les dames et les hauts dignitaires de la cour sont essentiels.

La comparaison effectuée entre pas d'armes et théâtre a quelque chose de pertinent car le mode de présentation des combats offre certaines similitudes avec ce genre de spectacle. Cependant, comme le précise Armand Strubel, si la ressemblance s'impose sur certains aspects, le sujet développé et la nature de la représentation diffèrent<sup>925</sup>. En effet, dans la mise en jeu du corps, les deux activités reposent sur des logiques très distinctes. Pour l'une il s'agit de simulacre, de reproduction, de suggestion, pour l'autre la notion de risque physique et de mise en danger sont à souligner. La matière première des pas d'armes est l'activité physique des chevaliers sans laquelle il n'y a pas de spectacle. Pour répondre aux goûts du public, règlements et mises en scène permettent d'allier activité physique, divertissement et spectacle. Le jeu de la surenchère et le goût pour les nouveaux effets de mode entraînent un intérêt croissant pour le côté spectaculaire des pas au détriment de l'activité physique première. Cet emballement des apparences amène à considérer les champions comme des combattants parfaits. Le spectacle sert à construire une image idéale du chevalier courtois.

### **III - Le champion, chevalier idéal**

Qui combat et pourquoi ? Comment devient-on un champion ? À quoi ressemblent les combattants et comment sont-ils décrits dans les chroniques ? Ces interrogations renvoient au portrait idéal et réel des chevaliers engagés dans un pas ou une emprise.

Répandu sur un vaste territoire, au cœur de relations entre plusieurs cours européennes, le phénomène des pas d'armes induit la rencontre de chevaliers d'origines très diverses, sous la houlette des officiers d'armes. L'éventail social et géographique des participants à un pas est très large : du simple écuyer au roi, du chevalier modeste au grand seigneur. Si tous ces individus pratiquent ensemble une même activité, leurs motivations ne sont pas pour autant semblables. Cette capacité à réunir des combattants de conditions variées (au sein de la noblesse) est remarquable.

Les lettres des pas et les remarques des chroniqueurs permettent de saisir les raisons qui poussent les champions à se lancer dans l'aventure. L'étude des motifs disparates de

---

<sup>925</sup> Armand STRUBEL, « Les pas d'armes : le tournoi entre le romanesque et le théâtral », *op. cit.*, p. 283.

participation à un pas est nécessaire pour comprendre ce qui encourage avec autant de force les chevaliers à parcourir l'Europe à la recherche d'aventure.

L'analyse des lieux où se tiennent des pas d'armes et leur organisation ont permis de montrer que leur structure repose sur une logique « internationale ». L'interrogation porte désormais sur les champions : leur apprentissage des armes, leur éducation, leur carrière à la cour présentent-ils des similitudes ? Ce champ de questionnement permet également d'aborder l'importance de l'apparence des champions quand ils pénètrent dans les lices. Celle-ci semble capitale et les chroniqueurs y attachent des valeurs qui la dépassent.

Dans son ouvrage intitulé *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée*, Bernard Guenée fait état de la complicité entre chevaliers et chroniqueurs<sup>926</sup>. Par leur habile jeu d'écriture, ces derniers offrent une image idéale des chevaliers à partir de leur engagement dans les joutes. C'est entre cette image de perfection et les rappels du réel que le spectacle se vit et s'écrit.

### **1 ) Être illustre pour combattre et combattre pour s'illustrer**

Les combattants qui s'affrontent dans les lices des pas d'armes appartiennent obligatoirement à la noblesse. Cela ne signifie pas qu'ils sont d'un même rang social car la noblesse n'est pas une condition homogène. Des champions issus de la plus haute aristocratie en côtoient d'autres d'une frange plus modeste de la noblesse.

La qualité d'un pas peut s'évaluer à plusieurs niveaux. Elle renvoie d'abord aux actions de combat et se mesure aux réactions que celles-ci provoquent chez le public et les dames de la cour. Ensuite, la notoriété des champions intervient : un coup porté par un illustre chevalier n'a pas les mêmes effets que celui d'un écuyer anonyme. La réussite d'un pas repose en grande partie sur la valeur estimée de ses différents acteurs. Plus les combattants sont réputés et considérés pour leur noblesse, plus le pas d'armes est prestigieux. À la qualité technique des combats et à la beauté des décors s'ajoute donc le prestige des chevaliers qui est largement dépendant de leur ascendance mais aussi de la noblesse qu'ils ont pu acquérir par leurs actions.

La question de la noblesse au XV<sup>ème</sup> siècle est difficile à aborder, notamment parce qu'elle fait débat à cette époque. Le plus souvent considérée comme héréditaire, elle s'acquiert parfois. Ce dernier point est sensible car beaucoup de nobles s'opposent à cette éventualité, en refusant de partager avec de nouveaux venus les avantages de leur état. De plus, la noblesse et les voies pour y parvenir ne sont pas traitées de la même manière en Castille, en Bourgogne ou

---

<sup>926</sup> Bernard GUENÉE, *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée*, Paris, 2008.

dans les autres cours européennes<sup>927</sup>. La noblesse est plus fréquente dans l'Espagne du XV<sup>ème</sup> siècle qu'à la cour de France ou de Bourgogne<sup>928</sup>.

Pour mieux comprendre le phénomène des pas d'armes et l'engagement des chevaliers, il est donc nécessaire d'analyser l'origine sociale des participants. L'éventail des motivations répond à celui des différences sociales des protagonistes. Un chevalier de second rang et un prince ne jouent pas pour les mêmes raisons. Cependant, tous recherchent l'admiration et la gloire, pour entretenir ou améliorer leur rang.

### a - Prouver sa noblesse pour participer

Les prétendants aux combats doivent être nobles précisent les lettres qui annoncent les pas. À celui de l'Arbre Charlemagne, le défi s'adresse à « tous nobles hommes »<sup>929</sup>. La même obligation s'impose aux participants du Pas du Perron Fée<sup>930</sup>. Le Pas de la Fontaine aux Pleurs se destine « aux nobles de toutes lignées » tandis qu'au Pas de la Bergère, chevaliers comme écuyers sont attendus<sup>931</sup>. Une exception à cette règle est faite en 1470 par les organisateurs du Pas de la Dame Sauvage qui autorisent le Forestier de Bruges parmi les rangs des assaillants. Celui-ci est un bourgeois de la ville. Cet écart inhabituel est lié au fait que le Forestier est l'organisateur d'une joute annuelle dans la ville (comme l'est le roi de l'ÉpINETTE pour Lille). De plus, le Forestier fait partie d'une sorte de noblesse urbaine correspondant à une nouvelle orientation : ce n'est plus la condition qui empêche ou autorise la participation à un pas d'armes mais le niveau de richesse.

La noblesse, la « *nobleza* » ou l'« *hidalguía* » est donnée par le prince<sup>932</sup>. Le critère de l'hérédité est essentiel mais elle peut aussi s'acquérir par les armes, par l'exercice d'offices royaux ou l'obtention de titres universitaires<sup>933</sup>. Les Français ou les Bourguignons réservent le privilège de la noblesse à un groupe plus restreint que les Espagnols qui l'octroient et

<sup>927</sup> Martin AURELL, *La noblesse au Moyen Âge*, Paris, 1996. Philippe CONTAMINE, *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII*, Paris, 1997. Marie-Thérèse CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315-1477*, Lille, 1987. Adeline RUCQUOI, « Etre noble en Espagne aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa*, (Otto Gerhard OEXLE und Werner PARVICINI, dir.), Göttingen, 1997, pp. 273-298.

<sup>928</sup> Philippe CONTAMINE, *La noblesse au Moyen Âge, XI<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles*, Paris, 1976, pp. 31-32 : Entre 1% et 2% de la population est noble en France dans les années 1300-1340. Ces chiffres sont du même ordre en Angleterre pour la *nobility* et la *gentry* réunies. Adeline RUCQUOI, « Etre noble en Espagne aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *op. cit.*, p. 287 : « 10 à 20% de l'ensemble de la population castillane appartenaient ainsi à la noblesse, au sens large du mot ».

<sup>929</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 376.

<sup>930</sup> *Le Pas du Perron Fée*, *op. cit.*, p. 1170.

<sup>931</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 64 : « On fait savoir à tous generaument, tant chevaliers comme escuiers gentils ».

<sup>932</sup> « *hidalguía* » se rapporte à « *hijodalgo* », littéralement « fils de quelqu'un ».

<sup>933</sup> Adeline RUCQUOI, « Etre noble en Espagne aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *op. cit.*, p. 292.

l'obtiennent plus facilement. L'espoir d'être autorisé à participer à un pas paraît donc plus grand dans la Péninsule ibérique qu'en France. Lorsque Pedro de Torrecilla se présente pour jouter au *Passo Honroso*, même si des doutes subsistent quant à sa noblesse, Lope d'Estuñiga, l'un des plus prestigieux défenseurs, accepte de l'affronter. Le geste d'Estuñiga est même perçu comme un grand signe de noblesse<sup>934</sup>. Toutefois, cette tolérance ne suffit pas à Anton Cavedo. Ce dernier est refoulé par les juges qui ne le considèrent pas comme un homme pouvant faire ses armes au *Passo Honroso*<sup>935</sup>. Quelques années plus tard, l'écuyer Conrart de Belle-Val a toutes les difficultés à démontrer qu'il est gentilhomme de quatre lignées au Pas de l'Arbre Charlemagne et il doit prouver que ses quatre grands-parents sont nobles<sup>936</sup>. La vigilance des hérauts bourguignons est élevée et l'Allemand ne se rend au combat qu'une fois toutes les preuves nécessaires fournies. Encore peut-on supposer que son origine étrangère l'a aidé car faire la lumière sur l'ascendance d'un combattant d'une contrée lointaine est parfois difficile pour les officiers d'armes.

L'appartenance à la noblesse, plus particulièrement celle des armes, apparaît donc comme nécessaire et fait l'objet d'une vérification scrupuleuse des hérauts, en particulier pour certains prétendants obscurs. Néanmoins, les contrôles sont inutiles pour les combattants de notoriété. Par ailleurs, suivant le rôle à tenir lors du pas, le degré de noblesse exigé peut varier. Le gardien d'un pas doit avoir obtenu l'autorisation de son prince pour se lancer dans son entreprise. Celle-ci n'est accordée qu'à des chevaliers ayant une noblesse ancienne : pour défendre le pas, il faut qu'elle soit vérifiable sur quatre quartiers et sur plusieurs générations. Ce principe est rappelé avec beaucoup d'insistance à la cour de Bourgogne. Un simple écuyer ne peut être autorisé à tenir un pas. Jacques de Lalaing ou son frère Philippe sont jugés suffisamment qualifiés pour entreprendre le Pas de la Fontaine aux Pleurs et celui du Perron Fée : ils sont nobles, selon une ascendance lointaine et leur famille sert les ducs de Bourgogne depuis plusieurs générations. Le plus souvent, les pas sont gardés par plusieurs défenseurs, comme au *Passo Honroso* ou au Pas de l'Arbre Charlemagne. Généralement au nombre d'une dizaine, ces autres combattants dévolus à la garde du pas, peuvent avoir une noblesse moins affirmée. Ce sont souvent de jeunes protégés du gardien principal qui appartiennent à sa famille. Dans ce cas, ils bénéficient d'une partie de la reconnaissance dont jouit déjà le gardien principal.

Le large éventail social des gardiens permet d'opposer aux assaillants des adversaires de même rang. Ainsi, lorsqu'un attaquant ou un *conquistador* (terme uniquement utilisé dans la

<sup>934</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 48.

<sup>935</sup> *Ibid.*, p. 38 : « los jueces cayeron presto en que non era ome, que pudiesse faser armas en el Honroso Passo ».

<sup>936</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 385.

Péninsule ibérique) se présente comme un modeste écuyer, un gardien de même condition sera le plus souvent désigné pour l'affronter.

Parmi les assaillants, les origines sociales sont encore plus variées. Si pour avoir le droit de défendre un pas, il faut déjà bénéficier d'une certaine audience auprès de son prince, pour tenter sa chance comme assaillant, l'appartenance à la noblesse d'armes suffit, même s'il s'agit de la plus basse. Cependant, pour les simples écuyers à la recherche d'exploits, un niveau minimum de fortune s'impose, comme l'indiquent les paroles de Gérard de Trazegnies à son frère. Quand celui-ci lui propose de participer au tournoi de Condé sur l'Escaut, l'autre lui répond : « Mon frère, vos paroles m'étonnent extraordinairement, vous savez bien que nous n'avons ni or ni argent pour y aller »<sup>937</sup>. En plus de la condition sociale, un niveau minimum de richesse paraît nécessaire pour participer aux combats. Cette dernière constatation rapproche les pas d'armes des joutes urbaines qui ont lieu dans les villes du duc de Bourgogne. Celui-ci n'hésite pas à combattre en personne contre les bourgeois les plus riches, comme à Lille, Arras ou Bruxelles, l'oligarchie urbaine de certaines villes de Flandres du XV<sup>ème</sup> siècle semblant se confondre avec la noblesse<sup>938</sup>. D'une manière générale, les promoteurs des pas recherchent l'engagement d'un grand nombre d'assaillants avec une large préférence pour ceux qui appartiennent déjà aux hautes sphères de la noblesse, synonyme de richesse. Comme les plus hauts dignitaires des royaumes ne représentent pas la majorité des individus constituant le groupe de la noblesse et de la chevalerie, ils ne sont pas non plus les plus nombreux à participer aux combats. Majoritairement, les champions appartiennent donc à la noblesse intermédiaire.

Noblesse et richesse sont donc attendues des candidats aux pas d'armes. La première condition est indispensable, plus encore pour les défenseurs. La seconde est appréciée mais n'est pas toujours réelle. Au sein du groupe hétérogène que constitue la noblesse, un mélange social s'effectue à l'occasion des pas, puisque des combattants issus de rangs sociaux différents s'affrontent et se côtoient.

---

<sup>937</sup> « Le roman de Gillion de Trazegnies », traduit du moyen français et présenté par Monique Santucci, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, p. 301.

<sup>938</sup> Évelyne VAN DEN NESTE, *Tournois, joutes et pas d'armes dans les villes de Flandres à la fin du Moyen Âge, 1300-1488*, *op. cit.*, p. 141 : « Que ce soit à Lille, Bruges, Arras, le duc se mesure contre des bourgeois appartenant aux familles patriciennes de ces grandes villes. C'est un moyen pour lui de s'attirer la sympathie de cette élite urbaine, il se fait ainsi connaître de ses sujets et personnalise son régime ».



### b - La joute comme symbole de noblesse

« L'idée que la noblesse ne tient pas qu'au sang, mais est achevée par le comportement, était fort présente, on le sait dans le milieu bourguignon »<sup>939</sup>. Grâce aux combats courtois, les chevaliers français et bourguignons espèrent améliorer leur noblesse et par conséquent celle de leur famille. Dans la Péninsule ibérique, le même motif guide l'investissement des combattants, d'autant plus que l'accès à la noblesse y est relativement aisé au XV<sup>ème</sup> siècle. Lors des joutes, l'occasion est belle de gagner en noblesse. La participation à un pas d'armes est une aubaine pour consolider sa situation sociale. La majorité des participants du *Passo Honroso*, chevaliers ou gentilshommes d'une noblesse de second rang, sont animés par cette espérance. Issus d'une même petite noblesse rurale ou urbaine, ils veulent confirmer leur état et se faire connaître. Les compagnons de Suero de Quiñones désirent être présents lors de la tenue du *Passo Honroso* : ils caressent l'espoir d'être honorés et reconnus à l'issue de cette entreprise<sup>940</sup>. Cette aspiration n'est pas vaine puisque les exploits réalisés au cours du *Passo Honroso* retiennent l'attention du biographe Fernando del Pulgar, qui écrit qu'aucun autre chevalier étranger n'a jamais pu surpasser ou égaler les armes victorieuses de Suero de Quiñones<sup>941</sup>. Fernando del Pulgar montre que le *Passo Honroso* a permis au chevalier d'acquérir une forte notoriété et donne raison à ceux qui ont vu dans cet événement l'occasion de gagner en noblesse.

Cette problématique de l'ascension sociale renvoie à la question de l'accès à la noblesse et à celle de la mission d'un chevalier. Le *Doctrinal de los caballeros*, rédigé vers 1445 par Alfonso de Cartagena, met en évidence que le premier devoir du chevalier est de faire la guerre. Selon lui, les autres pratiques physiques sont une perte d'énergie qui détourne les chevaliers de leurs obligations<sup>942</sup>. Ce point de vue sur la chevalerie laisse supposer que le chevalier ne peut acquérir honneur et renommée qu'à la guerre<sup>943</sup>. Pourtant, la réalité paraît bien différente. Les pas d'armes offrent une possibilité sans précédent de se montrer dans l'exercice des armes. Lors des joutes, les dames et le reste de l'assistance, confortablement installés aux

<sup>939</sup> Éric BOUSMAR, « La place des hommes et des femmes dans les fêtes de cour bourguignonnes », *Publication du Centre européen d'Etudes Bourguignonnes*, n°34, Neuchâtel, 1994, p. 131.

<sup>940</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 2 : « tomar quisiesse por parcioneros de la honrosa é muy famosa empresa ».

<sup>941</sup> Fernando del PULGAR, *Claros varones de Castilla*, Buenos Aires, 1948, p. 90 : « Notorio es asimismo en toda la cristiandad el paso que Suero de Quiñones, cavallero fijodalgo, sostovo un año en la puente de Orvigo, que es camino de Santiago (...) e en todo otro ato de cavallería que allí intervino, ningún estrangero se esmeró ni ovo igual vitoria de la que por las armas este fijodalgo castellano ovo ».

<sup>942</sup> Alonso de CARTAGENA, *Doctrinal de los caballeros*, Santiago de Compostela, 1995, p. 192 : « E proverbio antiguo dizen que : a las vezes el buen torneador es temeroso e cobarde batallador ».

<sup>943</sup> *Ibid.*, p. 242 : « torneos e justas, lo cual, aunque se faze en paz pero es ensaye y figura de guerra ». Cartagena distingue la joute comme propédeutique à la guerre des pratiques qui n'ont pour objectif que le délassement ou le spectacle. Pour lui, les joutes qui se déroulent en temps de paix doivent rester des figures de la guerre.

balcons, peuvent observer les prouesses de chacun, contrairement aux actions effectuées dans le tumulte de la guerre. Les pas d'armes offrent aux chevaliers une grande visibilité même si d'un point de vue théorique la noblesse n'est pas censée s'acquérir ou se renforcer dans ces moments. L'engagement des champions semble donc répondre en grande partie à des intérêts liés à la renommée, synonyme d'ascension sociale.

Il faut se faire connaître et surtout ne pas se faire oublier de son prince afin d'obtenir de lui certains avantages et de jouir pleinement de tous les droits de la noblesse. La carrière de Jacques de Lalaing en est un bel exemple. Il est fait chevalier entre deux combats courtois contre Jean de Boniface, alors que ses prouesses guerrières lui rapportent peu de gloire<sup>944</sup>. Philippe de Lalaing, « mû par un noble courage », entreprend de tenir le Pas du Perron Fée « pour avoir la fréquentation, la connaissance et l'amitié de tous les hauts et nobles hommes »<sup>945</sup>. Olivier de la Marche exprime clairement cette idée lorsqu'il commente l'acharnement de Charles le Téméraire à participer aux joutes comme s'il était un pauvre compagnon désireux de gagner de l'avancement par ce moyen<sup>946</sup>. À la cour de Castille, de France ou de Bourgogne, l'objectif principal des champions dans les lices est donc d'améliorer leur rang.

Les fêtes chevaleresques sont des moments de comparaison et de compétition sociale. Les pas d'armes sont aussi le lieu d'une relation particulière entre le champion et son prince, l'occasion de gagner ses faveurs. Cependant, l'envers de la médaille existe aussi, comme pour ces joutes à Paris en 1461 à l'issue desquelles Louis XI sanctionne le vicomte de Meaux, en le privant de tous ses offices et en le chassant de sa maison parce que le malheureux a combattu sans lui demander l'autorisation<sup>947</sup>.

La noblesse n'étant pas un groupe social homogène, les combattants de condition modeste cherchent à utiliser les pas d'armes comme des tremplins : ils joutent avec l'espoir de gagner gloire et renommée, synonyme d'une noblesse plus affirmée. Les exemples de chevaliers s'engageant dans les pas, poussés par le besoin de reconnaissance, ne manquent pas des deux côtés des Pyrénées. Une rivalité sociale anime le terrain des combats comme celui de la cour. Les pas d'armes peuvent jouer un rôle positif dans les mécanismes de l'ascenseur social et l'implication des jouteurs s'explique par ce désir de réussir sa carrière à la cour.

<sup>944</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1254.

<sup>945</sup> *Le Pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1167.

<sup>946</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 486 : « il fréquentoit les joutes en iceluy temps, et gaignoit bruit et paix, et enduroit le faix et travail, et donnoit et recevoit grans coups, sans soy épargner, comme si c'eust esté un pauvre compaignon qui desirast son avancement à ce mestier ».

<sup>947</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 885 : « A ces joutes combattit un noble écuyer vicomte de Meaux et frère du seigneur de Crussol ; mais parce qu'il n'avait pas demandé au roi la permission de le faire, le roi le priva de tous les offices de son état et le chassa de sa maison ».

## 2 ) Le chevalier idéal

Les chevaliers présentent des profils sociaux et des motivations variés. Bien qu'appartenant tous à la noblesse, un important écart peut les séparer. Le petit écuyer avide de reconnaissance et le prince en mal de divertissements ou d'apparitions publiques ont des modes de vie éloignés. Pourtant, au-delà de leurs différences, une tendance à l'uniformité se dégage des descriptions des chroniqueurs lorsqu'il est question de leur apparence. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées à ce sujet.

La première concerne l'utilisation des descriptions physiques des chevaliers par les chroniqueurs. Dans leurs témoignages, les vertus, le caractère et les actes d'un champion correspondent de manière méthodique à son apparence générale. Les écrivains décrivent les chevaliers à partir d'un modèle idéal comportant des valeurs morales et des attitudes vertueuses. Celui qui cherche à briller dans les lices doit se rapprocher de cet exemple. Les traits physiques des champions tendent donc à l'uniformisation de la même manière que les comportements du chevalier idéal répondent à des critères identiques (il n'y a pas plusieurs manières de bien se comporter en tant que chevalier). Les descriptions ne cherchent pas le détail du visage ou de la morphologie qui fait la singularité du combattant, elles s'appliquent à présenter un modèle idéal.

En second lieu, la tendance à l'uniformisation s'explique par les conditions de l'exercice des pas d'armes. La nécessité de se protéger au moyen d'armures isole le corps et le met au second plan. La préparation physique et les soins qu'un chevalier lui consacre ne sont pas laissés de côté mais sont cachés. Les éléments visibles se résument à l'armure, aux vêtements et à quelques objets destinés à marquer l'attention des spectateurs. La singularité n'est pas de mise. Si les couleurs, les étoffes et les décorations des casques varient, les champions puisent tous dans une même gamme d'artifices.

Enfin, une dernière hypothèse consiste à voir dans l'éducation des chevaliers – en particulier dans l'éducation physique – des points forts de convergence, qu'ils soient Espagnols, Français ou Bourguignons, de la plus haute noblesse ou bien d'un rang inférieur. Dans ce cas, la ressemblance des postures sur les chevaux, des attitudes au combat et des manières de se vêtir s'expliquent par des apprentissages analogues, reposant sur une culture et des valeurs communes. Au XV<sup>ème</sup> siècle, le modèle d'éducation du futur chevalier donne une place centrale aux qualités guerrières et à la vie de cour. Les pas d'armes répondent en tous points à ces deux versants de l'éducation des champions.

### a - Des portraits physiques, reflets fidèles des qualités morales

La plupart des chroniqueurs utilisent le motif ancien d'une correspondance entre l'apparence extérieure de l'homme et son être intérieur, entre sa beauté et la bonté de son âme. Jean Jacques Courtine rappelle à quel point le corps est perçu comme le miroir de l'âme au Moyen Âge<sup>948</sup>. Une analyse des portraits de chevaliers réalisés dans les biographies chevaleresques françaises fait aussi ressortir que « le relevé des caractères physiques permet de dégager la prédominance de la valeur exemplaire sur le souci de sincérité : la convenance qui s'attache à la fonction de chevalier, et en particulier à celle de cavalier, l'emporte sur les qualités privées, comme s'il s'agissait de rassurer l'esprit du lecteur, et non de satisfaire sa curiosité »<sup>949</sup>. Pour les chevaliers qui s'affrontent lors d'un pas d'armes, les qualités morales et sociales sont presque toujours mises en relation directe avec leur image. Pour respecter le modèle uniforme de chevalier idéal qui règne, les aspects physiques des chevaliers sont évoqués au moyen d'un nombre restreint de qualificatifs.

La notoriété en Castille d'un ouvrage comme le *Corbacho*, écrit vers 1438, illustre le principe de la corrélation entre portrait physique, qualités morales et tempérament<sup>950</sup>. Les hommes peuvent être sanguins, colériques, flegmatiques ou mélancoliques, suivant que leur sang est froid, sec, chaud ou humide. Chaque individu est dominé par l'un de ces quatre tempéraments qui ont eux-mêmes une incidence sur la forme du visage et l'allure du corps. Le *Corbacho* reprend les très anciennes théories de la médecine grecque, adoptée par les Romains, puis transmises en arabe au monde médiéval. En Castille, le *Poridad de las Poridades* contribue à les diffuser en langue vulgaire dès le XIII<sup>ème</sup> siècle<sup>951</sup>. La couleur des cheveux d'un individu, la forme de son visage ou de ses narines, la taille de sa bouche ou de ses oreilles, sont interprétées comme autant de révélateurs de son caractère<sup>952</sup>. Le *Corbacho* s'en fait une fois de plus l'écho, preuve que ces théories ont toujours de la valeur dans l'Espagne du XV<sup>ème</sup> siècle. Si les conceptions d'Hippocrate n'ont guère évolué sur le fond, le *Corbacho* précise que

<sup>948</sup> Jean Jacques COURTINE, « Le miroir de l'âme », *Histoire du corps, De la Renaissance aux Lumières*, Tome 1, Paris, 2005, p. 304 : « depuis les traités de divination mésopotamienne, sur les fondations de la physiognomonie posées par l'Antiquité gréco-romaine, puis à travers le Moyen Âge occidental et arabe, s'est peu à peu systématisé le lien entre un homme extérieur et un être intérieur ».

<sup>949</sup> Élisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle)*, op. cit., p. 514.

<sup>950</sup> Alfonso MARTÍNEZ DE TOLEDO, *Arcipreste de Talavera o Corbacho*, Cátedra, Madrid, 1998.

<sup>951</sup> *Poridad de las Poridades*, ed. Lloyd A. Kasten, Madrid, 1957.

<sup>952</sup> *Ibid.*, p. 64 : « El que a la nariz delgada ama baraija, e quien la a lengua de guysa que llegue a la boca es esforçado, et el que es romo es cobdicioso. El que a los forados de las narizos mucho anchos es sanudo. Et el que a la nariz gorda en medio et roma es mintroso et parlero... », p. 65 : « El que a el uientre grant es loco et torpe et couarde. El que a el uientre delgado et los pechos angostos es de buen seso, et de buen conseio et de buen entendimiento ».

l'harmonie des humeurs entraîne des attitudes sociales précises<sup>953</sup>. Lorsque l'une prend le pas sur les autres, des conséquences se ressentent sur le comportement et l'aspect physique de la personne. Par exemple, les sanguins sont joyeux, plaisants, joueurs et bons danseurs. Leur visage est frais et de couleur vermillon. En cas d'excès d'humeur sanguine, leur joie devient trop exaltée menant parfois à la luxure<sup>954</sup>.

Appliquée aux chevaliers en exercice dans les pas d'armes, la thèse reprise dans le *Corbacho* permet de comprendre les descriptions physiques présentées par les chroniqueurs. Ces derniers, imprégnés des vertus du chevalier idéal, mettent en relation les qualités morales et sociales avec l'apparence. En conséquence, il ressort de la lecture des chroniques des représentations largement idéalisées des combattants. Le souci des écrivains n'est pas de décrire véritablement ce qui est sous leurs yeux, ni de fournir une image précise et sensible des combattants mais de souligner certains aspects alimentant le stéréotype du chevalier parfait. Autrement dit, le portrait physique du champion rêvé sert de référence aux chroniqueurs. Pour cette raison, les descriptions physiques des combattants sont généralement assez similaires, uniquement révélatrices d'une posture morale et sociale. Il est donc assez difficile de savoir quelle est la véritable morphologie des champions, le contour de leurs visages et si leurs corps sont façonnés par l'exercice des armes.

Dans *Generaciones y semblanzas*, Fernán Pérez de Guzmán livre trente-cinq descriptions physiques et morales de personnages de hauts rangs qui interviennent dans la vie politique castillane de la première moitié du XV<sup>ème</sup> siècle<sup>955</sup>. Cet ouvrage, écrit vers 1450, dépeint notamment Jean II, roi de Castille, Álvaro de Luna, son connétable et d'autres individus participant à des joutes. Quarante ans plus tard, Fernando del Pulgar présente à son tour plus de vingt nobles de la cour de Castille dans *Los claros varones de España*. Chez ces deux auteurs, la correspondance entre les traits physiques et moraux des individus est remarquable. Elle justifie même les moments forts de leur vie politique et militaire. Par exemple, Fernando del Pulgar dépeint la belle allure du chevalier castillan Rodrigo de Villandrando en insistant sur ses bonnes proportions, sa force extraordinaire, ses muscles pectoraux développés et son apparence féroce. Grâce à cela, écrit-il, Villandrando a pu acquérir sa réputation d'homme vaillant et

---

<sup>953</sup> Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, 1999, p. 44 : Hippocrate expliquait déjà le tempérament d'un individu par un rapport d'équilibre entre ses humeurs.

<sup>954</sup> Alfonso MARTÍNEZ DE TOLEDO, *Arcipreste de Talavera o Corbacho*, Madrid, 1998.

<sup>955</sup> Fernán PÉREZ DE GUZMÁN, *Generaciones, semblanzas é obras de los excelentes reyes de España don Enrique el Tercero é don Juan el segundo, é de los venerables perlados y notables caballeros que en los tempos destes reyes fueron*, ed. por D. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Español, 68, t. II, Madrid, 1953, pp. 697-719.

courageux par les armes<sup>956</sup>. Le même auteur décrit Íñigo López de Mendoza, marquis de Santillane, comme un homme de stature moyenne, bien proportionné dans ses membres et beau dans toute sa personne. Ces qualités physiques se retrouvent dans son esprit aigu et discret, généreux et magnanime, son habileté à cheval, son caractère réfléchi et équilibré avant la mêlée, hardi et téméraire lorsqu'il est lancé<sup>957</sup>. Dans les deux cas, les bonnes proportions physiques des chevaliers signifient qu'ils sont moralement et socialement remarquables. De même, Juan de Merlo, assaillant glorieux du *Passo Honroso*, est-il décrit dans les *Crónicas de los reyes de Castilla* comme un homme bien disposé, de geste et de corps délicat, grand joueur et lutteur, qui fait bien en toutes choses<sup>958</sup>. Rien n'exprime clairement ce à quoi ressemble le chevalier mais son allure générale est mise en avant car elle correspond à un comportement moral et social irréprochable. Le portrait d'un combattant doit être suffisamment précis pour alimenter les discussions sur ses faits et gestes. Tel est le cas de la description de l'emblématique Boucicaut : « il n'est mie moult hault de corpulence, ni aussi des moindres. Maigre homme est, mais nul ne pourroit estre mieulx formé que luy, ne plus habile de son corps. Et est de tres-bonne force, large poitrine, haulte et bien faicte, et espauls basses et bien taillées. Gresle et menu est par les flancs. De cuisses et de jambes nul ne pourroit estre mieulx fait selon le corps. Le visaige est de belle forme en toutes façons, sur le clair brun, assez coulouré et bien barbu. Le regard a hardy et assuré, et saige manière et contenance rassise et haulte »<sup>959</sup>. Elle peut être comparée à celle de Pero Niño, décrit dans le *Victorial* : « beau et de forte corpulence, ni très grand, ni petit, mais de bonne taille : épaules larges, poitrine haute, thorax haut placé, reins grands et forts, bras longs et bien faits, fesses très grosses, mains dures, jambes très bien tournées, cuisses très grosses, dures et bien faites, taille mince »<sup>960</sup>. La minutie dans le portrait physique des deux chevaliers est intéressante car elle révèle des caractéristiques physiques communes nombreuses où force et finesse se retrouvent, précédant l'énonciation des qualités morales de chacun. Le mode de présentation des combattants par les chroniqueurs castillans, français ou bourguignons est identique. Ils induisent tous une ressemblance entre portrait physique, portrait moral et idéal chevaleresque.

*Le roman de Gillion de Trazegnies* permet de mieux comprendre comment sont mis en relation les aspects physiques et moraux d'un champion. L'auteur indique qu'« en vérité je serais incapable de vous décrire la beauté et les qualités que possédaient ce chevalier et sa

<sup>956</sup> Fernando de PULGAR, *Los claros varones de España*, Buenos Aires, 1948, p. 58.

<sup>957</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>958</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 513.

<sup>959</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Genes », 2, 3 et 4<sup>ème</sup> parties, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Tome VII, Paris, 1825, p. 182.

<sup>960</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 112.

femme, dame Marie (...). Ils étaient dotés de tant de qualités morales et de vertus qu'il n'y avait rien à redire »<sup>961</sup>. La beauté se rapporte donc au comportement d'un individu, en relation avec sa morale<sup>962</sup>. Les canons esthétiques du chevalier idéal se retrouvent dans la description de Gillion qui est aussi considéré comme intelligent, de bonne morale et courtois. Les indications sur son visage reflètent les standards du parfait chevalier mais n'indiquent en rien à quoi il ressemble vraiment. Pourtant, le héros ayant séduit Gratiennne par sa beauté, on aurait pu s'attendre à ce que son faciès soit présenté dans le détail<sup>963</sup>. *Le roman de Gillion de Trazegnies* vient donc confirmer que l'épaisseur physique des chevaliers – morphologie, musculature et traits du visage – compte peu à l'inverse de leur moralité et de leurs bonnes manières qui sont primordiales. La référence à des stéréotypes sert à décrire les champions au cours des pas d'armes, dans les chroniques comme dans les romans.

Parfois, les chroniqueurs insistent sur une caractéristique physique en la répétant ou bien en rapportant un trait inhabituel. Ces deux procédés sont destinés à capter l'attention des lecteurs. Par exemple, Olivier de la Marche voit chez le seigneur de Ternant un visage de chevalier à craindre fortement puisqu'il a le visage brun et noir, marqué par une forte barbe<sup>964</sup>. De même, messire Claude Piétois, combattant du Pas de la Fontaine aux Pleurs, s'avère être « jeune homme moyen, carré, puissant » ce qui souligne sa robustesse et explique qu'il est l'un des chevaliers les plus réputés de Bourgogne<sup>965</sup>. Les rares détails qui indiquent à quoi ressemble un chevalier font donc émerger de sa grâce physique une aptitude particulière, qui destine aux grandes actions, sans véritablement en chercher les caractéristiques.

Dans ce contexte, la description du comte Gaston IV de Foix est assez rare pour être relevée : « très bel, plaisant, jeune et froys visage, joyeux et amoureux, à ung beaux yeux voers et rians, ung regard fier et eveillé, un sourris vultis, ung hault et large front blanc et luisant soubz son beau chief, un nés droit et aligné, unes joes vermeilles et sa face d'un teint si bien composé que certes à veoir sa très belle figure amesurement proportionnée, tout œil humain se delectoit »<sup>966</sup>. Son portrait détaillé met en relation ses caractéristiques corporelles avec ses qualités de cavalier et de meneur de troupes : « c'estoit ung jeune et beau prince, grant et puissant de corps, hault et droit, croisé d'espaules et bien fendu de bras et de jambes, bel en roe, plus bel en arme, très bel et assuré chevauteur, ayant bonne main, bon esperon et bien

<sup>961</sup> « Le roman de Gillion de Trazegnies », *op. cit.*, p. 256.

<sup>962</sup> *Ibid.*, p. 257 : « bon et beau (...), très grand, de belle corpulence, très bien proportionné. Il avait l'œil redoutable du lion ».

<sup>963</sup> *Ibid.*, p. 271 : « son beau visage coloré, ses beaux yeux faits pour regarder, sa bouche rouge faite pour embrasser ».

<sup>964</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 410 : « il avoit un visage de chevalier, et non pas de pucelle : car il estoit brun, à une noire et forte barbe ».

<sup>965</sup> *Ibid.*, p. 442.

<sup>966</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 111.

domptant un cheval, pour estourdy ou rude qu'il peut estre ; et ne se peurent taire que, armé et à cheval, ils luy avoient veu manier une grosse lance d'armes et la courir le long d'un guerret en s'esbatant et s'essayant avec un tas de jeunes seigneurs et gentilshommes de sa maison, et louoint fort sa puissance et belle façon de courir et de bien manier boays, disant qu'en luy avoit un puissant, bel et adroit gendarme, bon et seur coureur et fort aysié en son harnoys ; ne taisoient pas aussy son très bel et seigneurial maintien, l'asseurée, fiere et audacieuse contenance qu'il avoit, tenant couraigeux et hauls termes à ses ennemis et là où faire le devoit ; et aussy dirent ce qu'il avoit veu de la belle puissance de son ost »<sup>967</sup>. Cependant, même dans cette approche plus détaillée qu'à l'accoutumé, les difficultés persistent pour établir son image précise. Dans les chroniques, Gaston IV de Foix comme ses compagnons est une figure idéalisée. Sa véritable morphologie et les éventuelles adaptations de son corps à l'exercice de la joute ne sont pas révélées.

Selon cette logique qui ramène tous les corps à une même norme, les pas d'armes sont des moments privilégiés où la valeur physique est associée à la valeur morale. L'individu étant abordé dans sa globalité, le corps est donc signifiant en tant qu'expression d'une dimension morale ou sociale du champion. Ce mécanisme explique pourquoi l'apparence, qui reflète les qualités du combattant, est capitale.

### **b - L'apparence au détriment de la réalité physique des chevaliers**

Les descriptions des chroniqueurs s'arrêtent très peu sur les aspects physiques des combattants qui sont en grande partie cachés. En revanche, ce qui les enveloppe, ce qui est projeté au regard de tous, est l'objet d'une attention particulière. Le corps semble toujours être rejeté en arrière, plus ou moins consciemment. Il ne doit pas pour autant être perçu comme « l'abominable vêtement de l'âme »<sup>968</sup>. En effet, le peu d'attention qui lui est porté par les chroniqueurs s'explique par l'idéal chevaleresque, davantage versé sur la beauté et l'éclat du vêtement que sur un quelconque canon physique. Cet état est encore accentué lors des pas d'armes, du fait des difficultés à percevoir clairement les lignes du corps depuis les tribunes (à cause de l'éloignement et parce que les corps et visages des champions sont recouverts).

L'apparence générale prévaut. Elle est d'autant plus importante qu'elle est associée aux qualités morales et sociales du combattant. « Si l'habit ne fait pas le moine, il fait le chevalier

---

<sup>967</sup> *Ibid.*, pp. 62-63.

<sup>968</sup> Jacques LE GOFF, « Rire au Moyen Âge », *Un autre Moyen Âge, op. cit.*, p. 1349 : La phrase est attribuée à Grégoire le Grand.



(...) l'épreuve du paraître précède voire surpasse celle des combats »<sup>969</sup>. La perfection des chevaliers qui s'affrontent lors des pas d'armes s'exprime autant à travers leurs choix vestimentaires qu'à travers leurs actions. Cette prédominance des vêtements renvoie au second plan le corps qui les porte.

À propos des biographies chevaleresques françaises, Élisabeth Gaucher écrit que « l'accumulation des stéréotypes fait disparaître la réalité physique individuelle sous l'apparat de la fonction sociale, politique ou militaire »<sup>970</sup>. Cette idée se vérifie dans les descriptions des pas d'armes en Castille. Ainsi, la chronique du *Passo Honroso*, pourtant longue et précise, n'offre-t-elle guère d'informations sur l'allure physique des combattants. Pero Rodríguez de Lena ne s'attarde pas à évoquer la taille, le poids ou les traits de visage des chevaliers. Si quelques adjectifs accompagnent parfois leur présentation, ils n'indiquent guère leur aspect ni même leur allure générale. Les rares informations qu'on peut recueillir concernant les multiples assaillants se bornent à dire qu'ils sont vaillants, bons ou généreux<sup>971</sup>. Pour les gardiens du *Passo Honroso*, le chroniqueur est à peine plus disert : Suero de Quiñones est généreux, de cœur magnanime, de grande vertu et honorable tandis que ses compagnons sont prudents ou fameux. En revanche, Suero de Quiñones est décrit dans le détail de tous ses vêtements de parade et de combat. Ces longues présentations se retrouvent dans toutes les descriptions des pas d'armes. Celle du Pas de Saumur est un exemple qui laisse peu de place au combat du comte de Dammartin pour insister sur son apparence : « Ou en françois ou en latin / Fault il du conte Dampmartin / Parler qui comme ung palatin / Vint es rens si pompeusement / Sus ung destrier gris ce matin / Housse de figure satin / Cramoisy donna maint tatin / Sa housseure moult hautement / Semee par tout largement / De campanes très richement / Dargent o croysans semblablement / De tres belles martres bordee / Trois paiges avoit pareillement / Ainsi couvert bien proprement »<sup>972</sup>. L'évocation de l'entrée en lice du comte de Dammartin est centrée sur son image et non sur ses qualités de joueur.

Georges Vigarello écrit que, « pendant le Moyen Âge, ce qui valorise et importe, c'est la silhouette »<sup>973</sup>. Pour ces champions, il faut préciser que la silhouette n'épouse pas les contours du corps, mais repose sur les reliefs d'une armure et sur les diverses étoffes qui l'agrémentent. Les pas d'armes s'appuient sur les performances du corps tout en le laissant à

<sup>969</sup> Élisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle)*, op. cit., p. 520.

<sup>970</sup> *Ibid.*, p. 516.

<sup>971</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, op. cit., p. 57.

<sup>972</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tourney de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 41v.

<sup>973</sup> Georges VIGARELLO, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, 1985, p. 57.

l'abri. Ce qui le concerne semble refoulé ou peut-être seulement ignoré. Il est considéré comme secondaire. Le corps n'est pas véritablement regardé ni montré alors que le vêtement est un moyen approprié pour construire une apparence signifiante. La description physique de Boucicaut laisse apparaître qu'il est bien et richement habillé, ce qui permet de penser qu'il est socialement admirable<sup>974</sup>.

Les vêtements donnent donc des indications sur les qualités sociales et morales de celui qui les porte. Ils sont à considérer comme un support essentiel d'expression et de distinction sociale. Néanmoins, si ces habits permettent la différenciation, ils servent également à montrer l'appartenance des combattants à la chevalerie.

Autour du vêtement, une dialectique se développe entre distinction et uniformisation. Même si les tenues présentent des formes variées et si chaque champion cherche à se singulariser, le jeu sur l'apparence mène tous les participants à emprunter des principes similaires. Sous les yeux des spectateurs et des rapporteurs des événements, les joueurs ne disposent pas d'une très grande liberté : ils cherchent davantage à montrer qu'ils appartiennent à un groupe plutôt qu'à s'en distinguer. Dans cette perspective, une sorte de compétition vestimentaire s'instaure au cours des joutes mais elle ne se déroule que dans une seule catégorie : la marge réellement dévolue à la personnalisation des vêtements est en effet très restreinte. L'espace vestimentaire est délimité. Les champions se ressemblent. Finalement, la distinction sociale s'effectue assez peu à travers les vêtements. Ce sont les chroniqueurs qui mettent habilement en lumière leurs champions préférés.

Parfois, certains écarts à la norme sont significatifs d'un personnage plus noble et plus puissant : sortir du modèle en utilisant des éléments inhabituels est uniquement réservé à ceux qui souhaitent montrer qu'ils sont encore au-dessus du groupe. La description du *Passo de la Fuerte Ventura* fait uniquement ressortir des détails signifiants chez les souverains : le roi de Castille est décrit pour ses riches vêtements et parements. Le roi de Navarre fait également impression par ses accoutrements et ceux des douze chevaliers qui l'accompagnent, faisant penser à des moulins à vent<sup>975</sup>. Dans ce genre de descriptions, l'apparence n'est pas laissée au hasard. Elle est interprétée immédiatement. Au service de son prince, chaque chroniqueur ne s'y trompe pas et c'est toujours son souverain qu'il décrit comme le plus magnifique.

Dans un cas comme dans l'autre, qu'il s'agisse de se distinguer par l'apparence ou de se conformer au groupe de la chevalerie, ce qui se voit est essentiel. En revanche, ce qui

---

<sup>974</sup> «Le livre des faits du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 2, 3 et 4<sup>ème</sup> parties, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Tome VII, Paris, 1825, p. 182 : « et avec cela richement se vest, nettement s'habille, et de tres-bons habits ».

<sup>975</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, op. cit., pp. 25-26.

pourrait se deviner des aspects physiques est absent. Les chroniqueurs n'apportent pas le moindre éclairage relatif aux formes du corps et à la manière dont il est préparé à l'effort. Les seuls moments où il en est question sont ceux des blessures. Dans ce cas, il est question des organes touchés : le nez, un œil, la joue, un bras. Il faut donc que le corps sorte de lui-même – que le sang jaillisse – pour qu'il mérite l'attention des chroniqueurs et du public. En temps normal de combat, le corps est un simple support recouvert d'une armure et de vêtements, servant dans l'ombre d'autres qualités de l'individu.

Au service du spectacle, l'apparence est donc au cœur des préoccupations des champions. Rien n'est trop beau, trop original ou trop révélateur de la richesse. Les efforts sont généralisés, en conséquence de quoi les champions se ressemblent au point de se confondre parfois.

Malgré les origines géographiques et sociales variées, le groupe de combattants, réunis autour d'une même activité, se constitue selon des règles d'uniformité : ils sont décrits par les chroniqueurs de manière similaire et s'habillent de façon identique.

### **c - L'éducation physique du chevalier**

Pour les chroniqueurs, les caractéristiques physiques des combattants ne sont pas primordiales. Innées, comme la taille, la longueur des membres ou les contours du visage, elles ne servent guère lorsqu'elles sont rapportées qu'à souligner des qualités morales ou sociales. Acquis, telles que le développement de la musculature ou la maîtrise de la respiration, elles sont masquées par les armures, les vêtements et les parures qui focalisent l'intérêt des écrivains.

Cette tendance à se centrer prioritairement sur le paraître n'exclut pas de s'intéresser au corps des chevaliers. S'il est délaissé par les chroniqueurs, les champions ainsi que ceux qui les préparent s'en inquiètent davantage. Les soins prodigués, l'entraînement et l'éducation physique de l'apprenti jouteur traduisent cet intérêt. L'investissement physique et la dépense énergétique de certains champions sont parfois élevés. La réussite des champions dans l'exercice des pas d'armes repose donc, entre autre, sur leurs capacités physiques. Cependant, aucun modèle corporel du jouteur idéal n'émerge des repères que l'on peut recueillir sur l'éducation physique des chevaliers. Les qualités du bon épéiste ou de celui qui manie les lances sont connues et les aspirants doivent s'en inspirer mais le modèle du corps le mieux adapté aux exercices des pas d'armes ne ressort pas des chroniques et traités d'éducation.

Contrairement aux chroniqueurs, les chevaliers ont de bonnes raisons de se soucier de leur corps et de le préparer à l'exercice physique de la joute. La première, évidente, est d'éviter les blessures. La seconde est liée au maniement des armes et à l'équitation. En effet, pour de

nombreux chevaliers, les seuls quartiers de noblesse et les qualités de courtisans ne suffisent pas pour s'imposer dans l'univers de la chevalerie : il faut encore démontrer son expertise au combat.

Comme les chroniqueurs livrent rarement des informations sur l'éducation physique des champions, il faut puiser dans d'autres sources de renseignements, issues de la jeunesse des futurs chevaliers, qui permettent de comprendre comment ils sont préparés, tant physiquement que socialement et culturellement, à leur passage dans les lices.

Les plus anciennes traditions chevaleresques veulent que l'enfant noble réalise son apprentissage des armes en dehors de la maison paternelle. Vers l'âge de dix ou onze ans, après avoir appris les bonnes mœurs et convenances correspondant à son niveau social, il rejoint un prince ou une princesse qui le prend en charge. Pendant cette période, une formation de qualité, portée sur les armes, la politique et la poésie, lui est offerte, en vue d'une carrière à la cour. Ainsi, le jeune noble est-il page pendant cinq années, avant d'être promu à une fonction plus précise, comme le héros du roman de *Saintré*, qui devient écuyer tranchant à seize ans<sup>976</sup>. Jacques de Lalaing, champion de plusieurs pas d'armes et emprises, suit aussi cette trajectoire en quittant le giron familial pour accompagner le futur duc de Clèves à la cour de Philippe le Bon. Ce parcours est classique, qu'il s'agisse d'Espagnols, de Français ou de Bourguignons.

Au cours de son instruction, chaque futur chevalier reçoit des enseignements spécifiques, liés à sa condition et aux fonctions qu'il devra assumer. Néanmoins, des fondements éducatifs communs peuvent être identifiés. Le parcours initiatique du chevalier Boucicaut tel qu'il est décrit dans le *Livre des faits du bon messire Jean le Meingre, dit Boucicaut* est très instructif. Après avoir appris à lire et à écrire, il reçoit un enseignement qui lui permet d'affiner ses qualités sociales et d'être à l'aise dans le jeu courtois<sup>977</sup>. Sa formation est aussi basée en grande partie sur des jeux physiques préparatoires à la guerre. Boucicaut et les autres enfants de son âge jouent aux barres, à jeter le dard ou la pierre<sup>978</sup>. Il apprend également à garder un lieu avec des compagnons pendant que d'autres cherchent à l'attaquer et le prendre<sup>979</sup>. Cette situation, comparable à la logique fondatrice d'un pas d'armes, fait

<sup>976</sup> Antoine de la SALLE, *Saintré, op. cit.*, p. 101. L'écuyer est celui qui porte l'écu du chevalier. De là, écuyer a été employé comme titre pour un jeune homme qui se prépare à devenir chevalier. L'écuyer tranchant est celui qui coupe les viandes à la table du prince. Pour un jeune noble, c'est un premier pas dans l'entourage proche de son seigneur et donc un office convoité.

<sup>977</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 1<sup>ère</sup> partie, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome VI, Paris, 1825, p. 398 : « estoit gracieux, courtois et craintif devant sa dame ».

<sup>978</sup> *Ibid.*, p. 384.

<sup>979</sup> *Ibid.*, p. 383 : « Iceux estoient avecques luy à garder le pas ou le lieu contre les autres petits enfans à qui de sa puissance chalengeoit la place, et autresfois vouloit estre l'assaillant, et par force en deboutoit les autres, puis faisoient assemblées comme par batailles ».

apparaître des apprentissages individuels et collectifs<sup>980</sup>. Dès l'âge de douze ans, Boucicaut intègre l'armée du duc de Bourbon et de Bertrand du Guesclin<sup>981</sup>. Probablement faut-il voir dans cette précocité un guerrier hors du commun ou bien quelqu'un qu'on a voulu montrer comme tel. Plus ou moins longue, cette phase offre au jeune noble la possibilité d'évoluer sur différents plans : physique, intellectuel et affectif.

Dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, les conseils de *don Juan Manuel* montrent que la volonté de prodiguer une éducation équilibrée est aussi recherchée en Espagne<sup>982</sup>. Les enfants doivent apprendre à se tenir à cheval, à le faire avancer et à le diriger avant qu'on leur enseigne la chasse, l'armement et tous les jeux qui relèvent de la chevalerie. Cependant, écrit *don Juan Manuel*, ces activités ne doivent pas empêcher la lecture, tout comme la lecture ne doit pas empêcher ces exercices.

La plupart du temps, les futurs combattants reçoivent donc dès l'enfance une éducation militaire, à la fois longue et attentive. L'équitation, la chasse, le tir à l'arc et l'escrime avec des épées réduites en bois puis en métal ainsi que de nombreux exercices physiques comme les promenades à pied, la course, la lutte, le lancer de javelot ou l'art du combat au corps à corps sont pratiqués<sup>983</sup>. Pour *don Juan Manuel*, il faut que les enfants apprennent à chasser avec des équipements lourds pour accoutumer leurs corps à supporter le poids des armes<sup>984</sup>. De même écrit-il que les bras doivent être entraînés à leur rôle : le droit pour donner les coups, le gauche pour tenir le bouclier. La méthode éducative est davantage approfondie dans le *Livro da ensinança de bem cavalgar* qui présente une méthode d'éducation spirituelle, intellectuelle et physique, destinée aux princes et aux chevaliers<sup>985</sup>. L'ouvrage précise que la préparation physique du chevalier doit être envisagée dès le plus jeune âge mais de manière progressive : le cavalier saute des petits obstacles pour vaincre sa peur et développer son adresse, avant de s'intéresser au maniement de la lance. De plus, l'auteur propose douze manières de vaincre la peur du joueur liée à la chute. Cette approche psychologique montre que les joueurs des pas d'armes sont des hommes ayant reçu une éducation très complète.

Les exercices physiques, l'apprentissage des armes et l'étude des aspects stratégiques et psychologiques des combats ne sont pas les seuls temps éducatifs qui préparent aux pas d'armes. L'exemplarité des modèles de grands guerriers fait partie de l'éducation des jeunes

<sup>980</sup> *Ibid.*, p. 383 : L'auteur utilise d'ailleurs le terme de pas pour décrire le lieu à garder au cours de ce jeu.

<sup>981</sup> *Ibid.*, pp. 385-386.

<sup>982</sup> *Don JUAN MANUEL*, « Libro de los estados », *Obras completas*, t. I, Madrid, 1981, pp. 323-325.

<sup>983</sup> Danièle ALEXANDRE-BIDON, Didier LETT, *Les enfants au Moyen Âge, V<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles*, Paris, 1997, p. 197.

<sup>984</sup> *Don JUAN MANUEL*, « Libro de los estados », *Obras completas*, t. I, *op. cit.*, pp. 324-325.

<sup>985</sup> *Dom EDUARTE DE PORTUGAL*, *Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela que fez El-Rey Dom Eduarte de Portugal e do Algarve e do Senhor de Ceuta*, Lisboa, 1944.

pages. Avant l'action, une imprégnation culturelle du monde de la chevalerie a donc lieu par le biais de diverses lectures. L'Antiquité, la matière de Bretagne et les préceptes religieux sont des sources d'enseignements au même titre que les modèles littéraires contemporains. Tout comme les légendes arthuriennes en leur temps, les romans et chroniques du XV<sup>ème</sup> siècle sont propices à un processus d'identification. La représentation des pas d'armes, véhiculée par les chroniqueurs, prolonge l'idéal chevaleresque qui s'est construit autour des légendes des chevaliers de la Table Ronde. Quand Olivier de la Marche décrit la jeunesse de Charles le Téméraire, il commence par évoquer ses premiers faits d'armes pour expliquer ensuite son tempérament et décrire ses lectures. Parmi celles-ci, figurent en premier lieu les *Joyeux comptes et faicts de Lancelot et de Gauvain*<sup>986</sup>. De même, dans *Saintré*, la Dame des Belles Cousines conseille au jeune page de lire les histoires anciennes, en particulier les fameux et admirables hauts faits romains<sup>987</sup>. Antoine de la Salle évoque les héros et invite le lecteur à reproduire leur modèle<sup>988</sup>. Cependant, son ouvrage montre qu'être courtois, avoir un cheval et savoir se battre à la lance ne sont pas des qualités suffisantes. Mieux vaut-il être fort, habile et rusé. Ainsi, chez les chevaliers destinés à être les héros des cours, l'éducation intellectuelle se mène en parallèle avec les jeux, les exercices physiques et l'art militaire. En Espagne aussi, le *Doctrinal de los caballeros* de l'évêque de Burgos, Alfonso de Cartagena, recommande aux chevaliers d'écouter des histoires de hauts faits pendant qu'ils mangent ensemble ou lorsqu'ils ne parviennent pas à dormir, reprenant ainsi les prescriptions d'Alphonse X le Sage<sup>989</sup>. Les efforts pour lier littérature, savoir-vivre en société et culture physique paraissent importants dans la construction des futurs champions.

Ce modèle éducatif complet est parfois critiqué, considéré comme trop large et plein de futilités en regard de ce qui est essentiel pour un guerrier. Lorsque Jean de Bueil écrit *Le Jouvencel*, il a pour objectif de « dispenser un enseignement pratique et moral sur l'art de mener

<sup>986</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 454.

<sup>987</sup> Antoine de la SALLE, *Saintré, op. cit.*, p. 109 : « Je vous demande, avec insistance, que vous vouliez bien prendre plaisir à les écouter et à les lire, étant donné que, pour rendre votre esprit plus pénétrant au contact de tout ce qui s'est fait de notoire et d'illustre, vous ne pourrez mieux employer votre temps ».

<sup>988</sup> *Ibid.*, p. 57 : « Pauvre garçon que vous êtes : d'où sont venus les grands exploits, les grandes entreprises et hauts faits de chevalerie de Lancelot, de Gauvain, de Tristan, de Guiron le courtois et des autres preux de la Table Ronde, de Ponthus aussi et de tant d'autres chevaliers (...) si ce n'est de leur volonté d'être admis au service d'amour ».

<sup>989</sup> Alonso de CARTAGENA, *Doctrinal de los caballeros, op. cit.*, pp. 38-39 : « los caballeros deven leer los grandes fechos de armas cuando comieren (...) y eso mismo cuando non pódian dormir ». ALFONSO X EL SABIO, *Las siete partidas, Partida II, ley 20*, Madrid, 1992, pp. 203-204 : « Cómo ante los caballeros deben leer las historias de los grandes hechos de armas, cuando comieren (...) en tiempo de guerra aprendían hecho de armas por vista y por prueba, que otrosíen tiempo de paz lo aprendiesen de oídas y por entendimiento ; y por eso acostumbraban los caballeros, cuando comían, que les leyesen las historias de los grandes hechos de armas que los otros hicieran (...) Y eso mismo hacían que cuando no pudiesen dormir, cada uno en su posada se hacía leer y retraer estas cosas sobredichas... ».

la guerre (...) transmettre des valeurs mais aussi une expérience, et ce exclusivement à propos de la guerre »<sup>990</sup>. Jean de Bueil précise que l'efficacité guerrière repose sur de nombreuses connaissances<sup>991</sup>. Ses références ne sont pas celles du chevalier habile à la joute et à la cour mais celles d'un homme endurci par une vie ardue<sup>992</sup>. Le modèle de chevalier de Jean de Bueil se distingue de celui incarné par Jacques de Lalaing ou Saintré en faisant une place importante à l'entraînement du corps des futurs combattants. Ce n'est pas sur l'apparence qu'il faut porter ses efforts mais uniquement sur ce qui permet d'être meilleur à la guerre. L'éducation physique des chevaliers est alors sans détour et très pragmatique : elle est directement dirigée vers le combat concret. Dans une moindre mesure, cette orientation est aussi présente en Castille, comme en témoigne cette scène du *Victorial* où le maître recommande au futur chevalier de faire passer l'étude des armes avant celle des lettres<sup>993</sup>.

Éducation à la guerre ou éducation chevaleresque empreinte de courtoisie, l'éducation physique est une dimension prise très au sérieux. Ce qui change d'un modèle à l'autre est le dosage des différents enseignements du futur chevalier. D'une manière générale, il ressort qu'en matière d'éducation physique, un rapprochement est nécessaire entre savoirs généraux et savoirs concrets. Pour cette raison, les chroniqueurs écrivent souvent que les meilleurs apprentissages s'effectuent par la pratique et par l'exemple, à l'image des deux enfants et des deux neveux du seigneur d'Espiry qui assistent à son combat lors du Pas de la Fontaine aux Pleurs<sup>994</sup>. Le savoir empirique se construit ainsi en regardant les combats puis en y prenant part. Cette voie est la meilleure pour recevoir ou transmettre certaines valeurs. Quand elles ne sont pas perturbées par les aléas des guerres, José Hinojosa Montalvo écrit que les grandes fêtes chevaleresques constituent un canal d'éducation, transmettant et perpétuant les systèmes culturels qui intéressent le pouvoir à travers la symbolique de la représentation<sup>995</sup>. Écouter la

<sup>990</sup> Marie Thérèse de MEDEIROS, « Défense et illustration de la guerre : Le Jouvencel de Jean de Bueil », *Le choix de la prose XIII-XV<sup>ème</sup> siècles*, Cahiers de recherches médiévales, n°5, Orléans, 1998, p. 144.

<sup>991</sup> Jean de BUEIL, *Le Jouvencel*, tome 1, Léon Lecestre, Paris, 1887, p. 15 : « La guerre est artificieuse et subtile ; par quoy s'i convient gouverner par art et par science ».

<sup>992</sup> *Ibid.*, p. 58 : « pour parfaitement gouverner, fault cognoistre la chose dont on a le gouvernement ».

<sup>993</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 94 : « Celui qui doit apprendre l'art de la chevalerie et à le pratiquer, il ne convient pas qu'il dépense beaucoup de temps à l'école des lettres. Ce que vous en savez déjà vous suffit... ».

<sup>994</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1337.

<sup>995</sup> José HINOJOSA MONTALVO, « Juegos, fiestas y espectáculos en el reino de Valencia : del Caballero Andante al Moro Juglar », *Fiestas, Juegos y espectáculos en la España medieval*, Madrid, 1999, p. 73 : « La fiesta representa un sistema coherente de valores tácitamente admitidos por una sociedad (...) La fiesta constituye un canal para la educación religiosa y cívica de la gentes, transmitiendo y perpetuando los sistemas culuturales que interesan al poder a través de la simbología de la representación ».

lecture des exploits des anciens, assister à des joutes, s'exercer et participer à des combats courtois sont des modes d'appropriations variés et efficaces de la culture chevaleresque.

Finalement, l'éducation physique des champions qui participent aux pas d'armes apparaît comme un élément essentiel de leur jeunesse. Toutefois, la dimension spectaculaire des joutes et les impératifs de la vie de cour, davantage orientée vers les relations sociales et affectives que vers la véritable culture guerrière, oriente ailleurs le regard des chroniqueurs et des spectateurs. À travers l'évocation d'un pas, les écrivains font le choix de soutenir une chevalerie de cour où l'éducation doit allier une formation aux armes avec le développement des facultés intellectuelles et des qualités de savoir-vivre. L'éducation physique joue un rôle important dans le devenir et la prestation des chevaliers. Cependant, ce qui la concerne est trop commun pour que les chroniqueurs s'en préoccupent.

Tous les combattants prenant part aux pas d'armes partagent la même condition de noblesse mais ils sont pourtant socialement très différents. Certains, de haute noblesse, trouvent dans les pas un moyen de se montrer à leurs sujets et d'affirmer leur puissance en organisant ou en participant aux combats. Ces rois, princes et grands seigneurs font venir la fête jusqu'à eux : les participants et les spectateurs se déplacent pour concourir et assister au spectacle à leurs côtés. Pour les combattants d'origine plus modeste, les pas d'armes sont une fenêtre ouverte sur l'ascension sociale.

Les profils variés des combattants – niveau social, origine géographique et motifs de participation au pas d'armes – contrastent avec les descriptions homogènes qu'en font les chroniqueurs. Leurs portraits physiques, liés à leurs qualités morales, se rapprochent toujours d'un modèle de chevalier idéal. Cependant, si l'apparence est reine lors de ce genre de spectacle, elle n'exclut pas un entretien régulier du corps, véritable outil de travail de ces champions. Ils reçoivent donc une éducation physique attentive au cours de leur jeunesse. Cette dimension est rarement soulignée par les chroniqueurs : ce qui se voit prime sur ce qui est caché par les armures. Le spectacle, le visible et l'apparence sont essentiels dans la réception des pas d'armes par le public, qu'il assiste directement aux combats ou qu'il en prenne connaissance par l'intermédiaire des chroniques.

### **3 ) La complicité des chroniqueurs**

Dans l'un de ses ouvrages, Natalie Zemon Davis propose d'interpréter les documents écrits – elle s'appuie sur l'analyse de lettres de rémission du XVI<sup>ème</sup> siècle – à partir du contexte historique de leur émergence, du profil des écrivains ainsi que de celui sur qui porte le



document<sup>996</sup>. La manière dont les chroniqueurs rendent compte des pas d'armes n'est pas neutre. La confrontation de plusieurs narrations d'un même événement comme l'absence de certains types d'information dans les descriptions sont révélatrices.

La véracité des événements rapportés et l'objectivité des écrivains appellent à certaines précautions. Les divergences sur le déroulement des faits sont mises en lumière par les descriptions très différentes d'un même combat. À ce titre, le Pas de Nancy est exemplaire. La comparaison du texte de Guillaume Leseur et du *Livre des faits de messire Jacques de Lalaing* montre d'importantes différences. Dans le premier, l'objectif est d'écrire les exploits de Gaston IV de Foix dans un pas organisé par le roi René d'Anjou. Lors des combats, les personnages centraux sont donc le roi René, le roi de France et Gaston IV de Foix. Pour le second, l'initiative du Pas de Nancy revient au jeune Jacques de Lalaing. Les rois de France et de Sicile sont seulement spectateurs et Gaston IV de Foix n'est même pas nommé. Antoine de la Salle offre une autre version du Pas de Nancy<sup>997</sup>. Comme elle est insérée dans ses propos sur la manière de faire les tournois, il présente le roi René comme chef du pas, puis évoque les heaumes des combattants et les difficultés rencontrées par les hérauts pour reconnaître leurs armoiries. L'identité et les actions des champions sont accessoires car elles ne servent pas son propos. Pour sa part, Mathieu d'Escouchy livre encore une autre version des faits. Il relève en premier lieu que le roi de France joute, paré des armes de Lusignan. Il note la richesse des tenues des champions et les efforts du roi René pour bien accueillir le roi de France. Par contre, il n'indique que brièvement la présence de Lalaing, sans même évoquer celle du comte de Foix<sup>998</sup>. Gilles le Bouvier, qui rapporte aussi l'événement, le fait dans une perspective beaucoup plus diplomatique en évoquant la présence du comte de Suffolk, représentant du roi d'Angleterre, et les discussions qui précèdent la tenue du pas. Cette fois-ci, la présence du comte de Foix est indiquée mais celle de Lalaing est ignorée, l'essentiel étant de relever l'identité des plus hauts dignitaires comme le roi de France, celui de Sicile, Charles d'Anjou, le comte de Saint-Pol et Ferry de Lorraine<sup>999</sup>. Cet exemple sur le Pas de Nancy montre que la réalité ne ressort donc pas d'une lecture immédiate des chroniques. Nous ne disposons que des informations que les chroniqueurs ont bien voulu nous donner. Les rares cas où nous disposons de plusieurs descriptions d'un même pas permettent une analyse par recoupement des informations mais surtout montrent à quel point le travail des chroniqueurs est orienté.

---

<sup>996</sup> Natalie Zemon DAVIS, *Fiction in the Archives : Pardon Tales and Their Tellers in Sixteenth-Century France*, Stanford, 1987, pp. 15, 25 et 43.

<sup>997</sup> Antoine de la SALLE, « Des anciens tournois et faitz d'armes », *Traicté de la forme et des devis comme on fait les tournois* (Bernard PROST, dir.), *op. cit.*, pp. 216-218.

<sup>998</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, pp. 41-42.

<sup>999</sup> Gilles le BOUVIER dit le Héraut Berry, *Les chroniques du roi Charles VII*, Paris, 1979, p. 270.

Deux descriptions du combat de Jacques de Lalaing face à Diego de Guzmán, en 1448 à Valladolid, laissent entrevoir un déroulement proche mais une issue différente. Le vainqueur n'est pas le même selon la *Crónica de Juan II* ou le *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*. Chacun des chroniqueurs a pris le soin de donner l'avantage au chevalier de son camp. Ce nouvel exemple montre que la question de l'objectivité des récits des chroniqueurs se pose avec une acuité particulièrement forte. Ce n'est qu'en croisant les sources que l'on peut se rapprocher de la vérité factuelle. Cependant, le plus souvent, une seule évoque un même fait d'armes. L'absence de souci d'objectivité de la part des chroniqueurs déforme les faits rapportés et les informations qu'ils livrent sont donc à utiliser avec mesure. S'il n'est pas question de débattre ici du concept d'objectivité, certains propos rapportés par les chroniqueurs sont à l'évidence tronqués. Les décalages entre réalité et compte-rendu peuvent être, volontairement ou non, importants.

Différents facteurs culturels, contextuels et inhérents à la personnalité de l'auteur introduisent des biais dans les retranscriptions des joutes et dans la compréhension qu'on peut en avoir. Plusieurs éléments expliquent les décalages entre réalité et compte-rendu. L'une des variables essentielles est la position du chroniqueur vis-à-vis de celui pour qui il écrit. Comme les travaux sont généralement commandés par une maison (Castille ou Bourgogne), par une lignée ou un ordre de chevalerie, la vision des choses est magnifiée. Le chroniqueur est dépendant de la personne qui le rétribue : tout ne peut pas être dit, même lorsque les écrits se prétendent avoir un « caractère de vérité ». Par exemple, la *Crónica de don Álvaro de Luna condestable de Castilla, Maestro de Santiago* est construite pour affirmer la légitimité des actes du connétable dans un contexte politique où la chevalerie est une sphère d'exercice du pouvoir. L'insistance et la précision dans les descriptions des joutes marquent l'intérêt du chroniqueur pour les événements chevaleresques. Cependant, l'impact réel des combats courtois ne peut se mesurer à l'aune de la place qu'elles occupent dans le texte. Comme l'avance Annie Frémaux-Crouzet, les chroniques peuvent être envisagées comme le véhicule officiel de l'idéologie chevaleresque, à mi-chemin entre réalité et idéal, avec des finalités normatives de propagande<sup>1000</sup>. Les textes relatifs à la chevalerie sont davantage l'expression de désirs, de débats et de tentatives idéologiques que le reflet d'une réalité.

À propos des descriptions des joutes de Saint-Inglevert, Élisabeth Gaucher considère qu'on ne peut ignorer « l'enromancement du réel et la circulation mimétique entre le roman et

---

<sup>1000</sup> Annie FRÉMAUX-CROUZET, *La chevalerie dans la couronne de Castille du XI<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 2001, p. 25 : Appuyant les textes législatifs comme les *Partidas*, l'*Ordenamiento d'Álcala de 1348* ou encore le règlement interne de l'ordre de l'Écharpe, les chroniques accompagnent et organisent l'idéologie officielle.

la vie »<sup>1001</sup>. Ces propos paraissent encore plus forts pour analyser les aventures de Pero Niño, celles de Jacques de Lalaing ou encore de Gaston IV de Foix. Nul doute que lorsqu'un chroniqueur doit rédiger une biographie pour un chevalier, il enjolive le réel et évite de l'écorner en évoquant ses défaites.

Les difficultés de l'écriture et de sa compréhension s'ajoutent à ces contraintes essentielles pour rendre compte d'un événement. Entre la description de l'auteur, sa signification pour les lecteurs du XV<sup>ème</sup> siècle et, plus encore, ce que nous en comprenons aujourd'hui, l'écart est difficilement évitable. Visiblement, pour le chroniqueur du Pas du Perron Fée, il n'est pas question de s'arrêter sur des détails qui pourraient entacher l'image ou la réputation des protagonistes. Il s'applique à décrire les tenues des combattants, quitte à les embellir, et se soucie de montrer une fête grandiose et belle plutôt que d'apporter des informations sur des domaines qu'il juge accessoires. La lecture des descriptions des combats du Pas du Perron Fée laisse ainsi penser que cet événement touche à la perfection<sup>1002</sup>. Chaque chevalier est présenté sous son meilleur jour et rien n'entache sa prestation. Il est remarquable de constater que tous les chevaliers sont beaux, combattent bien, avec courage et honneur, et qu'ils s'entendent à merveille. Les descriptions sont longues et précises mais elles occultent complètement la situation politique de l'événement. Seule la mise en évidence des confrontations entre plusieurs courants d'influence auprès de Philippe le Bon est possible à travers l'analyse des armoiries et des couleurs portées par les champions. Il est probable que pour l'auteur ces données sont suffisamment explicites.

De plus, les procédés littéraires et les formes de langage des chroniques répondent nécessairement à des obligations de forme et de fond liées à un contexte et à une époque. Natalie Zemon Davis observe que, dans le cas des lettres de rémission, la construction narrative répond à un rituel, une forme historique destinée à convaincre le lecteur de la véracité des faits rapportés<sup>1003</sup>. Si chaque chroniqueur qui décrit un pas d'armes a son style, il répond toujours à une norme d'écriture, adaptée au goût du public et imposée par sa position à la cour. Les intentions des chroniqueurs et leurs motivations sont à prendre en compte. En effet, la perception des combats est orientée par leur vécu et leur engagement qui ne les invitent pas forcément à se soucier de la réalité. La description des pas d'armes est donc soumise aux déformations inhérentes à la situation du chroniqueur. Son identité, ses motifs, sa position politique, ses obligations permettent d'expliquer certains silences ou des propos exagérés. La

---

<sup>1001</sup> Elisabeth GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert : perception et écriture d'un événement historique pendant la guerre de Cent Ans », *op. cit.*, p. 236.

<sup>1002</sup> *Le Pas du Perron Fée*, *op. cit.*, pp. 1164-1192.

<sup>1003</sup> Natalie Zemon DAVIS, *Fiction in the Archives : Pardon Tales and Their Tellers in Sixteenth-Century France*, *op. cit.*, pp. 45-47.

fidélité du compte-rendu de l'auteur par rapport à ce qu'il a vu est difficile à mesurer mais l'influence de sa propre culture sur son écriture semble indéniable. Par exemple, lorsque Diego de Valera participe à la rédaction des *Crónicas de los reyes de Castilla*, une période s'est écoulée entre le moment où se sont déroulés les faits qu'il rapporte et celui où il écrit véritablement. Les voyages, les guerres, les ambassades et pas d'armes auxquels il a participé ont certainement eu une influence sur sa manière d'écrire comme sur la sélectivité de sa mémoire. De plus, la situation physique de l'écrivain amène à des nuances, suivant qu'il a vu ou seulement entendu parler du pas qu'il décrit.

Il apparaît donc que chaque fait décrit dans une chronique n'a pas valeur de vérité. Un vainqueur désigné de combat n'est pas forcément celui qui a été le meilleur dans l'affrontement armé. Le nombre et la durée des confrontations peuvent aussi être soumis à caution. Les prouesses, la beauté et l'aura d'un champion sont soumises à de potentielles déformations. Pourtant, en dépit de ces différences entre les descriptions, de la déformation probable des faits et des « trous » qui minimisent certains aspects jugés peu flatteurs, les informations livrées par les chroniqueurs permettent une reconstruction historique des rencontres qui montre que les écrivains servent tous un même idéal. Quels que soient les véritables mérites des champions, chaque description de pas d'armes est l'occasion d'exalter un idéal éthique à travers une conception de la chevalerie faite d'esthétisme, d'héroïsme, de respect et de fantaisie. Utilisant d'habiles mécanismes d'écriture, chaque écrivain participe à la construction d'un tableau idyllique de la chevalerie.

La limite entre chronique et roman est très floue. Dans la description du pas d'armes tenu par Sacarus, l'auteur du récit imaginaire de la *Crónica Sarracina* met en œuvre tout son talent pour offrir au lecteur des descriptions si riches en détails que l'on pourrait croire qu'il décrit ce qu'il a vu<sup>1004</sup>. Les « effets de réalité » qui parsèment le récit rapprochent ainsi le roman des chroniques historiques. Dans un mouvement inverse, les chroniques ont un « effet idéalisant ». Les chroniqueurs et les auteurs de romans opèrent donc sur un terrain identique qui puise sa source dans le spectacle qui n'a pas vocation à restituer le réel. Chroniques et romans appartiennent au même univers d'édification de la figure héroïque – le champion idéal – dont la perfection n'existe que dans les écrits.

---

<sup>1004</sup> Pedro de CORRAL, *Crónica del rey Don Rodrigo, postrimero rey de los godos (Crónica Sarracina)*, tome 1, Madrid, 2001, pp. 287-312.

En juillet 2002 lors d'une conférence à l'Université de tous les savoirs intitulée « Sport et société », Georges Vigarello affirmait que, « le sport, le spectacle, le mythe : jamais les héros de l'Olympe moderne n'ont été si glorifiés »<sup>1005</sup>. Le sport est intimement lié à la notion de spectacle. Au terme de cette deuxième partie qui met en évidence que les pas d'armes sont également conçus comme des spectacles, plusieurs points sont à souligner.

En premier lieu, l'espace des pas d'armes est similaire à celui des sports modernes. Des terrains spécifiques sont aménagés pour les joutes. Avec régularité, les grandes places de marché des villes sont utilisées, sans exclure certaines rencontres en rase campagne. Dans tous les cas, le lieu est préparé, obéissant toujours à un même cahier des charges : des lices sont érigées pour guider la course des chevaux, des tribunes sont montées pour les spectateurs, les armoiries des combattants sont affichées là où ils entrent en piste et un décor est créé pour chaque occasion. D'un pas à un autre, du *Passo de la Fuerte Ventura* à celui de la Dame Sauvage en passant par celui de Nancy, un espace semblable est aménagé pour accueillir les combats. Le phénomène des pas repose donc sur un système scénique élaboré qui peut être rapproché d'un théâtre itinérant ou de la logistique des cirques actuels. Les pas d'armes sont soumis à ce mouvement que décrit Armand Strubel à partir des années 1350 : « le « théâtre » déborde de toutes parts (...) le prince, dans ses déplacements, les cérémonies du pouvoir ou l'étiquette de la Cour, mais aussi la société urbaine, semble être constamment en représentation. La vie collective, l'espace public, deviennent spectacle ; l'existence quotidienne se remplit de signes, d'images et de gestes »<sup>1006</sup>. Comme pour de nombreux sports modernes, les pas d'armes s'offrent à voir au public et le souci de satisfaire les spectateurs entraîne des ajustements de l'activité et de son cadre de pratique.

Au centre des villes ou à leur périphérie, les terrains de joutes permettent aux grands princes et à leur cour de venir facilement assister aux exploits des champions. Le choix du lieu ne doit rien au hasard et repose sur la logistique d'une ville ou d'un château. Il doit être pratique, accessible et se situer au croisement des grandes cours européennes et des villes les plus dynamiques. Aujourd'hui, les grandes rencontres sportives actuelles comme les pas d'armes autrefois se tiennent de préférence là où les pratiquants peuvent aisément effectuer leur prestation devant leur public. Les cartes des pas et des emprises d'armes tenus entre 1428 et 1470 mettent en évidence des villes et des régions où la fréquence de ces rencontres chevaleresques est élevée. Des combattants en provenance de toute l'Europe chrétienne y participent. Jacques Le Goff affirme que, « si la plupart des hommes de l'Occident médiéval ont

---

<sup>1005</sup> Georges VIGARELLO, *Sport et société*, Université de tous les savoirs, Paris, 04 juillet 2002.

<sup>1006</sup> Armand STRUBEL, *Le théâtre au Moyen Âge : naissance d'une littérature dramatique*, Paris, 2003, p. 9.

pour horizon, parfois toute leur vie, la lisière d'une forêt, il ne faudrait pas imaginer la société médiévale comme un monde de sédentaires : la mobilité des hommes du Moyen Âge a été extrême, déconcertante »<sup>1007</sup>. Préfigurant celui du sport moderne à l'échelle mondiale, le développement européen du phénomène des pas d'armes est rendu possible grâce au réseau des officiers d'armes, spécialisés dans l'organisation des rencontres (annonce et promotion de l'événement, inscription des candidats, vérification de leur droit à combattre, gestion du défi, arbitrage des rencontres et consignation des scores et des résultats). L'existence de ces professionnels de l'organisation montre qu'à l'instar des sports modernes, les pas se tiennent dans un contexte géographique et humain structuré.

Un autre domaine rapproche les pas d'armes de certaines pratiques sportives. Appartenant tous à la noblesse, les combattants n'ont pas pour autant le même profil social. Cependant, la gloire, le plaisir du jeu ou de se montrer, et la réussite sociale les guident tous. À l'inverse de la guerre, fondée sur la confrontation brutale, les combats courtois reposent également sur des points de convergence culturelle. Comme les sports, les pas d'armes permettent aux chevaliers la rencontre d'autrui dans un cadre où des règles et des valeurs sont partagées. Celles-ci touchent également les spectateurs. Une culture courtoise commune transparaît à travers l'organisation des affrontements et les comportements des champions. Érigées en spectacles captivants, ces fêtes chevaleresques servent donc à la construction d'un rapport positif à l'autre et consolident les liens entre les participants autour d'un socle culturel commun, intimement lié aux références partagées et puisées dans des sources littéraires analogues. Le champ autonome de la pratique physique – pour les pas ou pour les sports modernes – avec ses règles, ses enjeux propres, où s'investit « toute une culture ou une compétence spécifique » est en même temps ouvert, influencé et dépendant de la société qui le porte<sup>1008</sup>.

« L'Europe est-elle née au Moyen Âge ? » s'interroge Jacques le Goff<sup>1009</sup>. En réponse à cette question, il montre que, contrairement à la tradition héritée de l'Antiquité et pratiquée en Orient, ce n'est pas sous la forme d'un empire que va se structurer l'espace européen mais avec des principautés et des royaumes, en perpétuelle recherche d'équilibre. Le phénomène des pas d'armes fait écho à cette thèse. L'adhésion de chevaliers venus de nombreux pays met en évidence une communauté de combattants. Les champions ne font pas que se croiser ou partager une même religion, ils ont en commun des pans entiers de culture – également partagés par les spectatrices et spectateurs – sur lesquels s'appuient les chroniqueurs. À l'instar du sport

<sup>1007</sup> Jacques LE GOFF, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964, p. 109.

<sup>1008</sup> Pierre BOURDIEU, « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de sociologie*, Paris, 2002, p. 175.

<sup>1009</sup> Jacques LE GOFF, *L'Europe est-elle née au Moyen Âge ?* Paris, 2003.

moderne, les pas d'armes créent des espaces privilégiés de liens sociaux véhiculant des manières corporelles d'être et de se tenir en société, qui dépassent les frontières. Une culture chevaleresque européenne se manifeste à travers les pas d'armes, lieux où se croisent et s'accumulent des expériences similaires<sup>1010</sup>. Le théâtre de ces combats courtois en est la figure spectaculaire. Il se déploie à travers l'Europe, berceau du sport mondial.

Pour assurer le spectacle, combattants, organisateurs et spectateurs ne suffisent pas. Il faut également compter avec les chroniqueurs qui permettent d'inscrire chaque événement dans la mémoire collective. Pour certains écrivains, lorsqu'ils sont uniquement focalisés sur le spectacle des joutes, le travail est proche de celui des journalistes sportifs. Dans tous les cas, les pas d'armes mettent ainsi en relation le monde des lettrés et celui des hommes d'action. Le sport moderne offre également aux journalistes un sujet sans fin. Christian Prudhomme, directeur adjoint de la Société du Tour de France, va même jusqu'à affirmer : « il n'y a pas de sports sans médias, ni de médias sans sports »<sup>1011</sup>. Le XV<sup>ème</sup> siècle ne connaît pas la diversité des médias actuels. La diffusion de l'information relative à une joute ne peut avoir la même ampleur que celle de certains résultats sportifs actuels. Cependant, tandis que les chevaliers courtois se donnent en spectacle en exhibant leurs qualités de combattants, les chroniqueurs s'emparent du modèle de ces champions sans nécessairement rendre compte de la réalité mais en utilisant ce qui plaît, ce qui est beau, ce qui séduira les lecteurs, conformément à l'idéologie qu'ils servent. La construction des héros se fait grâce au spectacle qui met en relation directe spectateurs et compétiteurs ou bien en relation indirecte lecteurs (ou auditeurs) et champions. Ce dialogue entre acteurs et public par l'intermédiaire de médias sous formes variées est également commun aux joutes du XV<sup>ème</sup> siècle et au sport moderne.

Dès le XV<sup>ème</sup> siècle, Pedro de Corral avait pris la mesure de l'impact des joutes sur la construction d'un héros. Dans la *Crónica Sarracina* chaque fait et geste de Sacarus est intégré dans le récit comme celui d'un acteur de théâtre. Pedro de Corral décrit une immense fête lorsque le roi Rodrigue annonce la tenue d'un tournoi au cours duquel il veut honorer les étrangers. L'auteur insiste sur l'afflux du public et les dépenses réalisées pour l'événement ainsi que sur l'environnement des combats courtois, agrémenté de lutteurs, d'escrimeurs,

---

<sup>1010</sup> Adeline RUCQUOI, « Français et Castillans : une internationale chevaleresque », *La France anglaise au Moyen Âge, op. cit.*, pp. 401-419. L'idée d'une « internationale chevaleresque » homogène aussi bien par son origine sociale que par sa culture apparaît fondamentale pour saisir le phénomène des pas à l'échelle de l'Europe.

<sup>1011</sup> « Réponse de Christian Prudhomme » dans *Sports, argent, médias, Rapport d'information n° 319 (2003-2004) de M. Jacques VALADE*, fait au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, déposé le 25 mai 2004.

d'enchanteurs, de nécromanciens ou de musiciens<sup>1012</sup>. L'univers des joutes, jusque dans les romans qui l'évoquent, est celui du spectacle.

Patrick Mignon écrit : « le sport tel qu'il existe exprime parfaitement, dans la mesure où il est spectacle, la relation qui le lie à la société qui l'a vu naître : il s'agit d'exprimer et de mettre en scène les valeurs cardinales de la société, ce que sont les ego et ce qu'est la justice. En effet, le sport est une activité où s'affrontent des ego et dans laquelle le résultat est incontestable puisque cela obéit à des règles valables pour tous »<sup>1013</sup>. Cette affirmation est aussi valable pour les pas d'armes qui, bien avant les pratiques sportives actuelles, sont des pratiques physiques de spectacles mettant en scène des valeurs partagées à la recherche du champion idéal.

---

<sup>1012</sup> Pedro de CORRAL, *Crónica del rey Don Rodrigo, postrimero rey de los godos (Crónica Sarracina)*, vol. 1, Madrid, 2001, p. 185 : « E desta guisa estovieron todas estas gentes en grand plazer e con muchos deleites fasta aquel día quel torneo se avía de començar ; no vos podría ombre dezir cuántas eran las gentes de juglares, e otras gentes luchadores e jugadores de esgrima, e de encantadores e de arte de nigromancia, e de tañedores de instrumentos ».

<sup>1013</sup> « Réponse de Patrick Mignon » dans *Sports, argent, médias, Rapport d'information n° 319 (2003-2004) de M. Jacques VALADE*, fait au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, déposé le 25 mai 2004.





## DES ENJEUX ECONOMIQUES ET POLITIQUES

Après avoir montré que le sport, selon les définitions qui en sont données, est à la fois une pratique physique et un spectacle, il convient de lui ajouter les dimensions économique et politique. Considéré à juste titre comme un jeu pour beaucoup, les enjeux financiers, politiques et diplomatiques qui sous-tendent cette activité sont nombreux, à l'instar de ce que rapportent les travaux édités par la documentation française en 2000 intitulés : *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*<sup>1014</sup>.

Chantal Malenfant et Jacques Bertrand constatent que « dès l'Antiquité, l'argent a toujours été présent au sein des Jeux Olympiques, l'exploitation commerciale et financière qui en est faite se révélant de plus en plus importante »<sup>1015</sup>. Nombreux sont les athlètes antiques et les gladiateurs qui devinrent effectivement célèbres et riches grâce au sport qu'ils pratiquaient. Après la victoire d'Actium en 31 avant J.C., Auguste construisit un stade à Nicopolis. Nul doute que les subsides et les prises de la guerre menée contre Marc Antoine et Cléopâtre y servirent<sup>1016</sup>...

Aujourd'hui, l'organisation d'un grand prix de formule 1 ou d'un tournoi de tennis de haut niveau a un coût très élevé. Le ski – compétitif ou de loisir – renvoie à une économie complexe. À moindre échelle, les championnats de sports collectifs ou individuels départementaux, régionaux ou nationaux qui ont lieu chaque week-end génèrent des dépenses élevées. Entre la construction, l'aménagement et l'entretien des installations, la logistique hôtelière, le coût des transports et le salaire des joueurs, le sport sous toutes ses formes ne peut

---

<sup>1014</sup> *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, (Pierre ARNAUD, dir.), La documentation française, Paris, 2000.

<sup>1015</sup> Chantal MALENFANT, Jacques BERTRAND, « Sport, olympisme et argent », *Pour un humanisme du sport*, (Bernard JEU, Yves Pierre BOULONGNE, dir.), Paris, 1994, p. 123.

<sup>1016</sup> Bernard JEU, « La dynamique du temps », *Pour un humanisme du sport*, (Bernard JEU, Yves Pierre BOULONGNE, dir.), Paris, 1994, p. 55.

assurer sa pérennité qu'avec de sérieux appuis financiers émanant d'individus, d'institutions, de villes, ou d'entreprises.

Si la pratique sportive a un coût, elle engendre aussi des recettes. La construction d'un gymnase aujourd'hui en France s'élève en moyenne à environ dix millions d'euros. Cette somme importante que les collectivités locales assument le plus souvent (parfois en partenariat avec des organismes privés) figure au chapitre des recettes dans les entreprises du bâtiment. Les grandes manifestations génèrent également un surcroît d'activité pour les artisans, les commerçants et les sociétés de services. Le sport est donc un secteur non négligeable de l'économie.

Aux retombées financières s'ajoutent celles de prestige pour les lieux où sont organisées les compétitions (Le Mans est connu pour ses 24 heures, l'image de Monaco et de son circuit en ville est regardée dans le monde entier, les villes où se tiennent les Jeux Olympiques et les pays où ont lieu la coupe du monde de football focalisent un temps l'attention).

Les mécènes, quels qu'ils soient, investissent des sommes parfois colossales mais dans l'espoir de retours. Les sponsors, dont les noms s'affichent sur les voiles des bateaux, sur les maillots des cyclistes, des footballeurs ou même des arbitres, ne sont pas des philanthropes. Ils cherchent à faire connaître leur entreprise, à modifier l'image des produits qu'ils vendent, à infléchir les politiques publiques en octroyant des fonds à des sportifs ou à des équipes représentatives d'une ville, d'une région...

Lorsqu'on observe aujourd'hui les sommes investies par quelques milliardaires russes dans certaines activités sportives et plus près de nous, par le groupe Lagardère dans le tennis ou l'athlétisme, on peut concevoir qu'une éventuelle passion pour le sport de la part des mécènes explique cette orientation. Arnaud Lagardère affirme dans sa présentation du « Team Lagardère » qu'il aime le sport et en partage ses valeurs, et que le développement d'un pôle « sport mécénat » dans son entreprise est lié à sa volonté de contribuer concrètement au rayonnement de la France. Il n'est pas question ici de soupçonner les intentions louables d'un responsable d'un des plus grands groupes industriels français. Néanmoins, il faut souligner que le mécénat sportif et ses investisseurs attendent légitimement des retours sous des formes multiples et parfois difficilement chiffrables.

À côté de ce genre de mécénat, les entreprises qui commercialisent des produits sportifs pour tous (des simples marcheurs aux meilleurs nageurs mondiaux) exercent aussi un intense sponsoring. Nike, Addidas ou Aréna engagent des sommes considérables dans la publicité d'articles de sport. Les chaînes de télévisions paient également très cher lorsqu'elles achètent des droits de retransmission, avec l'espoir de bénéfices colossaux en retour. Les intérêts

commerciaux guident donc en partie l'organisation des grandes rencontres sportives et influent également sur les pratiques individuelles de chaque amateur.

Du côté des sportifs, l'argent est un facteur déterminant de leur mode de pratique. Beaucoup courent après les récompenses sous toutes leurs formes. L'argent est évidemment un moteur privilégié et les professionnels du sport sont légions.

Certains pratiquent une activité sportive contre embauche dans une entreprise ou une collectivité locale (Combien de municipalités du Sud-ouest de la France comptent dans les rangs de leurs salariés d'anciens joueurs de rugby ?) D'autres complètent leur salaire en recevant des primes de match. D'autres encore obtiennent parfois de précieux privilèges comme par exemple l'attribution de bourses d'études dans les meilleures universités des États-Unis aux sportifs de haut niveau.

L'argent est donc aujourd'hui omniprésent dans l'organisation du sport. L'idée s'est d'ailleurs largement répandue que le sport aurait été perverti par les enjeux financiers à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>1017</sup>. Mais il faut rappeler ici qu'il y a également des amateurs, et que dans le sport actuel existe toute la palette des situations : entre l'amateur pur et le professionnel qui subvient à ses besoins toute une vie durant grâce à son activité sportive, les conditions et le rapport à l'argent sont très variés. La dichotomie apparente entre amateurs et professionnels longtemps organisatrice de la réflexion sur le champ sportif peut être examinée à la lumière du profil économique des sportifs d'aujourd'hui et de ceux qui encadrent les compétitions<sup>1018</sup>.

Parallèlement aux questions financières, le jeu politique et diplomatique interfère sur le sport. Pour l'organisateur d'un événement sportif, qu'il soit le maire de la ville, le président du pays ou toute autre autorité, les retombées sont peut-être plus prestigieuses que financières, mais cela peut parfois assurer son pouvoir et une réélection. Le sport est ainsi à envisager comme un instrument de politique car il met en relation les élus avec les citoyens, souvent publiquement.

Les retombées politiques au sein d'un pays prennent plusieurs formes. L'attitude des sportifs comme modèles à suivre, ou comme anti-modèles, alimente fréquemment les discours publics de même que le jugement négatif porté sur les manifestations de racisme ou les débordements des hooligans qui entourent les enceintes sportives. L'exaltation de l'esprit de clocher (Bayonne contre Biarritz en rugby, Marseille contre Paris en football) ou au contraire

---

<sup>1017</sup> *Sport et argent*, La documentation française, Paris, 2008. Brice MOULIN, *Sport, fric et strass : dans les coulisses du sport business*, Paris, 2002. Jean-François BOURG, Jean-Jacques GOUGUET, *Économie politique du sport professionnel : l'éthique à l'épreuve du marché*, Paris, 2007.

<sup>1018</sup> Chantal MALENFANT, Jacques BERTRAND, « Sport, olympisme et métiers », *Pour un humanisme du sport*, (Bernard JEU, Yves Pierre BOULONGNE, dir.), Paris, 1994, pp. 135-143.

du nationalisme (l'équipe de France face aux All Blacks) ont aussi très souvent des répercussions sur le jeu politique.

Sous des formes diverses (politique de la ville, au sein de l'éducation nationale...) de nombreuses tentatives sont engagées pour canaliser la violence sociale vers les terrains de sport. Les expériences menées aboutissent à des résultats mitigés mais permettent de s'interroger sur le rôle des fêtes sportives comme éventuels substituts à la violence ou à la guerre, reportant les conflits sur des terrains plus acceptables. Néanmoins, il est difficile d'être aussi affirmatif que Norbert Élias, qui considérait déjà le sport comme un mode original pour civiliser la violence, pour structurer le champ social et participant du « jeu diplomatique international ».

Sur ce dernier plan, le sport est fréquemment utilisé, comme ce 10 avril 1971, lorsque neuf joueurs de ping-pong et quatre hauts responsables, tous américains, accompagnés de dix journalistes franchirent un pont reliant Hong Kong à la Chine, lançant ainsi « la diplomatie du ping-pong ». Cette aventure sportive d'une semaine avait pour but d'atténuer les tensions de longue date entre Washington et le gouvernement communiste de Pékin. Pour l'ancienne Allemagne de l'est ou encore pour Cuba, le sport a servi de vitrine : en montrant la domination de leurs athlètes sur la scène sportive internationale, ces pays souhaitaient prouver la supériorité de leur modèle politique, la compétition sportive se confondant alors avec la compétition politique. Robert Redeker analysant le sport comme « une parodie dévorante de la politique », considère qu'il sert les pays à « accroître la puissance en impressionnant les esprits »<sup>1019</sup>.

Aujourd'hui, les tractations avec la Chine sur fond de Jeux Olympiques de 2008 montrent également l'implication du sport dans la sphère diplomatique.

Enfin, la deuxième carrière de plusieurs sportifs de renom en politique (des français Borotra, Calmat, Mazeaud, Drut ou des étrangers Pelé, Vatanen, ou Weah) prouve l'immixtion du monde sportif en politique.

Argent, politique et diplomatie structurent le sport contemporain. Il faut maintenant se pencher sur les récits de pas d'armes et sur le contexte de leur déroulement afin de voir s'il s'agissait seulement de jeux plus ou moins violents (en quelque sorte d'un passe-temps pour nobles désœuvrés), de simples spectacles mis en scène pour un public avide d'émotions, ou si des enjeux financiers et diplomatiques y étaient également attachés.

---

<sup>1019</sup> Robert REDEKER, *Le sport est-il inhumain ?*, Paris, 2008, p. 85.

## **I - L'argent : un moteur essentiel ?**

La fête est souvent considérée comme le miroir de la vitalité d'une société. Parfois, elle peut en être le moteur. Les dépenses occasionnées au cours des pas d'armes s'interprètent à la lumière de cette réflexion. Elles ne sont pas nécessairement inconsidérées mais résultent pour partie d'un constat : organiser un pas d'armes peut apporter des bénéfices financiers intéressants, sur le court, le moyen et le long terme.

Un pas ou une emprise repose sur un financement et une volonté politique. Nul chevalier ne peut se lancer dans une telle aventure sans s'assurer la protection et l'aval du souverain dont il dépend. Pour tous les pas d'armes étudiés, les sommes engagées autorisent en retour des bénéfices d'ordre économique, politique ou diplomatique.

### **1 ) Financer un pas**

Tous les pas reposent sur une logique de cour princière. À partir du début du XIV<sup>ème</sup> siècle, l'organisation politique et sociale d'un groupe d'individus autour de la figure concrète d'un roi ou d'un prince, s'est imposée partout en Europe<sup>1020</sup>. L'entourage du souverain est hétérogène car constitué de courtisans, officiers, serviteurs et combattants. Parmi eux, chevaliers et écuyers souhaitent parfois combattre hors du contexte de la guerre. Cette volonté repose sur une démarche préalable : demander l'autorisation à son prince. Recueillir cet aval est, nous l'avons vu, indispensable pour tenir un pas.

Les sources permettent presque toujours d'établir qui est l'initiateur et qui est responsable de quoi. Les rôles de chacun sont intimement liés aux questions d'argent. Plus un combattant est à même de financer son pas, plus il peut intervenir sur son déroulement et notamment sur les choix artistiques. Inversement, lorsqu'un prince prend en charge l'essentiel de la dépense, il s'octroie le droit d'intervenir partout. Il se met en scène en participant aux combats et en apparaissant dans les tribunes. La question financière est donc centrale pour comprendre les mécanismes d'organisation d'un pas, d'autant plus qu'il entraîne un surcroît de l'activité économique locale. Si dans l'esprit les combats courtois sont gratuits et désintéressés, l'argent qu'ils nécessitent et qu'ils génèrent en fait des activités économiques à part entière.

---

<sup>1020</sup> Françoise ROBIN, *La cour d'Anjou-Provence*, Paris, 1985, p. 7.

**a - Les mécènes**

Soucieux d'attirer autour d'eux nobles, chevaliers, officiers et courtisans, souverains et princes rivalisent dans la recherche d'amusements variés. Une naissance, un mariage mais aussi les occupations quotidiennes, sont l'occasion de réjouissances parmi lesquelles les pas d'armes trouvent place<sup>1021</sup>.

L'appellation de mécènes renvoie à ceux qui financent ou apportent clairement leur soutien à l'organisation d'un ou de plusieurs pas. Le coût de ces entreprises chevaleresques étant élevé, le cercle des mécènes potentiels est assez restreint tant il nécessite une richesse affirmée. Dans le cadre des pas, les mécènes assument plusieurs rôles. Certains assument uniquement le rôle d'argentier. D'autres le prolongent en participant à la réalisation de l'événement. Enfin, il n'est pas rare qu'en bout de chaîne, ils s'offrent un rôle d'acteur dans la partition du spectacle.

Dans tous les cas, les mécènes sont responsables de la tenue d'un pas puisqu'il leur revient de l'autoriser ou de l'interdire<sup>1022</sup>. Par exemple, pour tous les pas qui se tiennent sur les territoires de Bourgogne, Philippe le Bon donne une autorisation au chevalier entrepreneur. Parmi les grands mécènes qui interviennent dans les pas d'armes, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, est certainement le plus impliqué puisqu'il autorise ou initie au moins six pas d'armes de 1443 à 1463. Le seigneur de Charny (1443), le seigneur de Haubourdin (1449), Jacques de Lalaing (1449), Adolphe de Clèves (1454), Guillaume Moulon (1458), Philippe de Lalaing (1463) et les trois associés Philippe de Crèvecœur, Pedro Vásquez de Saavedra et le Bâtard de Bourgogne (1463-1464), gardiens respectifs d'un pas, demandent tous une autorisation à leur duc pour combattre courtoisement. Pour les chevaliers, demander la permission de lancer un défi est généralement associé à une sollicitation financière<sup>1023</sup>. Les souverains et les princes sont habitués aux largesses tout en surveillant les dépenses. L'organisation de la seule journée des joutes du *Passo de la Fuerte Ventura* aurait coûté au moins douze mille florins à l'infant Henri d'Aragon<sup>1024</sup>.

Les mécènes paient rarement l'intégralité des sommes nécessaires à la tenue d'un pas. Mais, ils en coordonnent le financement. Lors du Pas de la Belle Pèlerine, le duc de Bourgogne

<sup>1021</sup> Emmanuel BOURASSIN, *Philippe Le Bon*, Paris, 1983, pp. 107-135. Philippe le Bon est amateur de divertissements, en témoigne son goût pour le jeu de paume, la chasse ou les bals.

<sup>1022</sup> Georges CHASTELLAIN, « Chronique », *Oeuvres de Georges Chastellain*, Kervyn de Lettenhove, volume 2, tome III, Slatkine Reprints, Genève, 1971, p. 466 : « lui prioit humblement que de grâce il lui souffrist faire joyeuseté en sa dite maison (...) sy le lui agréa le duc très libéralement et (...) lui assigna jour pour commencer son pas en la ville du Quesnoy, au 1<sup>er</sup> jour d'octobre ».

<sup>1023</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 3. *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 488, *La joute de la Dame Inconnue à Bruxelles*, *op. cit.*, pp. 474-479.

<sup>1024</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 446 : « doze mil florines arriba ».

négoce âprement avec la ville de Saint-Omer pour qu'elle paie une bonne partie des dépenses. Se justifiant par le spectacle offert, le duc exige une participation importante de la ville, notamment pour la préparation du terrain, qui s'élève déjà à plus de six cent quatre vingt livres (pour l'essartage, le nivellement, l'épandage du sablon et l'édification des lices)<sup>1025</sup>. Par ailleurs, la ville de Saint-Omer offre aussi au seigneur de Haubourdin une grosse somme d'argent<sup>1026</sup>. En échange, il s'engage par contrat à tenir le pas d'armes à Saint-Omer pendant trente jours « afin que par l'assemblée des seigneurs et autres qui à ceste cause se feroit en ceste dite ville, le peuple d'icelle et corps d'icelec y peust avoir prouffit »<sup>1027</sup>.

Le financement tripartite entre chevalier gardien, ville et prince mécène est fréquent. Ce mode de fonctionnement est semblable à celui des fêtes de villes, comme à Lille où le bailli, les échevins et les conseillers, redoutant une possible disparition des joutes organisées annuellement dans leur cité, décident de contribuer pour une part au paiement des dépenses supportées par le roi de la fête<sup>1028</sup>. Pour surmonter le problème du coût des joutes, leur organisation est souvent confiée à des confréries comme celle dirigée par « Le Prince des Esbatements » à Saint-Omer<sup>1029</sup>. Sur ce modèle, le Forestier de Bruges, le Roi de l'Épinette à Lille, le Prince de Plaisance de Valenciennes, le Roi des Ribauds de Cambrai, le Prince d'Amour de Tournai et les Corniauds de Douai peuvent être amenés à subventionner tout ou partie de la préparation d'une joute. Dans le cas des pas, les récits ne font pas apparaître de support ni d'aide pécuniaire des confréries bourgeoises. Cependant, ils reposent sur des montages financiers qui évitent de faire peser sur un même individu une trop lourde charge. La méthode n'évite pas les problèmes. En juin 1447, un différend voit le jour à la suite de joutes données à Amiens par Antoine de Rubempré et le seigneur de Contay : l'échevinage de la ville refuse d'assumer les dépenses « des lisses et toilles d'entre deux lisses, et espardre le fiens »<sup>1030</sup>. Finalement, l'intervention du duc de Bourgogne contraint la ville à assumer les dépenses malgré ses objections : « estoit à faire au prince des sos de espardre le fiens et faire l'entre

<sup>1025</sup> Archives Municipales de Saint-Omer, *Compte des argentiers*, années 1448-1449, fol. 169r/172r.

<sup>1026</sup> Archives Municipales de Saint-Omer, *Registre des délibérations du Magistrat*, années 1448-1472, fol. 2r : « la somme de quinze cens escus d'or de LXVIII gros la piece ».

<sup>1027</sup> Archives Municipales de Saint-Omer, *Comptes des argentiers*, années 1448-1449, fol. 163v/164r.

<sup>1028</sup> Jean-Pierre JOURDAN, *Pas d'armes, joutes et tournois dans le royaume de France et le duché de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle, op. cit.*, p. 140 : Philippe le Bon accorde par lettre patente du 28 février 1430 un subside de 300 livres, monnaie de Flandres au roi et aux quatre jouteurs et un droit d'assis ou relais de huit muis de vin et de XL livres à la ville de Lille tant que la fête de l'Épinette durera.

<sup>1029</sup> Archives Municipales de Saint-Omer, *Compte des argentiers*, année 1434, fol. 20 v<sup>o</sup> : « A Gilles de Seninghem, que nos seigneurs les maieurs lui ont ordonné paier, pour les liches des joustes qui furent faictes en l'an XXXIII derrain passé, par le Bastard de Renty, avec le prince des esbatements de cette ville, lequel en fut respondant... III Livres sols ».

<sup>1030</sup> Archives Départementales de la Somme, Amiens, BB VI, fol. 43r<sup>o</sup> (échevinage du 20 mars 1447).



deux »<sup>1031</sup>. Un contentieux amène également Pierre de Bauffremont, seigneur de Charny, à intenter un procès à propos du financement du Pas de l'Arbre Charlemagne<sup>1032</sup>. L'argent investi dans un pas ne relève donc pas de l'anecdote.

Parmi les mécènes, chacun adopte un mode personnel pour intervenir sur le déroulement d'un pas. Jean II, roi de Castille, délègue l'essentiel de ses prérogatives, en donnant de larges responsabilités à son connétable Álvaro de Luna<sup>1033</sup>. Autour du *Passo de la Fuerte Ventura*, plusieurs princes sont ordonnateurs des journées de joutes successives : l'infant Henri d'Aragon, Jean II, Álvaro de Luna et le roi de Navarre. Une sorte de mécénat pluriel se structure autour à cette occasion. Néanmoins, dans un contexte politique tendu, il revient au roi de Castille d'apparaître en chef d'orchestre de ces fêtes chevaleresques. Quelques années plus tard, toujours dans la Péninsule ibérique, Jean II est à la source de deux nouveaux pas d'armes, l'un en 1434, l'autre en 1440. Compte tenu de la relation qui existe entre lui et son connétable, il est difficile de dire lequel dirige effectivement ces fêtes chevaleresques. Il semble qu'Álvaro de Luna soit le véritable instigateur du *Passo Honroso*, tandis que son éloignement passager de la cour en 1440 fait de Jean II l'initiateur du *Passo de Valladolid*. En effet, dans ce dernier pas, si son majordome Ruy Díaz Mendoça gère la situation, l'intervention du roi qui met un terme aux combats de manière prématurée montre bien qu'il est le décideur dans cette entreprise. Pour le *Passo Honroso*, Suero de Quiñones semble bénéficier d'une autonomie plus grande. Les Quiñones participent à l'essentiel des dépenses du *Passo Honroso*. Ni le roi, ni le connétable de Castille n'assistent aux combats et la préparation est entièrement gérée par le gardien du pas et sa famille. Une fois l'autorisation délivrée, le roi de Castille paraît assez distant de cet événement.

En fait, selon les pas, l'action de mécène de Jean II varie : il peut être un personnage essentiel ou minime dans l'organisation et le déroulement des combats. Son successeur Henri IV de Castille, grand amateur de joutes, est à l'origine du *Passo de Madrid* en 1458<sup>1034</sup>. Lors de la venue d'ambassadeurs de Bretagne à Madrid, il fait organiser de nombreuses fêtes pour faire patienter ses hôtes avant de leur répondre<sup>1035</sup>. Parmi les réjouissances, un pas d'armes est tenu

<sup>1031</sup> Archives Départementales de la Somme, Amiens, BB VI, fol. 43v° (échevinage du 20 mars 1447).

<sup>1032</sup> Archives Départementales de la Côte d'or, Dijon, *Recettes générales de Bourgogne*, B 1713, (Année 1449), fol. 133r.

<sup>1033</sup> Fernán PÉREZ DE GUZMÁN, *Generaciones, semblanzas, op. cit.*, p. 713°: « mas dexaba todo el cargo dello á su Condestable, del qual hacia tanta y tan singular fianza, que á los que lo vieron fué estraña et maravillosa obra ».

<sup>1034</sup> Diego ENRIQUEZ DEL CASTILLO, *Crónica del Rey don Enrique el Cuarto*, B.A.E. 70, t. III, Madrid, 1953, p. 112 : « E como las cosas de sus estados subcedian prósperamente, la mayor parte del tiempo se distribuía en justas, convites, galas, juegos de cañas y correr toros ».

<sup>1035</sup> *Ibid.*, p. 113 : « entretanto que se daba conclusion en la demanda que traía, mandó que fuese hecha gran fiesta ».

par Beltrán de la Cueva, majordome d'Henri IV. Pour l'occasion, de larges frais sont engagés : 60000 maravédís sont dépensés par Henri IV de Castille pour faire construire une tour de bois servant de décor<sup>1036</sup>. Le souverain ne semble guère soucieux des dépenses considérables qu'il effectue<sup>1037</sup>. Néanmoins, une fois le financement du *Passo de Madrid* réalisé, Henri IV délègue les différentes tâches à assumer pour être seulement spectateur.

Miguel Lucas de Iranzo est un cas à part parmi les mécènes. Son exil forcé vers Jaén, dont il est le maître absolu, réduit son champ d'influence. Assoiffé de pouvoir et à la recherche de reconnaissance, à la manière des grands souverains dont il a pu entendre parler ou qu'il a côtoyés, il organise des faits d'armes aussi retentissants que possible. Lors du pas qu'il organise dans sa ville en 1462, il est certainement présent à toutes les étapes de sa mise en œuvre, laissant les combats pour ses chevaliers<sup>1038</sup>.

Le roi René est également connu pour son goût prononcé des fêtes chevaleresques, probablement marqué par ses racines angevines et aragonaises, l'influence de la cour de Bourgogne et ses voyages<sup>1039</sup>. Ses passages dans ses villes provençales de Tarascon, Aix, Arles et Marseille et son séjour en Italie, où il a pu assister à de nombreuses joutes, ainsi que ses lectures, expliquent son intérêt pour les spectacles de chevalerie<sup>1040</sup>. De 1445 à 1449, il est partie prenante dans quatre pas d'armes répertoriés, dont certains sont probablement davantage le fait de Charles VII. En effet, le roi de France, longtemps considéré comme un souverain qui ne s'intéresse pas aux joutes et aussi trop en difficulté pour en organiser, n'est pourtant pas absent du cercle des mécènes. Il est à l'origine des Pas de Nancy (1445), de Châlons-sur-Marne (1445), probablement de celui de Razilly (1446), des Joutes de Tours (1447), du Pas du Chevalier Aventureux à Bourges (1447 ou 1448) et de joutes également disputées à Bourges (1459). Toutefois, à Nancy, en 1445, le roi René, duc de Lorraine, est sur ses terres lorsqu'il organise l'événement et participe aux joutes pour célébrer l'accord de mariage de sa fille avec le roi d'Angleterre Henri VI. Il est le chef de l'équipe qui garde le pas tandis que le roi de France est à la tête de celle qui l'attaque. Le roi René a peut-être consulté Charles VII pour

<sup>1036</sup> Miguel Ángel LADERO QUESADA, « 1462 : un año en la vida de Enrique IV, rey de Castilla », *En la España Medieval*, n°14, Madrid, 1991, p. 16. En comparaison, un bon cheval coûte 9000 et une épée 150 maravédís.

<sup>1037</sup> *Ibid.*, p. 258. Pour une banale joute effectuée en 1462, à l'occasion de la venue du comte d'Armagnac à sa cour, Henri IV dépense 2852 maravédís pour la toile et 14000 pour le paiement du roi d'armes et de ses auxiliaires.

<sup>1038</sup> *Hechos del Condestable don Miguel Lucas de Iranzo*, *op. cit.*, pp. 56-60.

<sup>1039</sup> Françoise ROBIN, « Fêtes et divertissements profanes », *La cour d'Anjou-Provence*, Paris, 1985, pp. 46-52. Gabriel BIANCOTTO, « René d'Anjou et les chevaliers d'Arthur », *Le tournoi au Moyen Âge, Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale*, numéro 2, Lyon, 2003, pp. 113-133.

<sup>1040</sup> Françoise ROBIN, *La cour d'Anjou-Provence*, Paris, 1985, p. 42.

élaborer le plan d'action du pas mais par sa position d'accueillant, il en est l'organisateur<sup>1041</sup>. Mathieu d'Escouchy souligne d'ailleurs qu'il s'efforce continuellement de trouver de nouveaux jeux pour complaire au roi de France<sup>1042</sup>. Quelques mois plus tard, il participe activement au Pas de Razilly, à proximité de Chinon. En effet, même s'il revient certainement à Charles VII d'en avoir lancé le principe (puisque le pas se déroule sur ses terres) et que quatre de ses chevaliers en assurent la défense, le roi René est dépeint comme celui qui en a fait l'ordonnance, c'est-à-dire qu'il en a assumé l'organisation<sup>1043</sup>. De plus, c'est lui qui met en scène son désespoir amoureux, feint ou bien réel, en s'habillant tout de noir pour l'occasion. La même année, au Pas de Saumur, le roi René assure encore clairement le rôle d'entrepreneur<sup>1044</sup>. Il est décrit comme « le très puissant Roy de Cecille, seul commanceur et chief du pas »<sup>1045</sup>. Le choix du lieu, à proximité de l'un de ses châteaux, témoigne aussi de son action prépondérante. En outre, les juges qu'il a désignés comptent parmi ses plus fidèles serviteurs et tous les combattants sont ralliés à sa cause. Le poème du pas écrit que tout passe par la noble main du roi René<sup>1046</sup>. Il n'est donc pas seulement celui qui finance. Il dirige l'organisation en participant à la logistique et oriente la mise en scène. Le Pas de Saumur est ainsi entièrement contrôlé par le roi René qui attribue lui-même les prix aux meilleurs jouteurs<sup>1047</sup>. Quelques années plus tard, en 1449, dans son château de Tarascon, il est encore à la fois l'initiateur, l'organisateur, l'hôte et celui qui choisit le thème pastoral des joutes. À l'issue du dernier combat, le roi René est consulté pour remettre le prix à celui des assaillants qui a le mieux servi la pastourelle, c'est-à-dire à celui qui s'est montré supérieur aux autres à la lance<sup>1048</sup>. Ce dernier geste symbolise sa mainmise sur le déroulement du Pas de la Pastourelle.

En mécène modèle, Philippe le Bon ne se cantonne pas aux seules fonctions d'argentier. Quand il est disponible, il aime intervenir dans les différents rouages de la

<sup>1041</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 147 : « le Roy de Secille vint tout le premier sur les rancs ».

<sup>1042</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 42 : « s'efforçoit continuellement de faire et trouver de diverses manières de nouveaux jeux et esbatements pour complaire au roy ».

<sup>1043</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 3v : « Rene Danjou Roy de Cécile / Duc de Bar conte de Provence / de Lorraine par provéance / qui du pas a fait l'ordonnance ».

<sup>1044</sup> *Ibid.*, fol. 8r : « La fut ma dame Yollant / fille du prince excellent / qui premier fut sans mal tallent / entrepreneur de ce dit pas ». Le poème parle de Yolande d'Anjou, fille du roi René qui a épousé l'année précédente (1445) Ferry de Vaudémont.

<sup>1045</sup> *Ibid.*, fol. 24r.

<sup>1046</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4, fol. 5r : « Ains a cest pas garder acourt / chascun par bel et doulx maintien / je l'ay veu et je le scay bien / tout fut par la noblemain / du Roi René leur terrien / Prince et naturel seigneur ».

<sup>1047</sup> *Ibid.*, fol. 10v : « par les juges fut ordrené / comme de par le roy René / le pris a celui et donné / qui plain avoit fait vaillamment ».

<sup>1048</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 105.

réalisation. Le choix du lieu et de la date lui reviennent systématiquement. Par exemple, lorsque Philippe de Lalaing propose de tenir le Pas du Perron Fée à Bruxelles le 6 février 1463, le duc de Bourgogne en accepte le principe mais décide qu'il se déroulera à Bruges, le 28 avril 1463. Ses interventions ne s'arrêtent pas là : il porte parfois son regard sur le scénario du pas. À ce titre, l'immixtion du duc dans le Pas du Chevalier au Cygne est exemplaire. Après avoir désigné son neveu Adolphe de Clèves comme gardien, il lui indique quand le pas pourra être tenu. Il trie également les assaillants, préférant ses plus fidèles serviteurs et ses fils<sup>1049</sup>. Enfin, quand les champions sont dans les lices, le duc de Bourgogne s'impose encore au centre du spectacle, dans la tribune. Pourtant, le pas est disputé pendant les festivités qui entourent les Vœux du Faisan, pour lesquelles le duc de Bourgogne est déjà très occupé. Désireux de ne rien laisser passer, Philippe le Bon ne délègue qu'avec parcimonie : lorsque les joutes sont terminées, le banquet qui leur succède est organisé par Olivier de la Marche, serviteur fidèle. Toutes les étapes sont ainsi marquées de son sceau. Le duc de Bourgogne est un mécène avisé. S'il accepte des dépenses considérables, il s'autorise en échange à ajouter sa touche personnelle où bon lui semble. Parfois, le duc ne peut pas s'investir pleinement dans un pas. Par exemple, le seigneur de Charny est fournisseur de la dépense du Pas de l'Arbre Charlemagne<sup>1050</sup>. Philippe le Bon assiste à certains combats mais est trop occupé par les ambassades qu'il dirige pour s'impliquer personnellement dans la tenue des joutes. De même, Jacques de Lalaing tient le Pas de la Fontaine aux Pleurs de manière assez autonome. Le roi d'armes Toison d'or, fidèle serviteur du duc de Bourgogne, est délégué pour organiser et représenter son seigneur pour ce long événement<sup>1051</sup>. Qu'il délègue ou bien qu'il prenne part à l'organisation des pas tenus sur ses territoires, Philippe le Bon veille à s'assurer d'une « publicité » inégalable, en favorisant la multiplication des récits de ces fêtes, ce qui constitue une véritable propagande.

Quand Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon, devient à son tour duc de Bourgogne, il favorise la tenue du Pas de l'Arbre d'or, en 1468<sup>1052</sup>. Sur les traces de son père, il réutilise la figure d'Hercule mais délègue à Olivier de la Marche toute la partie artistique de l'événement<sup>1053</sup>. En homme de confiance et en spécialiste de la matière des armes courtoises, le chroniqueur bourguignon assume parfaitement sa mission. Cette manière de procéder permet au duc de se libérer pour d'autres activités, comme son père a montré qu'il était parfois possible de

<sup>1049</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, pp. 116-130.

<sup>1050</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 378 : Le seigneur de Charny est « chef et fournisseur de la dépense du pas ».

<sup>1051</sup> *Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, pp. 1317-1350.

<sup>1052</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, pp. 543-569.

<sup>1053</sup> Henri DUBOIS, *Charles le Téméraire*, Paris, 2004, p. 189. Marie Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la bibliothèque nationale de France*, *op. cit.*, p. 291.

le faire. Le Pas de la Dame Sauvage est lui aussi tenu par « congé et licence de monseigneur le duc de Bourgogne et de Brabant, Charles le Téméraire »<sup>1054</sup>. Cependant, la courte période pendant laquelle il est duc, de 1467 à 1475, ne lui laisse guère le temps d'en organiser d'autres, d'autant plus qu'il est en conflit armé permanent.

Quelles que soient les méthodes des princes mécènes et leur distanciation à l'égard de l'organisation des pas, ils désignent systématiquement les juges amenés à faire respecter le règlement. Pour cette raison, dans les cas litigieux, la décision finale revient aux mécènes qui commandent les juges. De même, pour désigner les vainqueurs et attribuer les prix, les arbitres sont-ils dépendants du bon vouloir du prince. La compréhension du déroulement et de l'issue d'un combat reposent donc sur la connaissance des modes de fonctionnement établi entre champions, mécènes et juges. En effet, les logiques d'affrontement sont largement déterminées par des facteurs externes au seul combat. Parfois, la situation des deux protagonistes est neutre et les juges ont alors un simple rôle d'application du règlement. Cependant, le plus souvent, les adversaires appartiennent à des groupes dont il faut ménager les susceptibilités. Les combats s'interprètent à la lumière de ce jeu triangulaire (combattants des deux camps, juges et mécènes) où vient en plus s'ajouter le regard des dames. Les juges doivent donc agir avec tact pour répondre aux problèmes de tricherie ou aux contestations. Suivant le contexte politique, le climat du pas et les intentions des combattants, certains regroupements de chevaliers peuvent exercer des pressions qui empêchent tout jugement équitable. La réalité du résultat brut d'une rencontre semble s'effacer derrière les puissantes forces politiques qui sont à l'œuvre. Les pas sont des moments de jeu pour certains, mais un jeu sérieux pour ceux qui les organisent.

Pas de pas sans mécène. Mais le rôle du prince va au-delà de la seule délivrance d'une permission de combattre. Il est également « producteur », « réalisateur » et parfois même « acteur » du pas. En assumant l'aspect financier et logistique de l'événement, le prince fortuné s'arroge de larges prérogatives dans l'organisation du pas. Avec des intérêts différents mais convergents autour des questions d'argent et de pouvoir, les chevaliers exécutent leur mission courtoise. De l'idée à la réalisation du pas, une bonne entente (parfois empreinte de soumission de la part des chevaliers) est nécessaire entre le financier, l'organisateur et le gardien du pas.

Amateurs de joutes au sens premier du terme puisqu'il aime y participer ou les observer, les ducs de Bourgogne, le roi René, Jean II et Henri IV de Castille développent une intense activité de mécénat chevaleresque. Le degré de contrôle que souverains et princes exercent varie d'un pas à l'autre. Quel que soit leur investissement financier, les mécènes travaillent en étroite collaboration avec les autres organisateurs pour marquer de leur empreinte

---

<sup>1054</sup> Olivier de la MARCHE, *Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, op. cit., pp. 55-95.

les combats. Les caractéristiques spectaculaires des pas d'armes et des emprises semblent être consciemment utilisées dans une logique d'affirmation de leur pouvoir, comme une compétition entre rois, princes et grands seigneurs.

### **b - Des retombées économiques**

D'un point de vue économique, il faut distinguer les pas qui sont tenus sur un jour et les événements plus longs. En effet, si une journée de spectacle peut générer une activité commerciale supplémentaire, les pas d'armes offrent souvent des affrontements réguliers et plus durables, engendrant un surcroît plus conséquent.

#### ➤ **La main d'œuvre**

Les chroniqueurs ne sont pas très bavards au sujet des hommes qui préparent les lieux des combats. Seul Pero Rodríguez de Lena apporte une quantité importante d'informations dans sa chronique du *Passo Honroso*. Il recense les différents métiers nécessaires : armuriers, forgerons, charpentiers et menuisiers, préparateurs de lances, tailleurs, brodeurs<sup>1055</sup>. Sans les citer tous, il évoque le travail des hommes qui préparent l'espace d'évolution des chevaliers, ceux qui s'occupent des tribunes, décorent, fournissent des vêtements et façonnent le matériel de joute.

Dans tous les pas d'armes, une logistique similaire préside à l'installation des lices, des clôtures et des tribunes. Des maisons, des tours, voire même de petits châteaux de bois sont également érigés. Le décor est apprêté par des artisans ou artistes peintres, sculpteurs et tapissiers. Les fournitures en vêtements, équipements et armes sont acheminées à proximité des lieux d'affrontements et une quantité importante de travailleurs est prévue sur place pour toute la durée des joutes. L'hébergement et la restauration mobilisent également une grande quantité d'individus, en particulier parce que chaque journée de combat se prolonge par un banquet. Tout ce qui est nécessaire à la tenue d'un pas – d'autant plus s'il est prévu pour durer – fait l'objet d'une préparation minutieuse qui nécessite une main d'œuvre nombreuse et qualifiée dans des domaines précis.

#### ➤ **Le montage des lices et des tribunes**

L'espace d'évolution des pas d'armes et emprises nécessite certaines dispositions. La surface qui permet aux deux chevaliers de se croiser mesure près d'une centaine de mètres pour une largeur minimale de dix mètres.

---

<sup>1055</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 8.

Des ouvriers répandent de la paille, du fumier ou du sable sur l'aire de combat. Cette nature de sol est adaptée à l'évolution des chevaux et amortit les chutes<sup>1056</sup>. Au Pas de la Fontaine aux Pleurs, le pré qui sert de lieu de combat a été recouvert de sablon, probablement issu d'une plage des bords de Saône<sup>1057</sup>. Au minimum, le travail d'une dizaine d'hommes et de plusieurs transporteurs est nécessaire à ce stade des préparatifs. En effet, couvrir cent mètres sur dix mètres pour une hauteur de revêtement de dix centimètres représente un épandage de 100m<sup>3</sup> de sable. Le lieu peut demander à être aplani, notamment lorsqu'il se situe en milieu naturel. Parfois, il faut aussi enlever les pavés qui recouvrent la place du marché<sup>1058</sup>. Préparer le terrain nécessite déjà une main d'œuvre coûteuse et importante. Si les chroniqueurs n'insistent pas sur ce sujet, ce travail est pourtant considérable.

Autour de la zone de combat, des emplacements pour les spectateurs sont aménagés. Des efforts sont réalisés pour les tribunes des spectateurs de marque, des juges, des officiers d'armes, des écrivains et des musiciens. Ces installations nécessitent encore l'intervention de plusieurs corps de métiers.

Toutes les constructions du Moyen Âge utilisent le bois comme matériau de base. Pour un pas d'armes, il est omniprésent puisqu'il sert à fabriquer les lices, les échafauds (ou tribunes), les bancs, les tentes et les tours. Par exemple, au Pas de l'Arbre Charlemagne, le bois sert à construire une maison charpentée et couverte, dressée au bord des lices<sup>1059</sup>. Pero Rodríguez de Lena rapporte qu'après avoir coupé une grande quantité de bois dans les forêts des *concejos* de Luna, Ordas et Valdellamas, à environ cinq lieues du pont du *Passo Honroso*, pas moins de trois cents chariots tirés par des bœufs ont été nécessaires au transport<sup>1060</sup>. Aux ouvriers coupant le bois et le transportant, s'ajoutent aussi les menuisiers, charpentiers et cloutiers. Entre les joutes et le tournoi qui s'ensuit dans le cadre du Pas de l'Arbre d'or, des manouvriers doivent intervenir pour abattre la toile et la loge des juges afin d'agrandir l'espace d'affrontement<sup>1061</sup>.

Une lourde logistique précède la tenue des pas d'armes. Le choix du lieu des affrontements est lié à des contraintes financières et à des impératifs de commodité. Plus un pas

<sup>1056</sup> *Les chroniques de la ville de Metz*, Metz, 1838, p. 200. L'auteur explique clairement que le sol a été aménagé pour que les jouteurs évitent de se faire mal en tombant, lors de combats courtois tenus en 1437 à Metz.

<sup>1057</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 433.

<sup>1058</sup> Jean Pierre JOURDAN, *Pas d'armes, joutes et tournois dans le royaume de France et le duché de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 135 : Les joutes de l'Épinette, qui ont lieu quasiment chaque année à Lille, nécessitent de dépaver et recouvrir de fumier et de sable la place du grand marché.

<sup>1059</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 378.

<sup>1060</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 7 : « E anduvieron muchos maestros é trabajadores en la dicha lavor ».

<sup>1061</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 566.

doit durer, plus la zone de combat est travaillée et choisie minutieusement. En revanche, pour les emprises qui ne comportent souvent qu'un seul combat, un lieu habituel de rassemblement est retenu. De préférence, il doit être peu coûteux à aménager, comme en témoigne le différend entre Antoine de Rubempré et Louis, seigneur de Contay, chacun se refusant à assumer la dépense concernant la préparation du terrain et la mise en place des lices pour une joute à Amiens en 1447<sup>1062</sup>.

### ➤ Artisans décorateurs

Dans les chroniques, peu de précisions sont données sur ceux qui conçoivent les décors. Mais, les longues descriptions qui détaillent les lieux de combat permettent d'imaginer les nombreux artisans qui se cachent derrière ces riches tableaux. Par exemple, le château de bois construit pour agrémenter le *Passo de la Fuerte Ventura* est peint de manière à donner l'illusion qu'il est en pierre : un travail décisif des décorateurs a fait suite à celui des charpentiers et menuisiers<sup>1063</sup>.

Dans la chronique du *Passo Honroso*, Pero Rodríguez de Lena rend hommage au travail de Nicolás Francés, sculpteur de renom qui a taillé une statue de marbre pour l'occasion. En accordant cette place à l'artiste dans sa chronique, il montre tout l'intérêt qu'il porte à ce genre de décorateurs. Les mécènes eux-mêmes apprécient leurs services et si le travail artisanal commun n'est pas reconnu, celui des artistes semble jouir d'une certaine notoriété. Les tailleurs ont parfois également un travail important. Au Pas de l'Arbre d'or, Jean de Haynin ne manque pas de préciser que « la plupart des seigneurs, dames, damoiselles et mesmes les pages de mondit seigneur le duc renouvelèrent journellement leurs habitz »<sup>1064</sup>.

Toutefois, la question des salaires des manœuvres, artisans ou artistes n'est jamais envisagée par les chroniqueurs. Il faut utiliser d'autres sources pour approfondir cette question. Ainsi, peut-on savoir qu'un peintre nommé Colart de Saulty a reçu quarante sous pour ses travaux sur les décors du Pas de la Pèlerine<sup>1065</sup>. Généralement, les artisans sont payés au fur et à mesure de leur travail et il n'est pas rare qu'ils soient rétribués en nature, sur des pièces qui auront été utilisées pendant la durée du pas. Ceux qui ont participé à l'élaboration des décors ou

<sup>1062</sup> Archives départementales de la Somme, Amiens, BB VI, *échevinage du 20 mars 1447*, fol. 43r.

<sup>1063</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 446.

<sup>1064</sup> Jean de HAYNIN, *Les mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies. 1465-1477*, tome 1, Mons, 1842, p. 131.

<sup>1065</sup> Archives Municipales de Saint-Omer, *Comptes des argentiers*, années 1448-1449, fol. 171r : « pour avoir paint sur les maisons (des) liches, V escus des armes de mon seigneur le Duc et deux bannerolles, mises sur icelle maison : quarante sols ».



qui ont servi pendant le pas peuvent ainsi récupérer certaines étoffes, parties d'armure, morceaux de toile ou de bois des lices<sup>1066</sup>.

Comme les manœuvres, transporteurs et ouvriers du bois, les décorateurs sont oubliés des chroniqueurs. Leur présence n'est généralement attestée que par le fruit de leur travail. Nombreux, ils doivent exceller car les décors font l'objet d'une sorte de compétition entre les organisateurs de pas, à celui qui produira le plus extraordinaire. Leur rôle est donc important car du résultat de leur travail dépend en partie la réussite du pas.

#### ➤ **Ouvriers spécialisés**

Une fois le pas commencé, d'autres catégories de travailleurs sont sollicitées. En effet, le matériel de combat fait l'objet d'une attention particulière. Fourriers, forgerons, armuriers doivent veiller à ce que rien ne manque. Selliers et cloutiers sont aussi au bord des terrains de combats, prêts à intervenir<sup>1067</sup>. Cependant, il faut un incident ou une situation particulière pour que le labeur de ces hommes soit mis en lumière. Par exemple, Antoine de la Salle précise que lors des tournois, si les épées présentées sont trop rabattues, elles sont limées sur place au moyen d'une grosse pierre de meule<sup>1068</sup>. La difficulté rencontrée par un armurier pour fermer le harnais de jambe de Girard de Roussillon retient également l'attention du chroniqueur du Pas de la Fontaine aux Pleurs<sup>1069</sup>. De manière éparse, les indices laissés par les chroniqueurs permettent de conclure à une forte présence de travailleurs, disponibles à tout moment à proximité de l'aire de combat.

Pero Rodríguez de Lena ajoute la présence de serviteurs, à la disposition des chevaliers à l'intérieur des lices. Dans les chroniques de la Péninsule ibérique, ils sont appelés *criados* tandis qu'en France il est question de pages ou parfois d'écuyers. Appartenant le plus fréquemment à la famille du chevalier, ils sont à la fois à son service et font leur apprentissage des armes. Pour eux aussi les pas sont l'occasion de récupérer quelques quotes-parts. À l'issue des combats du Pas de l'Arbre d'or, Jean Le Tourneur, premier valet de chambre du gardien du

<sup>1066</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469, op. cit.*, p. 93 : « les vallets et la commune de la compagnie coururent aux trois housseures de velours, les prinrent et les deschirèrent, et en prinst chascun sa pièche ».

<sup>1067</sup> Jean Pierre JOURDAN, *Pas d'armes, joutes et tournois dans le royaume de France et le duché de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle, op. cit.*, p. 242 : Lors des joutes célébrant le mariage d'Antoine de Rethel, l'an 1402, Jean sans Peur rétribue divers individus, parmi lesquels : un sellier, un cloutier, un bouclier, un peintre...

<sup>1068</sup> Antoine de la SALLE, « Des anciens tournois et faitcz d'armes », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois, op. cit.*, p. 212 : « se font porter leurs espées par les roys d'armes et héraulx ; se elles sont peu rabattues, sur une grosse pierre mollar, là assise, le font limer ».

<sup>1069</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1332.

pas lui réclame comme un dû sa robe de parade en drap d'or cramoisi<sup>1070</sup>. Celle-ci vaut « dix mille francx », ce qui représente une somme considérable<sup>1071</sup>.

Un pas d'armes bouleverse donc l'économie locale en sollicitant une véritable armée de travailleurs, du simple manœuvre à l'artiste reconnu, du maître de cuisine au forgeron.

### ➤ Organisation générale et intérêts commerciaux

Les chroniqueurs ne se lassent pas de raconter que les joutes se terminent par de grands repas. L'objet n'est pas d'aborder ici cette question en profondeur mais il est indispensable d'associer le temps de la fête et du repas à celui des joutes. Pour un bon fonctionnement, les individus sollicités sont très nombreux, entre ceux qui fournissent les denrées, ceux qui les achètent, les préparent et les servent. Toute journée de combat étant suivie d'un banquet, ces catégories de serviteurs sont donc présentes du début du pas, dès que les invités arrivent, jusqu'au dernier repas, pour une mobilisation qui peut durer plusieurs semaines. Lors du *Passo Honroso*, qui s'étale sur trente jours, un maître de salle (Velasco Perez), un responsable de la coupe (Rodrigo de León) et deux dépensiers (Alfon Alvarez de Arroyas et Pero Vives de Laguna) sont à la tête d'une équipe de nombreux serviteurs pour s'occuper des repas<sup>1072</sup>.

L'hôtellerie est également essentielle pour les organisateurs. Il s'agit de bien accueillir ceux qui viennent combattre ou assister au spectacle, la réputation de l'événement en dépend. Aussi, hébergement et restauration sont-ils des points sensibles. Au Pas de l'Arbre Charlemagne, trois châteaux reçoivent les différents participants. S'ils n'ont pas été érigés pour l'occasion, Olivier de la Marche précise que chacun d'eux a été spécialement tapissé et garni de vaisseliers pour l'événement<sup>1073</sup>. Les repas sont servis dans ces différents lieux et mobilisent quantité de serviteurs.

Plus un pas dure longtemps, s'adresse à des chevaliers étrangers, multiplie les combats et plus la restauration et l'hôtellerie sont difficile à gérer. La proximité d'une zone commerciale dynamique est donc préférable.

Le XV<sup>ème</sup> siècle représente un moment de formidable développement des échanges commerciaux de la Castille. Les pays d'« en haut » du duc de Bourgogne connaissent ce même essor. L'émergence des pas d'armes en tant que joutes élaborées, spectaculaires, internationales et nécessitant des investissements importants est ainsi liée à l'essor économique et à la vitalité des échanges entre la Péninsule ibérique, le royaume de France, d'Angleterre et les territoires

---

<sup>1070</sup> Jean de HAYNIN, *Les mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies. 1465-1477*, tome 1, Mons, 1842, p. 116.

<sup>1071</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>1072</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 64.

<sup>1073</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 379.

de Bourgogne. Le commerce, activité centrale dans les différentes zones où se développe le phénomène des pas, explique de nombreuses orientations politiques ou sociales<sup>1074</sup>. La corrélation entre le dynamisme économique d'une ville ou d'une région et le lieu où s'effectue un pas d'armes est indiscutable.

La Castille se caractérise par un dynamisme commercial croissant tout au long du XV<sup>ème</sup> siècle. Les foires, comme celles de Medina del Campo, offrent aux marchands la possibilité d'acheter et de vendre dans des conditions intéressantes et développent une activité importante avec l'Aragon, le Portugal et le Languedoc<sup>1075</sup>. Cependant, le commerce ne s'arrête pas au seul temps des foires, il fonctionne toute l'année. Burgos génère ainsi une forte activité économique par sa route maritime ouverte sur les Flandres. De même, les marchandises qui arrivent à Valladolid peuvent avoir une origine lointaine : Flandres, Italie (Florence), Angleterre, Aragon, Gênes ou encore Cordoue<sup>1076</sup>. La Navarre connaît aussi une activité florissante<sup>1077</sup>. La Péninsule ibérique apparaît donc comme une terre d'échanges, notamment par ses ouvertures maritimes et ses frontières avec des zones dynamiques. Le royaume d'Aragon est spécialisé dans le transport en Méditerranée tandis que le Portugal et la Galice, s'ouvrant sur l'océan, font une bonne partie de leur négoce avec l'Angleterre et les Flandres. Pour la Castille, au cœur de la Péninsule, le commerce est un vecteur de connaissance de l'étranger, soit parce que les Castillans se déplacent pour exporter leurs marchandises, soit parce que les marchands y viennent pour faire leur négoce ou bien la traversent pour se rendre sur un lieu de vente privilégié.

Dans la Péninsule ibérique, les pas se situent dans les grands centres de vie. L'intense activité économique et politique de Valladolid, Barcelone ou plus tardivement Madrid est explicative du choix de ces villes comme lieux des combats. Les mêmes observations résultent de l'analyse des pas bourguignons. Bruges, Gand, Bruxelles ou Lille sont des hauts lieux de commerce convenant parfaitement à la tenue d'un pas ou d'une emprise. Dans le cas des territoires d'« en bas » du duc, le choix du lieu du Pas de la Fontaine aux Pleurs n'est pas anodin. Comme le rappelle Élisabeth Gaucher, Chalon-sur-Saône est une ville très prisée pour ses foires qui attirent d'autant plus de visiteurs que l'activité commerciale donne lieu à des fêtes rassemblant princes et chevaliers<sup>1078</sup>. De même, le Pas de l'Arbre Charlemagne est-il aussi tenu

<sup>1074</sup> Adeline RUCQUOI, *Histoire de la Péninsule ibérique*, Paris, 1993, p. 357.

<sup>1075</sup> Charles Emmanuel DUFOURQ, Jean Gauthier DALCHÉ, *Histoire économique et sociale de l'Espagne chrétienne au Moyen Âge*, Paris, 1976.

<sup>1076</sup> Adeline RUCQUOI, *Valladolid au Moyen Âge (1080-1480)*, Paris, 1993, p. 508.

<sup>1077</sup> Béatrice LEROY, *Le royaume de Navarre. Les hommes et le pouvoir XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle*, Biarritz, 1995, pp. 225-226.

<sup>1078</sup> Élisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle)*, op. cit, p. 561.

dans une zone d'intense activité. La ville de Dijon et l'axe routier qui mène de Nuits à Beaune sont particulièrement dynamiques du point de vue des échanges. Moins touchée par le phénomène des pas, l'Angleterre concentre une bonne partie de l'activité marchande du royaume à Londres, grâce à son port protégé. C'est là que se tiennent la plupart des emprises. Les considérations économiques ne paraissent pas être aussi déterminantes dans le choix des lieux des pas français. Nancy et Châlons-sur-Marne sont des villes actives à fort transit mais Chinon et Saumur ne sont pas particulièrement dynamiques du point de vue marchand. La sélection des terrains des combats français repose davantage sur des motifs géopolitiques.

D'une manière générale, les pas et emprises sont organisés dans des villes à fort potentiel économique ou bien sur des axes routiers importants pour le commerce. Les promoteurs des pas ont intérêt à faire converger les combattants vers les grands centres marchands pour assurer le succès de leur entreprise.

Le choix des lieux de combat s'effectue en fonction de plusieurs critères. L'endroit doit être facilement accessible et offrir une aire de spectacle suffisante. Il doit aussi permettre l'acheminement aisé du matériel nécessaire. La commodité est donc un facteur déterminant.

Lorsqu'un pas est implanté en ville, la localisation précise des combats s'effectue soit sur la place du marché, soit sur une grande place dans les faubourgs. La place du marché est le lieu quasi-idéal puisque par définition, l'endroit offre des facilités d'acheminement des denrées et du matériel, sans perturber le travail habituel des commerçants. Près de la moitié des pas se déroulent donc dans ce cadre : *Passo de la Fuerte Ventura*, Pas de Nancy, de Châlons-sur-Marne, du Chevalier au Cygne, du Perron Fée ou de la Dame Sauvage ont lieu sur des places de marché. En ce qui concerne les emprises d'armes, une majorité de combats s'y effectue aussi. Au sein des villes, les lieux de commerce et de combats courtois se superposent : le cœur économique des cités est aussi le centre festif.

Parfois, les faubourgs de la ville ou un axe routier important sont préférés aux places des marchés. Ces dernières sont spacieuses mais lorsqu'il s'agit d'accueillir des centaines de chevaliers disposant de plusieurs montures de plus grands espaces sont nécessaires. Sortir de la ville ne signifie pas s'éloigner de l'activité économique. Il s'agit de la déplacer ou bien de la prendre au passage, le lieu des combats restant en contact avec les marchands. Par exemple, pour construire les tribunes et la tour de bois du *Passo de Madrid*, il est plus simple d'utiliser le matériel qui se trouve à proximité. De même, les draperies qui servent à l'événement, arrivant d'une autre ville, sont livrées directement. Le côté pratique d'un lieu spacieux et sans contrainte d'accès entraîne des questions logistiques nouvelles puisque rien n'est vraiment sur place. Notamment, il faut approvisionner en vivres. Pour cette raison, la relative proximité d'une ville dynamique est un atout car il est toujours possible d'y trouver les personnes qualifiées pour

assumer au mieux les différentes tâches. Le *Passo Honroso*, qui se déroule sur une voie de passage, bénéficie des soutiens des deux villes les plus proches (Astorga et León) ainsi que des demeures appartenant aux Quiñones, situées non loin des lices, preuve que la détermination du terrain de combat n'est pas laissée au hasard<sup>1079</sup>. Choisir un endroit connu pour son activité commerciale, sa fréquence de passage, son aspect pratique pour stocker le matériel, accueillir et approvisionner les participants est une étape décisive dans la réussite d'un pas. Les organisateurs de pas optent pour des villes ou terrains dont la capacité et la qualité de l'accueil ne font aucun doute. Il s'agit donc d'endroits rompus à l'exercice du négoce et de l'hébergement, se situant au cœur d'une importante voie de commerce.

Quel que soit le lieu où il organise un pas, « le prince manifeste sa puissance économique, son aptitude à loger, nourrir, vêtir, armer, récompenser une multitude de participants »<sup>1080</sup>. La tenue d'un pas, d'autant plus qu'il est long et accueille de nombreux combattants et spectateurs, modifie l'activité commerciale de la ville, voire de la région. « Comme toute fête, les tournois ou pas de joutes développent toute une activité d'échanges qui dynamisent l'économie des villes », constate Jean-Pierre Jourdan<sup>1081</sup>. Des pas de l'ampleur du *Passo Honroso*, du Pas de Saumur ou du Pas du Perron Fée regroupent plus de quatre-vingt chevaliers. Si tous ne résident pas pendant toute la durée des combats (qui peut s'étaler sur plus de trente jours), ils séjournent vraisemblablement au moins une semaine à proximité. De plus, les chevaliers étant généralement accompagnés de jeunes pages, d'écuyers et de serviteurs, l'afflux est considérable. À cela s'ajoutent encore les spectateurs et le nombreux personnel dévolu à l'organisation des festivités. Une foule de personnes gravite donc en permanence autour des lieux de joutes. Un pas comme celui de la Fontaine aux Pleurs est une source régulière et durable de revenus. Tenu pendant plus de huit mois, il repose sur une logistique continue d'hébergements, de nourriture et de services divers. Au flot des résidents permanents qui assurent la continuité de l'événement s'ajoute celui plus ponctuel du public, nombreux et de qualité.

Le surcroît d'activité se ressent avant (il faut préparer les lieux), pendant et même après les combats, comme en témoigne la construction d'un monastère pour célébrer la tenue du

---

<sup>1079</sup> Luis ALONSO LUENGO, *Don Suero de Quiñones el del Passo Honroso. Estampas del camino de Santiago*, León, 1982 : p. 125 : « alojamiento para la nobleza que asistirá al Passo, en el Castillo de Laguna de Negrillos, en el de Quintana de Marco y en la hospedería del Hospital ».

<sup>1080</sup> Nicole GONTHIER, « Introduction », *Le tournoi au Moyen Âge, Cahiers du Centre d'Histoire médiévale*, n°2, Lyon, 2003, p. 8.

<sup>1081</sup> Jean-Pierre JOURDAN, « Les fêtes de chevalerie dans les états Bourguignons », *Jeux, sports et divertissements au moyen âge et à l'âge classique, op. cit.*, p. 270.

*Passo de Madrid*<sup>1082</sup>. Dans certain cas, les princes dépensiers qui veulent étaler leur richesse offrent une manne financière très importante, ce qui suscite l'intérêt et les convoitises : nombre d'individus se pressent autour de l'événement pour essayer de glaner çà et là quelques subsides.

De leur côté, les organisateurs de joutes ont bien compris les profits financiers et commerciaux qu'ils peuvent tirer de ce genre de manifestation : « sont maintes citez et bonnes villes que incontinent mandent aux princes et aux chiefz, presenter grans dons à supporter leurs despences, pour en avoir honneur, et des survenans le grant prouffit »<sup>1083</sup>. Même s'il est difficile à mesurer, l'impact économique d'un pas est bien réel. Il génère un surplus en matière d'hôtellerie et de restauration, un accroissement des activités liées à la pratique des armes et du cheval et aussi des commandes particulières de draperie, d'éléments de décor et de bijoux destinés à récompenser les participants.

De plus, un véritable négoce semble se mettre en place autour de ce qui est spécifique aux joutes. En 1428, Lille vend des lices à Bruges<sup>1084</sup>. En 1439, Saint-Omer achète à son tour des lices à Bruges<sup>1085</sup>. Plus encore, les villes tentent des négociations avec les princes dont elles dépendent. Souvent, la discussion porte sur une exemption de taxe que le prince ou le duc concède contre l'organisation de joutes. Le cas est avéré pour le Pas de la Belle Pèlerine. La ville envoie plusieurs délégations auprès de Philippe le Bon pour obtenir une réduction des dépenses liées à l'événement. Elle demande notamment au duc de Bourgogne de renoncer à son privilège de ne payer le lot de vin que trois deniers lorsqu'il réside à Saint-Omer<sup>1086</sup>. Philippe le Bon accepte à condition que la ville paie le transport du bois, du sable et la mise en place des lices<sup>1087</sup>. La ville de Saint-Omer, qui a engagé le seigneur de Haubourdin pour une somme importante, n'a pas une démarche philanthropique. Il n'est pas possible de chiffrer exactement les avantages financiers que la ville en retire puisque le gain principal est une stimulation de son commerce. Cependant, les échevins de Saint-Omer souhaitent organiser ce pas « pour la grant asssemblée de nobles personnes, princes et aultres qui advenront, dont diversement le ville

<sup>1082</sup> Diego ENRIQUEZ DEL CASTILLO, *Crónica del Rey don Enrique el Cuarto, op. cit.*, p. 113. Le monastère est de l'ordre des hiéronymites. Il fut transféré à Madrid en 1502 et devint San Jerónimo el Real.

<sup>1083</sup> Antoine de la SALLE, « Des anciens tournoys et faitcz d'armes », *Traicté de la forme et des devis comme on faict les tournois, op. cit.*, p. 221.

<sup>1084</sup> Évelyne VAN DEN NESTE, *op. cit.*, p. 84. Bruges fait venir le parc du château de Lille dans huit bateaux plats.

<sup>1085</sup> Archives Départementales du Nord, Lille, B 1966, fol. 132v.

<sup>1086</sup> M. PAGART D'HERMANSART, *Les frais du pas d'armes de la Croix Pèlerine, Saint-Omer, 1892*, p. 5 : « Députation envoyée à Bruxelles qui obtient du duc de renoncer à prendre pendant son séjour à Saint-Omer le vin pour son usage et celui de sa suite à raison de 3 deniers le lot (Avril 1449) ». C'est au titre de comte d'Artois que Philippe le Bon bénéficie habituellement de ce prix.

<sup>1087</sup> *Ibid.*, p. 6.

et le peuple porroit gaignier »<sup>1088</sup>. Malcolm Vale rappelle l'existence de sociétés ou de fraternités de jouteurs comme l'Ours Blanc à Bruges ou la Compagnie du Prince d'Amour à Tournai, qui cimentent les relations entre les clans les plus riches des oligarchies urbaines et prêtent main forte dans l'organisation des joutes<sup>1089</sup>.

Les répercussions économiques d'un pas sont donc difficiles à évaluer mais elles touchent à différents corps de métiers, d'une manière parfois considérable. Les enjeux autour sont importants, comme en témoigne la lutte entre les villes pour convaincre certains entrepreneurs d'y effectuer la garde d'un pas<sup>1090</sup>. L'activité commerciale qui se développe alors est intense. En prélude au déroulement de l'événement, les tractations vont bon train entre les protagonistes qui se partagent l'organisation. L'argent et le négoce structurent les pas d'armes.

### c - Le flux des pèlerins

L'association entre pèlerinages et pas d'armes peut surprendre. En effet, ce qui appartient au domaine de la religion ne présente pas, à première vue, de relation directe avec la pratique courtoise des armes. D'ailleurs, les recommandations de l'Église à travers la chrétienté pour dissuader les chevaliers de ce genre d'activités sont nombreuses au cours des siècles précédents. Toutefois, au XV<sup>ème</sup> siècle, elles se font plus rares. Les joutes qui se développent lors des pas d'armes sont orchestrées de telle sorte qu'elles paraissent moins violentes et donc peut-être plus conformes aux préceptes de l'Église. De plus, la parole de l'Église ne s'est jamais exprimée d'une seule voix, et la condamnation unanime des combats courtois de chevalerie n'a jamais été évidente. Probablement peut-on voir là un parallèle avec la manière dont le corps traverse le discours chrétien, tantôt déprécié et associé à l'homme pêcheur, tantôt rapporté au corps idéal du premier homme et de la première femme<sup>1091</sup>. Entre attraction et répulsion, une sorte de compromis semble s'être établi, qui consiste à tolérer ces combats courtois d'un côté, en attendant de l'autre une réponse aux sollicitations de l'Église, en particulier lorsque celle-ci réclame un bras armé pour partir en croisade. Cet arrangement

<sup>1088</sup> Antoine de la SALLE, « Des anciens tournois et faitz d'armes », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois*, *op. cit.*, p. 205.

<sup>1089</sup> Malcolm VALE, « Le tournoi dans la France du Nord, l'Angleterre et les Pays-Bas (1280-1400) : étude comparative », *op. cit.*, pp. 263-270.

<sup>1090</sup> M. PAGART D'HERMANSART, *Les frais du pas d'armes de la Croix Pèlerine*, *op. cit.*, pp. 4-5 : « et pour avoir ledit gaingnage, ceulx des villes de Bruges, Lille et Arras avoient offers grans sommes de deniers... »

<sup>1091</sup> Jacques GELIS, « Le corps, l'Église et le sacré », *Histoire du corps. De la Révolution à la Grande Guerre*, (Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE, Georges VIGARELLO, dir.), tome 2, *op. cit.*, p. 18 : « Un balancement traverse donc le discours chrétien sur le corps et les images qu'il suscite : un double mouvement d'anoblissement et de mésestime du corps ».

implicite permet par exemple de comprendre que Gonzalo de Barros, écuyer du doyen de l'église de León, soit présent parmi les combattants du *Passo Honroso*.

Combats courtois et dévotion ne sont donc pas deux domaines strictement délimités s'excluant l'un l'autre. Dans ce cadre, le pèlerinage apparaît même parfois dans la suite logique d'un combat courtois. L'Église n'exprime pas une position claire, c'est pourquoi les chevaliers affichent leur détermination pour aller en pèlerinage, comme un signe de respect supplémentaire envers elle. L'anecdote rapportée par Mathieu Paris en est exemplaire. L'auteur raconte que, lors d'un jeu de la Table Ronde qui se déroule en 1252 en l'abbaye de Wallenden, Arnold de Montigny trouve la mort, frappé par la lance de Roger de Lembrun. Ce dernier décide alors d'entreprendre un pèlerinage pour le salut de l'âme du défunt<sup>1092</sup>. Au XV<sup>ème</sup> siècle, les freins de l'Église, des grands seigneurs ou des villes pour empêcher les affrontements parce qu'ils seraient contraires au jugement de Dieu ne sont plus activés avec autant d'énergie que lors des siècles précédents. Au contraire, beaucoup trouvent leur intérêt dans ce genre d'événement. En revanche, combattre courtoisement sans s'en remettre à Dieu reste perçu très négativement. Olivier de la Marche relève que le seigneur de Ternant ne porte pas de bannière en signe de dévotion à Dieu dans son combat contre Galiot de Baltasin. Les remarques du chroniqueur indiquent que cette attitude est désapprouvée : « laquelle chose je ne prise point : car plus est l'homme de haut affaire, plus doit à Dieu de reconnoissance »<sup>1093</sup>.

Jouter se situe donc à la limite de ce qui est acceptable pour un bon chrétien. Après un combat courtois, les chevaliers s'empressent d'accomplir un geste pieux, qui saura faire oublier tout excès, afin de ne pas subir les foudres de l'Église, ou pour remercier le ciel de la victoire. Les pèlerinages, qui nécessitent de voyager, s'accordent bien avec le mode de vie des chevaliers jouteurs et sont une excellente manière de montrer sa dévotion tout en respectant une logique chevaleresque. Sans lien direct apparent, pas d'armes et pèlerinages ont néanmoins un point commun : les jouteurs participent aux deux avec un engouement très démonstratif. Il n'est guère d'exemple de champions dont on ne trouve la trace sur un lieu saint.

Trois grandes destinations de pèlerinages attirent les chevaliers de France, de Bourgogne, d'Angleterre et de la Péninsule ibérique, comme autant d'objectifs à atteindre pour être considérés comme des voyageurs accomplis. Parvenir à ces lieux témoigne aussi du passage dans les cours et les villes qui se situent sur leur route.

Parmi les chemins de pèlerinage, ceux qui mènent à Saint-Jacques de Compostelle sont très en vogue à la fin du Moyen Âge. Moins dangereux que la route vers Jérusalem, ils constituent un voyage apprécié des chevaliers. Pour les jouteurs, Saint-Jacques est

<sup>1092</sup> Martín de RÍQUER, *Caballeros medievales y sus armas*, op. cit., p. 157.

<sup>1093</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 410.



traditionnellement visité après la tenue de joutes<sup>1094</sup>. Il faut préciser qu'il n'est pas réservé aux chevaliers. Des pèlerins, toutes origines sociales confondues, l'empruntent. Les chemins de Saint-Jacques sont donc de hauts lieux d'échanges humains « à la convergence de faits spirituels, de faits politiques et de faits internationaux »<sup>1095</sup>. Les exemples ne manquent pas<sup>1096</sup>. Du côté de la noblesse et des chevaliers, la destination est très prisée. En 1415, le comte de Foix part en pèlerinage à Saint-Jacques mais doit faire marche arrière car ses terres sont attaquées par le comte d'Armagnac<sup>1097</sup>. La même année, le roi d'Aragon signe un sauf-conduit à Boucicaut, maréchal de France, afin qu'il puisse s'y rendre sans difficulté<sup>1098</sup>. Les voyageurs proviennent de lieux très variés comme le comte de Cili, seigneur allemand, qui arrive en Castille en 1430, « venu en ce royaume pour aller à Saint-Jacques »<sup>1099</sup>.

Dès le début du XV<sup>ème</sup> siècle, l'enchaînement d'une joute courtoise et du pèlerinage apparaît fréquemment. En 1402, le sénéchal de Hainaut part du Nord de la France vers Saint-Jacques et fait sept combats courtois sur le chemin<sup>1100</sup>. Accompagné par de nombreux chevaliers, l'infant Henri d'Aragon se rend aussi à Saint-Jacques, après les fêtes et le pas d'armes tenu à Valladolid en 1428 (1428 est une année jubilaire à Compostelle)<sup>1101</sup>. De la même manière, plusieurs chevaliers déclarent se rendre ou revenir du lieu saint pendant le *Passo Honroso*. Ce pas d'armes, marqué par le passage de nombreux pèlerins, s'inscrit clairement sous le signe de l'apôtre puisqu'il se tient une année jubilaire. Pour cette raison,

<sup>1094</sup> « Ponthus et Sidoine », *Récits d'amour et de chevalerie, XII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle*, traduit du moyen français, présenté et annoté par Marie-Claude de Crécy, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 2000, p. 984 : « Ils firent de belles joutes qui durèrent bien dix jours. Puis, ils allèrent, la reine et lui, en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice ».

<sup>1095</sup> Maria de MENACA, *Histoire de saint Jacques et de ses miracles au Moyen Âge (VIII<sup>ème</sup>-XII<sup>ème</sup> siècles)*, Nantes, 1987.

<sup>1096</sup> *Chronique du Mont-Saint-Michel*, tome 2, Paris, 1879, p. 200 : Une lettre de rémission en date de janvier 1447 est octroyée par Charles VII à Guillaume Barbey, soudoyer de la garnison française du Mont-Saint-Michel, pour avoir tué dans une rixe son frère de pèlerinage, un autre soudoyer qui l'avait accompagné à Saint-Jacques de Compostelle.

<sup>1097</sup> Arnaud d'ESQUERRIER, « Chronique », *Chroniques romanes de comtes de Foix*, Nîmes, 1999, p. 67 : « estan Mossen lo comte de Foix en peregrinatge de Sant Jacmes de Galicia ».

<sup>1098</sup> Martín de RÍQUER, *Caballeros andantes españoles*, op. cit., p. 36.

<sup>1099</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, op. cit., p. 482 : « el conde de Cili, que era venido a esto Reino por ir á Santiago ».

<sup>1100</sup> Werner PARAVICINI, « Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, chevalier errant », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée* (Françoise AUTRAND, dir.), Paris, 1999, pp. 125-144. Prosper Brugière BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1364-1477*, Paris, 1827, pp. 284-285 : « En 1402, le sire de Werchin, sénéchal de Hainaut, avait fait publier dès le mois de juin un défi à tous chevaliers, écuyers et gentilshommes de nom et d'armes, pour qu'ils eussent à se trouver, si bon leur semblait, au château de Coucy, afin d'y faire contre lui un tournoi d'armes, en présence et sous l'autorité du duc d'Orléans. De là, il devait partir pour le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, et il s'offrait à faire joute contre tout venant pendant le chemin, à l'aller et au retour, pourvu que cela ne le détournât pas de plus de vingt lieues (...) Il eut le bonheur de trouver, chemin faisant, sept joutes, où il se conduisit vaillamment ».

<sup>1101</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, op. cit., p. 446.

Suero de Quiñones souhaite faire du jour de la Saint Jacques le temps fort des combats<sup>1102</sup>. Le chroniqueur du *Passo Honroso* insiste sur le lien entre ce pas d'armes et le pèlerinage. Le comte de Haro assiste à quelques combats au retour de Saint-Jacques<sup>1103</sup>. Quelques jours plus tard, le héraut Villalobos annonce la venue de Gutierre Quijada et met en évidence que le déplacement du chevalier a un double objectif : combattre courtoisement puis se rendre en pèlerin à Saint-Jacques. Le héraut Villalobos tient ce discours à Suero de Quiñones : « Très honorable chevalier, comme vous êtes chevaliers, il n'y a pas de temps ni de paroles à perdre pour expliquer pourquoi je suis venu ici. Seulement je vous dis que Gutierre Quijada se recommande à vous, lequel j'ai laissé à quelques jours avec neuf autres gentilshommes parents ou amis à lui et des chevaliers en armes, qui allaient au pèlerinage de l'apôtre saint Jacques. Lesquels sachant votre état de prisonnier d'amour et sa pénibilité, ne passeront pas sans vous aider à en sortir, en venant s'éprouver dans votre honorable aventure »<sup>1104</sup>. Séjournant à León, Francí Desvalls et Riembaio de Corvera écrivent une lettre à Suero de Quiñones expliquant qu'ils veulent rompre à eux seuls les cents lances du défi déclenché par le gardien du pas en l'honneur de l'apôtre Saint Jacques. Suero de Quiñones leur fait écrire une réponse dans laquelle il rappelle les conditions du *Passo Honroso*. Les deux Catalans viennent combattre quelques jours après leur passage à Saint-Jacques. Probablement ont-ils appris l'existence du pas dans la ville ou sur l'un des chemins qui la dessert. L'association entre le *Passo Honroso* et le « *Camino Francés* » fonctionne à plein : lorsque les organisateurs du pas doivent transmettre une information, les hérauts vont l'afficher et la crier en différents points du chemin<sup>1105</sup>. Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle est donc lié à certains pas d'armes : indirectement, lorsqu'il s'agit seulement de poursuivre sa route vers un lieu saint après un combat courtois ou directement, lorsque le pas est associé à un moment fort de pèlerinage comme pour le *Passo Honroso*.

Rome apparaît comme une autre destination de prédilection pour les joueurs pèlerins. Le Pas de la Belle Pèlerine (1449) repose sur une histoire chevaleresque classique : une dame de haut rang est attaquée par des brigands. Un chevalier la sauve et lui propose de

<sup>1102</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 35 : « *Disciendo los jueces, que non paresceria bien tratar las armas en domingo é dia de Sanctiago* ». Les juges du pas refusent finalement d'autoriser les combats ce jour là.

<sup>1103</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>1104</sup> *Ibid.*, p. 26 : « *Muy honrado caballero, como vuestro oficio sea de caballeros, non hay para qué gastar tiempo nin palabras en descir lo porque aqui soy llegado, como vos esteis en la mesma ocupacion. Solamente vos digo, que Gutierre Quijada se vos encomienda, al qual yo dexé pocos dias ha con otros nuevos Gentiles-omes parientes ó amigos suyos, é caballeros de armas vestir, para ir en romería al Apostol Sanctiago. Los quales, sabiendo de vuestra prision é quán trabajosa sea, non passarán sin ayudaros á salir della, probandose en vuestra honrosa aventura* ».

<sup>1105</sup> *Ibid.*, pp. 48-49.

l'accompagner dans ses pèlerinages, dont celui de Rome en 1450 (1450 est une année jubilaire à Rome). Il émet une condition : respecter la promesse qu'il a faite auparavant de tenir un pas avant toute autre besogne<sup>1106</sup>. Le seigneur de Haubourdin, gardien du pas de la Belle Pèlerine, met donc en avant qu'il est un homme de parole et justifie ses engagements successifs par leur conclusion en forme de pèlerinage.

Plus complexe, le Pas de la Fontaine aux Pleurs à Chalon-sur-Saône est construit autour du double thème de la croisade et du dépit amoureux, les deux étant incarnés par une dame qui pleure. À cette occasion, Lalaing a su mêler habilement amour courtois et dévotion. L'année 1450, qui marque la fin du pas, est une année jubilaire. Jacques de Lalaing ne manque pas de donner suite au Pas de la Fontaine aux Pleurs en se rendant en pèlerinage à Rome. Comme pour le *Passo Honroso*, à proximité du pont de l'Órbigo sur le chemin de Saint-Jacques, le choix du lieu du Pas de la Fontaine aux Pleurs est guidé par des considérations politiques et commerciales : le pont de Saint-Laurent est un passage quasi-obligé pour les pèlerins venus du Nord et de l'Ouest, qui se dirigent vers Rome en cette année jubilaire. Olivier de La Marche rapporte que « de toutes pars passoyent pélerins et pélerines allans à Romme, par le païs de Bourgogne »<sup>1107</sup>. Jean de Créquy, oncle de Jacques de Lalaing, vient d'ailleurs assister au Pas de la Fontaine aux Pleurs après être allé à Jérusalem au Saint-Sépulcre<sup>1108</sup>. L'association entre pas d'armes et pèlerinage n'est pas seulement liée à la dévotion des combattants : l'axe emprunté par les pèlerins est un lieu excellent pour la publicité de l'événement. Comme celui de Saint-Jacques de Compostelle, le pèlerinage de Rome peut suivre immédiatement la tenue d'un pas d'armes. Il peut aussi faire partie du scénario du pas en étant évoqué pendant la durée des combats, comme au Pas de la Fontaine aux Pleurs ou de la Belle Pèlerine.

Traditionnellement, la troisième destination privilégiée des pèlerins est Jérusalem. Pero Tafur, chevalier de la cour de Castille, s'y rend en 1435<sup>1109</sup>. À l'image de la plupart des pèlerins engagés dans ce genre d'aventure, il ne rentre pas par le plus court chemin mais passe par Gand, Anvers et Bruges avant de revenir à Séville en 1439. Ces détours montrent que ses motivations ne sont pas seulement religieuses. L'attitude incrédule de Pero Tafur à Nuremberg montre assez bien son rapport aux choses sacrées. Lorsqu'on lui montre la lance qui « est entrée dans le côté de notre seigneur », son respect des reliques ne l'empêche pas de répondre qu'« il

---

<sup>1106</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 247 : « Ma très chière dame, pour vous advertir, il est vray que, par contraincte de veu par moy fait, ne porroie ores entendre à ceste besoingne, ne autres quelzconques où il convenist deslay ne traict de temps, se premiers n'avoye acomply une emprinse d'armes : c'est de garder ung pas... ».

<sup>1107</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 438.

<sup>1108</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1334.

<sup>1109</sup> Pero TAFUR, « Andanças e viajes », *Viajes medievales*. Tomo 2, edición y prólogo de Miguel Ángel Pérez Priego, Madrid, 2006, pp. 211-380.

l'a déjà vu à Constantinople »<sup>1110</sup>. Les Castillans Gutierre Quijada et Pero Barba se rendent aussi dans la ville sainte. Le premier participe avant et après son voyage à des joutes ou des pas d'armes, le second s'en tenant à des rôles d'arbitres dans divers combats courtois après son pèlerinage. En accomplissant son périple jusqu'à Jérusalem, Gutierre Quijada peut se vanter de s'être rendu sur les trois principaux lieux saints. Expert en combat courtois, il se pose aussi en spécialiste des pèlerinages, récusant au passage ceux qui le considéreraient comme un jouteur futile. Les voyages de Guillebert de Lannoy reposent sur la même logique<sup>1111</sup>. Il effectue trois périple en Orient (1403, 1421-1423 et 1446)<sup>1112</sup>. De même se rend-il régulièrement dans la Péninsule ibérique, pour accompagner et assister aux exploits chevaleresques de Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, pour faire la guerre contre les Maures ou pour visiter Saint-Jacques<sup>1113</sup>. En 1430, il participe à l'ambassade qui reçoit Isabelle du Portugal à l'Écluse, juste avant son mariage avec Philippe le Bon et figure au rang des vingt-quatre premiers chevaliers élus de l'ordre de la Toison d'or<sup>1114</sup>. Toujours en voyage, il se rend au concile de Bâle (1434), puis à Arras (1435) avant de retourner à Saint-Jacques (1436)<sup>1115</sup>. Amateur de joutes, il assiste Jean de Boniface dans son combat contre Jacques de Lalaing en 1445 avant de reprendre sa route, en 1446, pour Jérusalem (via Rome). En 1450, année jubilaire, il se rend à nouveau à Rome. Mêlant ambassades, voyages de courtoisie, guerres et pèlerinages, Guillebert de Lannoy, présent lors de plusieurs joutes, se montre aussi au moins deux fois dans chacun des trois hauts lieux de dévotion de la Chrétienté. Comme les pas d'armes, les grands pèlerinages apparaissent donc comme des passages obligés dans la carrière d'un homme d'armes qui souhaite briller dans les cours.

À côté des principales destinations de pèlerinage, d'autres, moins renommées, font l'objet d'une attention particulière de la part des champions. Par exemple, Gaston IV de Foix se rend à Notre-Dame de Montserrat, en Catalogne, avant de venir au Pas de Nancy<sup>1116</sup>. Il est difficile de savoir si le motif de son passage à Notre-Dame de Montserrat est religieux ou bien s'il coïncide avec des impératifs géographiques et politiques. Toutefois, lorsque Lalaing se rend

<sup>1110</sup> *Ibid.*, p. 361 : « E fui allí con los cardenales a ver aquellas reliquias e mostráronnos muchas, entre las cuales nos mostraron una lança de fierro tan luenga como un codo e dezían que aquella era la que avía entrado en el costado de Nuestro señor. E yo dixé cómo la avía visto en Costantinopla e creo que, si los señores allí no estuvieran, que me viera en peligro con los alemanes por aquello que dixé ».

<sup>1111</sup> *Oeuvres de Ghillebert de Lannoy*, éd. Charles Potvin, Louvain, 1878.

<sup>1112</sup> Rachel ARIÉ, « Un seigneur bourguignon en terre musulmane au XV<sup>ème</sup> siècle : Ghillebert de Lannoy », *Le Moyen Âge*, 83, Paris, 1977, pp. 283-302.

<sup>1113</sup> *Oeuvres de Ghillebert de Lannoy*, *op. cit.*, pp. 11-15.

<sup>1114</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, 1838, p. 498. De nombreuses joutes auxquelles a pu assister Guillebert de Lannoy sont organisées pendant les festivités du mariage de Philippe le Bon et à l'occasion de la réunion du premier chapitre de l'ordre de la Toison d'or.

<sup>1115</sup> *Oeuvres de Ghillebert de Lannoy*, *op. cit.*, pp. 173-174.

<sup>1116</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, note p. 135.

dans la Péninsule ibérique, il effectue également un arrêt en ce lieu de pèlerinage, preuve que l'endroit attire les champions. Le parcours des joueurs ne s'arrête donc pas aux lices. Dès qu'ils en ont l'occasion, ils prolongent leur voyage jusqu'à un lieu saint.

Souvent, les motifs du pèlerin viennent s'entrelacer avec celui du joueur en voyage vers des destinations étrangères. Les seuls combats courtois n'offrent pas un mobile parfaitement acceptable. En revanche, en joignant un geste religieux à celui des joutes, les champions peuvent pratiquer leur activité de prédilection sans être inquiétés par l'Église<sup>1117</sup>.

Finalement, pèlerinages et pas d'armes suscitent un même engouement chez les champions. Les deux nécessitent d'obtenir l'autorisation du prince, de voyager, et constituent des étapes indispensables pour les combattants qui cherchent à s'imposer à la cour. L'un et l'autre permettent aux chevaliers de rencontrer leurs homologues, de se faire connaître et d'être là où la société affiche son dynamisme. En particulier, les années jubilaires assurent un public nourri. Combattre courtoisement et faire preuve de dévotion ne sont plus des attitudes contradictoires au XV<sup>ème</sup> siècle. Ce sont même des activités complémentaires qui se concrétisent par des voyages alternant combats courtois et recueillement en lieu saint.

### **2 ) S'enrichir**

Au-delà de l'aspect ludique, l'implication des joueurs dans les pas d'armes est liée à plusieurs facteurs. Parmi eux, l'espoir de retombées économiques, synonyme d'ascension sociale et de confort de vie, est très présent. Il se traduit de différentes manières. Les chevaliers qui participent à un pas peuvent recevoir de l'argent par plusieurs biais. Le prince mécène, qui autorise le pas, rétribue souvent les champions. Le chevalier gardien offre aussi des récompenses à ses partenaires et à ses adversaires. Parfois, les dames apportent également leur contribution. Enfin, dans certains cas, les villes qui accueillent des combattants renommés leur versent un salaire. Mais, les champions ne reçoivent pas seulement de l'argent ou des prix de valeur. Contre leur prestation dans les lices, ils obtiennent parfois des rentes, des offices ou des privilèges synonymes d'enrichissement. L'argent, les prix et les différents modes de rétributions indirectes inscrivent les champions dans une logique de fidélité rémunérée. Le « carriériste » Juan de Merlo ou la trajectoire du héros du roman de Saintré montre que les pas sont des moments importants pour gagner de l'argent et compléter les gains apportés par la guerre, les missions diplomatiques ou les faveurs d'une dame. Parfois, les joutes apparaissent comme un moyen essentiel de subsistance.

---

<sup>1117</sup> Bertrandon de la BROQUIÈRE, *Le voyage d'outremer de Bertrandon de La Broquière, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, Paris, 1892.

**a - Les récompenses financières**

À certaines occasions, rompre des lances dans un contexte courtois se fait pour l'honneur, le divertissement ou pour se montrer. C'est le cas lorsque les grands princes combattent : ils n'attendent pas d'argent. Par contre, pour la plupart des participants et dans quasiment tous les pas, l'appât du gain est bien réel.

Bien que les chroniques soient plutôt discrètes sur le sujet, préférant vanter la noblesse de cœur des combattants, elles indiquent que les pas reposent largement sur la rétribution des chevaliers. Pero Rodríguez de Lena explique ainsi que, pour éviter la prolixité, il ne veut pas s'étendre sur les dons et bijoux que le généreux et discret chevalier Suero de Quiñones donne aux nobles chevaliers qui viennent combattre avec lui<sup>1118</sup>. Motif peu avouable mais réellement moteur, l'argent est omniprésent dans l'univers chevaleresque.

Généralement, les diverses récompenses sont distribuées à l'issue des rencontres. Cependant il arrive que des engagements soient pris avant le début des affrontements. Lors du Pas de la Belle Pèlerine, le bâtard de Saint-Pol négocie un contrat avec la ville de Saint-Omer pour recevoir la somme de 1500 écus d'or<sup>1119</sup>. L'accord prévoit plusieurs versements<sup>1120</sup>. En position forte, puisque plusieurs villes souhaitent que le pas se déroule dans leurs murs, le bâtard de Saint-Pol discute âprement les termes de son engagement. Il reçoit par avance une partie de ses émoluments dont il a fixé personnellement le montant.

Les rétributions peuvent s'effectuer en nature. Lorsque le connétable de Castille organise des joutes à Tordesillas en 1423, il offre des vêtements de soie à tous les chevaliers, écuyers et pages de sa maison<sup>1121</sup>. De cette manière, Álvaro de Luna peut impressionner le roi de Castille présent à cet événement.

Ces systèmes de salaire par avance fonctionnent aussi pour la plupart des emprises d'armes. En effet, le chevalier qui part à l'aventure présenter son enseigne de cour en cour a besoin d'argent. Par nécessité donc, il demande un dédommagement à son prince qui finance généralement pour partie ses frais de voyage. Parfois, il s'agit de subvenir aux besoins du chevalier et de sa compagnie pour une année. Par exemple, Jacques de Lalaing, porteur de l'emprise du Bracelet d'or, part pour la Péninsule ibérique de l'été 1446 à l'été 1448. Le duc de

<sup>1118</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 64 : « En este libro non digo por huir prolixidad (...) nin los dones é joyas, que el generoso é discreto Suero de Quiñones Capitan del Passo Honroso dió á los nobles caballeros, que alli acertaron ».

<sup>1119</sup> M. PAGART D'HERMANSART, *Les frais du pas d'armes de la Croix Pèlerine*, *op. cit.*, pp. 4-5 : « Traité entre le seigneur de Haubourdin et la ville de Saint-Omer, 13 mai 1419 ».

<sup>1120</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>1121</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, *op. cit.*, p. 53.

Bourgogne subventionne une partie des dépenses<sup>1122</sup>. Jacques met aussi à contribution sa famille, ce qui lui permet d'envoyer les nobles de sa compagnie vers Paris avec chevaux, armures, coffres, malles et bagages tandis qu'il se rend chez sa parente, la comtesse de Ligny, dont il obtient certainement une aide supplémentaire. Dans les différents lieux où il passe, le chevalier bourguignon est pris en charge avec sa compagnie. Lors de son séjour à Bordeaux, ce sont par exemple les bourgeois qui paient « tous les frais et les coûts, pour lui et ses gens »<sup>1123</sup>. Sous le prétexte de sa recherche de combat courtois, Jacques de Lalaing voyage ainsi pendant une année avec les gens de sa compagnie aux dépens de ceux qu'il visite.

Le plus souvent, les champions sont sûrs d'être payés et grassement récompensés, quelle que soit leur prestation dans les lices. Au Pas du Perron Fée, tous ceux qui ont affronté le tenant du pas sont gratifiés du même prix, selon la volonté de la dame du chevalier gardien<sup>1124</sup>. Lors du banquet final sont amenés « trois coffres de cuir bouilli où étaient enfermés les prix à donner à ceux qui avaient affronté le chevalier du Pas, selon l'ordre des écus »<sup>1125</sup>. Cette fois-ci, les présents reçus par chaque assaillant sont symboliques et ne représentent pas vraiment une somme importante<sup>1126</sup>. Même les récompenses des meilleurs joueurs sont de cette nature : le comte de Saint-Pol, Adolphe de Clèves et Jacques de Luxembourg reçoivent des targes recouvertes de velours et brodées de lettres d'or, auxquelles pendent des chaînes avec des verges d'or<sup>1127</sup>. Le Pas du Perron Fée n'offre donc pas une rémunération importante. Les champions ne peuvent pas en faire leur seul moyen de subsistance. Au Pas de Chinon, les récompenses sont également de faible valeur et ce sont les dames des chevaliers vainqueurs qui les reçoivent. Un diamant est tout de même remis à Gaston IV de Foix qui a remporté le plus de combats<sup>1128</sup>. Le fonctionnement est similaire au Pas de la Dame Sauvage. Les combattants reçoivent selon leur mérite des prix symboliques. Charles de Visan est récompensé pour le plus beau coup de lance d'une targe où est peinte la Dame Sauvage tandis que Pierre de Salins,

---

<sup>1122</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1258 : « Le duc de Bourgogne fut très joyeux quand il vit et lut les chapitres qui faisaient mention des faits d'armes qu'il avait l'intention d'accomplir. Il eut avec messire Jacques plusieurs entretiens secrets et lui offrit de beaux dons pour accomplir son entreprise ».

<sup>1123</sup> *Ibid.*, p. 1264.

<sup>1124</sup> *Le pas du Perron Fée, op. cit.*, p. 1171 : « Ma dame veut – il faut le signifier ainsi – que tous les chevaliers et écuyers en récompense de la peine qu'ils auront prise pour vous délivrer, reçoivent chacun un prix égal ».

<sup>1125</sup> *Ibid.*, p. 1191.

<sup>1126</sup> *Ibid.*, p. 1191 : « des targettes de velours noir brodé sur le pourtour de soie or et noir avec, au milieu une petite houpette d'or munie d'un cordon de soie afin de le pendre pour l'amour de la dame. Sur le cordon attaché à la houppe est accroché un petit rouleau de parchemin doré où sont écrites quatre lignes de vers que la dame du pas avait fait exécuter pour ceux qui avaient lutté contre son chevalier ».

<sup>1127</sup> *Ibid.*, p. 1192.

<sup>1128</sup> Henri COURTEAULT, *op. cit.*, p. 201.

honoré pour ses qualités à l'épée, gagne un riche bracelet<sup>1129</sup>. Le gain financier n'est donc pas forcément immédiat.

Néanmoins, l'attribution de prix est souvent beaucoup plus qu'honorifique et les combattants profitent de leur séjour sur les lieux des combats pour recevoir des cadeaux de valeur. Dans le *Victorial*, Gutierre Díaz de Gamez raconte que le roi Henri III de Castille, prédécesseur de Jean II, était magnanime et qu'il distribuait armes, chevaux, riches vêtements et harnachements à ceux qui venaient participer aux joutes, tournois et jeux de cannes, particulièrement quand il s'agissait de combattants arrivant de l'étranger<sup>1130</sup>. Suivant ce principe, l'amiral de Castille offre une précieuse chaîne en or et deux beaux chevaux au gardien principal du *Passo Honroso*<sup>1131</sup>. Cela laisse supposer l'importance des motivations financières sur l'engagement des chevaliers dans les combats courtois.

Les rétributions émanant de plusieurs personnes à la fois sont fréquentes : lorsque Guillaume Moulon garde le Pas du Quesnoy, il reçoit du duc de Bourgogne une somme de 500 écus d'or à l'issue des combats, à laquelle vient s'ajouter un diamant, offert par la comtesse de Charolais<sup>1132</sup>. De même, suite à l'emprise de Jean de Boniface contre Jacques de Lalaing à Gand, en 1445, le duc de Bourgogne offre au chevalier sicilien des pièces d'or, de la vaisselle et des draps de soie<sup>1133</sup>. Cette fois-ci, il s'agit d'une véritable rémunération pour un chevalier venu d'une cour étrangère. Au salaire du duc s'ajoute encore un très beau don effectué par Jacques de Lalaing à son adversaire. Le montant important que reçoit Jean de Boniface n'est pas lié à sa prestation mais à la volonté du duc de montrer sa largesse, sa richesse et d'entretenir de bonnes relations avec la cour dont il est issu. Le geste supplémentaire de Lalaing permet d'assurer un avenir confortable au Sicilien, au moins à court terme. Quelques années plus tard, lors du Pas de la Fontaine aux Pleurs, Girard de Roussillon remporte la hache d'or, comme meilleur combattant à cette arme, Jacques d'Avanchies reçoit l'épée d'or et Jean de Boniface la lance d'or. Ici, tous les combattants étrangers sont récompensés par un prix significatif qui s'ajoute à leurs conditions d'accueil gratuites. Si la qualité de joueur est prise en compte, la piètre prestation de Jacques d'Avanchies montre que l'obtention des prix est essentiellement liée à l'origine des combattants. Dans ces exemples, la seule participation suffit à assurer des gains et il n'est pas vraiment question de victoire pendant les combats.

<sup>1129</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, p. 95.

<sup>1130</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 111.

<sup>1131</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 13 : « envío el Almirante de Castilla una cadena de oro muy bien labrada é dos preciados caballos al Capitan Suero de Quiñones ».

<sup>1132</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 862.

<sup>1133</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1257.



En revanche, dans certains pas, le montant du gain est lié à la manière de combattre. À l'occasion du Pas de l'Arbre d'or, un destrier richement équipé et le harnais de joute du bâtard de Bourgogne sont offerts à monseigneur d'Arguel qui a rompu treize lances en une demi-heure<sup>1134</sup>. Le prix d'un tel animal est considérable et le harnais est un cadeau de grande valeur à la fois symbolique et financière. Être le meilleur à la joute est donc un paramètre non négligeable pour recevoir une récompense. Au Pas de la Bergère, celui qui bat son adversaire en rompant le premier trois lances reçoit une verge d'or qu'il doit remettre à la dame pour laquelle il combat<sup>1135</sup>. Rien ne dit ce qui est réellement attribué au chevalier. Si c'est un assaillant, il reçoit en plus un baiser de la pastourelle et un bouquet de fleur<sup>1136</sup>. De plus, le meilleur de ces combattants du dehors qui rompt vaillamment trois lances en un minimum de courses reçoit un diamant d'une valeur de cent écus<sup>1137</sup>. Pour le meilleur jouteur de la journée, au-delà des récompenses symboliques, le salaire est donc très intéressant. Au Pas du Chevalier au Cygne, celui qui combat le mieux pendant la journée gagne un cygne d'or avec une chaîne d'or ornée d'un rubis<sup>1138</sup>. De même, Louis de Contay, meilleur assaillant du Pas du Compagnon à la Larme Blanche, reçoit le prix de la fête<sup>1139</sup>. Au Pas de Saumur, chaque combat est soldé par un prix offert au vainqueur : un diamant s'il s'agit du gardien, un rubis s'il est attaquant<sup>1140</sup>. Au Pas de Barcelone, le système instauré est encore plus motivant : celui qui gagne reçoit de celui qui perd un diamant ou un rubis d'une valeur de cent écus<sup>1141</sup>. Le mode de rétribution instaure donc parfois un climat compétitif. En fait, si pour les chevaliers les plus prestigieux, le prix n'est pas une motivation, pour des combattants de second rang, sa valeur n'est pas négligeable.

Des présents n'ayant qu'une valeur de souvenir et de reconnaissance jusqu'aux rétributions assimilables à de véritables salaires, l'esprit chevaleresque qui anime les joutes a un côté très pragmatique. Certains chevaliers considèrent leur pratique comme un moyen de subsistance. Amateurs et professionnels de la joute se côtoient grâce à un système de récompenses à plusieurs niveaux. Ceux qui paient sont nombreux : princes, chevaliers, dames, villes. Ceux qui reçoivent le sont aussi. Pour ces derniers – assaillants ou défenseurs – leur

<sup>1134</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 569 : Monseigneur d'Arguel atteint le meilleur score en tant qu'assaillant.

<sup>1135</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 66.

<sup>1136</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>1137</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>1138</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 488.

<sup>1139</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 862.

<sup>1140</sup> Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 47v.

<sup>1141</sup> Guillaume LESEUR, *op. cit.*, p. 45.

seule présence à un pas peut les amener à gagner de l'argent mais souvent, pour en amasser davantage, il faut être le meilleur.

**b - Un système de fidélité rémunérée**

La participation à un pas ne se traduit pas nécessairement par une rémunération directe et immédiate. En s'impliquant dans les joutes, les champions attendent et obtiennent parfois les faveurs d'un prince ou d'un grand seigneur. Un système relationnel, reposant sur la rétribution indirecte d'un service, s'établit lors des combats courtois. Les chevaliers s'affrontent au nom et sous les couleurs du plus offrant, d'un prince qui pourra donner un élan intéressant à leur carrière ou intervenir sur l'obtention de titres ou de charges.

Les combattants bénéficient de largesses à plusieurs niveaux. Les princes peuvent leur octroyer un privilège, une rente, les introduire dans un ordre de chevalerie et plus généralement favoriser leur carrière, notamment en les faisant chevaliers. Beltrán de la Cueva, majordome du roi Henri IV de Castille, est récompensé pour son engagement de tous les instants auprès de son souverain par le titre de comte de Lesdema, quelque temps après la tenue du *Passo de Madrid*<sup>1142</sup>. Son implication dans le pas l'aide probablement à obtenir ce titre convoité bien que la raison réelle se situe dans la réussite de ses activités politiques. Pour le seigneur de Charny, ses participations à diverses joutes sont aussi un moyen d'être en vue à la cour et d'attirer la bienveillance du duc de Bourgogne. Dès 1429 à Arras, il s'implique dans des combats courtois qui lui valent d'être admis dans l'ordre de la Toison d'or. À partir de 1440, le seigneur de Charny constitue son patrimoine grâce aux importantes rentrées d'argent liées à ses responsabilités militaires<sup>1143</sup>. Il convertit progressivement sa fortune en domaines et seigneuries. Après avoir tenu le Pas de l'Arbre Charlemagne, il est désigné capitaine de Bar-sur-Seine et reçoit des gages à ce titre. Le seigneur de Charny devient également très présent dans l'action diplomatique du duc de Bourgogne. La seule tenue du Pas de l'Arbre Charlemagne n'explique pas tout mais elle lui ouvre sans doute les voies de la renommée et de la bienveillance de Philippe le Bon. Par son implication dans les Pas de Nancy et de Châlons-sur-Marne, le seigneur de Charny élargit encore ses prérogatives à la cour. Contre services rendus, il s'enrichit. Les pas d'armes accompagnent son ascension à la cour et rythment sa brillante carrière. Au passage, il permet aussi à un autre chevalier de gagner les faveurs du duc de Bourgogne. Olivier de la Marche témoigne qu'à la suite de ses combats au Pas de l'Arbre Charlemagne, Pedro Vásquez de Saavedra, en provenance de la cour de Castille, « fut depuis

<sup>1142</sup> Diego ENRIQUEZ DEL CASTILLO, *Crónica del Rey don Enrique el Cuarto, op. cit.*, p. 120.

<sup>1143</sup> Marie-Thérèse CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315-1477*, Lille, 1987.

retenu chambellan de l'hostel du duc de Bourgogne, et fut fort aimé et prisé en la maison pour ses vertus »<sup>1144</sup>.

Les pas participent à la structuration du réseau de chevaliers et de courtisans autour des princes. En particulier, un système de « fidélités rémunérées » semble s'être répandu sous le règne de Jean II de Castille<sup>1145</sup>. Pour Adeline Rucquoi, Álvaro de Luna distribue rentes, salaires et offices à de nombreux membres de la haute noblesse castillane car parmi les puissantes familles que le connétable veut attacher à son service pour former une sorte de parti royal, certaines sont relativement instables, leurs intérêts familiaux, économiques ou politiques pouvant les entraîner à tout moment dans un camp adverse. L'octroi de privilèges et d'argent permet de conserver leur adhésion<sup>1146</sup>. De manière générale, la chronique d'Álvaro de Luna précise que des quintaux d'or fin sont distribués chaque année entre ses chevaliers et ses *criados*<sup>1147</sup>. Les pas apparaissent comme des moments propices pour concrétiser ce fonctionnement et la tenue du *Passo Honroso* n'est probablement pas étrangère à ce système. Contre participation et reconnaissance de leur fidélité envers le roi de Castille et son connétable, les gardiens du pas peuvent espérer un retour financier. Suero de Quiñones, qui a reçu des aides du roi de Castille pour l'événement, offre par exemple un cheval et une chaîne qui vaut bien trois cents *doblas* à Lope de Estuñiga pour son premier combat<sup>1148</sup>. Lope d'Estuñiga est le cousin de Suero Quiñones, ce qui signifie que tout le clan familial des Quiñones prend fait et cause, à cette période, pour le roi de Castille et son connétable. Une organisation minutieuse de salariat des compétiteurs du *Passo Honroso* est établie.

Le duc de Bourgogne est également réputé pour récompenser très largement les chevaliers qui servent sa cause et ses ambitions. Les prix qu'il offre à l'issue d'un combat sont une manière de garder la faveur des chevaliers et de pouvoir faire appel à eux pour toutes sortes de services. La somme importante que donne Philippe le Bon à Guillaume Moulon pour la tenue du Pas du Quesnoy ressemble à une tentative pour attirer définitivement le chevalier de la cour de France dans son entourage. Guillaume Moulon entretient à cette période des rapports assez distendus avec la maison du dauphin de France<sup>1149</sup>. La récompense offerte est une main

<sup>1144</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 382.

<sup>1145</sup> Adeline RUCQUOI, « Privauté, fortune et politique : La chute d'Álvaro de Luna », *Der Fall des Günstlings. Hofparteien in Europa vom 13. bis zum 17. Jahrhundert*, Verlag, Ostfildern, 2004, pp. 287-310.

<sup>1146</sup> *Ibid.*, pp. 287-310.

<sup>1147</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna Condestable de Castilla, Maestro de Santiago, op. cit.*, p. 449 : « Quintales de oro fino se distribuían cada año entre sus caballeros e criados ».

<sup>1148</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 13.

<sup>1149</sup> Georges CHASTELLAIN, « Chronique », *Oeuvres de Georges Chastellain*, volume 2, tome III, Kervyn de Lettenhove, *op. cit.*, p. 464 : « le dauphin son maître se commença à refroidir envers luy et à estre ingrat de ses bons services passés (...) prist ledit Guillaume un argu en son cœur bien amer ».

tendue pour que le chevalier intègre clairement le camp bourguignon. Derrière son apparente générosité, le duc de Bourgogne est particulièrement attentif à la distribution des prix et à leur valeur : lors d'un pas, il surveille et commande le travail des juges qui allouent les rétributions.

L'octroi d'un office ou d'une rente permet d'entretenir le lien entre le prince et ses sujets. En effet, une action contraire aux ambitions de celui qui les attribue entraîne immédiatement leur suppression. Contrairement au versement ponctuel d'une somme d'argent ou d'une récompense, ce mode de rétribution crée une dépendance beaucoup plus forte car elle est limitée dans la durée. Le lien vassalique en est renforcé.

Les princes disposent d'un autre mode de récompense intéressant : l'adoubement. Le geste ne coûte rien mais il a une forte portée symbolique. En adoubant Jacques de Lalaing, dans les minutes qui précèdent son combat contre Jean de Boniface, le duc de Bourgogne fait une démonstration publique du soutien qu'il apporte au nouveau chevalier<sup>1150</sup>. En échange, Jacques de Lalaing, qui vient de gravir une marche importante dans les étapes d'un combattant, est redevable de services envers le duc. L'emprise du chevalier sicilien permet donc de rendre publique le lien de vassalité qui unit Jacques de Lalaing à Philippe le Bon. Lalaing peut ensuite mettre à profit ce soutien de choix. À moindre échelle, Suero de Quiñones adoube Vasco de Barrionuevo au cours du *Passo Honroso*<sup>1151</sup>. Ce passage du statut d'écuyer à celui de chevalier offre la possibilité d'une amélioration de la condition sociale de Barrionuevo. En effet, comme l'explique Nelly Porro-Girardi, le chevalier bénéficie de nombreux privilèges<sup>1152</sup>. Quelques jours plus tard, Gutierre Quijada effectue le même geste en faveur d'Arnao de Novalles, juste avant son entrée en lice<sup>1153</sup>. Quijada lui prête également un cheval, des armes, quelques éléments d'armure et des éperons dorés pour le combat. De cette manière, Quijada fait de ce nouveau chevalier son obligé.

Lorsque les récompenses sont symboliques, cela ne signifie pas obligatoirement que les champions n'ont rien à retirer de leur participation à un pas. Les prix du Pas du Perron Fée sont sans valeur. En revanche, de manière indirecte, les participants savent qu'ils obtiendront du duc de Bourgogne une reconnaissance qui se traduit, çà et là, par des gains. Les organisateurs du pas précisent : « Vous pourrez avoir de l'honneur et du profit pour vous et pour ceux qui vous y

<sup>1150</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1257 : Jacques de Lalaing est adoubé à Gand, entre son combat à cheval et son combat à pied contre Jean de Boniface.

<sup>1151</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *op. cit.*, p. 22 : « Vasco de Barrionuevo criado de Ruy Díaz de Mendoza Mayordomo del Rey, venía para se probar en la aventura ; pero que non estaba armado caballero, é que le suplicaba le quisiesse dar la orden de caballería. Suero aceptó su peticion con muy buena gracia ».

<sup>1152</sup> Nelly R. PORRO GIRARDI, *La investidura de armas en Castilla. Del Rey Sabio a los Católicos*, Valladolid, 1998, pp. 187-220 : « Privilegios derivados de la investidura ».

<sup>1153</sup> *Ibid.*, p. 37 : « al qual en aquella hora armó Gutierre de Quijada en su tienda, é le dió un brocado falsopeto, é unas espuelas doradas, é le prestó armas é caballos, para venir al campo ».

aideront une belle rétribution »<sup>1154</sup>. En faisant ce genre de promesse, les pas s'inscrivent dans une logique d'intéressement financier. En même temps, ils révèlent clairement dans quel camp se rangent les chevaliers et combien ils soutiennent leur seigneur.

Les pas d'armes permettent aux participants d'augmenter leurs richesses à long terme. Ils témoignent d'un système structuré de services fournis contre paiements. Ce ne sont pas seulement les valeurs courtoises qui poussent les chevaliers dans les lices des pas. L'argent est bel et bien le nerf de leurs combats.

### c - Juan de Merlo, Jean de Saintré

Parce que le seul appât du gain n'est guère avouable, les chevaliers sont toujours présentés sous un autre jour que celui de joueur professionnel. Pourtant, certains champions semblent gagner leur vie essentiellement par les combats courtois. Néanmoins, comme certaines périodes ne permettent pas la tenue de combats courtois, les chevaliers se ménagent généralement au moins un autre mode de subsistance.

Juan de Merlo est un modèle de joueur professionnel alternant combats courtois et guerre. Juan de Merlo est le petit fils du portugais Gonçalo Vasques de Asevedo, qui mourut lors de la bataille d'Aljubarrota (1385) aux côtés des Castillans<sup>1155</sup>. Dès 1428, Pedro Carillo de Huete relève sa présence au sein de la compagnie d'Álvaro de Luna qui entre dans Turégano<sup>1156</sup>. Sa première participation connue à un fait d'armes courtois se situe en décembre 1428, lorsqu'il affronte Hans von Ramstein (Henri de Ramestan) sur la Münsterplatz de Bâle<sup>1157</sup>. En 1430, il participe à la guerre contre les Maures à Grenade où il se révèle être un grand combattant. Quelques années plus tard, il se distingue lors de joutes menées par Álvaro de Luna à Valladolid, en mai 1434<sup>1158</sup>. Au cours de celles-ci, Merlo a l'honneur d'affronter le roi de Castille puis son connétable<sup>1159</sup>. Il participe aussi au grand tournoi qui s'ensuit<sup>1160</sup>. Deux mois plus tard, il figure parmi les assaillants du *Passo Honroso* avec une compagnie de chevaliers sous ses ordres<sup>1161</sup>. Il y affronte Suero de Quiñones et le blesse au bras droit,

<sup>1154</sup> *Le Pas du Perron Fée*, op. cit., p. 1169.

<sup>1155</sup> Adeline RUCQUOI, *Valladolid en la edad media*, t. II, Valladolid, 1997, pp. 52, 56, 67.

<sup>1156</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, op. cit., p. 18.

<sup>1157</sup> Karl STEHLIN, « Ein spanischer Bericht über ein turnier in Schaffhausen im Jahr 1436 », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 14, Basel, 1915, pp. 169-170 : « Er wurde am 12. December 1428 zwischen Heinrich von Ramstein und Juan de Merlo auf dem Münsterplatz zu Basel ausgefochten ». Louis W. BURGNER, « Les jeux et exercices physiques en Suisse aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles », *Les jeux à la Renaissance*, Paris, 1982, p. 111. Werner MEYER, *Turniere im Alten Basel*, Basler Stadtbuch, Basel, 1969, pp. 30-31.

<sup>1158</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, op. cit., p. 157.

<sup>1159</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, op. cit., p. 516.

<sup>1160</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>1161</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, op. cit., p. 32.

empêchant le gardien principal du *Passo Honroso* de revenir jouter jusqu'à la fin du fait d'armes<sup>1162</sup>.

Après le *Passo Honroso*, Merlo part vers la France. Il joute contre le seigneur de Charny, à Arras en 1435. Le 11 août s'effectuent les courses à la lance et à cheval. Lefèvre de Saint-Rémy raconte qu'à neuf heures du matin, Juan de Merlo se présente devant le duc de Bourgogne<sup>1163</sup>. Le comte de Nevers, le comte d'Etampes, Simon de Lalaing et le comte de Saint-Pol assistent au combat. Les six premières courses se font sans se toucher à cause du cheval de Merlo. Celui-ci change sa monture. Les deux champions rompent alors simultanément leurs lances mais il faut ensuite attendre la seizième course pour que Merlo rompe à nouveau son arme. Le lendemain, les mêmes s'affrontent à pied, munis de haches<sup>1164</sup>. Cette fois-ci, le seigneur de Charny vient se présenter à sept heures du matin devant le duc. Juste après, Juan de Merlo entre en lice. Il est muni d'une hache non réglementaire. Néanmoins, le seigneur de Charny accepte de combattre malgré la différence entre les armes. Le combat commence par un jet de lance et se poursuit à la hache tenue à deux mains. Merlo combat visière relevée. Le duc de Bourgogne stoppe l'affrontement. Merlo souhaiterait le prolonger. Le duc ne veut pas, remercie Merlo et met un terme définitif à la rencontre. Satisfait, le duc de Bourgogne organise une fête en l'honneur de Juan de Merlo et le rétribue grassement en lui offrant de la vaisselle<sup>1165</sup>. Évaluée en marc d'argent, elle représente entre soixante-dix et quatre-vingt marcs, soit environ 1,8 kilos d'argent<sup>1166</sup>. Cette précieuse récompense correspond aux attentes du joueur castillan qui monnaie ses prestations courtoises et belliqueuses. Les égards du duc de Bourgogne envers Merlo montrent l'importance de ce joueur réputé dans le concert diplomatique qui se joue à Arras<sup>1167</sup>.

Merlo se rend ensuite à Bâle où il souhaite probablement affronter à nouveau Hans von Ramstein<sup>1168</sup>. Cependant, s'il défie l'Allemand, c'est vraisemblablement au cours du tournoi de

---

<sup>1162</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>1163</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France, op. cit.*, pp. 543-544.

<sup>1164</sup> *Ibid.*, pp. 544-545.

<sup>1165</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 513 : « é dióle el Duque una vaxilla de plata en que habia setenta ó ochenta marcos ».

<sup>1166</sup> Miguel Ángel LADERO QUESADA, « Una biografía caballeresca del siglo XV : La coronica del yllustre y muy magnifico cavallero don Alonso Perez de Guzman el Bueno », *En la España Medieval*, n°22, Madrid, 1999, p. 256.

<sup>1167</sup> Philippe CONTAMINE, « France et Bourgogne. L'historiographie du XV<sup>ème</sup> siècle et la paix d'Arras (1435) », *Arras et la diplomatie européenne XV<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècles*, (Denis CLAUZEL, Charles GIRY-DELOISON, Christophe LEDUC, dir.), Arras, 1999. Dix jours après le combat de Merlo contre Charny, arrive la délégation anglaise pour tenter un arrangement dans ce qui deviendra le Traité d'Arras (qui renoue l'alliance France-Bourgogne, au détriment de l'Angleterre).

<sup>1168</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 512-513.

Schaffhausen, situé à environ cent kilomètres à l'est de Bâle<sup>1169</sup>. Ce tournoi regroupe d'ailleurs d'autres participants castillans<sup>1170</sup>. En 1439, il est en Castille et figure parmi les fidèles du connétable de Castille, participant çà et là à des opérations militaires<sup>1171</sup>. Juan de Merlo meurt à la guerre en 1443 entre Arjona et Andújar<sup>1172</sup>. Après s'être révélé par ses premiers faits d'armes guerriers, Juan de Merlo a adopté un style de vie chevaleresque. Les combats courtois auxquels il a participé lui ont apporté les dividendes nécessaires à sa subsistance. Lorsqu'il retourne sur un front de guerre, c'est probablement faute de rémunérations suffisantes par ses seuls combats courtois. Au bout de son parcours, Juan de Merlo reste dans les mémoires comme un grand jouteur<sup>1173</sup>. Ses déplacements nombreux l'ont amené à connaître les principales cours et villes dans lesquelles se développe le phénomène des pas d'armes. Après sa mort, sa trace est encore dans les mémoires puisque Diego de Guzmán honore ce grand champion en portant son casque de joute contre Jacques de Lalaing en 1448<sup>1174</sup>.

Jean Flori écrit « Ceux qui vivent de leur épée et de leur lance ? Pour ceux-là, paix signifie pénurie »<sup>1175</sup>. Cette généralité laisse parfois place à une situation inverse où les combats courtois apparaissent comme le premier moyen de gagner de l'argent. La joute, moins dangereuse et plus confortable que la guerre, permet de remporter des prix de manière moins aléatoire que ce qu'un chevalier peut récolter lors des conflits. De plus, le *Doctrinal de los caballeros* précise que les biens gagnés lors des affrontements chevaleresques, c'est-à-dire sans volonté de tuer l'adversaire, sont personnels : pas de partage ni d'amputation du cinquième pour le roi, comme c'est le cas habituellement pour les butins de guerre<sup>1176</sup>. À l'image de Juan de Merlo, certains chevaliers choisissent les joutes courtoises comme voie privilégiée pour gagner leur vie. Toutefois, le contexte les oblige aussi à faire la guerre. Ces jouteurs professionnels mènent en réalité deux activités de front.

<sup>1169</sup> Karl STEHLIN, *op. cit.*, p. 155.

<sup>1170</sup> *Ibid.*, p. 150 : Juan de Silva joute au tournoi de Schaffhausen

<sup>1171</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, pp. 300-301.

<sup>1172</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 613 : « en esta pelea yendo Juan de Merlo ». L'affrontement est occasionné par une lutte meurtrière entre les partisans de Juan de Guzmán et ceux de Rodrigo Manrique.

<sup>1173</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 513 : « fué gran justador é luchador ».

<sup>1174</sup> *Ibid.*, p. 656 : « él oviese de combatir con un bacinete muy descarado que habia seydo de Juan de Merlo ».

<sup>1175</sup> Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1999, p. 140.

<sup>1176</sup> Alonso de CARTAGENA, *Doctrinal de los caballeros*, *op. cit.*, p. 124 : « el torneamiento que se faze por razón de usar las armas e non para matarse nin por enemistad conocida que los omnes oviesen unos con otros, en tal como éste todo lo que cada uno i ganase deve ser suyo, que non aya a partir con ninguno, nin dar quinto al rey, nin derecho dello al rey nin a otro señor que aya ». ALFONSO X EL SABIO, *Las siete partidas*, Partida segunda, título 26, Madrid, 1992, pp. 222-224 : « de la parte que los hombres deben haber de lo que ganaren en las guerras » ; título 27, pp. 224-226 : « de los galardones ».

*Le Roman de Saintré* dessine les contours d'un chevalier qui vit en parfait courtisan<sup>1177</sup>. Le héros, Jean de Saintré, est payé par une dame pour réaliser toutes ses entreprises chevaleresques<sup>1178</sup>. Même s'il part faire la guerre en Prusse, il exploite essentiellement sa maîtrise des armes à la cour, loin des préoccupations militaires<sup>1179</sup>. Sa vie est rythmée par ses actions courtoises : il porte l'emprise du Bracelet d'or jusqu'en terres ibériques puis se lance dans l'aventure d'un pas. Personnage de roman, il incarne le modèle type du professionnel de la joute, vivant aux crochets d'une riche dame de la cour.

Juan de Merlo, personnage réel et Jean de Saintré, héros fictif, sont représentatifs d'une même réalité qui conduit certains hommes à davantage utiliser les armes à la cour qu'à la guerre sans pour autant qu'ils en subissent des conséquences financières.

Accroître sa fortune apparaît comme un mobile essentiel de l'implication des chevaliers dans les pas. Pour certains, cette activité est même leur premier mode de subsistance. Gagner de l'argent, obtenir des titres, des rentes ou des faveurs d'un prince motive les champions. Les gains sont parfois importants, à la hauteur de la volonté des grands seigneurs de s'acheter les services des chevaliers les plus réputés. Même s'ils exercent des activités parallèles pour augmenter encore leur richesse, certains champions s'illustrent en véritables professionnels des joutes. Pour tous les protagonistes – mécènes, organisateurs, travailleurs et champions – l'argent joue un rôle considérable. Les joutes ne sont jamais complètement désintéressées. Elles permettent l'enrichissement de certains, offrent un espace de « publicité » à d'autres et génèrent un surcroît d'activité économique non négligeable du lieu où elles se disputent.

## II - Politique et diplomatie

*Panem et circenses* écrivait Juvenal en pensant au peuple romain endormi<sup>1180</sup>. Au-delà de la pratique physique, du jeu et des questions d'argent qui caractérisent les pas d'armes, peut-on envisager que ces grands spectacles soient aussi destinés à retirer quelques profits politiques et diplomatiques ? Fernando Gómez Redondo écrit au sujet de Jean II de Castille qu'il gouverne davantage par l'affichage de son engouement pour les joutes et par la construction d'un idéal chevaleresque comme support de toutes relations courtoises que par une action

<sup>1177</sup> Michelle SZKILNIK, *Jean de Saintré. Une carrière chevaleresque au XV<sup>ème</sup> siècle*, Genève, 2003.

<sup>1178</sup> Antoine de la SALLE, *Saintré*, traduit en français moderne par Roger Dubuis, Paris, 1995.

<sup>1179</sup> *Ibid.*, p. 208.

<sup>1180</sup> JUVENAL, *Satires*, X, Paris, 1996, p. 81.



politique effective<sup>1181</sup>. L'environnement et le déroulement des pas d'armes sont organisés autour d'un ensemble de règles et de cérémonies qui donnent à l'événement un caractère exceptionnel et solennel dans lequel le chevalier est obligé d'adopter certaines attitudes. « La théâtralisation du combat dans le cadre des pas d'armes infléchit le sens et le ritualise en le fondant comme un jeu » écrit Jean-Pierre Jourdan<sup>1182</sup>. Les règles du jeu ne sont pas neutres, elles ont un sens. Autour et par ce jeu, les mécènes peuvent-ils s'essayer à consolider et à concrétiser leurs stratégies politique et diplomatique ? Pour tenter une réponse, il faut analyser les pas d'armes en regard des relations qui unissent un prince à ses sujets et notamment en fonction des rapports à la violence qui traversent le milieu de la noblesse. Sur le versant diplomatique, le parallèle spatial et temporel de certains pas avec des actions diplomatiques ainsi que le double jeu de certains chevaliers – jouteurs et diplomates – met en évidence que les lices et les tribunes des pas sont animées par les relations « internationales ».

## 1 ) Politique intérieure

Les pas d'armes sont l'occasion de mettre en relation les rois et les princes avec leurs sujets dans un contexte festif. Cela ne signifie pas nécessairement que les souverains cherchent à utiliser les joutes pour exercer leur autorité. Rien n'indique a priori que les pas d'armes font partie de l'arsenal politique qui permet d'organiser les relations de pouvoir et en particulier de contrôler la violence. Pourtant, l'analyse des faits d'armes courtois montre des schémas récurrents et des tentatives pour les utiliser à des fins politiques. Il est donc intéressant d'essayer de mesurer l'efficacité des pas d'armes comme instrument politique et d'évaluer leur impact dans ce domaine.

### a - Le prince et ses sujets

Les pas permettent aux chevaliers de s'assembler et aux princes de s'afficher sur le devant de la scène. De la même manière que pour le cirque romain, « les spectacles deviennent une arène politique, parce que la plèbe et son souverain y sont face à face »<sup>1183</sup>. Cependant, le

---

<sup>1181</sup> Fernando GÓMEZ REDONDO, « El libro del Passo Honroso : el linaje de los Quiñones », *Historia de la prosa medieval castellana, III, Los orígenes del humanismo. El marco cultural de Enrique III y Juan II*, Cátedra, Madrid, 2002, p. 2413 : « Todo sirve para la construcción del remozado pensamiento caballeresco de que quiere rodearse Juan II, como soporte de unas relaciones cortesanas, gorbenedas más por la vistosidad de estos lances deportivos, que por la efectividad de unas acciones políticas ».

<sup>1182</sup> Jean-Pierre JOURDAN, « Les fêtes de chevalerie dans les États bourguignons », *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'Âge Classique, op. cit.*, p. 264.

<sup>1183</sup> Paul VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, 1976, p. 704.

public des pas est composé en majeure partie d'individus de rang social favorisé. Un mécène ne touche donc pas tous ses sujets à travers ce genre de fête mais les principaux cercles de pouvoirs sont concernés. En effet, comme l'écrit Jean-Pierre Jourdan, « ces fêtes de chevalerie sont un rite social qui atteste d'un réseau de solidarités essentielles ; les pas d'armes, joutes et tournois sont, comme la chasse, le privilège de la classe dominante (...) un lieu de rencontre privilégié »<sup>1184</sup>. Derrière l'activité ludique, autour de la prouesse physique, au-delà du spectacle, un projet politique accompagne la plupart des pas. Dans le cas des ducs de Bourgogne, les pas semblent faire partie d'un plan global de mécénat (peinture, architecture, musique, dons aux chapitres des chanoines et monastères...). En Castille, les événements chevaleresques sont fortement marqués par les aléas politiques et s'inscrivent également dans une politique de mécénat<sup>1185</sup>. Autour du roi René, le versant récréatif des pas s'impose tandis que pour le roi de France, ils servent clairement des intentions stratégiques à court terme, notamment à Nancy et à Châlons-sur-Marne. La véritable subtilité des mécènes qui utilisent les pas à des fins politiques réside dans le fait que contrairement à la guerre, la contrainte qu'ils font peser sur les participants est parfois très facilement tolérée sous couvert du jeu<sup>1186</sup>.

Au sommet de la pyramide sociale, les rois et les grands princes sont de fervents acteurs des pas d'armes en tant qu'organiseurs, juges ou participants. Outre le plaisir de la joute, une seconde motivation liée à leur rang explique leur enthousiasme : en combattant lors d'un pas, ils se positionnent en chefs de file de leurs troupes armées. Lorsque le roi de Castille descend dans la lice pour combattre sur la place du marché de Valladolid en 1428, il est entouré de douze chevaliers, comme Dieu le père accompagné de saints hommes, dit la *Crónica del Halconero de Juan II*<sup>1187</sup>. L'intention du monarque est claire : il souhaite apparaître aux yeux des plus hauts personnages de Castille comme le maître incontesté de la chevalerie<sup>1188</sup>. En s'affichant comme un souverain puissant, il incite ses sujets à se ranger définitivement à ses côtés.

Pour un roi, la pratique de la joute lors d'un pas est également un excellent moyen de montrer à ses guerriers qu'il est avec eux, comme Charles VII lors du Pas de Nancy, fier d'avoir repris sa position de monarque, qui joute devant les grands capitaines de son armée. Il

<sup>1184</sup> Jean-Pierre JOURDAN, *Pas d'armes, joutes et tournois dans le royaume de France et le duché de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 358.

<sup>1185</sup> Théodore BOUDET, comte de Puymaigre, *La cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille*, Paris, 1873.

<sup>1186</sup> Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre*, présentation et traduction de Pierre et Denise NAVILLE, Paris, 1955, p. 40 : « La guerre est donc un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté ».

<sup>1187</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, op. cit., p. 25.

<sup>1188</sup> Teófilo F. RUIZ, « Festivités, couleurs et symboles du pouvoir en Castille au XV<sup>ème</sup> siècle. Les célébrations de mai 1428 », *Annales E.S.C.*, Paris, 1991, pp. 521-546.

prouve à la fois qu'il est l'un d'entre eux tout en se désignant comme celui qui dirige la chevalerie française qu'il vient de réorganiser.

Lors d'un pas, une véritable entreprise de séduction est à l'œuvre. Elle se joue sur le principe de l'assimilation – différenciation. Le roi veut être assimilé à ses pairs chevaliers comme jouteur mais il souhaite aussi apparaître comme leur chef suprême et indéfectible, ce qui passe notamment par une mise en scène valorisant ses qualités de combattant. Les pas organisés par le roi René sont nettement structurés sur ce modèle. Le souverain finance, organise et joute en leader parfait. Il réunit les chevaliers qui lui sont fidèles, les affronte et adopte une attitude fraternelle pour accroître son aura. De cette façon, il se rend populaire, notamment lorsqu'il récompense les favoris du public<sup>1189</sup>. L'utilisation des pas d'armes comme lieu d'affirmation du pouvoir est idéale : ces fêtes chevaleresques rappellent inmanquablement la structure des chevaliers de la Table Ronde autour de leur bon roi Arthur. Les souverains adoptent donc cette stratégie d'identification pour s'affirmer ou rappeler qu'ils sont à la tête de troupes d'élite.

Participer à une joute est affaire de plaisir mais également de nécessité pour améliorer les relations tissées entre un seigneur et les chevaliers qui le servent. Dans cet esprit, un roi ou un grand prince rend un hommage considérable aux adversaires qu'il accepte d'affronter à la joute. Jean II de Castille utilise fréquemment cette méthode pour mettre en valeur ses opposants, comme en 1425 où il joute contre son majordome Ruy Díaz de Mendoza<sup>1190</sup>. De même, lors de combats qui précèdent de quelques jours ceux du *Passo Honroso*, Jean II affronte Juan de Merlo ainsi que Diego Manrique<sup>1191</sup>. D'un point de vue politique, un pas est donc l'occasion de renforcer les liens entre un prince et ses vassaux. Le duc de Bourgogne emploie cette stratégie à tout va. Les grandes joutes citadines organisées à Lille, Arras, Cambrai, Bruges ou Valenciennes le mettent en relation avec la bourgeoisie et les pas facilitent les rencontres des chevaliers avec leur duc et la haute noblesse<sup>1192</sup>. Ces moments sont privilégiés car ils permettent aux champions de parader devant leur seigneur. En retour, pour le duc de Bourgogne, chacune de ces fêtes est l'occasion de se montrer, de se faire connaître et surtout d'imposer ses vues. Il en va de même en Castille. Par exemple, en 1425, Jean II

---

<sup>1189</sup> Paul VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, 1976, p. 705 : « Le prince se rend particulièrement populaire en acceptant de récompenser les acteurs et les champions que le public préfère (...) Les spectacles sont un cérémonial de cour ».

<sup>1190</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>1191</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>1192</sup> Denis CLAUZEL, « Lille, 1954 », *Le banquet du Faisan* (Marie-Thérèse CARON, Denis CLAUZEL, dir.), Arras, 1997, p. 50 : Les fêtes de l'Épinette à Lille sont un moyen de « souder les strates dirigeantes autour de la chevalerie (...), d'exploiter le rituel de la fête à des fins de propagande (...) et de manifester pour le prince sa connivence avec les élites ».

organise une fête et des joutes à Valladolid, en l'honneur de la naissance de son fils Henri<sup>1193</sup>. Il profite de ce rassemblement pour se présenter au peuple. Les pas tenus à Valladolid en 1428 et 1440 sont également de belles occasions de se montrer. Le monarque apprécie l'exercice des armes mais sait le rendre utile. En 1428, lors du *Passo de la Fuerte Ventura*, il participe en personne aux joutes. L'essentiel n'est probablement pas dans sa prestation mais dans sa manière d'entrer en lice et d'imprégner les mémoires de l'image d'un souverain d'autant plus majestueux qu'il est richement vêtu et bien entouré<sup>1194</sup>.

Les princes souhaitent organiser les grandes joutes dans une dynamique de concentration du pouvoir. Pour cette raison, ils initient de nombreux pas d'armes. Cependant, au début du XV<sup>ème</sup> siècle, l'organisation de joutes n'est pas réservée aux rois ou aux princes. La plupart des villes sous domination bourguignonne en assurent un bon nombre par l'intermédiaire de sociétés ou de confréries<sup>1195</sup>. Cette situation reflète l'exercice du pouvoir en général et en particulier le rôle important des villes dans la gestion du quotidien de leurs habitants. De plus, les vellétés des nobles et des chevaliers ne sont pas toujours bien contrôlées par la puissance royale. La tenue d'un pas apparaît comme une conséquence logique du jeu politique entre les rois, les villes et les grands seigneurs qui lui sont plus ou moins fidèles. À mesure que l'on avance dans le XV<sup>ème</sup> siècle, les villes et les seigneurs de la moyenne noblesse sont relégués à l'arrière-scène des grandes fêtes chevaleresques. Norbert Élias considère que, dans les sociétés occidentales, une situation de monopole s'est construite au fil du Moyen Âge, livrant à un cercle d'individus restreints le pouvoir militaire et policier<sup>1196</sup>. La part croissante prise par les rois et les princes dans l'organisation des pas d'armes semble indiquer que ces fêtes servent d'appareils de répartition des charges et profits, participant ainsi au processus de concentration du pouvoir. L'exemple du boycottage des Fêtes de la Licorne imposé par Philippe le Bon indique clairement que quiconque ne peut organiser une grande joute et que ce droit devient de plus en plus celui d'un seul homme, en l'occurrence le duc de Bourgogne<sup>1197</sup>. Cet avatar confirme également que les joutes sont un terrain de démonstration de la puissance et qu'elles ne sauraient être abandonnées à n'importe quel organisateur. Un autre exemple illustre cette lutte pour s'arroger le droit à initier des joutes, symbole de puissance politique : dans les faits, le roi de France ne dispose pas des moyens et des prérogatives suffisantes pour intervenir sur les sujets du duc de Bourgogne et sur une grande partie des territoires sous

<sup>1193</sup> Miguel Ángel LADERO QUESADA, *Las fiestas en la cultura medieval*, Barcelona, 2004, p. 93.

<sup>1194</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 335 : « Il jouta de sa personne et fit de belles choses dans ce jeu, ainsi que ses compagnons, contre plus de cent chevaliers ».

<sup>1195</sup> Jean-Pierre JOURDAN, *Pas d'armes, joutes et tournois dans le royaume de France et le duché de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle*, *op. cit.*, pp. 130-138.

<sup>1196</sup> Norbert ÉLIAS, *La dynamique de l'Occident*, (1<sup>ère</sup> éd. 1939), Paris, 1975, p. 26.

<sup>1197</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, pp. 238-239.

domination anglaise. Dans ces conditions, le duc de Bourgogne ne se prive pas d'organiser des pas aussi fastueux que possible.

Sans considérer le phénomène des pas et des emprises comme un organe de transmission directe des décisions politiques, il s'envisage donc comme partie prenante du processus de représentation et de structuration du pouvoir. Si les plus grandes joutes et les pas sont réservés aux souverains et aux princes, ce n'est pas seulement dû à leur coût, c'est aussi parce qu'ils permettent de montrer le pouvoir, un pouvoir que l'on ne souhaite pas partager.

L'étude de la construction de l'état moderne montre que le XV<sup>ème</sup> siècle est un temps de maturation où les tentatives d'indépendance et de sécessions nobiliaires vis-à-vis des rois ou des princes se résorbent. C'est le cas en France mais aussi en Castille : « Les troubles dus à la noblesse, s'ils emplissaient les chroniques, ralentirent mais n'entravèrent pas le processus de centralisation, de genèse d'un état moderne, qui caractérisait le royaume depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle »<sup>1198</sup>. Les pas reflètent cette tendance et y participent : ils aident à personnifier le pouvoir.

L'organisation d'un pas peut également s'interpréter comme une démonstration de force en public : les élites militaires s'exhibent dans un exercice où les qualités guerrières de force et d'habileté peuvent s'exprimer. De cette manière, hors du seul temps de la guerre, le prince organisateur montre sa capacité à rassembler et à agir militairement. Dans des conditions politiques délicates, Jean II de Castille utilise les joutes et pas d'armes. À partir de la deuxième décennie du XV<sup>ème</sup> siècle, « Valladolid apparaît comme le centre géographique et politique des événements » qui agitent la couronne et ses grands vassaux<sup>1199</sup>. En 1428, l'organisation d'un pas d'armes à Valladolid n'est donc pas le fruit du hasard. Pour le souverain (ou son connétable), la réunion d'un grand nombre de chevaliers dans un contexte maîtrisé est un moyen d'afficher sa puissance et celle de ses fidèles. L'organisation d'un tel événement est une prise de risques en raison d'une situation politique et sociale troublée par les manœuvres de certains clans aristocratiques. Cependant, l'exécution publique de Juan Garcia de Guadalajara qui précède les joutes marque les esprits. L'image concrète de la force et de la justice royale précède et accompagne ces fêtes chevaleresques<sup>1200</sup>. Le *Passo de la Fuerte Ventura* est ainsi tenu dans un contexte qui se veut festif mais dont la réalité paraît beaucoup plus crispée<sup>1201</sup>. Le retour en grâce d'Álvaro de Luna à la cour de Castille ne réjouit pas les autres grands acteurs politiques de la Péninsule ibérique qui répondent malgré tout à l'invitation par une forte présence. Face au connétable de Castille, le roi de Navarre et l'infant Henri d'Aragon

<sup>1198</sup> Adeline RUCQUOI, *Histoire de la Péninsule ibérique, op. cit.*, p. 225.

<sup>1199</sup> Adeline RUCQUOI, *Valladolid au Moyen Âge (1080 – 1480)*, Paris, 1993, p. 350.

<sup>1200</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II, op. cit.*, pp. 20-21.

<sup>1201</sup> Annie FREMAUX-CROUZET, *La chevalerie dans la couronne de Castille du XI<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle, op. cit.*, p. 123.

n'entendent pas s'effacer sur la scène des combats courtois car leur absence aurait un écho de même nature sur la scène politique. Au cœur des nombreuses journées de joutes, où toute la noblesse de Castille se presse, un face-à-face politique se joue entre Henri d'Aragon, son frère le roi de Navarre, le roi de Castille et le connétable de Castille. Chacun d'entre eux organise et défend les lices pendant une journée de joute. Le roi de Castille, largement épaulé par le connétable, utilise habilement la situation. En autorisant Gonzalo de Guzmán et Luys de Fazes à s'affronter, il montre qu'il détient les prérogatives en matière de combats courtois et donc qu'il a le pouvoir. Encadrant la période des joutes par deux gestes marquants réservés au souverain (l'exécution publique et le combat courtois), le roi de Castille réaffirme sa position. Par la guerre, l'entreprise de rétablissement du pouvoir aurait probablement été beaucoup plus onéreuse et incertaine. Le *Passo de la Fuerte Ventura* apparaît donc pour le roi de Castille comme une belle occasion de marquer des points dans le jeu politique.

Selon une logique similaire, la localisation des pas bourguignons fait apparaître un plan d'ensemble cohérent à différents niveaux : Philippe le Bon assure en même temps le divertissement, le resserrement d'une chevalerie éclatée (du fait de la géographie des possessions bourguignonnes et des tiraillements avec Français et Anglais) et le mécénat politique qu'il exerce dans tous les domaines où il peut laisser son empreinte. Lorsque le duc de Bourgogne lance l'organisation d'un pas, il souhaite systématiquement montrer sa suprématie. En suscitant çà et là des combats, il s'affiche au cœur de sa chevalerie, sur toutes ses possessions. Au-delà de la fête, sa capacité à réunir facilement des centaines de chevaliers est un avertissement à ses éventuels adversaires. Pour plus de répercussions, il prend soin de convier des observateurs ou des participants étrangers à ses déploiements de force et rémunère grassement les chroniqueurs afin qu'ils entretiennent la mémoire de ces hauts faits. Être l'organisateur des plus belles fêtes a une signification qui dépasse le cercle restreint du divertissement. L'effet attendu est d'intimider, d'effrayer ou de séduire.

*Le livre des faits du chevalier messire Jacques de Lalaing* fait clairement apparaître qu'il y a une compétition entre les rois et les grands princes, à qui est capable d'organiser les plus belles rencontres chevaleresques. Son auteur prête ces mots à des Français qui évoquent les joutes et tournois : « Certes, il n'y a pas en France de prince comparable au duc de Bourgogne, ni de prince plus courtois »<sup>1202</sup>. À travers les pas bourguignons, Philippe le Bon encourage le rituel de la fête chevaleresque à « se perpétuer afin de l'exploiter à des fins de propagande »<sup>1203</sup>. Si les joutes n'empêchent pas toujours la guerre, elles complètent le plan

<sup>1202</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1229.

<sup>1203</sup> Denis CLAUZEL, « Lille, 1954 », *Le banquet du Faisan* (Marie-Thérèse CARON, Denis CLAUZET, dir.), Arras, 1997, p. 50.

expansionniste du duc de Bourgogne et révèlent la compétition engagée entre les souverains et grands princes.

Lorsque Charles VII consent à combattre courtoisement, ses objectifs paraissent également liés à sa volonté de s'imposer. Jusqu'en 1444, sa position politique difficile à l'égard des Anglais et des Bourguignons l'empêche de s'investir véritablement dans le monde des joutes. Passée cette période, il initie ou participe à plusieurs fêtes chevaleresques. Poussé par cette sorte de compétition à qui regroupera autour de lui les meilleurs chevaliers, Charles VII cherche à occuper le terrain, à se montrer et à faire connaître son visage. Pour lui aussi, dans sa difficile reconquête de l'espace royal correspondant à la couronne de France, la joute est un outil « publicitaire » qui doit lui permettre de montrer sa puissance armée. Sa présence comme jouteur à Nancy n'est pas neutre. Il endosse les couleurs et les armes de Lusignan et concentre ainsi tous les regards sur lui<sup>1204</sup>. Pour les rois et les grands princes, la guerre n'est donc pas toujours nécessaire pour affirmer sa supériorité. D'une certaine manière, les meilleurs organisateurs de joutes sont considérés comme les plus puissants.

Au même titre que les rois et les grands princes, la haute noblesse participe aux combats, à l'instar du duc de Clèves, des frères de la reine d'Angleterre, de l'infant d'Aragon et de bien d'autres. L'omniprésence du duc de Bourgogne dans tous les domaines où il peut concurrencer le roi de France est un modèle qui se reproduit à tous les niveaux de la noblesse. La présence dans les lices des plus grands seigneurs manifeste leur désir d'afficher leur notoriété, que ce soit Pierre de Brezé, Louis de Beauvau, Ferry de Lorraine, Louis de Luxembourg, Gaston IV de Foix, Álvaro de Luna, Beltrán de la Cueva ou encore Ruy Díaz de Mendoza. Tous souhaitent signaler leur puissance au sein du milieu restreint de la haute noblesse européenne. Déjà nantis, leur objectif n'est pas vraiment de gravir un échelon supplémentaire de l'échelle sociale mais d'associer leur nom à l'image de bravoure et de s'inviter ainsi à la compétition que se livrent les rois et les princes.

Pour un haut dignitaire, un pas permet de soigner son image, de se montrer proche du souverain, ce qui est le gage de la notoriété. Ainsi procède Álvaro de Luna auprès du roi de Castille. La grave blessure qu'il contracte lors d'un affrontement courtois à Madrid contre Gonzalo de Cuadros n'entame en rien son enthousiasme<sup>1205</sup>. Álvaro de Luna est décrit par ses

---

<sup>1204</sup> Jean d'ARRAS, *Le roman de Mélusine ou l'histoire des Lusignan*, mis en français moderne par Michèle Perret, Paris, 1991. Les Lusignan étaient une illustre dynastie féodale du Poitou dont l'un des membres fut roi de Jérusalem. Charles VII a habité le château de Lusignan. À la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, Jean d'Arras a remis au goût du jour la légende de Mélusine.

<sup>1205</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 1, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, p. 42.

contemporains comme un passionné des exercices équestres<sup>1206</sup>. Cet engouement est probablement doublé d'une réflexion personnelle sur le pouvoir qu'il exerce et souhaite étendre. En accompagnant systématiquement Jean II dans ses apparitions dans les lices, Luna s'associe à l'image de la royauté. Les démonstrations de force de Luna dans les combats courtois l'aident dans ses projets. Face aux vingt défenseurs présentés par Íñigo López de Mendoza lors d'une joute tenue à Madrid en 1434, le connétable se présente avec soixante-dix assaillants<sup>1207</sup>. Se montrant bon jouteur et à la tête d'une compagnie de champions toujours nombreux, il s'offre une place de choix parmi les chevaliers et dans le jeu politique établi entre les plus hauts dignitaires de Castille. Doté d'un sens aigu de la communication, il utilise l'exercice des armes courtoises et sa haute réputation de *festejador* dans sa stratégie d'accès et de contrôle du pouvoir<sup>1208</sup>.

L'exemple de Gaston IV de Foix est également intéressant à suivre. Selon le lieu où il intervient, il se positionne différemment. Parfois, le plaisir semble être le moteur de sa participation. Mais, son désir de reconnaissance paraît encore plus fort. Lorsqu'il est à la cour de France, il participe aux pas en tant que jouteur, ses prestations étant plus ou moins remarquées. En 1445, il joute au Pas de Nancy et à celui de Châlons-sur-Marne<sup>1209</sup>. En 1446, il rivalise avec les gardiens des Pas de Chinon, de Saumur et du Géant à la Blanche Dame du Pavillon<sup>1210</sup>. En septembre, il relève le défi de l'Emprise du Cœur Volant Vermeil aux Larmes Blanches lancé par six chevaliers de la cour de France<sup>1211</sup>. En octobre, il participe à une joute tenue par le dauphin de France, dans la forêt du Thilley<sup>1212</sup>. Quelques temps plus tard, il est à la tête du camp qui affronte celui de Charles VII dans le tournoi qui se déroule aux Montils, à proximité de Tours<sup>1213</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai 1448, il fait partie des assaillants du Pas du Chevalier Aventureux, tenu à Bourges par le comte de Tancarville<sup>1214</sup>. Gaston IV se livre donc à une impressionnante entreprise de relations publiques en apparaissant partout où le roi de France se déplace. En terres ibériques, il s'octroie une position plus importante, notamment en étant le

<sup>1206</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna Condestable de Castilla, Maestro de Santiago, op. cit.*, pp. 207-208 : « Fué muy nonbrado cabalgador en ambas sillas (...) Fué muy grand montero, e trabajaba mucho en ello ».

<sup>1207</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>1208</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna, Condestable de Castilla, Maestro de Santiago, op. cit.*, p. 246 : « era de su propria natural condiçion grand festejador, e grand inventor de nuevos e esquisitos modos de deportosos entremeses ».

<sup>1209</sup> Guillaume LESEUR, *Histoire de Gaston IV de Foix*, tome I, *op. cit.*, pp. 145-170 et 175-193.

<sup>1210</sup> La localisation exacte de ce pas n'est pas connue.

<sup>1211</sup> Henri COURTEAULT, *op. cit.*, p. 202.

<sup>1212</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>1213</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>1214</sup> *Ibid.*, p. 206.



promoteur et le gardien du Pas de Barcelone, en 1455<sup>1215</sup>. Enthousiasmé par son entreprise barcelonaise, il fait le vœu de défendre un nouveau pas à Valencia. Très volontaire pour lancer des défis, il est souvent freiné dans son élan<sup>1216</sup>. En 1458 à Tours, enhardi par le rôle prépondérant qu'il joue dans la réception de l'ambassade venue de Hongrie, Gaston IV fait crier une joute, qui n'aura pas lieu, du fait de la nouvelle de la mort du prince Ladislas de Hongrie. Chevalier puissant, il a du mal à s'affirmer au même plan que les plus grands princes mais ne relâche pas ses efforts dans le domaine des joutes pour y parvenir. Au regard de sa présence sur la scène des combats courtois, il est probablement convaincu de leur intérêt politique.

Pour des familles d'un rang plus modeste, comme celle des Lalaing, il en va de la consolidation de leur position auprès du duc de Bourgogne. La participation à un pas est donc également importante pour la moyenne noblesse. Fernando Gómez Redondo compare les joutes aux autres fêtes courtoises, dans lesquelles la présence est indispensable pour affirmer sa position sociale<sup>1217</sup>. Quel que soit son rang au sein de la noblesse, un combattant a intérêt à participer à un pas, du point de vue de l'affirmation ou de la légitimation de son pouvoir, de sa place auprès du prince. Le chevalier qui vient relever le défi d'un pas à la tête d'une grosse compagnie dispose d'un moyen efficace pour étaler son pouvoir, ce qui ne laisse pas sans réaction ses possibles adversaires politiques ni ceux qu'il sert. La participation à un pas a donc des motifs politiques individuels sérieux.

D'un point de vue collectif, les pas sont des étapes importantes pour la pérennité de la chevalerie construite comme un groupe. En effet, lors de ces rassemblements, sur une base plus ou moins stabilisée, se construit un discours, des attitudes, des gestes et des habitudes communes à tous les chevaliers. Les pas participent à la conservation des acquis de la chevalerie et interfèrent sur son évolution. Au XV<sup>ème</sup> siècle, le rôle et les missions des chevaliers sont discutés en France ou en Castille. En échange de leurs services passés, les combattants ont acquis un certain nombre de privilèges. Lorsqu'ils se réunissent, spontanément, pour la guerre ou à l'occasion d'un événement comme un pas, ils se fixent des objectifs communs, se rallient à des causes semblables. Suite au Pas du Chevalier au Cygne, tous les

---

<sup>1215</sup> Guillaume LESEUR, *Histoire de Gaston IV de Foix*, tome II, *op. cit.*, pp. 39-59.

<sup>1216</sup> Arnaud d'ESQUERRIER, « Chronique », *Chroniques romanes de comtes de Foix*, Nîmes, 1999, p. 82 : « Aquí fec cridar mondit seignor lo comte una justa contra tous venens au dex hoeytiesme jorn apres seguen, ainsy et per la maniera contenguda en los articles, losquals son estats bailhats à las damas ».

<sup>1217</sup> Fernando GÓMEZ REDONDO, « El libro del Passo Honroso : el linaje de los Quiñones », *Historia de la prosa medieval castellana, III, Los orígenes del humanismo. El marco cultural de Enrique III y Juan II*, Madrid, 2002, p. 2412 : « Estas competiciones deportivas y las celebraciones cortesananas representaban medios de afirmación ideológica para los principales linajes, tanto reales como nobiliarios ».

participants émettent le même vœu que le duc de Bourgogne de partir en croisade<sup>1218</sup>. Les chevaliers, galvanisés par leurs joutes, égayés par le banquet et ses entremets éblouissants, emboîtent facilement le pas à Philippe le Bon. Le prince a fixé son objectif, les champions s'y soumettent volontiers. L'habile duc a utilisé les joutes comme déclencheur d'une dynamique considérable : plus d'une centaine de vœux sont rapportés. Les pas servent ainsi d'instance médiatrice entre un prince et ses sujets et peuvent aider à la réalisation d'un projet politique.

À l'occasion des pas, les rois et les princes affirment donc leur pouvoir et soudent la chevalerie autour d'eux. Téofilo F. Ruiz considère ces fêtes chevaleresques comme des moments privilégiés pour présenter les rois tels des guerriers glorieux, qui gouvernent avec splendeur et superbe<sup>1219</sup>. Le plaisir du jeu s'accompagne indéniablement d'impératifs politiques liés à la structuration des guerriers autour d'une cour, incarnée par son roi ou son prince. Les champions d'origine sociale plus modeste ont aussi des raisons politiques de participer à ce genre d'aventure. Lors des pas, de nouveaux liens sociaux voient le jour et d'autres se renforcent dans le sillon des gens de pouvoir. Les pas d'armes interviennent donc dans les mécanismes politiques de manière subtile, qu'il s'agisse de compétition sociale, de lutte d'influence ou de jeu sur l'image. Entre pratique de cour et jeu militaire, ils servent à la fois les stratégies individuelles et à renforcer la chevalerie dans son ensemble.

### **b - Guerre, fêtes et conflits**

Les pas d'armes renvoient à l'histoire des affrontements armés qui ont marqué la chevalerie. Tout participant à un pas à d'abord connu le théâtre militaire. À la fin du Moyen Âge, la guerre est faite d'associations et d'oppositions de combattants d'origines variées<sup>1220</sup>. Elle se trame à des échelles de tailles variables et prend des formes diverses. Elle relève souvent d'un différend entre des personnes ou des bandes rivales, réunies autour de leur prince, cherchant à étendre leurs prérogatives, leurs richesses ou à les préserver. Plus largement, la guerre ressort des affrontements entre les grands souverains. Elle repose aussi sur l'opposition entre la Chrétienté et ce qui lui est étranger.

---

<sup>1218</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, pp. 116-130 : Le 17 février 1454, le duc de Bourgogne réunit quantité de chevaliers pour participer à une joute : le Pas du Chevalier au Cygne. À la suite, les champions sont conviés à participer au banquet avec les personnages les plus importants de la cour de Bourgogne. C'est alors que le duc annonce son vœu.

<sup>1219</sup> Téofilo F. RUIZ, « Fiestas, torneos y símbolos de realeza en la castilla del siglo XV. Las fiestas de Valladolid de 1428 », *Realidad e imagenes del poder en España a fines de la Edad Media* (Adeline RUCQUOI, dir.), Valladolid, 1988, p. 250 : « presentar a los reyes como guerreros gloriosos, gobernantes espléndidos y magníficos ».

<sup>1220</sup> Adeline RUCQUOI, *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, Paris, 1993, p. 204.

Des escarmouches entre petits seigneurs aux grandes batailles beaucoup plus rares, la guerre fait partie du quotidien. Elle est très fréquente. Faite de petits assauts successifs, elle crée des relations forcées entre les guerriers et les populations qui les subissent. « La majorité des conflits se traduisaient par des activités de simple guérilla (en vue de détruire, de piller, de tendre une embuscade...) et plus encore par la défense et l'attaque de places fortes » écrit Philippe Contamine<sup>1221</sup>. Les prises de villes et de châteaux, très nombreuses, nécessitent parfois de longues négociations pour payer les rançons des prisonniers. À plus grande échelle, il existe toute une logique d'appuis à la France ou à l'Angleterre dans le conflit qui les oppose. Les affrontements qui se déroulent lors de la bataille de Nájera en 1367 sont significatifs. D'un côté, Pierre I<sup>er</sup> de Castille, assisté du prince Noir, dirige une armée anglo-castillane. De l'autre, Henri II de Castille, soutenu par Du Guesclin, organise les troupes franco-castillanes<sup>1222</sup>. La guerre de Cent Ans entre Anglais et Français se déploie donc sur la scène de la Péninsule ibérique. Cette situation se retrouve pendant toute la première partie du XV<sup>ème</sup> siècle. Dans ce contexte, les parcours de chevaliers comme Bertrand du Guesclin, Robert de Braquemont, Pero Niño ou Rodrigo de Villandrando sont exemplaires des multiples incursions en terre étrangère à des fins de carrière militaire<sup>1223</sup>.

En 1360, Bertrand du Guesclin, né en Bretagne, devient lieutenant de Normandie, d'Anjou et du Maine, puis chambellan de France en 1364. L'année suivante, à la demande du roi de France, il entraîne en Espagne les grandes compagnies, amas de soldats indisciplinés qui ravagent alors les provinces françaises. Du Guesclin est fait prisonnier à la bataille de Nájera (1467) dont-il est libéré contre une forte rançon. Il participe à la bataille de Montiel, en 1369. En récompense de ses actions, Henri II de Castille le fait duc de Molina. Du Guesclin revient en France auréolé de ses victoires et devient connétable<sup>1224</sup>. À cette période, le Normand Robert de Braquemont, navigateur de renom, fait carrière en Castille. Son neveu, Jean de Béthencourt, rend hommage à Henri III, roi de Castille pour les îles Canaries en 1412 tandis que Rodrigo de Villandrando fait une carrière en sens inverse. Originaire de Biscaye en Espagne, il entre en France vers 1410, dans la compagnie d'Amaury de Séverac. Rapidement, il devient un capitaine de routiers<sup>1225</sup>. Mercenaire redouté, il se met au service de Charles VII en 1427. Quelques années plus tard, Poton de Saintrailles et le seigneur d'Albret rejoignent Rodrigo de

<sup>1221</sup> Philippe CONTAMINE, *Pages d'histoire militaire médiévale (XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, Paris, 2005, p. 28.

<sup>1222</sup> Adeline RUCQUOI, *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, op. cit., p. 220.

<sup>1223</sup> Adeline RUCQUOI, « Français et Castillans : une internationale chevaleresque », *La France anglaise au Moyen Âge*, op. cit., pp. 401-419.

<sup>1224</sup> CUVELIER, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, publiée par Jean Claude Faucon, Toulouse, 1990.

<sup>1225</sup> Antonio María FABIÉ, *Don Rodrigo de Villandrando, conde de Ribadeo : discurso leído en la junta pública de aniversario de la Real Academia de la Historia (1882)*, Madrid, 1882.

Villandrando dans le Médoc en 1438. Leurs troupes s'unissent, prennent Saint-Seurin mais doivent patienter devant Bordeaux. Ralliés par le bâtard de Bourbon, ils partent ensuite faire campagne ensemble dans le Roussillon et sont mis en difficulté à Perpignan<sup>1226</sup>.

Ces différents guerriers prennent la tête de troupes dans un pays étranger. Ils sont accompagnés de combattants plus obscurs, pour qui la guerre est aussi un motif de voyage et de rencontre<sup>1227</sup>. Ainsi, les affrontements militaires se déroulent le plus souvent dans un mélange de nationalités, comme à Aljubarrota, en 1385<sup>1228</sup>. À l'image de cette bataille ou de celle de Nájera, la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle est marquée par les échanges dus à la guerre entre les cours de la Péninsule ibérique, de Bourgogne et du royaume de France. Les chevaliers peuvent également prêter mains fortes aux princes en difficulté face à la menace que représentent les avancées des musulmans. En 1396 à Nicopolis, les bannières réunissent des combattants originaires de la plupart des royaumes chrétiens contre l'armée ottomane. Les Hongrois, les Byzantins et les peuples de l'Europe balkanique voient arriver à leur secours les contingents de la chevalerie occidentale. Même si la défaite face à l'armée ottomane est sévère, les échanges sont très ouverts. Le rassemblement de chevaliers lors de la bataille de Nicopolis montre qu'à la période d'émergence des pas, les influences venues de l'est sont aussi à prendre en compte. Parmi les participants à cette expédition figurent de nombreux adeptes des joutes tels que le comte de la Marche, l'amiral Jean de Vienne, le maréchal Boucicaut, le connétable Philippe d'Artois, le seigneur de Coucy, le seigneur du Plessis et Regnault de Roye, chambellan du roi Charles VI<sup>1229</sup>. Le parcours de Boucicaut est particulièrement intéressant à suivre car il alterne les voyages à vocation guerrière (Espagne, Prusse, Hongrie) avec les pèlerinages (Jérusalem) et les combats courtois (en Guyenne, à Paris, à Saint-Inglevert)<sup>1230</sup>. Les confrontations opposant de grandes troupes internationales à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle perdurent au siècle suivant, à l'image du siège de Ceuta en 1415 ou de la bataille d'Azincourt la même année. Au cœur de la guerre sous toutes ses formes, les chevaliers sont donc baignés par cette culture martiale.

<sup>1226</sup> Jules QUICHERAT, « Rodrigo de Villandrando », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, École Nationale des Chartes, Paris, 1844, 2<sup>ème</sup> série, tome 1, p. 211.

<sup>1227</sup> Kenneth FOWLER, « L'emploi des mercenaires par les pouvoirs ibériques et l'intervention militaire anglaise en Espagne », *Realidad e imágenes del poder en España a fines de la Edad Media* (Adeline RUCQUOI dir.), Valladolid, 1988, pp. 23-57.

<sup>1228</sup> Adeline RUCQUOI, *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, *op. cit.*, pp. 222-223 : À Aljubarrota, les Portugais, aidés d'archers anglais, remportent une victoire décisive sur les Castillans. Jean I<sup>er</sup>, qui vient d'être élu roi du Portugal par les députés des *Cortes* de Coimbra, consolide ainsi l'indépendance de son pays.

<sup>1229</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 1<sup>ère</sup> partie, tome VI, *op. cit.*, p. 445.

<sup>1230</sup> « Le livre des faits du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », tomes VI et VII, Paris, 1825.

La guerre est une occasion d'échanges. Des chevaliers d'origines géographiques variées opèrent souvent au sein de coalitions ayant un but commun, éventuellement autour d'une solidarité chrétienne. Leur proximité sur les champs de bataille se prolonge dans les temps de repos et de divertissement. Au sein de groupes à effectif réduit ou de grande taille, la nature des échanges propres aux troupes « internationales » n'est pas facile à identifier. Cependant, les Anglais, les Français et les Castillans s'enrichissent vraisemblablement chacun des modes de fonctionnement des autres chevaleries. Ce bouillonnement permanent est d'ailleurs une raison essentielle de la difficulté à déceler une origine géographique exacte au phénomène des pas d'armes.

En revanche, l'origine guerrière des pas d'armes ne fait pas de doute. « Les joutes, les tournois et autres « béhourd » constituaient un apprentissage de la guerre – au même titre que la chasse »<sup>1231</sup>. Les armes utilisées, ceux qui pratiquent les joutes, le mode d'affrontement : la plupart des ingrédients originels de la guerre sont présents. Le temps passé par les champions des pas dans le véritable exercice de la guerre les imprègne nécessairement d'une culture martiale profonde. Un aperçu des caractéristiques de la guerre à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle et au début du XV<sup>ème</sup> siècle, à travers les principaux fronts européens, confirme les nombreuses similitudes avec les pas d'armes. Dans les deux cas, l'affrontement armé, tantôt à pied, tantôt à cheval, est destiné à démontrer sa force et à affirmer sa domination sur l'adversaire. Guerre et pas se ressemblent aussi dans les rencontres et échanges qu'ils occasionnent, parfois de dimension internationale. Comme la guerre, les pas reposent sur une forme de compétition alliant opposition et coopération. Pour étendre leurs territoires, leurs richesses et leur puissance, les acteurs des conflits armés élaborent avec leurs alliés des stratégies de coordination des actions. Une situation analogue de confrontation et d'alliances se retrouve dans les joutes. La logique d'affrontement des pas se comprend en regard des différentes formes que peut prendre la guerre à la fin du Moyen Âge. Toute une sociabilité due à la proximité et à des intérêts partagés s'instaure : la guerre dans ses multiples formes favorise les échanges, entre ceux qui la déclarent, ceux qui la font, ceux qui la subissent et ceux qui la critiquent ou négocient la paix. Pour un résultat parfois similaire (affirmer sa puissance, intimider...), les joutes peuvent être préférées à une confrontation guerrière généralement plus coûteuse et risquée. Dans certaines circonstances, la guerre laisse place à la fête sans que le conflit ne soit éteint.

Chaque pas d'armes peut s'interpréter comme une déclinaison festive des affrontements militaires marquants du moment. La plupart des fêtes chevaleresques se tiennent en miroir de la guerre. Précurseurs des pas, les joutes de Saint-Inglevert, disputées en 1389, regroupent des

---

<sup>1231</sup> Philippe CONTAMINE, *Pages d'histoire militaire médiévale (XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, op. cit., p. 30.

chevaliers venus de France, d'Angleterre, d'Espagne ou d'Allemagne, en plein cœur de la guerre de Cent Ans<sup>1232</sup>. Le *Passo de la Fuerte Ventura* ou le *Passo Honroso* renvoient également à une guerre de factions rivales pour le pouvoir en Castille. Quelques années plus tard, l'emprise d'armes au cours de laquelle Juan de Merlo et le seigneur de Charny se livrent un combat acharné précède de quelques jours le début des discussions du Traité d'Arras<sup>1233</sup>. Les Pas de Nancy et de Châlons-sur-Marne marquent un même genre d'opposition entre Bourgogne et royaume de France, ciblée sur des possessions territoriales et un contentieux historique. Les deux événements se trament dans un contexte de réaffirmation du pouvoir du roi de France. Le contexte de paix relative n'éloigne pas complètement le théâtre de ces deux pas de celui de la guerre. En réalité, si la France et la Bourgogne ont rétabli la paix depuis le Traité d'Arras en 1435, et que le roi de France est provisoirement débarrassé des problèmes liés à la guerre contre les Anglais depuis les accords de trêves de 1444, ces deux pas se tiennent à un moment où Charles VII veut limiter les conquêtes bourguignonnes visant à rapprocher les territoires morcelés de Philippe le Bon. Le Pas de la Fontaine aux Pleurs ou celui du Chevalier au Cygne répondent clairement à des préoccupations plus larges : celles de la confrontation entre la Chrétienté et les « infidèles » de l'Orient<sup>1234</sup>. Enfin, un pas comme celui du Perron Fée repose sur une guerre larvée entre les maisons nobles aristocratiques de Bourgogne, qui souhaitent se rapprocher au plus près du pouvoir du duc. Le plus souvent, lorsque les chevaliers se rassemblent, la guerre n'est pas loin et leur implication se fait au gré de leurs seigneurs.

À première vue, le *Passo Honroso* ne semble pas être inséré avec autant d'intensité dans les affaires de pouvoir que le *Passo de la Fuerte Ventura* ou bien ceux de Nancy et de Châlons-sur-Marne. Il se déroule pendant l'été 1434, à un moment où la politique d'Álvaro de Luna, au service du roi Jean II de Castille, semble prendre le dessus sur celle des infants d'Aragon, toujours en manœuvres pour s'imposer en Castille. Les trêves de Majano, effectives depuis juillet 1430, prévues pour une durée de cinq ans, n'empêchent pas de fréquents accrochages. Sous le règne de Jean II, on assiste à l'affrontement de bandes irréconciliables

<sup>1232</sup> « Le livre des faicts du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Gennes », 1<sup>ère</sup> partie, tome VI, *op. cit.*, p. 430 : « tant de chevaliers et d'escuyers du dict roy d'Angleterre, que ils furent jusques au nombre de six vingt, et d'autres pays, comme Espaignols, Alemans et autres ».

<sup>1233</sup> Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, *op. cit.*, pp. 543-545.

<sup>1234</sup> Jean de WAVRIN, *Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, à présent nommée Engleterre*, volume 5, London, 1891, p. 54 : L'année 1444 est marquée par la bataille de Varna, ville située sur les bords de la mer noire, dans l'actuelle Bulgarie. À l'image de l'expédition de Nicopolis en 1396, les troupes rassemblées pour affronter les Ottomans regroupent des combattants de la plupart des cours européennes pour aller « secourir la chrétienté » auprès de l'empereur de Constantinople.

plutôt qu'à celui de grands chevaliers<sup>1235</sup>. Suero de Quiñones, les juges du *Passo Honroso*, ainsi qu'une majorité des combattants, sont dans le camp d'Álvaro de Luna à cette époque. Le contexte de paix relative donne au pas une coloration particulière : les chevaliers des camps rivaux sont venus pour en découdre puisque la guerre ne leur offre pas l'occasion de le faire. Parmi les assaillants du *Passo Honroso*, les combats sont menés en alternance par une vingtaine de vassaux du roi d'Aragon et plus de trente-cinq sujets du roi de Castille. La fête est fréquemment émaillée par de petits incidents entre membres de groupes politiques rivaux. Finalement, même si les enjeux de pouvoir ne sont pas aussi marqués que lors du *Passo de la Fuerte Ventura*, le *Passo Honroso* peut s'apparenter à un substitut de guerre.

Dans certains cas, la proximité entre guerre et pas est si faible que les princes préfèrent reculer. En 1459, le roi d'Aragon interdit à Gaston IV de Foix de tenir un pas à Valencia. L'expérience du *Passo de Barcelona*, quelques années plus tôt, a probablement montré au souverain que la troupe armée du comte de Foix pouvait être imposante. Alors que de nombreuses petites joutes se tiennent à Valencia, le comte de Foix se propose de « tenir un pas de joutes à tous venans »<sup>1236</sup>. Le nouveau roi d'Aragon ne souhaite peut-être pas être soumis à la comparaison ou du moins redoute-t-il la possible agitation urbaine conséquente au rassemblement des chevaliers. *L'Histoire de Gaston IV de Foix* rapporte qu'à l'annonce de l'initiative de Gaston IV de Foix, « survint devers luy le Roy Johann d'Arragon, son beau pere, en sa propre personne, pour le prier et requerir que pour l'amour de Dieu il s'alast desarmer »<sup>1237</sup>. Par delà des prétextes peu convaincants (le roi d'Aragon ne veut pas de cette fête car, dit-il, la reine d'Aragon est malade), la censure qui pèse sur Gaston de Foix puise sa source dans la volonté du souverain de ne pas enclencher une dynamique qui risquerait de déboucher sur un affrontement militaire. La frontière entre guerre et pas est donc ténue et délicate.

La guerre est courante et parfois inéluctable. Un seigneur ne souhaite jamais voir ses chevaliers trop s'éloigner de lui. En temps de paix, les pas jouent un rôle dans le maintien du lien social et géographique entre les chevaliers et leurs seigneurs. Là où la guerre éclate, les champions des pas sont présents. Incontestablement, les pas d'armes ont donc une essence guerrière et bien des points communs avec elle. On pourrait les considérer comme un temps festif au cœur de la guerre.

Pourtant, une grande différence sépare la guerre d'un pas d'armes. Dans son ouvrage intitulé *La violence*, Michel Wieviorka distingue la guerre du conflit. Pour lui, le conflit est

<sup>1235</sup> Jesús D. RODRÍGUEZ VELASCO, *El debate sobre la caballería en el siglo XV*, op. cit., p. 368.

<sup>1236</sup> Guillaume LESEUR, *Histoire de Gaston IV de Foix*, tome II, op. cit., p. 87.

<sup>1237</sup> *Ibid.*, p. 88.

« un rapport, inégal, entre deux personnes, deux groupes, deux ensembles qui s'opposent au sein d'un même espace avec chacun pour objectif ou pour horizon non pas de liquider la partie adverse, et avec elle la relation elle-même, mais de modifier cette relation et tout au moins d'y renforcer sa position relative »<sup>1238</sup>. L'opposition entre deux joueurs est de même nature que le conflit ainsi défini. Michel Wieviorka précise que « le conflit oppose non pas des ennemis (...) mais des adversaires susceptibles de stabiliser leur relation en l'institutionnalisant, en instaurant des règles de négociation, des modalités permettant de conjuguer le maintien d'un lien entre acteurs, et leur opposition »<sup>1239</sup>.

Si la limite entre les tournois des siècles précédents et la guerre est parfois quasi-invisible, les pas parviennent à affirmer cette frontière : en aucun cas l'affrontement ne vise à anéantir l'ennemi. C'est cette différence entre guerre et conflit qui explique que les pas d'armes s'inscrivent dans un climat de fête. La guerre et son cortège funèbre est antinomique de l'esprit de la fête (en dehors du moment où les vainqueurs célèbrent leurs victoires militaires). C'est parce que des limites connues et acceptées des participants sont fixées dans les confrontations qui rythment les pas que l'opposition peut se développer dans un climat serein même s'il est parfois conflictuel. Dans le cadre des pas, les affrontements opposent parfois les meilleurs amis, les membres d'un même groupe politique tout comme de véritables ennemis. La confrontation courtoise n'est pas par principe entre une confrontation entre amis mais le contexte de la fête (accompagné par les règles de combat et le code courtois) distingue presque toujours le temps des pas de celui de la guerre. Avoir une âme sanguinaire et meurtrière n'est donc pas indispensable pour participer à un pas.

Toutefois, pour que ces épreuves de chevalerie gardent leur intérêt, l'esprit qui les anime reste empreint d'une certaine animosité militaire, d'un engagement physique élevé. Il faut ajouter que le conflit peut parfois dérapier. Michel Wieviorka précise que « le conflit n'interdit pas la haine »<sup>1240</sup>. Mal contenus, certains champions peuvent passer outre l'esprit et les règles qui prévalent dans les pas. Dans ces rares cas, il ne s'agit plus d'un contexte festif et la frontière entre guerre et pas redevient floue.

Les similitudes entre guerre et pas d'armes sont donc nombreuses. Le transfert des enjeux d'un terrain à l'autre n'a rien d'étonnant puisque les acteurs des joutes sont très souvent les mêmes que ceux des batailles. Les pas reposent sur une culture commune de la guerre relayée par les chevaleries des différentes cours. Dans la filiation des tournois et joutes des siècles précédents, ils gardent les marques de la guerre. Mais les pas reposent sur un mode

---

<sup>1238</sup> Michel WIEVIORKA, *La violence*, Paris, 2005, p. 24.

<sup>1239</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>1240</sup> *Ibid.*, p. 46.



original de pratique armée. Un principe fondamental les distingue de la guerre : l'absence de volonté de destruction de l'autre. Les pas offrent donc la possibilité d'organiser un temps d'action proche de celui de la guerre mais limitant les risques inhérents à cette dernière. Ils se concrétisent par une succession de conflits organisés. Les différends qui devraient en être à l'origine sont le plus souvent joués pour satisfaire aux exigences de la fête et du divertissement. Ce qui rapproche les pas de la guerre n'est pas l'esprit qui y prévaut mais la sollicitation dans les deux cas d'hommes de guerre. Occuper leur temps libre, les maintenir à proximité des théâtres d'opérations militaires et les entraîner à l'exercice des armes dans un esprit festif : la guerre est proche car ses acteurs sont là mais ce n'est pas la guerre, tout au plus un conflit dont on peut essayer de contrôler les bornes.

### c - Un mode original de civilisation de la violence ?

« Le concept de violence appartient à l'historien, avec tout ce qu'il contient d'arbitraire mais aussi de mollesse, car sa place aux côtés de la force, de l'agressivité, de la contrainte et de la domination se révèle effectivement incertaine », écrit Claude Gauvard<sup>1241</sup>. Aborder la violence à travers les combats des pas d'armes est effectivement une affaire délicate. Cependant, la violence et la capacité à prendre des risques sur la vie sont des données essentielles des pas. Comme les autres formes de joutes ou de tournois, ces pratiques physiques apparaissent comme des réminiscences de la guerre. Pourtant, assimiler ces événements à une sorte de prolongation de la guerre est une analyse hâtive. La logique de l'affrontement guerrier diffère de celle du conflit mis en scène entre deux champions qui joutent lors d'un pas. Entre volonté d'anéantissement ou simple envie de montrer sa supériorité, la nature de la violence n'est pas la même. Encore faut-il s'accorder sur une définition de la violence qu'on peut envisager comme « l'atteinte par la force à l'intégrité physique, intellectuelle ou morale d'une personne »<sup>1242</sup>. Michel Wieviorka rappelle ainsi la diversité des formes de la violence qui « s'applique à d'innombrables phénomènes (...) toutes sortes d'événements et de conduites individuelles »<sup>1243</sup>. Il ajoute qu'elle inclut des dimensions morales, physiques et symboliques<sup>1244</sup>.

Une certaine violence s'exerce lors des pas dont il est possible de délimiter les contours. Il s'agit essentiellement de la violence physique consécutive à un mauvais coup. Les comportements agressifs et l'utilisation systématique de la force viennent la compléter. En

---

<sup>1241</sup> Claude GAUVARD, *Violence et ordre public au Moyen Âge*, Paris, 2005, p. 266.

<sup>1242</sup> Michel WIEVIORKA, *La violence*, Paris, 2005, p. 13

<sup>1243</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>1244</sup> *Ibid.*, p. 14.

activité, les champions laissent libre cours à des pulsions bestiales et les exemples de blessures pendant les combats sont nombreux. L'utilisation des armes, la sollicitation physique, les risques corporels et la volonté de prendre le dessus sur l'adversaire témoignent d'une activité brutale.

Au-delà de cette agressivité individuelle, les ressorts d'une violence collective s'expriment également au cours des pas. Le sentiment d'appartenance à une communauté engendre parfois chez les champions une farouche volonté de vaincre. Sous couvert d'une activité acceptée et réglementée, les joueurs, autorisés par les princes, se défoulent. Après avoir reçu une éducation tournée en partie vers les apprentissages guerriers, les chevaliers se retrouvent parfois réduits aux jeux de cour et à la dureté de la vie politique et intellectuelle. Ballottés entre besoin naturel et conformisme culturel, les champions doivent gérer une forte tension qui nécessite de trouver des situations intermédiaires d'apaisement. Contenus par les obligations de la vie de cour, les chevaliers trouvent donc dans les pas des occasions de libérer de l'énergie et de l'agressivité.

D'un point de vue individuel, les caractéristiques des pas laissent supposer qu'ils ont une fonction exutoire. Les organisateurs offriraient aux champions des situations de confrontation violente pour qu'ils se défoulent. En retour, les combattants se montreraient moins excessifs à d'autres moments. Cette sorte de contrat semble idéalisée. En effet, il est difficile d'affirmer que les joueurs reportent leur besoin de violence du théâtre de la guerre vers celui des pas. Les nombreux faits de guerre de certains champions montrent que les pas ne sont pas des substituts aux véritables conflits armés. Les chevaliers éprouvent le besoin d'assouvir leur soif de guerre en parallèle au plaisir trouvé dans les combats courtois. Jacques de Lalaing ou Juan de Merlo sont de fervents joueurs mais sont également présents sur différents théâtres martiaux dans lesquels ils finiront par trouver la mort. La participation à plusieurs pas du redoutable capitaine de guerre Poton de Saintrailles n'empêche pas non plus ses multiples exactions en tous genres. La violence autorisée et encadrée des pas d'armes ne semble pas remplacer celle de la guerre car elle appartient au domaine du jeu et est exercée sans intention destructrice<sup>1245</sup>. D'un pas à l'autre, d'un jour au suivant, les combats donnent lieu à un nombre très variable d'accidents ou de décès. Si certains pas multiplient les incidents graves, d'autres ne sont émaillés d'aucune blessure. À l'image de la société, le climat des confrontations et ses répercussions dépendent largement du caractère des individus présents et

---

<sup>1245</sup> Erich FROMM, *Le cœur de l'homme, sa propension au bien et au mal*, Paris, 1979, p. 24 : « La forme la plus normale de la violence non pathologique est celle qui appartient au domaine du jeu, c'est-à-dire celle qui est exercée sans intention destructrice ».

de leurs relations. Une joute contient en elle-même un certain degré de violence. Cependant, ce sont les acteurs qui créent ou non les conditions d'apparition d'une violence plus soutenue.

Pour Carl von Clausewitz, la guerre est l'usage illimité de la force brute<sup>1246</sup>. Elle apparaît comme la forme suprême, organisée et collective de l'agressivité. L'acte violent de la joute n'est pas identique à celui de la guerre. Dans le cas des pas, les champions jouent et tentent de prouver leur supériorité. À la guerre, situation de crise, les chevaliers ambitionnent de soumettre leurs adversaires en utilisant tous les moyens, même barbares. La violence des pas est davantage contenue mais, surtout, elle repose sur des ressorts différents. Il est donc difficile d'y voir un mode de compensation efficace tant l'agressivité guerrière se distingue du dynamisme des jouteurs. Guerre et pas d'armes présentent des éléments discriminants qui témoignent qu'on ne peut pas réduire ces derniers à de simples moments d'expression de la « bestialité » des chevaliers. Par exemple, lorsque Philippe de Lalaing tient le Pas du Perron Fée, il accomplit parfois des actes violents dans le sens où il doit se montrer agressif et étaler sa force physique pour résister aux assauts<sup>1247</sup>. Cependant, il modère ses gestes car il n'est pas animé de haine envers ses adversaires comme à la guerre. De même, lorsque Poton de Saintrailles joute, il n'effectue pas un acte de même nature que lorsqu'il s'emploie à diriger ses compagnies d'écorcheurs. Le contexte ludique et propice au défolement des pas se démarque des aspects destructeurs, excessifs et cruels de la guerre. Les princes mécènes cherchent certainement à organiser les pas pour détourner la violence et tenter de la maîtriser à leur compte mais rien ne permet d'affirmer que ces fêtes chevaleresques jouent un rôle vraiment exutoire de la violence guerrière.

La situation qui entoure les joutes de Saint-Inglevert, en 1390 est intéressante à observer. Elisabeth Gaucher écrit à leur sujet : « Tandis que les diplomates français et anglais se succèdent à Leulinghen pour signer des trêves, les chevaliers des deux nations piaffent d'impatience : partagés entre une guerre qu'on ne peut plus faire et une paix qu'on ne sait pas faire, ils se replient à l'intérieur des lices où, sous couleurs de la fête, épanchent leurs ardeurs belliqueuses et vident les contentieux internationaux »<sup>1248</sup>. Lorsque les différends ne trouvent pas de voie de résolution satisfaisante par le canal politique qui régit les relations humaines, les joutes apportent un semblant de réponse en forme de simulacre d'affrontement collectif. L'ordre établi n'est pas remis en cause car la violence qui peut surgir est encadrée. La joute est

<sup>1246</sup> Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre*, présenté par Pierre Naville, traduit par Denise Naville, Paris, 1955, p. 42 : « La guerre est un acte de violence et il n'y a pas de limite à cette violence ».

<sup>1247</sup> *Le Pas du Perron Fée*, op. cit., pp. 1167-1192.

<sup>1248</sup> Elisabeth GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert : perception et écriture d'un événement historique pendant la guerre de Cent Ans », *Le Moyen Age. Revue d'histoire et de philologie*, n°2, Paris, 1996, p. 229.

alors conçue comme une transposition pacifique des combats meurtriers, un lieu parmi d'autres d'expression de cette violence. La politique accepte cet état de fait, faute de mieux. Sans intervenir directement, elle essaie, quand elle le peut, de la rendre « propre », ce qui explique l'orientation des tournois vers les joutes puis les pas. L'organisation de combats courtois peut donc être considérée comme une diminution des actes de violence puisque le nombre d'affrontement dans un même temps est amoindri. Malgré tout, sans réelle autre alternative, la guerre finit souvent par ressurgir<sup>1249</sup>.

S'ils ne remplacent pas la guerre, les pas constituent un outil précieux pour les souverains qui désirent encadrer des troupes agitées. À ce titre, Charles VII organise des pas pour occuper ses soldats les plus violents. À partir du traité d'Arras en 1435, le souverain français commence à reprendre en main et à structurer ses troupes. Les ordonnances qui créent des compagnies régulières s'inscrivent dans cette perspective. L'établissement d'une force régulière à cheval correspond aussi à la volonté de mettre sous son autorité les « écorcheurs », soldats aguerris et organisés qui pillent et se paient régulièrement par les prises qu'ils font sur le pays. Ces spécialistes de la guerre sont trop nombreux pour être enrôlés dans la nouvelle armée royale et ne sont pas capables de rendre les armes pour se tourner vers d'autres activités. Dans ce cadre délicat, Charles VII tente de rallier ces encombrants soldats en faisant organiser des joutes. Par exemple, le Pas de Nancy se situe à un moment où le roi de France a envoyé des troupes de mercenaires vers la Lorraine, l'Alsace et la Suisse. Dans les rangs des combattants de ce fait d'armes courtois, des capitaines de haute réputation chez les écorcheurs s'affrontent et côtoient la plus haute noblesse. Charles VII sait qu'il doit ménager ses rapports avec de tels guerriers. À compter du moment où la guerre contre l'Angleterre s'atténue, la cour de France devient promoteur de très nombreux faits d'armes courtois. En dépit d'une activité militaire moindre, les guerriers ne consacrent pas leur temps à ravager le pays mais restent disponibles et entraînés pour reprendre les vrais combats, le moment venu. Il y a donc vraisemblablement une intentionnalité, une réflexion pour juguler les forces humaines derrière l'organisation des pas.

La logique des pas est également réductrice du phénomène de brutalité par le fait qu'elle n'oppose que deux combattants au lieu de hordes de guerriers. Cela s'inscrit dans une tendance, mise en avant par plusieurs princes, qui substituent une bataille de masse entre deux armées par un duel. L'exemple présenté par Ludwig Vones concernant Charles d'Anjou et Pierre d'Aragon est édifiant. Les deux décident que, pour savoir lequel doit régner sur le royaume des Deux-Siciles, un duel sera organisé dans la plaine devant Bordeaux, le 1<sup>er</sup> juin

---

<sup>1249</sup> Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre, op. cit.*, p. 39 : « La guerre n'est rien d'autre qu'un duel à une plus vaste échelle ».

1283<sup>1250</sup>. Le tragique combat entre Pierre I<sup>er</sup> de Castille et son demi-frère Henri de Trastamare à Montiel, en 1369, permet à ce dernier d'accéder au trône de Castille<sup>1251</sup>. En 1398, Pero Niño défie tout écuyer ou chevalier du roi du Portugal pour mettre un terme à l'affrontement des troupes<sup>1252</sup>. Au XV<sup>ème</sup> siècle, cette démarche devient fréquente. En 1402, le duc d'Orléans adopte la même attitude vis-à-vis du roi d'Angleterre<sup>1253</sup>. De 1413 à 1414, plusieurs lettres sont échangées pour mettre au point un duel entre le comte *don* Fadrique et Juan Álvarez de Osorio<sup>1254</sup>. En 1429, Álvaro de Luna, connétable de Castille, après avoir demandé la guerre sans résultat aux rois d'Aragon et de Navarre, fait la proposition de résoudre le conflit par un combat à deux contre deux, le connétable s'associant au comte de Benavente contre les deux souverains<sup>1255</sup>. En 1438, le roi René envoie aussi un officier pour défier le roi d'Aragon et mettre fin au conflit du royaume de Naples<sup>1256</sup>. D'un point de vue quantitatif, cette tendance à passer d'un affrontement collectif à un duel permet de réduire la violence.

Au carrefour d'enjeux de pouvoir, les pas d'armes renvoient l'image violente de la société qui les a fait naître. Cependant, dans un climat politique détendu, les pas révèlent parfois très peu d'incidents et donc de violence, à l'image du Pas de la Bergère où les champions qui s'affrontent semblent avoir laissé de côté toute forme d'animosité. La description des pas, outre que les chroniqueurs peuvent l'avoir enjolivée, illustre assez bien l'état de santé et de tensions de la société qui est à l'origine de l'événement. Par exemple, la tranquillité du Pas du Compagnon à la Larme Blanche contraste avec la brutalité du *Passo de Valladolid*, soldé par plusieurs décès. Le degré de violence effective des pas sert de miroir à la société qui le porte.

Qu'il y ait ou non des blessés, la mort plane lors des combats courtois. Les joutes sont des activités nécessairement risquées pour maintenir le public en émoi. Plus ou moins exacerbées selon les circonstances, les modalités brutales qui régissent les relations sociales entraînent donc des effets similaires dans les combats courtois. La violence qui traverse les pas est importée du mode de fonctionnement quotidien des hommes du XV<sup>ème</sup> siècle. Pour cette

<sup>1250</sup> Ludwig VONES, « Un mode de résolution des conflits au bas Moyen Âge : Le duel des princes », *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, 1, Guerre et violence*, (Philippe CONTAMINE, Olivier GUYOTJEANNIN, dir.), Paris, 1996, pp. 321-332.

<sup>1251</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. I, *op. cit.*, p. 401. Adeline RUCQUOI, *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, Paris, 1993, p. 220.

<sup>1252</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 107.

<sup>1253</sup> Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, tome 1, *op. cit.*, p. 52.

<sup>1254</sup> Michel GARCIA, « Chevalerie et politique en Castille : histoire d'un défi et de son arrière-plan politique (1413-1414) », *La chevalerie en Castille à la fin du Moyen Âge*, (Georges MARTIN, dir.), Paris, 2001, pp. 81-99.

<sup>1255</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna, Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, *op. cit.*, pp. 112-120.

<sup>1256</sup> Jerónimo ZURITA, *Anales de la Corona de Aragón*, tomo 5, libros 11, 12, 13, Zaragoza, 1980, pp. 175-176.

raison, tout ne se passe pas toujours comme prévu. Au *Passo Honroso*, les organisateurs semblent éprouver de grandes difficultés à contenir une violence sous-jacente. Le nombre important de blessés en témoigne et l'attitude belliqueuse des Catalans, des Navarrais et de certains Castillans montre que l'agitation politique qui sévit dans la Péninsule ibérique n'épargne pas les joutes courtoises. La logique des différents pas d'armes en Castille se comprend d'ailleurs à partir des tensions existantes entre partisans du connétable (et de Jean II, roi de Castille) et ses opposants regroupés autour de l'infant Henri d'Aragon ou de son frère le roi de Navarre, eux-mêmes en conflit.

Les nombreux exemples de dérapages qui émaillent les confrontations courtoises n'empêchent pas de voir un mouvement général se dessiner : la violence a « été émoussée et limitée par une infinité de règles et d'interdictions qui se sont transformées en autant d'auto contraintes »<sup>1257</sup>. Il y a moins de blessures dans les joutes du XV<sup>ème</sup> siècle que dans les tournois du XII<sup>ème</sup> siècle de même que le nombre d'accidents diminue dans les pas d'armes à mesure que l'on avance dans le temps, tout au long du XV<sup>ème</sup> siècle. Les interventions des juges et des arbitres semblent se faire de plus en plus fréquentes et de mieux en mieux respectées, à l'image de celle du roi d'armes qui officie au Pas de la Bergère et défend à deux champions de combattre davantage. Ces derniers se soumettent à cette décision, preuve que les affrontements se déroulent essentiellement sous contrôle accepté<sup>1258</sup>.

Norbert Élias s'intéresse à cet encadrement de la violence dans son analyse de l'évolution de la société occidentale. Il considère que l'agressivité a été peu à peu « affinée » et « civilisée », comme toutes les autres pulsions et qu'elle ne se manifeste plus autant dans la force brute et sans retenue. Cette « euphémisation » progressive de la violence appliquée à la fin du Moyen Âge tendrait à distancier les pratiques belliqueuses des pratiques chevaleresques. L'exemple de la « capture » est significatif : il en coûte moins cher, les conditions sont moins difficiles et de moindre conséquence pour celui qui est fait prisonnier en tournoi qu'à la guerre<sup>1259</sup>. La description du pas d'armes tenu par Sacarus dans la *Crónica Sarracina* montre que lorsqu'elle s'effectue dans ce cadre, la capture est plus symbolique que réelle<sup>1260</sup>. La violence est donc en partie simulée, notamment pour répondre aux attentes du public. Pour autant, ni sa régularisation ni sa simulation ne l'abolit : « Si le combat est codifié, discipliné,

<sup>1257</sup> Norbert ÉLIAS, *La civilisation des mœurs, op. cit.*, p. 280.

<sup>1258</sup> Louis de BEAUVAU, *op. cit.*, p. 100 : « leur fit par ledit roy d'armes deffendre que desormais ne voulsissent entendre a plus jouter ne de loing ne de prez ».

<sup>1259</sup> Maurice KEEN, *La caballería*, Barcelone, 1986, p. 138.

<sup>1260</sup> Pedro de CORRAL, *Crónica Sarracina*, tome 1 et 2, Madrid, 2001.

ritualisé, il n'est pas pour autant épuré de sa violence »<sup>1261</sup>. Cette remarque qui concerne les pas à la cour de Bourgogne est aussi applicable à ceux qui se tiennent en Castille. L'éradication de la violence dans les joutes est un leurre même si elle est en partie rendue virtuelle et qu'elle est davantage contrôlée. En effet, l'évolution du tournoi sous forme de mêlée vers la joute individuelle et le pas d'armes, de manière consciente, facilite l'encadrement de la violence : le nombre de participants est moindre, l'espace des combats est clairement défini et délimité et les chances de voir ces affrontements dégénérer sont restreintes<sup>1262</sup>. L'impunité des actes est rendue difficile par la visibilité et la lisibilité des intentions des champions. Épurée et partiellement simulée, la violence qui se développe lors des pas est donc soumise à un réel contrôle sans pour autant qu'elle disparaisse.

Dans *La civilisation des mœurs*, Norbert Élias écrit : « De nos jours, la cruauté, le plaisir que procure l'anéantissement et la souffrance d'autrui, le sentiment de satisfaction que nous procure notre supériorité physique, sont soumis à un contrôle social sévère et ancré dans l'organisation étatique »<sup>1263</sup>. Au XV<sup>ème</sup> siècle, parler d'organisation étatique est encore prématuré. Cependant, il y a bien une logique de concurrence autour de l'accès au pouvoir puisque les rivaux sont progressivement éliminés allant ainsi vers une situation de monopole. La peur qu'inspire le duc de Bourgogne permet de canaliser les éventuels débordements et les actions de ses troupes sur le terrain. La violence physique ne disparaît pas mais elle devient plus contenue et la part de persuasion psychologique, de peur, de menace et d'impression de force grandissent. Une autre forme de violence non corporelle se met en place.

D'une certaine manière, les mécènes s'arrogent le droit à la violence et ainsi l'organisent publiquement lors des pas. Sans leur accord, elle est bannie. Une domination jugée légitime permet donc aux princes de disposer de la violence comme ils l'entendent. Les incidents du *Passo Honroso* montrent que, pour certains champions, le pouvoir royal n'est pas accepté. En conséquence, ils enfreignent les règles qui régissent le pas, se permettent de laisser libre cours à une violence qui ne leur est pas permise, défiant alors l'autorité de Jean II. Cependant, les antagonismes qui se manifestent lors des combats courtois s'exercent entre champions et la violence potentielle n'est pas tournée vers les princes. Même agités, les pas soulignent qui a le droit d'exercer ou d'autoriser la violence et permettent aussi de la détourner.

---

<sup>1261</sup> Jean-Pierre JOURDAN, « Les fêtes de chevalerie dans les États bourguignons », *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'Âge Classique*, Paris, 1993, p. 266.

<sup>1262</sup> Malcolm VALE, « Le tournoi dans la France du Nord, l'Angleterre et les Pays-Bas (1280-1400) : étude comparative », *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance, op. cit.*, p. 269.

<sup>1263</sup> Norbert ÉLIAS, *La civilisation des mœurs*, (1<sup>ère</sup> éd. 1939), Paris, 1973, p. 281.

Max Weber considère que tout État moderne possède le monopole de la violence légitime<sup>1264</sup>. Par tradition ou animés d'un désir d'égalité, les sujets consentiraient à ce que l'État soit le seul à exercer la violence sur son territoire, de façon légitime, que ce soit par les forces policières, militaires ou bien juridiques. Appliquée avec précautions au Moyen Âge, cette théorie se traduit par une grande docilité des sujets envers leur prince avec toutefois des épisodes extrêmement violents lorsque l'autorité est remise en question. Philippe Contamine précise à ce sujet qu'« entre 1300 et 1500, le nombre des pouvoirs susceptibles de mener une guerre pour leur propre compte se réduisit drastiquement »<sup>1265</sup>.

Les luttes de partis et les entraves à la centralisation progressive du pouvoir se répercutent dans les lices. Lorsque le duc de Bourgogne organise un pas, fort de son pouvoir, les débordements sont rares, d'autant plus qu'il maîtrise parfaitement les apparences : sous couvert d'offrir des divertissements aux chevaliers et à la cour, il organise les pas selon un plan construit autour de l'affirmation de sa puissance. Même s'il rencontre certaines difficultés à imposer son pouvoir, le roi de Castille fonctionne de manière similaire. Avant de jouter au *Passo de la Fuerte Ventura*, il fait exécuter publiquement l'un de ses adversaires, montrant ainsi ce qui arrive à ceux qui lui désobéissent. En revanche, son éloignement du *Passo Honroso* laisse la voie libre aux mauvais gestes. Face à la violence qui lui échappe au *Passo de Valladolid*, Jean II fait arrêter les combats. Parfois, qu'il s'agisse de combat politique ou d'un combat courtois, la situation de monopole n'est pas claire dans l'esprit de tous et c'est à ce moment que la violence peut dépasser le cadre autorisé.

Utilisés comme miroir de la puissance suprême du souverain, les pas ne doivent souffrir d'aucun écart. Cela explique pourquoi autant d'hommes en armes à la solde des mécènes sont présents autour des lices. Au *Passo Honroso*, de nombreux gens d'armes assurent le terrain de joute. Pero Rodríguez de Lena parle d'une trentaine d'écuyers dirigés par deux capitaines pour effectuer cette mission<sup>1266</sup>. Quand Galiot de Baltasin se présente pour affronter le seigneur de Ternant, à Arras en 1446, deux cent « soudoiers » armés sont ordonnés par ceux de la ville pour garder les lieux<sup>1267</sup>. Pourtant, aucun conflit n'est à signaler et les risques sont minimes. Le duc de Bourgogne prend tout de même le soin de montrer que là où il intervient, rien ni personne ne saurait troubler l'ordre public. Le rôle des gens d'armes peut se concevoir comme préventif

<sup>1264</sup> Max WEBER, *Économie et société*, tome 1<sup>er</sup>, Paris, 1971, pp. 57-59 : « Nous entendons par État une entreprise politique de caractère institutionnel lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime (...) Cet aspect du monopole de la violence réservé à la domination est une caractéristique aussi essentielle de sa condition présente que son caractère d'institution rationnelle ou d'entreprise continue ».

<sup>1265</sup> Philippe CONTAMINE, *Pages d'histoire militaire médiévale (XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, op. cit., p. 31.

<sup>1266</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, op. cit., p. 11.

<sup>1267</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 410.



mais leur présence est surtout l'occasion de faire une démonstration de force sans violence physique dans un cadre qui l'autorise. La quantité de personnel en armes autour des lices du Pas de la Dame Sauvage est aussi impressionnante. Les sergents du bailli de Gand, du bourgmestre et des échevins tiennent le champ clos, tandis que les archers du duc de Bourgogne gardent les entrées<sup>1268</sup>. Huit écuyers à cheval sont prêts à intervenir pour séparer les champions. Philippe, bâtard de la Vieilleville, dirige douze autres archers à pied, munis de lances pour prêter mains fortes aux précédents si nécessaire<sup>1269</sup>. La volonté de marquer les esprits est évidente tant le nombre d'hommes armés dépasse le risque objectif de dérapages. Au Pas du Perron Fée, les lices sont encore entourées par les archers de la garde du duc de Bourgogne<sup>1270</sup>. Celui-ci semble consciemment jouer sur les ressorts de la violence symbolique.

Néanmoins, la présence en nombre d'hommes armés s'avère parfois nécessaire car le regroupement de certains chevaliers est à redouter. Lorsque le comte et la comtesse de Foix se rendent à Barcelone pour rencontrer le roi Jean de Navarre, ils sont accompagnés de plus de cent hommes<sup>1271</sup>. L'entrée triomphale qu'ils font dans la ville laisse supposer que le pas tenu quelques jours plus tard se fait sous haute surveillance.

Sur le lieu des combats et autour, en plus d'assurer une mission de sécurité préventive, les gens d'armes font aussi partie du spectacle et imprègnent les spectateurs d'une image de la force. Lorsque Jacques de Lalaing combat contre Diego de Guzmán à Valladolid en 1448, quatre-vingts à cent hommes armés de toutes pièces, la lance à la main, gardent le champ. À ceux-la viennent encore s'ajouter dix gentilshommes chargés de retenir les champions si nécessaire<sup>1272</sup>. L'empreinte d'Álvaro de Luna se dessine. Sa stratégie d'appropriation du pouvoir peut se lire dans les moindres détails. En matière d'événement public, le connétable ne laisse rien au hasard<sup>1273</sup>. Álvaro de Luna saisit très tôt que les fêtes sont des moments propices de séduction<sup>1274</sup>. Grand *festejador*, le connétable travaille pour donner du plaisir au roi de Castille et lui propose de nombreuses réjouissances<sup>1275</sup>. Jean II sous le charme, Álvaro de Luna ne laisse pas le temps à son entourage de se retourner et impose la force au nom du roi. Pour

<sup>1268</sup> Olivier de la MARCHE, *Traicté d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>1269</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>1270</sup> *Le Pas du Perron Fée*, *op. cit.*, p. 1173.

<sup>1271</sup> Guillaume LESEUR, tome 2, *op. cit.*, p. 38.

<sup>1272</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1287.

<sup>1273</sup> Adeline RUCQUOI, « Privauté, Fortune et politique : La chute d'Álvaro de Luna », *op. cit.* p. 288 : L'ascension d'Álvaro de Luna s'explique en partie par sa faculté à charmer son entourage.

<sup>1274</sup> *Crónica de don Álvaro de Luna, Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, *op. cit.*, p. 14 : « cobró el amor e los coraçones de todos los que más valían, e en todas las fiestas e danças e burlas de niños él era así gracioso e desenvuelto, que todos los preciaban mucho, e procuraban de le semejar, e todos le seguían e non se partían dél ».

<sup>1275</sup> *Ibid.*, p. 246 : « era de su propria natural condiçión grand festejador, e grand inventor de nuevos e esquisitos modos de deportosos entremeses ».

cela, Luna organise un service de gens d'armes efficace incarnant la puissance royale, qu'il utilise en toute occasion publique, notamment lors des joutes. Plus que la séduction, Luna sait aussi faire peser la menace sur ses potentiels adversaires. La violence n'a pas toujours besoin d'être physique pour être efficace.

Face aux conflits collectifs et aux haines tenaces, les joutes peuvent servir d'activité médiatrice comme « exutoire au sentiment national embryonnaire et régulateurs de l'ordre social »<sup>1276</sup>. Toutefois, l'idée de manipulation des masses par l'exploitation des victoires et des joies populaires à des fins de propagande serait exagérée. Les pas ne sont pas seulement des instruments au service exclusif des puissants, dispensant des illusions compensatoires pour mieux asservir et encadrer<sup>1277</sup>. En effet, la mobilisation autour de ces événements n'opère pas à sens unique : elle peut tout aussi bien endormir temporairement les consciences politiques que catalyser des revendications contestataires. Dans les cas où il y a une tentative de contrôle de la violence, il est difficile d'affirmer que les mécènes obtiennent les résultats escomptés. L'utilisation des pas d'armes dans l'arsenal politique est bien réelle mais son efficacité pour contrôler la violence est probablement un leurre. La fin tragique d'Álvaro de Luna en témoigne<sup>1278</sup>.

À côté des tentatives de contrôle de la violence, un autre mécanisme peut être mis au jour en relation avec la théorie de civilisation des mœurs de Norbert Élias : les pas constituent une occasion concrète de faire éprouver aux chevaliers certaines valeurs de savoir-vivre courtois. En imposant aux champions de se soumettre aux règles pour être récompensés, les mécènes mettent sous clé l'énergie débordante des combattants et par certains côtés peuvent espérer les « civiliser ». Une allure humanisée et exemptée de toute forme de violence primaire est volontairement donnée aux combats. Si la brutalité n'est jamais complètement maîtrisée et s'exprime parfois hors de tout contrôle, le plus souvent les chevaliers adoptent un comportement qui répond aux normes courtoises. François Mandin écrit à juste titre que « l'admission de l'affrontement physique comme mode de socialisation reconnu et admis, distinct de l'agression suppose, à la faveur du droit, de rendre cette relation civile, en polissant les mœurs des belligérants »<sup>1279</sup>. Cependant, comme pour le contrôle de la violence auquel sont soumis les chevaliers lors des pas dont on peut douter qu'il persiste en dehors de ces temps

<sup>1276</sup> Georges DUBY, préface de : *Les tournois*, Richard BARBER, Juliet BARKER, *op. cit.*, p. 11. Ces mots sont utilisés pour décrire le mouvement qui anime les tournois des le XI<sup>ème</sup> siècle.

<sup>1277</sup> Christian BROMBERGER développe un argumentaire similaire au sujet du sport contemporain dans : « De quoi parlent les sports ? », *Terrain (Des sports)*, n°25, 1995.

<sup>1278</sup> Adeline RUCQUOI, « Privauté, Fortune et politique : La chute d'Álvaro de Luna », *op. cit.*, pp. 287-310.

<sup>1279</sup> François MANDIN, « La compétition sportive : du droit de s'opposer à l'opposition du droit », *Le conflit* (Olivier MÉNARD, dir.), Paris, 2005, p. 174.

festifs, rien n'indique que l'infléchissement des attitudes vers plus de courtoisie au moment des pas se prolonge ensuite. Un chevalier est parfaitement capable – notamment par son éducation – de s'adapter aux conditions changeantes de son existence et donc d'adopter plusieurs types de comportement en fonction des situations auxquelles il est confronté. Les mœurs des chevaliers sont donc civilisées pour un temps : le temps des combats courtois.

Les pas reflètent tantôt le manque de maîtrise politique de la violence, tantôt les prémices de son contrôle ou du moins de la volonté de la contrôler. Les pas permettent aux combattants de se plonger dans une activité qu'ils apprécient sans encourir les mêmes risques qu'à la guerre. Si les pas retardent ou détournent ponctuellement de la guerre, ils ne l'empêchent pas.

Les pas semblent induire de nouveaux comportements, prémices d'une vie sociale plus harmonieuse, où l'agressivité n'est plus le premier mode de gestion des conflits. Cependant, rien ne montre que ces attitudes sont transposées dans d'autres moments de la vie des chevaliers. Compte-tenu des formes très diverses que la violence peut prendre, il est donc difficile d'affirmer que la maîtrise ici d'une forme de violence signifie son contrôle ou son abaissement ailleurs.

L'analyse des pas d'armes laisse apparaître des tentatives de contrôle de la violence. Les mécènes peuvent donc avoir un projet politique qui gouverne la tenue d'un pas, notamment avec l'espoir d'aboutir là où la violence guerrière serait en échec. Le monopole de l'autorité qui se dessine n'exclut pas pour autant la délégation de compétences et donc les possibilités d'ascension sociale. En même temps, les lices des pas constituent un éventuel terrain d'expression pour ceux qui refusent la centralisation du pouvoir. Lors d'un pas, les chevaliers se mesurent sans volonté de détruire l'autre, sans être nécessairement animés par la haine. En acceptant la confrontation, les combattants en admettent les contraintes. Les principales visent à offrir aux spectateurs un affrontement compréhensible, avec un juste équilibre entre prise de risques et incertitude. Elles structurent et permettent également de délimiter le champ d'action des chevaliers. La mise au point de règlements et la pression exercée par le code courtois imposent aux champions des actions contrôlées et réfléchies. Les pas d'armes dépassent ainsi le seul cadre ludique et physique pour intégrer des aspects sociaux et symboliques complexes, significatifs d'une manière originale d'aborder les rapports de force et la violence. La mise en valeur des dames et de la courtoisie qui traverse les pas ainsi que les signes qui évoquent Dieu et l'obéissance à un prince constituent une forme de traitement de la violence. La grande dépendance des individus par rapport au détenteur du pouvoir génère une compétition raffinée où la violence est surveillée. Pourtant, cette violence civilisée semble s'arrêter aux lices. Les pas d'armes sont des formes de joutes où la violence est mieux maîtrisée et moindre que dans

les tournois et les diverses manières de s'affronter courtoisement des siècles précédents. Cela ne signifie pas pour autant que les pas correspondent – comme reflet ou comme moyen – au vaste mouvement d'ensemble de civilisation des mœurs décrit par Norbert Élias.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, la réalité des stratégies de pouvoir s'empare de tous les espaces publics et donc des pas d'armes. Les souverains semblent utiliser consciemment les fêtes courtoises à des fins politiques. Une guerre d'image et de séduction accompagne ou se substitue aux luttes armées. Sans disparaître, la violence est davantage maîtrisée dans les lices sans qu'on puisse affirmer à travers l'analyse des pas d'armes qu'il en va de même dans les sociétés à la fin du Moyen Âge. De même, rien ne permet de conclure à un calcul machiavélique des mécènes qui assureraient leurs privilèges et leur domination en procurant des moments de plaisirs à leurs sujets. Comme Paul Veyne écrit pour Rome que « le gouvernement n'accordait pas du Cirque au peuple pour le dépolitiser mais, à coup sûr, il l'aurait politisé contre lui s'il lui avait refusé le Cirque », il est probable que les pas d'armes jouent un rôle politique d'apaisement auprès des chevaliers sans qu'on puisse considérer ces fêtes chevaleresques comme des instruments parfaitement contrôlés des machines gouvernementales<sup>1280</sup>.

## 2 ) Diplomatie

Thucydide décrit les Jeux Olympiques de 428 avant J.C. comme « un temps de contacts diplomatiques pendant cette trêve sacrée qui n'exclut pas les querelles liées à la guerre » (du Péloponnèse). Au-delà de la seule compétition, les pas d'armes sont des moments où la pratique physique est raison de rassemblement, sans en être forcément l'intérêt central<sup>1281</sup>. L'analyse du profil des champions a montré que des chevaliers étrangers à la cour qui organise un pas sont fréquemment présents et participent à l'événement. Les hérauts d'armes, indispensables dans l'organisation des pas, assument également de nombreuses missions en terres étrangères pour le compte des seigneurs qu'ils servent. Les pas d'armes sont donc des temps de rencontre entre représentants des cours de France, de Bourgogne, des royaumes de la Péninsule ibérique, des duchés ou villes d'Italie, de l'Angleterre ou d'ailleurs. Se rencontrer dans le cadre de fêtes chevaleresques ne se traduit pas obligatoirement par des échanges, des négociations ou des accords. Cependant, les informations livrées par les chroniqueurs montrent que le contexte des pas va au-delà des seuls temps de combats. Il est intéressant d'analyser leurs écrits pour voir si les pas d'armes et l'action des champions ont un impact sur les relations entre un roi, un prince

<sup>1280</sup> Paul VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, 1976, p. 94.

<sup>1281</sup> THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse*, (1<sup>ère</sup> éd. 1964), Paris, 2000, p. 210.

ou un grand seigneur et ses homologues des autres cours, et donc comment et dans quelle mesure la diplomatie se déploie à ces occasions.

**a - Discussions et démonstrations d'alliances**

Un pas d'armes permet de montrer publiquement ses amitiés et inimitiés. Au cours des rencontres, les gestes dans les lices et en tribunes comme les discussions en coulisses peuvent avoir des répercussions en dehors du cercle des joutes et des champions. Par ailleurs, les pas sont souvent tenus à l'occasion d'un mariage destiné à sceller une union entre deux cours. Un monde de négociations semble envelopper les pas d'armes.

➤ **Amitiés et inimitiés**

Lorsqu'une compagnie de chevalier vient défier les gardiens d'un pas, elle peut le faire avec deux objectifs diamétralement opposés. Au Pas de l'Arbre Charlemagne, un groupe de chevaliers de Savoie vient marquer la qualité du lien qui unit leur duc et celui de Bourgogne. Quelques jours avant les joutes, Philippe le Bon reçoit le duc de Savoie à Dijon et le raccompagne même jusqu'à Saint-Claude. En témoignage de satisfaction, le duc de Savoie envoie plusieurs de ses chevaliers concourir au Pas de l'Arbre Charlemagne<sup>1282</sup>. Si les modalités de l'alliance entre les deux ducs sont établies de longue date, la démonstration de leur bonne entente se fait par l'intermédiaire des combats courtois. De même, la succession des emprises portées en Bourgogne par les chevaliers du duc de Milan marque la sympathie de leur prince vis-à-vis de Philippe le Bon. Les combats de Jean de Boniface sur les territoires du duché de Bourgogne le rappellent. En retour, l'accueil qui est fait à Boniface et les présents qu'il reçoit témoignent de l'enracinement de ces bonnes relations.

Fréquemment, la confrontation entre les champions scelle une amitié, facilite la communication et permet donc de faire la démonstration de relations cordiales entre deux princes. Les chevaliers jouent un rôle d'intermédiaire. Le seul fait de se rencontrer dans le cadre d'un combat courtois a souvent pour signification une bonne entente entre les seigneurs que les champions représentent ou bien est à considérer comme un geste d'apaisement de l'un envers l'autre.

Plus rarement, il arrive que la cause d'une participation soit totalement inverse. Les envoyés du roi d'Aragon qui combattent au *Passo Honroso* sont présents pour montrer que le pouvoir de nuisance de leur souverain sur la Castille n'est pas éteint en dépit des trêves. Les

---

<sup>1282</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 383 : « Et pendant ce temps retourna le duc de Bourgogne de son voyage à Saint-Claude et revindrent avec luy plusieurs nobles hommes savoyens, pour veoir les armes du pas et principalement veoir faire un chevalier savoyen nommé messire Jean de Compays ».

accrochages incessants entre les assaillants et les tenants du pas sur des questions de règlement montrent que ce n'est pas la fraternité qui motive les champions à se côtoyer ni la volonté de parvenir à améliorer en quelque manière leurs relations. Les inimitiés entre les principaux souverains de la Péninsule ibérique se traduisent donc également dans les lices. Dans les coulisses de chacun de ces événements les intrigues vont bon train et les discussions aussi. Comme l'écrit Luis Suárez Fernández, ces fêtes, qui sont le moment culminant d'un régime aristocratique et la surprenante révélation de la richesse du royaume, occultent entre les montagnes de bois, de toile et de peinture, l'intrigue subtile qui se trame en réalité<sup>1283</sup>.

Les enjeux diplomatiques peuvent aussi se mesurer au refus que certains chevaliers essuient lorsqu'ils lancent un défi. En demandant une autorisation de combat, les champions vérifient leur position vis-à-vis de leur prince : une interdiction est souvent synonyme de divergence ou de disgrâce. Les Fêtes de la Licorne en sont un exemple frappant. Organisées par Louis de Luxembourg, elles sont frappées de la décision du duc de Bourgogne d'interdire à tous ses sujets d'y participer<sup>1284</sup>. Cet appel au boycott des joutes prévues à Cambrai est destiné à marquer le mécontentement du duc de Bourgogne qui trouve que Louis de Luxembourg est trop proche du roi de France. Pas d'armes et joutes sont donc un lieu d'expression des querelles et des alliances.

La qualité de l'accueil des champions qui portent une empreinte renseigne également sur l'état des rapports entre deux cours. Le roi de France refuse à tous ses chevaliers le droit de combattre contre Jacques de Lalaing. Néanmoins, Charles VII ménage le chevalier bourguignon en le fêtant dignement. Les relations sont donc mitigées. En revanche, quelques mois plus tard en Catalogne, l'incident survient : la reine d'Aragon oblige le chevalier bourguignon à retirer son empreinte. Par cette requête, elle montre clairement que Lalaing n'est pas le bienvenu et, à travers lui, c'est probablement la politique du duc de Bourgogne qu'elle vise.

Les réactions des princes et de leurs champions avant, pendant et après les pas d'armes et empreintes marquent des positions stratégiques et diplomatiques. Comme ces événements chevaleresques sont publics et souvent retentissants, les moindres gestes prennent une signification importante. L'agacement manifeste du roi de Castille à l'égard de Diego de Guzmán lorsqu'il combat contre Jacques de Lalaing, à Valladolid en 1448, en témoigne. Le

---

<sup>1283</sup> Luis SUÁREZ FERNÁNDEZ, *Nobleza y monarquía*, Valladolid, 1975, p. 134 : « estas fiestas, que son al mismo tiempo culminación de un regimen de aristocracia, y revelación sorprendente de la riqueza del reino, ocultaron entre las montañas de madera, tela y pintura, la intriga sutil que discurría en el fondo ».

<sup>1284</sup> Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, volume 2, éd. du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, pp. 238-239.

simple fait que Guzmán entre en lice avant les trois coups de trompette prévus suffit à ce que Jean II invective le champion castillan<sup>1285</sup>. Rien ne passe inaperçu dans l'arène.

#### ➤ Pas d'armes et ambassades

L'étude des pas révèle une forte corrélation entre temps diplomatique et combats courtois. Les déplacements répétés des hérauts d'armes accompagnant les chevaliers à l'étranger à l'occasion des fêtes chevaleresques et la présence fréquente d'ambassadeurs dans les rangs des spectateurs en témoignent.

En fait, lorsque les messagers d'une cour demandent de l'aide ou négocient, ils sont souvent conviés à participer ou à observer des joutes. En 1414, le couronnement de Ferdinand d'Aragon à Saragosse regroupe ses cinq fils, de nombreux chevaliers de Castille, d'Aragon, de Navarre, de France ainsi que les évêques de Palerme et de Padoue ou encore un ambassadeur de la ville de Barcelone<sup>1286</sup>. Ce rassemblement mêle politique, ambassade, fête et jeux d'armes, dans un contexte international. Un regroupement d'une telle ampleur ne semble pas pouvoir se dispenser de proposer aux chevaliers d'en découdre. De même, en 1415, quelques semaines avant la bataille d'Azincourt, Paris est le centre de rencontres internationales et le siège de joutes tenues en l'honneur d'ambassadeurs anglais. Chevaliers français et portugais s'affrontent sous le regard de leurs homologues anglais ou espagnols<sup>1287</sup>. Les discussions vont bon train mais n'empêcheront pas la bataille. Les joutes sont ainsi provoquées pour permettre la rencontre diplomatique ou bien pour l'agrémenter.

Pendant les règnes des rois de Castille qui correspondent à la période d'émergence du phénomène des pas, la vie de la Péninsule ibérique et de ses voisins (notamment le royaume de France) est jalonnée par de nombreuses ambassades<sup>1288</sup>. Les quelques exemples suivants en témoignent. Les *Crónicas de los reyes de Castilla* rapportent que le duc de Bourbon et le comte de Clermont ont proposé de venir en aide à *doña Catalina*, reine de Castille, en 1409<sup>1289</sup>. Deux années plus tard, des échanges de présents sont effectués entre le roi de France, le roi de

<sup>1285</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1288 : « Après la vérification des armes, trois cris et défenses de par le roi furent entendus aux quatre coins des lices et les trompettes sonnèrent trois fois comme il avait été prévu. Mais messire Diego de Guzman oublia l'ordre des juges. Car dès le premier coup de trompette, il sortit, tout à l'étourdie, de sa tente. Mais ses conseillers le rattrapèrent en hâte et le ramenèrent à l'intérieur. Cependant, au second coup de trompette, il fit de même. Le roi de Castille en fut très mécontent et, de la tribune où il était, il l'invectiva si haut que chacun l'entendit ».

<sup>1286</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, pp. 358-359.

<sup>1287</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449)*, Paris, 1881, p. 59 : « estoient chevaliers d'Espagne et de Portingal, dont trois du Portingal, bien renommez de chevallerie prindrent par ne sçay quelle folle entreprinse champ de bataille encontre trois chevaliers de France ».

<sup>1288</sup> Pierre I<sup>er</sup>, Henri II, Jean I, Henri III, Jean II et Henri IV se succèdent en Castille de 1350 à 1474.

<sup>1289</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 314.

Castille et l'infant Ferdinand, futur roi d'Aragon<sup>1290</sup>. En 1416, la Castille fournit des navires pour venir en aide au connétable d'Armagnac qui projette de reprendre Harfleur aux Anglais<sup>1291</sup>. En 1418, des ambassadeurs français vont encore demander l'appui de la Castille dans leur lutte contre l'Angleterre<sup>1292</sup>. En 1419, une autre ambassade est déléguée par le dauphin de France pour réclamer une nouvelle aide<sup>1293</sup>. Peu de temps après, des messagers sont dépêchés à la cour de Castille pour annoncer la mort du roi de France Charles VI<sup>1294</sup>. En 1430, c'est au tour des Anglais de tenter une nouvelle alliance avec la Castille afin de prendre un ascendant décisif sur la France<sup>1295</sup>. En mai 1434, alors qu'une ambassade est effectuée entre le roi de Castille et le roi du Portugal, une autre, française, se rend auprès de Jean II<sup>1296</sup>. Ce déplacement est suivi de la venue en France de l'archidiacre de Cuenca, en 1435<sup>1297</sup>. L'année suivante, un héraut de Philippe le Bon, récemment réconcilié avec le roi de France, vient annoncer au roi de Castille que Paris est revenue sous le joug de Charles VII. Les aléas de la guerre de Cent Ans et les trêves qui suspendent les affrontements entre la France et l'Angleterre imposent la circulation d'ambassades<sup>1298</sup>. Dans les tractations, les contacts entre Philippe le Bon et Alphonse V, roi d'Aragon, sont nombreux, comme en témoigne l'intronisation dans l'ordre de la Toison d'or, du roi d'Aragon en 1445 et de plusieurs de ses chevaliers en 1451. Un incessant va-et-vient s'opère donc entre les différentes cours de la Péninsule ibérique et celles de France, de Bourgogne ou d'Angleterre<sup>1299</sup>. Ce bouillonnement profite aux joutes, à leur diffusion et à la réputation des champions.

Lors des ambassades, les délégations qui sollicitent l'aide d'un souverain ou débattent d'un accord, attendent sur place la réponse des autorités locales compétentes. Pendant ce temps, les émissaires peuvent être conviés à assister aux divertissements de la cour. En procédant de la

---

<sup>1290</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>1291</sup> Georges DAUMET, *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles*, Paris, 1898, p. 72.

<sup>1292</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 375.

<sup>1293</sup> Georges DAUMET, *op. cit.*, pp. 73-74 : L'ambassade, composée de l'écuyer Bertrand Campion, de Jean Dangennes et de Guillaume Quiefdeville, ne semble pas avoir eu l'effet escompté. Une autre effectuée en 1421 revient également sans grand résultat.

<sup>1294</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>1295</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>1296</sup> *Ibid.*, p. 83 : Partant de Lyon en juin 1434, l'ambassade est dirigée par l'archevêque de Toulouse et le sénéchal de Toulouse. Elle rallie Madrid où elle est d'abord accueillie par Álvaro de Luna, connétable de Castille, puis par le roi.

<sup>1297</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>1298</sup> M. VALLET DE VIRIVILLE, *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque : 1403-1461*, tome 2, Paris, 1863, p. 453 : Les trêves de Tours sont finalisées en mai 1444. La guerre de Cent Ans n'est pas finie mais son issue se dessine.

<sup>1299</sup> Georges DAUMET, *op. cit.*, pp. 87-88 : Gerard le Boursier et Iñigo Darceo sont par exemple envoyés en Castille en 1444 puis à nouveau en 1450. Lors de cette deuxième entrevue, ils parviennent à obtenir une lettre scellée du roi de Castille, déclarant comme sienne la guerre de Charles VII contre les Anglais pour récupérer le duché de Guyenne.



sorte, les hôtes espèrent probablement que les convives raconteront dans leur pays le faste des fêtes auxquelles ils ont assisté. L'ambassade envoyée par Charles VII fin juin 1428 à la cour de Castille n'assiste pas au *Passo de la Fuerte Ventura* mais arrive sur les lieux peu de temps après<sup>1300</sup>. L'écho de cet événement chevaleresque, à travers cette mission diplomatique, a de forte chance de résonner jusqu'à la cour de France<sup>1301</sup>. Comme la cour de Castille produit des combats courtois avec une régularité impressionnante, les nombreux diplomates visitant le territoire doivent vraisemblablement retourner dans leur pays avec des images et des descriptions de ces fêtes chevaleresques<sup>1302</sup>. Bien que l'objectif premier des négociateurs ne soit pas lié aux combats courtois, ils sont imprégnés par les événements qui coïncident avec leur séjour en terres étrangères. Les ambassades facilitent donc la circulation d'informations relatives aux faits d'armes.

À cela s'ajoute que des rencontres diplomatiques réussies s'accompagnent nécessairement de joutes, comme par exemple à Nancy en 1445. L'auteur du *Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* est très clair : « On doit bien penser qu'une si grande assemblée de nobles personnes ne pouvait se séparer sans avoir accompli des faits d'armes, et c'est ce qu'ils firent »<sup>1303</sup>.

Si le jeu diplomatique favorise le développement du phénomène des pas, il sait aussi l'utiliser. Le *Passo de Madrid* est clairement décidé par le roi de Castille pour honorer une ambassade venue de Bretagne. Probablement souhaite-t-il l'impressionner mais encore davantage la faire patienter : Henri IV de Castille ne semble pas très pressé de donner une réponse aux messagers bretons. En arrière plan des combats, même amicaux, se joue donc une autre partition, celle de la diplomatie.

L'exemple du héraut Toison d'or, serviteur modèle du duc de Bourgogne, montre que les pas d'armes sont des terrains où se mêlent la plupart des protagonistes des relations extérieures des cours. Son activité témoigne du fait que, lors d'une joute, les officiers d'armes sont largement impliqués dans les discussions diplomatiques. Toison d'or est présent lors de la mise en forme du traité de paix entre Français et Bourguignons pendant l'été 1435, à Arras.

---

<sup>1300</sup> Lope de BARRIENTOS, *Refundición de la crónica del halconero*, Madrid, 1946, p. 277 : Des joutes ont lieu à Santisteban de Gormaz en 1428.

<sup>1301</sup> Georges DAUMET, *op. cit.*, p. 80.

<sup>1302</sup> Lope de BARRIENTOS, *Refundición de la crónica del halconero*, *op. cit.*, p. 277 : Des joutes se tiennent en 1436 à Tolède, Madrid et Alcalá de Henares, c'est-à-dire partout où réside le roi de Castille à cette période.

<sup>1303</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1228.

Pour célébrer l'événement, un combat courtois est organisé et Toison d'or en est le juge<sup>1304</sup>. À la suite de ces accords, le roi d'armes se rend en Angleterre pour présenter les arrangements prévus par le traité. Quelques années plus tard, en 1446, le seigneur de Ternant envoie Toison d'or provoquer courtoisement Galiot de Baltasin, au service du duc de Milan<sup>1305</sup>. Toison d'or explique à ce dernier les coutumes du pays en matière de combat chevaleresque et arrête la date de l'affrontement dont il est juge à Arras<sup>1306</sup>. Il occupe encore cette fonction à Châlon-sur-Saône, pour le Pas de la Fontaine aux Pleurs. Ce pas d'armes, ponctué de somptueux dîners à la suite de chaque combat, est d'ailleurs une belle occasion pour lui et ses confrères d'établir ou de renforcer les rapports qu'ils entretiennent avec les chevaliers et officiers d'armes venus d'horizons divers<sup>1307</sup>. En 1451, à l'issue du chapitre de l'ordre de la Toison d'or de Mons, Toison d'or accompagne Jacques de Lalaing en ambassade à Rome<sup>1308</sup>. Deux ans plus tard, lors du conflit qui oppose les Gantois au duc de Bourgogne, ce dernier a ordonné à Toison d'or « d'emmener avec lui pour cet assaut tous les rois d'armes, hérauts et poursuivants de sa cour, afin de lui faire connaître les mouvements des Gantois »<sup>1309</sup>. Après cet épisode guerrier où il assiste à la mort de Jacques de Lalaing, Toison d'or intervient à Lille, en 1454, au Pas du Chevalier au Cygne. Deux années plus tard, le duc l'envoie à Termonde pour régler le différend qui l'oppose à son fils, le comte de Charolois<sup>1310</sup>. L'année suivante, il représente le duc auprès de Gaston de Foix à Saint-Julien de Tours<sup>1311</sup>. En 1463, Toison d'or retourne sur le terrain des combats courtois comme juge du Pas du Perron Fée, accompagné des rois d'armes Flandres et Artois<sup>1312</sup>. Le riche parcours de Toison d'or, entre missions diplomatiques et fonctions de juge courtois, révèle l'importance des officiers d'armes dans le jeu diplomatique du XV<sup>ème</sup> siècle<sup>1313</sup>. Pendant de nombreuses années, il s'est servi de la tribune des pas d'armes pour déployer son

<sup>1304</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 513. Enguerran de MONSTRELET, *La chronique*, tome 1, pp. 138-143. Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, *op. cit.*, pp. 313-320. Bibliothèque Nationale de France, Paris, Manuscrit français 10058.

<sup>1305</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 409.

<sup>1306</sup> *Ibid.*, pp. 408-414.

<sup>1307</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1342.

<sup>1308</sup> *Ibid.*, p. 1350.

<sup>1309</sup> *Ibid.*, p. 1398.

<sup>1310</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *op. cit.*, p. 510 : « Monsieur de Ravestain, et le roy-d'armes de la Toison d'or, iroyent à Termonde pour entendre la volounté du comte de Charolois (...) Monsieur de Ravestain et Toison d'or demandèrent à mondict seigneur de Charolois s'il vouloit demourer en ceste obstination envers son père ».

<sup>1311</sup> M. VALLET DE VIRIVILLE, *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque : 1403-1461*, tome 3, Paris, 1863, p. 403.

<sup>1312</sup> *Le Pas du Perron Fée*, *op. cit.*, p. 1173.

<sup>1313</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 942 : En 1468, « devenu vieux et brisé dans l'exercice de son office », il cède sa place à Gilles Goblet qu'il a pris soin de former. Toison d'or quitte alors sa couronne de roi d'armes et devient chevalier à l'initiative de Charles le Téméraire qui souhaite l'honorer pour sa carrière.

activité première d'ambassadeur. Toison d'or, en grand habitué des pas qu'il organise, sait utiliser ces événements pour rencontrer, conseiller, aider, prendre des avis.

En réunissant de grands hommes d'État, des chevaliers et des hérauts, les pas sont d'intenses moments de diplomatie. Les pas coïncident fréquemment avec des intentions politiques tournés vers l'étranger : fraterniser dans les lices revient à sceller une alliance entre deux cours. La tenue de pas fait partie de l'histoire des relations diplomatiques entre les cours européennes. Grands rendez-vous internationaux, ils jalonnent les mouvements de rapprochement et d'éloignement entre les souverains.

### ➤ Pas d'armes et mariage

Les domaines de la politique et de la diplomatie, avec leurs stratégies d'alliances, génèrent de nombreux rapports entre les cours. Au XV<sup>ème</sup> siècle, les alliances matrimoniales sont construites afin de nouer des relations ou de récupérer des terres. Comme les pas sont des moments propices aux rencontres entre des individus d'origines géographiques variées, les mariages sont âprement discutés à ces occasions. La description du tournoi de Schaffhausen, tenu en 1436, fait apparaître clairement cet aspect puisque l'auteur rapporte qu'en coulisses « on discutait de mariages et on les concluait »<sup>1314</sup>.

Les affrontements ont lieu sous le regard des dames et l'histoire de Pero Niño est révélatrice des liens entre joutes, mariages et rencontres internationales. Pero Niño aurait séduit *doña* Beatriz de Portugal par ses exploits lors d'une joute à Valladolid, en 1408<sup>1315</sup>. Par leur brio lance en main ou grâce à leur superbe, les chevaliers espèrent gagner la faveur des dames. Les pas endossent donc la même fonction que toutes les autres formes de rassemblement de la noblesse : ils permettent de se voir, de séduire, d'échanger, de tisser des liens et parfois de favoriser un projet de mariage.

Un deuxième aspect concernant les mariages se retrouve dans de nombreux pas : les affrontements courtois servent à alimenter la fête qui célèbre une union. Les membres des partis des deux époux se rencontrent autour de l'exercice de la joute. En plus des banquets et des danses, ils scellent leur alliance par les armes. L'exemple de l'infante d'Aragon Léonor, épousant le futur roi Duarte du Portugal en 1428, est très intéressant. En effet, avant de partir pour le Portugal, Léonor est amplement honorée à Valladolid, par de grandes festivités,

---

<sup>1314</sup> Karl STEHLIN, « Ein spanischer Bericht über ein turnier in Schaffhausen im Jahr 1436 », *op. cit.*, p. 154 : « Ally se tratan casamientos e se concluyen ».

<sup>1315</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *Le Victorial, Chronique de don Pero Niño, comte de Buelna (1378-1453)*, *op. cit.*, p. 309.

comprenant un pas et plusieurs autres journées de joutes<sup>1316</sup>. Au cours de ces fêtes, de très nombreux chevaliers sont présents. Ils proviennent des cours de Castille, d'Aragon, de Navarre et du Portugal<sup>1317</sup>. Parmi eux, Álvaro de Luna se présente en ennemi de l'infant d'Aragon et de son frère Jean, roi de Navarre. Cependant, le temps du pas est celui de la fête et de la discussion. Les chevaliers représentant les plus grands seigneurs de la Péninsule ibérique sont réunis et trouvent là une occasion de renouer le dialogue.

Les personnes réunies lors des grands mariages internationaux proviennent d'horizons géographiques variés. Cette condition assure une meilleure propagation des nouvelles, à plus grande échelle. Pour qu'une union matrimoniale soit retentissante, elle doit rassembler. Le milieu de la chevalerie, l'un des plus voyageurs avec celui du commerce, est mobilisé pour ce genre d'événement. Qu'il s'agisse de Philippe le Bon avec Isabelle du Portugal en 1429, du roi d'Angleterre avec Marguerite d'Anjou en 1445 ou de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York en 1468, ces unions sont toujours l'occasion de réunir un large parterre de chevaliers et d'organiser des joutes. Olivier de la Marche rapporte qu'en raison du mariage de Jean de Calabre et de Marie de Bourbon ainsi que de l'alliance du roi Henri d'Angleterre avec Marguerite d'Anjou, la fête bat son plein à Châlons<sup>1318</sup>. Le chroniqueur ajoute que le roi de France allant à Nancy, « de plus en plus croissoit la feste, la joute et la pompe »<sup>1319</sup>. Rien de tel qu'un climat festif et chaleureux pour avancer ses pions sur l'échiquier diplomatique.

Les alliances matrimoniales reposent sur un jeu de relations complexes significatif de l'action diplomatique des princes. Lors des pas, les chevaliers participent à l'élaboration et à la concrétisation des mariages, soit en servant d'intermédiaires entre les souverains, soit parce qu'ils sont eux-même l'objet d'un arrangement.

Les pas célèbrent les unions et permettent aussi de les initier. Cependant, les négociations ne s'arrêtent pas aux unions matrimoniales, quantité d'autres sujets peuvent être discutés à l'occasion d'un pas : une demande d'aide armée, un arrangement entre deux cours ou encore des accords économiques.

### **b - Jouteurs diplomates**

Les champions que les chroniqueurs ont crûs bon de glorifier ne sont pas seulement d'efficaces jouteurs. Les princes confient aux meilleurs combattants courtois des missions diplomatiques importantes.

<sup>1316</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, op. cit., pp. 19-27.

<sup>1317</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, op. cit., pp. 446-447

<sup>1318</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche*, op. cit., p. 407.

<sup>1319</sup> *Ibid.*, p. 407.

➤ **Plus que de simples jouteurs**

Les *Crónicas de los reyes de Castilla* illustrent parfaitement la complexité des tractations qui peuvent précéder et accompagner une joute. Lors d'un combat courtois à Turégano en 1428, « certains disent que le roi de Navarre et le comte de Castro commencèrent à traiter secrètement en ami avec le connétable Álvaro de Luna, ce dont fut très mécontent l'infant Henri et tous les chevaliers qui avaient été à Valladolid et avaient travaillé pour que le connétable fût chassé de la cour »<sup>1320</sup>. Apparemment, pour ces différents protagonistes, ce n'est pas la joute qui est essentielle mais ce qu'ils essaient d'arranger ou de défaire.

L'activité diplomatique qui se déploie en parallèle aux pas est considérable et les chevaliers y montrent un talent évident.

Les champions sont généralement des experts de la joute. Cependant, leurs compétences dépassent ce seul cadre. En particulier, ils associent souvent leur activité à celle de la diplomatie.

L'exemple de Pero Niño est significatif. Le chevalier castillan a d'abord sillonné de nombreuses régions en raison de la guerre. Puis, à Paris, tandis que le roi Charles VI n'est plus à même de gouverner, il rencontre ceux qui le remplacent à savoir les ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Berry et de Bourbon. Le duc d'Orléans lui confie même pour quelque temps la charge de chambellan<sup>1321</sup>. Après son périple en France, où il combat au sein des troupes de Charles VI contre les Anglais, Pero Niño retourne en Castille et s'oppose aux Aragonais et Navarrais. Il combat également à plusieurs reprises contre les Maures, notamment en 1431 à la bataille de la Higuera. Deux ambassadeurs (Robert de Braquemont et l'évêque de Saint-Flour) l'accompagnent pour venir à la rencontre du roi de Castille. Le chevalier, réputé pour ses talents de jouteur, est donc au cœur de rencontres diplomatiques. Ses contacts sont parfois identifiés : à La Rochelle, il est accueilli par Charles d'Albret, connétable de France. Au cours de la guerre maritime contre les Anglais, il rencontre Charles de Savoisy, officier du roi de France Charles VI ou encore Renaud de Trie, amiral de France. Pero Niño illustre parfaitement ce modèle de chevalier voyageant sans cesse pour des motifs de guerre ou de diplomatie et côtoyant des chevaliers issus de cours étrangères. Grand jouteur en Castille ou en France, il occupe une place importante sur l'échiquier international. Les raisons de son implication dans une joute sont toujours ambivalentes, entre motifs courtois et diplomatiques. Ainsi, sa participation au *Passo de la Fuerte Ventura* n'est-elle pas seulement une action courtoise, elle

---

<sup>1320</sup> *Crónicas de los reyes de Castilla*, t. II, *op. cit.*, p. 446 : « aqui dicen algunos que el Rey de Navarra y el conde de Castro comenzaron à tratar alistad con el condestable don Álvaro de Luna secretamente, de lo qual fueron muy descontentos el infante é todos los caballeros que habian estado en Valladolid é habian trabajado commo el condestable saliese de la corte ».

<sup>1321</sup> Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *op. cit.*, p. 235.

concrétise son attachement au roi de Castille et révèle son poids dans les tractations entre les cours de la Péninsule ibérique. « *El Victorial* », titre de l'ouvrage qui raconte la vie de Pero Niño, se fait l'écho de ses victoires dans les joutes ou les batailles mais traduit surtout l'ascension de ce chevalier et l'importance qui lui est attribuée dans la vie politique castillane. Pero Niño n'est pas uniquement un jouteur aventurier, il est aussi un homme de relations.

Les champions qui impressionnent les chroniqueurs et traversent donc les siècles ont généralement une activité intense et diversifiée qui dépasse les nombreux passages dans les lices.

Au gré de leurs parcours, les champions endossent donc les armes tout en effectuant des missions diplomatiques, sans qu'on sache exactement quelle activité prime sur l'autre.

Pour certains chevaliers, la diplomatie prévaut sur le domaine des joutes. C'est le cas de Diego de Valera, fils d'un médecin du roi, qui participe à des ambassades, en France, au Danemark, en Allemagne ou traite de questions de chevalerie en tant que serviteur du roi de Castille<sup>1322</sup>. Entamé en 1437, son voyage en France l'amène à participer au siège de Montreux aux côtés de Charles VII, avant de poursuivre son chemin vers Prague pour assister l'archiduc Albert contre les Hussites. Ses missions s'effectuent au nom du roi de Castille<sup>1323</sup>. Il en va de même lorsqu'il se rend en Angleterre, en 1442<sup>1324</sup>. À son retour, il fait un séjour prolongé en Bourgogne et profite de l'occasion pour entrer en lice au Pas de l'Arbre Charlemagne, toujours sous la bannière de Castille. Bien que doté de solides qualités de jouteur, son activité principale demeure le règlement de questions diplomatiques délicates. Par exemple, en 1444, le dauphin de France et *don* Martin Enriquez, fils du comte de Gijón, sont chargés par Charles VII de faire prisonnier le comte d'Armagnac. Pour régler cette affaire à l'amiable, de nombreuses discussions par ambassadeurs interposés entre le roi de Castille et le roi de France ont lieu. Diego de Valera, en homme de lettres et de joutes, vient rencontrer le roi de France à Nancy (probablement assiste-t-il d'ailleurs à cette occasion au Pas de Nancy)<sup>1325</sup>.

Les champions sont donc des hommes complets sachant combattre (courtoisement ou à la guerre) et pouvant aussi assumer des fonctions diverses qui ouvrent parfois les portes de la renommée.

La plupart des champions qui gardent les pas, et sont donc mis en avant dans l'aventure, sont choisis parce qu'ils sont d'habiles ou d'influents diplomates. Ils peuvent exercer cette fonction de concert avec les officiers d'armes, autres spécialistes en la matière

---

<sup>1322</sup> Jesús D. RODRÍGUEZ VELASCO, *op. cit.*, pp. 213-217.

<sup>1323</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>1324</sup> Martín de RÍQUER, *Caballeros medievales y sus armas*, *op. cit.*, p. 20. Il visite Londres, accompagné du roi d'armes Toledo et du héraut Asturias.

<sup>1325</sup> Georges DAUMET, *op. cit.*, p. 86.

quand certaines compétences leur font défaut. Mais le suivi des champions laisse clairement apparaître qu'ils sont dotés d'une formation et d'une culture qui dépassent les seules nécessités de l'affrontement à la lance ou à l'épée. Ce ne sont pas uniquement des techniciens des armes : ils sont également éduqués pour communiquer dans la société de cour, second axe de construction de leur carrière.

Pour certains chevaliers, derrière le bruit des armes courtoises se dissimule une véritable activité de messenger, de négociateur, voire d'espion. Dans ces domaines, les meilleurs ne sont pas forcément ceux qui gagnent les combats mais plutôt ceux qui emportent l'adhésion en tribunes (publiquement) et en coulisses (dans le secret).

Les pas d'armes sont donc imprégnés par une intense activité diplomatique qui nécessite le maniement des armes, des mots et l'art de la persuasion. Richard Vaughan souligne le rôle important et fréquent d'ambassadeurs du duc de Bourgogne tels que Pierre de Bauffremont ou Jean de Croy<sup>1326</sup>. Or, ces deux conseillers sont également très présents dans le domaine des joutes.

Régulièrement, les cours reçoivent des envoyés étrangers, provenant parfois du camp ennemi. Dans ce cas, les princes acceptent d'octroyer un sauf-conduit permettant à ces ambassadeurs de traverser leur pays à moindre risque. Le document, dûment signé, atteste par convention la neutralité de celui qui le porte. Toutefois, l'obtention de ces passeports n'est pas toujours évidente. Si les hérauts en disposent relativement facilement, les chevaliers ont plus de difficultés à justifier leurs déplacements en terres étrangères. Ces derniers doivent motiver leur passage sous peine d'être soupçonnés d'intentions guerrières et donc hostiles.

Pour décrocher les précieux sésames, les champions utilisent donc parfois des prétextes. Porter une emprise ou partir en pèlerinage vers Saint-Jacques sont des desseins facilitant l'obtention de ces autorisations : nombre de chevaliers se font donc jouteurs ou pèlerins de circonstance. À ce titre, il est probable que le *Passo Honroso* ne soit qu'un subterfuge permettant à certains chevaliers catalans et aragonais de stationner et d'agir librement en Castille. Ainsi Per Davio, qui témoigne d'une attitude au combat particulièrement inamicale, ne trouve-t-il son salut qu'au travers du sauf-conduit qu'on lui a attribué pour aller en pèlerinage. Sans cela, comme sa présence est indésirable, il n'aurait vraisemblablement pas pu participer aux combats.

---

<sup>1326</sup> Richard VAUGHAN, *Philip the Good*, first published in London, 1970, New edition with an introduction of Graeme Small, Woodbridge, 2002, p. 177.

Le contexte des pas favorise la délivrance de laissez-passer. La lettre du seigneur de Charny, gardien du Pas de l'Arbre Charlemagne, témoigne de cette pratique : « Auront les nobles estrangiers, bon, sceur et loyal saufconduit de mondit souverain seigneur, et en son absence, de son mareschal »<sup>1327</sup>. De même, les organisateurs du Pas de la Dame Inconnue demandent au duc de Bourgogne d'accorder les sauf-conduits nécessaires à la venue de chevaliers étrangers, de quelque endroit qu'ils soient<sup>1328</sup>.

Les pas permettent donc une approche plus facile de certaines régions, cours et individus. Ils offrent la possibilité aux chevaliers de mener en parallèle d'autres activités.

Usant de prétextes, les chevaliers se rendent parfois sur les lieux d'un pas pour des raisons bien éloignées du simple combat. Leur intention première peut être de rencontrer leurs homologues ou un prince, afin de traiter des questions politiques. Une intense agitation diplomatique anime donc toute la durée des pas, aussi bien dans les tribunes que sur le terrain des combats.

Les champions ne négligent pas les jeux de lices pour réussir les négociations en coulisses. En croisant le fer, ils essaient de briller autant que possible afin d'approcher les souverains, sur le modèle de Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan, roi de Chypre. Guillaume de Machaut raconte très bien comme ce souverain a entrepris un grand tour des royaumes chrétiens d'Europe en 1364 afin de recruter des adhérents pour la croisade<sup>1329</sup>. Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan use de la même méthode partout où il se rend : il joute et essaie de se montrer le meilleur pour convaincre qu'il est un brillant chef à suivre. Pour les champions des pas d'armes, le procédé est similaire. Plus ils font preuve de panache, plus la voie des discussions qu'ils doivent mener sera ouverte. D'ailleurs, les chroniqueurs établissent un parallèle entre les prestations armées des champions et leurs talents en société. Tout comme l'apparence et l'assurance du chevalier, sa réussite au combat conditionne largement la position d'influence du médiateur : en révélant ses multiples talents sur le terrain des affrontements, le champion peut obtenir une audience favorable, engager plus facilement le dialogue, montrer sa force ou créer un climat propice à la discussion. La joute constitue une phase de contact, de préparation et d'orientation de la

---

<sup>1327</sup> Enguerran de MONSTRELET, *Chronique*, tome 6, *op. cit.*, p. 73.

<sup>1328</sup> *La Joute de la Dame Inconnue à Bruxelles*, *op. cit.*, p. 479 : « La tierce requeste, très-excellent prince, qu'elle vous fait, c'est qu'il vous plaise donner et octroyer sauf-conduit à tous ceulx qui voudront venir audit pas en avancement de ceste besoigne, et en l'asseurement de toutes diverses nations estranges qui se pourront transporter par-deça à ceste cause ».

<sup>1329</sup> Guillaume de MACHAUT, *La prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan*, Genève, 1877.



négociation à venir. Elle met en présence deux adversaires et un public au sein duquel figurent souvent les protagonistes de la discussion.

Jouter peut donc être une quasi-obligation pour qui veut intervenir dans certaines négociations stratégiques. Adolphe de Clèves répond à ce principe lorsqu'il lance le Pas du Chevalier au Cygne ou bien quand il joute à Paris, devant Louis XI, en 1461<sup>1330</sup>.

Participer à l'action diplomatique ne se réduit pas pour autant à courir à la lance et à ravir le public. Toute une préparation en amont des joutes s'avère nécessaire. Elle consiste notamment à s'assurer de bonnes alliances et à recueillir des informations permettant de mener d'habiles tractations. Ainsi, les champions chargés d'une négociation pendant un pas accomplissent-ils souvent de nombreuses consultations avant l'événement.

Les parcours de Diego de Valera, de Pedro Vásquez de Saavedra, de Gaston de Foix ou de Poton de Saintrailles montrent cette tendance à participer à un pas après des temps de discussions çà et là, nécessitant parfois des détours très longs pour rencontrer les bonnes personnes.

➤ **Jacques de Lalaing en Espagne**

Les débuts prometteurs de Jacques de Lalaing sur la scène internationale, qui font apparaître ses qualités dans les combats et les relations mondaines, expliquent en partie l'importance des missions diplomatiques qui lui sont confiées par la suite.

*Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* le décrit comme « généreux, courtois en paroles comme en actes (...) Sa conversation était si plaisante que tous ceux qui le voyaient désiraient le fréquenter »<sup>1331</sup>. Grâce à ses démonstrations dans les lices et parce qu'il est enclin aux discussions, Lalaing s'ouvre les portes des salons des cours de Bourgogne ou de France. Pour certains jouteurs, la mise en lumière par le brio dans un combat courtois est quasiment la seule manière d'approcher les hauts personnages de cour. Chez Jacques de Lalaing, toutes ses qualités (mondaines, de combattants courtois) ajoutées à ses faits d'armes guerriers comme lors de la prise de Luxembourg en 1443 lui assurent le respect de ses pairs et du duc de Bourgogne. Lalaing sait également plaire aux dames. Au cœur des tractations diplomatiques de Nancy ou de Châlons-sur-Marne en 1445, il sait attirer le regard et séduire au point que plusieurs dames se disputent ses faveurs<sup>1332</sup>. En 1446, âgé d'environ 25 ans, il est autorisé par le duc de Bourgogne à combattre courtoisement contre Jean de Boniface. Passée cette retentissante confrontation, Jacques de Lalaing est un chevalier reconnu, apprécié, habile à

<sup>1330</sup> Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 885.

<sup>1331</sup> *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1234.

<sup>1332</sup> *Ibid.*, p. 1230.

la joute comme dans les conversation et qui connaît la plupart des personnages de haut rang de la cour de Bourgogne ou de France. Disposant de la confiance du duc de Bourgogne et ayant déjà effectué dans sa jeunesse une incursion en Navarre, en 1439, au sein de la compagnie de son père, Jacques est donc l'homme de la situation pour aller faire un « grand tour » diplomatique de la Péninsule ibérique.

La durée de son voyage en Espagne ainsi que les rencontres qu'il effectue montrent qu'il ne s'agit pas d'une simple aventure de chevalier errant. En presque deux ans – il quitte Gand fin juillet 1446 et revient à Bruges au début de l'été 1448 – il n'accomplit qu'un seul combat tandis qu'il s'entretient avec les principaux souverains, princes et princesses de la Péninsule.

À l'aller, il rencontre Charles VII ainsi que Pierre de Brezé à proximité de Bourges<sup>1333</sup>. Lors de son arrêt à Bordeaux, il rencontre le maire anglais de la cité ainsi que l'archevêque<sup>1334</sup>. En Navarre, Lalaing semble heureux de retrouver Agnès de Clèves, avec qui il a partagé son adolescence, et son mari le prince de Viane. Ils ne manquent pas de « converser longtemps, jusqu'à l'heure du coucher »<sup>1335</sup>. Attendant d'être reçu par le roi de Castille à Valladolid, Lalaing peut voir arriver plusieurs ambassades dans la ville, de France, de Grenade et de Portugal, sans qu'on sache s'il échange avec leurs représentants<sup>1336</sup>. Le séjour de Lalaing au Portugal est clairement diplomatique. Lalaing reste près de quinze jours à Evora au cours desquels il rencontre le roi du Portugal, lui donne des lettres de son « très redouté et souverain seigneur, le duc Philippe de Bourgogne et Brabant » et s'entretient avec lui de manière confidentielle<sup>1337</sup>.

De retour à Valladolid pour effectuer son combat, Lalaing côtoie à nouveau Jean II ainsi que son connétable. Après ses exploits chevaleresques, Lalaing va faire ses adieux à l'infant Henri, futur roi de Castille, à Medina del Campo<sup>1338</sup>. Puis, il rencontre à nouveau le prince et la princesse de Navarre avant d'être reçu par Jean II, roi de Navarre et régent d'Aragon au nom de son frère Alphonse<sup>1339</sup>. Poursuivant son chemin jusqu'à Barcelone, Lalaing s'entretient avec la reine d'Aragon, régente des comtés de Barcelone et de

---

<sup>1333</sup> *Ibid.*, p. 1261.

<sup>1334</sup> *Ibid.*, p. 1264.

<sup>1335</sup> *Ibid.*, p. 1268.

<sup>1336</sup> *Ibid.*, p. 1275.

<sup>1337</sup> *Ibid.*, pp. 1279-1282 : « Le roi prit messire Jacques de Lalaing par la main et le tira à part près d'une fenêtre du palais ».

<sup>1338</sup> *Ibid.*, p. 1292.

<sup>1339</sup> *Ibid.*, p. 1294.

Roussillon<sup>1340</sup>. Les détails de son passage semblent montrer qu'il ne parvient pas à s'entendre avec elle<sup>1341</sup>.

Quittant la Péninsule ibérique, Lalaing séjourne à Montpellier chez Jacques Cœur, argentier du roi de France, avec qui les relations paraissent excellentes<sup>1342</sup>. À Avignon, Lalaing est reçu par le cardinal de Foix, légat du pape, avant de se rendre auprès du dauphin de France, alors en disgrâce près de Valence<sup>1343</sup>. Lorsque Jacques de Lalaing est de retour à Bruges, le duc de Bourgogne l'accueille avec plaisir et « s'enquiert de tout ce qu'il a vu et trouvé durant son voyage »<sup>1344</sup>.

L'incursion de Jacques de Lalaing dans la Péninsule ibérique, présentée comme celle d'un chevalier errant, est plus vraisemblablement une mission diplomatique auprès des différents souverains qu'il rencontre<sup>1345</sup>. Le suivi du parcours de Jacques de Lalaing montre clairement qu'il gagne de l'argent ou obtient des faveurs du duc par ses participations aux joutes. Toutefois, l'activité de Lalaing ne se résume pas aux seuls coups de lances qu'il effectue dans un contexte courtois. Le chevalier bourguignon est parfois envoyé par le duc de Bourgogne pour des missions de renseignement, de diplomatie ou de négociation. Les rencontres qu'il effectue successivement dans la Péninsule ibérique, ses entrevues avec le roi de France, avec Jacques Cœur, ou encore son incursion en Écosse et en Angleterre révèlent cette activité diplomatique.

Jacques de Lalaing incarne le modèle du chevalier jouteur diplomate même si, plus tard, Lalaing participe à nouveau à la guerre et y trouve la mort. Son parcours de jouteur est un mélange équilibré entre courtoisie, guerre et diplomatie.

D'autres champions ont recours à des couvertures masquant des intentions plus politiques. Les pas, tout comme les pèlerinages, peuvent servir de prétexte aux combattants désireux de voyager en territoires adverses. Le fait que les principaux acteurs des joutes sont les mêmes que ceux de la guerre et de certaines entreprises diplomatiques confirme les intentions multiples des champions. S'ils sont parfois mal accueillis dans des cours où, de coutume, les combats courtois sont appréciés, c'est sans doute parce que leurs hôtes n'ignorent pas les motifs réels de leur présence.

---

<sup>1340</sup> *Ibid.*, p. 1297.

<sup>1341</sup> *Ibid.*, pp. 1297-1298.

<sup>1342</sup> *Ibid.*, p. 1300 : « Quand l'argentier eut entendu les paroles de messire Jacques de Lalaing, il en fut très joyeux ».

<sup>1343</sup> *Ibid.*, p. 1301.

<sup>1344</sup> *Ibid.*, p. 1302.

<sup>1345</sup> Colette BEAUNE, « Introduction », *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, *op. cit.*, p. 1194. Au moment du périple du chevalier bourguignon, des ambassades venues de France, du Portugal et de Grenade se pressent successivement auprès du roi Jean II de Castille pour essayer de le convaincre d'un nouveau mariage.

## ENJEUX ECONOMIQUES ET POLITIQUES

Les champions passés à la postérité ont pour caractéristique commune de mener de concert leurs activités diplomatiques et chevaleresques. Utilisant les joutes comme de véritables temps de négociations, ils s'inscrivent avec talent dans le jeu international.

Les pas offrent aux mécènes et aux chevaliers des occasions originales de nouer le dialogue. La diplomatie à la lance a son efficacité. Concrétisation d'une alliance, d'un mariage, témoignage de solidarité, arrangement, négociation économique ou appui militaire : les pas se présentent comme de grandes foires d'échange social et politique, sur fond de culture martiale. Les champions sont parfois des diplomates professionnels.

Les pas sont des moments providentiels pour afficher les solidarités dont bénéficie un seigneur. Ils permettent aussi aux chevaliers d'exprimer leur allégeance à un prince ou à un grand seigneur et éventuellement de discuter en leur nom. Sur le terrain des combats comme en coulisses, les conversations vont bon train. Les questions de mariages, essentielles dans la construction géopolitique de la fin du Moyen Âge, sont particulièrement abordées. Tandis que certains pas se tiennent pour honorer la venue d'ambassadeurs, d'autres n'affichent pas clairement cet objectif mais presque toujours la diplomatie est au cœur de l'événement. Autant pour les spectateurs de haut rang que pour les combattants, ces moments de rencontre, dans un climat de détente, permettent d'avancer des positions, de faire des requêtes et finalement de négocier tout ce qui peut l'être.

Pour conclure sur les enjeux économiques et politiques des pas d'armes, plusieurs points sont à souligner. Tout d'abord, pour ceux qui financent les pas comme pour les gardiens principaux, les intérêts économiques sont certains. Chez tous les autres champions qui viennent en découdre, l'argent est également un motif de premier ordre. Certains sont payés pour venir combattre, d'autres reçoivent des récompenses à l'issue des confrontations. Mais l'intérêt financier ne s'arrête pas aux cadeaux et aux sommes d'argent versées à l'occasion des rencontres. Un système de fidélité rémunérée est mis en place autour des pas. Contre participation et démonstration d'allégeance, les champions obtiennent parfois des titres ou des rentes. À l'image de Juan de Merlo, certains combattants peuvent ainsi être considérés comme de véritables professionnels des joutes.

Du point de vue des pratiquants, quatre grandes catégories se retrouvent aussi bien dans les pas d'armes que dans les sports modernes. Il y a ceux qui s'exercent gratuitement, sans

attendre ni espérer de gain. Il y a ceux qui complètent les revenus d'une autre activité professionnelle par ce que leur rapporte leur investissement dans une pratique physique. Il y en a d'autres qui vivent entièrement de ce qu'ils gagnent dans leur activité sportive. Enfin, un petit nombre d'entre-deux, plus que d'en vivre, en retire une notoriété extraordinaire synonyme de richesse et d'amélioration de leur condition sociale.

Toute la palette des sportifs, des amateurs aux professionnels, est déjà présente dans les pas d'armes. Ajouté au fait que beaucoup de petites joutes se tiennent en parallèle aux pas (avant, pendant et après), l'articulation actuelle de nombreux sports – entre sport de masse et sport d'élite – est comparable à celle des joutes médiévales.

Certains organisateurs – essentiellement recrutés parmi les officiers d'armes – sont également des professionnels car ils vivent de ces fêtes chevaleresques. De nombreux artisans sont aussi sollicités pour faire vivre l'événement. Des « métiers de la joute » sont établis, préfigurant ceux qui entourent le sport moderne.

Les aspects financiers ne s'arrêtent pas à la relation entre mécènes et champions. Les pas génèrent un surcroît d'activité économique là où ils se déroulent. La lutte entre plusieurs villes pour obtenir du seigneur de Haubourdin qu'il organise le Pas de la Belle Pèlerine dans leurs murs témoigne que les enjeux économiques de tels événements sont connus. Les connexions entre joutes et monde marchand sont nombreuses et les pas se disputent toujours sur des axes de passage important et dans des zones commerciales dynamiques. C'est donc au carrefour des intérêts de chaque partie (champion, mécène, ville) que les pas d'armes se développent, à la recherche d'un public à séduire.

La structuration économique des pas présente ainsi de nombreuses similitudes avec le champ sportif actuel. Même s'il n'est pas une motivation pour tous, l'argent est un facteur essentiel qui permet de transformer une pratique physique en spectacle, un jeu en travail, un simple compétiteur en héros, au XV<sup>ème</sup> siècle ou aujourd'hui.

Pour les princes qui financent les pas, un autre genre de retombées est attendu. Ils espèrent améliorer leur image, séduire, être identifiés clairement comme chef de la chevalerie et bénéficier de ces moments de fêtes pour prendre du plaisir tout en avançant leurs pions sur l'échiquier politique.

Financer un pas rassemblant de prestigieux combattants devant une noblesse épatée par la richesse des décors et du spectacle est une méthode appréciée du roi de Castille ou de Philippe le Bon.

En installant dans les lices de nombreux hommes en armes plus ou moins chargés d'assurer la sécurité des terrains de joutes, ils peuvent surtout faire la démonstration de leur puissance militaire.

L'affirmation du pouvoir lors de ces événements permet aux rois et aux princes d'exercer des pressions utiles sur leurs sujets. Pour un chevalier, il devient difficile de sortir du rang, de s'opposer ou de s'allier à un prince rival, lorsqu'il mesure concrètement que son souverain dispose d'une force importante.

De plus, en se situant au carrefour de la chevalerie, du négoce et des voies de pèlerinage, les pas se retrouvent inextricablement liés à la diplomatie. En coulisse, les alliances se nouent et se dénouent. Dans les lices et dans les tribunes, les gestes symboliques prennent une ampleur considérable puisqu'ils sont publics. Les mauvaises humeurs d'un prince à l'égard d'un compétiteur ou l'accueil chaleureux d'une ambassade sont mis en scène. La diplomatie ne s'arrête pas là. En effet, à l'image de Jacques de Lalaing, certains champions assument un double rôle. Ils joutent et exercent parallèlement une activité diplomatique.

Notre époque est pareillement traversée par ces tentatives d'utilisation du sport à des fins politiques, qu'il s'agisse de tractations locales, régionales, nationales ou internationales. Comme le sport aujourd'hui, les pas d'armes sont déjà traversés par de nombreux enjeux de pouvoirs souvent eux-mêmes liés à des enjeux économiques.

Les pas d'armes permettent également de modifier les attitudes des combattants. Comme ces spectacles se tiennent devant la noblesse, ils en adoptent les principes. Les champions se conduisent courtoisement dans les lices.

Pourtant, même si les combats sont de plus en plus encadrés et de moins en moins violents, rien ne permet à travers la seule analyse des pas, d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse de Norbert Élias sur la civilisation des mœurs à la fin du Moyen Âge.

Les champions modifient effectivement leurs comportements pendant leurs prestations, faisant généralement preuve d'une agressivité contrôlée, mais rien ne montre qu'ils adoptent un même « habitus » courtois dans le reste de leur vie quotidienne. Les champions n'obéissent à ces règles de cour (traduites par les règlements des pas d'armes) que parce qu'ils sont intéressés : l'argent ou la promesse de retombées financières est essentiel pour maintenir un chevalier dans le giron d'un prince et pour lui faire accepter des contraintes.

De même qu'il est difficile d'affirmer que les joutes ont un éventuel rôle pacificateur ou permettraient un réel contrôle de la violence, une réponse efficace au traitement des problèmes de violence et d'incivilité par le sport moderne reste à démontrer.

Comme le sont certains sports actuels, les pas d'armes sont donc au cœur des questions économiques et politiques des sociétés où ils se développent. Parfois, ils servent de lieu ou d'outil d'intervention. Mais rien n'indique qu'ils permettent toujours d'atteindre leurs finalités.

Dans la *Crónica Sarracina*, Pedro de Corral fait apparaître clairement que les combats courtois de Sacarus ont une portée qui dépasse la simple activité physique. Ce n'est pas une

rivalité passagère qui pousse le comte de la Marche à envoyer son meilleur élément puis à affronter lui-même Sacarus. Le comte espère éliminer son concurrent dans le cœur de la duchesse de Lorraine mais surtout en vue d'obtenir les terres qu'elle possède. Outre les arguments amoureux qui pousseraient les chevaliers au combat, Pedro de Corral met en évidence les mécanismes d'argent et de pouvoir qui les animent<sup>1346</sup>.

Pouvoir, argent, politique et diplomatie : les pas d'armes sont certainement des jeux, mais des jeux d'adultes. Pour conclure provisoirement sur les enjeux économiques et politiques des pas d'armes, il faut souligner que le rêve d'un âge d'or du sport, libéré de toute interférence financière, est illusoire. Le recours à l'argent et les tentatives d'utiliser certaines pratiques physiques à des fins politiques sont inscrits dans la tradition sportive. Aujourd'hui l'impression prédominante est que « L'aventure sportive du champion, naguère symbole vivant du romantisme de la compétition, s'efface devant le marché » et que « La glorieuse incertitude du sport le cède à la recherche de la rentabilité du spectacle sportif »<sup>1347</sup>. En décuplant le développement du phénomène sportif les nouveaux médias ont certainement également multipliés ses effets économiques et politiques, et ses dérives. Cependant, ces changements sont quantitatifs. En effet, argent et pouvoir traversent de longue date les terrains et les coulisses du sport.

---

<sup>1346</sup> Pedro de CORRAL, *Crónica del rey Don Rodrigo, postrimero rey de los godos (Crónica Sarracina)*, vol. 1, Madrid, 2001, pp. 302-312.

<sup>1347</sup> « Sport de haut niveau et argent », *Rapport du conseil économique et social*, (Jean-Luc BENHAMIAS, dir.), adopté le 29/05/2002, p. 3.

## CONCLUSION

« La notion de sport couvre un large éventail d'activités dotées de propriétés parfois contradictoires » rappelle avec raison Jacques Defrance<sup>1348</sup>. Bernard Jeu propose de définir le sport à l'intersection de ce qui touche au corps et de ce qui a trait à la compétition, et repose sur deux processus complémentaires d'éducation et de création<sup>1349</sup>. Jean-Marie Brohm considère le sport comme « un système institutionnalisé de pratiques compétitives à dominante physique, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement »<sup>1350</sup>. Évoquant la formation des activités sportives à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Jacques Defrance écrit que « la plupart des disciplines ont engendré un règlement écrit. Dans le cas contraire, elles ont établi un code de conduite accepté et respecté selon la conscience de chaque participant. On parle alors d'éthique, par exemple en alpinisme »<sup>1351</sup>.

S'inspirant des travaux de Norbert Élias sur le processus de civilisation et de ceux de Joffre Dumazedier sur le loisir, la plupart des auteurs – sociologues, historiens, chroniqueurs sportifs – considèrent que le sport est un phénomène récent datant du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, accompagnant la première révolution industrielle en Grande Bretagne<sup>1352</sup>. Pour Georges Vigarello, « Le sport, né avec la société industrielle, restituerait dans les loisirs les repères les

---

<sup>1348</sup> Jacques DEFRANCE, *Sociologie du sport*, Paris, 1997, p. 99.

<sup>1349</sup> Bernard JEU, « La définition du sport et les enjeux de cette définition », *Pour un humanisme du sport*, (Bernard JEU, Yves Pierre BOULONGNE, dir.), Paris, 1994, p. 77.

<sup>1350</sup> Jean Marie BROHM, *Sociologie politique du sport*, (1<sup>ère</sup> éd. 1976), Nancy, 1992, p. 45.

<sup>1351</sup> Jacques DEFRANCE, *Sociologie du sport*, Paris, 1997, p. 7.

<sup>1352</sup> Norbert ÉLIAS, *La civilisation des mœurs*, (1<sup>ère</sup> éd. 1939), Paris, 1973. Norbert ÉLIAS, *La dynamique de l'Occident*, (1<sup>ère</sup> éd. 1939), Paris, 1975. Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, 1994. Joffre DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, 1962.



## CONCLUSION

plus spécifiques de cette société : libre initiative, investissement technique, compétitivité institutionnalisée »<sup>1353</sup>. L'anthropologue Pedro Cordoba juge que la notion de sport est déterminée par le concept d'amateur, la recherche du record, l'égalité des chances au départ et la présence d'arbitres. Pour ces raisons, il affirme que « les jeux physiques en Espagne aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles ne sont unifiés par aucune instance de régulation interne, ce qui interdit d'y voir des formes plus ou moins balbutiantes du sport »<sup>1354</sup>.

Nicolas Truong assure également qu'il est « difficile d'employer le terme de sport pour désigner les jeux corporels médiévaux car le sport n'est pas qu'un combat physique non violent, mais également une pratique qui postule l'égalité sociale des participants, nécessite un lieu spécifique et reproductible, un règlement partagé par les parties adverses ainsi qu'un calendrier de compétitions qui lui est propre »<sup>1355</sup>.

Outre-atlantique, au-delà des dimensions ludiques, physiques et compétitives, Allen Guttman propose de caractériser la nature des sports modernes par leur « sécularisme, égalité des opportunités et des conditions de l'affrontement, spécialisation des rôles, rationalisation, bureaucratisation de l'organisation, quantification et quête des records »<sup>1356</sup>.

Dans le concert des propositions pour définir le sport, Patrick Mignon souligne que la compétition et la performance sont certainement les mots les plus appropriés pour en définir les contours, le spectacle en étant une autre dimension fondamentale<sup>1357</sup>. Michel Bouet précise que le sport est « une entité constituée d'éléments matériels et de produits culturels (édifices, instruments, costumes, équipements), de groupements spécifiques de gens réels (clubs, équipes, comités), d'agents d'autorité, de rôles, de symboles collectifs, de comportements déterminés, de rites et cérémonies, de systèmes d'évaluation, de méthodes d'entraînement et d'apprentissage, et enfin, d'un ensemble de représentations, d'idées, et de croyances avec l'image du champion et de la performance »<sup>1358</sup>.

Enfin, Norbert Élias a durablement inscrit la question de la violence et de la civilité dans la définition du sport. Pour lui, un sport est « une activité de groupe organisée qui repose sur une compétition entre au moins deux parties. Il nécessite un effort physique et obéit à des règles dont certaines limitent, lorsque le besoin s'en fait sentir, l'usage de la force physique (...) Au centre de la configuration d'un groupe engagé dans un sport, il y a toujours un

---

<sup>1353</sup> Georges VIGARELLO, *Passion sport. Histoire d'un culture*, Paris, 2000, p. 8.

<sup>1354</sup> Pedro CORDOBA, « Exercices et jeux physiques. Repères pour une analyse », *Le corps dans la société espagnole des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles*, (Augustin REDONDO, dir.), Paris, 1990, p. 275.

<sup>1355</sup> Jacques LE GOFF, Nicolas TRUONG, *Une histoire du corps au Moyen Âge*, Paris, 2002, p. 166.

<sup>1356</sup> Allen GUTTMAN, *Du rituel au record. La nature des sports modernes*, traduit et présenté par Thierry Terret, Paris, 2006, pp. 38-39.

<sup>1357</sup> Patrick MIGNON, *Compétition et performance*, Conférence à l'Université de tous les savoirs, Paris, Jeudi 6 juin 2002.

<sup>1358</sup> Michel BOUET, *Signification du sport*, 6<sup>ème</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 1968), Paris, 1995, p. 391.

## CONCLUSION

simulacre d'affrontement, les tensions contrôlées qu'il engendre et, à la fin, la catharsis, la libération de la tension »<sup>1359</sup>.

Outre la question du degré de violence qui distinguerait nettement le sport des jeux anciens, Norbert Élias s'ingénie à démontrer que le sport – en tant que mot et en tant que fait social – est né en Angleterre. Il considère que le terme « sport », au même titre que « turf », « jockey », « match » ou « boxe », est typiquement anglais et que de ce fait, le loisir aristocratique ou mondain qu'il désigne l'est aussi, gagnant par la suite d'autres pays<sup>1360</sup>.

Après avoir analysé les pas d'armes, formes de joutes particulièrement élaborées et très à la mode au XV<sup>ème</sup> siècle, la question de savoir s'ils se rapprochent du sport se pose inévitablement. À travers la description très détaillée de Pero Rodríguez de Lena du combat de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo et le contexte dans lequel il se déroule, il est possible d'apporter certaines réponses<sup>1361</sup>. Suero de Quiñones fait-il du sport lorsqu'il affronte Juan de Merlo ? Et s'il ne fait pas du sport, que fait-il donc ?

Le 28 juillet 1434, à quelques mètres du pont qui franchit l'Órbigo entre les villes de León et Astorga en Castille, Suero de Quiñones entre en lice pour défendre le *Passo Honroso*. Pero Rodríguez de Lena raconte comment son adversaire, Juan de Merlo, est venu quelques jours plus tôt relever le défi.

Arrivant sur les lieux des combats le 23 juillet, Juan de Merlo s'est adressé aux hérauts du *Passo Honroso*, s'est renseigné auprès d'eux sur la démarche à suivre, leur a certifié qu'il était chevalier et leur a donné ses deux éperons. Ceux-ci ont alors été immédiatement accrochés sur un drap de la tribune des juges, à la vue de tous. Comme les combats se déroulent dans l'ordre d'arrivée des défis, chaque assaillant doit généralement patienter quelques jours avant d'attaquer le pas. Juan de Merlo a pu utiliser ce délai pour s'entraîner, adapter ses stratégies aux règles spécifiques du pas et aller regarder quelques combats.

Avant de s'engager dans leur rencontre, Suero de Quiñones et Juan de Merlo se sont chacun appropriés le règlement des joutes. Ils auront également cherché à connaître les qualités et les défauts de leur adversaire et donc probablement enfreint la règle de l'anonymat du gardien. Au cours du *Passo Honroso*, Suero de Quiñones n'a pas à répondre personnellement à chaque sollicitation (neuf autres défenseurs gardent avec lui le pas). S'il combat ce jour là, c'est parce que plusieurs de ses compagnons sont blessés et que Juan de Merlo est déjà suffisamment

---

<sup>1359</sup> Norbert ÉLIAS, « Sur le sport et la violence », *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, (Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING), Paris, 1994, pp. 214-218.

<sup>1360</sup> Norbert ÉLIAS, « La genèse du sport en tant que problème sociologique », *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, (Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING), Paris, 1994, pp. 172-173.

<sup>1361</sup> Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *Libro del Passo Honroso defendido por el excelente caballero Suero de Quiñones*, Textos medievales, n°38, Valencia, 1970, pp. 38-40.

## CONCLUSION

réputé pour que Suero de Quiñones ne lui oppose pas un partenaire de second rang. Si le règlement a bien été suivi à la lettre, Juan de Merlo découvre son adversaire en arrivant pour combattre. Jusqu'à cet instant, l'incertitude a normalement dû être préservée et ce n'est qu'une fois dans les lices, en regardant son adversaire, qu'il est censé savoir qui lui fera face.

L'opposition des deux champions ne repose pas sur le principe d'une lutte à mort. Au contraire, les règles posent des limites destinées à protéger les combattants. Leur respect est également le gage du principe d'égalité au départ de l'affrontement (mêmes règles, mêmes conditions). La diffusion du règlement se fait souvent par la voix des hérauts ou par affichage, comme au Pas de Nancy où les règles sont déposées au bout des lices, clouées sur l'un des gros piliers<sup>1362</sup>. De toutes les manières, les champions comme le public en sont parfaitement informés. Suero de Quiñones a contribué à l'élaboration des règles de combat et de protocole du *Passo Honroso*, s'inspirant de son expérience, de celle de son entourage, des modèles de joutes antérieures et de l'avis d'experts en matière d'armes. Juan de Merlo sait qu'au *Passo Honroso*, un combat s'achève lorsque trois lances sont rompues. Ce mode de calcul signifie qu'il doit rompre deux lances avant son adversaire pour être déclaré vainqueur. Cependant, il découvre aussi de nombreux amendements au règlement. Par exemple, frapper le cheval de son opposant ou chuter au sol fait perdre des points.

Dans la matinée du 28 juillet, les éperons de Juan de Merlo ont enfin été décrochés du drap de la tribune des juges ce qui signifie que leur propriétaire va combattre. Chacun a pu largement se préparer puisque dès que le roi de Castille l'avait autorisé à entreprendre ce fait d'armes, Suero de Quiñones avait pris soin de faire annoncer la tenue des joutes. Le premier janvier 1434, soit près de six mois avant le début des premiers combats, le héraut Avanguardia exposait ainsi devant la cour de Castille le projet de Suero de Quiñones et les motifs du chevalier prisonnier d'amour, qui avait fait vœu de défendre un pas pour recouvrer la liberté, à la manière des héros de romans arthuriens. Juan de Merlo était probablement dans l'assistance ce jour-là ou bien avait-il été informé par l'un des nombreux hérauts envoyés par la suite dans toutes les cours chrétiennes pour porter la nouvelle.

À l'heure du combat, le public est présent en nombre dans les tribunes. Il faut dire que le pont de l'Órbigo est sur le chemin français qui mène à Saint-Jacques de Compostelle, très emprunté en cette année jubilaire. Chaque jour de nouveaux pèlerins déferlent en provenance ou vers le lieu saint, profitant au passage du spectacle des armes. Le choix du site des affrontements est également lié à la famille de Suero de Quiñones, riche et solidement implantée dans les environs de León, qui a pris en charge la logistique de construction (des

---

<sup>1362</sup> Guillaume LESEUR, tome 1, *op. cit.*, p. 146 : « avoit un gros et hault pilier vert, auquel estoit attaché un papier cloué audit pilier, portans les chappitres desdittes jouxtes ».

## CONCLUSION

lices et des tribunes), de ravitaillement et d'hôtellerie. Ce soutien indispensable au chevalier est accompagné de celui de la ville de León ainsi que de celui de certains intermédiaires du pouvoir royal castillan. Suero de Quiñones a ainsi pu faire aménager des tentes, des tribunes et des lices et en faire décorer les alentours. Il a même fait appel au talentueux Nicolás Francés pour tailler une statue dans le marbre.

Le nombre considérable d'individus sollicités et le coût de l'organisation rendent probablement Suero de Quiñones très soucieux de réussir ses prestations. Le gardien du pas espère conquérir ce public nombreux et comptant dans ses rangs de hauts personnages de Castille. Sa renommée à la cour en dépend. Il est d'autant plus angoissé que la dame de ses pensées – *doña* Léonor de Tovar – est certainement dans les tribunes ou bien aura un compte-rendu précis de l'événement. De son côté, Juan de Merlo doit être très excité à l'idée d'affronter le gardien principal du pas. En parfait mercenaire, il est toujours en quête de jolis coups de lances ici ou là, lui permettant de gagner de l'argent.

L'affrontement de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo est le premier des quatre qui auront lieu pendant l'après-midi. Après avoir salué les hauts personnages installés dans les tribunes, les deux champions réalisent quelques tours de lice pour prendre leurs marques et mettre en condition leurs chevaux. Comme pour chaque apparition publique, le gardien du pas inaugure de nouveaux vêtements soigneusement préparés. Les présentations faites devant le public, Suero de Quiñones et Juan de Merlo vont choisir leurs lances. Ils prennent les plus grosses et les plus fortes. Ce choix indique qu'ils sont à la recherche d'une démonstration marquante de leurs qualités de joueurs. En effet, les grosses lances sont plus difficiles à rompre que les fines (il est donc plus ardu de marquer un point) mais elles sont destinées à frapper fort. Leur décision élève le risque, synonyme de prouesse et de courage. Les deux adversaires ne se satisferont pas d'un simple combat au cours duquel il suffirait de rompre des lances, ils veulent aller plus loin en augmentant la prise de risques et faire la démonstration de leur expertise. La recherche de l'exploit et du meilleur coup est systématique en ce genre d'occasion. Le panache de Juan de Merlo l'a même poussé à endosser une armure très légère. Mais, la vigilance des juges du *Passo Honroso* leur a permis de constater qu'elle n'était pas réglementaire, ne le protégeant pas suffisamment. Se référant aux chapitres qui codifient scrupuleusement le *Passo Honroso*, les juges ont donc obligé Juan de Merlo à utiliser une armure différente de celle qu'il avait prévue.

Les trompettes et tambours scandent chaque étape protocolaire qui précède la joute. Se faisant désormais face à une soixantaine de mètres l'un de l'autre sur leurs chevaux, ils sont parés de leur armure et munis d'une lance, prêts à attaquer. Lances à la verticale, Suero de Quiñones et Juan de Merlo sont aux extrémités des lices, attendant qu'un dernier coup de

## CONCLUSION

trompe leur signale qu'ils doivent s'élancer. À ce moment, la tension monte encore d'un cran. La peur de l'accident et l'excitation du duel sont à leur comble : la gloire potentielle qu'ils peuvent retirer de l'événement mais surtout le plaisir immédiat de ce jeu dangereux les poussent à en découdre. Hors de la logique de guerre, cette joute leur offre un second souffle, acceptable et public, d'expression et de décharge d'agressivité. Les deux hommes vont se défouler.

Les champions lancent leurs montures au galop. L'incertitude tient en haleine le public, avide de savoir quel combattant sortira vainqueur car rien ne laisse présager de l'issue de l'affrontement. Quelques secondes avant de se croiser, ils basculent leurs lances à l'horizontale et, s'ils le peuvent, visent un point précis de l'armure de leur concurrent.

La première course de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo donne lieu à des frappes peu appuyées de part et d'autre : Quiñones touche Merlo sur le heaume tandis qu'il est effleuré sur sa protection de cou. Les chevaliers se remettent en place sans avoir rompu leur lance.

À la deuxième course, seul Quiñones touche son adversaire, sur le plastron, au niveau de la poitrine. Mais aucun des deux ne marque de point.

À la troisième, les coups sont plus marqués : Quiñones fausse la protection du bras gauche de son adversaire par un coup puissant et rompt sa lance. Dans le même temps, il est percuté en plein milieu du plastron, la lance pénétrant jusqu'au bras droit, se rompant en lui faisant deux plaies.

Le chroniqueur qui rapporte l'événement précise qu'il est difficile de savoir si c'est le crochet de sa propre lance ou bien un débris de celle de Merlo qui est à l'origine de la blessure du gardien du pas. Quoi qu'il en soit, Suero de Quiñones est touché au bras et ne peut plus porter son arme. Le nombre de lances à rompre n'est pas encore atteint. Le combat devrait donc se poursuivre.

Face à un adversaire incapable de porter son arme, Merlo accepte d'écourter la confrontation. Ce n'est pas le règlement des combats qui influence cette décision mais le code de courtoisie. L'éthique chevaleresque prévaut sur le reste, y compris sur la stricte application du règlement.

L'incident n'empêche pas les juges de reconnaître que les deux champions ont bien combattu. Cependant, le vainqueur ne fait aucun doute. Juan de Merlo peut ajouter cette victoire à son palmarès. Pero Rodríguez de Lena n'est pas très bavard sur ce résultat. Comme pour la plupart des chroniqueurs, le résultat mathématique n'est pas une priorité (d'autant plus lorsqu'il n'est pas en faveur du champion pour le compte duquel il écrit). Toutefois, la performance est entérinée : des écrivains et des hérauts sont dans les tribunes pour enregistrer

## CONCLUSION

les résultats. Au Pas de l'Arbre d'or, Olivier de la Marche précise que « fut regardé, par les livres et escritures des roy-d'armes et héraux, qui plus avoit rompu de lances en demie-heure »<sup>1363</sup>. Le souci du résultat et la notion de performance traversent le *Passo Honroso* comme tous les autres pas d'armes.

Le dénouement du combat met au jour une fraternité qui dépasse le seul fait de pratiquer la même activité ou de servir un même roi. Le principe d'égalité au départ (mêmes règles, mêmes conditions) impose le respect entre les deux adversaires. Vainqueur, Merlo reste redevable envers Quiñones car ce dernier a été son faire valoir. Animés d'un désir de jeu et d'une volonté de vaincre similaires, les champions respectent profondément leurs adversaires car ils savent qu'ils ont en commun les mêmes risques, les mêmes souffrances, les mêmes joies, les mêmes obligations. Confronté à l'autre devant un parterre de gens importants, chacun souhaite prendre le dessus dans le respect des règles et donc de son adversaire.

Face à la souffrance de Quiñones, Merlo accepte modestement la victoire et plaint la douleur du malheureux, jurant publiquement que cet accident lui pèse comme s'il le ressentait lui-même. L'empathie manifestée par Merlo n'est pas que faux-semblant, elle résulte d'un esprit de corps, celui des champions. Cette caractéristique est fondamentale. Dans un premier temps, emporté par la frénésie de l'affrontement, malgré la blessure de son adversaire, Merlo désirait rompre la troisième lance contre un autre adversaire, afin de respecter le règlement. Le gardien du pas lui répondant qu'un remplacement n'était pas autorisé et qu'il lui faudrait continuer contre lui, le sens de l'honneur imposa à Merlo de refuser de jouter contre cet adversaire devenu incapable de tenir sa lance et souffrant terriblement.

L'attitude et les propos de Juan de Merlo montrent que ce qui fonde la cohérence de la chevalerie n'est pas seulement son rapport aux activités militaires mais aussi ses rites et ses valeurs. En parfait champion courtois, Merlo accepte donc que la fin de la rencontre soit déclarée et exprime sa satisfaction pour cet affrontement. Quiñones peut alors être soigné. Merlo, voyant sa douleur, lui offre un présent auquel le gardien du pas répond immédiatement par un autre. Cet échange, de valeur asymétrique, est en réalité un système de rémunération. L'esprit chevaleresque empreint de courtoisie n'est pas en contradiction avec les questions d'argent. Grâce à son passage dans les lices, Juan de Merlo reçoit en monnaie et en nature de quoi poursuivre sa route, ce qu'il fait en se rendant en France, en quête de nouveaux combats courtois.

À peine la confrontation terminée, une autre est annoncée au son des trompettes. En dépit de la blessure du principal protagoniste du pas, la fête continue. Dans son traité intitulé

---

<sup>1363</sup> *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 566.

## CONCLUSION

*Des anciens tournois et faitz d'armes*, Antoine de La Salle affirme que le motif de la fête doit s'exprimer pleinement à travers les joutes<sup>1364</sup>. En participant à ce genre d'événement, les champions s'inscrivent dans un schéma de relations sociales et lorsque le public est au rendez-vous, la fête est réussie. Outre les combats, les à côtés du *Passo Honroso* offrent aux chevaliers des occasions de se divertir. Se réjouir autour de l'exercice des armes, dans un moment festif, explique en partie leur participation au pas. Évoquant le protocole à mettre en place lorsqu'un tournoi doit se tenir, Antoine de la Salle décrit ce qu'il y a à faire le « premier jour de la fête », « le deuxième jour de la fête », « le troisième jour de la fête » et ainsi de suite jusqu'au dernier jour<sup>1365</sup>. Le *Passo Honroso* est donc une fête que les fréquentes blessures ne troublent pas vraiment.

Les bons moments alternent parfois avec d'autres plus difficiles et plus tendus. En effet, derrière les affrontements individuels, des rancœurs se règlent fréquemment : l'attitude belliqueuse de tous les chevaliers aragonais lors du *Passo Honroso* en témoigne. Les querelles partisans se retrouvent dans les lices et le bel esprit chevaleresque laisse alors sa place aux mauvaises intentions, aux tricheries et aux mauvais coups. Concernant le combat de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo, rien de tel : les deux appartiennent au même clan castillan et la blessure est accidentelle. Tout champion sait que le risque est important en pareille circonstance. Peut-être le gardien du pas était-il fatigué ou bien mal préparé physiquement, trop occupé à d'autres tâches pour s'entraîner correctement. Suero de Quiñones n'a pourtant pas pris de risque particulier. Il n'a pas trop jouté les jours précédents. Sans fournir une explication définitive sur sa blessure, l'incident prouve, s'il était besoin, que le *Passo Honroso* n'est pas seulement une fête ou un spectacle.

La description du combat de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo fait apparaître que les deux champions s'opposent en véritables sportifs. Développant une activité physique qui nécessite entraînement, force et technicité, ils se confrontent munis d'un équipement spécifique et selon des règles pré-établies sous le contrôle de juges-arbitres. Leur combat est ludique et les deux adversaires se défoulent tout en offrant au public un spectacle que les chroniqueurs ne manquent pas de rapporter pour animer leurs récits. Les aléas de la rencontre de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo (illustrés par la blessure du gardien du pas) mettent en évidence que l'éthique chevaleresque se reporte dans les lices. Le cercle des jouteurs renvoie

---

<sup>1364</sup> Antoine de la SALLE, « Des anciens tournois et faitz d'armes », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois*, op. cit., p. 203 : « estoit de coustume que les roys et les princes, quant ilz se marioient, quant leurs premiers hoirs naissoient, à leurs couronnemens et entrées de leurs duchiez et seignouries faisoient crier les tournoyemens ».

<sup>1365</sup> *Ibid.*, pp. 205-209.

## CONCLUSION

à une large communauté d'individus construite sur des valeurs partagées. Il est donc difficile de ne pas voir une pratique sportive dans l'activité des jouteurs du *Passo Honroso*.

Pour vérifier et étendre la validité de cette hypothèse, il faut à présent passer les pas d'armes au crible des nombreuses définitions du sport précédemment évoquées.

En premier lieu, il est indispensable de considérer que les pas d'armes ne représentent qu'une des formes de joutes pratiquées au XV<sup>ème</sup> siècle. Lorsque Jacques Defrance écrit que la notion de sport couvre un large éventail d'activités aux propriétés parfois contradictoires, il est nécessaire de rappeler qu'un monde très large de pratiquants s'exerce à la joute sous des formes variées. « Contrairement à l'opinion communément admise, les joutes ne sont pas un divertissement exclusivement aristocratique. Le spectacle est populaire ; la fête médiévale admet la participation de toutes les catégories sociales, sans se traduire pour autant, par une solidarité d'ordre ou d'état »<sup>1366</sup>. En parallèle, plusieurs univers de jouteurs pratiquent cette activité. S'il est difficile de recueillir des informations relatives aux gens communs qui s'exercent à ces formes de combats, il apparaît clairement que les pas d'armes sont la forme reine des joutes mais pas l'unique. Le combat de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo ne doit pas masquer la réalité d'une pratique physique qui dépasse le seul cadre de la noblesse. Toutes les catégories sociales joutent pour se divertir ou parfois gagner de l'argent mais chacune à leur manière. Lorsque Suero de Quiñones affronte Juan de Merlo, en même temps et ailleurs, d'autres types de joutes se tiennent.

Cette précision apportée, les pas d'armes offrent bel et bien une activité à l'intersection de ce qui touche au corps et de ce qui a trait à la compétition conformément aux principales caractéristiques du sport relevées par Bernard Jeu.

Les pratiques physiques médiévales sont généralement considérées comme des épiphénomènes confus et peu réglementés. Pourtant, l'étude des pas d'armes et l'exemple du combat de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo montrent que les structures sur lesquelles reposent ces événements et les modalités de régulation des affrontements sont sous-estimées dans leur importance et dans leur complexité. Les pas d'armes sont clairement codifiés, délimités et régulés par des juges-arbitres spécialistes du domaine des joutes. De plus, l'éthique chevaleresque circonscrit les conduites des combattants. Les pas d'armes répondent ainsi à la double exigence sportive soulignée par Jacques Defrance d'avoir un règlement et de reposer sur un code de conduite accepté et respecté selon la conscience de chaque participant.

---

<sup>1366</sup> Jacques HEERS, « Les métiers et les fêtes médiévales en France du Nord et en Angleterre », *Revue du Nord*, Lille, 1973, pp. 193-206.



## CONCLUSION

Pour sa part, Georges Vigarello considère que « les jeux physiques anciens ne sont pas le sport : ils n'en ont ni le dispositif institutionnel, ni l'organisation sélective »<sup>1367</sup>. Or, le degré d'élaboration des pas d'armes est très avancé et l'affrontement aussi, en particulier grâce à un corps de spécialistes qui gèrent et arbitrent les combats. Le travail des hérauts, qui autorisent ou interdisent la participation de tel ou tel chevalier en fonction de ses titres de noblesse, indique bien que les joueurs appartiennent à un même ensemble. Pour concourir, il faut être né noble ou bien avoir été fait chevalier et appartenir au cercle privilégié de la cour du roi ou d'un prince. L'organisation d'un pas repose sur des structures identifiables. Peut-être faut-il rappeler que certaines villes disposent de sociétés dont le but est d'organiser ce genre d'événement chevaleresque tout comme il existe déjà des sociétés de tir à l'arc au XV<sup>ème</sup> siècle.

Pour répondre à l'affirmation de Nicolas Truong, il suffit d'observer que des lieux spécifiques et reproductibles sont investis et aménagés pour les pas d'armes. Un calendrier anticipant parfois de plus d'un an l'événement permet aux chevaliers de s'organiser. Quant à l'égalité sociale des participants, celle des pas d'armes semble aussi vérifiable mais fragile que celle de nombreuses pratiques modernes. Les propos de Pedro Cordoba au sujet du concept d'amateur, de recherche de record, d'égalité des chances et de présence d'arbitres sont également réfutables. Les pas d'armes reposent sur des règles écrites et répondent à une éthique partagée. Ils sont assujettis à cette double régulation puisque des arbitres dirigent les combats en fonction d'un règlement clairement établi et dans le respect d'une éthique courtoise qui oriente les performances des champions. Si des différences peuvent être relevées d'un pas à un autre, il faut peut-être rappeler que le basket-ball actuel, unanimement reconnu comme un sport, ne repose pas sur les mêmes règles lorsqu'il est joué aux États-Unis, en Europe ou encore dans la rue. Si les pas ne sont pas des moments sportifs, ce n'est pas en raison de leur structure ni à cause du manque de règles ou d'arbitres qui les régissent. On ne peut pas non plus invoquer l'absence d'équité dans les pas pour nier leur essence sportive : les chevaliers sont sur un pied d'égalité au départ puisqu'ils disposent des mêmes armures, des mêmes lances et obéissent aux mêmes règles. Certes, un chevalier aisé peut souvent choisir son cheval tandis que le plus modeste doit se contenter du seul dont il dispose. Cependant, cette inégalité sociale se retrouve dans le phénomène sportif contemporain dans bien des disciplines où la qualité du matériel et donc l'argent favorise l'un des compétiteurs. Cette lacune limitative liée à l'argent (noblesse oblige) se retrouve dans la pratique des sports actuels, largement conditionnés par l'appartenance sociale.

---

<sup>1367</sup> Georges VIGARELLO, « S'exercer, jouer », *Histoire du corps, De la Renaissance aux Lumières*, tome 1, *op. cit.*, p. 235.

## CONCLUSION

Les pas d'armes se conforment donc à la définition du sport de Pedro Cordoba. Toutefois, ses considérations appellent plusieurs remarques. Premièrement, la définition qu'il propose ne renvoie pas à toutes les pratiques sportives actuelles. Par exemple, les pilotes de Formule 1 ne se positionnent pas sur la ligne de départ d'un grand prix avec des moteurs identiques sur leurs bolides et ils ne bénéficient pas pendant la course des mêmes supports techniques. L'égalité au départ de cette pratique sportive n'est en réalité qu'un leurre. Sur la recherche du record, la plupart des sports collectifs actuels contredisent l'assertion de Pedro Cordoba. Ce n'est pas la notion de record qui mobilise mais celle de victoire sur l'adversaire. Ainsi, les joueurs d'une équipe de rugby cherchent-ils à marquer un maximum d'essais pour s'assurer du gain de la rencontre mais très rarement en vue d'un record. Concernant la présence indispensable d'arbitre, l'activité sportive indiscutable des randonneurs, alpinistes ou coureurs à pied, témoigne également de l'étroitesse de la définition précédente. Aussi, existe-t-il aujourd'hui des activités considérées comme des sports qui ne reposent pas sur l'un des quatre principes énoncés par Pedro Cordoba. En admettant que sa définition couvre le large spectre des pratiques sportives actuelles – ce qui est très discutable – il suffit de revenir à l'analyse des pas d'armes pour vérifier qu'ils disposent de régulations internes, que l'égalité des chances au départ est respectée, que des arbitres soigneusement désignés officient, que certains champions sont à la recherche de l'exploit et du record tandis que d'autres jouent par plaisir, en amateurs.

Pour Georges Vigarello, Nicolas Truong ou Pedro Cordoba, le Moyen Âge ne peut pas avoir produit de pratiques sportives<sup>1368</sup>. Entre définition actuelle du sport insuffisante et interprétation hâtive des pratiques physiques anciennes, il est délicat d'accepter les positions de principe considérant que le sport est né au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Contrairement à ce qu'affirme Georges Vigarello, rien n'indique que la compétitivité institutionnalisée, l'investissement technique et la libre initiative qui caractériseraient le sport soient nés avec la société industrielle. Le phénomène des pas d'armes montre une activité physique dynamique qui contient déjà – au XV<sup>ème</sup> siècle – ces ingrédients.

Les notions de compétition, de performance et de spectacle sont également présentes dans les pas d'armes. Ces caractéristiques fondamentales du sport selon Patrick Mignon sont particulièrement développées dans les joutes étudiées. En particulier les relations sport – spectacle – médias – ne sont pas des données qui peuvent caractériser un « sport nouveau » au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le modèle de construction du champion qui en découle est d'ailleurs commun aux pas d'armes comme aux sports actuels. Dans la grande majorité des pas d'armes, l'image

---

<sup>1368</sup> Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, 1994. Georges VIGARELLO, « Le temps du sport », *L'avènement des loisirs. 1850-1960* (Alain CORBIN, dir.), Paris, 1995, pp. 193-221. Jacques LE GOFF, Nicolas TRUONG, *Une histoire du corps au Moyen Âge*, Paris, 2002, pp. 165-169.

## CONCLUSION

de façade des jouteurs véhiculée par les chroniques est celle du beau chevalier, très proche de celle des héros de la tradition romanesque et courtoise. Ce qui intéresse les écrivains n'est pas de rendre compte d'une manière précise des caractéristiques physiques et morales des combattants. Il s'agit plutôt de montrer au lecteur que le chevalier correspond à un modèle idéal plus ou moins clairement défini dans les esprits. Selon cette logique qui ramène tous les corps à une même norme, l'individu est abordé dans sa globalité. Le corps, simple support n'est donc signifiant qu'en tant qu'expression d'une dimension morale et sociale du champion. Ce mécanisme explique pourquoi l'apparence, qui reflète les qualités du combattant, est capitale. Cette même image stylisée du champion est essentielle dans le sport contemporain et explique en partie l'engouement des médias pour les compétiteurs.

Finalement, la définition du sport précédemment citée de Michel Bouet est donc applicable aux pas d'armes. Cependant, à la lumière de cette pratique physique médiévale, certains paramètres sont à ajouter : on peut être surpris que rien ne soit dit de la dimension ludique des sports. Si le sport n'est pas toujours jeu (quand il s'agit seulement d'entretien du corps ou bien quand il est apparenté à un travail), cet aspect très rarement évoqué dans les diverses définitions apparaît pourtant comme essentiel. Pourquoi tant d'enfants et d'adultes pratiqueraient une activité sportive si le moteur ludique n'était pas si puissant ?

Dans cette mise en perspective des pas d'armes avec les définitions du sport, il ressort que ces formes de joutes endossent tous les critères établis par les historiens, sociologues et spécialistes du sport.

Concernant la relation fréquemment discutée entre sport et violence, les travaux de Norbert Élias ont ouvert une voie intéressante. Cependant, les constats effectués sur les pas d'armes, exutoires, substituts, outils politiques de contrôle, annonceurs ou continuateurs de la violence ne permettent pas d'établir de conclusions définitives sur de réels liens de cause à effet. Si Norbert Élias voyait hier dans le sport une illustration parfaite de sa théorie de civilisation des mœurs, cette question reste ouverte aujourd'hui sur le rôle et le type de relations qu'entretiennent sport et violence. Finalement, les pas d'armes comme les activités sportives actuelles sont positionnés de manière similaire face à la violence, c'est-à-dire de façon incertaine et souvent contradictoire.

Les pas d'armes sont donc conformes aux caractéristiques fondamentales des activités sportives, y compris en les confrontant à des définitions issues de champ disciplinaires et idéologiques différents. Les affirmations considérant que les jeux anciens, pour diverses raisons, ne peuvent être considérés comme sportifs ne tiennent pas devant la prise en compte de cette forme de joute médiévale.

## CONCLUSION

Pas d'armes comme rencontres sportives actuelles sont des rassemblements porteurs de symboles collectifs, entourés de cérémonies et sollicitant énergie et agressivité, posant des questions similaires au sujet de la violence qu'ils contiennent, qu'ils dégagent et peut-être qu'ils permettent de maîtriser. Les pas d'armes s'appuient sur les mêmes ressorts que les grandes compétitions actuelles que sont l'argent, le jeu politique et la recherche de gloire.

On pourrait s'arrêter à ce stade de la démonstration et donc considérer que rien ne prouve que le sport est né au XIX<sup>ème</sup> siècle. Pourtant, à la lumière du phénomène des pas d'armes, la démonstration de Norbert Élias sur la genèse du sport, inspiratrice de la plupart des historiens et sociologues qui s'intéressent aujourd'hui à la question du sport, invite à une controverse plus large et approfondie<sup>1369</sup>. Lorsque Joffre Dumazedier explique la naissance du temps des loisirs, il l'associe invariablement au progrès technique et au progrès social : la société industrielle a permis d'avoir du temps libéré. Il ajoute que les acquis sociaux ont permis d'en disposer avec un maximum de liberté. Cette idée a été largement reprise pour affirmer que le sport naît avec ce nouveau temps « industriel ». Dumazedier évalue le nombre de jours sans travail par an chez les paysans et artisans à plus de 160 en 1700 (c'est-à-dire bien avant la première révolution industrielle)<sup>1370</sup>. Ces chiffres qui pourraient être discutés laissent apparaître un temps libre considérable. Il existe donc un temps possible pour le divertissement avant l'ère industrielle et avant la période d'avènement du sport moderne. Dumazedier écrit : « C'est la mécanisation, la division et l'organisation croissante des tâches de production qui ont créé un temps chronométrique de travail, de plus en plus distinct, puis opposé au temps de non-travail, devenu peu à peu le cadre d'activités nouvelles de délasserment, de divertissement, de développement »<sup>1371</sup>. Pourtant, au Moyen Âge, dans le temps non dévolu au travail, le loisir existe<sup>1372</sup>. Il existe de fait, dans les mentalités et dans les mots.

Sur la durée d'un pas d'armes, le temps des affrontements se confond avec celui des loisirs. Plusieurs termes le désignent. Parmi eux, celui de « sport » revient souvent. Derrière ce mot se regroupent un ensemble d'activités et un état d'esprit. Dans *Le jeu d'Adam*, sa signification est proche de « plaisir »<sup>1373</sup>. Chez l'auteur d'*Aucassin et Nicolette*, plaisir et amusement sont désignés par ce terme<sup>1374</sup>. Leo Spitzer envisage même que le « sport » dont il est question dans cette œuvre correspond à une performance de jongleur racontant la fable

---

<sup>1369</sup> Norbert ÉLIAS, « La genèse du sport en tant que problème sociologique », *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, (Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING), Paris, 1994, pp. 171-204.

<sup>1370</sup> Joffre DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, 1962, p. 44.

<sup>1371</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>1372</sup> Jean VERDON, *Les loisirs en France au Moyen Âge*, Paris, 1980.

<sup>1373</sup> « Le jeu d'Adam », *Jeux et sagesse du Moyen Âge*, Paris, 1951, p. 11 : « De tot cest fruit pues manger par sport ».

<sup>1374</sup> Leo SPITZER, « Le Vers 2 d'Aucassin et Nicolette et le Sens de la Chantefable », *Modern Philology*, Vol. 45, Chicago, 1947, p. 8.

## CONCLUSION

d'Aucassin et Nicolette<sup>1375</sup>. La dimension corporelle est donc parfois évoquée quand on évoque le « deport ». Si l'interprétation des textes reste ouverte, la notion de divertissement et de loisir s'exprime dès le XII<sup>ème</sup> siècle par le terme « deport »<sup>1376</sup>.

Ce vocable n'est pas réservé à une seule langue ni à une seule cour. À la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, le roman de *Florimont* raconte comment « Li un s'alerent deporter / Per le palais per plusors leus / Font d'eschas et de taubles geus »<sup>1377</sup>. Dans *Melibeus*, l'un de ses *Contes de Cantorbury*, l'Anglais Geoffrey Chaucer évoque au XIV<sup>ème</sup> siècle un jeune homme qui va « pour son desport jouer aux champs »<sup>1378</sup>. Utilisant le terme « *deportes* », la *Crónica del Halconero de Juan II* parle des festivités qui font suite à des joutes organisées à Tolède en 1431<sup>1379</sup>. Dans la *Crónica de don Álvaro de Luna*, il ne s'agit pas non plus du « sport » dans le sens actuel du terme mais plus précisément d'un ensemble de réjouissances, incluant la musique, la danse ou certaines pratiques physiques. Ainsi, le mot se rapproche-t-il de loisir, en évoquant par exemple ces gens qui par temps chaud vont se baigner, prendre le soleil et se « deporter »<sup>1380</sup>. Pendant la période médiévale, « deport » fait donc référence à un vaste ensemble de pratiques, correspondant à tout ce qui se rapproche du divertissement. Les jeux physiques et certaines pratiques corporelles en font partie. De manière générale, « deport » renvoie à la notion de loisir dans ses principales fonctions : délassement, divertissement et développement de la personnalité.

« Granz deporz est de veoir con fet trabuchier et cheoir chevox et chevalier ansamble » écrit Chrétien de Troyes dans *Le chevalier de la Charrette* lorsque Lancelot renverse successivement tous les chevaliers lors du tournoi de Noauz<sup>1381</sup>. Se divertir en assistant ou en participant à une joute n'est donc pas une donnée nouvelle au XV<sup>ème</sup> siècle. L'esprit de fête et de loisir entourant les combats courtois est inscrit profondément dans le cœur des participants aux pas d'armes. Michel Stanesco écrit au sujet des rencontres chevaleresques que le jeu se

---

<sup>1375</sup> *Ibid.*, p. 8 : « Qui vauroit bon vers oïr / Del deport du vieil antif / De deus biax enfans petis / Nicholette et Aucassins ».

<sup>1376</sup> Raphael LEVY, « L'emploi du mot desport dans Aucassin et Nicolette », *Modern Language Notes*, 64, Baltimore, 1949, pp. 164-166.

<sup>1377</sup> Aimon von VARENNE, *Florimont, ein altfranzösischer abeteuerroman*, Alfons HILKA, Göttingen, 1932, p. 286.

<sup>1378</sup> Geoffrey CHAUCER, « The Canterbury Tales », *The works of Geoffrey Chaucer*, ed. F. N. ROBINSON, London, 1968, p. 167 : (The Tale of Melibeus) « A yong man called Melibeus, myghty and riche, bygat upon his wyf, that called was Prudens, a doghter which that called was Sophie. Upon a day bifel, that he for his desport is went into the feeldes hym to pleye ».

<sup>1379</sup> Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>1380</sup> *Crónica de Don Álvaro de Luna, Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, *op. cit.*, p. 238 : « en aquella sazón y tiempo yban al río, así por se bañar e solazar e deportar, ca el tiempo era asaz caloroso ».

<sup>1381</sup> Chrétien de TROYES, *Le Chevalier de la Charrette*, *op. cit.*, p. 671 :

## CONCLUSION

prolonge souvent en fête<sup>1382</sup>. Le « sport » a donc une signification large mais qui s'applique parfois de manière spécifique à une compétition spectaculaire reposant sur une performance physique.

Si le « sport » médiéval est un concept proche du loisir contemporain, il paraît difficile d'ignorer sa parenté avec le sport moderne. Certes, loisir et sport sont deux domaines différents, qui se recoupent parfois sans se superposer. Mais, le glissement du terme médiéval « sport » vers celui de sport dans son sens actuel souligne la relation entre les loisirs du XV<sup>ème</sup> siècle, au rang desquels figurent de nombreuses pratiques physiques, et l'avènement du sport moderne. En espagnol, « sport » se dit encore aujourd'hui « *deporte* ». La dimension corporelle des « deportes » médiévaux semble avoir pris une part essentielle, à tel point que les différentes pratiques physiques se sont imposées parmi les loisirs. L'hypothèse d'une base commune médiévale – le loisir en tant que « deporte » – se ramifiant en sous-ensembles distincts mais se recoupant parfois peut être défendue. Le sport existerait alors au Moyen Âge, sans être dissocié des autres composantes du « deporte ».

Contrairement à ce que suppose l'hypothèse de Norbert Élias, la structure du sport serait donc présente au XV<sup>ème</sup> siècle, même si elle n'est pas clairement dégagée des autres formes de divertissements et même si pour certains, à l'image de Juan de Merlo, elle s'imisce dans la sphère du travail.

Le sport a longtemps été cloisonné selon la dichotomie de l'amateur et du professionnel. L'idée, largement utilisée par Pierre de Coubertin, n'est pourtant pas véritablement directrice de sa conception du sport. En effet, l'Olympisme a longtemps développé une image selon laquelle le sport doit être une activité gratuite, non rémunérée et dans laquelle l'argent n'a pas vocation à stimuler les participants. Cette conception, qui exclut une partie non négligeable de participants potentiels sans argent (on ne peut pas se permettre de passer beaucoup de temps à une activité non rémunérée), semble correspondre essentiellement à la volonté de voir se confronter des sportifs issus d'une même classe sociale : la bourgeoisie. Évoquant les évolutions de la société française après la deuxième guerre mondiale, Dumazedier écrit que « l'accroissement du loisir est loin d'être égal dans toutes les couches de la société »<sup>1383</sup>. Son affirmation paraît difficilement contestable et la période médiévale ne vient pas le démentir. Si le sport est un élément indiscutable au XIX<sup>ème</sup> siècle en Grande-Bretagne, peut-être oublie-t-on trop vite qu'à cette époque, il investit massivement le seul milieu bourgeois masculin. Son universalité, par-delà les groupes sociaux et encore plus les sexes,

---

<sup>1382</sup> Michel STANESCO, *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leiden, 1988, p. 198.

<sup>1383</sup> Joffre DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, 1962, p. 21.

## CONCLUSION

n'est pas encore de mise. Le critère démocratique du sport n'est pas satisfaisant, du moins, le sport anglais du XIX<sup>ème</sup> siècle ne le respecte pas. Aussi, affirmer qu'il n'y a pas de sport au Moyen Âge parce que certains groupes sociaux ne s'adonnent pas à une pratique physique n'est pas une preuve suffisante. De plus, cette vision de l'« amateurisme » bourgeois, qui repose sur une définition du sport assez proche du loisir (délassement, divertissement et développement de la personnalité) ignore une réalité de longue date<sup>1384</sup>. Le moteur de l'activité sportive peut être financier. Sans aller à la recherche des athlètes mythiques d'Olympie qui voient leurs exploits récompensés (de troupeaux de moutons...), les activités physiques des joueurs connaissent, elles aussi, plusieurs visages. Les questions d'argent ne sont donc pas spécifiques au sport moderne.

Les mécanismes complexes qui structurent les pratiques physiques médiévales sont à prendre en compte pour les mettre en perspective avec le phénomène sportif contemporain, dont on oublie peut-être qu'il est en perpétuelle évolution et ne peut lui non plus se résumer à une définition figée. Les pas d'armes présentent de nombreuses similitudes avec les pratiques sportives, en particulier si on s'intéresse au jeu, à l'entraînement, à la compétition, à la recherche de performances et à l'incertitude des affrontements. Rassemblements porteurs de symboles collectifs, entourés de cérémonies, les pas d'armes organisent des modes de relations spécifiques entre les combattants. L'agressivité n'est plus celle de la guerre : elle est domptée et doit s'accommoder de la notion de respect de l'autre, comme si l'esprit chevaleresque courtois, caractéristique de la fin du Moyen Âge, était le père oublié de l'esprit du sport moderne, assujéti au « fair-play ». Dans la liesse qui anime les lices et les tribunes, l'esprit chevaleresque règne en digne ancêtre de l'esprit du sport, celui où les valeurs les plus nobles et les plus positives prennent le dessus sur les plus viles. Les champions ne font pas que se croiser, s'abreuver des mêmes lectures ou partager une religion, ils ont en commun des pans entiers de culture sur lesquels s'appuient les chroniqueurs. Jean Gautier Dalché fait cette analyse lorsqu'il écrit à propos du *Victorial* que « l'origine sociale, un même genre de vie, le partage des mêmes valeurs engendraient chez les *caballeros* la conviction qu'ils formaient en quelque sorte une « nation » à part. Il existait entre eux un sentiment de solidarité, l'*amistad*, qui ignorait les frontières politiques, comme en témoignent les relations de Pero Niño avec les chevaliers

---

<sup>1384</sup> *Ibid.*, pp. 27-28 : « Le délassement délivre de la fatigue. En ce sens, le loisir est réparateur des détériorations physiques ou nerveuses provoquées par les tensions qui résultent des obligations quotidiennes (...) Le divertissement délivre de l'ennui (...) La fonction de développement de la personnalité délivre des automatismes de la pensée et de l'action quotidienne. Elle permet une participation sociale plus large, plus libre et une culture désintéressée du corps, de la sensibilité, de la raison ».

## CONCLUSION

français »<sup>1385</sup>. Une sorte de fraternité européenne se dégage de cette culture chevaleresque et se manifeste lors des pas, lieux où se croisent et s'accumulent des expériences similaires. À travers le combat de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo et le phénomène des pas d'armes, un fil continu peut se percevoir entre les affrontements chevaleresques et le sport moderne. L'étude des joutes organisées aux XVI et XVII<sup>ème</sup> siècles et de l'évolution d'autres pratiques physiques pourraient probablement témoigner du cheminement de l'esprit courtois de la fin du Moyen Âge vers l'esprit du sport contemporain. Il serait possible de valider l'hypothèse d'un sport bourgeois du XIX<sup>ème</sup> siècle héritier direct des « sports » ou « deports » aristocratiques du XVIII<sup>ème</sup> siècle et des siècles antérieurs. L'élimination des ordres pendant la Révolution Française au profit des bourgeois enrichis qui ont pris les meilleures places aux nobles en politique, dans l'espace économique et social, se serait ainsi prolongée jusque dans les loisirs<sup>1386</sup>.

En resituant le phénomène sur la longue durée, Élias et Dunning analysent le phénomène sportif, dans sa double dimension de pratique corporelle et de spectacle du corps, comme un produit du processus de civilisation<sup>1387</sup>. Le sport est caractérisé par une stricte limitation de la violence physique. Pour Georges Vigarello, le sport impose de nouvelles règles au corps : régulation de la violence, techniques, exigence de mesure (de l'espace et du temps), vers un nouvel univers du geste et de la performance<sup>1388</sup>. C'est dans cet espace que se situent déjà Suero de Quiñones et Juan de Merlo.

Contre une conception « universalisante » qui reconnaîtrait l'existence de « sports » dans toutes les sociétés et à toutes les époques, Élias et Dunning font le constat d'une discontinuité et définissent le sport à partir des caractéristiques qui le distinguent d'autres formes de loisirs antérieures ou concurrentes : abaissement du degré de violence autorisée dans la mise en jeu des corps, existence de règles écrites et uniformes codifiant les pratiques, autonomisation du jeu sportif par rapport aux affrontements guerriers ou rituels, développement d'une éthique de la loyauté qui ne sépare pas le désir de victoire du respect des règles et du plaisir du jeu quelle qu'en soit l'issue. En regard de ces critères, les pas d'armes sont des temps de pratique sportive indiscutables.

Néanmoins, il faut se garder de conclusions hâtives. Les propos ambivalents de Konrad Lorentz résonnent comme un avertissement. « La fonction principale du sport est la décharge

---

<sup>1385</sup> Jean Gautier DALCHÉ, « Introduction », *Le Victorial*, op. cit., 2001, p.10.

<sup>1386</sup> Fernand BRAUDEL, « Les jeux de l'échange », *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècle*, tome 2, Paris, 1979.

<sup>1387</sup> Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, 1994.

<sup>1388</sup> Georges VIGARELLO, « Le corps travaillé. Gymnastes et sportifs au XIX<sup>ème</sup> siècle », *Histoire du corps, De la Révolution à la Grande Guerre*, tome 2, op. cit., pp. 313-314.



## CONCLUSION

cathartique des pulsions agressives » écrit-il<sup>1389</sup>. Puis, après quelques années passées à étudier ce sujet, il formule une seconde hypothèse : « Je doute beaucoup qu'un comportement agressif, même sous forme de sport, ait le moindre effet de catharsis »<sup>1390</sup>. Suivant les conditions de pratique, ni le sport, ni les pas d'armes ne paraissent offrir de garanties sur un traitement éventuel de la violence. En revanche, dans tous les cas, l'obligation consentie du rapport à l'autre est constitutive de la pratique physique. Autrement dit, celui qui accepte les règles du jeu sportif doit réaliser un contrôle conscient et responsable de ses attitudes pendant sa pratique. Ce rapport à l'autre est ponctué par de nombreux rites qui obligent à réfléchir à une définition du sport intégrant ses fonctions anthropologiques. Toutefois, rien ne démontre que le sport dispose parmi ses vertus de la possibilité de « traiter » la violence.

Plus avant, il est difficile de comparer les pas d'armes et les pratiques sportives actuelles sans faire les frais d'une analyse de leurs rapports avec la société qui les porte. « À coup sûr, les sports sont de puissants révélateurs de la façon dont les sociétés tolèrent et gèrent les expressions de la violence et des émotions collectives » écrit Christian Bromberger<sup>1391</sup>. Le combat de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo repose sur des ressorts complexes, dont les élans d'humanité rappellent ceux du sport contemporain, dans ses travers, comme dans ce qu'il représente de positif du rapport entre individus. Les propos de Pierre Parlebas, qui a choisi d'étudier la question du point de vue des modélisations mathématiques des jeux et des sports, sont particulièrement intéressants : « La mise au jour des modèles, qui sont les véritables matrices d'engendrement des actes de jeu, permet de proposer des interprétations sociologiques qui s'appuient sur des données rigoureuses et non sur des affirmations incantatoires. On peut formuler l'hypothèse que les jeux sportifs choisis par une société entretiennent et exaltent les compétences, les savoir-agir et les vertus valorisés par cette société. Les jeux traditionnels classiques répondraient ainsi aux normes et aux valeurs des sociétés anciennes, et les sports à celles des sociétés modernes à haute technologie »<sup>1392</sup>. Une des forces d'attraction des pas, en dignes prédécesseurs des pratiques sportives contemporaines, repose sur leur capacité de théâtraliser une activité corporelle ludique, à partir des valeurs fondamentales qui façonnent la société médiévale. Sous une apparente futilité, le combat de Suero de Quiñones contre Juan de Merlo résume, à la façon d'un raccourci métaphorique, les tensions et les rivalités pour le prestige qui innervent la vie quotidienne médiévale. Même si le concept fluctuant de « sport » a été fabriqué à l'époque moderne, il s'applique parfaitement aux pas d'armes du XV<sup>ème</sup> siècle et,

---

<sup>1389</sup> Konrad LORENTZ, *L'agression, une histoire naturelle du mal*, Paris, 1969, p. 295.

<sup>1390</sup> Konrad LORENTZ, « Entretien avec Konrad Lorentz », *Psychology*, n°62, 1975, pp. 47-55.

<sup>1391</sup> Christian BROMBERGER, « De quoi parlent les sports ? », *Terrain*, n°25, Paris, 1995, p. 10.

<sup>1392</sup> Pierre PARLEBAS, « Modélisation dans les jeux et les sports » *Mathématiques et Sciences humaines*, n°170, Paris, 2005, p. 43.

## CONCLUSION

sans doute, à de nombreuses autres activités du même genre au Moyen Âge, pour peu qu'on prenne la peine de les analyser.

La désaffection pour la longue période du Moyen Âge, le manque de considération pour ce qui touche au corps et les difficultés de méthode inhérentes à l'analyse de pratiques du passé expliquent que les activités physiques médiévales ne sont pas un objet d'étude privilégié des historiens. À la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, le sport, de plus en plus pratiqué, roi des médias, est pourtant devenu un phénomène universel traversé par de forts enjeux financiers. L'intérêt qu'on lui porte est sans cesse grandissant.

Un état des lieux sur les travaux historiques relatifs aux pratiques physiques a fait apparaître que la période médiévale est particulièrement délaissée tandis que le sport antique (assimilé aux Jeux Olympiques) et encore plus le sport contemporain, font l'objet de toutes les attentions. L'histoire a jusque là beaucoup ignoré le Moyen Âge, « Ce temps de l'entre-deux, ce tunnel entre deux paysages de civilisation, celui de l'Antiquité et celui de la Renaissance, ce temps des ténèbres entre deux périodes de lumière, de Pétrarque qui en fut l'initiateur à Leibniz et à Voltaire, pourquoi ne pas en faire, par défi, le temps de notre véritable enfance, des fondements profonds de notre civilisation européenne comme je le crois ? »<sup>1393</sup>. Cette vacuité concernant les activités physiques médiévales ne traduit pourtant pas la réalité. En laissant de côté tout ce qui fait le quotidien physique vital des êtres humains (travail, gestes de survie, de reproduction...), le Moyen Âge est très riche en activités corporelles. Danses, luttes, chasses et jeux divers rythment la vie courante de l'homme à cette époque. Qu'elles soient construites comme des jeux ou qu'elles constituent des moments privilégiés de rapports sociaux, les pratiques physiques médiévales sont omniprésentes et offrent un terrain d'analyse intéressant.

Dans la multitude des activités corporelles, l'examen des joutes disputées à l'occasion des emprises et pas d'armes, examen limité à la Péninsule ibérique, la France et l'Angleterre du XV<sup>ème</sup> siècle, ne doit pas faire oublier que d'autres formes de joutes sont pratiquées à cette période. L'étude du phénomène des emprises et pas d'armes au XV<sup>ème</sup> siècle prend donc appui sur une fraction des activités de joutes, qui ne sont elles-mêmes qu'une part minime des pratiques physiques médiévales. Mais déjà, ces formes de combats apparaissent comme des moments complexes, dont la substance renvoie à de nombreux acteurs et mécanismes de la société qui les porte. Cette concentration volontaire sur un mode très particulier de rencontres chevaleresques permet de mettre en lumière la nature de ces formes spécifiques d'activité corporelle médiévale et leurs répercussions en tant qu'activité humaine.

---

<sup>1393</sup> Jacques LE GOFF, *Du Moyen Âge à l'Europe d'aujourd'hui*, XIV<sup>ème</sup> Conférence Marc Bloch, E.H.E.S.S., juin 1992.

## CONCLUSION

En décodant ce que Pierre Parlebas appelle la « logique interne » d'une pratique physique, l'analyse de l'exercice de la joute a permis de dégager des invariants qui témoignent au minimum de leur caractère pré-sportif. La mise en perspectives des pas d'armes avec la société dans laquelle ils se développent a également autorisé à pénétrer dans l'interprétation de la société médiévale augurant ce qui a pu exister aux siècles suivants dans les différentes composantes festives, spectaculaires, ludiques, physiques et réglementées des pratiques physiques. « Les jeux sportifs sont le miroir de leur société, et les reflets qu'ils envoient sont tout autant bigarrés et diversifiés que le sont leurs sociétés d'émergence »<sup>1394</sup>. En outre, par les dimensions individuelles et collectives complexes qu'ils revêtent, les pas d'armes se présentent comme d'intenses moments d'activité politique et économique, permettant aux champions de faire la démonstration de leur excellence, dans l'épreuve physique comme dans celle du paraître, à l'intérieur d'un cadre littéraire et courtois omniprésent. Ces formes de joutes ont une fonction sociale importante puisqu'elles sont le cadre de processus d'intégration et d'identification. Elles permettent notamment aux jeunes joueurs de se mesurer aux autres, de s'immiscer dans la communauté chevaleresque et d'en gravir les échelons. Pour le public, l'occasion est belle d'assister aux confrontations de champions aux allures de héros légendaires ou bien de se délecter de la lecture des chroniques, poésies et romans qui évoquent et détaillent ce genre d'affrontements.

Il existe donc un fil continu entre les affrontements chevaleresques et le sport contemporain. En particulier, l'esprit du sport, aux contours si difficiles à cerner et parfois décrié, dont l'évolution du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours ne fait pas de doute, semble prendre sa source dans l'esprit chevaleresque européen. Philippe Contamine rappelle qu'à travers l'éthique chevaleresque consolidée avec la création des ordres (la Jarretièrre, l'Étoile, la Toison d'or, l'ordre de Saint-Michel, l'ordre du Croissant...), le développement d'une fraternité puissante des chevaliers entre-eux et le dévouement à l'égard de leur chef, « l'esprit de la chevalerie médiévale se transmet aux temps modernes »<sup>1395</sup>.

Le champion médiéval n'avait peut-être pas conscience de faire du sport en tant qu'activité appartenant à un grand ensemble. Peu importe. Les ouvriers anglais du XVIII<sup>ème</sup> siècle avaient-ils conscience de participer à la révolution industrielle ? L'historien actuel, qui détient les éléments pour vérifier que les pratiques des joueurs s'inscrivent dans un ensemble complexe, structuré, propre à l'action humaine, peut affirmer que le sport médiéval existe.

---

<sup>1394</sup> Pierre PARLEBAS, « Le destin des jeux : Héritage et filiation », *Revue Socio-Anthropologie*, n°13 (Jeux/Sports), Nice, 2003, p. 17.

<sup>1395</sup> Philippe CONTAMINE, *Pages d'histoire militaire médiévale (XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, *op. cit.*, p. 31.

## CONCLUSION

Dans la liesse qui anime les lices et les tribunes, l'esprit chevaleresque règne en digne ancêtre de l'esprit du sport, celui où les valeurs les plus nobles et les plus positives prennent le dessus sur les autres. Noble et courtoise, l'éthique chevaleresque médiévale semble imprégner le code bourgeois des siècles suivants qui permet de distinguer la manière sportive de pratiquer – le franc-jeu – de celle qui est « *unfair* ». Cette manière de faire preuve de sportivité imprègne certains domaines du quotidien, orientant parfois des conduites extra-sportives. Ce processus n'est pas non plus nouveau : pour Jean Flori « L'éthique chevaleresque est redevable au tournoi de la plupart de ses traits »<sup>1396</sup>. Celle-ci a visiblement évolué au fil du temps : de son empreinte guerrière, qui prévaut aux origines de la chevalerie, elle a intégré progressivement des données relatives à la courtoisie et à l'imaginaire. Rien n'interdit de penser qu'aujourd'hui, le sport s'érige également en mode de vie. Petit à petit ses principes, ses styles de comportements sortent du champ dans lequel ils étaient au départ confinés. Révélateurs de manières d'être, de sensibilités, des mécanismes subtils d'appropriation et de différenciation, les sports symbolisent aussi, sur le mode de la caricature, les enjeux des appartenances et les conflits majeurs au sein des sociétés<sup>1397</sup>.

Le sport doit être considéré comme un fait social et historique. Pas d'armes et sport en tant que jeux corporels n'apparaissent pas comme une pure frivolité passe-partout. Ils participent de l'identité culturelle de chaque communauté, qui met ainsi en scène des scénarios ludiques originaux intimement liés à ses modes de vie propres, à ses croyances et à ses passions<sup>1398</sup>. Toutefois, ne prendre en compte qu'un seul des deux versants est voué à le dénaturer considérablement. Patrick Clastres écrit que « le sport est aussi une manière de comprendre et d'interpréter le monde qui a été sans doute trop négligé des historiens »<sup>1399</sup>. Les racines du sport moderne sont-elles à chercher dans la révolution industrielle, dans les jeux olympiques antiques ou bien dans les activités médiévales ? La réponse est partagée mais exclure tout ou partie de ces influences est probablement une erreur.

Considérant les définitions du sport précédemment avancées et discutées, deux aspects leurs font cruellement défaut. Le premier concerne l'histoire. Pour définir le sport, il est indispensable d'intégrer son histoire et de préférence toute son histoire, c'est-à-dire notamment ne pas occulter son héritage médiéval. Le second est relatif à l'idéal qu'il véhicule. Entre critique d'un phénomène dévoyé et aveuglement béat devant des pratiques trop encensées, le

---

<sup>1396</sup> Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1999, p. 139.

<sup>1397</sup> Christian BROMBERGER, « De quoi parlent les sports ? », *Terrain*, n°25, Paris, 1995, p. 7.

<sup>1398</sup> Pierre PARLEBAS, « Le destin des jeux : Héritage et filiation », *Revue Socio-Anthropologie*, n°13 (Jeux/Sports), Nice, 2003, p. 10.

<sup>1399</sup> Patrick CLASTRES, Paul DIETSCHY, *Sport, culture et société en France du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Paris, 2006, p. 7.

## CONCLUSION

sport est en équilibre instable. Pourtant, c'est certainement en se tournant vers son passé que le sport peut retrouver son aplomb. Peut-être faut-il par exemple rappeler cette forte dimension ludique présente dans les joutes.

« L'histoire a plus d'imagination que les sages », écrivait Raymond Aron<sup>1400</sup>. L'exemple des pas d'armes montre qu'au travers d'une réalité parfois cruelle, parfois heureuse mais toujours incertaine, les champions combattent à la recherche d'un idéal qu'ils participent eux-mêmes à construire. L'éthique chevaleresque, si on veut bien s'y intéresser, a encore de beaux jours devant elle. Edgar Morin préconise « de régénérer l'éthique non pas pour s'adapter à notre temps mais, vu la carence éthique de notre temps, pour adapter notre temps à l'éthique »<sup>1401</sup>.

Le sport contient probablement les principes, l'assise et l'histoire qui permettent à l'homme de construire un idéal, sans jamais bien sûr, donner les clés pour y parvenir.

---

<sup>1400</sup> Raymond ARON, *Les désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, 1969.

<sup>1401</sup> Edgar MORIN, « Éthique », *La méthode*, 6, Paris, 2004, p. 221.

## ANNEXE

### « Carte d'identité » des pas d'armes

23 pas d'armes sont recensés. 20 permettent d'effectuer une analyse approfondie grâce aux données qui nous sont parvenues. Pour une meilleure connaissance des différents pas d'armes, une présentation des sources, de la date, du lieu et du contexte de déroulement de chacun d'entre eux semble indispensable. Ils sont ici abordés de manière chronologique, de 1428 (premier pas d'armes étudié) à 1470. Pour chacun d'entre eux, les points suivants sont signalés :

➤ **Nom du fait d'armes**

Sources (Les références complètes sont présentés dans la bibliographie).

- 1 - Date et durée
- 2 - Lieu
- 3 - Contexte politique – géographique – social du pas
- 4 - Mécène ou commanditaire
- 5 - Gardien principal du pas
- 6 - Autres gardiens
- 7 - Les juges-arbitres.
- 8 - Nombre de combattants et de combats
- 9 - Assaillants principaux / internationaux
- 10 - Armes utilisées
- 11 - Présence d'un règlement
- 12 - Incidents de combats / faits notoires

➤ **Passo de la Fuerte Ventura (1428)**

Sources

- Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, Colección de Crónicas Españolas dirigidas por Juan de Mata Carriazo, Madrid, 1946, pp. 19-27.
- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, pp. 446-447.
- Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *Le Victorial. Chronique de don Pero Niño, comte de Buelna (1378-1453)*, traduit par Jean Gautier Dalché, Brepols, Turnhout, 2001, p. 335.

1 - 18 mai 1428. Durée : une journée de joutes parmi d'autres (30 jours).

2 - Valladolid (Castille), place du marché de Valladolid.

3 - Le *Passo de la Fuerte Ventura* appartient à un ensemble de faits d'armes tenus à Valladolid, qui s'étalent sur plus d'un mois, en raison du futur mariage de l'infante Léonor d'Aragon. Léonor d'Aragon est la sœur de l'infant Enrique, initiateur de la journée du *Passo de la Fuerte Ventura*.

1<sup>er</sup> mai : Tournoi organisé par Álvaro de Luna, connétable de Castille.

18 mai : *Passo de la Fuerte Ventura* organisé par l'infant Enrique d'Aragon.

24 mai : Joute organisée par le roi de Navarre.

6 juin : Joute organisée par Jean II, roi de Castille.

8 juin : Combat courtois entre Gonzalo de Guzmán et Luys de Fazes.

Des conflits ont débuté entre la couronne et ses grands vassaux à partir de la deuxième décennie du XV<sup>ème</sup> siècle. Valladolid apparaît comme le centre géographique et politique des événements. Les affrontements courtois se déroulent dans climat politique tendu.

4 - L'infant Enrique d'Aragon, frère de deux rois (Alphonse V d'Aragon et Jean, roi de Navarre), est l'instigateur de la journée de joutes du *Passo de la Fuerte Ventura*. Né en 1400, il a 28 ans au moment de la tenue de ce pas d'armes.

5 - L'infant Henri d'Aragon.

6 - L'infant Henri d'Aragon est accompagné de 5 chevaliers pour garder le pas :

Jhoan Manrique, Gutierre de Cárdenas, Lope de Foyos, Álbaro de Sandobal, Diego de Texeda.

7 - Juges arbitres : Diego de Ribera, gouverneur de la province d'Andalousie, Rodrigo de Perea, gouverneur de Cazorla, Pedro Carillo de Huete, Johan Carrillo de Toledo.

8 - On ne sait pas combien il y a de combattants ni de combats.

9 - Le roi de Castille, le roi de Navarre, l'infant d'Aragon, le connétable de Castille, Ruy Díaz de Mendoza, majordome du roi de Castille sont les principaux protagonistes des combats.

10 - Lance à cheval.

11 - Les chapitres du pas ne nous sont pas parvenus. (seule précision : courses à la toile).

12 - Álvaro de Sandobal est tué par un coup de lance de Ruy Díaz de Mendoza.

➤ **Passo Honroso (1434)**

Sources

- Pero RODRÍGUEZ de LENA, *Libro del Passo Honroso defendido por el excelente caballero Suero de Quiñones*, copilado de un libro antiguo de mano por Juan de PINEDA, segunda edición, indices por Fernando Arroyo Ilera, Textos medievales, n°38, Valencia, 1970.

- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, p. 512.

1 - Premier combat : lundi 12 juillet. Dernier combat : lundi 09 août. Durée : 4 semaines (29 jours).

2 - En Castille, à proximité d'un pont sur l'Órbigo situé à 25 km de León et à 15 km d'Astorga.

3 - Le *Passo Honroso* se déroule pendant l'été 1434, à un moment où la politique d'Álvaro de Luna, au service du roi Juan II de Castille, semble prendre le dessus sur celle des infants d'Aragon, toujours en manœuvre pour s'imposer en Castille. Les trêves de Majano, effectives depuis juillet 1430, sont prévues pour une durée de cinq ans. Suero de Quiñones, les juges du pas, ainsi qu'une majorité de chevaliers venus combattre, sont dans le camp d'Álvaro de Luna à cette époque. Le contexte de paix relative donne au pas d'armes une coloration particulière : les chevaliers des camps rivaux (Aragon, Catalogne, Navarre) sont venus pour en découdre puisqu'ils sont freinés dans leurs habituelles entreprises guerrières.

4 - Álvaro de Luna et/ou Jean II, roi de Castille.

5 - Suero de Quiñones, chevalier castillan.



ANNEXE

6 - Neuf combattants défendent le pas autour de Suero de Quiñones :

Défenseurs du <i>P. Honroso</i>	Nombre de combats réalisés	Nombre de lances rompues
Sancho de Ravanal	14	33
Gomez de Villacorta	11	24
Lope de Estuñiga	10	17
Pedro de Nava	7	22
Pedro de los Rios	6	18
Diego de Bazan	6	16
Alvaro Gomez de Quiñones	6	14
Lope de Aller	5	12
Suero de Quiñones	4	11
Diego de Venavides	3	10
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>177</b>

Le décompte du nombre de lances rompues est celui de Martín de RÍQUER, dans *Caballeros andantes españoles*, Madrid, 1967, p. 97.

7 - Les juges arbitres sont Pero Barba et Gomez Arias de Quiñones.

8 - Nombre de combattants et de combats :

Nombre de combats	72
Lances rompues	177
Courses réalisées	727
Fréquence moyenne de combats par jour sur toute la durée du pas	2.4
Fréquence moyenne de combats sur les jours joutés	3

Il y a 68 assaillants.

9 - Origine des assaillants : 20 vassaux du roi Alphonse V d'Aragon (10 Aragon, 6 Catalogne et 4 Valence) + 35 à 38 chevaliers d'origine castillane + 1 Allemand + 1 Italien + 1 Breton + plusieurs Portugais.

Principaux assaillants : Gutierre Quijada, Juan de Merlo, *don* Juan de Portugal...

10 - Lance à cheval.

11 - L'annonce de la tenue du pas est effectuée le premier janvier 1434 devant la cour du roi Juan II de Castille. Le règlement des combats est très précis : 22 chapitres sont à respecter. Pour se libérer de sa prison, le gardien principal, aidé de 9 compagnons, doit rompre 300 lances ou tenir le pas trente jours (15 jours avant et 15 jours après la Saint-

Jacques). À chaque combat, 3 lances doivent être rompues. (Blessé un cheval, renverser l'adversaire ou le toucher au sang compte comme une lance rompue).

12 - La relation jour après jour des combats effectuée par Pero Rodríguez de Lena est très précise. Les incidents qui émaillent le déroulement du pas sont nombreux. Le 25 juillet tombe un dimanche. L'année 1434 est donc jubilaire. Le lieu de combat est à proximité du chemin de Saint-Jacques qui est très emprunté.

➤ **Passo de Valladolid (1440)**

Sources

- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, p. 567.

1 - Le pas d'armes débute dans les jours qui suivent le 15 septembre 1440. Prévu pour durer 40 jours, il est écourté.

2 - Valladolid (Castille)

3 - Le mariage de la princesse Blanche, fille du roi de Navarre avec le prince Henri, fils du roi Jean II de Castille, est célébré le 15 septembre 1440. Álvaro de Luna est en exil forcé depuis juin 1439. Les infants d'Aragon sont en position dominante.

4 - Le roi de Castille est le commanditaire du pas dans la mesure où il le fait arrêter avant la fin prévue.

5 - Ruy Díaz de Mendoza (premier majordome du roi de Castille), déjà présent au *Passo de la Fuerte Ventura*, est le gardien principal du pas.

6 - Ruy Díaz de Mendoza est accompagné de 19 chevaliers gardiens de la maison de Castille pour tenir le pas. Parmi eux, se trouvent notamment Lope de Lazcano, Rodrigo de Ulloa.

7 - Le nom des juges arbitres n'est pas connu mais le roi de Castille intervient personnellement pour arrêter le pas. Il est donc en prise directe avec ceux qui régulent les affrontements.

8 - Les assaillants sont très nombreux et ne pourront pas tous combattre.

9 - L'identité des assaillants n'est pas révélée sauf pour ceux qui décèdent ou sont blessés.

10 - Lance à cheval.

11 - Le règlement est peu développé dans le texte : ouvert aux chevaliers et gentilshommes, il s'agit d'effectuer autant de courses que nécessaires pour rompre 4 lances à fers émoulus, en harnais de course.

12 - Pedro Puertocarrero et Juan de Salazar sont tués. Diego de Sandoval et *don Enrique*, frère de l'amiral de Castille sont grièvement blessés. En raison de combats trop dangereux, le roi de Castille fait stopper le pas avant son terme prévu.

➤ **Pas de l'Arbre Charlemagne (1443)**

Sources

- Olivier de la MARCHE, « Mémoires d'Olivier de la Marche », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, J.A.C. Buchon, Paris, 1836, pp. 376-394.

- Enguerran de MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet 1400-1444*, tome 6, L. Douët d'Arcq, Paris, 1862, pp. 68-73.

- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, pp. 567-568.

- Archives Départementales de la Côte d'or, Dijon, *Recettes générales de Bourgogne*, B 1713, année 1449, fol. 133 r.

1 - Le premier combat a lieu le 11 juillet 1443. Le dernier combat a lieu le 8 août. Durée : 28 jours (soit les mêmes dates, à un jour près que le *Passo Honroso*).

2 - Marsennay-la-côte, place des Charmes (près de Dijon, sur la route qui mène à Nuits-Saint-Georges).

3 - La situation est plutôt à la détente entre Bourguignons et Français (traité d'Arras en 1435). Un chapitre de l'ordre de la Toison d'or s'est réuni à Dijon cette même année. Le duc de Bourgogne a reçu le duc de Bourbon et des ambassadeurs de Savoie, de Grèce et de Constantinople en mai 43, à Dijon et Chalon-sur-Saône.

4 - Le commanditaire du pas est Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

5 - Le seigneur de Charny est le gardien principal (accompagné de 12 défenseurs).

## ANNEXE

### 6 - Les treize défenseurs du Pas de l'Arbre Charlemagne :

Défenseurs du Pas	Nombre de combats	Date	Type de combat
Seigneur de Charny	2	11 et 13 juillet	Hache et lance
Seigneur de Rougemont	1	14 juillet	Lance
Guillaume de Vauldray	2	16 juillet et 9 août	Lance et lance
Antoine de Vauldray	2	29 juillet et 9 août	Lance et épée
Guillaume de Vienne	1	29 juillet	Lance
Seigneur du Ru	1	29 juillet	Lance
Seigneur de Chaudiners	1	30 juillet	Lance
Jean Sicon	1	30 juillet	Lance
Seigneur d'Espiry	1	30 juillet	Lance
Guillaume de Beaufremont	1	31 juillet	Lance
Jean de Chaumergis	2	31 juillet	Lance et lance
Seigneur de Valengin	1	6 août	Lance
Jacques de Challant	2	6 et 10 août	Lance et lance
TOTAL :	18 combats	30 jours	16 lance 1 hache 1 épée

7 - Les juges arbitres sont (avec des rôles différents) : Philippe le Bon, duc de Bourgogne, Louis de Bourgogne, comte de Nevers et le seigneur de Blamont, maréchal de Bourgogne.

8 - Nombre de combattants et de combats :

Nombre de combats	18
Nombre de combats à la lance	16
Lances rompues (sur 15 combats seulement)	26
Courses réalisées	176
Nombre moyen de combats par jour	0.6

Il y a 15 assaillants

9 - Les assaillants ont pour origine : Bourgogne, Savoie, Castille, Allemagne, Gascogne, Piémont, parmi lesquels figurent Diego de Valera, Pedro Vásquez de Saavedra, Jean de Compays, Jacques de Visque...

10 - Lance à cheval. Hache et épée à pied.

11 - Olivier de la Marche précise que les chapitres étaient « moult bien faicts et articulés de plusieurs poincts, contenans et eclaircissans les périls et les amandes ». Il n'en donne pas le détail tandis que Monstrelet ne fait que donner les chapitres sans décrire les combats.

12 - Le caractère international de ce pas d'armes est remarquable. L'événement est signalé dans les chroniques de Castille. Le lien entre pas d'armes castillan et pas bourguignon est effectué. Notamment, on trouve l'annonce de la tenue future du pas dans les *Crónicas de los reyes de Castilla*.

### ➤ Pas de Nancy (1445)

#### Sources

- Guillaume LESEUR, « Histoire de Gaston IV de Foix », *Chroniques françaises inédites du XV<sup>ème</sup> siècle*, tome 1, publié par Henri Courteault, S.H.F., Paris, 1893, pp. 128-172.
- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, tome I, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, pp. 40-42.
- Antoine de la SALLE, « Des anciens tournois et faictz d'armes », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, (Bernard PROST, dir.), Paris, 1878, pp. 216-218.
- « Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1222-1246.
- Gilles le BOUVIER dit le Héraut Berry, *Les chroniques du roi Charles VII*, publiées par Henri Courteault et Léonce Celier, S.H.F., Paris, 1979, pp. 269-270.
- Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français 5054, fol. 128v : image intitulée « Comment le roy feist joustes pour les nopces de sa niepce de cecille ».

1 - Avril 1445 (Le 25 avril d'après M. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, tome 3, p. 67). Durée : 1 journée (parmi plusieurs journées de joutes, les festivités durant 8 jours).

2 - Nancy, place du marché de Nancy.

3 - Le contexte est plutôt à la détente depuis les trêves de Tours en 1444, entre la France et l'Angleterre. Le pas d'armes s'effectue dans le cadre de la prochaine célébration du mariage de la fille du roi René avec le roi d'Angleterre Henri VI (Ce dernier n'est pas présent à Nancy mais il y a envoyé une délégation nombreuse, menée par William Pole, comte de Suffolk). France et Bourgogne ont établi la paix depuis

## ANNEXE

Arras, en 1435. Cependant, à travers le siège de Metz, l'envoi de troupes en Allemagne, le regroupement de la chevalerie française à Nancy puis à Châlons-sur-Marne, on peut se demander s'il n'y a pas une certaine volonté dans les entreprises françaises de limiter les conquêtes bourguignonnes.

4 - Les instigateurs du pas sont le roi René d'Anjou, roi de Sicile et Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

5 - Le roi René est le principal gardien (même s'il n'est pas celui qui combat le plus).

6 - Le roi René est entouré de 5 gardiens : (D'après A. de la Salle, ils seraient 12).

Défenseurs du Pas de Nancy	Nombre de passages sur la lice	Nombre de courses effectuées	Lances rompues pendant les combats
Roi René	3	4	4
Louis de Luxembourg	8	30	+ de 20
Ferry de Lorraine	1	1	2
Pierre de Brezé	13	56	+ de 30
Philippe de Lenoncourt	2	3	6
Jacques de Lalaing	7	42	+ de 20
TOTAL	34	136	+ de 80

7 - Le ou les juges sont des hérauts d'armes.

8 - On peut comptabiliser 12 combats et 12 assaillants :

Nombre de combats du Pas de Nancy	12
Lances rompues	+ de 80
Courses réalisées	136

9 - Les plus prestigieux assaillants sont : Charles VII, Charles d'Anjou, Gaston IV de Foix, Jean de Bourbon, comte de Clermont, Jacques de Luxembourg, Louis de Beauvau, André de Laval, Prégent de Coetivi, Poton de Saintrailles, Jean d'Hangest.

10 - Lance à cheval.

11 - Il y a un règlement explicite. Sur un pilier des lices est attaché un papier cloué portant les chapitres de la joute. Il faut effectuer 12 courses ou bien rompre 6 lances.

12 - Philippe de Lenoncourt est blessé grièvement et ne peut reprendre les combats. Il est remplacé par Jacques de Lalaing. On peut aussi noter la présence de dames de haut rang dans l'assistance : la reine de France, celle de Sicile, celle d'Angleterre, la

dauphine de France, la duchesse de Calabre... Charles VII rompt deux lances contre Pierre de Brezé.

➤ **Pas de Châlons-sur-Marne (1445)**

Sources

- Guillaume LESEUR, « Histoire de Gaston IV de Foix », *Chroniques françaises inédites du XV<sup>ème</sup> siècle*, tome 1, publié par Henri Courteault, Paris, 1893, pp. 172-193.
- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, tome I, éd. du F. de Beaucourt, Paris, 1863, pp. 50-51.
- Gilles le BOUVIER dit le Héraut Berry, *Les chroniques du roi Charles VII*, publiées par Henri Courteault et Léonce Celier, S.H.F., Paris, 1979, pp. 272-273.
- « Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1222-1246.

1 - Juin 1445. Durée : Les fêtes de Châlons-sur-Marne se déroulent sur plusieurs jours et comportent de nombreuses joutes, dont celles du pas d'armes, vraisemblablement sur une seule journée.

2 - Châlons-sur-Marne, place du marché de Châlons-sur-Marne.

3 - Les joutes s'effectuent dans le cadre de la venue de la duchesse de Bourgogne devant le roi de France ainsi que de nombreux autres ambassadeurs. Venue régler certains différends, elle est notamment accompagnée du seigneur de Charny (qui s'est illustré précédemment comme gardien du Pas de l'Arbre Charlemagne).

4 - Charles VII, roi de France est le commanditaire du pas.

5 - Quatre gardiens défendent le pas :

Défenseurs du Pas de Châlons-sur-Marne	Lances rompues pendant les combats
Jean de Lorraine	16 (+ 0 à 9)
Monsieur de Beauvau	13
Monsieur de Janly	12 (+ 0 à 9)
L'Ardennois	12
TOTAL	62

6 - Les quatre gardiens semblent avoir la même importance.

7 - On ne sait pas qui est juge.

8 - On ne peut pas déterminer le nombre de combattants ni celui des combats effectués.

9 - Les plus prestigieux assaillants sont : le seigneur de Charny, Jean de Bourbon, comte de Clermont, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, Gaston IV de Foix, Lautrec (frère de Gaston IV), Louis de Bueil, seigneur de Marmande, Mériadec, Ferry de Lorraine, Pierre de Brezé (sénéchal de Poitou, comte d'Evreux, chambellan du roi et membre influent du grand conseil à partir de 1443), le seigneur de Beauvau, Geoffroy de Saint-Belin (neveu de la Hire), Philippe de Lenoncourt.

10 - Lance à cheval.

11 - Le règlement est établi par voie de chapitres.

Il s'agit de rompre le plus de lance possible en 10 courses.

12 - Jean de Lorraine reçoit le prix du dedans et Philippe de Lenoncourt le prix du dehors.

➤ **Pas de Chinon (1446)**

ou Pas de la Gueule du Dragon ou Pas du Rocher Périlleux.

Sources

- Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4.

- *Œuvres complètes du Roi René*, tome 1, biographie et notices de M. le comte de Quatrebarbes, Angers, 1845.

- Henri COURTEAULT, « Le manuscrit original de l'Histoire de Gaston IV de Foix par Guillaume Leseur, additions et corrections à l'édition de cette chronique », *Annuaire – Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, Tome 43, 2<sup>ème</sup> partie, Paris, 1906, pp. 197-201.

1 - Avril 1446. Durée non précisée.

2 - En Touraine, entre Razilly et Chinon (en bordure de la Vienne).

3 - Ce pas d'armes s'inscrit dans une période de détente (Trêves de Tours avec l'Angleterre en 1444) et de rassemblement de la chevalerie française autour de Charles VII. Les protagonistes appartiennent quasiment uniquement au camp français.

4 - Les commanditaires du pas sont Charles VII et le roi René.

5 - Les gardiens du pas sont : Gaston IV, comte de Foix, le comte de Tancarville et deux autres (Guillaume de Courselles et Claude de Chasteauneuf, d'après H. Courteault). Le manuscrit français F. XIV de la Bibliothèque Nationale de Saint-Pétersbourg parle de quatre nobles pour défendre le pas.



- 6 - On ne sait pas si l'un des 4 gardiens est plus important que les autres.
- 7 - L'identité des juges n'est pas connue.
- 8 - Le nombre de combat et de combattant est inconnu.
- 9 - On ne sait pas qui combat (sauf le roi René) mais il est probable que ceux qui s'affrontent au Pas de Saumur quelques semaines plus tard sont également présents ici.
- 10 - Lance à cheval.
- 11 - Il s'agit de rompre deux lances pour la dame de ses pensées.
- 12 - Le roi René joute vêtu de noir. Le sire de Saintrailles accompagne la reine de France et combat pour elle.

➤ **Pas de Saumur (1446)**

ou Pas du Perron ou Emprise de la Joyeuse Garde.

Sources

- Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit Français F. XIV, n°4.
- *Œuvres complètes du Roi René*, tome 1, biographie et notices de M. le comte de Quatrebarbes, Angers, 1845.
- Henri COURTEAULT, « Le manuscrit original de l'Histoire de Gaston IV de Foix par Guillaume Leseur, additions et corrections à l'édition de cette chronique », *Annuaire – Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, Tome 43, 2<sup>ème</sup> partie, Paris, 1906, pp. 193-197.
- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, Tome I, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, p. 107.

- 1 - Vraisemblablement en juin ou juillet 1446. Le manuscrit parle du 26 juin comme jour d'ouverture, sans préciser si c'est le premier jour de combat. Les combats doivent s'étaler sur quarante jours.
- 2 - En Touraine, à proximité du château de Saumur.
- 3 - Ce pas d'armes s'inscrit dans une période de détente (Trêves de Tours avec l'Angleterre en 1444) et de rassemblement de la chevalerie française autour de Charles VII. Le Pas de Saumur est inséré dans une période d'activité intense en matière de combats courtois (Pas de Nancy, Pas de Châlons-sur-Marne, Pas de Chinon, joutes à Tours...)
- 4 - Le roi René est le commanditaire du pas.
- 5 - Le roi René est assisté de 25 chevaliers pour défendre le pas.
- 6 - Les 25 défenseurs :

## ANNEXE

Chevaliers défenseurs	Nombre de combats sur les 40 jours du pas
Ferry de Lorraine	8
Louis, seigneur de Beauvau	9 + 2 (Jean de Beauvau ?)
Jean Cossa	7
Jean Crespin	3
Jean de Beauvau	4
Guyon de Laval	1
Gui de Laval	3
Varennès (seigneur de Brezé)	2
Philippe de Lenoncourt	5
Honoré de Berre	2
Geoffroy de Saint Belin	2
Jean de Plessis	3
Philibert de la Jaille	4
Jean de Serancourt	1
Godefroy de Jupeleu	2
Guillaume Moulon	3
Philibert de Laigue	3
Le roi René	2
Antoine de Beauvau	1
Guerri de Charno	5
Lion Spinolle	1
Guillaume de Chevigné	2
Guillaume des Baus	2
Jean de Fenestranges	2
Auvergnas Champion	
André de Laval	
Total	79

La chronique parle de 80 récompenses : il manquerait donc la description d'un combat.

Les assaillants effectuent chacun un seul combat (sauf Pierre de Brezé).

7 - Il y a quatre juges : le seigneur de Tucé, le seigneur de Martigué, Antoine de la Salle et Hardoin Fresneau.

8 - 80 combats ont lieu. 26 défenseurs et encore davantage d'assaillants participent, soit plus d'une soixantaine de chevaliers au total.

9 - Les principaux assaillants du camp du roi Charles VII appartiennent à son conseil royal : Charles d'Artois, comte d'Eu, Jean V, duc d'Alençon, Jean de Bourbon, comte de Clermont, Charles de Bourgogne, comte de Nevers. Tous les assaillants ont une importante fonction militaire ou à la cour : Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, Louis de Bueil, Pierre de Brezé, comte de Tonnerre et d'Evreux, Poton de Saintrilles, Robert d'Estouteville, Antoine de Beauvau, Guy XIV, comte de Laval, Jean d'Estouteville, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Il y a aussi Gaston IV de Foix et le seigneur de Guérosse que l'on retrouve au *Passo de Barcelona*.

10 - Combat à la lance, à cheval.

11 - Le règlement est clairement établi. 6 courses de lance doivent être effectuées.

12 - L'organisation du pas oppose deux camps : celui du roi René et celui du roi de France. Le manuscrit français F. XIV n°4 de la Bibliothèque Nationale de Saint-Pétersbourg présente un texte auquel correspondent les enluminures des chevaliers qui s'affrontent (avec quelques écarts).

➤ **Pas de la Bergère (1449)**

ou Pas de la Pastourelle.

Sources

- Louis de BEAUVAU, *Le pas d'armes de la bergère maintenu au tournoi de Tarascon, avec un précis de la chevalerie et des tournois*, édité par G.A. Crappelet, Paris, 1835.

1 - Juin 1449. Ouverture de l'emprise proclamée le 1<sup>er</sup> juin. 1<sup>er</sup> combat le mardi 3 juin, dernier combat le dimanche 8 juin. Durée : une semaine.

2 - Tarascon (Provence)

3 - Pour l'occasion, le roi René a réuni ses proches autour de lui. Ce pas d'armes n'est guère ouvert sur l'étranger. Il s'agit plutôt d'une fête de cour du roi René. Les participants sont donc des Angevins ou des Provençaux. Le climat est à la détente.

4 - Le roi René est le commanditaire du pas.

5 - Philippe de Lenoncourt et Philibert de Laigue sont les deux gardiens.

6 - Ils sont deux à défendre le pas.

	Nombre de combats	Nombre de courses	Nombre de lances rompues lors des combats
Lenoncourt	2	7	9

## ANNEXE

De Laigue	2	8	9
Lenoncourt	3	12	15
De Laigue	4	15	19
Lenoncourt	5	16	20
De Laigue	2	8	10
TOTAL	18	66	82

7 - Les juges du pas sont le roi René, un chevalier et un roi d'armes.

8 - 18 combats ont lieu. (4 le mardi, 7 le jeudi et 7 le dimanche). Il y a 18 assaillants.

9 - 18 assaillants parmi lesquels : Jean et Gaspard Cossa, Coaraze, Philibert de la Jaille, Ferry de Vaudémont-Lorraine, Guerri de Charno, Fouques d'Agout, Honoré de Berre, Gui de Laval, Jean Bezelin, Antoine de Ponteves.

10 - Lance à cheval.

11 - Le poursuivant Romarin se charge d'aller annoncer la tenue du pas. Il en précise les motifs, la manière de défier le gardien et les conditions des combats. Il s'agit de rompre trois lances avant son adversaire pour remporter le prix. Le règlement est précis. Les chapitres du pas sont écrits sur un tableau à la vue de tous.

12 - Le poème qui évoque le Pas de la Bergère est écrit par Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou, l'un des assaillants du pas. Son poème est parfois allégorique, se détachant des combats proprement-dits.

### ➤ **Pas de la Belle Pèlerine (1449)**

#### Sources

- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, Tome I, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, pp. 244-263.
- Olivier de la MARCHE, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, J.A.C. Buchon, Paris, 1836, pp. 425-430.
- Archives Municipales de Saint-Omer, *Compte des argentiers*, années 1448-1449, fol. 171 r.
- Archives Municipales de Saint-Omer, *Registre des délibérations du Magistrat*, années 1448-1472, fol. 2 r.

1 - Prévu du 15 juillet 1449 jusqu'à la fête de Notre-Dame, mi-août. Durée : 1 mois (six semaines d'après Olivier de la Marche).

- 2 - Saint-Omer. Sur le chemin entre Calais et Saint-Omer, place Beau-Jardin, à proximité de la tour du même nom. (Le deuxième combat a lieu à Bruges).
  - 3 - Le retour à la guerre empêche les chevaliers de se mobiliser pour cet événement.
  - 4 - Les commanditaires du pas sont la ville de Saint-Omer et Philippe le Bon.
  - 5 - Jean, bâtard de Saint-Pol, seigneur de Haubourdin est le gardien principal du pas.
  - 6 - Le seigneur de Haubourdin est accompagné de six écuyers gardiens (appelés pèlerins pour cette aventure) mais ils n'ont pas d'adversaires.
  - 7 - Le juge est le duc de Bourgogne.
  - 8 - Seulement deux combats ont lieu.
  - 9 - Les deux opposants au seigneur de Haubourdin sont un chevalier allemand et Bernard de Béarn, bâtard de Foix.
  - 10 - Jet de lance et combat de hache à pied, lance et épée à cheval, épée à pied.
  - 11 - Les chapitres du pas sont clairement édictés et annoncés un an auparavant.
- Il y a différents types de défis possibles pour les chevaliers attaquants qui peuvent choisir de combattre à cheval ou à pied et avec différentes armes.
- 12 - Le seigneur de Haubourdin est revêtu des armes de Lancelot pour combattre, preuve de l'imprégnation des romans arthuriens dans ce genre de rencontres. Le deuxième affrontement se tient à Bruges où des lices ont été préalablement installées pour un combat de Jacques de Lalaing. Bernard de Béarn est blessé au visage « et le chevalier larmoyait de déplaisir et de honte ». (Bernard de Béarn est un demi-frère de Gaston IV de Foix).

➤ **Pas de la Fontaine aux Pleurs (1449-1450)**

Sources

- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, Tome I, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, pp. 264-273.
- Olivier de la MARCHE, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, J.A.C. Buchon, Paris, 1836, pp. 433-450.
- « Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1317-1350.
- Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, tome 21, 2<sup>nde</sup> partie, Paris, 1884, pp. 207-238.

## ANNEXE

1 - Prévu du 1<sup>er</sup> novembre 1449 au 31 octobre 1450. Durée : 1 an.

Le premier combat a lieu le 7 février 1450 d'après *Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, op. cit.*, p. 1325 et d'après Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *op. cit.*, p. 213.

La date du premier combat est le 13 septembre 1449 dans les *Mémoires d'Olivier de la Marche, op. cit.*, p. 434.

2 - Chalon-sur-Saône (Bourgogne), sur l'île Saint Laurent.

3 - Le duc de Bourgogne est en phase avec les vellétés de croisade du pape. L'année 1450 est jubilaire. C'est donc une bonne occasion d'aller à Rome. Jacques de Lalaing doit tenir le Pas de la Fontaine aux Pleurs avant de s'y rendre.

4 - Philippe le Bon, duc de Bourgogne, est le commanditaire du pas.

5 - Jacques de Lalaing, chevalier bourguignon âgé d'environ 30 ans, est le gardien du pas.

6 - Jacques de Lalaing est seul gardien (Pedro Vásquez de Saavedra est prévu comme remplaçant en cas de blessure).

7 - Le juge arbitre du pas est Lefèvre de Saint-Rémy, roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or. Il est remplacé pour quelques combats par le héraut Charolais.

8 - Dix combats ont lieu (Un défenseur et dix assaillants)

9 - Les assaillants :

Adversaires de Jacques de Lalaing	D'après « Le livre des faits... »	D'après les « Mémoires Olivier de la Marche »	Armes utilisées
Pierre de Chandio	7 février 1450	13 septembre 1449	Hache
Jean de Boniface	15 et 24 mars	24 janvier 1450	Lance + hache
Girard de Roussillon	28 juin	28 mai 1450	Hache
Claude Pitois	2 octobre	8 ou 9 septembre	Hache
Le seigneur d'Espiry	3 octobre	9 ou 10 septembre	Hache
Jean de Villeneuve	5 octobre	Entre 10 et 14 septembre	Hache
Gaspart de Durtain	9 octobre	Entre 10 et 14 septembre	Hache
Jacques d'Avanchies	10 et 12 octobre	Entre 10 et 14 septembre	Epée
Guillaume d'Amanges	13 octobre	Guillaume Bassam ?	Lance
Jean Pitois	15 octobre 1450	14 septembre 1450	Hache

10 - Lance à cheval, hache à cheval, épée à pied.

11 - Les 25 chapitres qui codifient les affrontements sont clairement définis et offrent un bel exemple de la précision du cadre réglementaire des combats d'un pas.

12 - Le seigneur d'Espiry était déjà l'un des gardiens du Pas de l'Arbre Charlemagne. Lorsque Lalaing affronte Pierre de Chandio, il est assisté par Pedro Vásquez de Saavedra tandis que son adversaire est assisté par le seigneur de Charny. Saavedra et Charny s'étaient eux-mêmes rencontrés lors du Pas de l'Arbre Charlemagne. En quelque sorte, ils s'affrontent cette fois-ci par leurs représentants interposés. Par ailleurs, certains propos truculents entre opposants sont rapportés lors des différents combats.

➤ **Pas du Chevalier au Cygne (1454)**

Sources

- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, Tome II, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, pp. 116-130.

- Olivier de la MARCHE, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, J.A.C. Buchon, Paris, 1836, pp. 488-492.

- Jean de WAVRIN, *Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, à présent nommée Engleterre*, volume 4, ed. Hardy, London, 1891, p. 241.

1 - 17 février 1454. Durée : 1 journée.

2 - Lille, place du marché de Lille.

3 - Le Traité de Gavre mettant fin au conflit entre le duc de Bourgogne et les Gantois a été signé en juillet 1453. Il s'agit d'une période d'intense activité diplomatique (succession du Luxembourg, fiançailles d'Isabelle de Bourbon avec Charles le Téméraire, blocus de la Hanse...)

Le pas se tient dans un esprit particulier : la chute de Constantinople a ravivé la flamme de la croisade. Les vœux du Banquet du Faisan en témoignent.

4 - Philippe le Bon, duc de Bourgogne, est le commanditaire du pas.

5 - Adolphe de Clèves ( frère du duc de Clèves), Chevalier au Cygne est le gardien.

6 - Adolphe de Clèves est le seul gardien dans les descriptions. (On ne sait pas s'il est remplacé après sa blessure et si les combats continus).

7 - Le juge est probablement le roi d'armes Toison d'or puisqu'il intervient déjà dans la présentation des chevaliers et à différents moments de l'organisation de l'événement.

8 - Il y a plus de 18 combattants et au moins autant de combats. (Seuls les plus prestigieux combats sont rapportés).

9 - Parmi les combattants figurent : Girard de Roussillon, Jean de Montfort, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, le seigneur de Fiennes (frère du précédent), le comte de Charolais (fils du duc de Bourgogne), Antoine, bâtard de Bourgogne, le seigneur de Gruthuse, le seigneur de Mourcourt, Crestien et Evrard de Digonne, Jean Guistelle, Philippe de Lalaing, Claude de Rochebarron, Pedro Vast (Pedro Vásquez de Saavedra), Louis de Chevallart, Jean de Rebremettes, Jean de Chassa, Jean de Masilles.

10 - Lance à cheval.

11 - Le règlement est préalablement défini : 3 coups de lance par combat.

12 - Adolphe de Clèves est mis à terre par Louis de Chevallart (qui chute aussi). Adolphe ne peut plus combattre. Les joutes ne sont pas centrales : elles font partie du large ensemble des festivités organisées autour des Vœux du Faisan.

➤ **Pas du Pin aux Pommes d'or (1455)**

ou Passo de Barcelona

Sources

- Guillaume LESEUR, « Histoire de Gaston IV de Foix », *Chroniques françaises inédites du XV<sup>ème</sup> siècle*, tome 2, publié par Henri Courteault, S.H.F., Paris, 1893, pp. 39-59.

- Arnaud ESQUERRIER, « Chronique romane d'Arnaud Esquerrier », *Chroniques romanes des comtes de Foix*, (1<sup>ère</sup> éd. F. Pasquier et H. Courteault, 1895), Nîmes, 1999, pp. 76-77.

1 - Novembre 1455. Durée : 1 ou 2 jours.

2 - Barcelone, place *del Born*.

3 - Le comte et la comtesse de Foix se rendent à Barcelone afin de rencontrer le roi Jean de Navarre (père de la comtesse). Quelques jours après la tenue du pas, Gaston IV, comte de Foix, est solennellement reconnu comme héritier de la couronne de Navarre par son beau père Jean, roi de Navarre.

4 - Gaston IV de Foix, est l'instigateur du pas avec l'autorisation du roi de Navarre.

5 - Gaston IV de Foix est le chevalier du Pin aux Pommes d'or.

6 - Gaston IV est le seul gardien du pas.

7 - On sait qu'il y a plusieurs juges mais on ne connaît pas leur identité.

8 - Gaston IV affronte 42 combattants. Il rompt 82 lances et ses adversaires plus de 75.



9 - Les attaquants sont essentiellement des chevaliers du roi de Navarre (dont certains sont des Catalans). Parmi eux se trouvent : Guéraud d'Ezpla, le comte de Modica, le comte de Cardonne, Johan de Castres et le seigneur de Guérosse (il était déjà présent au Pas de Saumur).

10 - Lance à cheval.

11 - Il est établi par voie de chapitres. Il faut effectuer 3 courses de lance à rochet, en harnais de joute. La récompense ou rançon s'effectue en rubis ou diamant de cent écus.

12 - Les juges font faire une 4<sup>ème</sup> course à Gaston IV et au comte de Modica parce qu'ils sont à égalité parfaite (3 à 3) à l'issue de la 3<sup>ème</sup> course.

Le comte de Foix semble jouter tous les jours au cours de son séjour dans la Péninsule ibérique, dans différents cadres. À l'issue du *Passo de Barcelona*, il propose d'en tenir un autre à Valencia, sans convaincre le roi de Navarre.

➤ **Pas du Compagnon à la Larme Blanche (1458)**  
ou Pas du Quesnoy.

Sources

- Georges CHASTELLAIN, « Joutes, fêtes et entreprises d'armes », *Splendeurs de la cour de Bourgogne, récits et Chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 859-862.

- Georges CHASTELLAIN, *Chroniques, Les fragments du livre IV révélés par l'Additional manuscript 54156 de la British Library (1456-1457 et 1458-1461)*, Genève, 1991, pp. 126-132.

- Archives Départementales du Nord, Lille, B 2030, fol. 331.

1 - 1<sup>er</sup> octobre 1458. Durée : 8 jours.

2 - Au Quesnoy (résidence des Dames de la cour de Bourgogne), à proximité d'Arras.

3 - Le fils du duc de Bourgogne (Charles le Téméraire, comte de Charolais) est allé tenir parlement en Zélande avec une bonne partie des jeunes de sa maison. Aussi, l'atmosphère paraît-elle plus détendue (il ne ressort pas d'antagonisme entre les maisons du duc, de son fils et des grandes familles bourguignonnes à l'occasion de ces joutes).

4 - Philippe le Bon, duc de Bourgogne est le commanditaire du pas.

5 - Guillaume Moulon, de la maison du dauphin de France, est le chevalier aux Larmes Blanches qui garde le pas.

6 - Guillaume Moulon est le seul gardien.

7 - Le juge arbitre n'est pas connu.

8 - 25 assaillants touchent l'emprise de Guillaume Moulon.

9 - Parmi les assaillants figurent : le bâtard de Comminges, Jean de Halwin, Tristan de Toulangeon, Hoste de Marquettes, Jean de Trazegnies, Ferry de Grancey, Jean de Sivane, Pierre et Jean de Massy, Evrard et Jean de Digoine, Louis de Chevallart, Antoine, bâtard de Bourgogne, Adolphe de Clèves, Philippe, bâtard de Brabant, le seigneur de Mourcourt.

10 - Lance à cheval.

11 - Les chapitres sont lus lors de l'annonce de la future emprise. Ils ne nous sont pas parvenus mais on sait qu'un combattant doit rompre six lances avant son adversaire pour remporter le prix.

12 - Le bâtard de Comminges s'habille au contraire des autres pour « faire rire gens ». Le pas se termine par une joute « à la foule » à laquelle participe Philippe de Lalaing. Un soir de banquet après les joutes du pas, Jean de Rebremettes, chevalier d'Artois, lance un défi. Henry de Sasse, un chevalier allemand le relève. Le seigneur de Haubourdin, Pedro Vásquez de Saavedra et Mériadec servent les deux chevaliers dans la lice en décembre 1458 à Valenciennes. Le combat est arbitré par le roi d'armes Toison d'or.

➤ **Passo del Pardo (1460 ?)**

ou Passo de Madrid.

Source

- Diego ENRIQUEZ DEL CASTILLO, *Crónica del Rey don Enrique el Cuarto por su capellan y cronista*, B.A.E. 70, t. III., ed. Cayetano Rosell, Madrid, 1953, p. 113.

1 - Probablement 1460. Durée : 1 journée

2 - Madrid. Le *Pardo* est un relais de chasse du roi Henri IV de Castille, 10 km au nord / nord-est du centre de Madrid. Les joutes se tiennent sur le chemin qui mène à cette résidence (*en el camino del Pardo*).

3 - Le roi de Castille reçoit une ambassade du duc de Bretagne.

Les festivités durent 4 journées. 1<sup>er</sup> jour : joute à dix contre dix, 2<sup>ème</sup> jour : courses à cheval et jeu de *cañas* à 50 contre 50, 3<sup>ème</sup> jour : chasse, 4<sup>ème</sup> jour : tenue du *Passo del Pardo*.

4 - Henri IV, roi de Castille, est le commanditaire du pas.

- 5 - Beltrán de la Cueva, majordome du roi de Castille, est le gardien principal.
- 6 - L'identité des autres gardiens n'est pas connue.
- 7 - Les juges ne sont pas connus.
- 8 - Le nombre des combattants n'est pas connu.
- 9 - L'identité des assaillants et leur provenance n'est pas connue.
- 10 - Lance à cheval
- 11 - Six courses doivent être réalisées. Les chevaliers ont à rompre 3 lances pour être récompensés.
- 12 - Pour honorer son majordome qui a tenu le pas, le roi Henri IV de Castille fait ériger un monastère de l'ordre de Saint Jérôme sur le lieu des affrontements qu'il appelle : *Sant Jerónimo del Paso*.

➤ **Passo de Jaén (1461)**

Sources

- *Hechos del Condestable don Miguel Lucas de Iranzo*, Colección de Crónicas Españolas dirigidas por Juan de Mata Carriazo, tomo 3, Madrid, 1940, pp. 58-60.

- 1 - Dimanche 15 et lundi 16 février 1461. Durée : deux journées (3 semaines après le début des fêtes qui célèbrent le mariage du connétable de Castille Miguel Lucas de Iranzo avec Teresa de Solier o de Torres).
- 2 - Jaén, Plaça Mayor del Arraval.
- 3 - Miguel Lucas de Iranzo devient connétable de Castille en 1458 mais il est écarté de la cour d'Henri IV de Castille pour son opposition avec le favori du roi, Juan Pacheco. Ayant reçu les titres lui permettant de gouverner Jaén, Miguel Lucas de Iranzo s'y retire pour diriger la cité. Les fêtes s'y succèdent, comme pour mieux asseoir son autorité dans ce lieu. L'activité guerrière de la chevalerie de Jaén est importante à cette période du fait de la proximité de Grenade et des expéditions nombreuses contre les Maures. Cette activité n'exclue pas pour autant les fêtes qui sont utilisées à des fins de propagande par le connétable. En janvier et février 1461, *juegos de cañas*, corridas, tournois et pas d'armes se succèdent pendant 23 jours.
- 4 - Miguel Lucas de Iranzo est le commanditaire du pas.
- 5 - Fernánd Mexía, parent et serviteur du connétable, est le gardien.
- 6 - Fernánd Mexía semble être le seul à défendre le pas.

- 7 - L'identité des juges n'est pas connue mais Miguel Lucas de Iranzo veille au bon déroulement des joutes.
- 8 - 12 assaillants affrontent le défenseur du pas.
- 9 - L'identité des assaillants n'est pas révélée.
- 10 - Lance à cheval.
- 11 - Des conditions définissent la joute et sont garanties par les juges mais on ne connaît pas leur nature.

➤ **Pas de Lille (1461)**

Sources

- Archives Municipales de Lille, comptes n°16200, fol. 62, 68, 118v, 126.

- 1 - 23 février 1461. Durée des joutes : trois jours.
- 2 - Lille
- 3 - Les relations de la Bourgogne avec la France se détériorent à nouveau à cette période. Le duc de Bourgogne souhaite peut-être rassembler ses chevaliers fidèles. Par ailleurs, Philippe le Bon semble favorable à l'entreprise de croisade lancée par Pie II en 1460 contre les Turcs. Peut-être les joutes sont-elles également l'occasion de mettre en valeur le nouveau palais ducal de Lille construit sur la place Rihour, en phase d'achèvement (construit de 1452 à 1463).
- 4 - Probablement Philippe le Bon est-il à l'origine de ce pas.
- 5 - Antoine, bâtard de Bourgogne, fils de Philippe le Bon et de Jeanne de Presle.
- 6 - Antoine est probablement le seul gardien.
- 7 - Les juges ne sont pas connus.
- 8 - Les assaillants ne sont pas connus.
- 9 - Le nombre d'assaillants n'est pas connu.
- 10 et 11 - ?
- 12 - Très peu d'informations sont fournies au sujet de ce pas d'armes qui ne semble pas avoir eu un fort retentissement puisqu'aucun chroniqueur ne le mentionne. Le texte des archives municipales de Lille précise pourtant que se tint « une feste et joustes que l'en dist ung pas d'armes ».

➤ **Pas du Perron Fée (1463)**Sources

- *Le Pas du Perron Fée*, traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1174-1192.

1 - Du 28 avril au 17 mai 1463. Trois sessions de 4 jours de combat successifs ont lieu.

2 - Bruges, place du marché de Bruges.

3 - Philippe le Bon reçoit sa sœur Agnès de Bourbon. Le temps est à la négociation du mariage du futur Charles le Téméraire (fils de Philippe le Bon) avec Isabelle (fille d'Agnès de Bourbon). Politiquement, la cour de Bourgogne est traversée par des courants instables que l'on peut regrouper en trois catégories : la noblesse bourbonnaise, l'entourage de l'héritier (Charles le Téméraire) et l'ancien groupe gouvernemental (Familles de Croy, Créquy, Clèves et Lalaing). Le pas est tenu par Philippe de Lalaing, frère de Jacques de Lalaing (gardien du Pas de la Fontaine aux Pleurs), sous l'autorité de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

4 - Philippe, duc de Bourgogne, est le commanditaire.

5 - Philippe de Lalaing (frère de Jacques de Lalaing), chambellan du duc de Bourgogne, est le gardien du pas. Il a environ 33 ans à la date de ces combats.

6 - Philippe de Lalaing est le seul gardien.

7 - Les juges du pas sont : Philippe Pot, seigneur de la Roche (promu chevalier de la Toison d'or en 1461), Waleran de Soissons, seigneur de Moreuil (conseiller et chambellan de Philippe le Bon) et Lefèvre de Saint-Rémy, roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or.

8 - Les assaillants sont nombreux puisque Philippe de Lalaing affronte 24 combattants lors de la première session, 20 lors de la deuxième et encore 20 lors de la troisième.

Liste des assaillants : (entre parenthèse le nombre de combats effectués)

Henri de Cicey (2), Philippe de Glymes, seigneur de Grimberghe (2), Philippe, bâtard de Brabant (2), Jean de Luxembourg, Jacques, fils du duc de Bourbon (2), Josse de Lalaing (fils aîné de Simon de Lalaing), Jean d'Arson, Jean de Saint-Marcel, Guiot de Songnies, Charles de Courselles, Antoine de Croy, Philippe de Bourbon (2), Antoine, bâtard de Brabant (2), le comte de Saint-Pol (2), Jacques de Luxembourg (3), Drieu de Humières, Jean de Damas, Charles de Haplincourt, Guillaume de Reichcourt, Jean de Velu, Frédéric de Withem (2), Gilles de Berlaymont, Antoine de Glymes, seigneur de

Walhain, Simon de Lalaing (frère cadet de Josse), Jean de la Verdinghe, Adolphe de Clèves (2), Louis Bournel, André de Mailly, Jean de Rebremettes, Philippe de Bourbon (2), Jacques d'Oursan, Jean de Parthenay, Arnoul de la Hamaide, seigneur de Condé, Franquelance, Guillaume Bournel, Jean de Ligne, Antoine de Ligne, Daniel de Morekerke, Evrard T'Serclaes, Simon de Herbais, Philippe d'Orville, Josse de Wassenaer, le comte de Charolais, Louis de Contay, seigneur de Mourcourt, Jacques de Jeumont, le comte de Brienne, Louis de Chevallart, Rousequin Gamel, Charles de Visan, Jacques de Trazegnies, Guillaume de Stavelot, vicomte de Furnes, Charles de Poitiers, Josse de Bonem.

9 - Les assaillants sont issus pour l'essentiel de hautes lignées de Bourgogne et de Bourbonnais.

Parmi eux des personnages de hauts rangs et des habitués des tournois : Le comte de Charolais, Adolphe de Clèves, le comte de Saint-Pol...

10 - Trois types d'épreuves à cheval sont programmés :

- 1<sup>ère</sup> session : une lance à rompre puis 22 coups d'épée.
- 2<sup>ème</sup> session : neuf courses de lance.
- 3<sup>ème</sup> session : onze courses de lance.

11 - Le règlement est précisément établi mais diffère pour les trois sessions. L'essentiel de ce règlement nous est parvenu par la lettre du pas. Il est très élaboré et complexe.

12 - Une aventure sert la mise en scène du pas. Philippe de Lalaing se retrouve prisonnier d'un nain après avoir traversé une lande. Ce nain est au service d'une dame. Lalaing doit tenir un pas et accomplir de hauts faits chevaleresques pour être libéré de la dame du Perron Fée (Fée = magique).

➤ **Pas de la Dame Inconnue (1463 et 1464)**

Sources

- *La Joute de la Dame Inconnue à Bruxelles*, Compte rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, 1870, pp. 474-482.

1 - Octobre 1463 et avril 1464.

2 - Bruxelles.

3 - La duchesse de Bourbon, sœur du duc de Bourgogne, est de passage à Bruxelles. De mai à septembre 1462, Philippe le Bon tient sa cour à Bruxelles où il reçoit de

nombreux ambassadeurs en provenance d'Aragon, d'Angleterre, d'Italie, de Brandebourg ou de Trébizonde.

Fin novembre 1463, Philippe le Bon convoque ceux qui avaient fait le Vœu du Faisan (engagement pour la croisade). La session de combat de 1463 a donc pu avoir lieu. Par contre, celle d'avril 1464 a certainement été annulée. L'expédition navale pour la croisade (dans laquelle figurent le bâtard de Bourgogne et Pedro Vázquez de Saavedra) est sur le départ à la mi-avril.

4 - Philippe le Bon, duc de Bourgogne, est sollicité par la Dame Inconnue pour soutenir cette entreprise chevaleresque.

5 - Antoine, Bâtard de Bourgogne, Philippe de Crèvecœur, Pedro Vázquez de Saavedra sont les trois chevaliers qui doivent tenir le pas.

6, 7, 8, 9 : on ne sait rien de la réalité des combats et donc de l'identité des éventuels juges, assaillants et du nombre de joutes.

10 - Combats prévus en deux temps :

- Lances de guerre à fers émouls, à cheval, neuf courses à réaliser par combat.

- Lance de jet + épée de guerre et bouclier, à pied.

11 - Les principales règles sont édictées avec l'annonce de la future joute.

12 - En février 1463, la Dame Inconnue fait parvenir une première lettre au duc de Bourgogne pour lui demander d'accepter la requête de trois chevaliers. Un envoyé (demandeur du combat) se rend auprès du duc de Bourgogne et lit cette requête. Le duc l'accepte le 26 février 1463. Les chapitres du pas sont ensuite présentés. Le pas doit commencer le premier octobre 1463 et reprendre en avril 1464 (pour les chevaliers venus de loin). On ne sait pas si les combats ont vraiment eu lieu mais le pas était donc prévu sur deux périodes.

L'identité réelle de la Dame Inconnue reste encore aujourd'hui un mystère même s'il s'agit vraisemblablement d'une dame de l'entourage du duc de Bourgogne.

#### ➤ **Pas de l'Arbre d'Or (1468)**

##### Sources

- Olivier de la MARCHE, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, J.A.C. Buchon, Paris, 1836, pp. 543-569.

- Jean de HAYNIN, *Les mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies. 1465-1477*, première partie, Mons, 1842, pp. 106-132.

## ANNEXE

1 - Juin 1468. Durée : neuf jours, suivi d'une journée de grand tournoi (lance + épée).

2 – Bruges.

3 - Les joutes se tiennent dans le cadre de la célébration du mariage de Charles, duc de Bourgogne avec Marguerite d'York (sœur d'Édouard IV roi d'Angleterre), le 3 juillet 1468.

4 - Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, est le commanditaire du pas.

5 - Le bâtard de Bourgogne est le premier gardien du pas (il est blessé et cède sa place).

6 - Les cinq défenseurs :

Défenseurs du Pas de l'Arbre d'or	Nombre de combats	Total de lances rompues
Antoine, bâtard de Bourgogne	14	141 sur 9 combats comptabilisés
Adolphe de Clèves	2	?
Charles de Visan	2	37
Philippe de Poitiers	7	84 sur 5 combats comptabilisés
Seigneur de Contay	2	(1)
TOTAL	27	262 sur 16 combats comptabilisés

7 - Les juges sont : Philippe Pot (comme au Pas du Perron Fée), Thomas de Loreille, seigneur d'Escoville, Claude de Toulangeon (lieutenant du maréchal de Bourgogne), assistés du roi d'armes de l'ordre de la Jarretière, du roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or et de plusieurs hérauts. Jean de Haynin évoque aussi le bailli de Quem pour assumer cette fonction.

8 - Vingt sept joutes ont lieu. Les assaillants sont 27.

9 - Charles le Téméraire, duc de Bourgogne combat lors de l'affrontement qui clôt le pas (contre Adolphe de Clèves). Adolphe de Clèves, le seigneur de Chasteau-Guion (frère du prince d'Orange et neveu du comte d'Armagnac), le comte d'Escalles et Jean d'Oudeville (frères de la reine d'Angleterre), Charles de Visan et le seigneur de Ternant, figurent également parmi les prestigieux assaillants.

10 - Combat à cheval et à la lance (Tournoi à cinquante qui suit le pas : lance + épée).

11 - Le règlement est établi de manière précise. Un sablier mesure les trente minutes dévolues à chaque combat. Les lances sont systématiquement vérifiées après chaque course. Les 30 minutes sont suivies d'une course de planchon (grosse lance en bois).

12 - Des représentants de toute l'Europe sont présents (Vénitiens, Anglais, Aragonais, Génois, *Espagnarts*, Français et Ostrelins, c'est-à-dire ceux qui viennent de l'est, plus



particulièrement des villes hanséatiques). Le cadre des joutes est fastueux. Olivier de la Marche en a réglé la mise en scène.

➤ **Pas de la Dame Sauvage (1470)**

Sources

- Olivier de la MARCHE, « Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469 », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (B. PROST, dir.), Paris, 1878, pp. 55-95.

- Bibliothèque municipale de Valenciennes, manuscrit 806, fol. 168 r°/176 r.

1 - 14 janvier au 21 janvier 1470. Durée : 8 jours (dont 5 jours de combats).

2 - Gand, Place de la Vieserie.

3 - Le duc et la duchesse de Bourgogne (Marguerite d'York) assistent au pas. De très nombreux chevaliers déjà présents au Pas de l'Arbre d'or participent.

4 - Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, est le commanditaire du pas.

5 - Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, tient le pas.

6 - Claude de Vauldray est le seul gardien du pas (il a participé comme assaillant au Pas de l'Arbre d'Or)

7 - Les juges sont quatre : Philippe Pot (qui officiait déjà aux Pas du Perron Fée et à celui de l'Arbre d'or), Jean de Rubempré, seigneur de Bièvres, le nouveau roi d'armes de la Toison d'or (Gilles Goblet) et Pedro Vásquez de Saavedra.

8 - 19 assaillants sont présents et 19 combats sont effectués.

9 - Antoine de Luxembourg, fils du connétable de France, Pierre de Salins et Antoine Vysie (présents au Pas de l'Arbre d'or), Charles de Visan, Frédéric de Flamessan (écuyer allemand), Philippe de Poitiers (chambellan du duc de Bourgogne), Antoine de Trébizonde, chevalier grec, le Forestier de Bruges...figurent parmi les assaillants.

10 - Lance puis épée, à cheval.

11 - Les chapitres du pas sont précis. Chaque combat est composé d'une course de lance suivie de 17 coups d'épée. Une chute à terre entraîne la fin des combats. Le type de récompense attribuée est prévu. Il faut se présenter 24 heures à l'avance pour être

autorisé à combattre. La lettre des chapitres est datée du 14 décembre 1469 (un mois avant le début des combats)

12 - L'auteur de la relation du pas est particulièrement attentif aux réactions des chevaux. Il souligne également les nombreuses discussions destinées à interpréter le règlement dans les cas litigieux ou non prévus. Les tenues des champions sont minutieusement décrites ainsi que leurs devises.

En ce qui concerne les deux pas d'armes suivants, les seules informations proviennent de l'article d'Henri Courteault, qui a pu mettre au jour une copie du XVII<sup>ème</sup> siècle du manuscrit de *L'histoire de Gaston de Foix*. Dans cette copie apparaissent ces trois événements dont les feuillets font défaut dans le manuscrit original retrouvé.

#### Sources

- Henri COURTEAULT, « Le manuscrit original de l'Histoire de Gaston IV de Foix par Guillaume Leseur, additions et corrections à l'édition de cette chronique », *Annuaire – Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, Tome 43, 2<sup>ème</sup> partie, Paris, 1906, pp. 180-212.

#### ➤ **Le Pas du Géant à la Blanche Dame du Pavillon (1446)**

À Launay (Maine et Loire), résidence du roi René. Il s'agit de courses de lances à cheval.

5 défenseurs : le Roi René, Philippe de Lénoncourt, Ferry de Vaudémont, Jean de Fenestranges et le seigneur de Beauvau.

Parmi les assaillants : le comte d'Eu, le comte de Clermont, Jean de Bourgogne, comte d'Etampes et de Nevers, le comte de Foix, Lautrec, le comte de Tancarville, le comte de Laval, Lohéac, le sénéchal de Provence (Cossa ?), Louis de Bueil, Pierre de Brezé, Poton de Saintrilles, le seigneur de Culant, Robert d'Estouteville, Regnault de la Jumelière....

#### ➤ **Le Pas du Chevalier Aventureux (1447 ou 1448)**

À Bourges, le 1<sup>er</sup> mai 1447 ou 1448. Il s'agit de courses de lances à cheval.

Tenu par le comte de Tancarville (qui se fait passer pour un Allemand).

Assaillants : le comte de Clermont, le comte de Dammartin, le comte de Vaudémont, le comte de Foix, le seigneur de Culant, Lautrec, Pierre de Brezé, Lohéac, le petit Trignac, Regnault de la Jumelière, Tiersant, Blocet...

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PAS D'ARMES**

	Nom	Lieu	durée	Mécène	Gardiens	Assaillants	Juges	Armes et nombre de combats
1428	Passo de la Fuerte Ventura	Valladolid	1 j.	Infant Henri d'Aragon	Infant Henri d'Aragon + 5 défenseurs	Roi de Castille, roi de Navarre, Álvaro de Luna, Ruy Díaz de Mendoça...	D. de Ribera, R. de Perea, P. C. de Huete, J. C. de Toledo	L à.c.
1434	Passo Honroso	Pont de l'Órbigo	4 s.	Jean II roi de Castille, Á. de Luna	Suero de Quiñones + 9 défenseurs	68 (35 à 38 Castillans, 20 Aragonais, des Portugais, 1 All., 1 It., 1 breton).	Pero Barba, Gomez Arias de Quiñones	L à.c. 72
1440	Passo de Valladolid	Valladolid	40 j.	Jean II roi de Castille	Ruy Díaz de Mendoça + 19 déf.			L à.c.
1443	Pas de l'Arbre Charlemagne	Marsennay-la-Côte	28 j.	Philippe le Bon, duc de Bourgogne	Pierre de Beaufremont seigneur de Charny + 12 défenseurs	15 venus de Bourgogne, Castille, Allemagne, Savoie, Gascogne, Piémont	Ph. le Bon, Louis de Bourgogne, le seigneur de Blamont	L à.c., H É à.p. 18
1445	Pas de Nancy	Nancy	1 j.	roi René, Louis de Luxembourg	roi René + 5 défenseurs	12 (dont le roi de France)	Hérauts	L à.c. 12
1445	Pas de Châlons-sur-Marne	Châlons-sur-Marne	1 j.	Charles VII roi de France	Jean de Lorraine, Beauvau, Monsieur de Janly, L'Ardennois			L à.c.
1446	Pas de Chinon	Entre Razilly et Chinon		Charles VII roi de France, roi René	Gaston de Foix, le comte de Tancarville, Guill. de Courselles, Claude de Châteauneuf			L à.c.
1446	Pas du Perron	Saumur	40 j.	roi René	roi René + 25 défenseurs	+ de 26 dont le comte d'Eu, le duc d'Alençon, Jean de Bourbon, Charles de Bourgogne	seigneur de Tucé, seigneur de Martigué, A de la Salle, H. Fresneau	L à.c. 80
1446	Pas du Géant à la Blanche Dame du Pavillon	Launay (Maine et Loire)		roi René, Philippe de Lénoncourt, Ferry de Lorraine, Jean de Fenestranges Beauvau	roi René	Parmi eux : le comte d'Eu, le comte de Clermont, le comte d'Etampes et de Nevers, Gaston de Foix, le sénéchal de Provence, Louis de Bueil, P. de Brezé, P. de Saintrilles		

## ANNEXE

	Nom	Lieu		Mécène	Gardiens	Assaillants	Juges	
1447 ou 1448	Pas du Chevalier Aventureux	Bourges			Le comte de Tancarville	Parmi eux : le comte de Clermont, F. de Lorraine, Gaston de Foix, Lautrec, P. de Brezè, Lohéac...		
1449	Pas de la Belle Pèlerine	Saint-Omer	6 s.	Ph. le Bon	Le bâtard de Saint-Pol seigneur de Haubourdin	Un chevalier allemand et Bernard de Béarn, bâtard de Foix	Philippe le Bon	L É H à.p. L à.c. 2
1449	Pas de la Bergère	Tarascon	1 s.	Roi René	Philippe de Lenoncourt, Ph. de Laigue	18 assaillants dont Jean et Gaspard Cossa, Coaraze, Philibert de la Jaille, Ferry de Lorraine, Fouques d'Agout	roi René, 1 roi d'armes, 1 chevalier	L à.c. 18
1449 à 1450	Pas de la Fontaine aux Pleurs	Chalon-sur-Saône	1 an	Ph. le Bon	Jacques de Lalaing	10 assaillants dont Pierre de Chandio, Girard de Roussillon, Jean de Boniface...	Toison d'or, Charolais	É à.p. L É à.c. 10
1454	Pas du Chevalier au Cygne	Lille	1 j.	Ph. le Bon	Adolphe de Clèves	18 dont le comte de Saint-Pol, le comte de Charolais, Antoine bâtard de Bourgogne, Ph. de Lalaing, G. de Roussillon, P. V. de Saavedra...	Lefèvre de Saint-Rémy (?)	L à.c. + de 18
1455	Pas du Pin aux Pommes d'or	Barcelone	1 ou 2 j.	Gaston IV de Foix	Gaston IV de Foix	42, essentiellement des chevaliers du roi de Navarre. Le comte de Modica, le comte de Cardonne...	Plusieurs juges	L à.c. 42
1458	Pas du Compagnon à la Larme Blanche	Le Quesnoy	8 j.	Ph. le Bon	Guillaume Moulon	25 dont Antoine bâtard de Bourgogne, Adolphe de Clèves, Philippe bâtard de Brabant, le seigneur de Mourecourt...		L à.c. 25
1460	Passo del Pardo	Madrid	1 j.	Henri IV, roi de Castille	Beltrán de la Cueva			L à.c.
1461	Passo de Jaén	Jaén	2 j.	Miguel Lucas de Iranzo	Fernánd Mexía	12 assaillants		L à.c. 12
1461	Pas de Lille	Lille	3 j.	Ph. le Bon	Antoine, bâtard de Bourgogne			
1463	Pas du Perron Fée	Bruges	3 s.	Ph. le Bon	Philippe de Lalaing	+ de 50 assaillants parmi lesquels : le comte de Charolais, le comte de Saint-Pol, Adolphe de Clèves, Josse et Simon de Lalaing, A. de Croy...	Phillipe Pot, W. de Soissons, Toison d'or	L É à.c. 64
1463 et 1464	Pas de la Dame Inconnue	Bruxelles		Ph. le Bon et la Dame Inconnue	Ant. bâtard de Bourgogne, Ph. de Crèvecœur, P. V. de Saavedra			L É à.c.
1468	Pas de l'Arbre d'Or	Bruges	9 j.	Charles le Téméraire duc de Bourgogne	Ant. bâtard de Bourgogne A. de Clèves, Ch. de Visan, Ph. de Poitiers, L. de Contay	27 assaillants parmi lesquels Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, le comte d'Escalles et Jean d'Oudeville (frères de la reine d'Angleterre)...	Th. de Loreille, Ph. Pot, C de Toulangeon, Jarretière, Toison d'or	L à.c. 27
1470	Pas de la Dame Sauvage	Gand	8 j.	Charles le Téméraire duc de Bourgogne	Claude de Vauldray	19 assaillants parmi lesquels Antoine de Luxembourg, Charles de Visan, Frédéric de Flamessan, Antoine de Trébizonde, le Forestier de Bruges...	Ph. Pot, J. Rubempré, Toison d'or, P. V. de Saavedra	L É à.c. 19

s. : semaine j. : jour

L : lance

H : hache

É : épée

à.p. : à pied

à.c. : à cheval

**« Carte d'identité » des emprises d'armes**

17 emprises d'armes ont été recensées entre 1428 et 1470.

Pour chacune d'elle sont précisés l'identité du porteur de l'emprise et de son adversaire, le lieu et la date du combat ainsi que les sources qui l'évoquent.

➤ **Emprise de Luys de Falces portée à Valladolid en 1428.**

Luys de Falces combat contre Gonzalo de Guzmán, seigneur de Torija.

Combat à cheval avec lances et à pied avec dagues.

Sources

- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, p. 447.

- Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, Colección de Crónicas Españolas dirigidas por Juan de Mata Carriazo, Madrid, 1946, pp. 26-27.

➤ **Emprise de Juan de Merlo portée à Arras en 1435.**

Juan de Merlo combat contre le seigneur de Charny.

Combat à cheval avec lances le 11 août. Jet de lances suivi d'un combat à pied avec haches le 12 août.

Sources

- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, p. 513.
- *La chronique d'Enguerran de Monstrelet 1400-1444*, tome 1, L. Douët d'Arcq, Paris, 1857, pp. 138-143.
- Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, J.A.C. Buchon, Paris, 1838, pp. 313-320.
- Bibliothèque Nationale de France, nouvelles acquisitions, manuscrit français 10058.

➤ **Emprise de Gutierre Quijada portée à Saint-Omer en 1435.**

Gutierre Quijada, seigneur de Villagarcia, combat contre le seigneur de Haubourdin. Jet de lance puis combat à la hache, à pied.

Sources

- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, pp. 523-524.
- Archives Départementales du Nord, Lille, B 1966, année 1439, fol. 279 r.

➤ **Emprise du seigneur de Balse portée à Ségovie en 1435.**

Robert, seigneur de Balse (seigneur de Saxe), combat contre *don* Juan de Pimentel, comte de Mayorga. Il est accompagné de 60 chevaliers et joute à cheval et à la lance devant le roi de Castille en août.

Sources

- Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, Colección de Crónicas Españolas dirigidas por Juan de Mata Carriazo, Madrid, 1946, pp.214-215.
- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, p. 525.

➤ **Emprise de Juan de Merlo portée à Bâle en 1435-1436.**

Juan de Merlo combat contre Hans von Ramstein (Henri de Ramestan) vraisemblablement à Schaffhausen, situé à environ cent kilomètres à l'est de Bâle. Ce combat est la réponse à celui qui a eu lieu le 12 décembre 1428 sur la Münsterplatz de Bâle.

Sources

- Louis W. BURGNER, « Les jeux et exercices physiques en Suisse aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles », *Les jeux à la Renaissance*, Paris, 1982, p. 111.
- Werner MEYER, *Turniere im Alten Basel*, Basler Stadtbuch, Basel, 1969, pp. 30-31
- Karl STEHLIN, « Ein spanischer Bericht über ein Turnier in Schaffhausen im Jahr 1436 », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 14, Basel, 1915, p. 155 (joute de 1435 ou 1436) et pp. 169-170 (au sujet de la joute de 1428).

➤ **Emprise de Fernando de Guevara, portée à Vienne en 1436.**

Fernando de Guevara, vassal du roi de Castille, combat contre Georges de Vourapag, de la maison du duc d'Autriche.

Le combat s'effectue à la hache, à pied.

Sources

- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953, p. 529.
- Pero TAFUR, « Andanças e viajes », *Viajes medievales*. Tomo 2, edición y prólogo de Miguel Ángel Pérez Priego, Madrid, 2006, pp. 211-380 : lors de son passage à Vienne, Pero Tafur rencontre « Jorge Voniroc » qui avait fait armes secrètes avec Fernando de Guevara.

➤ **Emprise de John Astley portée à Paris en 1438.**

L'Anglais John Astley combat contre Pierre de Massy en présence de Charles VII, le 29 août.

Le combat s'effectue à la lance et à cheval. Massy est tué d'un coup de lance.

Sources

- British Museum, Londres, *Traité d'armes (XV<sup>ème</sup> s.)*, Lansdown 285, fol 15r.

➤ **Emprise du chevalier Philippe Boyle portée à Londres en 1442.**

Philippe Boyle, chevalier aragonais, combat contre l'Anglais John Astley au mois de janvier.

Boyle est passé en Angleterre parce que personne n'avait relevé son emprise en France.

Astley, vainqueur, est adoubé à l'issue du combat par le roi Henri IV d'Angleterre.

Sources

- Francis Henri CRIPPS-DAY, *The History of the Tournament* (London, 1918), reprint New-York, 1982, pp. LV-LIX (reproduction de la lettre de défi).

- Richard BARBER, Juliet BARKER, *Les tournois*, traduit de l'anglais par Jean-Robert Gérard, (Titre original : *Tournaments*), Woodbridge, 1989, p. 138.

➤ **Emprise de Jean de Boniface portée à Gand en 1445.**

Jean de Boniface combat contre Jacques de Lalaing les 15 et 16 décembre 1445.

Combat à cheval avec lances puis combat à pied avec haches, le lendemain.

Jacques de Lalaing est adoubé par le duc de Bourgogne entre le combat à cheval et le combat à pied.

Sources

- « Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1246-1257.

- Olivier de la MARCHE, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, J.A.C. Buchon, Paris, 1836, pp. 419-422.

- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, tome I, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, p. 81.

- Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, tome 21, 2<sup>nd</sup>e partie, Paris, 1884, pp. 181-189.



➤ **Emprise de Galiot de Baltasin portée à Arras en 1446.**

Galiot de Baltasin, chevalier d'origine castillane, de la maison du duc de Milan, combat contre le seigneur de Ternant.

Le duc de Bourgogne, son fils Charles le Téméraire, Adolphe de Clèves et Olivier de la Marche assistent à l'emprise. Lefèvre de Saint-Rémy, roi d'armes de la Toison d'or est juge du combat.

27 avril : Pous de lance, pous d'épée, puis combat à la hache. 2 mai : courses de chevaux à l'épée.

Sources

- Olivier de la MARCHE, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, J.A.C. Buchon, Paris, pp. 408-414.
- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, tome I, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, pp. 91-95.
- British Museum, Londres, *Correspondance du sénéchal de Hainaut*, Additional Manuscript 21370, fol 29v.

➤ **Emprise du Cœur Volant Vermeil aux Larmes Blanches (1446).**

Pas de localisation exacte. Probablement entre Tours et Bourges (débuterait le 5 septembre 1446, en présence de Charles VII). Combats à cheval avec lances. Peut-être s'agit-il davantage d'un pas d'armes que d'une emprise mais les sources ne permettent pas d'en savoir suffisamment pour le déterminer.

6 défenseurs, chevaliers ou écuyers de la maison de Charles VII : le comte de Dammartin, Lohéac, Brion, Maupas, Tiersant et le petit Trignac.

Les mêmes assaillants que pour le Pas du Géant à la Blanche Dame du Pavillon.

Sources

- Henri COURTEAULT, *Le manuscrit original de l'Histoire de Gaston IV de Foix par Guillaume Leseur, additions et corrections à l'édition de cette chronique*, pp. 202-203.

➤ **Emprise de Jacques de Lalaing portée à Valladolid en 1448.**

Jacques de Lalaing combat contre Diego de Guzmán en présence du roi de Castille et de son connétable Álvaro de Luna.

Combat à la hache (combat à la lance prévu mais non accompli).

Sources

- *Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio, hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, B.A.E. n°68, p. 656.

- « Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1285-1289.

- Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, tome 21, 2<sup>nde</sup> partie, Paris, 1884, pp. 190-195.

➤ **Emprise de Jacques de Lalaing, Simon de Lalaing et Mériadec à Stirling en 1448.**

Jacques de Lalaing, Simon de Lalaing et Mériadec combattent en Écosse, à 3 contre 3. Leurs adversaires sont : le comte de Douglas, James de Douglas et le seigneur de Halkett.

Jets de lance suivis de combats à la hache.

Sources

- Olivier de la MARCHE, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, Paris, 1836, pp. 422-423.

- « Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1304-1312.

- Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, tome I, éd. du Fresne de Beaucourt, Paris, 1863, pp. 148-153.

- Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, tome 21, 2<sup>nde</sup> partie, Paris, 1884, pp. 196-203.

➤ **Emprise de Jacques de Lalaing portée en Angleterre en 1448.**

Jacques de Lalaing combat contre Thomas Keith à Bruges en décembre 1448.

D'abord portée en Angleterre, l'emprise ne trouve pas preneur. C'est Keith qui traverse la Manche pour rejoindre Lalaing et l'affronter à Bruges.

Combat à la hache.

Sources

- « Le livre des faits du bon chevalier Messire Jacques de Lalaing », traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 1313-1317.
- Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, tome 21, 2<sup>nde</sup> partie, Paris, 1884, pp. 204-206.

➤ **Emprise d'Henri de Sasse portée à Valenciennes en 1458.**

Henri de Sasse combat contre Jean de Rebremettes à Valenciennes, devant le duc de Bourgogne.

Jet de lance à pied puis combat à la hache.

Sources

- Georges CHASTELLAIN, « Joutes, fêtes et entreprises d'armes », *Splendeurs de la cour de Bourgogne, récits et Chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Paris, 1995, pp. 868-876.
- Georges CHASTELLAIN, *Chroniques, Les fragments du livre IV révélés par l'Additional manuscript 54156 de la British Library (1456-1457 et 1458-1461)*, Genève, 1991, pp. 133-139 et pp. 159-170.

➤ **Emprise de Jean de Chassa portée à Londres en 1466.**

Jean de Chassa combat contre Louis de Bretelles, écuyer gascon, serviteur du roi d'Angleterre à Smithfield.

Sources

- British Museum, Londres, *Traité d'armes (XV<sup>ème</sup> s.)*, Lansdown 285, fol. 23v°.

➤ **Emprise du bâtard de Bourgogne portée à Londres en 1467.**

Le bâtard de Bourgogne combat contre le comte d'Escalles devant le roi d'Angleterre à Smithfield.

Combat à la lance, à la hache et à la dague.

Sources

- Olivier de la MARCHE, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, J.A.C. Buchon, Paris, 1836, pp. 522-525.

- Jean de HAYNIN, *Les mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies. 1465-1477*, première partie, Mons, 1842, pp. 77-78.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EMPRISES D'ARMES**

Année	Lieu	Lanceur du défi	Adversaire	Armes
1428	Valladolid	Luys de Falces	Gonzalo de Gúzman	Lance à cheval, dague à pied
1435	Arras	Juan de Merlo	Le seigneur de Charny	Lance à cheval, jet de lance et hache à pied
1435	Saint-Omer	Gutierre Quijada	Le seigneur de Haubourdin	Jet de lance et hache à pied
1435	Ségovie	Robert, seigneur de Saxe	<i>Don</i> Juan de Pimentel	Lance à cheval
1435 ou 1436	Bâle	Juan de Merlo	Hans von Ramstein	Lance à cheval
1436	Vienne	Fernando de Guevara	Georges de Vourapag	Hache à pied
1438	Paris	John Astley	Pierre de Massy	Lance à cheval
1442	Londres	Philippe Boyle	John Astley	Lance à cheval
1445	Gand	Jean de Boniface	Jacques de Lalaing	Lance à cheval, hache à pied
1446	Arras	Galiot de Baltasin	Le seigneur de Ternant	Lance à cheval, lance, épée et hache à pied
1446	Entre Tours et Bourges	Lohéac, Brion, Maupas, Tiersant, le comte de Dammartin, le petit Trignac	6 assaillants	Lance à cheval
1448	Valladolid	Jacques de Lalaing	Diego de Gúzman	Hache à pied
1448	Stirling	Jacques de Lalaing, Simon de Lalaing, Mériadec	Le comte de Douglas, James Douglas, le seigneur de Halkett	Jet de lance, hache à pied
1448	Bruges	Jacques de Lalaing	Thomas Keith	Hache à pied
1458	Valenciennes	Henri de Sasse	Jean de Rebremettes	Jet de lance, hache à pied
1466	Londres	Jean de Chassa	Louis de Bretelles	
1467	Londres	Le bâtard de Bourgogne	Le comte d'Escalles	Lance, hache et dague

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### I. SOURCES

#### A ) SOURCES INÉDITES

##### FRANCE

Archives Départementales de la Côte d'or, Dijon, *Recettes générales de Bourgogne*, B 1713, année 1449.

Archives Départementales de la Somme, Amiens, BB VI.

Archives Départementales du Nord, Lille, B 1966, année 1439.

Archives Départementales du Nord, Lille, *Recette générale des finances, Chambre des comptes*, B 1945 (1431).

Archives Municipales de Saint-Omer, *Compte des argentiers*, année 1434.

Archives Municipales de Saint-Omer, *Compte des argentiers*, années 1448-1449.

Archives Municipales de Saint-Omer, *Registre des délibérations du Magistrat*, années 1448-1472.

Archives Municipales d'Arras, BB VII.

Bibliothèque municipale de Valenciennes, ms. 806.

Bibliothèque Nationale de France, Paris :

- Lancelot du Lac, Tristan de Léonois, Romans de la Table ronde, ms. fr. 112.
- SICILLE, *Traité du noble office d'armes*, Ms. français 387.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Ms. fr. 1983, fol. 82r-83v (emprise de la Belle morienne).
- Ms. fr. 5241, fol. 80r/81v (emprise de la Belle morienne).
- *Le Jeu de la Hache*, ms. français 1996.
- Martial d'AUVERGNE, *Les Vigiles de la mort de Charles VII*, ms. fr. 5054.
- Ms. fr. 5233 et 10469.
- Ms. fr. 16830 (Contient une image du Pas de la Fontaine aux Pleurs).
- Nouvelles acquisitions, ms. fr. 10058.

MONTJOIE, *Le Pas des armes de larc triumphal ou tout honneur est enclos tenu a l'entree de la Royne à Paris en la rue Saint-Anthoine près les tournelles par puissant seigneur monseigneur le duc de Valloys et de Bretagne ou tous nobles hommes doivent prendre leur adresse pour acquerir loz honneur et gloire militaire*, Redige et mis par escript par Montioye roy d'armes selon les compaignees et iournees ainsi comme le tout a este faict, Nouuellement imprime à Paris, Publication sans lieu ni date.

### ESPAGNE

Biblioteca Nacional de España, Madrid :

- CASTILLA, *Armas de los reinos de Europa, España y linajes españoles*, ms. 3518.
- Pedro GRACIA DEI, *Linajes y armas...*, ms. 3322.

Real Bibioteca de El Escorial, CASTILLA (?), *Libro de los linajes*, Ms. Cast.1.II.17.

### ANGLETERRE

British Museum, Londres :

- *Correspondance du sénéchal de Hainaut (XV<sup>e</sup> s.)*, Additional manuscript 21370.
- *Traité d'armes (XV<sup>e</sup> s.)*, Lansdown 285.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### ÉTATS-UNIS

Hispanic Society of America, New York :

- Pedro GRACIA DEI, *Genealogía y blasón de los reyes de Castilla*, Ms. B2423.
- Pedro GRACIA DEI, *Del Blason general de todas las insignias del universo. Dedicado al serenissimo príncipe alto y muy poderoso rey de portogal. Hecho en la universidad de Salamanca por un gallego hijo del dicho estudio renombre Graçia dey*, Ms. B2423.

### RUSSIE

Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg :

- *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, ms. Français F. XIV, n°4.

### BELGIQUE

Archives générales du royaume de Belgique, Bruxelles, Registre 132.



B ) SOURCES ÉDITÉES ET RECUEIL DE DOCUMENTS

*Alixandre l'Orphelin*, Cedric Edward Pickford, Manchester U.P., Manchester, 1951.

ALFONSO X EL SABIO, *General Estoria*, Primera parte, (Pedro SÁNCHEZ-PRIETO BORJA, dir.), Fundación José Antonio de Castro, Madrid, 2001.

ALFONSO X EL SABIO, *General estoria*, Segunda parte, 2 vol. (Antonio G. SOLALINDE, Lloyd A. KASTEN, Victor R. B. OELSCHLÄGER, dir.), Instituto Miguel de Cervantes, C.S.I.C., Madrid, 1961-1967.

ALFONSO X EL SABIO, *Las siete partidas*, (F.L. ESTRADA, M.T.L. GARCIA-BERDOY, dir.), Castalia, Madrid, 1992.

ALPHONSE XI, « Ordenamiento de la Banda », *La caballería castellana en la baja edad media. Textos y Contextos*, (Carlos HEUSCH, dir.), Publications de l'université Paul Valéry, Montpellier III, Montpellier, 2000.

Jean d'ARRAS, *Le roman de Mélusine ou l'histoire des Lusignan*, mis en français moderne par Michèle PERRET, Paris, Stock, 1991.

« L'âtre périlleux (Le Cimetière du Grand Péril). D'une aventure de Gauvain, le Bon Chevalier », traduction en français moderne de Marie-Louise Ollier, *La légende arthurienne, le Graal et la Table ronde* (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1989, pp. 605-708.

Martial d'AUVERGNE, *S'ensuivent les Vigilles de la mort du feu roy Charles septiesme, à neuf pseaulmes et neuf leçons*, publié par Jacques du Pré, Paris, 1493.

Lope de BARRIENTOS, *La Refundición de la Crónica del Halconero*, Colección de Crónicas Españolas dirigidas por Juan de Mata Carriazo, tomo 9, Espasa-Calpe, Madrid, 1946.

Thomas BASIN, *Histoire de Charles VII*. Tomes 1 et 2, éditée et traduite par Charles Samaran, Les Belles Lettres, Paris, 1933 et 1944.

Louis de BEAUVAU, *Le pas d'armes de la bergère maintenu au tournoi de Tarascon, avec un précis de la chevalerie et des tournois*, édité par G.A. Crappelet, Paris, seconde édition de 1835, conforme à celle de 1828.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Jean de BELESTA, *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut*, publié par Philippe Tamizey de Larroque, Société historique de Gascogne, Auch, 1883.

Martin du BELLAY, « Les mémoires de messire Martin Du Bellay contenant plusieurs choses advenues au royaume de France, depuis l'an 1513, jusques au trespas du roy François I<sup>er</sup> », *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, tome 5, éd. Joseph-François Michaud et Jean-Joseph-François Poujoulat, Paris, 1838, pp. 97-568.

Gilles le BOUVIER, dit le Héraut Berry, *Armorial de France, Angleterre, Écosse Allemagne, Italie et autres puissances*, publié par Vallet de Viriville, Bachelin-Deflorenne, Paris, 1866.

Gilles le BOUVIER, dit le Héraut Berry, *Les chroniques du roi Charles VII*, publiées par Henri Courteault et Léonce Celier, Librairie Klincksieck, S.H.F., Paris, 1979.

Pierre de BOURDEILLE, abbé et seigneur de BRANTÔME, *Oeuvres complètes*, introduction et notes par M. Prosper Mérimée et M. Louis Lacour, 13 tomes, Jammet, Paris, 1858, réédition Kraus Reprint, Neudeln, Liechtenstein, 1977.

Jacques BRETTEL, *Le Tournoi de Chauvency*, éd. Maurice Delbouille, Liège-Paris, 1932.

Bertrandon de la BROQUIÈRE, *Le voyage d'outremer de Bertrandon de La Broquière, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, publié et annoté par Charles Schefer, Leroux, Paris, 1892.

Jean de BUEIL, *Le jouvencel*, 2 volumes, introduction biographique et littéraire par Camille Favre, Texte établi et annoté par Léon Lecestre, Laurens, Paris, 1887-1889.

Jerónimo CABANILLAS, « Relación muy verdadera de las grandes fiestas que la serenísima Reina doña María ha hecho al Príncipe nuestro señor en Flandes, en un lugar que se dice Vince, desde 22 de agosto hasta el postrero día del mes », *Relaciones de los reinados de Carlos V y Felipe II*, (Amalio HUARTE, dir.), 2 vol., Sociedad de Bibliófilos Españoles, Madrid, 1941-1950, II, pp. 199-221.

*Calendar of Patent Rolls, Henry III-Richard III (1216-1485)*, prepared under the superintendence of the Deputy Keeper of the Records, 52 volumes, Public Record Office, London, 1893-1916.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Juan Cristoval CALVETE DE ESTRELLA, *El felicísimo viaje del muy alto y muy poderoso príncipe don Felipe*; Prólogo por Miguel Artigas, Aldus impr., 2 vol., Madrid, 1930.

Pedro CARILLO DE HUETE, *Crónica del Halconero de Juan II*, Colección de Crónicas Españolas dirigidas por Juan de Mata Carriazo, tomo 8, Espasa-Calpe, Madrid, 1946.

Alonso de CARTAGENA, *Doctrinal de los caballeros*, éd. José Maria Vina Liste, *Servicio de Publications e Intercambio Científicos*, Universidad de Santiago de Compostela, Santiago de Compostela, 1995.

Galteri de CASTELLIONE (Gauthier de Châtillon), *Alexandreis*, In aedibus Antenoreis, Padoue, 1978.

CASTIGIONE, *Il cortegiano*, Cian, Florence, 1894.

Miguel de CERVANTES, *Don Quijote de la Mancha*, ed. y notas de Martín de Riquer, editorial Juventud, Decimoquinta edición, Barcelona, 2000.

Hernán CHACÓN, *Tractado de la cauallería de la gineta*, ed. Noel Fallows, University of Exeter Press, Exeter, 1999.

*La chanson de Roland*, texte établi d'après le manuscrit d'Oxford, traduction, notes et commentaires par Gérard Moignet, 2<sup>ème</sup> édition revue et corrigée, Bordas, Paris, 1989.

« Charlemagne », *Les grandes chroniques de France*, volume 3, publiées pour la Société de l'histoire de France par Jules Viard, Champion, Paris, 1923.

Jean CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, notes, notices et éclaircissements par Vallet de Viriville, 3 volumes, Jannet, Paris, 1858.

Georges CHASTELLAIN, « Choix de textes en prose, écrits par Georges Chastellain au XV<sup>ème</sup> siècle », traduits du moyen français, présentés et annotés par Claude Thiry, *Splendeurs de la cour de Bourgogne, récits et Chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER dir.) Laffont, Bouquins, Paris, 1995, pp. 737-961.

Georges CHASTELLAIN, *Chroniques, Les fragments du livre IV révélés par l'Additional manuscript 54156 de la British Library (1456-1457 et 1458-1461)*, publiés par Jean-Claude Delclos, Droz, Genève, 1991.

Georges CHASTELLAIN, *Oeuvres de Georges Chastellain*, Kervyn de Lettenhove, 8 tomes en 4 volumes, Slatkine Reprints, Genève, 1971.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges CHASTELLAIN, « Le pas de la mort », *Oeuvres de Georges Chastellain*, Kervyn de Lettenhove, Tome VI, Volume 3, Slatkine Reprints, Genève, 1971, pp. 49-65.

Georges CHASTELLAIN, « Chronique », *Oeuvres de Georges Chastellain*, Kervyn de Lettenhove, tomes 1 à 5 des volumes 1 à 3, Slatkine Reprints, Genève, 1971.

Geoffrey CHAUCER, « The Canterbury Tales », *The works of Geoffrey Chaucer*, ed. F. N. ROBINSON, Oxford University Press, 2<sup>nd</sup> ed. London, 1968, pp. 1-265.

« Le chevalier au papegau », traduit et présenté par Danielle Régnier-Bohler, *La légende arthurienne, le Graal et la Table ronde*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1989, pp. 1081-1162.

*Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>ème</sup> siècle, notices bibliographiques*, (Raphaël de SMEDT, dir.), préf. d'Otto de Habsbourg, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2000.

*Chronique de Savoye, reveue et augmentée par M. Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu*, Ian de Tournes, imprimeur du roi, Lyon, 1561.

*La chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin*, publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, éd. R. Chalon, Mons, 1837.

*Chronique du Mont-Saint-Michel*, 2 tomes, Siméon Luce, Firmin Didot, Paris, 1879-1883.

*Les chroniques de la ville de Metz*, publié par J. F. Huguenin, éd. Samuel Lamort, Metz, 1838.

*Chroniques du religieux de Saint Denys contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, éd. M. L. Bellaguet, tome 2, Paris, 1839.

*Chroniques romanes des comtes de Foix*, (1<sup>ère</sup> éd. F. Pasquier et H. Courteault, 1895), éd. Lacour, Nîmes, 1999.

Anne COMMENE, *Alexiade*, édition et traduction Bertrand Leib, 3 vol., Paris, 1945-1967.

« Coplas de la panadera », *Poesía de protesta en la Edad Media castellana : historia y antología* (Julio RODRÍGUEZ PUÉRTOLAS, dir.), Gredos, Madrid, 1968.

Pedro de CORRAL, *Crónica del rey Don Rodrigo, postrimero rey de los godos (Crónica Sarracina)*, 2 vol., ed. J. D. Fogelquist, Clásicos Castalia, Madrid, 2001.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Henri COURTEAULT, « Le manuscrit original de l'histoire de Gaston IV de Foix par Guillaume Leseur, additions et corrections à l'édition de cette chronique », *Annuaire – Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, Tome 43, 2<sup>ème</sup> partie, Paris, 1906, pp. 180-212.

Guillaume COUSINOT, *Chronique de la Pucelle*, réimpression de l'édition de Vallet de Viriville (Adolphe Delahays libraire-éditeur, Paris 1859), Paradigme, Caen, 1992.

*Crónica de don Álvaro de Luna Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, Colección de Crónicas Españolas dirigidas por Juan de Mata, tomo 2, Espasa-Calpe, Madrid, 1940.

*Crónica del rey Guillermo de Inglaterra*, éd. Nieves Baranda, Vervuert-Iberoamericana, Frankfurt-Madrid, 1997.

*Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. I, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°66, Madrid, 1953.

*Crónicas de los reyes de Castilla desde Alfonso el Sabio hasta los católicos don Fernando y doña Isabel*, t. II, ed. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, n°68, Madrid, 1953.

*Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre Sainte XII<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècle*, Danielle RÉGNIER-BOHLER, (dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1997.

*Curial e Guelfe*, introduction d'Antoni Ferrando, traduit de la langue catalane par Jean-Marie Barberá, Anacharsis, Toulouse, 2007.

CUVELIER, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, publiée par Jean Claude Faucon, Éditions Universitaires du Sud, Toulouse, 1990.

Alighieri DANTE, *Commedia, Inferno, canto XXII*, Garzanti, Milano, 1987.

Eustache DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, 11 volumes, Firmin-Didot, Paris, 1878.

Gutierre DÍAZ DE GAMEZ, *Le Victorial. Chronique de don Pero Niño, comte de Buelna (1378-1453)*, traduit par Jean Gautier Dalché, Brepols, Turnhout, 2001.

*Dictionnaire du Moyen Âge*, (Claude GAUVARD, Alain de LIBERA, Michel ZINK, dir.), P.U.F., Paris, 2002.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges DUBY, *Guillaume le Maréchal ou Le meilleur chevalier du monde*, Fayard (Folio-histoire), Paris, 1984.

Dom EDUARTE DE PORTUGAL, *Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela que fez El-Rey Dom Eduarte de Portugal e do Algarve e Senhor de Ceuta*, edição crítica Joseph M. Piel, Livraria Bertrand, Lisboa, 1944.

Diego ENRIQUEZ DEL CASTILLO, *Crónica del Rey don Enrique el Cuarto*, Biblioteca de Autores Españoles, n°70, t. III., ed. Cayetano Rosell, Madrid, 1953.

Wolfram von ESCHENBACH, *Parzival*, trad. Danielle Buschinger, Jean-Marie Pastré et Wolfgang Spiewok, 10/18, Paris, 1989.

Mathieu d'ESCOUCHY, *Chronique*, éd. du Fresne de Beaucourt, 3 volumes, S.H.F., Paris, 1863-1864.

Arnaud ESQUERRIER, « Chronique romane d'Arnaud Esquerrier », *Chroniques romanes des comtes de Foix*, (1<sup>ère</sup> éd. F. Pasquier et H. Courteault, 1895), éd. Lacour, Nîmes, 1999, pp. 1-90.

Antonio de FERRARIIS, dit GALATEO, *De educatione*, Peeters Press, Bruxelles, 1993.

Marie de FRANCE, *Les lais de Marie de France*, traduit en français moderne par Pierre Jonin, Traductions des classiques français du Moyen-âge, n°13, Honoré Champion, Paris, 2003.

Jean FROISSART, *Chroniques*, Siméon Luce et Gaston Raynaud, tomes I-XV, publiés par Veuve J. Renouard, puis H. Laurens, puis H. Champion, puis C. Klincksieck, Paris, 1869-1975.

*La geste du roi Arthur selon le roman de Brut de Wace et l'Historia Regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth*, présentation, édition et traduction par Emmanuèle Baumgartner et Ian Short, 10/18, Paris, 1993.

*Gilles de Chin, poème de Gautier de Tournay, trouvère du XIV<sup>ème</sup> siècle*, éd. F. de Reiffenberg, Hayez, Monuments pour servir à l'histoire de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, n°7, Bruxelles, 1847.

Ruy GONZÁLEZ DE CLAVIJO, *Embajada a Tamorlán*, ed. Francisco López Estrada, Clásicos Castalia, Madrid, 1999.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Pedro GRACIA DEI, *Blason general y nobleza del universo*, Bartolome de Lila, Coria, 1489, ed. fac-simil por Pascual de Gayangos, Madrid, 1882.

*La gran conquista de Ultramar*, ed. Pascual de Gayangos, Biblioteca de Autores Españoles, n°44, Madrid, 1926.

Guillaume GRUEL, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne*, publié par Achille le Vasseur, S.H.F., Paris, 1890.

Jean de HAYNIN, *Les mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies. 1465-1477*, 2 tomes, ed. R. Chalon, Mons, 1842.

*Hechos del Condestable don Miguel Lucas de Iranzo*, Colección de Crónicas Españolas dirigidas por Juan de Mata Carriazo, tomo 3, Espasa-Calpe, Madrid, 1940.

*Histoire des seigneurs de Gavre*, publié par René Stuip, Honoré Champion, Paris, 1993.

*Historia del noble cavallero Paris e de la muy hermosa donzella Viana*, éd. Álvaro Galmés de Fuentes, Gredos, Madrid, 1970.

*La historia de los nobles cavalleros Oliveros de Castilla y Artus d'Algarve : from romance to chapbook, the making of a tradition*, ed. by Ivy A. Corfis, Hispanic Seminary of Medieval Studies, Madison (Wisconsin), 1997.

*Historiens et chroniqueurs du Moyen Âge*. Robert de Clari. Villehardouin. Joinville. Froissart. Comynnes, éd. établie par Albert Pauphilet, revue et augmentée par Edmond Pognon, Bibliothèque de la Pléiade, n°48, Paris, 1952.

*Jeux et sapience du Moyen-Age* (Le Jeu d'Adam. Le Jeu de Saint Nicolas, de Jean Bodel. Courtois d'Arras. Le Miracle de Théophile, de Rutebeuf. Le Jeu de Robin et Marion, d'Adam le Bossu. Le Dit de l'Herberie, de Rutebeuf. La Passion du Palatinus. Maistre Pierre Pathelin. La Farce du povre Jouhan. Le Saint voyage de Jherusalem, d'Ogier d'Anglure. Ysopet et Avionnet. Le Livre du roy Modus et de la royne Ratio, d'Henri de Ferrières. Le Livre du trésor, de Brunetto Latini. Le Quadrilogue invectif, d'Alain Chartier), édition d'Albert Pauphilet, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, n° 61, Paris, 1951.

*Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449)*, éd. Alexandre Tuetey, Honoré Champion, Paris, 1881.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

*La Joute de la Dame Inconnue à Bruxelles*, Compte rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire par M. le baron Kervyn de Lettenhove, tome 11, 3<sup>ème</sup> série, Bruxelles, 1870, pp. 474-482.

Don JUAN MANUEL, *El conde Lucanor*, ed. Cátedra (20<sup>ème</sup> éd.), Madrid, 1999.

Don JUAN MANUEL, *Obras completas*, 2 vol., ed. José Manuel Blecua, Gredos, Madrid, 1981.

JUVENAL, *Satires*, texte, traduction et commentaire de P. de Labriolle et F. Villeneuve, C.U.F., Les Belles-Lettres, Paris, 1996.

« Lais inédits de Tyolet, de Guingamor, de Doon, du Lecheor et de Tydorel », édité par Gaston Paris, *Romania*, 8, 1879, p. 29-72.

*Lancelot, roman en prose du XIII<sup>ème</sup> siècle*, éd. Alexandre Michat, 9 volumes, Droz, Genève, 1978-1983.

Henri de LAON, « Le Dit des hérauts », *Romania*, n°43, 1914.

*La légende arthurienne, le Graal et la Table ronde*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1989.

Guillaume LESEUR, « Histoire de Gaston IV de Foix », *Chroniques françaises inédites du XV<sup>ème</sup> siècle*, Tomes 1et 2, publié par Henri Courteault, S.H.F., Paris, 1893.

Fiore dei LIBERI, « Flos Duellatorum », *Manuale di arte del combattimento del XV secolo*, ed. Marco Rubboli et Luca Cesari, Il Cerchio, Rimini, 2002.

« El libro de Alixandre », *Poetas castellanos anteriores al siglo XV*, éd. José Pedro Pidal, Florencio Janer, Biblioteca de Autores Españoles, n°57, Madrid, 1952, pp. 147-224.

*Libro del caballero Zifar*, ed. J. Gonzalez Muela, Clásicos Castalia, Madrid, 1982.

Ulrich von LIECHTENSTEIN, *Frauendienst*, Franz Viktor Spechtler, Göppingen, 1987.

« Le livre des faits du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Genes », 1<sup>ère</sup> partie, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome VI, éd. par M. Petitot, Librairie Foucault, Paris, 1825, pp. 375-524.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

« Le livre des faicts du bon messire Jean Le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Genes », 2, 3 et 4<sup>ème</sup> parties, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Tome VII, éd. par M. Petitot, Librairie Foucault, Paris, 1825, pp. 1-234.

*Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing*, traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1995, pp. 1205-1409.

« Le livre du seigneur de l'Isle-Adam pour gaige de bataille », *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois*, (Bernard PROST, dir.), Barraud, Paris, 1878.

Guillaume de LORRIS et Jean de MEUN, *Le roman de la rose*, traduction, présentation et notes d'Armand Strubel, Le livre de Poche, Lettres Gothiques, Paris, 1992.

LE LOYAL SERVITEUR (Jacques de Mailles), *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, Collection « Livre de toujours », Les Libraires Associés, Paris-Lyon-Saverne, 1960.

Vasque de LUCÈNE, « Faits du Grand Alexandre », traduit du moyen français et présenté par Olivier Collet, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1995, pp. 565-627.

Ramon LULL, *Libro de la orden de caballeria*, trad. Luis Alberto Cuenca, Alianza, Libro de bolsillo, Madrid, 1992.

Ramon LLULL, *Llibre de l'orde de cavalleria*, Editorial Barcino, Barcelona, 1988.

Guillaume de MACHAUT, *La fontaine amoureuse*, texte traduit et présenté par Jacqueline Cerquiglini-Toulet, éditions Stock, Paris, 1993.

Guillaume de MACHAUT, *La prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan*, publié par L. de Mas Latrie, Publications de la Société de l'Orient latin, Genève, 1877.

Robert MACQUEREAU, *Chroniques de la maison de Bourgogne*, Desprez (1<sup>ère</sup> éd. XVI<sup>ème</sup> siècle), Paris, 1838.

William of MALMESBURY, *Gesta Regum Anglorum*, edited and translated by Roger A. B. Mynors, Rodney M. Thomson, Michael Winterbottom, two volumes, Clarendon Press (Oxford Medieval Texts), Oxford, 1998-1999.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Olivier de la MARCHE, « Espître pour tenir et célébrer la noble veste du Thoison d'Or », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, (B. PROST, dir.), Barraud, Paris, 1878, pp. 97-133.

Olivier de la MARCHE, « Mémoires », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, J.A.C. Buchon, Panthéon littéraire, Paris, 1836.

Olivier de la MARCHE, « Le livre de l'advis de gaige de bataille », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, (Bernard PROST dir.), Barraud, Paris, 1878, pp. 1-54.

Olivier de la MARCHE, « Traictié d'un tournoi tenu à Gand par Claude de Vauldray, seigneur de l'Aigle, l'an 1469 », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, (B. PROST, dir.), Barraud, Paris, 1878, pp. 55-95.

Robert de la MARK, seigneur de Fleurange, « Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et François I<sup>er</sup>, en France, Italie, Allemagne et les Pays-Bas, depuis l'an 1499 jusques en l'an 1521 », *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, tome 5, éd. Joseph-François Michaud et Jean-Joseph-François Poujoulat, Paris, 1838, pp. 5-81.

Alfonso MARTÍNEZ DE TOLEDO, *Arcipreste de Talavera o Corbacho*, Cátedra, quinta edición, Madrid, 1998.

Joan MARTORELL, Martí Joan GALBA, *Tirant lo Blanc*, introducció, notes i glossari de J. M. Capdevila i de Balanzó, Barcino, segunda éd., Els nostres clàssics, Barcelona, 1926.

Joan MARTORELL, *Tirant le Blanc*, traduit du catalan par Jean-Marie Barberà, préface de Mario Vargas Llosa, Anacharsis, Toulouse, 2003.

« Mémoires de l'histoire de Lyon, 1573 ». *Chronique de savoye, reveue et augmentée par M. Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu*, Ian de Tournes, imprimeur du roi, Lyon, 1561.

Juan de MENA, *Laberinto de Fortuna*, ed. Miguel Ángel Pérez Priego, Espasa-Calpe, Madrid, 1989.

Jean MOLINET, *Chroniques de Jean Molinet*, 3 tomes, publiés par Georges Doutrepont et Omer Jodogne, Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Collection des anciens auteurs belges, Bruxelles, 1935-1937.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Geoffroy de MONMOUTH, *Histoire des rois de Bretagne (Historia Regum Britanniae)*, traduit et commenté par Laurence Mathey-Maille, Paris, 1992.

Enguerran de MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet 1400-1444*, L. Douët d'Arcq, 6 volumes, S.H.F., Paris, 1857-1862.

Garci-Ordoñez de MONTALVO, « Amadís de Gaula », *Libros de caballerias*, ed. por don Pascual de Gayangos, Biblioteca de Autores Españoles, n°40, Madrid, 1963.

Ramon MUNTANER, *Crónica*, Col·lecció Popular Barcino, 9 vol., Barcelona, 1927-1952.

*Oeuvres complètes du Roi René* (Biographie de René d'Anjou – Institution militaire de l'ordre du Croissant – Etude historique sur la chevalerie – Traictié de la forme et devis d'ung tournoy – Le Pas de la Bergière – Regnault et Jehanneton ou les amours du bergier et de la bergeronne), biographie et notices de M. le comte de Quatrebarbes, 2 volumes, Angers, 1845.

*Oeuvres de Ghillebert de Lannoy*, éd. Charles Potvin, Louvain, 1878.

Le héraut ORLÉANS, *Le Pas des armes de Sandricourt, relation d'un tournoi donné en 1493 au château de ce nom*, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal par A. Vayssièrre, édité par Léon Willein, Paris, 1874.

Mathieu PARIS, *Chronica Majora*, éd. H.R. Luard, Londres, 1872-1883.

*Le Pas du Perron Fée*, traduit du moyen français et présenté par Colette Beaune, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1995, pp. 1174-1192.

*The Paston letters*, New complete library edition, edited with notes and introduction by James Gairdner, IV volumes, London, 1904.

Fernán PÉREZ DE GUZMÁN, *Generaciones, semblanzas é obras de los excelentes reyes de España don Enrique el Tercero é don Juan el segundo, é de los venerables perlados y notables caballeros que en los tempos destos reyes fueron*, ed. por D. Cayetano Rosell, Biblioteca de Autores Español, n°68, tome II, Madrid, 1953, pp. 697-719.

Christine de PISAN, « Le Dit de la Pastoure », « Le dit de la Rose », *Oeuvres poétiques de Christine de Pisan*, Firmin Didot, Paris, 1891.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

*La Poncella de Francia*, éd. Victoria Campo et Víctor Infantes, Vervuert-Iberoamericana, Frankfurt-Madrid, 1997.

« Ponthus et Sidoine », traduit du moyen français, présenté et annoté par Marie-Claude de Crécy, *Récits d'amour et de chevalerie XII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 2000, pp. 877-984.

*Poridat de las Poridades*, ed. Lloyd A. Kasten, Seminario de estudios medievales españoles de la universidad de Wisconsin, Madrid, 1957.

« Prologo del Libro de los juegos », *Crestomatía del español medieval*, I, (Ramón MENÉNDEZ PIDAL, dir.), ed. Gredos, Madrid, 1965.

*Prosistas castellanos del siglo XV*, ed. Mario Penna, Biblioteca de Autores Españoles, n°116, Madrid, 1959.

Fernando de PULGAR, *Los claros varones de España*, Colección Austral, Espasa-Calpe, Buenos Aires, 1948.

*La quête du Saint-Graal*, traduit en français moderne par Emmanuèle Baumgartner, Champion, Collection Traductions des classiques du Moyen-âge (30), Paris, 2005.

« Relation du pas d'armes que messire Claude de Salins soutint en son château de Vincelles, le 6 mars 1512 », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, (Bernard PROST, dir.), Barraud, Paris, 1878, pp. 223-233.

« Relation du Tournoi de Nozeroy », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, (Bernard PROST, dir.), Barraud, Paris, 1878, pp. 236-259.

Jean RENART, *Guillaume de Dole ou le roman de la rose*, traduit en français moderne par Jean Dufournet, Jacques Kooijman, René Menage, Christine Tronc, Honoré Champion, Paris, 1988.

RENÉ d'ANJOU, *Le cœur d'amour épris*, commentaires de M.T. Gousset, D. Poirion, F. Unterkircher, éd. Lebaud, Paris, 1990.

Pero RODRÍGUEZ DE LENA, *Libro del Passo Honroso defendido por el excelente caballero Suero de Quiñones*, copilado de un libro antiguo de mano por Juan de PINEDA, segunda edición, indices por Fernando Arroyo Ilera, Textos medievales, n°38, Valencia, 1970.

Juan RODRÍGUEZ DEL PADRÓN, *Siervo libre de amor*, edición, introducción y notas de Antonio Prieto, Castalia, Madrid, 1976.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

*Roland à Saragosse*, éd. par Mario ROQUES, Honoré Champion, Paris, 1956.

*Le roman d'Alexandre*, éd. par Laurence Harf-Lancner, Lettres Gothiques, Paris, 1994.

« Le roman de Gillion de Trazegnies », traduit du moyen français et présenté par Monique Santucci, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.) Laffont, Bouquins, Paris, 1995, pp. 255-370.

« Le roman de Jean d'Avesnes », traduit du moyen français et présenté par Danielle Quérueu, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1995, pp. 375-464.

« Le roman de Saladin », traduit du moyen français et présenté par Danielle Quérueu, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.) Laffont, Bouquins, Paris, 1995, pp. 467-479.

*Le Roman de Tristan en prose*, (Philippe MÉNARD, dir.), 9 volumes, Droz, Genève. T. 1 : Des aventures de Lancelot à la fin de la Folie Tristan, 1987. T. 2 : Du bannissement de Tristan du royaume de Cornouailles à la fin du tournoi du Château des Pucelles, 1990. T. 3 : Du tournoi du Château des Pucelles à l'admission de Tristan à la Table ronde, 1990. T. 4 : Du départ de Marc vers le royaume de Logres jusqu'à l'épisode du lai « Voir disant », 1991. T. 5 : De l'arrivée des amants à la Joyeuse Garde jusqu'à la fin du tournoi de Louveserp, 1992. T. 6 : Du séjour des amants à la Joyeuse Garde jusqu'aux premières aventures de la Queste du Graal, 1993. T. 7 : De l'appel d'Yseut jusqu'au départ de Tristan de la Joyeuse Garde, 1994. T. 8 : De la quête de Galaad à la destruction du Château de la Lépreuse, 1995. T. 9 : La fin des aventures de Tristan et de Galaad, 1997.

Juan RUIZ, *Arcipreste de Hita, El Libro de Buen Amor*, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes, Alicante, 2000.

Jean de SAINT-PAUL, *Chronique de Bretagne*, publié par Arthur de la Borderie, Société des bibliophiles Bretons, Nantes, 1881.

Lefèvre de SAINT-REMY, « Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, tome 21, 2<sup>nde</sup> partie, éd. François Morand, Paris, 1884, pp. 177-239.

Lefèvre de SAINT-REMY, « Mémoires de Saint-Remy », *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, J.A.C. Buchon, Panthéon littéraire, Paris, 1838.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

« Saladin », introduction par Micheline de Combarieu du Grès, *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre Sainte XII<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècle*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1997, pp. 421-498.

Antoine de la SALLE, « Des anciens tournois et faitz d'armes », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, (Bernard PROST, dir.), Barraud, Paris, 1878, pp. 193-221.

Antoine de la SALLE, *Saintré*, traduit en français moderne par Roger Dubuis, éditions Honoré Champion, Paris, 1995.

Diego de SAN PEDRO, « Cárcel de amor », *Obras completas*, II, Clásicos Castalia, Madrid, 1971.

Alonso de SANTA CRUZ, *Crónica del emperador Carlos V*, (Ricardo BELTRÁN Y RÓZPIDE, Antonio BLÁZQUEZ Y DELGADO-AGUILERA, dir.), 5 vols, Madrid, 1920-1925.

SARRAZIN, « Roman du Ham », *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre suivie du Roman du Ham*, introduction de Francisque Michel, Paris, Jules Renouard, Libraires de la Société de l'Histoire de France, 1840, réédition New-York Library, 1965, pp. 213-384.

*Sone de Nansay*, éd. Moritz Goldschmidt, Tübingen, 1899.

*Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1995.

*Syllabus of the documents relating to England and other kingdoms contained in the collection known as Rymer's foedera*, vol. II, 1377-1654, ed. Thomas Duffus Hardy, London, 1873.

Pero TAFUR, « Andanças e viajes », *Viajes medievales*. Tomo 2, edición y prólogo de Miguel Ángel Pérez Priego, Fundación José Antonio de Castro, Madrid, 2006, pp. 211-380.

THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse*, Gallimard, Paris, 2000.

*Un Tournoi à Romans en 1484*, publié par le Dr Ulysse CHEVALIER, imp. R. Sibilat André, Romans, 1888.

Chrétien de TROYES, *Romans*, (Érec et Énide, Cligès, Le chevalier de la charrette, Le chevalier au Lion, Le conte du Graal), Le livre de poche, Paris, 1999.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Diego de VALERA, « Preheminencias y cargos de los oficiales », *Prosistas castellanos del siglo XV*, pub. por Mario Penna, Biblioteca de Autores Españoles, n°116, Madrid, 1959.

Diego de VALERA, « Tratado de las armas », *Prosistas castellanos del siglo XV*, pub. por Mario Penna, Biblioteca de Autores Españoles, n°116, Madrid, 1959.

Aimon von VARENNE, *Florimont, ein altfranzösischer abenteuerroman*, Alfons Hilka, Gesellschaft für romanische Literatur, Göttingen, 1932.

Enrique de VILLENA, « Los doze trabajos de Hercules », *Obras completas*, I, Turner, Madrid, 1994.

*Voyage d'outremer en Jérusalem par le seigneur de Caumont l'an 1418*, publié par le marquis de La Grange, éd. É. Lelièvre, Paris, 1858.

Jean WAUQUELIN, « Histoire du bon roi Alexandre », introduction, traduction et présentation par Olivier Collet, *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (Danielle RÉGNIER-BOHLER, dir.), Laffont, Bouquins, Paris, 1995, pp. 489-564.

Jean de WAVRIN, *Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, à présent nommé Engleterre*, ed. by William and Edward L. C. P. Hardy, London, 5 volumes : Des origines à 1399, 1399-1422 (1868), 1422-1431 (1879), 1431-1447 (1884), 1447-1471 (1891).

Konrad von WÜRZBURG, « Der Schwanritter. Das Turnier von Nantes », *Kleinere Dichtungen II*, (Edward SCHRÖDER, Ludwig WOLFF, dir.), Dublin, Zürich, 1974.

Jerónimo ZURITA, *Anales de la Corona de Aragón*, tomo 5, libros 11, 12, 13, Institución Fernando el Católico, Zaragoza, 1980.

## II. BIBLIOGRAPHIE

Danièle ALEXANDRE-BIDON, Didier LETT, *Les enfants au Moyen Âge, V<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles*, Hachette, Paris, 1997.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Luis ALONSO LUENGO, *Don Suero de Quiñones el del Passo Honroso. Estampas del camino de Santiago*, Ed. Nebrija, León, 1982.

Luis ALONSO LUENGO, « El Passo Honroso de Suero de Quiñones y su significación para el Camino de Santiago », *El Camino de Santiago, la hospitalidad monástica y las peregrinaciones*, (Horacio SANTIAGO-OTERO, dir.), Consejería de Educación y Cultura, Junta de Castilla y León, Valladolid, 1992.

Sydney ANGLO, Le « jeu de la hache ». *A fifteenth century treatise on the technique of chivalric axe combat*, *Archeologia*, t. 109, 1991, pp. 113-128

Rachel ARIÉ, *L'Espagne Musulmane au temps des Nasrides (1232-1492)*, éd. de Boccard, Paris, 1973.

Rachel ARIÉ « Un seigneur bourguignon en terre musulmane au XV<sup>ème</sup> siècle : Ghillebert de Lannoy », *Le Moyen Âge*, 83, Paris, 1977, pp. 283-302.

Raymond ARON, *Les désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité*, Gallimard, Paris, 1969.

*Arras et la diplomatie européenne 15<sup>ème</sup>-16<sup>ème</sup> siècles*, (Denis CLAUZEL, Charles GIRY-DELOISON, Christophe LEDUC, dir.), Artois Presses Université, Arras, 1999.

Martin AURELL, *La noblesse au Moyen Âge*, Armand Colin, Paris, 1996.

Françoise AUTRAND, *Jean de Berry*, Fayard, Paris, 2000.

*Le Banquet du Faisan. 1454 : l'occident face au défi de l'empire ottoman*, (Marie Thérèse CARON, Denis CLAUZEL, dir.), Artois Presses Université, Arras, 1997.

Prosper Brugière BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1364-1477*, Le Normant-Garnier, Paris, 1827.

Richard BARBER, Juliet BARKER, *Les tournois*, traduit de l'anglais par Jean-Robert Gérard, (Titre original : *Tournaments*), The Boydell Press, Woodbridge, 1989, Compagnie 12, 1989.

Juliet BARKER, *The tournament in England. 1100-1400*. The Boydell Press, Woodbridge, 1986, Reprinted in 2003.

Jean-Pierre BARRAQUÉ, Béatrice LEROY, *Des écrits pour les rois*, PULIM, Limoges, 1999.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Isabel BECEIRO PITA, Ricardo CORDOBA de la LLAVE, *Parentesco, poder y mentalidad. La nobleza castellana, siglos XII-XV*, C.S.I.C., Madrid, 1990.

Eloy BENITO RUANO, « Lope de Stúñiga, poeta y justador », *Gente del siglo XV*, Real Academia de la Historia, Madrid, 1998, pp. 205-336.

Gabriel BIANCOTTO, « Le pas d'armes de Saumur (1446) et la vie chevaleresque à la cour de René d'Anjou », *Le roi René. René, duc d'Anjou, de Bar et de Lorraine, Roi de Sicile et de Jérusalem, Roi d'Aragon, Comte de Provence, 1409-1480*, Annales universitaires d'Avignon, numéro spécial 1 et 2, Avignon, 1986.

Gabriel BIANCOTTO, « René d'Anjou et les chevaliers d'Arthur », *Le tournoi au Moyen Âge, Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale*, numéro 2, Lyon, 2003, pp. 113-133.

François BILLACOIS, *Le duel dans la société française des XVI<sup>ème</sup>-XVII<sup>ème</sup> siècles : essai de psychosociologie historique*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1986.

Claude BLAIR, *European armour*, B.T. Batsford Ltd., London, 1958.

Odile BLANC, « Historiographie du vêtement : un bilan », *Le vêtement, histoire, archéologie et symbolique vestimentaires au Moyen Âge*, (Michel PASTOUREAU, dir.), Cahiers du Léopard d'or n°1, Paris, 1989, pp. 7-34.

Antoine BLONDIN, *Tours de France. Chroniques intégrales de l'Équipe, 1954-1982*, éditions de la Table Ronde, Paris, 2001.

Petr Grigorevitch BOGATYREV, *The functions of folk costume in Moravian Slovakia*, (1<sup>ère</sup> éd. 1937) T.A. Seabeok, Mouton-La-Haye, 1971.

Robert BORN, *Les Lalaing. Une grande « Mesnie » hennuyère, de l'aventure d'Outrée au Siècle des Gueux (1096-1600)*, Les Éditeurs d'Art Associés, Bruxelles, 1986.

Théodore BOUDET, comte de Puymaigre, *La cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille*, A. Franck, Paris, 1873.

Michel BOUET, *Signification du sport*, (1<sup>ère</sup> éd. 1968) L'Harmattan, Paris, 1995.

Emmanuel BOURASSIN, *Philippe Le Bon*, éditions Taillandier, Paris, 1983.

Pierre BOURDIEU, « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de sociologie*, éditions de Minuit, Paris, 2002, pp. 173-195.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Jean-François BOURG, Jean-Jacques GOUGUET, *Économie politique du sport professionnel : l'éthique à l'épreuve du marché*, Vuibert, Paris, 2007.

Éric BOUSMAR, « La place des hommes et des femmes dans les fêtes de cour bourguignonnes », *Publication du Centre européen d'Etudes Bourguignonnes*, n°34, Neuchâtel, 1994, p.123-143.

Carla BOZZOLO, Hélène LOYAU, *La Cour Amoureuse, dite de Charles VI*, 3 tomes, Léopard d'Or, Paris, 1982-1992.

Josiane BRAN-RICCI, « Les instruments de la musique savante vers la fin du XV<sup>ème</sup> siècle », *Le Banquet du Faisan. 1454 : l'occident face au défi de l'empire ottoman*, (Marie Thérèse CARON, Denis CLAUZEL, dir.), Artois Presses Université, Arras, 1997.

BRASSART, *Le blason de Lalaing*, L. Crépin, 2 volumes, Douai, 1879-1889.

Fernand BRAUDEL, « Les jeux de l'échange », *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècle*, tome 2, Armand Colin, Paris, 1979.

Fernand BRAUDEL, « Le temps du monde », *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècle*, tome 3, Armand Colin, Paris, 1979.

Jean Marie BROHM, *Sociologie politique du sport*, (1<sup>ère</sup> éd. 1976), Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1992.

Jean Marie BROHM, Marc PERELMAN, *Le football, une peste émotionnelle*, Gallimard, Paris, 2006.

Christian BROMBERGER, « De quoi parlent les sports ? », *Terrain, Revue d'ethnologie de l'Europe*, n°25, Paris, 1995, pp. 5-12.

Gérard BRUANT, *Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied*, P.U.F., Paris, 1992.

Louis W. BURGNER, « Les jeux et exercices physiques en Suisse aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles », *Les jeux à la Renaissance* (Philippe ARIÈS et Jean-Claude MARGOLIN, dir.), Vrin, Paris, 1982, pp. 109-117.

*La caballería castellana en la baja edad media. Textos y Contextos*, (Carlos HEUSCH, dir.), Collection Espagne médiévale et moderne, Publications de l'université Paul Valéry, Montpellier III, Montpellier, 2000.

Roger CAILLOIS, *Les jeux et les hommes*, (1<sup>ère</sup> éd. 1958) Gallimard, Paris, 1967.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Marie-Thérèse CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315-1477*, Presses universitaires de Lille, Lille, 1987.

Marie-Thérèse CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque Nationale de France*, Burgundica VII, Brepols, Turnhout, 2003.

*La chasse au Moyen Âge, Actes du colloque de Nice (22-24 juin 1979)*, (Denis MENJOT, dir.), Les Belles Lettres, Paris, 1980.

*La chevalerie en Castille à la fin du Moyen Âge. Aspects sociaux, idéologiques et imaginaires*, (Georges MARTIN, dir.), Ellipses, Paris, 2001.

*Les chevaliers*, (Philippe CONTAMINE, dir.), Éditions Tallandier, Paris, 2006.

*Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>ème</sup> siècle, notices bio-bibliographiques*, (Raphaël de SMEDT, dir.), préf. d'Otto de Habsbourg, Peter Lang, Francfort-sur-le-Main, 2000.

Patrick CLASTRES, « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la chevalerie sportive », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°22 : *Les idées élitistes en 1900*, Picard, 2005, pp. 275-296.

Patrick CLASTRES, Paul DIETSCHY, *Sport, culture et société en France du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Hachette, Paris, 2006.

Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre*, (titre original : *Vom Kriege*), présenté par Pierre Naville, traduit par Denise Naville, éditions de Minuit, 10/18, Paris, 1955.

*Le combattant au Moyen Âge*, (Philippe CONTAMINE, dir.), Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Publications de la Sorbonne, Nantes, 1991.

Philippe CONTAMINE, « France et Bourgogne. L'historiographie du XV<sup>ème</sup> siècle et la paix d'Arras (1435) », *Arras et la diplomatie européenne 15<sup>ème</sup>-16<sup>ème</sup> siècles*, (Denis CLAUZEL, Charles GIRY-DELOISON, Christophe LEDUC, dir.), Artois Presses Université, Arras, 1999, pp. 81-100.

Philippe CONTAMINE, *La noblesse au Moyen Âge, XI<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles*, P.U.F., Paris, 1976.

Philippe CONTAMINE, *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII*, PUF, Paris, 1997.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Philippe CONTAMINE, *Pages d'histoire militaire médiévale (XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, De Boccard, Paris, 2005.

Giorgio COPPIN, *L'ours, art, histoire, symbolisme*, Laffont, Paris, 1989.

Alain CORBIN, *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Flammarion, Paris, 1995.

Pedro CORDOBA, « Exercices et jeux physiques. Repères pour une analyse », *Le corps dans la société espagnole des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles*, (Augustin REDONDO, dir.), Publications de la Sorbonne, Paris, 1990, pp. 267-276.

Joan COROMINAS, *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, 5 volúmenes, Gredos, Madrid, 1980-1983.

Pierre de COUBERTIN, *Pédagogie sportive*, Librairie J. Vrin, Paris, 1972.

Noël COULET, Alice PLANCHE, Françoise ROBIN, *Le roi René. Le prince, le mécène, l'écrivain, le mythe*, Edisud, Aix en Provence, 1992.

Dominique de COURCELLES, « Le roman de Tirant lo Blanc et le vœu du Faisan : le pouvoir de la parole entre politique et littérature », *Le banquet du Faisan 1454 : l'Occident face au défi de l'Empire ottoman* (Marie-Thérèse CARON, Denis CLAUZEL, dir.), Artois Presses Université, Arras, 1997, pp. 173-186.

Aurélien de COURSON, « Aventures et prouesses d'un capitaine castillan et d'un chevalier français sur les cotes de Bretagne, Normandie et Angleterre, en l'an de grâce 1405 », *Annuaire du Morbihan pour l'année 1854*, Vannes, 1854, pp. 169-198.

Sebastián de COVARRUBIAS, *Tesoro de la lengua castellana o española*, (1ère éd. 1611), éd. Martín de RIQUER, Barcelona, 1943.

Francis Henri CRIPPS-DAY, *The History of the Tournament* (Bernard Quaritch, London, 1918), reprint AMS Press, New-York, 1982.

« Critique de la modernité sportive », *Quel corps ?*, textes rassemblés par Frédéric BAILLETTE, Jean-Marie BROHM, Éditions de la Passion, Paris, 1995.

Michel CROZIER, Erhard FRIEDBERG, *L'acteur et le système, Les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, Paris, 1977.

Georges DAUMET, *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Bouillon, Paris, 1898.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Natalie Zemon DAVIS, *Fiction in the Archives : Pardon Tales and Their Tellers in Sixteenth-Century France*, Stanford University Press, Stanford, 1987.

Jacques DEFRANCE, *Sociologie du sport*, Éditions de la découverte, Paris, 1997.

Ana DOMÍNGUEZ RODRÍGUEZ, « Hércules en la miniatura de Alfonso X el Sabio », *Cuadernos de arte e iconografía*, Tomo II, 3, Fundación Universitaria Española, Madrid, 1989, pp. 73-80.

Georges DOUTREPONT, *La Littérature française à la cour des Ducs de Bourgogne*, Champion, Paris, 1909.

Georges DOUTREPONT, « Le Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing. Une biographie romancée du XV<sup>ème</sup> siècle », *Journal des Savants*, Paris, 1939, pp. 221-232.

Henri DUBOIS, *Charles le Téméraire*, Librairie Arthème, Fayard, Paris, 2004.

Georges DUBY, *L'Europe au Moyen Âge*, Flammarion, Paris, 1984.

Georges DUBY, *Le chevalier, la femme et le prêtre dans la France féodale*, Hachette, Paris, 1981.

Georges DUBY, *Mâle Moyen Âge. De l'amour et autres essais*, Flammarion, Paris, 1999.

Charles Emmanuel DUFOURQ, Jean Gautier DALCHÉ, *Histoire économique et sociale de l'Espagne chrétienne au Moyen Âge*, Armand Colin, Paris, 1976.

Joffre DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir ?* Éditions du Seuil, Paris, 1962.

Marc DURAND, *La compétition en Grèce antique*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Jean DURRY, *L'Almanach du sport. Des origines à 1939 et De 1939 à nos jours*, Encyclopaedia Universalis, Paris, 1996.

Norbert ÉLIAS, Éric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Librairie arthème Fayard, Paris, 1994.

Norbert ÉLIAS, *La civilisation des mœurs*, (1<sup>ère</sup> éd. 1939) Calmann-Lévy, Paris, 1973.

Norbert ÉLIAS, *La dynamique de l'Occident*, (1<sup>ère</sup> éd. 1939) Calmann-Lévy, Paris, 1975.

Norbert ÉLIAS, *La société des individus*, Librairie arthème Fayard, Paris, 1991.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Juan ESPADAS, « Pedro Rodriguez de Lena y su papel en el Libro del Passo Honroso », *La Corónica*, 10, 2, 1982, pp.179-185.

Percy Griffith EVANS, « A Spanish Knight in Flesh and Blood. A study of Chivalric Spirit of Suero de Quiñones », *Hispcal*, XV, 1932, pp.141-152.

Antonio María FABIÉ, *Don Rodrigo de Villandrando, conde de Ribadeo : discurso leído en la junta pública de aniversario de la Real Academia de la Historia (1882)*, Imp. y fundición de M. Tello, Madrid, 1882.

« La Fabrique des sports », (Patrick CLASTRES, Cécile MEADEL, dir.), *Le Temps des médias*, n°9, Paris, 2007-2008.

René FEDOU et collectif, *Lexique historique du Moyen Âge*, Armand Colin, Paris, 1980.

María Teresa FERRER I MALLOL, « Els corsairs castellans I la campanya de Pero Niño al Mediterrani (1404) », *Anuario de Estudios Medievales*, 5, Barcelona, 1968, pp. 265-338.

« Las fiestas de caballería en la Castilla de los Trastámara », *La España Medieval*, t. 5, Estudios en memoria del professor D. Claudio Sánchez-Albornoz, vol. I, ed. Universidad Complutense, Madrid, 1986, pp. 81-107.

« Fiestas, juegos, y espectáculos en la España medieval », *Actas del VII Curso de Cultura Medieval celebrado en Aguliar de Campoo del 18 al 21 de Septiembre de 1995*, ed. Polifemo, Madrid, 1999.

Joseph FLECKENSTEIN, *La caballería y el mundo caballeresco* (Rittertum und Ritterliche Welt), traducción José Luis Gil Aristu, estudio preliminar de Jesús Rodríguez-Velasco, 1ª edición, Siglo XXI de España Editores, Real Maestranza de Caballería de Ronda; Fundación Cultural de la Nobleza Española, Madrid, 2006.

Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Hachette, Paris, 1998.

Kenneth FOWLER, « L'emploi des mercenaires par les pouvoirs ibériques et l'intervention militaire anglaise en Espagne », *Realidad e imágenes del poder en España a fines de la Edad Media* (Adeline RUCQUOI, dir.), Ambito, Valladolid, 1988, pp. 23-57.

Annie FRÉMAUX-CROUZET, *La chevalerie dans la couronne de Castille du XI<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle*, éditions Ellipses, Paris, 2001.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Vincent FRIS, « Analyse de chroniques bourguignonnes », *Bulletin de la société d'histoire et archéologie de Gand*, chap. LX, 1905, pp.190-212.

Erich FROMM, *Le cœur de l'homme, sa propension au bien et au mal*, Payot, Paris, 1979.

Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, 2 volumes, De Boeck, Bruxelles, 1995 et 2004.

Michel GARCIA, « Chevalerie et politique en Castille : histoire d'un défi et de son arrière-plan politique (1413-1414) », *La chevalerie en Castille à la fin du Moyen Âge*, (Georges MARTIN, dir.), Ellipses, Paris, 2001, pp. 81-99.

Élisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle)*, Honoré Champion, Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, Paris, 1994.

Élisabeth GAUCHER, « Le Livre des faits de Jacques de Lalain. Texte et image », *Le Moyen Âge, Revue d'histoire et de philologie*, Paris, 1989, pp. 503-518.

Élisabeth GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert : perception et écriture d'un événement historique pendant la guerre de Cent Ans », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, n°2, Paris, 1996, pp. 229-243.

Claude GAUVARD, *Violence et ordre public au Moyen Âge*, Picard, Paris, 2005.

Gunter GEBAUER, Christophe WULF, *Jeux, rituels, Gestes. Les fondements mimétiques de l'action sociale*, Anthropos, Paris, 2004.

Jean Philippe GENET, « La signification historique des genres littéraires : histoire et littérature politique en Angleterre », *Théorie et pratique de l'écriture au Moyen Âge*, Littérales, 4, Actes du colloque Palais du Luxembourg/Sénat, 5 et 6 Mars 1987, présentés par Emmanuelle BAUMGARTNER et Christiane MARCHELLO-NIZIA, Paris 1988.

Bernard GILLET, *Histoire du sport*, Que sais-je ? n°337, P.U.F., Paris, 1965.

GODEFROY, *Lexique de l'ancien français*, publié par J. Bonnard et A. Salmon, Honoré Champion, Paris, 1971.

Rita Costa GOMES, *A corte dos reis de Portugal no final da idade media*, Difel, Lisboa, 1995.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Fernando GÓMEZ REDONDO, *Historia de la prosa medieval castellana, III, Los orígenes del humanismo. El marco cultural de Enrique III y Juan II*, Cátedra, Madrid, 2002.

Ángel GONZÁLEZ PALENCIA, « Don Pedro Niño y el condado de Buelna », *Homenaje a don Miguel Ártigas, II, Boletín de la Biblioteca Menéndez Pelayo*, Santander, 1932, pp. 105-146.

Bernard GUENÉE, *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée*, Taillandier, Paris, 2008.

*La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, (Philippe CONTAMINE, Olivier GUYOTJEANNIN, dir.), 119<sup>ème</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 1994, CTHS, 1996.

Allen GUTMANN, *Du rituel au record. La nature des sports modernes*, traduit et présenté par Thierry Terret, L'Harmattan, Paris, 2006.

Philippe GUTTON, *Le jeu chez l'enfant, essai psychanalytique*, Larousse, Paris, 1973.

Laurence HARF-LANCNER, « Florimont d'Aiman de Varennes : un prologue du Roman d'Alexandre », *Cahiers de civilisation médiévale*, volume 37, n°3, Poitiers, 1994, pp. 241-253.

Laurence HARF-LANCNER, *Le monde des fées dans l'Occident médiéval*, Hachette Littératures, Paris, 2003.

Jacques HEERS, « Les métiers et les fêtes médiévales en France du Nord et en Angleterre », *Revue du Nord*, n°218, volume LV, Lille, 1973, pp. 193-206.

Jacques HEERS, *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Âge*, Vrin, Montréal-Paris, 1971.

Francisco HERNÁNDEZ, « Ferrán Martínez, Escrivano del rey, canónigo de Toledo y autor del Libro del Cavallero Zifar », *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, 81.2, Servicio de Publicaciones del Ministerio de Educación y Ciencia, Madrid, 1978.

Carlos HEUSCH, « L'amour et la femme dans la fiction chevaleresque castillane du Moyen Âge », *La chevalerie en Castille à la fin du Moyen Âge*, (Georges MARTIN, dir.), Ellipses, Paris, 2001, pp. 145-189.

Torsten HILTMANN, « Information et tradition textuelle. Les tournois et leur traitement dans les manuels des hérauts d'armes au XV<sup>ème</sup> siècle », *Information et*



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

*société en Occident à la fin du Moyen Âge*, (Claire BOUDREAU, dir.), Publications de la Sorbonne, Paris, 2004, pp. 219-245.

*Histoire du corps, De la Renaissance aux Lumières*, (Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE, Georges VIGARELLO, dir.), Éditions du Seuil, tome 1, Paris, 2005.

*Histoire du corps, De la Révolution à la Grande Guerre*, (Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE, Georges VIGARELLO, dir.), Éditions du Seuil, tome 2, Paris, 2005.

Johannes HUIZINGA, *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*, Gallimard, Paris, 1938.

Johannes HUIZINGA, *L'automne du Moyen Âge*, (1<sup>ère</sup> éd. 1919), Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1989.

Bernard JEU, « Place et fonction du sport dans la culture et l'histoire universelle », *Pour un humanisme du sport*, coédition C.N.O.S.F – Revue E.P.S., Paris, 1994, pp. 45-49.

*Les jeux à la Renaissance*, (Philippe ARIÈS, Jean-Claude MARGOLIN, dir.), Vrin Paris, 1982.

Jean-Pierre JOURDAN, « Les fêtes de chevalerie dans les états Bourguignons », *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'Âge Classique*, éditions du C.T.H.S., Paris, 1993, pp. 257-277.

Jean-Pierre JOURDAN, *Pas d'armes, joutes et tournois dans le royaume de France et le duché de Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université Paris IV, juin 1981.

Jean-Pierre JOURDAN, « Le thème du pas d'armes dans le royaume de France (Bourgogne-Anjou) à la fin du Moyen-Age, Aspects d'un théâtre de chevalerie », *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance*, Actes du 115<sup>ème</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Avignon, 1990), éditions du CTHS, Paris, 1991, pp. 285-304.

Jean-Jules JUSSERAND, *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, (1<sup>ère</sup> éd. 1901), Champion, Paris, 1986.

Maurice KEEN, *La caballería*, Ariel, Barcelona, 1986.

Elie KONIGSON, *L'espace théâtral médiéval*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1975.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Claude LACHET, *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Champion, 1992.

Miguel Ángel LADERO QUESADA, « 1462 : un año en la vida de Enrique IV, rey de Castilla », *En la España Medieval*, n°14, Servicio de Publicaciones de la Universidad Complutense, Madrid, 1991, pp. 237-276.

Miguel Ángel LADERO QUESADA, « Una biografía caballeresca del siglo XV : La coronica del yllustre y muy magnifico cavallero don Alonso Pérez de Guzmán el Bueno », *En la España Medieval*, n°22, Servicio de Publicaciones de la Universidad Complutense, Madrid, 1999, pp. 247-283.

Miguel Ángel LADERO QUESADA, *Las fiestas en la cultura medieval*, Areté, Barcelona, 2004.

Georges LE BRUSQUE, « Une campagne qui fit long feu : le Saint Voiage de Philippe le Bon sous la plume des chroniqueurs bourguignons (1453-1464) », *Le Moyen Âge*, 112, Paris, 2006, pp. 529-544.

Jean LE FLOC'HMOAN, *La genèse des sports*, Payot, Paris, 1962.

Jacques LE GOFF, *Du Moyen Âge à l'Europe d'aujourd'hui*, XIV<sup>ème</sup> Conférence Marc-Bloch, E.H.E.S.S., juin 1992.

Jacques LE GOFF, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Flammarion, Paris, 1964.

Jacques LE GOFF, *L'Europe est-elle née au Moyen Âge ?* Éditions du Seuil, Paris, 2003.

Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Gallimard, Paris, 1996.

Jacques LE GOFF, *Un autre Moyen Âge, temps travail et culture en occident : 18 essais*, Gallimard, Paris, 1999.

Jacques LE GOFF, Nicolas TRUONG, *Une histoire du corps au Moyen Âge*, Éditions Liana Lévi, Paris, 2002.

« De Godefroy à Saladin. Le premier cycle de la croisade : entre la chronique et le conte de fées (1100-1300) », Partie historique par Karl-Heinz BENDER, Partie documentaire par Hermann KLEBER, *Grundriß der romanischen Literaturen des Mittelalters, vol. III, Les épopées romanes*, (Rita LEJEUNE, Jeanne WATHELET-WILLEM, Henning KRAUß, dir.), Tome I/2, Fascicule 5, Heidelberg 1986.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Béatrice LEROY, *Histoire et politique en Castille au XV<sup>ème</sup> siècle*, Biographies et portraits de Fernán Pérez de Guzmán (1380-1460), PULIM, Limoges, 2000.

Béatrice LEROY, *Le royaume de Navarre. Les hommes et le pouvoir XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle*, éditions J&D, Biarritz, 1995.

Raphaël LEVY, « L'emploi du mot desport dans Aucassin et Nicolette », *Modern Language Notes*, 64, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1949, pp. 164-166.

Yvon LÉZIART, *Sport et dynamiques sociales*, éditions Actio, Joinville-le-Pont, 1989.

Annette LINDNER, « L'influence du roman chevaleresque français sur le pas d'armes », *Les sources littéraires et leurs publics dans l'espace bourguignon (XIV<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècles)*, Publication du Centre européen d'études bourguignonnes, n° 31, Neuchâtel, 1991, pp. 67-78.

Roger Shermann LOOMIS, « Arthurian influence on sport and spectacle », *Arthurian Literature in the Middle Ages : a Collaborative History*, éd. Roger Shermann Loomis, Clarendon Press, Oxford, 1959, pp. 553-559.

Konrad LORENTZ, *L'agression, une histoire naturelle du mal*, (1<sup>ère</sup> éd. 1963), Flammarion, Paris, 1969.

Konrad LORENTZ, « Entretien avec Konrad Lorentz », *Psychology*, n°62, 1975, pp. 47-55.

Robert MACQUÉREAU, *Chroniques de la maison de Bourgogne*, Panthéon Littéraire, Paris, 1838.

*Maîtres et techniques de combat à la fin du Moyen Âge et au début de la renaissance*, (études réunies par Fabrice COGNOT), Éd. A.E.D.E.H., Paris, 2006.

François MANDIN, « La compétition sportive : du droit de s'opposer à l'opposition du droit », *Le conflit* (Olivier MÉNARD, dir.), L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, Paris, 2005, pp. 171-185.

Henri-Irénée MARROU, *Troubadours et trouvères au Moyen Âge*, Le Seuil, Paris, 1971.

Marie Thérèse de MEDEIROS, « Défense et illustration de la guerre : le Jouvencel de Jean de Bueil », *Le choix de la prose XIII-XV<sup>ème</sup> siècles*, Cahiers de recherches médiévales, n°5, Orléans, 1998, pp. 139-152.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Jean-Michel MEHL, *Les jeux au royaume de France du XIII<sup>ème</sup> au début du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Librairie arthème, Fayard, Paris, 1990.

Maria de MENACA, *Histoire de saint Jacques et de ses miracles au Moyen Âge (VIII<sup>ème</sup>-XII<sup>ème</sup> siècles)*, université de Nantes, Nantes, 1987.

Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *Crestomatía del Español Medieval*, tomo I, Gredos, Madrid, 1965.

Bernard MERDRIGNAC, *Le sport au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002.

Christian de MÉRINDOL, « La paix, la justice et la prospérité : des effets du bon gouvernement au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle », *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, 1, Guerre et violence*, (Philippe CONTAMINE, Olivier GUYOTJEANNIN, dir.), éditions du C.T.H.S., Paris, 1996, pp. 345-368.

Christian de MÉRINDOL, « De l'emblématique et de la symbolique de l'arbre à la fin du Moyen Âge », *L'arbre. Histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Âge*, (Michel PASTOUREAU, dir.), Cahiers du Léopard d'or, n°2, Paris, 1993, pp. 105-125.

Christian de MÉRINDOL, *Les fêtes de chevalerie à la cour du roi René*, éditions du C.T.H.S., Paris, 1993.

Christian de MÉRINDOL, « Théâtre et politique à la fin du Moyen Âge : les entrées royales et autres cérémonies, mises au point et nouveaux aperçus », *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance*, Actes du 115<sup>ème</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Avignon, 1990), éditions du C.T.H.S., Paris, 1991, pp. 179-212.

Liliane MESSIKA, *Imaginaires de jeux. L'enfant, le jeu, la ville*, Éditions Autrement, Paris, 2000.

Werner MEYER, « Turniere im Alten Basel », *Basler Stadtbuch*, Helbling und Lichtenhahn, Basel, 1969, pp. 22-38.

Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE, « Dangereux occident, le voyage de Léon de Rozmital jusqu'à Saint Jacques de Compostelle », *Cahiers de Recherches Médiévales (XII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, n°3, Orléans, 1997, pp. 57-69.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Patrick MIGNON, *Compétition et performance*, Université de tous les savoirs, Paris, 6 juin 2002.

Henry de MONTHERLANT, *Les Olympiques*, Les éditions G. Crès et cie., Paris, 1924.

Edgar MORIN, *La méthode*, 6 tomes, éditions du Seuil, Paris, 1981-2004.

Edgar MORIN, « Le dialogue suppose l'égalité », *Le nouveau courrier de l'UNESCO*, numéro spécial, janvier 2004, pp. 8-11.

Joseph MORSEL, « Le tournoi, mode d'éducation politique en Allemagne à la fin du Moyen Âge », *Éducation, apprentissages, initiation au Moyen Âge* (Actes du 1<sup>er</sup> colloque international de Montpellier, novembre 1991), Montpellier, 1993, pp. 309-331.

Brice MOULIN, *Sport, fric et strass : dans les coulisses du sport business*, Eyrolles, Paris, 2002.

Helen NADER, *The Mendoza Family in the Spanish Renaissance 1350-1550*, Rutgers University Press, Newbrunswick-New Jersey, 1979.

José Manuel NIETO SORIA, *Iglesia y genesis del estado moderno en Castilla (1369-1480)*, ed. Universidad Complutense, Madrid, 1993.

M. PAGART D'HERMANSART, *Les frais du pas d'armes de la Croix Pèlerine*, Imprimerie H. d'Homont, Saint-Omer, 1892.

Werner PARAVICINI, « Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, chevalier errant », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée* (Françoise AUTRAND, dir.), Paris, 1999, pp. 125-144.

Werner PARAVICINI, « Nobles hennuyers sur les chemins du monde : Jean de Werchin et ses amis autour de 1400 », *Campin in context. Peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin (vers 1375-1445)*, (Ludovic NYS, Dominique VANWIJNSBERGHE, dir.), Presses universitaires de Valenciennes – Institut royal du Patrimoine – Association des Guides de Tournai, Valenciennes, Bruxelles, Tournai, 2007, pp. 163-181 et 267-275 (annexe).

Werner PARAVICINI, « Un tombeau en Flandres : Hervé de Mériadec », *Francia, Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*, Band 34/1, Mittelalter, Jan Thorbecke Verlag, Ostfildern, 2007, pp. 85-146.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Eduardo PARDO DE GUEVARA Y VALDÉS, *Manual de heráldica española*, Aldaba, Madrid, 1987.

Pierre PARLEBAS, « Le destin des jeux : Héritage et filiation », *Revue Socio-Anthropologie*, n°13 (Jeux / Sports), Nice, 2003, pp. 9-25.

Pierre PARLEBAS, « Modélisation dans les jeux et les sports », *Mathématiques et Sciences humaines*, 43<sup>ème</sup> année, n° 170, Paris, 2005, pp. 11-45.

Michel PASTOUREAU, *Couleurs, images, symboles : études d'histoire et d'anthropologie*, Le Léopard d'or, Paris, 1989.

Michel PASTOUREAU, *Figures de l'héraldique*, Gallimard, Paris, 1996.

Michel PASTOUREAU, *Figures et couleurs. Étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Le Léopard d'or, Paris, 1986.

Michel PASTOUREAU, *Jésus chez le teinturier : couleurs et teintures dans l'Occident médiéval*, Le Léopard d'or, Paris, 1997.

Michel PASTOUREAU, *L'ours : histoire d'un roi déchu*, Le Seuil, Paris, 2007.

Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Picard, Paris, 1993.

Michel PASTOUREAU, Dominique SIMONNET, *Le petit livre des couleurs*, éd. du Panama, Collection Essai, Paris, 2005.

Jacques PAVIOT, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV<sup>ème</sup> siècle-XV<sup>ème</sup> siècle)*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2003.

Jacques PAVIOT, « Le manuscrit « Coppart de Velaines » (BNF, ms. nouv. acqu. fr. 10058) », *Campin in context. Peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin 1375-1445*, (Ludovic NYS, Dominique VANWIJNSBERGHE, dir.), Presses universitaires de Valenciennes – Institut royal du Patrimoine – Association des Guides de Tournai, Valenciennes, Bruxelles, Tournai, 2007, pp. 277-309.

Jacques PAVIOT, *La politique navale des ducs de Bourgogne 1384-1482*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1995.

Marc PERELMAN, *Le stade barbare : la fureur du spectacle*, Éd. Mille et une nuits, Paris, 1998.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Christian POCIELLO, *Les cultures sportives*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995.

Nelly R. PORRO GIRARDI, *La investidura de armas en Castilla. Del Rey Sabio a los Católicos*, Consejería de Educación y Cultura, Junta de Castilla y León, Valladolid, 1998.

*Pour un humanisme du sport*, (Bernard JEU, Yves Pierre BOULONGNE, dir.), Coédition C.N.O.S.F. - Revue E.P.S., Paris, 1994.

Brigitte PRÉVOT, Bernard RIBÉMONT, *Le cheval en France au Moyen Âge*, Paradigme, Orléans, 1994

Germaine PRUDHOMMEAU, *Histoire de la danse. Des origines à la fin du Moyen Âge*, tome 1, Amphora, Paris, 1986.

Comte de PUYMAIGRE, *La cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille*, Librairie A. Frank, Paris, 1873.

Danielle QUÉRUEL, « Tournois et romans d'aventure en Bourgogne au XV<sup>ème</sup> siècle », *Le tournoi au Moyen Âge, Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale*, numéro 2, Lyon, 2003, pp. 45-57.

Jules QUICHERAT, « Rodrigo de Villandrando », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, École nationale des Chartes, 2<sup>ème</sup> série, tome 1, Paris, 1844, pp. 119-168 et pp. 197-238.

*Realidad e imágenes del poder en España a fines de la Edad Media* (Adeline RUCQUOI, dir.), Ambito, Valladolid, 1988.

Robert REDEKER, *Le sport est-il inhumain ?*, Éditions du Panama, Paris, 2008.

Bernard RIBÉMONT : « Dire le vrai et chanter des louanges : La Prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut », *Cahiers de Recherches Médiévales (XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, n°10, Orléans, 2003, pp. 155-190.

Philippe RICHARDOT, *Végèce et la culture militaire au Moyen Âge (V<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles)*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1998.

Martín de RÍQUER, « Andanzas del caballero borgoñon Jacques de Lalaing por los reinos de España y los capitulos del siciliano Juan de Bonifacio », *Strenae* (mélanges offerts à Manuel Garcia Blanco), Salamanque, 1962, pp. 393-406.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Martín de RÍQUER, *Aproximació al Tirant lo Blanc*, Quaderns Crema, Barcelona, 1990.

Martín de RÍQUER, « Los caballerías de Juan de Merlo y Pedro Vásquez de Saavedra », *Anthropos : Boletín de información y documentación*, 12, Barcelona, 1989, pp. 125-133.

Martín de RÍQUER, *Caballeros andantes españoles*, Colección Austral n°1397, Espasa-Calpe, Madrid, 1967.

Martín de RÍQUER, *Caballeros medievales y sus armas*, Universidad Nacional de Educación a Distancia, Madrid, 1999.

Martín de RÍQUER, *Heráldica castellana en tiempos de los reyes católicos*, Biblioteca Filológica Quaderns Crema, Barcelona, 1986.

Martín de RÍQUER, *Lletres de batalla, cartells de deseiximents i capitols de passos d'armes*, tres tomos, Colección Els Nostres Clássics, Barcelona, 1963-1968.

*Das Ritterliche Turnier im Mittelalter : Beiträge zu einer vergleichenden Formen und Verhaltensgeschichte des Rittertums* (Josef FLECKENSTEIN, dir.), Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1985.

Françoise ROBIN, *La cour d'Anjou-Provence*, Picard, Paris, 1985.

Jesús D. RODRÍGUEZ VELASCO, *El debate sobre la caballería en el siglo XV, la tratadística caballescica castellana en su marco europeo*, Junta de Castilla y León, Consejería de Educación y Cultura, Valladolid, 1996.

Sylvia ROUBAUD, « Corps en beauté, corps à l'épreuve : le héros du roman de chevalerie », *Le corps dans la société espagnole des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles*, (Augustin REDONDO, dir.), Publications de la Sorbonne, Paris, 1990, pp. 253-266.

Sylvia ROUBAUD, « Les Fêtes dans les romans de chevalerie hispaniques », *Les Fêtes de la Renaissance*, III, (Jean JACQUOT, Elie KONIGSON, dir.), éditions du CNRS, Paris, 1975, pp. 313-340.

Sylvia ROUBAUD, *Le roman de chevalerie en Espagne, entre Arthur et don Quichotte*, Honoré Champion, Paris, 2000.

Adeline RUCQUOI, « De Jeanne d'Arc à Isabelle la Catholique : l'image de la France en Castille au XV<sup>ème</sup> siècle », *Journal des savants*, De Boccard, Paris, janvier-juin 1990.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Adeline RUCQUOI, « Etre noble en Espagne aux XIV<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècles », *Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa*, (Otto Gerhard OEXLE, Werner PARAVICINI, dir.) Vandenhoeck-Ruprecht, Göttingen, 1997, pp. 273-298.

Adeline RUCQUOI, « Français et Castellans : une Internationale chevaleresque », *La France anglaise au Moyen Âge*, Actes du 111<sup>ème</sup> Congrès National des Sociétés Savantes, éditions du C.T.H.S., Paris, 1988, pp. 401-419.

Adeline RUCQUOI, *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, éditions du Seuil, Paris, 1993.

Adeline RUCQUOI, « Privauté, Fortune et politique: La chute d'Álvaro de Luna », *Der Fall des Günstlings. Hofparteien in Europa vom 13. bis zum 17. Jahrhundert*, (Jan HIRSCHBIEGEL, Werner PARAVICINI, dir.), Jan Thorbecke Verlag, Ostfildern, 2004, pp. 287-310.

Adeline RUCQUOI, *Valladolid en la edad media*, 2 vol., Junta de Castilla y León, Consejería de Educación y Cultura, Valladolid, 1997.

Adeline RUCQUOI, *Valladolid au Moyen Âge (1080 – 1480)*, Publisud, Paris, 1993.

Teófilo F. RUIZ, « Festivités, couleurs et symboles du pouvoir en Castille au XV<sup>ème</sup> siècle. Les célébrations de mai 1428 », *Annales E.S.C.*, Paris, 1991, pp. 521-546.

Teófilo F. RUIZ, « Fiestas, torneos y símbolos de realeza en la castilla del siglo XV. Las fiestas de Valladolid de 1428 », *Realidad e imágenes del poder en España a fines de la Edad Media* (Adeline RUCQUOI, dir.), Ambito, Valladolid, 1988, pp. 249-265

Peter RUSSELL, *Prince Henry « the navigator ». A life*, Yale University Press, New Haven and London, 2000.

Francisco Javier SÁNCHEZ CANTÓN, *Maestre Nicolás Francés*, Instituto Diego Velázquez, C.S.I.C. Madrid, 1964.

Jean-Frédéric SCHAUB, *Oroonoko prince et esclave. Roman colonial de l'incertitude*, Éditions du Seuil, Paris, 2008.

Bertrand SCHNERB, *L'état bourguignon 1363-1477*, Perrin, Paris, 1999.

Bertrand SCHNERB, *Jean sans Peur*, Payot, Paris, 2005.

Michel SERRES, *Variations sur le corps*, Éditions Le Pommier, Paris, 1999.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Pierre André SIGAL, « Les coups et blessures reçus par le combattant à cheval en occident aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles », *Le combattant au Moyen Âge*, (Philippe CONTAMINE, dir.) Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Publications de la Sorbonne, Nantes, 1991, pp. 171-186.

Monique SOMMÉ, « De Flandres en Navarre : le voyage d'Agnès de Clèves, nièce de Philippe le Bon et princesse de Navarre, en 1439 », *L'itinérance des seigneurs (XIV<sup>ème</sup> - XVI<sup>ème</sup> siècles)*, Actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier, 2001, (Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Eva PIBIRI, Denis REYNARD, dir.), Cahiers lausannois d'histoire médiévale n°34, Lausanne 2003, p. 173-192.

« Le spectacle du sport », (Bernard LECONTE et Georges VIGARELLO, dir.), *Communication*, n° 67, Paris, 1998.

Leo SPITZER, « Le Vers 2 d'Aucassin et Nicolette et le Sens de la Chantefable », *Modern Philology*, Vol. 45, The University of Chicago Press, Chicago, 1947, pp. 8-14.

« Sport de haut niveau et argent », *Rapport du conseil économique et social*, (Jean-Luc BENHAMIAS, dir.), adopté le 29/05/2002, p. 3.

*Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, (Pierre ARNAUD, dir.), La documentation française, Paris, 2000.

*Sports, argent, médias, Rapport d'information n° 319 (2003-2004) de M. Jacques VALADE*, fait au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, déposé le 25 mai 2004.

Michel STANESCO, *Lire le Moyen Âge*, Dunod, Paris, 1998.

Michel STANESCO, Michel ZINK, *Histoire européenne du roman médiéval. Esquisses et perspectives*. PUF, Paris, 1992.

Michel STANESCO, *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Brill, Leiden, 1988.

Karl STEHLIN, « Ein spanischer Bericht über ein turnier in Schaffhausen im Jahr 1436 », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 14, Basel, 1915, pp. 145-176.

Nadine STEINFELD, « L'apport du roman de Perceforest pour la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisée », *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des*

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

*notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé* » du 4 novembre 2005 à Nancy, (Éva BUCHY, dir.), CNRS/Université Nancy 2/UHP, Nancy, 2006, 19 pages.

Armand STRUBEL, « Les pas d'armes : le tournoi entre le romanesque et le théâtral », *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance*, Actes du 115<sup>ème</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Avignon, 1990), éditions du CTHS, Paris, 1991, pp. 273-284.

Armand STRUBEL, *Le théâtre au Moyen Âge : naissance d'une littérature dramatique*, éditions Bréal, Collection Amphi Lettres, Paris, 2003.

Luis SUÁREZ FERNÁNDEZ, *Nobleza y monarquía. Puntos de vista sobre la historia política castellana del siglo XV*, Universidad de Valladolid, Valladolid, 1975.

Michelle SZKILNIK, *Jean de Saintré. Une carrière chevaleresque au XV<sup>ème</sup> siècle*, Droz, Genève, 2003.

Michelle SZKILNIK, « Mise en mots, mise en images : Le cas du Livre des Faits du bon chevalier Jacques de Lalain », *Actes de la journée d'étude de l'université de Lille III (30 novembre 2001)*, organisée par C. Croizy-Naquet et M. Castellani, Ateliers de l'Université de Lille III, Presses du Septentrion, Lille, 2003, pp. 75-87.

*Le tournoi au Moyen Âge*, Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale, numéro 2, Lyon, 2003.

*Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance*, Actes du 115<sup>ème</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Avignon, 1990), éditions du CTHS, Paris, 1991.

Jacques THIBAULT, *Sports et éducation physique. 1870-1970*, (1<sup>ère</sup> éd. 1967), Vrin, Paris, 1997.

Malcolm VALE, « Le tournoi dans la France du Nord, l'Angleterre et les Pays-Bas (1280-1400) : étude comparative », *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui : Moyen Âge et Renaissance*, Actes du 115<sup>ème</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Avignon, 1990), éditions du CTHS, Paris, 1991, pp. 263-272.

M. VALLET DE VIRIVILLE, *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque : 1403-1461*, Veuve J. Renouard éditeur, Librairie de la société de l'histoire de France, 3 volumes, Paris, 1862, 1863 et 1865.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Évelyne VAN DEN NESTE, *Tournois, joutes et pas d'armes dans les villes de Flandres à la fin du Moyen Âge, 1300-1488*, École des Chartes, Paris, 1996.

José VARGAS PONCE, *Varones ilustres de la marina española : Vida de don Pedro Niño, primer conde de Buelna*, Imprenta Real, Madrid, 1807.

Richard VAUGHAN, *Philip the Good*, first published in London, 1970, New edition with an introduction of Graeme Small, The Boydell Press, Woodbridge, 2002.

Jean VERDON, *Les loisirs en France au Moyen Âge*, éditions Taillandier, Paris, 1980.

*Le vêtement, histoire, archéologie et symbolique vestimentaire au Moyen Âge*, (Michel PASTOUREAU, dir.), Cahiers du Léopard d'or, Paris, 1989.

Paul VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, Le Seuil, Paris, 1976.

Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Éditions du Seuil, 2<sup>ème</sup> éd., Paris, 1999.

Georges VIGARELLO, *Du jeu ancien au show sportif, la naissance d'un mythe*, Éditions du Seuil, Paris, 2002.

Georges VIGARELLO, *Passion sport. Histoire d'une culture*, Paris, 2000.

Georges VIGARELLO, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Éditions du Seuil, Paris, 1985.

Georges VIGARELLO, « Le spectacle sportif, un show quasi universel », *Présence du politique, Revue Esprit*, avril 1987.

Georges VIGARELLO, *Sport et société*, Université de tous les savoirs, Paris, 04 juillet 2002.

Georges VIGARELLO, « Le temps du sport », *L'avènement des loisirs. 1850-1960* (Alain CORBIN, dir.), Flammarion, Paris, 1995, pp. 193-221.

Eugène VIOLLET LE DUC, *Encyclopédie médiévale*, présentée par Georges Bernage, collection inter-livres, Paris, 1978.

Ludwig VONES, « Un mode de résolution des conflits au bas Moyen Âge : Le duel des princes », *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, 1, Guerre et violence*, (Philippe CONTAMINE, Olivier GUYOTJEANNIN, dir.), éditions du C.T.H.S., Paris, 1996, p. 321-332.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Henri WALLON, *L'évolution psychologique de l'enfant*, (1<sup>ère</sup> éd. 1941), Colin, Paris, 1968.

Max WEBER, *Économie et société*, tome 1<sup>er</sup>, (traduction de *Wirtschaft und gesellschaft*, Mohr, Tübingen, 1956) Plon, Paris, 1971.

Michel WIEVIORKA, *La violence*, Hachette Littératures, Paris, 2005.

Michel ZINK, *La Pastourelle. Poésie et folklore au Moyen Âge*, Bordas, Paris, 1972.

Michel ZINK, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, 1992.

## TABLE DES CARTES ET ILLUSTRATIONS

Entre p. 50 et p. 51 : Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 18.

Entre p. 156 et p. 157 : Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 6.

Carte des lieux des pas d'armes : p. 162.

Carte des lieux des emprises d'armes : p. 164.

Schéma du site du *Passo Honroso* : p. 238.

Schéma du site du Pas de l'Arbre Charlemagne : p. 241.

Schéma du site du Pas de la Fontaine aux Pleurs : p. 243.

Entre p. 296 et p. 297 : Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 10v.

Entre p. 382 et p. 383 : Bibliothèque Nationale de Russie, Saint-Pétersbourg, *Tournoy de l'an 1446 ordonné par René d'Anjou*, Manuscrit français F. XIV, n°4, fol. 18v.

Tableau récapitulatif des pas d'armes : pp. 434-435.

Tableau récapitulatif des emprises d'armes : p. 444.

## INDEX ONOMASTIQUE

- Acrasus, 155  
 Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestain, 63, 90, 115, 117, 121, 123, 181, 219, 220, 248, 249, 257, 302, 307, 326, 376  
 Agnès de Clèves, princesse de Navarre, 178, 181, 377  
 Aimon de Varennes, 218  
 Albert (archiduc), 373  
 Alexandre, 62, 217, 218, 219  
 Alfarán de Vivero, 167  
 Alfon Alvarez de Arroyas, 313  
 Alfon de Cavedo, 66  
 Alfonso de Cartagena, 25, 54, 126, 272, 285  
 Alfonso de Palencia, 221  
 Aliénor d'Aquitaine, 12, 13  
 Alonso de Sotomayor, 34  
 Alphonse le Libéral, roi d'Aragon, 17  
 Alphonse V, roi d'Aragon, 179, 180, 198, 203, 320, 350, 356, 364, 367, 377  
 Alphonse VIII, roi de Castille, 12  
 Alphonse X le sage, roi de Castille, 17, 132, 285  
 Alphonse XI, roi de Castille, 17, 225  
 Alphonse, roi du Portugal, 41  
 Álvaro de Luna (connétable de Castille), 24, 41, 45, 115, 142, 143, 147, 150, 179, 201, 232, 276, 304, 325, 330, 332, 334, 340, 341, 342, 343, 349, 350, 356, 360, 361, 371, 372  
 Álvaro de Sandoval, 130  
 Amadís de Gaula, 232  
 Amaury de Séverac, 346  
 Amiral de Castille, 91, 130  
 André de Laval, 217  
 Anne Commène, 25  
 Annette de Guise, 228  
 Antoine de la Salle, 58, 59, 143, 208, 226, 231, 265, 285, 288, 312, 390  
 Antoine de Luxembourg, 255  
 Antoine de Rubempré, 303, 311  
 Antoine de Trébizonde, 174  
 Antoine de Vauldray, 74, 95, 98  
 Anton Cavedo, 270  
 Anton de Funes, 57  
 Archevêque de Tolède, 23  
 Archidiacre de Cuenca, 367  
 Arditus, 154  
 Arnao de Novalles, 331  
 Arnold de Montigny, 319  
 Arthur, 16, 17, 73, 207, 211, 213, 215, 216, 338  
 Artus de Algarve, 232  
 Asbert de Claramunt, 130, 136

## INDEX ONOMASTIQUE

- Auvergnas Champion, 130  
 Bâtard de Béarn, 72, 77, 91  
 Bâtard de Bourbon, 347  
 Bâtard de Bourgogne, 58, 66, 73, 117,  
 129, 149, 164, 169, 171, 177, 218, 227, 247,  
 302, 328  
 Bâtard de Brabant, 135, 249, 257  
 Bâtard de la Vieilleville, 358  
 Bâtard de Saint-Pol, seigneur de  
 Haubourdin, 72, 77, 91, 102, 105, 168, 213,  
 302, 303, 317, 322, 325, 380  
 Béatrice, infante du Portugal, 181  
 Beatriz de Portugal, 166, 266, 370  
 Beltrán de la Cueva, 41, 305, 329, 342  
 Benoît de Sainte-Maure, 12  
 Bernard de Béarn, 102, 105, 107, 129  
 Bernard de Ventadour, 12, 223  
 Bertrand de Beauvau, 46  
 Bertrand de la Tour, 252  
 Blanca, fille du roi de Navarre, 192  
 Boucicaut (maréchal), 23, 45, 55, 167,  
 224, 277, 281, 283, 284, 319, 347  
 Búcar, 73  
 Bucéphale (cheval d'Alexandre), 61,  
 218  
 Capitaine Aldano, 33  
 Capitaine Azevedo, 33  
 Capitaine Peralta, 34  
 Capitaine Santa Cruz, 33  
 Cardinal de Foix, 378  
 Catalina, reine de Castille, 366  
 Catherine de France, 177  
 Catherine de Médicis, 35  
 Cercamon, 223  
 Charlemagne, 23, 24, 217, 219  
 Charles d'Albret (connétable), 346,  
 372  
 Charles d'Anjou, 288, 355  
 Charles d'Aragon, prince de Viane,  
 178, 181, 377  
 Charles de Culant, 252  
 Charles de Savoisy, 372  
 Charles de Viesville, 93, 256  
 Charles de Visan, 94, 326  
 Charles II, roi de Navarre, 20  
 Charles III, roi de Navarre, 20  
 Charles le Téméraire (comte de  
 Charolais puis duc de Bourgogne), 31, 124,  
 132, 144, 146, 149, 151, 163, 177, 179, 180,  
 226, 247, 253, 273, 285, 307, 308, 360, 369  
 Charles Quint, 33, 34  
 Charles VI, roi de France, 47, 132,  
 347, 366, 367, 371  
 Charles VII, roi de France, 22, 32, 44,  
 45, 46, 64, 114, 128, 143, 163, 169, 171, 172,  
 178, 184, 192, 197, 198, 215, 222, 288, 305,  
 306, 337, 342, 343, 346, 349, 355, 365, 367,  
 368, 371, 373, 377  
 Charles VIII, roi de France, 33  
 Chevalier au Pin, 215  
 Chevalier d'Esclavonie, 92  
 Chrétien de Troyes, 12, 13, 25, 48, 78,  
 174, 189, 211, 212, 213, 215, 239, 244, 396  
 Christine de Pisan, 222, 224  
*El Cid* (Rodrigo Díaz de Vivar), 73  
 Claude de Salins, 33  
 Claude de Vauldray, 32, 33, 62, 75, 94,  
 95, 97, 118, 173, 194, 227, 254, 264  
 Claude Pitois, 278  
 Claymore (épée), 75  
 Cléopâtre, 297  
 Cligès, 48, 211, 214  
 Coaraze, 250  
 Colart de Saulty, 311  
 Comte d'Armagnac, 320



## INDEX ONOMASTIQUE

- Comte d'Escalles (Lord Scales), 66,  
73, 169
- Comte de Benavente, 201, 356
- Comte de Castro, 372
- Comte de Cili, 320
- Comte de Clermont, 167, 366
- Comte de Colisano, 180
- Comte de Dammartin, 280
- Comte de Douglas, 203
- Comte d'Etampes, 333
- Comte de Flandres, 13
- Comte de Fribourg et de Neuchâtel  
(maréchal de Bourgogne), 143
- Comte de Gijón, 373
- Comte de Haro, 321
- Comte de la Marche, 167, 347, 382
- Comte de Mortagne, 202
- Comte de Roussy, 227
- Comte de Saint-Pol, 126, 128, 201,  
288, 326, 332
- Comte de Suffolk, 288
- Comte de Tancarville, 343
- Comte de Tonnerre, 167
- Comte du Maine, 126
- Comtesse d'Evreux, 228
- Comtesse de Foix, 360
- Comtesse de Ligny, 326
- Comtesse de Nevers, 129, 193
- Conrart de Belle-Val, 174, 270
- Corniauds de Douai, 303
- Dalmao (trompette), 258
- Dante, 85
- David Aubert, 218
- Diego de Bazan, 91, 174
- Diego de Guzmán, 76, 103, 104, 108,  
134, 143, 155, 203, 207, 258, 289, 334, 360,  
365, 366
- Diego de Mansilla, 139
- Diego de Ribera, 141
- Diego de Sandoval, 130
- Diego de San Pedro, 214
- Diego de Valera, 167, 170, 185, 196,  
200, 221, 222, 227, 253, 291, 372, 376
- Diego Enriquez del Castillo, 23, 41
- Diego Fernández de Quiñones, 138
- Diego Gómez de Sandoval, 54
- Diego Manrique, 338
- Diego Zapata, 109
- Duarte de Portugal (infant puis roi),  
59, 61, 62, 124, 136, 166, 192, 370
- Duc d'Autriche, 174
- Duc de Berry, 372
- Duc de Bourbon, 284, 366, 372
- Duc de Bretagne, 193, 262, 421, 446
- Duc de Clèves, 178, 179, 181, 193,  
342
- Duc de Coïmbra, 202
- Duc de Milan, 166, 173, 179, 185, 364,  
369
- Duc d'Orléans, 21, 179, 181, 201, 202,  
224, 356
- Duc de Savoie, 179, 364
- Duchesse de Calabre, 179
- Du Guesclin, 284, 386
- Durandal (épée), 72
- Édouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, 17, 20
- Édouard III, roi d'Angleterre, 224
- Édouard IV, roi d'Angleterre, 177
- Empereur de Constantinople, 179
- Enguerran de Cervillon, 104
- Enguerran de Monstrelet, 196
- Énide, 12, 126
- don* Enrique, 130, 142
- Enrique de Villena, 219, 261
- Érec, 12, 126, 211, 213
- Estremaris, 24

## INDEX ONOMASTIQUE

- Eustache Deschamps, 125  
 Evêque de Padoue, 366  
 Evêque de Palerme, 366  
 Evêque de Saint-Flour, 372  
 Excalibur (épée), 79  
 Exercicios (le chevalier), 221  
*don* Fadrique, 356  
 Faé (le chevalier), 212  
 Ferdinand d'Aragon, 20, 31, 245, 366,  
 367  
 Fernán Mexía, 115  
 Fernán Pérez de Guzmán, 149, 276  
 Fernando de Guevara, 164, 174  
 Fernando del Pulgar, 167, 272, 276  
 Ferrán Martínez, 48  
 Ferry de Lorraine, 288, 342  
 Fiore dei Liberi, 73  
 Florent de Hainaut, 175  
 Florimont, 218  
 Forestier de Bruges, 149, 269, 303  
 Fouques d'Agout, 255  
 Francès Davio, 140  
 Francí Desvalls, 91, 187, 321  
 Francisque d'Este, 75  
 François I<sup>er</sup>, 34  
 Frédéric de Flamessan, 62, 174  
 Frédéric de Withem, 169  
 Galiot de Baltasin, 43, 71, 73, 74, 75,  
 77, 94, 96, 98, 100, 103, 105, 164, 173, 179,  
 186, 256, 319, 359, 369  
 Gaspart de Durtain, 101, 104, 105  
 Gaston IV, comte de Foix, 44, 46, 63,  
 66, 116, 125, 126, 128, 172, 192, 193, 201, 207,  
 216, 228, 250, 263, 278, 279, 288, 290, 320,  
 323, 326, 342, 343, 344, 350, 369, 376  
 Gaston V de Foix, prince de Viane, 32  
 Gauvain, 48, 212  
 Geoffrey Chaucer, 396  
 Geoffroy de Monmouth, 211  
 Geoffroy de Saint-Belin, 252  
 Georges Chastellain, 24, 72, 75, 129,  
 134, 180, 248, 264  
 Georges de Vourapag, 174  
 Gerard de Trazegnies, 271  
 Gilles de Bretagne, 201  
 Gilles de Chin, 14, 220  
 Gilles Goblet, 143  
 Gillion de Trazegnies, 277, 278  
 Girard de Roussillon, 59, 105, 115,  
 186, 312, 327  
 Godefroy de Bouillon, 47, 219, 220  
 Gomez Arias de Quiñones, 142  
 Gomez de Villacorta, 119, 173  
 Gonçalo Vasques de Asevedo, 332  
 Gonzalo de Barros, 319  
 Gonzalo de Castañeda, 88, 109, 110,  
 138  
 Gonzalo de Guzmán, 74, 115, 167, 341  
 Gonzalo de León, 128  
 Gonzalve Vargas, 129  
 Guenièvre, 28, 213, 225  
 Guillaume Bernart, 143  
 Guillaume de Dole, 14  
 Guillaume de Lalaing, 175, 176, 179  
 Guillaume de Machaut, 215, 375  
 Guillaume de Malmesbury, 211  
 Guillaume de Sercy, 144  
 Guillaume de Vauldray, 227  
 Guillaume Fillastre, 176  
 Guillaume IX d'Aquitaine, 223  
 Guillaume le Maréchal, 12, 46, 199  
 Guillaume Leseur, 44, 63, 125, 207,  
 263, 288  
 Guillaume Moulon, 116, 117, 172,  
 193, 250, 302, 327, 330  
 Guillebert de Lannoy, 323

## INDEX ONOMASTIQUE

- doña* Guiomar, 230
- Gutierre Díaz de Gamez, 40, 123, 125
- Gutierre Quijada, 40, 109, 110, 129, 147, 151, 164, 167, 168, 185, 321, 323, 327, 331
- Hannibal, 217
- Hans von Ramstein, 332, 333
- Hardoin Fresneau, 143
- Hector de Flavi, 263
- Henri de Sasse, 72, 75, 76, 101, 102, 107, 164, 169, 202, 264
- Henri de Troyes, comte de Champagne, 12
- Henri II, roi d'Angleterre, 12, 13, 46
- Henri II, roi de Castille, 20, 346, 356
- Henri III, roi de Castille, 327, 346
- Henri III de Luxembourg, 14
- Henri IV, roi de Castille, 41, 192, 193, 265, 304, 305, 308, 329, 339, 368, 377
- Henri VI, roi d'Angleterre, 46, 192, 288, 305, 371
- Henri VIII, roi d'Angleterre, 34
- Henry le Jeune, 46
- Héraut Arbre d'or, 247, 261
- Héraut Avanguarda, 195, 204, 386
- Héraut Beaumont, 202
- Héraut Berry (Gilles le Bouvier), 45, 199, 200, 288
- Héraut Bigorre, 201
- Héraut Bourgogne, 202
- Héraut Charolais, 144, 194, 198, 202, 203, 204, 216
- Héraut Chasteaubelin, 168, 196, 197, 202
- Héraut Corbie, 202
- Héraut Franche-Comté, 20
- Héraut Francquevie, 202
- Héraut Fusil, 199
- Héraut Luxembourg, 203
- Héraut León, 204
- Héraut Monreal, 142, 199, 204
- Héraut Namur, 197
- Héraut Orléans, 201
- Héraut Palatin, 185
- Héraut Rivez, 202
- Héraut Sarrasin, 14
- Héraut Sicile, 198
- Héraut Savoie, 185
- Héraut Toulangeon, 186, 204
- Héraut Villalobos, 185, 186, 321
- Héraut Windsor, 202
- Hercule, 45, 219, 247, 307
- Hippocrate, 275
- Honoré de Berre, 171, 252, 255
- Honoret Bouvet, 122
- Inès Álvarez de Biezma, 232
- Infant Henri d'Aragon, 84, 115, 183, 191, 244, 256, 260, 302, 304, 320, 340, 341, 342, 349, 357, 371
- Iñigo López de Mendoza, 277, 343
- Isabeau de Bavière, 21, 47, 224
- Isabelle du Portugal, duchesse de Bourgogne, 20, 21, 31, 166, 177, 181, 192, 323, 371
- Jacques Bretel, 14
- Jacques Cœur, 378
- Jacques d'Avanchies, 57, 93, 95, 96, 98, 105, 106, 145
- Jacques de Clermont, 252
- Jacques de Damas, 97
- Jacques de Lalaing, 29, 39, 42, 43, 57, 59, 60, 63, 70, 72, 73, 74, 76, 77, 79, 82, 87, 90, 93, 95, 98, 100, 103, 104, 105, 106, 108, 120, 121, 124, 126, 128, 129, 132, 134, 135, 136, 143, 145, 155, 164, 169, 170, 171, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 184, 186, 190,

## INDEX ONOMASTIQUE

- 196, 197, 198, 202, 203, 204, 209, 215, 220, 242, 243, 255, 258, 264, 265, 266, 270, 273, 283, 286, 288, 289, 290, 302, 307, 322, 323, 325, 326, 327, 331, 334, 353, 360, 365, 369, 376, 377, 378, 381
- Jacques de Luxembourg, 90, 92, 145, 326
- Jacques de Trazegnies, 89
- Jacques de Visque, comte de Saint-Martin, 120, 173, 185, 227
- Jaime I, roi d'Aragon, 17
- Jaime II, roi d'Aragon, 17
- James de Douglas, 72, 198
- Jean Chartier, 45
- Jean de Béthencourt, 346
- Jean de Boniface, 43, 57, 60, 70, 73, 74, 82, 87, 89, 90, 103, 105, 108, 173, 179, 186, 190, 203, 255, 258, 265, 273, 327, 331, 364, 376
- Jean de Bueil, 46, 209, 285, 286
- Jean de Calabre, 371
- Jean de Chalon, 130, 171
- Jean de Chassa, 59, 164, 218, 227
- Jean de Chaumergis, 120, 136
- Jean de Clèves, 178, 181, 283
- Jean de Compays, 74, 95, 98, 146, 147, 174, 254
- Jean de Créquy, 176, 177, 322
- Jean de Croy, 180, 374
- Jean de Damas, 97
- Jean de Haynin, 311
- Jean de Lorraine, 170
- Jean de Luna, 143
- Jean de Lusse, 184
- Jean de Luxembourg, 58, 176
- Jean de One, 167
- Jean de Rebremettes, 72, 75, 101, 102, 107, 169, 202, 264
- Jean de Rubempré, 143
- Jean de Vienne (amiral), 347
- Jean de Villeneuve, 101, 105, 266
- Jean de Wavrin, 45
- Jean de Werchin, 31, 43, 165, 220, 320, 323
- Jean du Byes, 94
- Jean Froissart, 21, 22, 47
- Jean Germain, 12
- Jean I<sup>er</sup>, roi du Portugal, 20
- Jean II, roi de Castille, 20, 40, 41, 134, 137, 138, 141, 142, 147, 149, 155, 191, 192, 207, 244, 245, 256, 264, 276, 304, 308, 327, 330, 332, 335, 337, 338, 340, 343, 349, 350, 357, 358, 359, 360, 365, 366, 367, 372, 373, 380, 386
- Jean Le Tourneur, 312
- Jean Pitois, 60, 106
- Jean sans Peur, duc de Bourgogne, 21, 372
- Jean sans Terre, 12, 13, 46
- Jeanne de Laval, 222
- Jeanne de Montberon, 228, 229
- Jésus-Christ, 190, 256
- Jofre Jardin, 58
- Johan de Boxador, 187
- John Astley, 134
- Josse de Lalaing, 176
- Josse de Wassenaer, 257
- doña Juana*, 230
- Juan Álvarez de Osorio, 356
- Juan Carrillo de Toledo, 141
- Juan de Castellanos, 86
- Juan de Mena, 245
- Juan de Merlo, 40, 41, 43, 57, 90, 128, 134, 151, 154, 164, 167, 170, 207, 277, 324, 332, 333, 334, 335, 338, 349, 353, 379, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 397, 399, 400

## INDEX ONOMASTIQUE

- Juan de Polanco, 167  
*don* Juan de Portugal, 40, 64, 69, 151,  
 166  
 Juan de Salazar, 130  
 Juan de Soto, 63  
 Juan de Torres, 167  
 Juan de Tovar, 232  
 Juan de Villalobos, 66, 67, 109  
 Juan Garcia de Guadalajara, 340  
*don* Juan Manuel, 284  
 Juan Pimentel, comte de Mayorga,  
 111, 142, 174  
 Juan Rodríguez del Padrón, 214  
 Juvenal, 335  
 Keu (sénéchal), 213  
 Ladislas, roi de Hongrie, 169, 344  
 Lalaing, 146, 159, 160, 175, 181, 253,  
 344  
 Lancelot, 28, 48, 189, 212, 213, 214,  
 218, 225, 228, 244  
 Lauréola, 214  
 Leibniz, 401  
 Léonor d'Aragon, 20, 166, 191, 370  
 Léonor de La Barre, 228  
 Léonor de Tovar, 232, 387  
 Lériano, 214  
 Lionel de Vendôme, 171  
 Lope de Aller, 91  
 Lope d'Estuñiga, 66, 67, 69, 109, 134,  
 151, 174, 232, 262, 270, 330  
 Lope de Ferrera, 66  
 Lope de la Torre, 66  
 Lope de Mendoza, 140  
 Louis de Beauvau, 39, 208, 222, 251,  
 254, 342  
 Louis de Bourgogne, comte de Nevers,  
 142, 143, 332  
 Louis de Bueil, 120, 128, 130, 171  
 Louis de Chevallart, 92, 129  
 Louis de Contay, 328  
 Louis de Culant, 23  
 Louis de Luxembourg, 342, 365  
 Louis VII, 12  
 Louis XI (dauphin de France puis roi),  
 32, 171, 172, 180, 273, 330, 373, 376, 378  
 Luis de Aversa, 173  
 Luys de Fazes, 74, 115, 164, 341  
 Madame de Chastillon, 228, 229  
 Madame de Precigny, 228  
 Mademoiselle de la Grève, 228  
 Mademoiselle des Touches, 228  
 Maillotin du Bourg, 263  
 Maistre Pierre (nain du duc de  
 Bourgogne), 258  
 Marc Antoine (Empereur romain), 297  
 Marguerite d'Anjou, 371  
 Marguerite de Villequier, 228  
 Marguerite d'York, 371  
 Marie de Bourbon, 371  
 Marie de Champagne, 12, 13  
 Marie de Clèves (puis duchesse  
 d'Orléans), 179, 181  
 Marquis de Ferrare, 61, 173  
 Marsile, 24  
 Martial d'Auvergne, 45  
 Martin Ballart, 136  
 Martin Enriquez, 373  
 Mathieu d'Escouchy, 43, 115, 188,  
 215, 287, 306  
 Mathieu Paris, 16, 319  
 Maximilien d'Habsbourg, 33  
 Méléagant, 244  
 Mériadec, 72, 102, 103, 106, 164  
 Merlin, 72  
 Miguel Lucas de Iranzo, 41, 146, 160,  
 194, 230, 305

## INDEX ONOMASTIQUE

- Miquel d'Oris, 166  
 Monars de Lalaing, 175  
 Monseigneur d'Arguel, 91, 328  
 Monseigneur de Grimberghe, 64  
 Nicolas de Lalaing, 175  
 Nicolás Francés, 237, 311  
 Nicollo des Malletestes, 74  
 Oliveros de Castilla, 232  
 Olivier de la Marche, 26, 39, 40, 42,  
 59, 62, 64, 76, 77, 78, 79, 93, 95, 98, 103, 107,  
 115, 122, 125, 126, 129, 132, 185, 188, 196,  
 220, 222, 235, 241, 247, 248, 261, 273, 278,  
 285, 307, 313, 319, 322, 329, 371, 389  
     Ordoño de Valencia, 63  
     Othe de Lalaing, 175  
     Ours Blancs de Bruges, 318  
     Palamède, 213, 214  
     Patrocle, 7  
     Pedro Carillo de Huete, 40, 91, 141,  
 263, 332  
     Pedro de Cardona, 180  
     Pedro de Corral, 112, 154, 207, 208,  
 219, 294, 381, 382  
     Pedro de Ferrera, 143  
     Pedro de Quiñones, 174  
     Pedro de los Rios, 57, 66  
     Pedro de Nava, 66, 109  
     Pedro de Silva, 66  
     Pedro de Torrecilla, 270  
     Pedro de Velasco, 142  
     Pedro Gracia Dei, 253  
     Pedro Puertocarrero, 130  
     Pedro Vásquez de Saavedra, 102, 105,  
 144, 167, 168, 170, 176, 179, 185, 227, 253,  
 302, 329, 376  
     Perceforest, 218  
     Perceval, 48, 213, 215  
     Per Davio, 88, 110, 139, 374  
     Pericón (musicien), 259  
     Pero Barba, 142, 168, 323  
     Pero Carnero, 232  
     Pero de Quiñones, 138  
     Pero Niño, 40, 125, 160, 167, 201,  
 231, 266, 277, 346, 356, 370, 371, 373, 398  
     Pero Rodríguez de Lena, 38, 63, 85,  
 88, 90, 91, 109, 110, 119, 137, 139, 140, 237,  
 250, 258, 280, 309, 310, 311, 312, 325, 359,  
 385, 388  
     Pero Tafur, 322  
     Pero Vives de Laguna, 313  
     Persio, 214  
     Pétrarque, 401  
     Petruzo (musicien), 259  
     Philibert de la Jaille, 251  
     Philibert de Laigue, 117, 172  
     Philippe Boyle, 164  
     Philippe d'Artois (connétable), 347  
     Philippe d'Espagne, 35  
     Philippe de Bourbon, 145  
     Philippe de Crèvecœur, 227, 302  
     Philippe de Fontettes, 256  
     Philippe de Lalaing, 39, 92, 96, 99,  
 121, 175, 176, 177, 180, 197, 212, 250, 251,  
 270, 273, 302, 307, 354  
     Philippe de Lenoncourt, 117, 128, 129,  
 172  
     Philippe de Poitiers, 117, 129, 227  
     Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 21,  
 31, 41, 42, 44, 45, 63, 84, 98, 105, 124, 129,  
 134, 135, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148,  
 163, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 177, 178,  
 179, 180, 181, 184, 193, 196, 197, 198, 199,  
 200, 201, 203, 218, 222, 226, 248, 261, 263,  
 264, 271, 283, 290, 302, 303, 306, 307, 308,  
 313, 317, 323, 327, 329, 330, 331, 333, 337,  
 338, 339, 340, 341, 342, 344, 345, 349, 358,

## INDEX ONOMASTIQUE

- 359, 360, 364, 365, 367, 368, 369, 371, 375,  
376, 377, 378, 380
- Philippe Pot, 143
- Pierre Carrion, 248, 250
- Pierre de Bauffremont, seigneur de  
Charny, 41, 42, 43, 102, 120, 126, 127, 134,  
170, 192, 196, 240, 241, 302, 304, 307, 329,  
349, 374, 375
- Pierre de Brezé, seigneur de Varennes,  
46, 114, 120, 128, 192, 342, 377
- Pierre de Chandio, 170, 186
- Pierre de Coubertin, 6, 8
- Pierre de Salins, 62, 256, 326
- Pierre I<sup>er</sup>, roi de Castille, 20, 346, 356
- Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan, roi de Chypre,  
215, 375
- Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon,  
18
- Pierre Terrail (chevalier Bayard), 32,  
33
- Pons en Perello, 166
- Ponthus, 220
- Poton de Saintrailles, 46, 170, 171,  
228, 252, 346, 353, 354, 376
- Poursuivant Leal, 203
- Poursuivant Limbourg, 186
- Poursuivant Loyal, 203
- Poursuivant Montfort, 185
- Poursuivant Romarin, 194, 199
- Poursuivant Piémont, 186
- Poursuivant Sintra, 142, 204
- Poursuivant Vanda, 142, 204
- Prince d'Amour de Tournai, 303
- Prince de Plaisance de Valenciennes,  
303
- Prince des Esbatements, 303
- don* Quichotte, 35
- Ramon Llull, 16
- Ramon Muntaner, 17
- Regnault de Roye, 347
- Reine d'Angleterre, 342
- Reine d'Aragon, 365, 377
- Reine de France, 179, 228, 229
- Reine de Sicile, 179
- Renaud de Trie (amiral de France), 372
- Richard Cœur de Lion, 12, 13, 24, 46
- Richard Woodvile, 168
- Riembao de Corvera, 91, 250, 321
- Robert de Braquemont, 346, 372
- Robert du Fay, 256
- Robert, seigneur de Balse, 111, 164,  
174
- Rodrigo de León, 313
- Rodrigo de Perea, 141
- Rodrigo de Villandrando, 172, 208,  
276, 346, 347
- Roger de Lembrun, 319
- Roi d'Angleterre, 73, 201
- Roi d'armes Aragon, 202
- Roi d'armes Artois, 197, 199, 202, 369
- Roi d'armes Berry, 202
- Roi d'armes Brabant, 199, 202
- Roi d'armes Castilla, 199, 204
- Roi d'armes Champagne, 201
- Roi d'armes Chypre, 202
- Roi d'armes Corbie, 202
- Roi d'armes Flandres, 199, 202, 369
- Roi d'armes Hainaut, 202
- Roi d'armes Jarretière, 202
- Roi d'armes Lancastre, 201
- Roi d'armes Montjoie, 34
- Roi d'armes Portugal, 141, 186, 199,  
204
- Roi d'armes Rivez, 202

## INDEX ONOMASTIQUE

- Roi d'armes Toison d'or (Lefèvre de Saint Rémy), 41, 124, 144, 197, 202, 203, 204, 307, 333, 368, 369, 370
- Roi de Castille, 70, 74, 81, 84, 115, 121, 166, 179, 185, 195, 196, 201, 204, 245, 248, 252, 341, 367
- Roi de l'Épinette de Lille, 303
- Roi de Navarre (puis aussi roi d'Aragon), 84, 115, 126, 185, 191, 193, 201, 304, 340, 341, 350, 356, 357, 360, 371, 372, 377
- Roi des Ribauds de Cambrai, 303
- Roi du Portugal, 201, 202, 356, 367, 377
- Roi René d'Anjou et de Sicile, 32, 38, 114, 117, 130, 143, 146, 160, 163, 165, 172, 179, 192, 194, 199, 201, 202, 215, 221, 228, 251, 253, 263, 288, 305, 306, 308, 337, 338, 356
- Roi Rodrigue, 294
- Roland, 23, 24, 72, 217
- Rousquin de Fay, 62
- Roussequin Gamel, 145
- Ruy Díaz de Mendoza, 121, 130, 192, 304, 338, 342
- Sacarus, 48, 154, 155, 208, 291, 294, 357, 381, 382
- Saint Georges, 190
- Saint Jacques, 190, 321
- Saint Louis, 31, 175
- Saint Maurice, 190
- Saint Michel, 190
- Saint Paul, 40
- Saintré, 48, 104, 208, 226, 231, 283, 285, 286, 332, 335
- Saladin, 24, 218, 219
- Sanche IV, roi de Castille, 17
- Sancho de Ravanal, 58, 66, 86, 119
- Sancho de Villacorta, 66
- Sansonneg de Lalaing, 175
- Sebastián de Covarrubias, 14, 29
- Seigneur d'Antoing, 202
- Seigneur de Beauvau, 82, 128
- Seigneur de Brion, 82
- Seigneur de Contay, 303, 311
- Seigneur de Coucy, 347
- Seigneur de Janly, 128
- Seigneur de Martigué, 143
- Seigneur de Maupas, 129
- Seigneur de Peralta, 33
- Seigneur de Saint-Bonnet, 105
- Seigneur de Saveuse, 176
- Seigneur d'Espiry, 265, 286
- Seigneur de Ternant, 43, 71, 73, 74, 75, 77, 94, 96, 98, 100, 105, 179, 186, 213, 278, 359, 369
- Seigneur de Tucé, 143
- Seigneur de Wavrin, 19
- Seigneur du Plessis, 347
- Sidoine, 220
- Simars de Lalaing, 175
- Simon de Herbais, 145
- Simon de Lalaing, 72, 106, 164, 175, 176, 177, 179, 333
- Sinque (chevalier), 167
- Sone de Nansay, 14
- Suero de Quiñones, 40, 41, 88, 90, 109, 110, 125, 128, 135, 138, 139, 140, 141, 147, 148, 150, 151, 183, 185, 190, 195, 196, 199, 214, 226, 232, 238, 239, 250, 253, 255, 272, 280, 304, 316, 321, 325, 330, 331, 332, 350, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 399, 400
- Talestris (reine des Amazones), 218
- Tanguy Duchâtel, 254
- Thomas Basin, 45



## INDEX ONOMASTIQUE

- Thomas Keith, 77, 100, 103, 106, 129,  
179, 196, 264, 266
- Thucydide, 363
- Tirant lo Blanc, 170
- Tizona (épée), 73
- Tristan, 14, 214, 215
- Ulrich von Lichtenstein, 16
- Uter Pendragon, 72
- Vasco de Barrionuevo, 331
- Velasco Perez, 313
- Vierge Marie, 190
- Voltaire, 401
- Wace, 211
- William Pole, 192
- Yvain, 13, 49, 211, 213
- Zifar (caballero), 216

**INDEX TOPOGRAPHIQUE**

- Abbaye de Wallenden, 319  
 Actium, 297  
 Aix (en provence), 194, 265, 305  
 Aljubarrota, 332, 347  
 Allemagne, 8, 11, 16, 18, 42, 80, 197, 221, 300,  
 349, 373  
 Almería, 55  
 Alsace, 355  
 Amiens, 303, 311  
 Andalousie, 22, 141, 163  
 Andújar, 334  
 Angleterre, 5, 8, 16, 17, 18, 22, 24, 29, 32, 35,  
 42, 43, 160, 165, 167, 171, 172, 174, 177,  
 179, 197, 202, 206, 211, 220, 221, 224, 233,  
 245, 313, 314, 315, 319, 346, 349, 355, 363,  
 367, 369, 373, 378, 385, 401  
 Anjou, 19, 21, 22, 38, 48, 130, 163, 166, 172,  
 199, 228, 233, 346  
 Anvers, 33, 55, 108, 322  
 Aquitaine, 12, 13, 160  
 Aragon, 17, 20, 22, 32, 41, 110, 147, 163, 166,  
 167, 173, 181, 184, 201, 314, 366, 371  
 Arjona, 334  
 Arles, 265, 305  
 Arras, 19, 40, 41, 43, 134, 161, 164, 165, 170,  
 171, 173, 176, 177, 187, 263, 271, 323, 329,  
 333, 338, 349, 355, 359, 368, 369  
 Astorga, 38, 162, 163, 237, 238, 316, 385  
 Atlantique, 167  
 Augsbourg, 54  
 Autriche, 16, 174, 233  
 Auvergne, 199  
 Auxerre, 14  
 Auxonne, 196  
 Avignon, 265, 378  
 Ayre, 33  
 Azincourt, 21, 22, 43, 347, 366  
 Bâle, 160, 164, 165, 323, 333, 334  
 Barcelone, 162, 163, 172, 208, 314, 360, 366,  
 377  
 Bar-sur-Seine, 329  
 Bayonne, 299  
 Béarn, 197  
 Beaune, 240, 241, 315  
 Beauvais, 55  
 Belgique, 35  
 Berry, 199  
 Biarritz, 299  
 Binche, 35  
 Biscaye, 346  
 Bohaing, 43  
 Bois-sir-Amé, 44  
 Bordeaux, 55, 161, 326, 347  
 Bourbonnais, 33, 199, 355, 377

## INDEX TOPOGRAPHIQUE

- Bourges, 44, 161, 162, 163, 164, 165, 199, 305, 343, 377
- Bourgogne, 13, 19, 21, 22, 31, 40, 42, 43, 49, 67, 106, 110, 149, 160, 165, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 184, 193, 196, 198, 199, 206, 218, 219, 220, 227, 233, 247, 269, 270, 273, 278, 289, 302, 305, 314, 319, 347, 349, 363, 364, 367, 373, 376, 377
- Brabant, 22
- Bretagne, 48, 197, 199, 204, 210, 218, 223, 285, 304, 346
- Bruges, 19, 21, 31, 35, 39, 43, 55, 77, 110, 149, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 176, 180, 197, 202, 247, 263, 264, 303, 307, 314, 317, 318, 338, 377, 378
- Bruxelles, 35, 43, 55, 162, 163, 169, 178, 197, 271, 314
- Burgos, 17, 54, 314
- Calabre, 179
- Calatayud, 17
- Cambrai, 43, 303, 338, 365
- Carpentras, 265
- Castille, 10, 17, 20, 22, 30, 32, 34, 38, 40, 41, 42, 43, 48, 49, 61, 125, 141, 142, 150, 160, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 186, 196, 198, 201, 203, 204, 216, 219, 223, 226, 231, 233, 264, 273, 275, 276, 280, 286, 289, 313, 314, 320, 322, 325, 329, 334, 337, 338, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 349, 356, 357, 358, 366, 367, 368, 371, 372, 373, 374, 385
- Catalogne, 17, 166, 203, 323, 365
- Cazorla, 141
- Ceuta, 247
- Châlons-sur-Marne, 162, 163, 177, 178, 315, 337, 371, 376
- Chalon-sur-Saône, 12, 30, 162, 163, 242, 243, 314, 322, 369
- Chartres, 55
- Château de Coucy, 201
- Château de la Pire Aventure, 244
- Château de Tarascon, 306
- Château de Vincelles, 34
- Château du Luxembourg, 201
- Chauvency, 14, 175
- Chine, 300
- Chinon, 38, 81, 161, 162, 163, 170, 306, 315
- Chypre, 176
- Coimbra, 20, 21
- Cologne, 168, 179
- Comté Palatin de Saxe, 174
- Condé sur l'Escaut, 271
- Constantinople, 25, 211, 323
- Cordoue, 314
- Couchy, 240, 241
- Cuba, 300
- Danemark, 373
- Dauphiné, 32, 171
- Dijon, 42, 161, 162, 163, 168, 177, 178, 196, 240, 241, 315, 364
- Douai, 303
- Dunkerque, 203
- Écluse (avant port de Bruges), 176, 203, 323
- Écosse, 22, 35, 43, 72, 100, 165, 179, 186, 197, 198, 203, 378
- Empire germanique, 161, 165, 174
- Esclavonie, 218
- Espagne, 8, 13, 24, 48, 59, 108, 168, 178, 197, 217, 219, 221, 233, 269, 275, 284, 285, 346, 347, 349, 376, 377, 384
- États bourguignons, 22, 35, 41
- États-Unis, 299, 392

## INDEX TOPOGRAPHIQUE

- Europe, 5, 10, 11, 14, 16, 18, 22, 36, 48, 149,  
160, 174, 211, 216, 225, 268, 292, 293, 294,  
301, 347, 375, 392
- Evora, 377
- Ferrare, 33, 176
- Flandres, 11, 13, 19, 176, 199, 221, 236, 271,  
314
- Florence 314
- France, 5, 7, 8, 9, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 35, 38,  
40, 42, 43, 45, 47, 49, 67, 110, 130, 138, 158,  
160, 163, 165, 166, 167, 170, 171, 172, 173,  
174, 179, 186, 198, 199, 201, 203, 206, 211,  
221, 224, 228, 245, 247, 269, 270, 273, 294,  
298, 299, 300, 312, 313, 319, 320, 330, 333,  
337, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 349,  
355, 363, 366, 367, 372, 373, 376, 377, 378,  
389, 401
- Francfort, 169, 176
- Franche-Comté, 34
- Galice, 168, 220, 314
- Gand, 10, 31, 32, 35, 43, 55, 70, 90, 105, 162,  
163, 165, 169, 173, 176, 180, 246, 265, 314,  
322, 327, 360, 377
- Garde Saint Rémy, 14
- Gascogne, 17, 42, 160
- Gavre, 180
- Gênes, 314
- Grande Bretagne, 6, 47, 383, 397
- Grèce, 7, 211
- Grenade, 55, 167, 332, 377
- Guyenne, 347
- Hainaut, 14, 173, 175, 199, 220
- Harfleur, 367
- Hem, 175
- Higuera, 372
- Hongrie, 344, 347
- Hong-Kong, 300
- Ile Saint-Laurent, 242, 243, 247
- Iles Canaries, 346
- Isle Celée, 218, 227
- Italie, 8, 18, 221, 233, 305, 314, 363
- Jaén, 41, 162, 163, 194
- Jérusalem, 168, 177, 322, 323, 347
- La Haye, 202
- Landshut, 54
- Languedoc, 199, 314
- La Rochelle, 372
- Launay, 162, 163
- Le Quesnoy, 162, 163, 187
- León, 162, 163, 237, 238, 316, 321, 385, 386,  
387
- Leulinghen, 354
- Libourne, 32
- Lille, 19, 31, 149, 162, 163, 169, 176, 177, 180,  
193, 202, 269, 271, 303, 314, 317, 338, 369
- Lisbonne, 20, 21, 162, 163, 166
- Lombardie, 221
- Londres, 55, 66, 157, 164, 169, 171, 201, 203,  
315
- Lorraine, 355
- Luxembourg, 176, 376
- Lyon, 32, 33, 35
- Maastricht, 14
- Madrid, 162, 163, 193, 304, 314, 342
- Maine, 346
- Majano, 349
- Manche, 167, 201
- Maroc, 73
- Marseille, 169, 177, 194, 265, 299, 305
- Marsennay-la-Côte, 163, 240, 241
- Medina del Campo, 23, 195, 314, 377
- Méditerranée, 167, 169, 314
- Médoc, 347
- Milan, 34, 54, 166, 173
- Mons, 173, 175, 179, 202, 369
- Montiel, 346, 356

## INDEX TOPOGRAPHIQUE

- Monaco, 298
- Montils, 44, 343
- Montlhéry, 180
- Montpellier, 194, 265, 378
- Montreux, 222, 373
- Moulins, 33
- Münsterplatz de Bâle, 332
- Nájera, 346, 347
- Nancy, 162, 163, 178, 305, 315, 337, 342, 368, 371, 373, 376
- Naples, 179, 180, 201, 253, 356
- Navarre, 20, 32, 167, 178, 181, 184, 186, 203, 314, 366, 371, 377
- Nicopolis, 297, 347
- Nîmes, 194, 265
- Noauz (Tournoi de), 18, 189, 396
- Normandie, 13, 171, 197, 199, 346
- Notre-Dame de Montserrat, 179, 323
- Nozeroy, 34
- Nuits-Saint-Georges, 240, 315
- Nuremberg, 54, 322
- Oloron, 17
- Orient, 169, 180, 218, 293, 323, 349
- Pampelune, 20
- Parc de Bruxelles, 132, 180
- Parc de Hesdin, 124
- Parigny, 240, 241
- Paris, 21, 34, 43, 46, 47, 55, 110, 157, 164, 165, 166, 167, 200, 221, 273, 299, 326, 347, 366, 372, 376
- Pas de Barcelone (ou du Pin aux Pommes d'or), 44, 116, 126, 162, 193, 215, 230, 246, 328, 344, 350
- Pas de Châlons-sur-Marne, 66, 67, 114, 128, 146, 148, 162, 170, 172, 192, 229, 305, 315, 329, 343, 349
- Pas de Chinon (ou de la Gueule du Dragon), 44, 81, 91, 113, 162, 170, 171, 186, 192, 213, 228, 229, 253, 305, 306, 326, 343
- Pas de la Belle Pèlerine, 42, 43, 69, 71, 72, 75, 76, 91, 93, 100, 102, 105, 107, 110, 113, 126, 129, 162, 177, 188, 197, 213, 302, 311, 321
- Pas de la Bergère (ou de la Pastourelle ou de Tarascon), 29, 39, 65, 67, 70, 81, 91, 117, 127, 137, 146, 162, 172, 194, 195, 199, 208, 221, 222, 248, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 260, 269, 306, 317, 328, 356, 357, 380
- Pas de la Dame Sauvage, 32, 39, 62, 65, 68, 73, 74, 75, 93, 94, 97, 99, 111, 114, 118, 143, 162, 169, 170, 173, 174, 181, 194, 195, 216, 227, 246, 254, 256, 258, 260, 264, 269, 292, 308, 315, 326
- Pas de la Fontaine aux Pleurs, 22, 29, 30, 41, 42, 43, 44, 56, 57, 59, 60, 70, 72, 73, 77, 78, 79, 82, 87, 89, 93, 95, 96, 100, 103, 104, 105, 106, 120, 121, 129, 144, 145, 162, 169, 170, 177, 183, 186, 188, 196, 203, 210, 215, 220, 242, 243, 258, 265, 266, 269, 270, 278, 286, 310, 312, 314, 322, 327, 349, 369
- Pas de la Dame Inconnue, 199, 229, 375
- Pas de l'Arbre Charlemagne, 21, 28, 42, 43, 69, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 82, 89, 93, 95, 98, 100, 102, 105, 110, 120, 125, 126, 136, 137, 142, 146, 148, 162, 168, 170, 171, 173, 174, 177, 184, 185, 196, 210, 217, 222, 227, 237, 240, 249, 253, 254, 269, 270, 304, 307, 310, 313, 314, 329, 364, 375
- Pas de l'Arbre d'or, 32, 40, 42, 58, 59, 61, 63, 72, 83, 87, 89, 91, 92, 117, 119, 129, 144, 148, 149, 151, 162, 169, 170, 177, 188, 218, 227, 245, 247, 248, 259, 260, 261, 307, 310, 311, 312, 328, 388
- Pas de Nancy, 42, 46, 63, 81, 82, 87, 114, 115, 126, 128, 144, 162, 172, 192, 228, 246, 250,

## INDEX TOPOGRAPHIQUE

- 251, 258, 263, 266, 288, 292, 305, 315, 323,  
329, 337, 343, 349, 355, 373, 386
- Pas de Sandricourt, 33
- Pas de Saumur, 2, 38, 39, 43, 44, 67, 70, 82, 91,  
111, 120, 124, 129, 130, 143, 162, 171, 172,  
186, 192, 217, 242, 251, 252, 257, 260, 265,  
280, 306, 316, 328, 343
- Pas du Chevalier au Cygne, 42, 43, 82, 83, 92,  
115, 129, 162, 169, 177, 180, 188, 193, 219,  
245, 261, 307, 315, 328, 344, 349, 369, 376
- Pas du Chevalier Aventureux, 44, 162, 305, 343
- Pas du Géant à la Blanche Dame du pavillon,  
44, 171, 343
- Pas du Compagnon à la Larme blanche, 83,  
134, 162, 193, 328, 356
- Pas du Perron Fée, 32, 39, 40, 57, 64, 68, 70,  
73, 75, 82, 89, 90, 92, 94, 96, 97, 99, 121,  
122, 135, 145, 146, 162, 176, 180, 183, 188,  
191, 197, 212, 245, 246, 249, 250, 251, 253,  
257, 269, 270, 273, 290, 307, 315, 316, 326,  
331, 349, 354, 360, 369
- Pas du Quesnoy, 116, 148, 162, 172, 180, 183,  
248, 250, 327, 330
- Passo de Jaén, 113, 115, 146, 148, 160, 162,  
187, 194, 214, 230, 237, 246
- Passo de la Fuerte Ventura, 21, 30, 34, 40, 41,  
67, 70, 81, 84, 91, 113, 115, 130, 136, 141,  
147, 148, 162, 166, 167, 183, 191, 210, 216,  
217, 237, 244, 245, 247, 248, 252, 256, 258,  
259, 260, 261, 264, 281, 292, 302, 304, 311,  
315, 339, 340, 341, 349, 350, 359, 368, 372
- Passo de Madrid, 41, 83, 137, 148, 162, 193,  
237, 265, 304, 305, 315, 317, 329, 368
- Passo de Valladolid, 41, 67, 69, 81, 113, 121,  
122, 130, 162, 192, 304, 356, 359
- Passo del Pardo, 113, 162
- Passo du château d'Algriete, 155
- Passo Honroso, 28, 30, 38, 40, 41, 42, 45, 57,  
58, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 72, 78, 81, 84,  
86, 88, 90, 91, 92, 109, 110, 118, 119, 120,  
121, 128, 129, 130, 135, 136, 138, 142, 147,  
150, 151, 152, 162, 165, 166, 168, 173, 174,  
183, 185, 186, 188, 195, 196, 199, 204, 213,  
214, 226, 231, 238, 239, 240, 241, 250, 253,  
255, 262, 264, 270, 272, 277, 280, 304, 309,  
310, 311, 313, 316, 319, 320, 321, 327, 330,  
331, 332, 333, 338, 349, 350, 357, 358, 359,  
364, 374, 385, 386, 387, 388, 390, 391
- Pays-Bas, 233
- Pékin, 300
- Péloponnèse, 363
- Péninsule ibérique, 5, 11, 16, 18, 19, 20, 29, 30,  
31, 32, 35, 41, 42, 47, 67, 115, 160, 165, 166,  
170, 171, 172, 174, 179, 181, 190, 203, 204,  
206, 231, 245, 270, 271, 272, 312, 313, 314,  
319, 323, 324, 325, 340, 346, 347, 357, 363,  
366, 367, 371, 373, 377, 378, 401
- Perpignan, 347
- Picardie, 33
- Piémont, 42, 173
- Place de la Visierie, 246
- Place du marché de Bruges, 247
- Poitiers, 12
- Poitou, 13, 199
- Pont de l'épée, 212, 239
- Pont de l'Orbigo, 237, 238, 322, 386
- Ponthieu, 24
- Pont sous l'eau, 212
- Portugal, 20, 21, 22, 32, 42, 163, 166, 167, 173,  
181, 201, 202, 203, 314
- Poucques, 180
- Prague, 373
- Provence, 22, 32, 173
- Prusse, 335, 347
- Pyrénées, 13, 38, 163, 172, 210, 217, 273

## INDEX TOPOGRAPHIQUE

Razilly, 38  
Romans, 32  
Rome, 157, 179, 211, 321, 322, 323, 363, 369  
Roncevaux, 24, 217  
Roussillon, 347  
Saint-Claude, 364  
Saint-Inglevert, 22, 45, 47, 289, 347, 348, 354  
Saint-Jacques de Compostelle, 43, 179, 237,  
319, 320, 321, 322, 323, 374, 386  
Saint-Julien de Tours, 369  
Saint-Omer, 42, 43, 162, 163, 164, 165, 177,  
197, 202, 303, 317, 321, 325  
Saint-Ouen, 43, 46, 168  
Salon, 194, 265  
Saône, 242, 243, 310  
Saragosse, 18, 31, 366  
Saumur, 162, 163, 212, 215, 315  
Savoie, 42, 43, 166, 173, 174, 185, 364  
Saxe, 174  
Schaffhausen, 334, 370  
Ségovie, 40, 164, 165  
Séville, 41, 54, 322  
Sicile, 179, 180, 355  
Somme, 14  
Stirling, 164, 176, 179  
Suisse, 355  
Tarascon, 17, 39, 162, 163, 165, 265, 305  
Termonde, 369  
Thilley (forêt), 44, 171, 343  
Tolède, 55, 141, 396  
Tordesillas, 325  
Touraine, 199  
Tournai, 55, 303, 318  
Tours, 43, 44, 164, 165, 171, 305, 343, 344  
Trazegnies, 14  
Troie, 7  
Tunis, 175  
Turégano, 332, 372  
Turquie, 23  
Valence, 378  
Valencia, 17, 63, 185, 344, 350  
Valenciennes, 55, 164, 165, 202, 264, 303, 338  
Valladolid, 10, 20, 30, 34, 40, 41, 103, 143,  
146, 155, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167,  
179, 191, 196, 244, 258, 263, 266, 289, 314,  
320, 332, 337, 339, 340, 360, 365, 370, 372,  
377  
Vienne (Autriche), 164, 165, 174  
Washington, 300  
Wiener Neustadt, 169, 176  
Windsor, 55, 224

## INDEX TOPOGRAPHIQUE



## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS .....	1
INTRODUCTION .....	3
UNE PRATIQUE PHYSIQUE .....	51
I - Le matériel, les règles et l'affrontement .....	53
1 ) S'équiper .....	54
a - Les armures .....	54
b - Les montures .....	60
c - L'armement .....	67
2 ) Combattre .....	78
a - Combat à la lance .....	80
b - Combats à l'épée .....	92
c - Combats à la hache .....	99
3 ) Tricher et être discourtois .....	108
II - Une pratique physique édulcorée ? .....	112
1 ) Durée et fréquence des combats .....	113
a - Les pas d'armes d'une ou deux journées .....	114
b - Les pas d'armes sur une semaine .....	116
c - Les pas d'armes sur un mois ou plus .....	118
2 ) S'exposer aux blessures .....	123
a - Entraînement et lutte contre la « recreantise » .....	123
b - Les risques .....	127
III - Des jeux pour les chevaliers .....	131
1 ) Jouter pour jouer .....	131
a - Jouer .....	132
b - Un jeu tout en nuances .....	134
c - Jouter par plaisir : Suero de Quiñones .....	138
2 ) Les maîtres du jeu .....	141

## TABLE DES MATIERES

a - Des juges expérimentés	141
b - Jouter aux couleurs d'une compagnie : les débuts du chauvinisme	145
3 ) De l'amateur au professionnel	148
a - Princes joueurs	148
b - La quintessence des champions	150
UN SPECTACLE.....	157
I - Une « internationale chevaleresque » .....	159
1 ) Le circuit européen	160
a - Les lieux des rencontres	160
b - Des cours qui importent et exportent leurs champions	166
c - Les Lalaing : une famille de jouteurs sur le circuit des joutes	175
2 ) Des professionnels de l'organisation	182
a - Au cœur du défi	182
b - Le rôle des officiers d'armes	188
c - Servir les princes et les chevaliers	198
3 ) Une culture européenne	204
a - Lettrés et guerriers	206
b - Jouter pour la « fin'amor » : la courtoisie	223
II - Un grand spectacle .....	234
1 ) L'agencement et le décor des lieux de combat	236
a - Le Passo Honroso	237
b - Le Pas de l'Arbre Charlemagne	240
c - Le Pas de la Fontaine aux Pleurs	242
2 ) Entrer en lice	248
a - Tenues de combat et d'apparat	248
b - Les couleurs	252
c - Les devises, armoiries et messages codés	253
3 ) Le plaisir des spectateurs	257
a - De la musique	257
b - Du théâtre	259
c - Du public	263
III - Le champion, chevalier idéal .....	267
1 ) Être illustre pour combattre et combattre pour s'illustrer	268
a - Prouver sa noblesse pour participer	269

## TABLE DES MATIERES

b - La joute comme symbole de noblesse	272
2 ) Le chevalier idéal	274
a - Des portraits physiques, reflets fidèles des qualités morales	275
b - L'apparence au détriment de la réalité physique des chevaliers	279
c - L'éducation physique du chevalier	282
3 ) La complicité des chroniqueurs	287
DES ENJEUX ECONOMIQUES ET POLITIQUES.....	297
I - L'argent : un moteur essentiel ?.....	301
1 ) Financer un pas	301
a - Les mécènes	302
b - Des retombées économiques	309
c - Le flux des pèlerins	318
2 ) S'enrichir	324
a - Les récompenses financières	325
b - Un système de fidélité rémunérée	329
c - Juan de Merlo, Jean de Saintré	332
II - Politique et diplomatie .....	335
1 ) Politique intérieure	336
a - Le prince et ses sujets	336
b - Guerre, fêtes et conflits	345
c - Un mode original de civilisation de la violence ?	352
2 ) Diplomatie	363
a - Discussions et démonstrations d'alliances	364
b - Jouteurs diplomates	371
CONCLUSION .....	383
ANNEXE.....	405
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	445
TABLE DES CARTES ET ILLUSTRATIONS.....	485
INDEX ONOMASTIQUE .....	486
INDEX TOPOGRAPHIQUE .....	497
TABLE DES MATIERES	504